Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

PROPERTY OF
The University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Z
6620
.F8
N9
v.43

# NOTICES ET EXTRAITS

DES

# MANUSCRITS

## DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

ET AUTRES BIBLIOTHÈQUES

PUBLIÉS

PAR L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

---

TOME QUARANTE-TROISIÈME

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE
27, RUE DE LA CONVENTION, PARIS (XV^e)

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK
11, RUE DE LILLE, PARIS (VII^e)

MCMLXV

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

# NOTICES ET EXTRAITS

DES

# MANUSCRITS

## DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

ET AUTRES BIBLIOTHÈQUES



Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

EN VENTE

CHEZ C. KLINCKSIECK, LIBRAIRE

11, RUE DE LILLE, PARIS (VII^e)

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

# NOTICES ET EXTRAITS

DES

# MANUSCRITS

## DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

ET AUTRES BIBLIOTHÈQUES

PUBLIÉS

PAR L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

---

43

## TOME QUARANTE-TROISIÈME

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE
27, RUE DE LA CONVENTION, PARIS (XV^e)

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK
11, RUE DE LILLE, PARIS (VII^e

MCMLXV

a A.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Z
6620
.F8
N9
v.43

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cont.
Fougot
627533.012
1-12-68

68 219 AA A 30

# TABLE DU TOME XLIII

La liturgie attribuée à saint Jean Maron. Texte syriaque extrait des manuscrits de la Bibliothèque Vaticane, édité et traduit par J.-B. Chabot... 1

Notice sur deux manuscrits contenant les œuvres du moine Isaac de Raban Isho et du métropolitain Ahoudemmeh, par J.-B. Chabot..... 43

Version syriaque de traités médicaux dont l'original arabe n'a pas été retrouvé, éditée par J.-B. Chabot..... 77

Notice du manuscrit 574 de la bibliothèque municipale de Cambrai, suivie d'une édition des sermons français de Pierre d'Ailly, par Mlle Édith Brayer..... 145



Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

# NOTICES ET EXTRAITS
DES
# MANUSCRITS
## DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
ET AUTRES BIBLIOTHÈQUES.

# LA LITURGIE
## ATTRIBUÉE
# À SAINT JEAN MARON.

TEXTE SYRIAQUE
EXTRAIT DES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE VATICANE,
ÉDITÉ ET TRADUIT
PAR

J.-B. CHABOT,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Cette notice doit être considérée comme un supplément au second volume des *Liturgies orientales* de Renaudot [1]. Le texte qu'elle reproduit ne fut pas connu du savant orientaliste. Il savait par les assertions de certains écrivains maronites que ceux-ci se vantaient d'avoir une Liturgie composée par leur prétendu patriarche Jean Maron, mais il était sceptique à ce sujet [2]. Il se demandait pourquoi cette Liturgie ne figurait pas dans le Missel maronite

[1] *Liturgiarum Orientalium Collectio*,... tomus secundus, Parisiis, 1716; in-4°. — [2] Cf. t. II, p. IV, et p. XV-XVI.



Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

imprimé à Rome en 1592, où elle aurait dû trouver place de préférence à une douzaine d'autres. La raison de cette omission, en apparence inexplicable, est fort simple; le manuscrit qui la renfermait était alors en la possession d'Abraham Echellensis[1], et ses manuscrits n'entrèrent à la Bibliothèque Vaticane que sous le pontificat de Clément XI (1700-1721). Le texte fut imprimé pour la première fois dans la seconde édition du Missel maronite donnée par les soins du prêtre chypriote André Scandar[2] en 1716, l'année même où paraissait le second volume de Renaudot.

Il nous a paru utile de publier ce document dans une édition correcte sur laquelle les liturgistes puissent sans crainte porter un jugement; car celle du Missel ne représente qu'un texte fort mutilé.

A l'instar de Renaudot, nous nous bornons à donner, en guise de préface, quelques renseignements sur les manuscrits et sur l'édition princeps de cette Liturgie.

Les manuscrits que nous avons utilisés pour notre édition sont au nombre de cinq; tous appartiennent à la Bibliothèque Vaticane[3].

1° Le *Syr.* XXIX[4], copieusement analysé par les Assemani[5]. C'est un Missel maronite copié pour son propre usage par le prêtre Yamîn fils de Sâlim (ܝܡܝܢ ܒܪ ܫܠܝܡ), originaire de Hakhel (ܚܟܠ) au Liban; il le copia dans le village de Ganbilin (ܓܢܒܝܠܝܢ) dans l'île de Chypre[6], au mois de février 1536. Il renferme le plus ancien texte connu de la Liturgie, qui occupe les folios 94-103.

(1) Docte maronite né à Ekhel, et mort à Rome, en 1664. Il vint à Paris en 1630, pour travailler à la célèbre Polyglotte de Le Jay, et il enseign à les langues orientales au Collège de France.

(2) ܐܒܪܗܡ ܣܟܢܕܪ ܟܗܢܐ, dans la clausule du Missel. — *Scandar* est une forme sémitique du nom *Alexandre*, que l'auteur a lui-même gardée.

(3) Notre confrère S. Ém. le cardinal Tisserant a eu l'obligeance de nous en procurer les photographies.

(4) Par suite d'un double lapsus typographique, Baumstark (*Gesch. der syrischen Literatur*, p. 342, n. 4) désigne ainsi ce ms. : « VtS 291 (1539) ».

(5) *Bibliothecae apostolicae vaticanae codicum mss. catalogus*, t. II, p. 225-231.

(6) Le village de Gambili, à l'extrémité du district de Lapithos, est un des rares points de l'île où se sont maintenues jusqu'à ce jour (1860) quelques familles maronites (L. de Mas Latrie, *Hist. de Chypre*, t. I, p. 110).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

2° Le *Syr.* CCXCV, écrit vers 1550 [1]. La Liturgie se trouve aux folios 23-27. Le texte est substantiellement le même que dans les autres manuscrits, mais il se présente sous une forme particulière; les parties que le prêtre récite à haute voix sont en carshuni (arabe écrit en lettres syriaques) et celles qu'il prononce à voix basse sont en pur syriaque.

3° Le *Syr.* CCXCVII, écrit en entier de la main de Jos. Sim. Assemani, d'après les autres manuscrits de la Vaticane. Le texte uniquement syriaque occupe les folios 79-84.

4° Le *Syr.* CCCXCVIII, soigneusement écrit par le chypriote Michel Metoscita, en 1687. La Liturgie, disposée sur deux colonnes, va du folio 39 au folio 44.

5° Le *Syr.* CDXIV, écrit vers le milieu du XVIII^e siècle. La Liturgie occupe les folios 120-127. L'écriture est très soignée. Les pages sont divisées en deux colonnes, mais la colonne de gauche, destinée à recevoir la traduction en carshuni, n'a pas été remplie. Le texte syriaque seul existe.

La Liturgie de Jean Maron se trouve aussi dans le manuscrit 56 de la collection Borgia, aujourd'hui à la Bibliothèque Vaticane.

Si l'on s'en rapporte à la Notice publiée par Ad. Scher [2], ce manuscrit, daté de 1677, aurait été «copié sur un manuscrit écrit en Chypre en 1527». C'est inexact. Le manuscrit a été copié à Rome sur le *Vat. syr. 29*. La date de 1527 ne se trouve pas dans la clausule. Il y est dit simplement que la copie a été faite sur un exemplaire vieux de cent cinquante ans (مع مدة مدامه ممممم هذه). Le copiste s'exprime en chiffres ronds que Scher a eu tort d'interpréter dans un sens strict.

D'après Et. Ev. Assemani, la Liturgie se trouverait aussi dans le manuscrit XLIII (maintenant Or. 344) de la Bibliothèque Palatine, à Flo-

[1] Pour ce ms. et les trois suivants, cf. Ang. Maï, *Catalogus Codicum Syriacorum* (*Scriptorum veterum nova Collectio*, t. V, part. II).

[2] *Journ. asiat.*, 1909, I, p. 263.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rence [1]. Mais c'est là une des nombreuses erreurs du Catalogue. Elle ne s'y trouve pas.

Il est probable qu'elle existe dans d'autres manuscrits, en différents endroits du Liban. Le patriarche Douaïhi l'a insérée dans le Recueil qu'il composa, et qui doit être déposé à la Bibliothèque patriarcale [2]. Ces nouvelles copies sont sans intérêt pour nous.

Comme nous l'avons dit, le texte a été imprimé pour la première fois dans la seconde édition [3] du Missel maronite. Le volume porte comme titre : *Missale Syriacum* juxta Ritum Ecclesiæ Antiochenæ nationis Maronitarum ܡܫܚܐ ܕܐܢܛܝܟܝܐ ܕܡܪܘܢܝܐ ܕܥܡܐ ܕܡܫܝܚܐ ܕܥܕܬܐ Romæ, Tipis Sac. Congregationis de Prop. Fidei. An. 1716.

Il débute par une dédicace au pape Clément XI, signée : Andræas Scandar Nicosiensis Presbyter Maronita. Après une Préface au lecteur, un Comput, un Calendrier ecclésiastique et diverses prières, vient le texte de quatorze anaphores. Celle dite de S. Jean Maron, la seule dont nous ayons à traiter ici, occupe les pages 396-418.

L'examen de ce Missel fournirait de nombreux exemples de l'inconscience ou, pour mieux dire, du parti-pris avec lequel les Maronites traitent les textes. J'en citerai deux seulement.

Le Calendrier liturgique est un ouvrage sans valeur documentaire, composé arbitrairement par l'éditeur, qui s'est appliqué à faire disparaître des anciens calendriers toute trace de monophysisme. Jacques d'Edesse a été maintenu par ignorance; mais Jacques de Saroug, qui était honoré chez les Maronites, comme l'affirme Assemani [4], a été rayé. Par contre, un grand nombre de saints inconnus dans l'hagiographie orientale ont été empruntés

[1] *Bibl. Mediceæ palatinæ Codicum orientalium Catalogus*, p. 82.

[2] Cf. P. Dib, *Étude sur la liturgie Maronite* (Paris, 1919), p. 42.

[3] La première édition du Missel maronite a été imprimée à Rome en 1592. J'ai résumé ailleurs (*Journal des Savants*, 1940) la curieuse histoire de ce volume. Renaudot en a fait, dans sa *Collectio*, une assez vive critique. Il souligne l'incompétence des censeurs romains, et affirme que toutes les liturgies qu'il contient sont d'origine jacobite (monophysite). Il convenait de faire une réserve au sujet de la dernière attribuée à S. Pierre, qu'il n'a pas traduite et qui, si le texte est édité correctement, pourrait être la seule d'origine maronite. Voir la Note additionnelle, ci-après, p. 40.

[4] *Bibl. or.*, t. I, p. 283, 292. Sa fête était célébrée le 5 avril.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à la liturgie romaine. Quelques astucieuses corrections complètent la réforme. Ainsi, au 16 avril, au lieu de sainte Agapê (ܐܓܦܝ), il a inscrit «S. Agapit (ܐܓܦܝܛ) pape de Rome», qui fut l'adversaire des Monothélites. Au 15 septembre, il a remplacé la mention de «Six martyrs» (ܫܬܐ ܣܗܕܐ), par celle de «Six Synodes» (ܫܬܐ ܣܘܢܗܕܘܬܐ), voulant ainsi répondre à ceux qui rappellent qu'avant leur réunion à l'Église romaine les Maronites n'ont reconnu que les quatre premiers conciles œcuméniques.

J'emprunte l'autre exemple aux titres des Liturgies. Dans le Missel de 1592, on trouve (p. 106) une *Anaphora sancti Mar Dionysii.* Il s'agit de la liturgie composée par Denys bar Salibi, évêque jacobite d'Amid, mort en 1171. Dans le Missel de 1716, le même texte est reproduit avec le titre ainsi modifié (p. 264) : *Anaphora sancti Mar Dionysii, iudicis, discipuli Pauli apostoli.* — Et voici qui est encore plus audacieux. Le Missel de 1592 donne (p. 146) une *Anaphora Matthæi Pastoris.* Ce Matthieu fut un évêque jacobite de Hassasa (ܚܣܝܣܐ) dans la région de Tagrit; il vivait au XIIIe siècle [1]. Dans le Missel de 1716, le titre du même document est devenu : *Anaphora sancti Mar Matthæi Pastoris, qui est Hermas unus ex 72 discipulis Domini nostri* [2]. On sait que Hermas, auteur du livre intitulé *Le Pasteur,* vivait au milieu du second siècle et ne fut point contemporain du Christ.

Ces stupides interprétations ont sans doute été suggérées par la sotte opinion, courante chez les Maronites et répétée par Faustus Nairon [3], que la Liturgie de Jean Maron est la plus récente de toutes; et c'est apparemment pour ce même motif que l'éditeur a donné à cette liturgie la dernière place dans son Missel. Il semble avoir eu l'illusion de classer chronologiquement ses documents en les disposant dans l'ordre suivant : 1° Liturgie de s. Pierre apôtre; 2° des

[1] Nous ne savons rien de plus sur ce personnage mentionné dans le titre de sa Liturgie. Le qualificatif de *Pasteur* peut être pris comme synonyme d'évêque. Il n'en est pas moins singulier. Je me suis demandé, sans pouvoir appuyer ma conjecture sur aucun document, s'il ne devrait pas être considéré comme une désignation ethnique : «originaire d'une localité appelée ܢܨ» ou d'un nom approchant de ce thème.

[2] Le rédacteur du Calendrier n'est pas l'auteur de cette trouvaille. L'identification fallacieuse existe dans des Missels manuscrits (jacobites et maronites) antérieurs.

[3] Ecrivain maronite né à Ban (Liban), mort à Rome en 1707. Voici ses paroles : (Anaphoræ) «quibus omnibus recentior est illa Ioannis Maronis patriarchæ Antiocheni, qui intra sextum et septimum vigebat sæculum». (*Euoplia Fidei*, p. 113).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Douze Apôtres; 3° de s. Jacques; 4° de s. Jean apôtre; 5° de s. Marc évangéliste; 6° de s. Matthieu (Hermas); 7° de s. Denys (Aréopagite); 8° de s. Xyste, pape; 9° de l'Église Romaine [1]; 10° de s. Eusthate patr. d'Antioche; 11° de s. Jean Chrysostome; 12° de s. Cyrille d'Alexandrie [2]; 13° de s. Jean Maron; 14° Liturgie des Présanctifiés.

Le texte que nous éditons est celui du ms. 29. Nous y ajoutons les variantes utiles des codices 398 (=A), et 414 (B), et incidemment les lectures d'Assemani, cod. 297 (C) et celles du cod. 295 (D).

Le copiste paraît avoir transcrit servilement son prototype. C'était un homme simple, mais soigneux, et il y a beaucoup d'exagération dans l'appréciation d'Assemani [3]. Il a pu sauter, çà et là, un mot ou une courte phrase, mais il semble incapable d'avoir spontanément modifié le texte qu'il avait sous les yeux. Il s'écarte parfois, il est vrai, des usages reçus. Les mots sont coupés arbitrairement; le point final qui devrait être placé à la fin d'une ligne est souvent rejeté au début de la ligne suivante; il n'a point de règle fixe dans l'emploi des points diacritiques et des signes de ponctuation. Ces désagréables négligences grammaticales ne nuisent pas à l'intelligence du texte.

Comme dans tous les livres liturgiques, un certain nombre de prières bien connues ne sont indiquées que par les premiers mots, et les doxologies finales sont souvent plus ou moins abrégées. Nous n'avons pas relevé ces variantes sans intérêt.

La partie de l'office qui est récitée par le diacre n'est pareillement notée que par les mots du début. Le texte complet se trouve dans un livret spécial, connu sous le nom de *Liber ministri* [4].

Les différences entre l'édition romaine et le ms. sont de deux sortes : omissions et changements. Les omissions sont considérables. Nous les indiquons en

[1] Adaptation de la Messe latine, imaginée par les Maronites.

[2] En réalité Cyrille de Jérusalem. Le Missel de 1592 dit simplement Cyrille, sans désignation du siège.

[3] Rudem eum fuisse et imperitum tam in lingua Syriaca, quam in Arabica, colligitur ex infinitis propemodum mendis quæ ubique occurrunt (*Cat. Bibl. Vat.*, II, p. 232).

[4] Il y en a de nombreux mss. et plusieurs éditions : *Liber ministri missæ juxta ritum ecclesiæ nationis Maronitarum;* Rome, 1596; réédité en 1715. *Diaconale Syriacum*, Rome, 1736. Les éditions postérieures sont notablement remaniées. On trouvera la traduction du texte complet de ces parties abrégées dans celle de la *Liturgie de s. Jacques* de Renaudot.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plaçant entre crochets dans notre édition les passages omis. Les changements sont signalés dans les notes.

Il nous a semblé qu'une traduction latine convenait mieux à des textes liturgiques. Nous l'avons faite très littérale, et nous avons conservé, autant que possible, celle de Renaudot dans les passages empruntés aux liturgies traduites par lui.

Dans nos notes on trouvera quelques rapprochements entre les principaux passages de notre texte et les traductions de Renaudot. Notre intention était de rechercher minutieusement toutes les sources auxquelles le rédacteur avait puisé pour la compilation de sa Liturgie. Mais, pendant l'impression de la présente Notice, l'Institut Pontifical Oriental a fait paraître à Rome le premier fascicule d'un ouvrage qui doit donner le texte et la traduction de toutes les Liturgies syriaques connues [1]. Cette publication permettra d'établir, beaucoup mieux que nous pourrions le faire actuellement, les sources de notre texte et la vraie nature de sa rédaction.

Le lecteur qui aura pris connaissance de ces notes sera peut-être tenté de nous demander quel est l'auteur de la liturgie que nous éditons; car il ne peut douter que le titre soit apocryphe. A cette question nous ne pouvons répondre que par des conjectures. Les écrivains maronites n'ayant aucun argument à alléguer pour prouver l'existence de leur prétendu patriarche Jean Maron ont imaginé de mettre sous son nom quelques ouvrages dont il n'est pas l'auteur [2]. La Liturgie a dû être composée de ce point de vue. Comment oserait-on nier l'existence de ce patriarche quand on aurait sous les yeux une Anaphora rédigée par lui? L'origine libaniote paraît exclue du fait que le pape n'est pas nommé avec et avant le patriarche [3], qu'on ne trouve aucune allusion à la soi-disant perpétuelle orthodoxie des Maronites, et que la formule de l'épiclèse n'a pas été modifiée. Les plus anciens manuscrits connus ayant été copiés dans l'île de Chypre, il est probable que la Liturgie a été composée en ce pays, au début du XVI^e siècle. Son auteur ne peut guère être que le trop fameux Gabriel

[1] *Anaphorae Syriacae*, quotquot in codicibus adhuc repertae sunt. Vol. I, fasc. I, Romae, 1939. In-4°; pp. XLIX-96. Le fascicule contient l'Introduction, la Liturgie de Timothée d'Alexandrie et celle de Sévère d'Antioche.

[2] Voyez notre dissertation sur l'*Origine de la légende de s. Jean Maron* (*Mém. de l'Acad.*, t. XLIII).

[3] Sa mention est ajoutée dans le texte édité.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Barclai, évêque de Nicosie [1], à qui on attribuera facilement le premier rang parmi les faussaires maronites si on se rappelle qu'outre les nombreux récits imaginaires disséminés dans ses ouvrages, il fabriqua une vie fabuleuse de Jean Maron, et forma un recueil de *cinq cents lettres* adressées aux patriarches maronites par les papes depuis Innocent III jusqu'à Léon X [2]. Souhaitons que quelque nouvelle découverte, justifiant ou infirmant notre hypothèse, vienne résoudre la question.

[1] يحنا ابن الحلاحل. Mort en 1516. Voir la liste de ses ouvrages dressée par son naïf admirateur Etienne Douaïhi (Stephanus Edenensis). Elle est reproduite par Et. Ev. Assemani, *Cat. bibliot. palatinae Mediceae*, p. 387.

[2] Ce recueil (en arabe), qui existerait dans des bibliothèques maronites, n'a jamais été publié. Il est probablement formé de documents pontificaux tirés des Bullaires ou des Registres, traduits et interpolés par le collecteur, qui n'a eu qu'à changer le nom du destinataire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fol. 94 r° a.

ܐܝܟ ܐܝܬܝܗܘܐ[1] ܕܡܢ ܡܫܝܚ ܕܟܢܝܫܬܐ ܕܩܕܝܫܬܐ ܕܡܢ ܡܕܝܢ
ܕܒܝܡܐ ܕܩܕܝܫܬܐ ܕܚܝܐ ❊[2]

1 ܡܫܝܚ ܡܢܝܚ ❊ ܐܠܗܝܬܐ ܕܐܒܐ[3] : ܕܒܪܝܡ[4] ܩܕܝܫ ܕܩܕܝܫ ܕܐܠܗܐ . ܕܒܪ ܡܢ
ܡܢ ܕܐܝܬ ܠܗ ܠܝ ܡܫܝܚ ܕܡܫܬܡܫܢܐ ܠܐ ܕܚܝܢ ܐܝܟ ܕܒܪ ܕܫܪܐ ܚܝܐ[5]
ܕܩܝܡܐ ܡܢܝܚ . ܕܚܝ ܕܒܗ ܕܒܝܬ ܕܩܬܐ ܕܡܬܚܝܐ ܕܢܫܬܐ ܚܝܐ ܕܐܝܬ
ܕܫܪܝܪ ܡܫܝܚ ܕܡܫܬܐ[6] ܠܐ ܡܬܩܝܡܝܢ . ܕܐܝܟ ܕܒܗ ܕܩܕܝܫ ܕܐܝܬ ܠܗ
ܕܢܗܘ[ܡܫܝܚ ܐܠܗܐ ܚܝܐ ܕܡܫܝܚ[7] ❊]
ܕܩܕܝܫ ܕܩܕ ܡܪܝܡ ❊

fol. 94 r° b.

2 ܩܘܡܐ : ܡܢ[8] ܕܐܝܬ ܠܗ ܠܝ ܡܫܝܚ ܕܡܫܬܡܫܢܐ[9] ܕܫܪܐ ܕܐܠܗܘܬܐ . ܕܢܗܘ ܩܕܝܫ
ܕܐܝܬ[10] ܠܗ ܠܝ ܡܫܝܚ ܕܡܫܬܡܫܢ . ܕܢܗܘ ܩܕ ܡܫܝܚ [ܐܠܗܐ] ܕܡܫܝܚ [ܕܢ
ܡܫܝܚ ܕܒܝܡܐ ܕܐܝܬ[11] ❊] ܩܕܝܫ : ܐܡܝܢ ❊

3 ܩܘܡܐ : ܐܝܟ ܕܐܝ ܠܗ ܠܝ ܡܫܝܚ ܕܡܫܬܡܫܢ ܕܐܝ . ܐܝ ܕܢܗܘ[12] ܡܫܝܚ ܡܢ [ܐܝ] ܕܐܝ
ܡܫܝܚ ܡܫܝܚ ܕܐܝ ܕܒܝܡܐ ܕܐܝ ܕܐܝ ܕܐ . ܕ ܡܫܝܚ ܕܐܝ ܕܐ ܕܐ ܕ ܕ ܕ ܕ
ܕ ܕ ܕ ܕ ܕ ܕ ܕ ܕ ܕ ܕ ܕ ܕ ܕ ܕ ܕ ܕ ܕ ܕ ܕ ܕ ܕ ❊ ❊ ❊

ܚܝܐ ܕܥܡܡܗܘܢ ܥܒܕܘܗܝ. ܠܡܢ [ܕܝ] ܡܫܝܚܐ. [ܘ]ܡܫܬܡܥܝܢ ܡܢܗ ܠܗ[1] ܡܫܝܚܐ. *f° 94 v° a.

ܕܢܢ ܡܫܝܚܐ[2] [ܥܒܕܐ][3] ؛ ܚܕܟ: ܐܡܝܢ ؛

ܡܫܝܚܢܟ : ܒܫܘܡ ܡܫܝܚܐ ؛

ܡܪܝܟ: ܫܡܝܐ ܕܝ ܐܝܬܝܐ ؛ ܚܕܟ: ܕܢܢ ܩܝܡܐ[4] ؛

ܡܪܝܟ: ܠܐ ܡܝܬܝܢ ؛ ܚܕܟ: ܐܠܗܝܢ ؛[5]

4 ܡܪܝܟ ܡܫܝܚܝܢ[6]: ܡܠܟ ܐܝܬ ܡܢܐ ܠܐ ܫܠܐ ܕܡܫܬܡܥ ܡܢܟ ܒܥܘܬܐ. ܐܝܬ ܒܩܫܬܐ
ܕܡܢܐ ܒܡܝܡܪ ܡܠܬܐ. [ܡܫܬܐ ܠܐ ܡܫܬܝܐ. ܢܬܐ ܠܐܡܝܢܐ. ܡܫܬܐ ܠܐ ܡܫܬܡܥ.]
ܐܝܬܝܐ ܠܐ ܡܫܬܡܥ ܐܡܝܢ ܕܡܢ ܫܡܝܐ ܕܡܢ ܫܡܝܐ ܡܫܬܐ ܡܢ ܡܫܝܚܐ. ܡܢ
ܐܡܝܢ. [ܫܡܝܐ] ܒܡܢ ܕܝ. ܡܢܢ ܐܠܗܐ. [ܢܒܝ ܡܫܝܚܐ ܒܡܢ.] ܒܫܡ
ܒܡܢ ܐܠܗܐ. ܒܡܢ ܡܫܝܚܐ. ܐܠܗܐ ܕܡܢ. ܐܠܗ ܠܐ ܡܫܬܐ ܒܡܢ. ܡܢ
ܕܡܢ ܡܢ ܡܢܢ ܡܢ ܡܢ ܠܐ ܡܢ. ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ؛ ܠܐ ܡܢ ؛ ܡܢ ܡܢ ؛ ܡܢ ܡܢ ؛ ܡܢ ؛ ܡܢ ؛

ܡܬܩܠ ܘܠܐ ܡܫܡܥܠ. [ܡܬܩܠܐ ܘܠܐ ܫܡܥܠ. ܗܘܐ[1] ܡܫܬܡܥ ܒܕܘܝܐ ܐܠܗܐ. ܡܫܬܠܐ ܠܡܫܬܐ
ܘܢܫܐ ܚܝܝܐ. ܟܝܢܐ ܗܘܝܬܐ ܘܡܬܩܠܐ. ܡܢܡܝ ܡܢܕܥܐ ܕܬܩܠ ܘܡܫܬܟܚܢܐ
ܠܐ ܡܫܬܡܥ. ܡܫܬܐ ܘܡܩܠܐ ܘܐܫܠܐ ܡܢܒܥܝ ܠܫܢܐ. ܟܕܐ ܕܒܕܘܝ ܡܫܡܥ
ܟܝܢܐ ܕܒܢܝܢ ܩܕܡܝ ܕܡܫܝܚܐ.] ܐܝܟ ܕܩܠ ܘܢܫܐ ܡܢܡܝ ܡܒܫܪ. ܡܬܩܠ
ܩܠ ܕܒܕܘܝ ܡܡܡܝ ܟܢܡܝ. ܡܬܩܠܐ ܩܠ *ܡܡܠܠ[2] ܡܢ ܫܡܝܐ ܡܢ ܡܬܩܠ *f° 95 r° b.
ܡܬܩ ܡܢ ܟܝܐ. ܘܢܫܐ ܡܢ ܕܢܐ. ܡܢܝ ܠܐ ܐܝܟ ܠܐ ܡܫܡܥܢܐ ܕܐܠܗܐ. ܘܐܡܢܝ.
ܐܝ ܫܡ ܡܢ ܡܫܬܠ ܡܬܩܠ ܡܫܡܥܢܐ ܡܫܡܥ ܠܐܠܗ ܕܐܡܢ ܡܡܡܝ ܠܟ ܐܝܟ
ܡܢ ÷ ܡܢ: ܡܢ. ܡܢ ÷

5 ܡܢ ܡܢ ܡܢ: ܡܢ. ܡܢ. ܡܢ ܐܝ ܡܢ ܡܢ ܘܢܫܐ ܡܢ ܕܢܐ[3] ܩܠ ܘܡܬܩ
ܠܐ ܐܝܟ ܡܢ ܡܢ ܡܢ. ܡܬܩ ܘܡܬܩ ܡܬܩܠ ܡܢ. ܡܢܡܝ ܘܡܬܩܠ
ܠܐ ܡܢ ܐܡܢ ܡܢ ܡܢ. ܡܢ ܡ ܡ ܡ[4] ܡ[5] ܡ[6] ܩܠ
ܘܡ[7] ܩܠ ܡܢ. ܐܝ ܡ ܡ ܡ ܡ ܡ ܡ ܡ ܡ[8] ]ܡ
ܡ ܡ ܡ ܡ ܡ ܡ ܡ ܡ

ܡܢ ܕܢܫܐ. ܟܕܐ ܟܡܝܢ ܐܝܟ ܟܬܒܐ ܕܥܒܪܝܐ ܕܢܫܐ ܕܡܫܬܡܥ ܕܐܝܟ
ܕܡܠܟܐ ܕܡܫܝܚܐ ܕܡܪܝ ܥܠܡ[1] ܐܡܝܢ. ܐܦܠܐ ܟܕ ܡܢ ܕܥܒܪܝܐ ܡܫܟ ܠܟܠܗ ܡܕܝܢܬܐ. ܐܦ
ܡܢ ܟܬܒ ܕܡܢܗܪܬܐ ܟܬܒ ܐܦܠ ܕܡܫܬܡܥ ܡܢܗ ܕܐܝܟ ܡܫܟ. ܐܦ ܠܐ ܢܟܬܘ ܟ
ܐܦ ܒܬ ܡܪܝܡ. ܐܝܟ ܐܦ ܟܕ ܡܢܗ ܡܫܟ ܕܐܝܟ ܕܡܢܗ ܕܡܫܬܡܥ ܕܝ ܠܐ ܥܒܕ
ܐܦ ܕܟܬܒ ܐܝܟ. ܟܕܐ ܕܡܢ ܡܢܗ ܕܡܫܬܡܥ ܕܡܫܬܡܥ ܕܐܝܟ ܕܡܫܝܚܐ ܡܫܝܚܐ.
ܐܝܟ.

6 ܡܬܬܝܐ: ܟܕ ܐܬܐ ܡܫܝܚܐ ܡܪܝܡ *ܡܢܬ ܐܦ. ܠܐ ܡܢ ܕܐܝܬ ܠܗ ܡܬܬܝܐ ܠܐ ܡܬܬܝܐ *f° 96 r° a.
ܕܡܪܝܡ ܕܐܦ ܐܦ. ܡܢ ܕܢܬܐ ܠܗ ܡܬܬܝܐ ܡܫܟ ܡܫܝܚܐ ܕܡܢ ܐܦ. ܡܢ ܡܫܝܚܐ
ܕܡܫܝܚܐ ܢܫܝܚܐ ܕܐܝܬܐ ܡܫܝܚܐ ܡܢ ܐܦ. ܐܠ ܡܢ ܡܢ ܡܢܗ ܡܪܝ ܐܝܟ
ܡܢܬ ܐܦ. ܡܪܝܡ ܡܢ ܢܫܝ ܒܢܐ ܡܪܝܡ ܐܦ ܡܢ ܡܢ ܐܬܐ ܡܢܬ ܐܦ. ܡܐ
ܡܢ ܡܢ ܐܬܐ ܡܢܬ ܐܦ. ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܐܦ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܐܦ. ܡܢ ܡܢ ܡܢ
ܡܢ ܡܢ ܐܦ ܡܢ ܡܢ ܡܢ

ܘܫܘܒܚܐ ܕܡܪܝܐ ܐܠܗܐ ܕܐܒܐ ܐܡܝܢܐ ܕܒܪ ܡܠܟܐ ܕܫܡܝܐ ܘܐܪܥܐ ܘܟܠ
ܟܝܢܐ ܕܒܗ ܩܝܡܝܢ ܕܐܝܟ ܕܗܘܝܬ ܘܗܘܐ ܘܗܘܐ[1] ܕܐܝܟ ܕܗܘܐ ܗܘܐ ܘܗܘܐ
ܗܘܐ ܕܐܝܟ ܕܗܘܐ ܗܘܐ ܘܗܘܐ ܗܘܐ ܕܐܝܟ ܕܗܘܐ ܗܘܐ ܘܗܘܐ ܗܘܐ ܕܐܝܟ ܕܗܘܐ
ܗܘܐ ܘܗܘܐ ܗܘܐ ܕܐܝܟ ܕܗܘܐ ܗܘܐ ܘܗܘܐ ܗܘܐ ܕܐܝܟ ܕܗܘܐ ܗܘܐ ܘܗܘܐ ܗܘܐ

ܕܥܒܕ ܒܝܬ ܟܢܝܫܬܐ ܕܡܪܝܡ ܐܝܟ ܕܡܫܬܡܥ ܠܗ ܟܠܗ ܥܡܐ ܘܐܡܪ ܠܗ ܡܪܝ ܥܠ ܡܕܡ ܕܥܒܕ ܠܟ ܗܢܐ ܕܢܬܠ ܠܟ ܫܘܠܛܢܐ ܕܥܠ ܟܠ ܐܪܥܐ ܘܠܡܢܐ ܕܢܬܠ ܠܗ ܠܡܢ ܕܨܒܐ ܠܗ ܗܘ ܠܗ ܠܡܪܝ ܕܐܝܬ ܠܗ ܫܘܠܛܢ ܥܠ ܟܠ ܐܪܥܐ ܘܠܡܢ

ܡܪܝܡܐ ܕܐܝܟ ܕܥܠܡܐ ܗܢܐ ܕܥܒܪ ܡܢ ܥܠܡܐ ܠܥܠܡܐ ܕܐܬܐ ܠܡܫܪܝܬܐ ܕܥܠܡ ܥܠܡܝܢ ܐܡܝܢ ܘܐܡܪ ܐܡܝܢ ܘܐܡܪ ܐܡܝܢ ܕܐܝܟ ܕܗܘܐ ܡܪܝ ܡܫܝܚܐ ܕܐܬܐ ܠܡܕܝܢܬܐ ܕܥܠ ܟܠ ܒܪܢܫܐ ܕܐܬܐ ܠܗ ܠܡܬܝܒ ܠܗ ܠܡܫܠܡ ܠܟܠ ܐܝܢܐ ܕܥܒܕ ܛܒܬܐ ܘܥܒܕ ܫܘܬܦܘܬܐ ܕܫܠܡܐ ܕܐܝܟ ܕܐܝܬ ܠܗ ܫܘܠܛܢܐ ܕܡܬܩܪܒ

*f° 99 r° a. ܢܫܡܥ. ܘܩܪܝܘ ܡܪܝܐܝܬܐ ܕܟܠܗܘܢ ܟܠܗܝܢ. ܘܐܡܪܘ ܠܗ ܡܪܝܐ. ܐܡܪ ܠܢ ܡܢܘ ܐܢܬ ܕܫܠܝܬ
ܠܗ ܡܪܝܐ. ܕܢܩܘܡ ܠܢ ܡܠܐܟܐ ܕܫܠܝܬ ܘܩܪܝܢ ܠܗ ܡܪܝܐ. ܐܡܪ ܠܗ ܡܫܝܚܐ
ܠܐܪܝܐ ܕܡܬܩܝܡ ܐܢܬܝ ܐܢܐ ܕܐܬܐ ܠܡܫܠܚ ܢܝܚ [ܘܠܐ ܢܚܝ ܢܝܚ]. ܡܢܗ ܡܢܝ ܟܠܗ. ܘܐܝܟ ܕܢܫܬܘ
ܟܠܗ ܟܠ. [ܘܠܐ ܐܝܟ ܕܢܫܬܘ ܟܠ. ܠܐ ܐܝܟ ܐܢܐ ܡܢ. ܠܐ ܟܠ ܕܢܫܬ ܐܢܫܐ ܟܠ.
ܠܐ ܟܠ ܕܢܫܬ ܗܢܘܢ ܐܝܟ ܟܠ. ܠܐ ܟܠ ܕܐܢ ܐܝܟ ܡܐܬܝ ܐܝ[1] ܥܡ ܡܠܟܘܬܐ ܕܐܢܐ
ܟܠ. ܘܠܐ ܟܠ ܕܐܢ ܐܝܟ ܡܐ ܕܐܢ ܐܝܟ ܕܢܫܬ ܐܢܫ ܟܠ. ܠܐ ܟܠ ܕܢܬܝ ܟܠ ܗܢܘ
ܐܝܟ ܟܠ. ܐܠܐ ܐܝܟ ܟܠ ܕܡܠܟܘܬܐ[2] ܗܢܐ. ܐܡܪ ܟܠ ܕܡܠܟܘܬܐ[3] ܗܢܐ. ܡܢ ܟܠ ܕ ܟܠ
ܕܢܫܬ ܟܠ ܕܡܠܟܘܬܐ ܗܢܐ. ܡܢ ܟܠ ܕ *ܟܠ ܕ ܢܫܬ. ܘܐܝܟ ܟܠ ܕܡܠܟܘܬܐ ܗܢܐ. *f° 99 r° b.
ܕܢܫܬ ܟܠ ܕܡܠܟܘܬܐ ܗܢܐ. ܡܢ ܟܠ ܕ ܟܠ ܕ ܢܫܬ. ܟܠ[4] ܟܠ ܕܢܫܬ[5] ܕܟܠ ܐܢܫܬܐ[6].
[ܢܫܬ ܟܠ ܕܢܫܬ ܐܝܟ ܗܢܐ.] ܠܐ ܐܢ ܡܢ ܟܠ ܕܢ ܐܝ ܟܠ ܕܟܠ ܕܢܫܬ
ܟܠ ܡܢ ܟܠ[7] ܡܢ ܟܠ ܕ ܢܫ ܟܠ[8] ܟ ܐܢ. ܡܢ: ܢܫ ܟܠ[9] ❖
ܡܢ: ܐ ܡ[10] ❖ ܡܢ: ܟ [ܡܢ ܟ][11] ❖
ܡܢ: ܗ ܐ[12] ❖ ܡ ܡ: ܡ[13] ܘ ܐ[14] ❖
13 ܡܢ ܡ ܡ: ܐ ܡ ܢ ܡ ܡ ܡ

*f° 99v° a ܡܪܝܡ ܕܐܡܝܢ ܡܪܝܡ ܕܐܡܝܢ ܕܥܠܝܟ: (1) * [ܡܪܝܡ ܡܪܝܡ ܡܪܝܡ.]
ܡܪܝܡ ܡܪܝܡ. ܡܪܝܡ ܡܪܝܡ. ܡܪܝܡ ܡܪܝܡ (2). ܡܪܝܡ (3) ܐܬܐ ܘܡܫܬܐ ܡܪܝܡ
ܐܬܐ ܕܢܗܘܐ. ܒܠܠܐ ܕܢܗܘܐ ܢܘܢ ܕܡܘܕܥܐ ܕܥܠ ܟܠ ܡܕܝܢܬܐ ܕܐܝ.
[ܡܪܝ ܡܪܝ ܡܪܝ ܐܝܬ ܕܢܗܘܢ ܒܝܕ ܟܠ ܡܕܝܢ ܒܗ. ܐܡܝܢ (4) ܕܢܗܘܢ ܫܠܡ ܡܪܝ
ܡܪܝ ܡܪܝ ܡܪܝ. ܐܡܝܢ ܐܝ ܡܢ ܕܐܬܐ ܕܢܗܘܢ ܕܢܗܘܢ. (5) ܐܡܝܢ ܡܪܝ.
ܢܘܢ ܕܢܗܘܢ ܒܠܠ ܫܡܗ ܕܡܪܝ ܥܠܝܟ. ܡܪܝ ܕܢܗܘܢ ܡܪܝ ܒܗ ܕܢ
ܕܝ ܕܐܬܐ ܡܪܝ. ܐܝ ܡܪܝ ܡܪܝ ܡܪܝ ܢܘܢ (6) ܡܪܝ ܡܪܝ ܥܠܝ (7) ܡ
*f° 99 v° b. ܡܪܝ ܡܪܝ. ܡܪܝ ܡܪܝ ܡܪܝ. ܡܪܝ *ܡܪܝ ܡܪܝ ܡܪܝ ܡܪܝ ܡܪܝ
ܡܪܝ. ܡܪܝ ܡܪܝ ܕܝ. ܡܪܝ ܡܪܝ. ܡܪܝ ܡܪܝ ܡܪܝ ܡܪܝ ܡܪܝ
ܡܪܝ.] ܡܪܝ ܕܝ ܡܪܝ (8) ܡܪܝ ܡܪܝ ܡܪܝ ܡܪܝ ✠ (9)
ܡܪܝ ܡܪܝ: ܡܪܝ ܡܪܝ ܕܝ ܡܪܝ [ܡܪܝ ܕܝ ܡܪܝ.] ܡܪܝ ܕܝ
ܡܪܝ. ܡܪܝ ܕܝ ܡܪܝ. ܡܪܝ ܕܝ ܡܪܝ. ܡܪܝ (10) ܕܝ ܡܪܝ. ܡ
ܡܪܝ ܕܝ ܡܪܝ. ܡܪܝ ܕܝ ܡܪܝ. ܡܪܝ ܕܝ ܡܪܝ. ܡ
ܡܪܝ. ܡܪܝ ܕܝ ܡܪܝ. ܡܪܝ ܕܝ ܡܪܝ. ܡ
ܡܪܝ. ܡܪܝ ܕܝ ܡܪܝ. ܡ (11) ܡ [ܡ ܡ ܡ.] ܡ (12) [ܡ
*f° 100 r° a. *ܡ ܡ] ܡ ܕ ܡ (13) [ܡ ✠] ܡ: ܡ (14) ✠
14 ܡ ܡ: ܡ ܡ. ܡ ܡ ܡ ܡ ܡ. ܡ ܡ ܡ ܡ ܡ
ܡ ܡ ܡ ܡ. ܡ ܡ ܡ. ܡ ܡ ܡ ܡ.

(1) Edit. : ܡ ܡ ܡ ܡ. ܡ ܡ ܡ ܡ
(2) Ed. et B add. : ܡ : ܡ.
(3) Ed. et B add. ܡ
(4) Ed. et B : ✠ ✠ ✠ ✠ ✠ ✠ ✠ ✠
(5) B om. sententiam ..... ✠ ✠
(6) A ✠
(7) B sequentia sic contrahit : ✠ ✠ ✠ ✠ ✠ ✠ ✠

ܘܐܝܟܢܐ[1] ܕܡܫܝܚܐ. ܡܫܚ ܠܗܘܢ ܡܢܝܢܐ [ܕܚܛܝܢ[2] ܘܐܠܗܝܢ] ܘܚܫܒܘ ܠܗܘܢ.
ܕܚܛܝܢ ܒܗ. ܘܒܥܠܠܗܘܢ ܚܛܝܬܐ. ܡܫܚ ܠܗܘܢ ܐܢܫܝܢܘܬܐ ܐܠܗܝܬܐ[3]. ܒܟܠ
ܐܢܫ ܕܦܓܥ ܒܗ. ܐܝܟܐ ܐܢܬ ܘܐܢܬ ܕܢܚܝܢ ܕܡܫܝܚܬܐ ܘܕܡܠܟܘܬܐ ؛ ܗܢܐ ܐܝܟ ܚܫܒ
ܘܡܢ ܡܢ ܐܠܗܘܬ[4] ܐܠܗܝܢ[5] *ܡܢ[6] ܒܚ ܐܢܫܝܢܘܬܐ[7]. ܡܦܫܩܢ[8] ܚܝܠ *f° 100 r° b.
ܡܫܝܚܐ. ܡܢܬ ܚܢ ܚܫܝܫܐ ܕܡܫܝܚܐ ܒܪܚܡ ܫܘܬܦܘܬܐ. ܒ ܢܚܝ ܚܢ
ܕܡܬܚܝܢ ܘܐܠܗܘܬ ܚܝܢ ܕܪܘܫܡܐ ܕܡܫܝܚܐ ؛ ܐܝܟ ܡܢ ܚܢ ܚܛܝܬܐ
ܕܡܬܩܪܒܝܢ ܘܐܝܟ ܡܢܬ ܐܠܗ. ܕܡܬܩܪܒ ܐܠܗܐ ܘܚܝܠ ܡܫܝܚܐ ܘܫܘܠܛܢ
ܒܪܩܝܢ. ܕܡܢ ܕܡܬܩܪܒܝܢ ܒܫܚܡ ܕܐܬܚܙܝܢ ؛ ܐܝܟ ܡܢ ܚܢ ܚܛܝܬܐ ܡܢܗ
ܒܚܐ ܡܫܝܚܐ ܕܐܠܗ[9] ܐܢܫܝܢܘܬܐ ܘܦܓܥ ܩܕܝܫܘܬܐ ܘܒܪܚܡ
ܕܪܘܫܡܐ ؛

ܗܠܟ ܡܠܬܐ: ܐܝܟ ܡܢ ܩܕܝܫܐ ܕܡܫܝܚܐ ܐܝܬ ܒܗ ܟܠܗ ܡܢ ܟܠ ܡܢܗ ܟܝ.
ܐܝܟܐ ܒܚ ܫܘܬܦ ܐܝܟܐ. ܐܝܟ ܒܫܘܡ ܡܠܟܐ ܘܚܝܠ ܡܫܝܚܐ *ܕܡܬܩܪܒ ܡܢܬܐ *f° 100 v° a.
ܕܡܫܝܚܐ[10] ܐܝܟ ܡܢ ܡܠܟܐ ܕܒܫܡܝܐ ܕܡܫܝܚ ܐܝܟ ܡܢ ܡܠܟ ܡܫܝܚ.
ܘܐܠܗܝܬ[11] ܡܫܚ ܗܢܐ ܕܐܢܫܝܢܘܬܐ ܕܐܢܫ ܡܫܝܚ[12]. ܘܒ ܪܚܡܘܗܝ ܘܚܝܠ ܕܒ ܚܝܠ[13]
ܘܐܬܝܠ. ܡܢ ܡܠܟ ܡܢ ܡܫܝܚܐ ܒ ܡܠܟ[14] ܘܐܝܟ ܡܢ ܡܫܝܚ ܡܠܟ. ܘܐܝܟ ܒ
ܕܡܫܝܚ ܡܫܝܚܐ ܡܢ [ܒ ܡܫܝܚ ܘܐܝܟ ܡܢ ܡܫܝܚ] ؛[15]

5 ܡܫܝܚܐ: [ܡܢ] ܐܝܬ ܡܫܝܚܐ ؛

ܡܫܝܚ ܡܫܝܚܐ: ܐܝܟ[16] ܡܢ ܡܫܝܚܐ ܒ ܡܫܝܚܐ ܘܫܘܬܦ ܡܫܝܚ. ܡܫܝܚ
ܘܐܝܟ ܡܢ[17] ܕܡܫܝܚ ܡܫܝܚ ܡܫܝܚ ܘܐܝܟ ܡܢ. ܡܢ ܡܫܝܚ. ܡܫ

(1) Ed., A, B, C : ܘܐܝܟ
(2) A : ܘܐܝܟ
(3) Ed. et B : ܐܠܗܝܬ
(4) Ed. et B : ܒ ܗܢܐ ܕܐܢܫ ܡܫܝܚ ܒ
(5) Ed. et B add. ܒ
(6) Ed. et B : ܡܢ
(7) Ed. et B add. ܒ
(8) Ed. ܡܦܫܩ
(9) Ed. et B : ܐܠܗ
(10) Ms. ܕܡܫܝܚ
(11) A, B : ܐܠܗ
(12) Ed. ܐܢܫ
(13) Ms. ܚܝ
(14) Ed. ܡ
(15) Ed. et B add : ؛ ܡ . ܡ
(16) Septem sunt commemorationes; earum ordinem mutavit editio, et etiam cod. B, hac ratione : 3, 4, 5, 6, 1, 2, 7.
(16) Ed. ܕ

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ܐܝܟ *ܕܡܫܬܡܥܝܢ ܘܗܢܐ ܡܬܟܪܝܢ ܠܟܠ. ܐܝܟܢܐ ܡܬܟܪܝܢ ܐܝܟ ܕܡܫܝܚܐ ܚܛܝܐ ܫܩܠ *f° 100 v° b.
ܘܢܚܝ ܡܬܟܠ ܡܢܝ ܟܝܢܐ ܀

16 ܐܠܗܝܢ ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ ܕܫܡܝܐ ܘܐܪܥܐ ܕܫܪܝܘܢ ܡܢܗܪܝܢ ܟܝܢܐ ܘܐܝܟ
ܐܝܟ ܕܫܠܝܢܐ (1) ܘܟܝܢ ܡܢܝ ܒܗ ܒܫܡܗ ܩܕܝܫܐ ܘܒܚܝܠܗ ܕܪܘܚܐ
ܩܕܝܫܐ ܩܕܡܝܐ. ܘܒܫܡܗ (2) ܡܩܕܫܢܐ (3) ܘܟܠܝܠܐ ܘܐܬܐ ܒܫܡܗ ܀

17 ܐܠܗܝܢ ܡܪܝܐ ܟܠܗܘܢ ܐܝܟ ܚܢܢ ܡܫܬܡܥܝܢ ܘܟܡܢ ܕܗܘ ܟܠ ܚܛܝܐ ܫܩܠ.
ܘܒܗܘ (4) ܟܠܗ (5) ܟܝܢ ܘܡܝ ܒܗ ܢܗܘܐ ܢܗܘܐ ܫܡܗ ܡܬܒܪܟ. ܘܗܢܐ ܡܕܡܐ ܫܩܠ
ܕܟܠܗܘܢ ܐܝܟ ܕܡܫܝܚܐ ܚܛܝܐ ܫܩܠ. ܡܬܩܝܡܝܢ ܒܚܫܝܢ ܒܗ ܗܘܝܢ. ܡܢ *f° 101 r° a.
ܡܢܝ (6) ܟܠ ܡܬܒܥܝ ܒܡܡܠܟܘܬܗ ܀

18 ܐܠܗܝܢ ܡܪܝܐ ܟܡܫܬܡܥܝܢ ܐܝܟ ܚܢܢ. ܐܝܟ ܕܫܩܠ ܡܬܟܠ. ܡܢ ܗܢܐ ܡܬܟܠ ܐܝܟ ܕܡܬܩܝܡ
ܘܡܬܩܝܡ ܐܝܟ ܡܬܩܝܡ ܒܫܡܝܐ ܥܠܝܐ. ܘܟܠ ܫܒܚ ܠܗ ܠܥܠܡ ܀

19 ܐܠܗܝܢ ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ ܕܐܝܬ ܠܗ ܡܠܟܘܬܐ ܕܟܝܢ ܕܡܬܚܫܒ ܒܗ. ܘܒܐ ܟܠ ܡܠܐܟܐ
ܕܫܡܝܐ. ܡܫܚ ܠܟܝܢ ܐܝܟ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠܗܘܢ (7) ܟܝܢ ܕܟܠ. ܐܝܟ ܐܢ ܕܡܫܬܡܥܝܢ
ܡܬܩܝܡܝܢ ܒܫܡܝܐ ܫܠܝܐ ܕܡܫܝܚܐ ܘܟܠ ܀

20 ܐܠܗܝܢ ܡܪܝܐ ܟܠܗܘܢ ܐܝܟ ܕܟܝܢ ܕܡܫܬܡܥ ܐܠܗܘܬ ܟܠܗ ܕܒܐ ܒܗ ܒܫܡܗ
ܩܫܝܐ ܘܡܬܩܝܡ. ܐܝܟ (8) ܕܐܬܐ ܡܢ ܫܡܝܐ ܠܡܫܝܚܗ. *f° 101 r° b.

21 ܐܠܗܝܢ ܡܪܝܐ ܟܠܗ ܚܝܐ ܕܡܬܚܝܐ ܕܟܠ ܐܝ. ܕܟܝܢ ܕܡܬܩܝܡ ܒܢܝܢ ܥܡ ܬܠܬܐ
ܕܟܝܢ ܡܢܝ ܒܗ ܒܫܡܗ. ܟܠ ܐܝܠ ܕܡܝ ܕܟܠ ܕܟܝܢ ܕܡܬܩܝܡ ܐܠܗܐ (9) ܀

22 ܐܠܗ ܐܠܗ: ܐܝܟ ܕܐܠܗܘܬܐ ܡܪܝܐ ܚܕܐ ܕܐܠܗܘܬ. ܐܝܟ ܕܐܠ
ܐܠܗܘܬ. ܐܢ ܗܘܝܢ ܕܡܬܩܝܡܝܢ ܒܒܝܬ ܐܠܗܐ. ܡܢ ܡܢ ܐܠܗ. ܡܢ ܐܠܗ ܕܐܝܬ
ܠܗ ܕܡܬܩܝܡ ܐܝܟ ܕܐܝܬ ܠܗ ܡܠܟܘܬ ܕܡܬܩܝܡ ܡܢ ܡܠܟ. ܡܢ
ܐܬܪܐ ܕܐܝܬ. ܡܢ ܡܢ ܐܠܗ ܕܐܝܬ ܠܗ ܫܠܝܬ ܕܡܬܩܝܡ. ܡܢ ܡܠܟ ܕܐܝܬ. ܡܢ

(1) Ed. ܕܫܠܝܢ
(2) A ܒܫܡܗ
(3) Ed. et B ܡܩܕܫܢ
(4) Ed. ܒܗ
(5) Ms. ܟܠ
(6) Ed. ܡܢ
(7) Ed. et B : ܟܠ
(8) Ed. ܕ
(9) Ed. ܐܠܗ



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ܘܢܫܐ ܠܗܘܢ. ܠܐ ܡܬܐ ܡܫܬܩܠܐ. ܠܐ ܡܫܬܩܠܐ[1] ܡܫܬܩܠܐ. ܠܐ ܡܬܐ ܡܬܐ. *f° 101 v° a.
ܘܐܬܡܠܐ. ܠܐ ܡܬܐ ܡܬܐ[2] ܡܬܐ ܘܡܬܐ. ܘܡܬܐ ܕܐ ܡܬܐ ܡܬܐ[3] [ܒܢܐ
ܒܢܐ. ܡܬܐ ÷]

23 ܡܬܬܐ: ܡܬܐ ܡܬܐ ܠܐ ܡܬܐ.

[ܡܬܬܐ ܡܬܬܐ ܠܡܢ ܕܡܬܬܐ ܡܬܬܐ: ܐܝܟ ܡܢܐ ܡܬܬܐ ܐܠܐ
ܡܫܠܐ ܡܫܠܐ ܡܬܬܐ ܡܬܬܐ. ܘܐܝ ܢܒܝ ܐܠܐ ܡܢ ܠܐ ܢܒܝ ܐܠܐ. ܡܢܢ ܠܐ ܡܢ ܡܢ.
ܢܫܠܐ ܐܬܬܐ ܒܢܐ ܡܢ ܐܢ ܡܢ ܐܠܐ ܡܢ ܠܐ ܢܒܝ ÷
ܐܝܟ ܡܢܐ ܡܬܬܐ ܢܫܠܐ. ܢܒܝ ܡܬܬܐ ܡܢ ܡܢ ܡܬܬܐ ÷
ܘܡܬܬܐ ÷]

ܐܝܟ ܡܢܐ ܡܬܬܐ[4] ܡܬܬܐ ܡܬܬܐ ܡܬܬܐ ܡܬܬܐ ܡܢ. ܡܬܬܐ
ܬܚܬ ܡܬܬܐ[5] ܡܬܬܐ *ܡܬܬܐ. ܡܬܬܐ ܐܠܐ ܡܬܬܐ ܡܬܬܐ ܡܬܬܐ ܐܝܟ *f° 101 v° b.
ܘܐܝܟ[6] ܡܬܬܐ ܡܬܬܐ ܡܬܬܐ[7]. ܘܐܠ ܡܢ ܡܬܬ ܡܬܬ ܡܬܬ ܡܬ ܡܬ ܡܬ
ܘܡܬ ܘܡܬ. ܡܬ ܡܬ ܡܬ ܡܬ ܡܬ ܡܬ ÷

ܡܬܬ ܡܬ: ܐܝܟ [ܡܢ] ܡܬܬ ܡܬ ܡܬ. ܬܚܬ[8] ܡܬ. ܡܬ ܐܠܐ.
ܡܬ ܡܬ ܡܬ ܡܬ ܡܬ ܡܬ[9] ܡܬ. ܡܬ ܡܬ ܡܬ ܡܬ ܡܬ ܡܬ.
ܡܬ. ܡܬ ܡܬ ܡܬ ܡܬ. ܡܬ ܡܬ ܡܬ ܡܬ ÷ ܡܬ ÷ ÷ ÷

ܗܢܘܢ ܡܫܬܐ ܕܐܠܗܘܬܐ[1] ܡܫܝܚܐ. [ܐܝܟ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܢܗ ܡܕܝܢܬܐ ܕܒܝܬ
ܐܠܗ ܫܡܝܐ ܘܐܪܥܐ.[2]] ܕܝ ܢܗܘܢܢܐ ܒܬܠ ܡܛܝܠ ܠܗ ܡܕܡܕܡ ܚܛܝܐ. ܠܐ ܫܡܫܐ
ܚܛܝܢܢ ܕܡܕܝܢܬܐ ܕܫܡܝܐ ܘܐܪܥܐ ܒܝܢ ܡܝܡܪ. ܐܝܟ ܡܕܡܕܡܐ ܕܐܝܬ ܠܗ ܠܒܢܝ
ܐܝܟ ܐܝܢ. ܐܝܟ ܚܛܝܬܐ ܕܫܠܡܘܢ ܚܛܝܢܢ. ܐܦ ܥܠ ܡܐ ܕܥܠ ܟܠ
ܡܢܝܢܐ ܡܫܬܡܥܝܢ ܕܝ* ܚܛܝܢ ܡܫܬܡܥܝܢ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܢ ܚܛܝܐ ܕܥܠ ܡܕܡ * f° 102 r° b.
ܡܫܬܡܥ. [1]ܘܐܝ[3] ܚܛܝܢ ܐܝܟ ܡܕܡ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܢ ܚܛܝܐ ܕܥܠ ܡܕܡ. ܚܛܝܬܐ ܡܫܬܡܥ
ܚܛܝܢ[4] ܚܛܝܬܐ ܕܒܝܬ ܚܛܝܐ ܚܛܝܬܐ ܕܡܫܝܚܐ. ܡܫܝܚܐ ܡܫܬܡܥ
ܘܡܕܡ ܕܥܠ ܡܕܡ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܢ ܚܛܝܐ. ܡܫܝܚ ܘܡܢܗ ܡܫܚܝܢ ܡܕܝܢܬܐ ܕܐܝܬ
ܚܛܝܐ ✠

ܡܠܟܐ ܡܠܟ: ܦܚܬ ܡܢܐ ܕܚܛܝܢܢ ܘܫܒܩ [ܚܛܝܬܐ] ܡܢܩܝܢ ܘܚܛܝ ܘܡܢ
ܡܕܡ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܢ ܡܕܡ ܚܛܝ ܚܛܝܢܢ ܘܐܝܟ. ܐܝܟ ܚܛܝ ܚܛܝ ܘܡܫܚܝܢ
ܡܫܝܚܐ ܘܚܛܝ ܐܝܟ ܡܫܝܚܐ ܐܝܟ. ܐܝܟ ܐܝܢ ܚܛܝ ܘܡܢ. [1]ܚܛܝ[5]
ܘܫܒܩ.[6] [ܚܛܝܬܐ ܐܝܟ.] ܚܛܝܢ ܕܡܫܝܚ ܚܛܝܢ. *ܦܚܬ ܕܝ ܡܫܝܚ ܚܛܝ ܡܢ * f° 102 v° a.
ܠܐ ܦܚܝ ܡܢ ܚܛܝ ܠܐ ܦܚ. [ܡܢܗ ܠܐ ܡܢ. ܡܢ ܠܐ ܚܛܝ.] [1]ܐܦ ܕܝ
ܡܫܝܚ ܡܢ ܠܐ[6] ܡܢ ܡܢ. ܐܝ ܐܝܟ ܐܦ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܐܦ ܕܝ
ܡܫܝܚ[7] ✠ ܡܠܟ: ܐܝܢ ܡܢ[8] ✠

ܡܠܟ: ܠܐ ܐܝܟ ܕܝ ܡܢ ܡܢ ܡܢ. ܠܐ ܐܦ ܕܝ ܐܝ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ 25
ܡܢ ܠܐ ܐܝ. ܐܝ ܦܚ ܕܝ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ. ܡܢ[9]
ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ [1]ܠܐ ܡܢ[10] ܡܢ ܡܢ. ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ
ܡܢ. ܡܢ ܠܐ ܡܢ. ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ.
ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܠܐ ܡܢ ܦܚ *ܡܢ. ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ. * f° 102 v° b

(1) Ms. : ܐܠܗܘܬ
(2) B, C : ܐܪܥ
(3) Ed., B : ܘܐܝ
(4) Ed., B : ܚܛܝܬܐ
(5) Ed. ܡܢ
(6) Ed. ܡܢ ܠܐ ܡܢ
(7) C omit.
(8) Textus integer : ܐܝܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡ

ܡܢ ܕܝ ܟܠܗܘܢܐ ܐܢܘܢ ܡܪܝܡܐ ܐܝܟܡܐ ܡܫܬܚܒܪܢܐ ܘܢܫܡܫ ܒܗ ܡܒܫܪܐ.

[ܐܡܝܢ]

ܟܬܒܝܢ: (1) ܐܝܟ (2) ܘܐܝ. (3)

[ܟܬܒ ܦܪܝܫ ܡܪܝ ܡܪܝܐ.

ܟܬܒܝܢ: ܠܐ ܡܠܐ.

26 ܟܬܒ ܡܪܝ ܡܪܝ: ܡܬܩܝܡܝܢ ܒܗ. ܐܝ ܕܐܝܟ ܕܢܬܩܝܡܘܢ ܒܟ. ܡܠܟܐ ܕ (4)
ܫܡܝܐ ܘܐܪܥܐ ܕܐܦ ܕܐܝܟ ܠܐ ܢܗܘܐ ܠܟ (5) ܕܐܝܬܝܐ. ܡܢܗܝ ܕܫܠܝܬ ܘܡܬܩܝܡ
ܡܠܐ.]

ܡܠܟܐ ܡܠܟ: ܐܝ ܡܢ ܕܢܬܩܝܡ ܡܢܝ ܡܢܝ ܕܝ ܡܕܝܢܬܐ ܘܢܬ. ܘܒܟ ܕܢܬܩܝܡ
ܡܠܐ ܕܡܫܝܚܐ. ܐܝܟ ܕܐܢܘܢ ܕܢܬ. ܡܫܟܢ ܒܟ ܕܢܬܩܝܡ ܡܬܩܝܡ ܕܢܬ.(6)
ܡܢܝ ܒܗ ܕܢܬ. ܘܐܝܟ ܕܐܝ ܕܠܐ ܡܬܩܝ ܡܬܩܝ ܕܢܬ ܕܐ ܕܒ [ܡܬܩܝ
ܡܫܝܚܐ ܕܡܠܟ ܕܫܡܝܐ] *ܘܐܝܟ ܕܒ ܡܢ ܐܝ ܕܐ (7) ܕܢܬ. ܡܠܟܘܬ ܡܫܝܚܐ ܕܐ (8) * f° 103 r° a.
ܕܡܫܝܚ. ܕ ܕܢ ܡܢ ܕܐ ܡܫܝܚ ܡܬܩܝ ܠܐ ܡܫܬܩܝ ܡܢ ܕܡܢ ܕܐ
ܕܐ ܐܝ. ܐܝ ܡܢ. ܘܠܐ ܡܢ ܐܝ ܕܡ ܕܡܢ ܘܡܢ ܕ ܟܬ: ܡܢ [ܡܢ
27 ܟܬܒ ܡܪܝ ܡܪܝ: ܡܢ ܕܐ ܕܡ ܕܡ ܕܡ ܕܐ ܕܡ ܕܡ ܕ ܕ ܕ

ܘܠܐ ܡܬܠܐ[1] ܒܗ ܚܛܝܐܝܬܐ. ܐܠܐ ܗܘ ܒܗ ܚܛܗ ܕܚܛܗ ܫܪܐ. ܘܥܒܕ ܠܗ ܕܢܚܝܐ ܕܚܛܗ.[2]
ܘܥܒܕ ܚܛܗ. ܘܐܦ ܠܐ ܚܛܗ ܐܢܘܢ. ܡܛܠ ܕܢܫܬܘܕܥ ܒܗ ܡܠܟܘܬܐ ܫܠܐ ܘܠܡܫܬܘܫܬܐ ܕܚܕܐ
ܚܕܝܐ ❊[3] ܚܕܟ: ܐܡܝܢ ❊

28 ܚܘܢܟ: ܡܪܝܐ ❊ ܚܕܟ: ܡܪܝ ❊ ܚܢܢܝܢܟ)[4] ܐܝܟܢܐ [ܕܢܫܬܘܕܥ.[5]
ܚܘܢܟ ܡܪܝܐ ܚܢܢ: ܚܢ ܡܢ ܚܛܝܐ ܐܢܐ ܡܫܬܘܕܥ ܠܡܫܝܚܐ ܐܝܟ ܕܢܫܬܘܕܥ
ܐܝܟܢܐ ܕܢܫܬܘܕܥ ܒܥܠܡ. ܠܐ ܡܛܠ ܕܠܐ ܢܫܬܘܕܥ ܡܢܝ ܠܡܫܝܚܐ ܒܟܠ ܫܢܝ ܕܠܥܠܡ. ܐܠܐ
ܐܦ ܟܕ ܢܫܬܘܕܥ❊]
ܡܠܟܐ ܡܠܟ: ܡܢ ܠܐ ܡܫܬܘܕܥ ܡܫܝܚܐ. ܡܢ ܠܐ ܐܡܪ ܠܡܫܝܚܐ. ܡܢ ܠܐ ܡܩܒܠ
ܡܫܝܚܐ. ܡܢ ܠܐ ܩܒܠ ܪܫܝܡܐ. ܡܢ ܠܐ ܬܡܢܐ ܠܡܫܝܚܐ ܕܚܕܐ[6] ܒܗ ܕܐܒܐ[7]
ܕܡܫܝܚܐ ܕܐܝܬܝܗ ܡܫܝܚܐ ܡܫܝܚܐ ܐܠܗ ܡܢ [ܐܠܗ]❊ *ܚܕܟ: ܐܡܝܢ❊[8] * f° 103 v° a.
ܚܘܢܟ: ܐܠܗ ܡܫܝܚܐ[9] ❊ ܚܢܢܝܢܟ: ܡܪܝ ❊[10] 29
ܚܘܢܟ: ܐܝ ܡܢ. ܡܫܝܚܐ[11] ܐܝܟ ܕܟܬܒ ܫܠܝܚܐ ܕܫܠܝܚܐ:[12] ܡܬܩܪܒ ܒܗ ܐܠܗ
ܠܒܢ ܕܢܫܬܘܕܥ ܠܡܫܝܚܐ ܡܬܩܪܒܝܢ ܚܢܢܝܢ. ܚܢ ܕܐܡܪ ܒܗ ܚܛܝܐ
ܕܢܚܝ ܒܗ. ܡܫܝܚܐ ܚܛܝܐ ܕܠܝܬ. ܡܬܩܪܒ ܡܬܩܪܒ ܒܗ ܡܢ ܐܠܗ ܠܐ ܐܬ
ܒ ܚܢܢ ܐܦ ܢܫܠ. ܐܠܐ ܗܝ ܒ[13] ܡ ܡܢܬ ܡܫܝܚܐ ܡܢܝ ܒ ܚܛܗ ܕܢܬܩܪ.
[ܐܝܟ] ܕܚܢܢ ܡܫܝܚܐ. ܡܬܩܪ ܒ ܡܫܝܚ [ܐܠܗ][14] ❊ ܚܕܟ: ܐܡܝܢ❊
ܚܘܢܟ: ܡܪܝ ܡܫܝܚ❊ ❊ ܚܕܟ: ܒ[15] ܢܘܢ❊
ܚܘܢܟ:[16] [ܫܠ ܐܝ ܕܐܝ ܐܠܗ ܐܠ ܡܠ ܒ ܐܠ ܡܬܩܪ ܐܠ ܡܬܩܪ. ܐܠ ܡܬܩ 20

(1) Ed., B : ܡܠܐ; C : ܡܠ
(2) Ed., B : ܚܛܗ
(3) Ed. ❊ ܐܡܝܢ
(4) Voces ( ) inclusas A etiam omittit; praebent Ed. et B. Brevius C : ❊ ܚܕ ܐܡܝܢ ܡܪܝ ܡܫܝܚ. ܐܝܟ
(5) ܐܝܟ ܕܢܫܬܘܕܥ ܠܡܫܝܚ ܡܢ ܐܠܗ ܡܬܩܪ ܡܫܝܚ ܡܫܝܚ ܐܠܗ ܡܢ ܐܠ ܡܬ ܡܫ ܡܬ ܡ. ܡܬ ܡ ܡ ܡ

ܡܕܡ ܕܢܬܩܢܢܘܢ ܡܠܐܟܐ ܕܐܠܗܘܬܟ ܚܢܢ. ܕܢܣܓܕܘܢ ܠܟܝܐ ܕܢܫܬܘܡܘܢ ܠܐܢܘܢ ܕܩܡܘܢ[1]
ܩܕܡܝܟ ܒܪܬܝܬܐ ܕܡܪܝܐ ܕܡܪܝܐ ܘܡܪܝ ܡܪܝܐ ] ܡܪܝ ܐܝܟ ܕܐܝܬ ܠܢ ܡܪܝ ܐܠܗܐ ܕܢܢܚ ܝܕܟ ܕܪܚܡܝ ܥܠ ܥܒܕܝܟ ܕܩܡܝܢ ܩܕܡ ܟܝܢ ܕܚܝܠ ܡܗܝܬܟ ܕܢܩܘܡ ܘܢܒܪܟ ܘܢܢܛܪ ܘܢܩܕܫ ܠܥܢܐ ܕܦܪܝܣ ܕܡܪܝܢ ܕܐܬܦܕܝܘ ܒܕܡܐ ܕܒܪܟ ܚܝܐ ܕܠܗ ܕܝܕܥ ܒܥܠܐ ܕܠܐ ܕܢܬܚܙܐ ܕܐܢܘܢ ܦܪܝܩܝܢ ܘܢܬܩܢ ܠܟ ܡܪܝ ܐܠܗ ܕܢܢܚ ܝܕܟ ܕܪܚܡܝ ܥܠ ܥܒܕܝܟ ] ܕܡܬܩܢܝܢ ܒܕܡ ܒܪܟ ܚܝܐ ܕܠܗ ܕܝܕܥ ܒܥܠ

vitae nostrae; et referemus tibi gloriam [et laudem,] et Unigenito Filio tuo et Spiritui tuo sancto, nunc [et semper, etc.]. — *Populus :* Amen.

3. *Sacerdos :* Deus bone [1] et misericors et sancte, qui per Filium tuum unigenitum, Dominum et redemptorem nostrum Iesum Christum, mensam sacram et spiritalem nobis disposuisti, placido vultu accipiens oblationes has immaculatas, da nobis donum Spiritus tui sancti, et nos dignos fac ut mundo corde et pura conscientia ad tua sancta sanctorum accedamus, condonans nobis pacem quam dedit discipulis suis sanctis Unigenitus Filius tuus, ut etiam nos dantes unus alteri pacem in osculo sancto referemus gloriam tibi et benignitati tuae omnipotenti, et Unigenito Filio tuo, et Spiritui tuo sancto. — *Populus :* Amen.

*Diaconus :* Date pacem.

*Sacerdos :* Caritas autem Dei. — *Populus :* Cum spiritu [tuo].

*Sacerdos :* Sursum sint . . . — *Populus :* Sunt . . .

4. *Sacerdos inclinatus :* Ad te Pater omnipotens [2], timende et laudande et faciens mirabilia, Pater misericordiae et Dominus omnium saeculorum, [abscondite et incrustabilis, excelse et incomprehensibilis, laudabilis et infinite,] Deus investigationi impervie, Pater et missor Domini nostri Iesus Christi Filii tui dilecti, Filii tui tibi aequalis, Unigeniti tibi similis, qui est hypostasis essentiae tuae, [natus praeclarus maiestatis tuae,] oriens lucis tuae, et splendor ignis tui, radius gloriae tuae et imago substantiae tuae, omnipotens virtute verbi tui, a te genitus aeternaliter sine initio, et est tecum mirabiliter sine fine, in quo et per quem creasti mundos per gratiam tuam, et tecum et sicut tu glorificatur diligenter a Superis; nos etiam, Domine, te laudamus et te adoramus, dum in eo te videmus et ab eo Spiritum tuum accipimus; per ipsum enim nobis manifestata est Trinitas adorabilis, et revelatum est mysterium quod absconditum fuerat a saeculis et generationibus omnibus; et ipse edocuit nos generatione sua quod tu sis pater eius vere, et tu docuisti nos

[1] La première moitié de cette prière vient de la même Liturgie, avec quelques légères modifications.

[2] Extrait textuel de la Liturgie de Jacques de Saroug; cf. Renaudot, II, p. 357.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

voce tua quod sit Filius tuus dilectus, et Spiritus tuus nos docuit revelatione sua quod sis ens unum absque divisione.

Gloria [1] tibi, Domine, e conscientia [2] quae illuminata est adoratione tua; laus tibi ab omni ore quod honoratum est verbo tuo; sanctificeris ab immundis qui purgati sunt hyssopo tuo propitiatorio. Glorificatione nostra non indiges, neque confessione nostra augeris;

*Et elevat vocem suam et dicit* [3] *:* Sunt enim tibi, Domine, glorificatores innumeri, [mundi [4] lucis infiniti,] Cherubim subiugati et Seraphim pavidi cum ordinibus et exercitibus angelorum; millia et cœtus innumeri, [atque myriades innumerabiles; Seraphim [5] expansi ignis devorantis, et Virtutes mirabiles spiritus vehementis, Legiones instructae flammarum, sustinentes currum Cherubim cuius conversiones infinitae sunt, exercitus caelestium qui diligenter sanctificant gloriam tuam; turmae igneorum qui se invicem excitant ut elevent voces suas in glorificationem tuam;] mille milium spiritalium stant coram te, et myrias myriadum igneorum ministrant maiestati tuae, et alta voce [6] recedente a contentionibus, disquisitionibus secretiore, investigationibus sublimiore, a disputationibus aversa, unus ad alterum canticum victoriae clamant et dicunt. Et etiam nos, Domine, debiles et peccatores, dono gratiae tuae mereamur dicere cum illis, tribus vicibus : Sanctus. — *Populus :* Sanctus, Sanctus.

5. *Sacerdos inclinatus :* Sanctus, Sanctus, Sanctus es, Pater et Fili et Spiritus sancte. Voces Seraphim [7] tuam Trinitatem, Domine, sanctificant, et coetus Cherubim tuam absconsionem [8] benedicunt, et exercitus Angelorum essentiam tuam mirabilem glorificant. Gloria tibi qui genus nostrum gratia tua magnificas, et misces voces terrenas vocibus caelestium; tu per misera-

(1) Dans la Lit. de Jacques de Saroug la prière à haute voix commence ici.

(2) Au lieu de ܒܚܝܠܐ, Ren. a lu ܒܚܝܠ, et traduit «per Ecclesiam tuam quam illuminasti»; c'est la leçon du ms. Paris 71 et de plusieurs autres. Elle paraît préférable à celle de l'édition.

(3) Ce qui suit paraît être une combinaison des Liturgies de Jacques de Saroug et de s. Jean Chrysostome. Cf. Renaudot, II, p. 358 et 244.

(4) Pro ܚܝܠܐ Ren. a lu ܚܝܠܐ «juvenes».

(5) Pro ܣܪܦܐ Ren. a lu ܣܪܝܐ «series» longissima ignis devorantis (p. 358); «ordines» expansi ignis devorantis (p. 244). Sa leçon est préférable.

(6) Au pluriel dans les mss.

(7) Nouvel emprunt à la Lit. de Jacques de Saroug. Renaudot, II, p. 358; cf. p. 244.

(8) Renaudot, plus explicitement : «absconditam naturam tuam».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tiones tuas magnas misisti nobis redemptorem Filium tuum dilectum qui ex te ortus est per Virginem, sicut radius e luce in oculo mundo, et sumpsit formam servi e sinu sancto, cum vere sit forma maiestatis tuae; homo factus est sicut ipse voluit; natus est ex utero carnali ut regeneraret nos ex utero spiritali; factus est nobis frater ut nos faceret tibi filios; extulit nos ex humili servitutis conditione et dedit nobis ut haeredum dignitatem acquiramus; abstulit a nobis mercenariorum servitium et constituit nos in gradu filiorum dilectorum; depulit a nobis spiritum servitutis ut iam non detineamus timore captivorum, et dedit nobis spiritum adoptionis quo te, Pater, fiducialiter Patrem nostrum vocaremus.

*Et elevans vocem suam :* Gloria tibi, Pater vere, a filiis quos acquisivisti gratia tua; laus tibi largitor bonorum tuorum super haeredes qui indigni erant [Hevae insipienti et Adamo in . . .; genuit enim nos generatione nostra prima. . . regeneratione ex aqua et Spiritu.] (1) Transierunt antiqua et omnia renovata sunt. Transiit etiam praxis sacrificiorum Levitarum quae in effusione sanguinis quotidiana mysterium occisionis Unigeniti tui figurabant. Venit enim nobis corpus pro umbra, et realitas pro similitudine. Ipse enim Filius tuus in persona sua fecit mundationem peccatorum nostrorum per sanguinem eius pretiosum qui effusus est pro nobis. Illud [sacrificium] reconciliavit te nobiscum quod ille coram te obtulit : ego etiam, vilis et debilis, qui vocatus sum in adoptionem filiorum tuae miserationis, cum non essem dignus vocari servus tuus [offero]; per hoc sacrificium pretiosum, remissionem peccatorum Ecclesiae tuae concede et omnibus filiis eius, nunc [et semper . . .].

6. *Inclinatus :* Non boves saginatos (2) coram te offero; neque sanguine agnorum aut vitulorum cornua altaris tui aspergo, neque [sanguinem] hircorum et caprarum pro peccatis populi tui sacrifico, neque cineris vitulae aspersione mundam congregationem tuam facio; sed te ipsum Filium honoratum coram Patre tuo offero et coram te, cum Spiritu tuo vivo et sancto, tu tibi per manus

(1) Les mots entre crochets sont les restes d'une ou deux phrases mutilées, que je ne saurais restituer. Après *Adamo,* il y avait un qualificatif péjoratif répondant à *insipienti.* Assemani (ms. C) a supprimé la difficulté en modifiant le texte : « Adam enim genuit nos generatione nostra prima, et tu genuisti nos generatione nostra secunda ex aqua et Spiritu. »

(2) Cf. Lit. de s. Jean Chrysostome. Renaudot, II, p. 244.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nostras offers et te tibi e manibus nostris accipis. Placuit tibi, Domine, ut sacrificeris, quia satis erat sacrificium tuum ad propitiationem populorum; decet te rursum ut accipias, quia aequalis est honor tuus cum Patre tuo. Voluntas tua inclinavit te ut offerreris, et amor tuus adduxit te ut accipereris.

*Et elevans vocem suam :* Velis itaque, Domine, misericordiis tuis plurimis accipere oblationem hanc e manibus meae debilitatis; non quia purus est illam offerens, sed quia tu ipse, hostia mundis pretiosior, mori pro nobis voluisti, libera nos a morte altera, per misericordias tuas in commemoratione mortis tuae pretiosae; dele peccata populi tui; condona delicta Ecclesiae tuae; placetur divinitas tua moribus nostris et delectetur maiestas tua operibus nostris; et simus tibi populus benedictus et Ecclesia redempta quæ aemulatur opera bona, per gratiam tuam et benevolentiam Patris tui benedicti Spiritusque tui vivi et sancti.

7. *Et inclinatus :* Adoramus miseratorem adorabilem [1]; advocatus paenitentium, iustificator peccatorum, congregator perditorum, inventor errantium, socius timentium, frater peregrinorum, roborator debilium, consolator persecutorum, lumen gentium, spes mortalium es tu; arces rebelles, in quibus holocausta Gentium turba offerebat rebelli qui eam [2] subegit, passione crucis tuae expugnavisti, et liberasti captivitatem vinctam a diuturno tempore; evertisti aras deorum istorum qui aberratione sacrificiorum eorum animas adoratorum suorum polluebant; factus es agnus, cum sis pastor verus, ut tolleres peccatum mundi morte tua; venisti ad immolationem ut aboleres sacrificia Gentium quae filios suos et filias suas daemonibus sacrificabant. Fregisti corpus tuum ut sit cibus; cum scintilla sis, accendisti ignem ut sanctificares ora corporalia quorum labia sanguine inquinata erant; miscuisti calicem sanguine tuo pretioso ut aboleres aspersiones et libationes paganorum quas in arcibus suis daemonibus rebellibus effundebant; intravisti castra inimici, equitans in ligno crucis : viderunt te ordines eius et tremuerunt, legiones eius et dispersae sunt, castra eius et commota sunt, exercitus eius et timuerunt, turmae eius et turbatae sunt; praevaluisti in infirmitate tua

[1] Passage analogue dans la Lit. du patriarche Jean le Scribe. Renaudot, II, p. 479.

[2] Passage peu correct au point de vue grammatical; le texte est probablement altéré; notre traduction est conjecturale.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

adversus potentem principem huius mundi tenebrosi, et evertisti eius altaria florentia, vastasti domum habitationis eius, cessare fecisti festivitatem congregationis eius; dispersisti turmas adoratorum eius; abolevisti ministros eius et impugnationes eius sedatae sunt; iratus es in eius amatores, eum ignominiosum fecisti coram amicis eius, ab eo aufugerunt sacrificuli eius, et instituit pastor servos suos in sanctuario; immolatione tua vocasti Gentes in adorationem tuam; fuisti mediator sapiens inter duas partes discordantes et reconciliasti creaturam cum creatore suo; pacem constituisti inter figmentum et eius plasmatorem; reduxisti exules ad septum et protexisti captivitatem intra ovile tuum.

*Et elevans vocem suam :* Et propter has gratias tuas et beneficia tua, laudat te Ecclesia quae oppressa fuit et liberata est, captiva fuit et reversa est; exagitata, et quievit; misera, et glorificata est; dispersa, et congregata est; irritata, et pacificata est; et glorificat misericordiam tuam, et deprecatur maiestatem tuam pro omnibus natis et filiis eius qui sunt gens tua et oves gregis tui; ne sit eis hoc mysterium sanctum corporis et sanguinis tui, quod offertur pro eis, in iudicium, in ultionem et in condemnationem, quod non sint eo digni, sed in absolutionem culparum et condonationem peccatorum, deletionem delictorum, et in stationem ad dexteram tuam, cum fiducia et libertate quae decet filios dilectos, per gratiam tuam et beneplacitum Patris tui benedicti et Spiritus tui vivi et sancti.

8. *Et inclinatus :* Tu enim docuisti nos : Ita facite in memoriam meam quotiescumque congregabimini. Miscuisti enim virtutem tuam absconditam in pane et fregisti corpus tuum Apostolis tuis in mysterio; coniunxisti etiam sanguinem tuum in vino, ut sit testamentum novum; et nobis dedisti cibum spiritalem ut commisceatur corpus tuum vivificum corporibus nostris mortalibus, et misceatur sanguis tuus propitiatorius sanguini nostro carnali, ut simus filii Patris tui caelestis, et sis nobis frater, et fiamus haeredes regni tui; posuisti teipsum signum ut speculum in quod adspiciamus, et portum pacis ad quem requiescere curramus; et quemadmodum docuisti nos ecce facimus, et in semita quam stravisti nobis gradimur.

*Et elevans vocem suam, signat corpus, et ait :* Adoramus et confitemur dispensationem tuam, et facimus coram te, Deus, memoriam Domini nostri

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Iesu Christi Filii tui dilecti, qui illa nocte qua voluit tradi et ei placuit tormenta et clavos pati, et Ecclesiam suam sanguine suo liberare, et synagogas cruce sua solvere, et aedificare sanctuarium et evertere altaria; et eligere sacerdotes et reprobare sacrificulos, sumpsit panem in manus suas puras et sanctas, dotem sponsae et repudium dimissae [1], ✠ et benedixit, ✠ et sanctificavit, ✠ et fregit deditque discipulis suis sanctis, et dixit eis : Hoc est corpus meum, quod pro vita mundi frangitur et traditur, ut illud manducantes non moriantur et illud sumentes non corrumpantur; sumite, manducate ex eo viaticum in vitam aeternam. — *Populus :* (Amen).

9. *Sacerdos supra calicem ait :* Etiam post caenam calicem miscuit vino et aqua, ✠ benedixit, ✠ glorificavit ✠ et gratias egit deditque discipulis suis sanctis, et dixit eis : Hic calix sanguis meus est testamenti novi, quod prodest adoratoribus eius et contristat crucifixores, quod scriptum est sanguine et signatum est morte et sigillatum est cruce; sumite, bibite ex eo omnes viaticum in vitam aeternam. — *Populus :* Amen.]

10. *Sacerdos* : Haec facite in meam commemorationem; quotiescumque congregabimini in nomine meo et manducabitis panem hunc, et bibetis calicem hunc, mortem meam et resurrectionem meam commemorabitis donec veniam. — *Populus :* Mortem tuam, Domine [2]. . .

11. [*Sacerdos ponit incensum et dicit :* Benedictum sacrificium vivum et sanctum quo ipse seipsum obtulit genitori suo, ut ei offerat nos populum perfectum et sanctum qui preces puras et sanctas sacrificet coram eo secundum beneplacitum eius. Tibi enim et coram te cor meum et genua mea inclino, creator caeli et terrae, ut concedas petitiones meas secundum munus beneplaciti tui; non enim aurum aut argentum peto a te, neque animas

[1] Cette phrase incidente et peu élégante ne se trouve pas dans les autres liturgies. Le sens est allégorique. Dans le langage des Pères, l'Église est l'épouse du Christ; l'Eucharistie est sa dot et en même temps signe de l'abandon de la Synagogue.

[2] Texte complet : Mortem tuam, Domine, commemoramus, et resurrectionem tuam confitemur, et adventum tuum exspectamus, misericordiam et gratiam a te postulamus, et remissionem peccatorum petimus. Misericordiae tuae et gratia tua sint super nos omnes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

inimicorum meorum [1], sed, ingemiscens et loquens ex dolore cordis, propter peccata mea multa, hostiam hanc porrigo tibi, Domine misericors, quae oritur ex corde et interpretatur lingua et scribitur lacrimis palpebrarum interiorum. Non tibi est victima alia quam des mihi, nec mihi peccata quae gravant voluntatem; non remaneat apud me quod peccavi, neque permaneat apud te quod non absolveris, sed propitius esto mihi, et mitte mihi Spiritum tuum sanctum, et perfice et sanctifica sacrificium hoc coram te [2] positum, quod nunc offero; ut intrarem in sancta sanctorum, ubi mysteria Unigeniti Filii tui ministrantur. Aufer a nobis [3] vestes sordidas quibus induit nos Satanas per segnitiem cogitationum mearum, et indue me illis quae per gratiam tuam paratae sunt. Et nunc peto a te ut coram te et ante faciem tuam appaream sine peccato, et exaltabo nomen tuum adorabile et sanctum, nunc . . .

Memorentur in hac oblatione vivi et mortui pro quibus et propter quos offertur et sanctificatur, et in manus personae meae debilis et peccatricis quae illam offert oriantur misericordiae Trinitatis gloriosae; Domine noster et Deus noster tibi gloria. . .]

12. *Inclinatus :* Commemoramus igitur [4], Domine, hanc redemptionem salutarem et vivificatricem, et omnia quae propter nos passus es et sustinuisti : incarnationem nempe mirabilem, passionem salutiferam, crucem vivificantem, mortem vivificatricem, sepulturam sublimem et resurrectionem laetificantem, et adscensionem tuam caelestem et sessionem tuam a dextera maiestatis Patris, et adventum tuum secundum quo venturus es ad retribuendum unicuique secundum opera eius.

[*Et elevans vocem se signat et dicit :* Quando in gloria apparebis et super nubes caeli venies vivos et mortuos iudicaturus, quando probi gaudebunt et iniqui tristabuntur, iusti laetabuntur et impii plorabunt; quando sancti exultabunt et peccatores affligentur, et fideles exultabunt, apostatae autem confusione replebuntur; quando prophetae et apostoli in altum adscendent,

[1] Cf. *I Parall.*, I, 11. — Toute la rédaction des Liturgies contient un grand nombre d'expressions tirées ou imitées des livres bibliques, qu'il serait sans utilité de relever dans le détail.

[2] Mss. « coram nobis ».

[3] Sic mss.; lire au singulier : « Aufer a me », etc.

[4] Ce paragraphe est tiré, avec quelques modifications, de la Lit. de Jacques de Saroug. Cf. Renaudot, II, p. 359-360.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et idololatrae [1] in imum infernum descendent; et martyres ac confessores in thalamum intrabunt, et iudices iudicabuntur; quando ieiuni accedent et luxuriosi discedent; quando afflicti et defatigati requiescent, pigri autem et ignavi opprimentur; quando tritica in horrea congregabuntur et zizania in igni inextinguibili comburentur [2]], parce nobis, Domine, et expande misericordias tuas super nos omnes; [et ne intres in iudicium nobiscum; ne avertas faciem tuam a nobis; ne cum impiis computes nos; ne cum quinque stultis numeres nos [3]; ne cum illo qui sordidis indutus erat [4] e regno tuo repellas nos, neque cum illo qui accepit talentum unum [5] in tenebras exteriores eicias nos; ne cum hircis ad sinistram statuas nos, sed nos laetifica adspectu tuo divino; miserere nostri in tua gratia abundanti et introduc nos in thalamum tuum sublimem; misce nos gregi tuo spiritali et fac nos accumbere convivio tuo laetitia pleno, et perduc nos ad gaudium indeficiens;] laetifica nos omnes in tabernaculis Ecclesiae tuae Hierosolomitae [et aptos fac nos haereditati paternae;] et propter haec omnia, gratias agit tibi Ecclesia tua et te deprecatur grex tuus, et per te et tecum etiam Patrem tuum, dicens :

*Populus :* Miserere nostri [6]. . . — *Sacerdos :* Nos etiam [7]. . .

— *Populus :* Te laudamus [8]. . .

— *Sacerdos :* Praecipue [9]. . . — *Diaconus :* Quam terribilis [0]. . .

13. *Sacerdos inclinatus :* Etiam Domine Deus, rogamus te et supplicamus misericordiam tuam per exercitus Angelorum, per turmas Cherubim, per

(1) Ainsi d'après la restitution d'Assemani.

(2) Allusion à MATTH., XIII.

(3) Allusion à MATTH., XXV, 1-13.

(4) Allusion à MATTH., XXII.

(5) Allusion à MATTH., XXV, 24-30.

(6) Formule complète : Miserere nostri, Deus Pater omnipotens, miserere nostri.

(7) Texte complet : Nos etiam infirmi et peccatores servi tui, Domine, gratias agimus tibi et laudamus te, pro omnibus et propter omnia.

(8) Formule intégrale : Te laudamus, te benedicimus, te adoramus, te confitemur; propitius esto, Domine Deus, et miserere nobis et exaudi nos.

(9) Formule complète : Praecipue et primum sanctam, benedictam, semper virginem, beatam dominam Mariam deigenitricem commemoramus.

(10) Proclamation intégrale : Quam terribilis est haec hora, quam timendum tempus istud, dilecti mei, in quo Spiritus sanctus ex excelsis sublimibus caeli movetur, descendit, illabitur et requiescit super Eucharistiam hanc in sanctuario positam et eam sanctificat. In silentio et tremore estote, stantes et orantes. Orate : Pax nobis, et tranquillitas nobiscum omnibus; clamemus et ter dicamus : Kyrie eleison.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ordines Seraphim, per coetus Sanctorum, per spiritus Iustorum qui perfecti sunt in loco habitationis tuae, in tabernaculo principali maiestatis tuae.

*Et invocat Spiritum et dicit sub silentio :* [Kyrie eleïson, Kyrie eleïson, Kyrie eleïson.] Exaudi me, Domine. Exaudi me, Domine. Exaudi me, Domine. Et aperiantur portae caeli et revelentur portae lucis; et veniat et descendat Spiritus tuus sanctus ex excelsis, et requiescat super hanc hostiam [et super calicem, et sanctificet ea ut fiant corpus tuum et sanguis tuus sanctus. Et quemadmodum dedisti virtutem angelo qui attulit nuntium Virgini, impertire etiam mihi libertatem verae fidei, et dicam hostiae : Spiritus sanctus veniet et virtus Altissimi requiescet super te : quia quod miscetur sanctum corpus Dei vocabitur. Sane, deprecor te, Domine Deus, Spiritus tuus, et virtus tua, et verbum tuum requiescant super altare hoc et sanctificent hanc oblationem, descendat et requiescat in hunc panem et super hoc vinum, ut fiat panis corpus, et vinum sanguis, ut in plurima dividantur et plurimis dividamus praedam,] et fiat in eo absolutio culparum et condonatio peccatorum sumentibus illud.

*Et elevans vocem suam* [1] *:* Da ut eo iustificentur peccatores, [et eo absolvantur delinquentes, et eo placentur irati, et eo quiescant iracundi; et eo laetentur moesti, eo consolentur lugentes, eo sanentur infirmi, et eo respirant oppressi, et eo commemorentur Prophetae, et eo triumphant Apostoli, et eo regnent Martyres, et eo exultent Confessores, et eo adorant Poenitentes, et eo gaudent Angeli; glorificetur divinitas tua, et [exaltetur absconsio tua], et celebretur [sublimitas tua, et adoretur] Trinitas tua, Pater et Filius et Spiritus nunc... — *Diaconus :* Oremus [2]...

14. *Sacerdos inclinatus :* Amen atque amen. Offerimus coram te, Domine, hanc oblationem puram et sanctam, quae est memoriale tuae mortis, tuae passionis, tuae crucis, pro Ecclesia tua quam acquisivisti ab initio, quae est in universo mundo, sedet in spem tuam, petiit salutem tuam et expectat regnum tuum ut ingrediatur in thalamum tuum, et pro omnibus natis et filiis eius qui sunt, qui passione tua liberati sunt, morte tua vivificati sunt, ut participes sint tuae resurrectionis; et pro omnibus episcopis orthodoxis : sapientes et pru-

(1) Comp. le passage parallèle dans la Lit. de Jacques de Saroug; Renaudot, II, p. 361.

(2) Le diacre continue : Oremus et deprecemur Dominum et Deum nostrum, hoc momento magno timendo et sancto, pro...



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dentes fac eos, et dignos fac ut decet esse praecones regni tui quod in caelis est; praesertim caput nostrum Mar Petrum [1] patriarcham, et Mar N... episcopum; et pacifica Ecclesiam tuam sanctam; concede ei ut in innocentia et sanctitate dies suos agant, dum gregem ipsis commissum in iustitia et timore Dei pascunt.

Memento, Domine, sacerdotum et diaconorum, qui hic sunt et in omni loco, et omnium Ordinum Ecclesiae sanctae, qui solliciti sunt in suis gradibus et invigilant gregibus suis, ut accipiant suas retributiones.

Memento, Domine, totius foederis casti et sancti virginum et virginarum, qui custodiunt corpora sua et mentes suas mundant, ut vincant in certaminibus suis.

*Et elevans vocem suam :* Memento, Domine, in misericordiis tuis plurimis, omnium eorum qui a saeculo tibi placuerunt : Patrum nostrorum et patriarcharum, qui fuerunt doctores Ecclesiae tuae sanctae, et radiis gloriosis doctrinae suae converterunt Gentes e tenebris erroris ad lucem veram Evangelii sancti, et decertarunt pro veritate fidei orthodoxae; per preces eorum puras pacem concede ecclesiis tuis et coenobiis tuis; cessare fac pugnas et pertubationes a fine ad fines terrae, et nos fac dignos ut, cum eis et inter eos, offeramus tibi glorificationem et laudationem, nunc [et semper...].

15. *Diaconus :* Canon : Fratres et reges...

*Et sacerdos inclinatus :* Memento, Domine, Regum nostrorum christianorum et christophilorum, et eorum quibus concessisti ut regnant; robora eorum dexteram et brachia eorum firma; pacifica regnum eorum; perfice eos in fide vera et operibus bonis. Subice et submitte sub pedes eorum populos paganos qui cupiunt bella et sitiunt sanguinem.

16. Et memento, Domine, eorum qui constringuntur laqueis peccati voluntate sua et subiciuntur sponte sua variis passionibus, ut corpore tuo et sanguine tuo sancto expientur delicta eorum, condonentur culpae eorum, et

[1] Tous les patriarches maronites prennent le nom de Pierre, lors de leur élection. Dans le missel imprimé, avant la mention du patriarche, l'éditeur a inséré celle du «Pape de Rome».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sanentur labes eorum, et curentur vulnera eorum, ut in portu poenitentium recumbant.

17. Memento, Domine, omnium fratrum nostrorum spiritalium qui in culpis exierunt ex hoc mundo peccati, ut fiant eis corpus tuum et sanguis tuus quae sumpserunt pignus resurrectionis et ignis comburens reatus et pruna consumens surculos peccati; per misericordias tuas inveniant thesaurum salutis, et ad dexteram tuam cum sanctis tuis stent.

18. Memento, Domine, pauperum et peregrinorum, infirmorum et afflictorum, vexatorum et oppressorum, fidelium quorum noti sunt parvi et propinqui contempti sunt, ut in mundo novo clarescant.

19. Memento, Domine, eorum qui has oblationes ad altare tuum sanctum adduxerunt; concede eis petitiones eorum pulcras, et pro his terrenis da eis caelestia; fac eos et eorum defunctos fideles dignos esse haeredes regni caelorum.

20. Memento, Domine, omnium qui in periculo sunt, et omnium filiorum Ecclesiae sanctae, remotorum et proximorum, parvorum et magnorum : cum rectis et iustis misceantur.

21. Memento, Domine, omnium ovium gregis tui qui est ubique, qui passione tui ipsius redemptus e proventu corporis tui et sanguinis tui vescitur, et rivulo sanguinis tui, ex cruce tua, fultus, servetur.

22. *Et elevans vocem :* Et omnium memento, Domine, in benignitate tua, quos commemoravimus et quos non commemoravimus, secundum multitudinem misericordiarum tuarum parce eis et miserere eorum. Et accipe sacrificium hoc quod pro eis tibi offertur super altare tuum rationale et supracaeleste. Accipe supplicationes servorum tuorum; miserator esto et misericors pro peccatoribus et delinquentibus, pro captivis et vinctis, pro persecutis et exulibus, pro miseris et pauperibus, pro moestis et afflictis, pro orphanis et viduis, pro cuncto populo tuo et ovibus gregis tui, qui confitentur te et Patrem tuum et Spiritum tuum vivum et sanctum, nunc [et semper. . .]



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

23. *Diaconus :* Deigenitricem et Patres. . .

*Et Sacerdos commemorat quem vult, et inclinatus dicit :* Memento, Domine, mei servi tui debilis peccatoris, miseri et praevaricatoris, qui, sive sciens sive nesciens, voluntarie et involuntarie, peccavi et deliqui coram te, sicut homo instabilis; propitius esto et condona mihi in philanthropia tua.

Memento, Domine, servi tui peccatoris qui se foedavit [1], et absolve eius culpas, et multa peccata eius, in abundantia misericordiarum tuarum.

Memento, Domine, praecipue sanctae et semper virginis Deigenitricis Mariae, et omnium Prophetarum sanctorum et Apostolorum divinorum, et Martyrum victorum, et Confessorum illustrium, et omnium qui confessi sunt Trinitatem orthodoxam, ut tu, Domine, nos facias socios et cohaeredes sortis omnium eorum; et sub umbra eorum protege nos in die tremenda ultimi iudicii.

*Et elevans vocem suam :* Memento, Domine, omnium triumphantium et sanctorum, castorum et ieiunantium, rectorum et iustorum, fidelium verorum et operantium omnes virtutes, et per eorum orationes puras deprecationesque sanctas, respice nos oculo miserationis tuae, converte ad nos faciem tuam mansuetam et benignam, misce nos turmis eorum et adnumera nos eorum ordinibus, et sub pedes eorum congrega nos, et cum eis et inter eos constitue nos, ut confiteamur, et adoremus et glorificemus Trinitatem Patrem et Filium. . .

24. *Diaconus :* Defunctos.

*Sacerdos inclinatus :* Gloria tibi, fructus vitae, qui missus est a Patre domino spirituum et omnis carnis, [et descendit inhumandus in agro agricolae mortalis sine participatione seminis] [2]. Laus tibi, filio abscondito eius qui, misericordiis suis plurimis super genus humanum effusis, misit te in amore suo, et valuit venter debilis virginis te portare, ut per corpus quod ex ea sumpsisti, prunam sanctam, omnia labia mundares [3]. Exaltatio tibi : nam sancti prophetae laborarunt et se defatigarunt in mysteriis tuis, nec potuerunt labores

[1] Traduction conjecturale. Le verbe صلا signifie proprement « tracer une ligne » et de là « lacérer, entailler ». Il est employé par les scribes pour dire qu'ils ont « sali » le papier, et Assemani le traduit par « conspurcare ». Le contexte indique qu'il s'agit ici d'une épithète péjorative.

[2] Construction grammaticale peu correcte.

[3] Allusion à Isaïe, vi, 6-7.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

eorum assequi prunam vivificatricem sancti tui corporis; sed per donum quod effudisti super genus humanum, dignos efficisti mortales ut te videant in suis palmis. Et etiam nos nunc, Domine Deus misericors, supplicamus te per misericordias tuas perpetuas, seu per Filium tuum dilectum, dominum nostrum Iesum Christum, ut memor sis omnium fratrum nostrorum fidelium qui decesserunt ab hoc saeculo, presbyterorum, diaconorum, subdiaconorum, lectorum, monachorum, ascetarum, virginum et virginarum; et omnium fidelium qui exierunt ex hoc mundo in vera fide; et eorum qui pro eis obtulerunt hanc oblationem maiestati tuae.

*Et elevans vocem suam :* Accipe [1], Domine, in benignitate misericordiae tuae, spiritus et animas servorum tuorum qui ex hoc mundo tenebroso migraverunt ad te in fide vera; praesertim eorum pro quibus et propter quos hoc sacrificium rationale oblatum est; requiescere fac eos in tabernaculis lucis et in mansionibus gaudii in locis exsultationis, in Ierusalem caelesti, et concede nobis et eis, in benignitate tua, vitam quae non veterascit, bona quae non deficiunt, delicias quae non evanescunt et voluptates quae non praetereunt; et etiam nobis et eis et omnibus qui in spe tua recubuerunt tu, Deus philanthrope, propter dilectionem tuam, etiam nobis et eis : — *Populus :* Da requiem et [2]. . .

25. *Sacerdos :* Ne prives nos misericordiis tuis, Domine, neque deseras nos, ne laberemur et deveniamus in errorem ignorantiae; sed [3] concede nobis ut gradiamur in viis tuis et ambulemus in semitis tuis, et perficiamus voluntatem tuam. Absolve et dimitte omnia peccata et delicta nostri et eorum et totius gregis tui, abscondita et manifesta, voluntaria et involuntaria; et consummatione fideli et christiana quae tibi placet nos fac dignos; et stare ad dexteram tuam sine confusione nobis concede; et ad commixtionem cum iustis tuis et voluntatem tuam facientibus, perduc nos gratia tua, et placito Patris tui benedicti, et operatione Spiritus tui vivi et sancti, nunc. . .

*Diaconus :* Sicut erat [4]. :

[1] Ce paragraphe paraît emprunté à la Liturgie de s. Ignace. Cf. Renaudot, II, p. 222.

[2] Réponse complète : Da requiem, propitius esto et dimitte, Deus, insipientias nostras et illorum, sive voluntarias sive involuntarias, sive notas sive ignotas.

[3] Cf. Renaudot, II, p. 223.

[4] Le diacre poursuit : Sicut erat et permanet in generationes generationum et in generationes saeculorum futurorum in aeternum. Amen.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

[*Sacerdos frangit et signat secundum ordinem*[1].
*Diaconus :* Iterum atque iterum . . .

26. *Sacerdos inclinatus :* Offerentes ea (mysteria) absolve, etiam sumentibus ea munditiem procura, et docuisti nos[2] verbum vitae quod est simplex et sine invidia in natura iustitiae, et curans ut peccatores accedant ad eum[3].]
*Et elevans vocem :* Orna animas nostras veritate tua, Domine, et sanctifica nos sanctificationibus tuis, modestam fac manifestationem nostram, et glorifica absconsionem nostram, et tranquillitatem tuam sedere fac inter nos, et pax tua habitet in cordibus nostris et fides tua in mente nostra; et veritatem tuam proclamet lingua nostra; et crux tua sit custos noster et pignus verum sit pro Ecclesia tua, et tuum fermentum vitae misceatur in figmento tuo; et oratio tua sancta praedicetur linguis nostris, et confessio tua gloriosa pronuncietur labiis nostris cum, facientes citharas novas et modulantes canticos intemeratos, audeamus cum fiducia invocare te, Pater sancte, et orare dicereque : Pater noster, qui es in caelis. — *Populus :* Sanctificetur nomen tuum . . .

27. *Sacerdos inclinatus :* Gloria tibi, qui nos fecisti dignos ministrare mysterium Unigeniti tui et offerre coram te has oblationes pacificas munditie plenas et postulantes misericordiam et miserationem e thesauro tuo copioso. Respice eos amanter et benedic eis benedictionibus caelestibus; sanctifica eorum animas et spiritus, ut participes fiant mysteriorum tuorum sanctorum sine macula et sine peccato, per gratiam tuam et misericordiam tuam nunc. . .
*Et elevans vocem suam :* Etiam nos debiles servos tuos, Domine, qui accessimus ad altare sanctum, quod est fons charismatum divinorum, fac nos participes mysteriorum tuorum sanctorum, nosque commisce in coetu glorificantium te, et ne nos inducas in tentationem, sed libera nos a Malo et ab omni potestate eius et a quocumque qui facit eius voluntatem, eum imitatur et eum sequitur; quia tuum est regnum, et virtus, et glorificatio in saecula saeculorum. — *Populus :* (Amen.

(1) Ici se place un dialogue dans lequel le prêtre dit : Sint misericordiae Dei magni et Salvatoris nostri Iesu Christi, cum omnibus vobis, fratres, in saecula. — Cf. page 22, n. 3.
(2) Assemani corrige : « Doce nos etc. »
(3) Sententia parum limpida et dubii sensus.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

28. *Sacerdos :* Pax. — *Populus :* Et cum spiritu tuo. — *Diaconus :*) Inclinate capita vestra[1].

*Sacerdos, inclinatus :* Benedic[2], Domine, brachio tuo alto et virtute tua potenti, populo tuo fideli (eorum) qui inclinaverunt colla sua coram te. Ne sis immisericors Domine et ne prives nos beneficentia gratiae tuae; sed respice nos in misericordiis tuis.

*Et elevans vocem suam :* Et ex omnibus ordinibus communiter, et ex omnibus locis mirabiliter, et ex omnibus oribus laudabiliter, et ex omnibus vocibus gloriose, et ex omni halitu constanter, omni tempore adscendat glorificatio Trinitati gloriosae, Patri et Filio, nunc... — *Populus :* Amen.

29. *Sacerdos :* Sit gratia... — *Diaconus :* Unusquisque...

*Sacerdos :* Sane, Domine, firmiter...

*Dicit orationem gratiarum actionis :* Laudamus te[3], Deus valde misericors et gratias agimus tibi, et glorificamus maiestatem tuam, eo quod dignos nos fecisti mensae tuae sanctae, et communicandi mysteriis tuis vivificantibus. Et ideo obsecramus te, Domine Deus, ne condemnes nos in illa die tremenda, sed libera nos a damnatione et confusione, et adiunge nos consortio sanctorum tuorum, ut cum eis et inter eos referamus tibi gloriam et laudem... — *Populus :* Amen.

*Sacerdos :* Pax vobis omnibus. — *Populus :* Cum spiritu tuo.

30. *Sacerdos*[4] *:* Virtus magna Dei veniat et requiescat super munus[5] hoc et benedictum illud fiat, et super datores eius et super sumentes illud, et super

[1] Suite de la prière : Inclinate capita vestra coram Deo misericordi et coram altari propitiatorio, et coram corpore sanguineque Salvatoris nostri. Accipiamus benedictionem caelestem a Domino.

[2] Cf. Renaudot, II, p. 284.

[3] Prière tirée textuellement de la Liturgie de Philoxène de Maboug; cf. Renaudot, II, p. 306.

[4] Dans l'édition cette prière est remplacée par celle-ci : Christe, Rex gloriae, tibi committimus totam dispensationem vitae nostrae; unicuique nostrum quod ei prodest concede, senes sustine virtute tua magna; adolescentes cohonesta custodia sollicitudinis tuae, pueros crescere fac et erudi doctrina tua divina, et unumquemque signa cruce tua invincibili; Pater et Fili et Spiritus sancte tibi gloria in aeternum. (Tirée de la Lit. de Marouta; cf. Renaudot, II, p. 269).

[5] Répond ici au grec εὐλογία.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quemcumque qui participavit ei. Misericordiae Dei sint super nos omnes in utroque mundo, in aeternum. — *Populus :* Amen.

*Diaconus :* Benedicam Domino[1].

Explicit Anaphora Mar Iohannis patriarchae Maronitarum, qui cognominatur Mar Maro sanctus. Oratio eius nobiscum sit. Amen.

## NOTE ADDITIONNELLE.

Les réserves que nous avons formulées ci-dessus (p. 4, n. 3) au sujet de l'authenticité du texte imprimé de la liturgie dite de s. Pierre (III^e^) se trouvent confirmées par l'examen du ms. syriaque n° 71 de la Bibliothèque Nationale, qui contient le plus ancien texte connu de ladite liturgie. Nous donnons ici un fragment des diptyques, d'après le texte imprimé dans le Missel de 1592 (p. 223), et nous plaçons entre crochets les mots ajoutés par les éditeurs au texte du ms. 71 (f° 18 v°).

ܘܥܕܢܐ ܕܢܝܚܐ ܕܟܠܗܘܢ ܐܒܗܬܐ ܩܕܝܫܐ ܘܦܛܪܝܪܟܐ ܕܡܪܝܐ ܘܫܠܝܚܐ ܘܣܗܕܐ ܘܡܪܝܐ ܘܕܝܢ ܩܫܝܫܐ ܘܡܪܝ ܡܪܝ ܡܪܘ ܩܕܝܫܐ ܕܡܬܩܪܐ ܫܡܗ ܘܬܗܘܐ ܨܠܘܬܗ ܥܡܢ ܠܥܠܡ ܘܥܠܡܝܐ ܐܡܝܢ ܘܐܡܪ ܡܪܝ ܡܪܝ ܝܘܚܢܢ ܦܛܪܝܪܟܐ ܕܡܪܝܐ ܘܫܠܝܚܐ ܘܣܗܕ

sorum, et Sacerdotum et Pastorum [verorum], et Doctorum orthodoxorum, [et Constantini regis fidelis et victoris,] et omnium regum fidelium et victorum; et Quatuor Synodorum [venerandarum,] sanctarum et universalium, quae nobis definiverunt fidem orthodoxam; et beati Mar Maronis, [quem tenet Ecclesia sancta catholica Romae], et Mar Simeonis stylitae, [et Mar X...papae Romae], et Mar X... patriarchae [nostri], et Mar X..., metropolitae, qui subsistunt per Deum amen. Et omnium qui dixerunt nobis : Mementote nostri in precibus vestris, et orate pro nobis propter Dominum nostrum, hodie memoriam facimus ad hoc altare sanctum Salvatoris nostri, nunc...

Ce texte est d'une réelle valeur pour l'histoire maronite. Dégagé des additions ajoutées par les éditeurs, il permet plusieurs remarques importantes.

Il montre d'abord qu'à l'époque où le manuscrit fut écrit (1454), la légende du patriarcat de Jean Maron n'était pas encore introduite en Syrie; et ceci confirme, comme nous l'avons dit ailleurs, que cette légende ne fut accréditée qu'après la publication de la vie fabuleuse rédigée par l'évêque Barclai.

Les deux grands personnages de l'Église maronite sont Maron l'ascète (qui ne porte pas le prénom de Jean) et Siméon le stylite (Théodoret, *Histor. religiosa,* chap. XVI et XXVI). Le prénom de Jean fut accolé au nom de Maron par Barclai pour permettre l'identification avec un patriarche d'Antioche. Par une phrase embarrassée et peu correcte, les éditeurs ont cru devoir faire allusion à l'union des Maronites avec l'Église romaine, sans oser parler (comme le Missel de 1716) de la «perpétuelle orthodoxie». Mais le pape n'est pas nommé dans ce diptyque, et la première place appartient toujours au patriarche.

On voit ensuite clairement, qu'en dépit des protestations de leurs apologistes, les Maronites n'admettaient réellement que les quatre premiers conciles œcuméniques.

Dans le reste de l'édition le texte s'écarte peu de celui du ms. 71. J'ai noté qu'au lieu de ܕܢܦܩܘ ܡܢ ܗܕܐ «qui decesserunt ex hoc monasterio» (p. 224, l. 14), le manuscript porte ܡܢ ܗܕܐ ܦܓܪܐ «ex hoc pago» (f° 19, l. ult.). Dans les proclamations qui suivent l'invocation au Saint-Esprit, le manuscrit parle (f° 30, l. 10) de la commémoraison des Pères, ...des Confesseurs et ܕܟܘܢ ܟܠܗ ܐܒܗܬܢ ܕܡܪܝܐ ܘܐܦܣܩܘܦܐ ܕܪܘܡܐ ܘܡܛܪܦܘܠܝܛܐ «omnium patriarcharum nostrorum, et papae urbis Romae, et metropolitae, etc.». Or, l'édition


IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(p. 234, l. ult.) supprime ici la mention du pape, qui ne venait qu'en second lieu, et qui avait été arbitrairement reportée plus haut.

On comprend que de tels procédés aient excité l'indignation de l'honnête Renaudot qui résume ses opinions en cette courte sentence : « Maronitae in rebus suis exiguae sunt fidei. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

# NOTICE SUR DEUX MANUSCRITS

CONTENANT

# LES ŒUVRES DU MOINE ISAAC DE RABBAN ISHO

ET DU

# MÉTROPOLITAIN AḤOUDEMMEH,

PAR

M. J.-B. CHABOT.

## I

Le nom d'Isaac a été très répandu chez les chrétiens de Syrie, non pas, comme on pourrait le supposer, par réminiscence biblique, en souvenir du fils d'Abraham, mais par suite de la grande réputation obtenue chez eux par l'écrivain qu'ils appellent Isaac le Grand, ou Isaac d'Antioche du nom de la ville où il acquit sa notoriété [1]. Il n'est donc pas surprenant que plusieurs Isaac figurent parmi les écrivains syriaques dont les œuvres sont parvenues jusqu'à nous. L'application d'un même nom à des personnes différentes devait presque fatalement aboutir à des confusions. Dès la fin du VII^e siècle, l'historien Jacques d'Édesse [2], dans une lettre à Josué le stylite, moine du couvent de Litarba [3], signale à son correspondant qu'on doit distinguer trois Isaac [4] : 1° un disciple de saint Ephrem, Isaac d'Amid, qui visita Rome au temps de l'empereur Arcadius (395-408) ; 2° un Isaac prêtre monophysite de l'église

[1] Il paraît avoir été originaire d'Édesse.

[2] Mort en 708.

[3] Auj. El-Atrib, près d'Alep.

[4] Le passage a été signalé pour la première fois par P. MARTIN (*Grammatica syriaca*, p. 69) avec une faute de copie, reproduite par LAMY (*S. Ephremi Hymni*, IV, p. 363) et par BEDJAN (*Homiliae S. Isaaci*, p. IV). Rahmani (*Studia syriaca*, I, cap. V), qui donne à nouveau le texte comme inédit, a la bonne leçon : ܡܕܝܢܝܬܐ et non pas ܡܕܝܢܬܐ, mais il traduit fautivement *ex Medianitis* (de Médine) le mot qui signifie *ex civibus* (un des citoyens de la ville).



Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'Édesse, qui vivait du temps de l'empereur Zénon (474-491) ; il se fixa à Antioche et y composa la plupart de ses poésies; son poème sur la prise de Beth-Hur [1], qui aurait eu lieu trente-sept ans auparavant, permet de conclure qu'il vivait encore en 491 ; 3° un autre Isaac, aussi originaire d'Édesse, d'abord monophysite, devenu chalcédonien sous l'évêque Asclépius (522).

Au moment où Jacques d'Édesse formulait ces distinctions, le nestorien Isaac de Ninive écrivait des traités ascétiques qui devaient obtenir une grande notoriété et dont la vogue allait éclipser celle des ses homonymes [2]. Ceux-ci sont nombreux; je ne les énumérerai pas. Je me bornerai à noter que les ouvrages, primitivement composés en grec, qui sont passés en syriaque dans des traductions et sont attribués à Isaac de Scété ou à Isaac des Cellules, me paraissent l'œuvre d'un même moine du désert de Nitrie [3].

La publication, en ces dernières décades, des catalogues de bibliothèques jusqu'alors inexplorées nous invite à ajouter à la liste des Isaac le nom d'Isaac de Rabban Isho.

Ni Ébedjesus, ni W. Wright [4], ni R. Duval [5] n'ont parlé de cet écrivain. Parmi les auteurs récents d'Histoires de la littérature syriaque, A. Baumstark seul fait mention de lui [6]. Il a relevé son nom dans le Catalogue de la Bibliothèque du couvent de Notre-Dame des Semences publié par Addaï Scher [7]. Par suite de l'identité du nom et de l'analogie des matières, il est porté à accepter l'identification avec Isaac de Ninive. Il signale qu'on retrouve quelques-uns des mêmes documents dans une compilation théologique anonyme à l'archevêché de Diarbekir [8], et il ajoute en note qu'un autre ms. se trouve entre les mains du procurateur des Chaldéens le P. Samuel Giamil. Or, ce dernier

(1) Ville de Mésopotamie pillée par Varan, fils de Iezdegerde Ier (Cf. *Bibl. or.*, I, 225); le poème a été édité par Bickell (*Isaaci Ant. Opera*, I, p. 206) et par Bedjan (*op. cit.*, p. 587).

(2) Cf. J.-B. Chabot, *De S. Isaaci Niniv. vita et scriptis* (Lovanii, 1892).

(3) Cf. Sozom., *Hist. eccl.*, VI, xxxi : « Nam (Nitriae) circiter quinquaginta erant monasteria multo vicina... Hinc ad interiorem eremum pergentibus alter locus est distans circiter septuaginta stadiis, qui Cellia vocatur » (*ὄνομα Κελλία*).

(4) *Syriac Literatur* (Londres, 1894).

(5) *La Littérature syriaque* (3e éd., 1907).

(6) Dans son admirable *Geschichte der syrischen Literatur* (Bonn, 1922), p. 224, n. 4.

(7) *J. As.*, 1906. Un autre catalogue, un peu plus développé, a été donné depuis par J. Vosté dans la revue *Angelicum* (Rome, 1928).

(8) Cod. 23, connu par la *Notice* d'Addai Scher (*J. As.*, sept. 1907).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

codex est aujourd'hui en ma possession; un moyen efficace de restituer son individualité à un écrivain jusqu'ici confondu avec l'un ou l'autre de ses homonymes, m'a paru être d'en détailler le contenu et d'en publier un extrait. Tel est le but de cette brève Notice.

Le manuscrit, en fort papier de fabrication orientale, mesure 0 m. 34 sur 0 m. 23. Il est formé de six cahiers, portant comme signature les lettres ܐ-ܟ, les quatre premiers de 10 folios chacun, les deux derniers de 8 folios. La pagination, notée au verso de chaque feuillet, s'arrête au chiffre 104, les dernières pages étant restées en blanc. Chaque page comporte 25 lignes d'une bonne écriture chaldéenne, en partie vocalisée. Les titres sont écrits en rouge. D'après la clausule finale le manuscrit a été écrit à Alqoš, « la ville du prophète Nahum », par le diacre Isa fils de Cyriaque, du village d'Aqrour [1] (ܟܝܪܘܪܐ ܕܡܢ ܩܘܫ), qui mourut pendant son labeur; et il a été achevé le 16 février de l'an des Grecs 2109, 1898 de N.-S., par le prêtre Abraham de Beth Qašā [2].

Au folio 1 v° se trouve un résumé de l'Introduction et la table des dix chapitres du *Liber Capitum*, table que nous reproduisons à la suite de notre description du manuscrit.

L'ouvrage commence au fol. 2 v° par le titre général suivi d'une Introduction qualifiée « Exhortation (ܡܐܡܪܐ) de l'auteur ». Il se termine au fol. 22 r°. Il est suivi d'un autre écrit intitulé :

ܡܐܡܪܐ ܕܡܪܝ ܐܝܣܚܩ ܕܥܠ ܡܕܝ ܢܬܝܕܥ ܒܥܕܢܐ ܕܢܣܝܘܢ ܘܕܥܠ ܡܕܝ ܢܬܚܙܐ ܚܟܡܬܐ ܕܡܫܓܚܐ ܘܕܢܩܒܠ ܡܟܝܟܐ ܘܕܢܫܕܪ ܟܠ ܚܛܝܗܝܢ ܘܒܚܕ ܡܢ ܡܕܥܐ ܢܬܚܙܝܢ ܠܡܠܦܢܘܬܐ ܕܡܬܩܪܒܝܢ ܠܢ ܒܪܝܬ ܡܕܝ ܕܢܬܝܕܥ ܠܗ ܠܡܪܝ ܐܝܣܚܩ ܗܘ

esprit la vraie consolation et la confiance qui soutient intérieurement; et sur le motif de la longanimité de Dieu à l'égard des pécheurs. »

Ce petit poème, rédigé en vers de sept syllabes, comprend 42 strophes de 4 vers chacune. A titre de spécimen nous donnons ici les deux premières :

ܐܠܗܝ ܐܢܬ ܗܘ ܕܝ ܡܠܝܬ ܠܒܝ ܘܠܒܐ ܕܢܗܘܢ ܡܢ ܟܠ ܡܠܐ ܕܫܘܬ

Un traité un peu plus développé occupe les fol. 34 v° - 49 r°. — Il porte comme titre :

ܡܠܬܐ ܕܥܠ ܡܕܟܪܢܘܬܗ ܢܦܠ ܠܒܐ ܠܡܬܩܢܝܢܘܬ ܡܕܥܬܐ ܕܐܠܗܘܬܐ ܘܠܡܬܩܢܝܢܘܬ ܫܓܚܘܬܗ ܕܐܠܗܐ ܕܥܠ ܡܕܝܢܬܐ

L'intérêt de ces textes est surtout lexicographique. On y emploie certains mots dans un sens nouveau et des dérivés de formation singulière. On ne trouve rien concernant la personnalité de l'auteur qui était certainement nestorien. Son cognomen même peut prêter à discussion. J'ai vainement cherché une seconde mention du couvent de Rabban Isho. Je suis enclin à l'identifier avec le couvent de Beth Rabban aux environs de Nisibe. Rabban Isho signifie « Notre Seigneur Jésus ». Il semble naturel qu'on ait pu dire simplement : le couvent de Notre-Seigneur, comme on a dit Notre-Dame pour Notre Dame Marie. Mais ce n'est qu'une conjecture.

Nous faisons suivre le fragment édité d'une traduction latine qui permet, mieux qu'une langue moderne, de serrer de près le texte original. Cela nous paraissait surtout indispensable pour le traité d'Aḥoudemmeh que nous donnons dans la seconde partie de cette Notice, et, pour obtenir une plus grande fidélité, nous n'avons pas craint d'employer quelques mots de la basse latinité.

(1) ܡܐܡܪܐ ܕܡܫܝܚܐ ܕܥܠ ܡܫܝܚܐ ܕܪܒܢ ܝܫܘ 

٥ ܐܝܟܢܐ ܕܥܠܡ ܡܢ ܡܠܬܐ ܕܝ ܡܫܬܡܥܬܐ ܀

١ ܐܝܟܢܐ ܕܠܐ ܡܢ ܡܕܡ ܕܥܒܝܕ ܠܗ ܟܠܡܐ ܠܡܫܪܝ ܪܚܡܢܘܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠܗܘܢܐ ܟܡܐ ܠܟ ܀

٢ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠܗܝܢ ܡܠܝܢ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܕܡ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٣ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٤ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٥ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٦ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٧ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٨ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٩ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

١٠ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

١١ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

١٢ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

١٣ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

١٤ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

١٥ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

١٦ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

١٧ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

١٨ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

١٩ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٢٠ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٢١ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٢٢ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٢٣ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٢٤ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٢٥ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٢٦ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٢٧ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٢٨ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٢٩ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٣٠ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٣١ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٣٢ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٣٣ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٣٤ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٣٥ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٣٦ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٣٧ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٣٨ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٣٩ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٤٠ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٤١ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٤٢ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٤٣ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٤٤ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٤٥ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٤٦ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٤٧ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٤٨ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٤٩ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٥٠ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٥١ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٥٢ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٥٣ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٥٤ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٥٥ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٥٦ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٥٧ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٥٨ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٥٩ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٦٠ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٦١ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٦٢ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٦٣ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٦٤ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٦٥ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٦٦ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٦٧ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٦٨ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٦٩ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٧٠ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٧١ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٧٢ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٧٣ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٧٤ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٧٥ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٧٦ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٧٧ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٧٨ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܀

٧٩ ܐܝܟܢܐ ܕܟܠ ܡܕܡ ܕܒܪܝܬܐ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗܐ ܐܒܐ
ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܬܬܝܡ

ܬܪܝܡ: ܡܠܐ ܐܝܟ ܬܢܝܢ ܕܬܚܘܡܐ ܕܡܬܚܙܝ ܒܫܘܡ ܕܪܚܡܐ.
ܠܗܘܢ ܡܢ ܡܠܐ ܕܢܐ ܡܠܐ ܐܚܪܢܐ.

Capita illa quorum ex scrutatione cognoscitur a rationalibus natura divina et ejus proprietas, et simul scopus diversae rationis agendi erga creaturas, quae variat inter tristia et hilaria. Sunt autem capita haec :

I. — Num putare decet praeparatione perpetua et consilio aeterno Deum facere omnia quae facit in creatione, sive in universo sive erga unumquemque nostrum, aut successive cogitat et vult, et de die in diem ac de hora in horam habeat consilia nova quoad haec quae juxta tempora disponit.

II. — Num immutabilis est Deus in mente sua sicut etiam in natura sua, aut sit mutabilis.

III. — Num sciebat Deus antequam crearet rationales qualiter evaderent, daemones, inquam, et homines impii, aut non.

IV. — Num consilio aeterno creavit Deus mundum, aut non.

V. — Num creavit Deus homines natura mortales, aut non mortales, et ratione peccati transtulit eos ad mortalitatem.

VI. — Num sit utilitas ex mortalitate.

VII. — Num sit unicum consilium apud Deum stabiliendo omnes leges suas in earum diversitate, aut non.

VIII. — Num cogatur Deus rationibus creatorum facere aliud pro alio, id est quasi invite contrariam facere mentem suam pulchram circa creaturas.

IX. — Num sit in Deo duae voluntates contrariae, una propria [1] et altera ex causis perspectis; et si unam habeat Deus voluntatem (num) propria sit haec una et sit voluntas ipsius quoad ea quae dirigit in universo; et (num) secundum ipsius intuitum altissimum velit quidquid vult, aut ex praescientia sua quoad rationes agendi rationalium habeat voluntatem hujus quod velit, et quomodo et quantum dirigit mundum, et quid constituat apud unumquemque rationalium, ita ut sit voluntas occasionalis et non propria, ut nonnulli dicunt: quod quia sciebat qualis foret aliquis nostrum et quid faceret, ideo hoc et illud cogitat facere, etc.

X. — Quod in sapientia fecit nos Deus mortales, et quod deceat nos confidere in eo quoad factum resurrectionis et obtinere remissionem peccatorum per paenitentiam nostram indesinentem.

*Finis Indicis, et Deo laus perpetua. Amen.*

(1) Littéral. « more domini »; *κυριοτικός*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

## II

Mon second manuscrit, écrit sur papier de fabrication orientale, mesure 0 m. 32 sur 0 m. 23. Il se compose de onze cahiers signés ܟܠܝܠ; le cahier ܒ n'a que huit feuillets; chacun des autres en a dix; les deux premiers et les deux derniers étant blancs, le texte n'occupe que 104 pages, de chacune 22 lignes d'une bonne écriture chaldéenne. Il n'est pas vocalisé; la ponctuation paraît arbitraire et elle est parfois manifestement fautive.

D'après la clausule finale il a été écrit à la demande de Mgr Jacques Manna, par le prêtre Elias Homo (ܐܝܠܝܐ ܗܘܡܐ), et achevé le 14 juillet 1904 de notre ère.

Le contenu, comme on le verra par la description suivante, est une compilation tirée d'ouvrages médicaux faite, comme d'autres compilations analogues, au gré du possesseur. Elle est probablement empruntée à plusieurs sources indépendantes, contenant des textes en partie inconnus.

Au fol. 1 v° se lit un titre ainsi conçu :

ܒܥܕܪܐ ܕܐܠܗܐ ܡܫܬܡܥ ܡܫܬܡܥ ܐܝܬܝܠܢ. ܡܪܝ ܥܕܪܢܝ ܒܪܚܡܝܟ.
ܐܡܝܢ ܐܡܝܢ.

C'est-à-dire : « Avec l'aide de Dieu nous écrivons le livre des remèdes terrestres. Seigneur, aide-moi dans tes miséricordes. Amen. Amen. »

Toute cette partie, qui se termine au fol. 28, a été publiée par E. W. Budge dans son ouvrage intitulé *The Book of Medicines* (Oxford, 1913) « from a rare manuscript, with an english translation ». Notre texte correspond aux pages 553-594 du volume; sauf quelques petites lacunes, il est identique à celui de l'édition avec çà et là quelques légères variantes.

Au fol. 29 r° débute un nouveau morceau intitulé :

ܡܠܬܐ ܕܡܬܚܙܝ ܒܫܘܠܛܢܐ ܕܥܠܝܐ ܕܥܒܝܕ ܠܗ ܐܢܬܝܦܛܪܘܣ ܡܪܝ ܐܚܘܕܡܡܗ
ܕܐܬܝܠܕ ܠܒܪܐ ܐܢܫܐ ܡܢ ܡܪܝ ܐܚܘܕܡܡܗ ܐܢܬܝܦܛܪܘܣ ܘܗܝ ܡܠܬܐ ܕܡܬܚܙܝ ܒܫܘܠܛܢܐ ܕܥܠܝܐ ܕܥܒܝܕ ܠܗ ܐܢܬܝܦܛܪܘܣ

Nous donnons plus loin le texte intégral et la traduction de ce curieux document inconnu par ailleurs. L'annotation qui l'accompagne fera comprendre son intérêt.

Fol. 39 r°, autre traité annoncé par ce titre :

ܡܐܡܪܐ ܕܥܠ ܐܣܘܬܐ ܕܪܒܢ ܚܢܝܢ ܐܣܝܐ . ܕܫܐܠܬܐ ܘܦܘܪܩܢܐ ܀

C'est-à-dire : « Discours sur la médecine de Rabban Honein, médecin, par demandes et réponses. »

Et ensuite, fol. 48 r° :

ܬܘܣܦܬܐ ܕܐܡܪ ܚܘܒܝܫ ܓܠܝܐ ܀

C'est-à-dire : « Additions qu'ajouta Hobeisch le Gaucher [1]. »

Au sujet de ces deux auteurs R. Duval dit [2] que Honein, mort en 873, après avoir étudié à Bagdad alla apprendre le grec à Alexandrie. A son retour à Bagdad il se fit connaître par des traductions syriaques et arabes des œuvres de Dioscoride, d'Hippocrate, de Galien et de Paul d'Egine. Barhébraeus lui attribue, en dehors de ses traductions, la composition de vingt-cinq volumes ou traités. Il ajoute : « Honein laissa deux fils dont l'un, Isaac, fit de nombreuses traductions. Il avait aussi un neveu, du nom de Hobeisch, qui fut également un interprète distingué des livres sur la médecine [3]. L'œuvre d'Honein la plus célèbre et la plus répandue, écrit Steinschneider [4], est une *Introduction à la science médicale*, qui suit l'*Ars parva* de Galien, mais le livre est rédigé par demandes et réponses. Honein le laissa en projet ou incomplet, et son neveu Hobeisch le mit par écrit ou le compléta. »

On voit pourquoi nous n'avons pas séparé les deux sections de notre manuscrit. Il ne semble pas que la traduction syriaque de cet ouvrage soit connue par une autre source que celle d'où provient notre manuscrit. Si la version est dénuée d'intérêt au point de vue scientifique, elle n'en manque

[1] Plutôt que le « manchot » semble-t-il, le syriaque désigne une infirmité de la main sans préciser.

[2] *Littérature syriaque*, p. 273.

[3] Pour plus de détails, voir Baumstark, *Gesch. d. syr. Lit.*, p. 228-230.

[4] *Die hebräischen Uebersetzungen des Mittelalters* (Berlin, 1893), p. 709.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pas au point de vue lexicographique. Aussi nous proposons-nous d'en donner prochainement une édition.

Fol. 73 v° commence un autre recueil avec ce simple titre :

ܡܢܗ ܕܡܪܝܐ ܐܝܣܘܐ ܓܒܝܫܐ ܐܪܡܝܐ ܀

C'est-à-dire : « Du même médecin Hobeisch le Gaucher. »

C'est une série de courts chapitres sur diverses questions médicales, par exemple : sur la durée des maladies, sur la couleur de la peau, sur le sommeil, sur la nourriture, sur les fièvres, etc. — Comme les deux précédentes cette partie est d'un réel intérêt philologique.

Voici maintenant le texte et la traduction du traité d'Aḥoudemmeh :

ܗܘܝ ܕܡܪܝܐ ܐܝܣܘܐ ܓܒܝܫܐ ܐܪܡܝܐ ܕܥܒܕ ܠܗ ܐܚܘܕܡܡܗ ܕܫܡܗ ܕܡܪܝ ܐܝܣܘ ܕܐܬܐ ܠܡܬܩܢ ܚܟܡܬܐ ܕܐܝܟ ܕܡܬܩܢ ܐܢܫܐ ܕܒܪܝܬܗ ܕܐܝܟ ܕܢܫܬܘܢ ܐܢܫܐ ܕܒܪܝܬܗ ܕܐܝܟ ܕܢܫܬܘܢ ܐܢܫܐ ·f. 29a·

ܕܒܪܝܬܗ ܕܐܝܟ ܕܢܫܬܘܢ ܐܢܫܐ ܕܒܪܝܬܗ ܕܐܝܟ ܕܢܫܬܘܢ ܐܢܫܐ ·f. 29b·

(1) Titre en rouge dans le ms.

ܡܫܝܚܐ ܒܥܠܡܐ ܕܐܬܐ ܠܡܫܕܐ ܕܟܢܝܫܬܐ. ܘܟܕ ܐܡܪܘ ܠܗ ܐܢܬܬ
ܡܪܝܐ ܕܝܢܐ ܕܥܠ ܡܕܝܢܬܐ ܕܝܗܘܕܝܐ ܠܡܫܝܚܐ ܕܐܬܐ ܡܢ ܫܡܝܐ
ܕܢܫܬܒܚ ܠܗ ܫܘܒܚܐ ܕܫܠܝܡܘܬܐ ܕܥܠ ܟܠ ܡܕܝܢܬܐ ܕܝܗܘܕܝܐ ܕܐܬܐ
ܡܢ ܫܡܝܐ ܠܡܫܕܐ ܕܟܢܝܫܬܐ ܕܫܠܝܡܘܬܐ ܕܥܠ ܟܠ ܡܕܝܢܬܐ ܕܝܗܘܕܝܐ
ܕܐܬܐ ܡܢ ܫܡܝܐ ܠܡܫܕܐ ܕܟܢܝܫܬܐ ܕܫܠܝܡܘܬܐ ܕܥܠ ܟܠ ܡܕܝܢܬܐ
ܕܝܗܘܕܝܐ ܕܐܬܐ ܡܢ ܫܡܝܐ ܠܡܫܕܐ ܕܟܢܝܫܬܐ ܕܫܠܝܡܘܬܐ ܕܥܠ ܟܠ
ܡܕܝܢܬܐ ܕܝܗܘܕܝܐ ܕܐܬܐ ܡܢ ܫܡܝܐ ܠܡܫܕܐ ܕܟܢܝܫܬܐ ܕܫܠܝܡܘܬܐ
ܕܥܠ ܟܠ ܡܕܝܢܬܐ ܕܝܗܘܕܝܐ ܕܐܬܐ ܡܢ ܫܡܝܐ ܠܡܫܕܐ ܕܟܢܝܫܬܐ
ܕܫܠܝܡܘܬܐ ܕܥܠ ܟܠ ܡܕܝܢܬܐ ܕܝܗܘܕܝܐ ܕܐܬܐ ܡܢ ܫܡܝܐ ܠܡܫܕܐ
ܕܟܢܝܫܬܐ ܕܫܠܝܡܘܬܐ ܕܥܠ ܟܠ ܡܕܝܢܬܐ ܕܝܗܘܕܝܐ ܕܐܬܐ ܡܢ ܫܡܝܐ
ܠܡܫܕܐ ܕܟܢܝܫܬ

ܐܝܟ ܕܠܐ ܡܬܚܙܝܢ ܠܗ ܒܥܝܢܐ ܕܒܣܪܐ ܘܕܡܬܚܙܝܢ ܠܗ ܒܪܘܚܐ ܕܡܬܪܥܝܢ ܘܡܬܪܥܝܢ ܠܗ ܒܪܘܚܐ ܕܡܬܚܙܝܢ ܠܗ ܒܥܝܢܐ ܕܒܣܪܐ ܗܠܝܢ ܬܪܬܝܢ ܡܠܝܢ ܕܠܐ ܡܬܚܙܝܢ ܠܗ ܒܥܝܢܐ ܕܒܣܪܐ ܘܡܬܪܥܝܢ ܠܗ ܒܪܘܚܐ ܕ

ܡܫܝܚܐ . ܐܒܝܢ ܡܬܪܝܢ ܡܬܪܝܢ ܕܫܘܬܦܐ ,ܡܬܩܛܠܐ ,ܡܬܩܛܠܐ ,ܡܬܩܛܠ . ܗܢܐ
ܡܢܗ ܟܠܗ . ܡܬܪܝܢ ,ܡܬܪܝܢ ܡܬܪܝܢ ܕܫ . ܡܬܩܛܠ ܡܠܬ ܡܬܩܛܠ
ܐܡܬܗܐ ܟܝܟ ܡܢ ܡܬܪܝܢ . ܡܢܐ ܢܝ ܗܘ . ܟܗܢܬܐ ܟܗܝܢ
ܟܗܢܝܢ . ܟܗܢ ܟܗܢܬܐ ܗܘܠܐ . ܐܡܬܐ ܟܝܢ ܟܐ . ܡܢ
ܟܠܝܢ ܟܝܢ ܟܐ ܟܝܢ . ܟܝܢ ܟܝܢ . ܟܗܢ ܟܝܢ . ܟܝܢ
ܟܝܢ ܟܐ . ܟܝܢ ܟܐ ܟܗܢ . ܟܗܢ ܟܗܢ . ܟܝܢ
. ܟܗܢ ܟܐ ܟܗܢ ܟܗܢ ܟܝܢ . ܟܝܢ ܟܝܢ ܟܝܢ
ܗܢܐ ,ܟܐ ::ܟܝܢ ܟܗܢ ܡܬ ܗܘ ܟܝ ܟܝ ܟܝ ܟܝ ܟܝ ܟ
*ܟܗ ܟܝ ,ܟܗ ܟܝ ܟܝ ܟ ,ܟ ,ܟ ,ܟ ,ܟ ,ܟ ,ܟ ,ܟ ,ܟ *f. 32a.
ܡܬܪ ,ܡܬܩܛܠ "ܡܬܩ" ,ܡܬ . ܡܬ ,ܡ ,ܡ ,ܡ ,ܡ ,ܡ ,ܡ ,ܡ
ܡ . ܟ ,ܟ ,ܟ ,ܟ ,ܟ ,ܟ ,ܟ ,ܟ ,ܟ ,ܟ ,ܟ ,ܟ ,ܟ ,ܟ

ܕܥܒܝܕܐ ܕܡܪ ܐܝܠܐ ܐܡܝܢ ܐܬܪܡ ܪܫܝܫܠܝܡ. ܡܢܝ ܟܬܘܒܬܐ ܕܡܪܝܐ
ܡܫܝܚܐ ܡܢܝܢܐ ܘܟܠܗ ܒܝܬܗ ܟܠܗ ܐܬܪܡ ܪܫܝܫܠܝܡ. ܡܢ ܩܕܡ ܬܪܝܢ ܫܢܝܢ
ܕܐܬܝܐ ܠܡܬܝܢܘܬܐ ܕܝܠܗ ܐܬܪܡ ܐܬܪܡ. ܡܢܝ ܪܫܝܫܠܝ ܐܬܝܐ ܥܠ ܥܡܗ ܘܐܡܪ
ܟܠܗ ܠܡܢܝܢܘܬܐ ܕܝܠܗ ܐܬܪܡ ܐܬܪܡ. ܡܢܝ ܪܫܝܫܠܝ ܐܬܝܐ ܥܠ ܥܡܗ ܘܐܡܪ
ܕܥܒܝܕܐ ܕܡܪ ܐܝܠܐ ܐܬܪܡ ܐܬܪܡ. ܡܢ ܩܕܡ ܬܪܝܢ ܫܢܝܢ ܕܐܬܝܐ ܠܡܬܝܢܘܬܐ
ܕܝܠܗ ܐܬܪܡ ܐܬܪܡ. ܡܢ ܪܫܝܫܠܝ ܐܬܝܐ ܥܠ ܥܡܗ ܘܐܡܪ ܕܥܒܝܕܐ ܕܡܪ
ܐܝܠܐ ܐܡܝܢ

ܘܟܬܒܘ ܩܕܡܝܐ ܕܥܡܐ ܠܡܕ ܠܟܝ ܀ ܬܝܡܐ ܒܝ ܡܫܝܚܐ ܟܐܝ
ܠܩܬܠܗܝ ܀ ܟܕܐ ܩܬܠܗܝ ܟܬܒ ܐܝܬܝ ܥܠܝܗ ܟܐܝܢܐ ܟܡܝܢ ܟܬܝܒ
ܟܡܝܢ ܟܝܢ ܐܬܟܬܒ ܠܗ ܠܐܝܟ ܟܐܝܢܐ ܟܐܡܬܐ ܀ ܡܢܝܐ ܐܢܐ ܐܪܡܝܐ ܒܪ ܐܝܠ
ܕܐܬܐ ܢܦܫ ܠܡܢܝܐ ܐܡܘ ܕܟܘܪܝܐ ܀ ܡܢܝܐ ܐܢܐ ܐܪܡܝܐ ܒܪ ܐܝܠ
ܡܬܟܬ ܟܘܢܝܐ ܀ ܐܝܟ ܠܡܪܝܗ ܐܝܟ ܠܡܪܝܗ ܀ ܟܐܝ ܐܝ ܐܬܬ
ܢܦܫܗ ܕܡܬܢܝ ܠܡܪܝܗ ܟܡܢܗ ܀ ܠܡܢ ܟܝ ܠܡܢ ܟܬܝ ܀ ܡܢܝܐ ܐܢ
ܟܝ ܟܡܝܢ ܠܡܢ ܀ ܡܢܝ ܟܝ ܠܡܢ ܥܬܝܐ ܀ ܡܢܝ ܟܝ ܥܬܝܐ ܟܡܝܢ ܀
ܡܢܝ ܟܝ ܟܡܝܢ ܐܬܝܐ ܀ ܡܢܝ ܟܝ ܐܬܝܐ ܠܡܢ ܀ ܡܢܝ ܟܝ ܠܡܢ
ܡܢܝ ܟܝ ܟܡܝܢ ܐܬܝܐ ܀ ܡܢܝ ܟܝ ܐܬܝܐ ܟܡܝܢ ܀ ܡܢܝ ܟܝ
ܟܡܝܢ ܐܬܝܐ ܀ ܡܢܝ ܟܝ ܟܡܝܢ ܐܬܝܐ ܀ ܡܢܝ ܟܝ ܟܡܝܢ ܐܬܝܐ ܀
ܡܢܝ ܟܝ ܟܡܝܢ ܐܬܝܐ ܀ ܡܢܝ ܟܝ ܟܡܝܢ ܐܬܝܐ

ܗܘ ܕܢܗ . ܟܬܒܗܘܢ ܟܬܒܐ . ܒܐܝܢܐ ܕܐܝܟ ܟܬܒܐ ܟܬܒܐ ܟܬܒܐ ܟܬܒ
ܟܬܒ ܟܬܒ ܢܝܬܝܗ ܟܬܒܬܐ ܗܢܘ ܟܬܒ ܗܢܘ ܟܬܒ ܟܬܒ ܟܬܒ
ܟܬܒ ܟܬܒ ܢܝܬܝ ܟܬܒ ܟܬܒ ܟܬܒ ܟܬܒ ܟܬܒ ܟܬܒ ܟܬܒ ܟܬ
ܟܬ ܟܬ ܟܬ ܟܬ ܟܬ ܟܬ ܟܬ ܟܬ ܟܬ ܟܬ ܟܬ ܟܬ ܟܬ ܟܬ ܟ
ܟ ܟ ܟ

قترس ܐܝܟ ܠܗ ܀ ܗܦܠܬܐ ܠܗ ܕܝ ܠܟܝ ܐܝܟܢܐ ܀ ܟܠܗ ܡܟܝܬܐ ܠܠܟܝ ܀
ܠܠܟܝ ܒܝ ܗܦܝ ܬܗܝ ܢܗܬܗܝ ܐܝܬܝ ܐܝܟ ܠܗ ܀ ܢܡܟܝܬܐ ܣܬܢܬܐ ܡܟܝܬܟܝ
ܐܝܟ ܕܗ ܀ ܢܠܗ ܥܠܠܬܐ ܕܝܬܐ ܐܝܟ ܕܗ ܀ ܐܝܟܬܝ ܣܕܬܝ ܐܝܟ
ܐܝܬܝ ܢܬܡܬܝ ܢܡܝܬܝ ܢܡܢܝ. ܢܠܠܟ ܐܝܟ ܠܡ ܀ ܠܡܬܠܗ ܒܝ
ܟܝܬ ܢܠܠܟ ܬܢܬ ܀ ܠܡܝ ܒܝܟܝܬܐ ܀ ܐܝܬܝ ܠܡܬܗܝ ܢܝܢܠ ܠܗ ܀
ܠܠܟܝ ܒܝ ܗܦܝ ܬܗܝ ܢܗܬܗܝ ܐܝܬܝ ܐܝܟ ܠܗ ܀ ܢܡܝ ܟܝ ܢܝ ܐܝ
ܠܠܟ ܒܝ ܗܦ ܬܗ ܟܝ ܟܬܝ ܟܬܡ ܢܢܦܝ ܠܡܝܬ. ܢܡܟ ܟܝ ܡܬܝ ܠܗ ܀
ܠܡܟܝܬܗ ܟܝ ܠܗ ܟܝ ܐܝ ܗܦܝ ܐܝ ܗܦ ܠܡ: ܢܐ ܢܐܦܠ ܢܐ
ܠܡܟܝܬܗ ܀ ܐܠܡ ܀
ܒܝ ܟܠܗ ܒܝܡܢܗ ܀ ܐܝ ܟܝ. ܟܝܬ ܐܝ ܠܡ ܀ ܟܝ ܐܝ ܟ ܟ ܟ

ܗܘܐ ܡܬܪܥܝܢ . ܡܬܪܥܝܢ ܗܘܐ ܡܬܚܝܢ . ܡܬܚܝܢ ܗܘܐ ܡܬܪܥܝܢ . ܡܬܪܥܝܢ
ܡܬܚܝܢ ܡܢ ܐܝܟ ܕܡܬܪܥܝܢ ܡܢ ܐܝܟ ܕܡܬܚܝܢ ܗܘܝܢ ܐܝܟ ܕܡܬܚܝܢ ܡܢ ܐܝܟ ܕܡܬܪܥܝܢ
ܡܢ ܐܝܟ ܕܡܬܚܝܢ ܗܘܝܢ ܐܝܟ ܕܡܬܪܥܝܢ ܡܢ ܐܝܟ ܕܡܬܚܝܢ ܗܘܝ

ܫܡܝܐ ܘܫܡܝܐ ܫܡܝܐ ܥܠܝܐ ܡܢ ܫܡܝܐ: ܟܝܢܐܝܐ ܕܥܡܬܝܐ. ܡܠܐܟܐ
ܕܥܠܝܐܝܬ ܕܥܡܬܝܐ ܒܝ ܟܝܢܐܝܬ: ܡܠܟܘܬܐ ܟܝܢܐܝܬ ܟܝܢܐ. ܟܝܢܐ
ܒܝܢܬܐ ܡܢܬܐ ܕܥܠܡ ܕܥܠܡ ܢܝܚܐ ܕܥܠܡ ܢܝܚܐ. ܟܝܢܐ ܒܝܢܬܐ ܐܝܠܢܐ.
ܕܐ ܟܝܢ ܒܠܝܟܝܢ ܦܢܝ ܠܡܘ ܠܡܢ ܫܬܝܐ: ܕܥܡܬܝܐ ܒܝ ܟܝܢܐܝܬ
ܫܠܝ. ܕܥܠܝܐ. ܕܝܢܝܐ: ܕܥܡܝܐ: ܠܐ ܕܥܡܝܢܐ ܡܠܟܘܬܐ:
ܕܥܡܝܢܐ ܡܠܟܘܬܐ ܕܥܡܝܢܐ ܟܝܢܐ: ܒܠܝܐ. ܡܠܟܘܬܐ. ܕܥܡܝܢܐ.
ܟܝܢܐ. ܕܥܡܝܐ. ܝܢܝܐ. ܫܡܝܐ. ܕܥܝܐ. ܢܝܚܐ. ܦܢܝܐ. ܡܠܟܐ.
ܥܠܝܐ. ܕܥܡܝ.

ܦܢܝܐ ܕܥܝܐ ܕܥܝܐ ܕܥ

ܡܢ ܟܠ ܡܐܢܐ ܕܐܬܝܠܝܢ ܠܡܫܚܠ ܘܠܡܚܙܐ ܐܝܟ ܕܢܬܕܥܘܢ ܫܪܪܐ ܕܡܠܬܝ ܐܡܪ ܐܢܐ ܠܟܘܢ ܕܐܝܟ ܕܐܝܬ ܠܝ ܫܘܠܛܢܐ ܕܡܠܬܝ ܕܫܪܪܐ ܗܘ ܕܡܠܬܐ

Minus enim est tempus quam narrem de sapientia Platonis, et Aristotelis, et Asclepiadis [1], et Chironis, et Democritis [2], et Hippocratis [3], et sapientis Galeni, et ceterorum philosophorum sapientium: qui fuerunt pars viventium per saecula, qui per vim continuam eorum doctrinae eripuerunt omnia corpora e subjectione passionum noxiarum.

Narrabimus itaque et dicemus de homine qualis sit; et pariter, occasione data, de usu pharmacorum.

Homo igitur deus est terrestrium, creatura mirabilis, dominus sociorum ejus [4]; vinculum utriusque creaturae; imago sui creatoris, vas admirabile [5], et res quae admirationem suscitat totum corpus duodecim membrorum ejus, et compositio trecentorum sexaginta et sex numerorum [6] ejus, et stabilimentum quinque [7] pedum ejus.

Ducenta enim et quadraginta octo [8] ossa agglutinata sunt in homine. Triginta eorum in pedibus colliguntur. Quinque et quinque in vola ipsius pedis, tria in genibus, duo in cruribus, unum in pectore, quinque in lumbis, novem in capite, octo in collo, quinque in palma manus, et quinque quinque in singulo digito, tria in dorso, centum et unum in latere dextero et centum in latere sinistro [9]; et octodecim costae-vertebrae in dorso [10], et octodecim costae connexae hisce vertebris. Sex ossa sunt in unaquaque scapula, et tria in unoquoque brachio; quinque autem sunt in clavibus cordis [11], quae claudunt et aperiunt omnia membra hominis.

*Deinde sunt in jecore ligamina* [12] *octodecim.* Ex eis septem dant virtutem omnibus arteriis et se extendunt et perveniunt ad cor; ex eis septem dant virtutem venis [13], et quattuor ex eis ascendere faciunt vim aestus ad partes pulmonis.

Sunt iterum in stomacho [14] canales duodecim. Tres eorum introducunt vim in jecore,

(1) L'orthographe du nom a été altérée par les copistes. Restituer ܐܣܩܠܦܝܐܕܝܣ.

(2) Restituer ܕܝܡܘܩܪܝܛܘܣ.

(3) La forme ܗܝܦܩܪܛܝܣ est la plus usuelle. Cf. *Thes. syr.*, col. 165, 166.

(4) C'est-à-dire « des êtres créés avec lui ».

(5) σκεῦος θαυμαστόν (*Eccli.*, XLIII, 2; parlant du soleil).

(6) Traduction littérale du manuscrit; si le texte est exact on peut conjecturer que l'auteur a considéré ܡܬܩܢܐ comme une formation diminutive dérivée de ܡܬܩܢ *pars*, dans le sens de « parcelles ». Peut-être y a-t-il une faute de copiste pour ܡܬܒܪܢܐ « choses créées »?

(7) Il manque un nom régissant *pedum* peut-être *digiti*?).

(8) L'énumération détaillée à la suite ne concorde pas avec ce total. Elle s'élève au chiffre de 356 : le texte primitif ne faisait sans doute pas de distinction des côtés, et si on retranche les cent os attribués au côté gauche, on obtient le nombre de 256 : ce qui laisse supposer une légère erreur ou une omission.

(9) Interpolation basée sur le récit génésiaque de la création de la femme.

(10) Le mot *costae* est peut-être une reduplication fautive.

(11) « Græci sane κλεῖδες, at Celsius *jugula* vocat; juniores anatomici *claviculas* » (R. STEPH., *Thes. ling. Lat.*, s. v° clavis).

(12) Pour la locution, cf. σύνδεσμοι τῆς ὀσφύος (DAN., v, 6; LXX); arabe خرز الصلب (Lexicogr.).

(13) φλέψ.

(14) στόμαχος.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quattuor eorum tenues exundant et premunt [1] splenem, et quattuor rursum qui distorti sunt et descendunt in renes.

*Sunt in felle* [2] *sex aditus.* Ex eis tres perveniunt ad cor, unus exit in totum corpus, unus descendit ad ostium inferius, et unus adscendit ad ostium superius.

*Est in nervo fissura qua graditur fluxus seminis, in quattuor loca :* unus qui adest in vicinitate renum, unus qui est in proximitate cordis et stomachi, unus proximus est pulmoni et est in thorace [3], ultimus est in cervice [4] cerebri.

In hoc quidem loco cerebri dominatur sanguis, qui in eo potissimum manifestat suam actionem ; in loco autem qui est prope stomachum et cor, flava bilis residet et discurrit fluxu suo in totum corpus. In regione renum et lumborum dissolvitur atra bilis et retinetur ab introductione sua in omnibus membris.

*Sanguinis* sedes [5] est in jecore, et ejus dominium in cervicem cerebri ; *pituitae* [6] sedes est in pulmone, et ejus dominium in pectus ; *flavae bilis* sedes est in felle, et ejus dominium in stomachum ; *atrae bilis* sedes est in splene, et ejus dominium in vesicam.

Quando semen sustolletur et perveniet ad locum cervicis cerebri, ibi manebit aliquot diebus ut acquirat varietatem [7], et fit calidum et humidum ; et quando perveniet ad locum stomachi, fit calidum et siccum.

Tempore autem quod postulat ejus natura ut perficiatur usus conjugii, si accidat quod e loco quocumque dimittatur et dilabatur voluntate Omnipotentis, aperiet uterus os suum ad illud recipiendum, et custodietur intra eum. Et prout semen possidet vim in suo loco, ita crescit in elementis suis in utero (et) etiam postea [8].

Si hora prima, aut secunda, aut tertia diei vel noctis semen in utero concipiatur [9], addentur varietates [10] harum trium horarum varietatibus ejus, et erit ejus generatio calida et humida, quia horae primae et secundae et tertiae varietas est sanguinis et sanguis est abundans in his (horis), et quicumque in his tribus horis concipitur et generatur, ejus morbi et colores et elementa distincta nota et sunt : et supercilia ejus crassa et gravia, et arteriae ejus temporum crassae et sanguine plenae ; et fiunt ejus oculi obscuri et perturbati, et fiunt omnes arteriae ejus carnis sanguine plenae, et corpus ejus deprimitur ; et cuncta ejus membra et caro ejus rubedine plena sunt. Et hi morbi accidunt ei : omnis morbus narium, et omnis morbus oculorum, et scrophulae in cervice, et tumores carnis, et deficientia cerebri, et omnis morbus gutturis, et omnis morbus capitis, et omnis morbus oris, et omnis febris quae ex sanguine oritur.

(1) Ce verbe peut signifier « comprimunt » ou « reprimunt ».

(2) Comprendre « la vésicule biliaire » ; pour la bile, l'auteur emploie ܡܪܝܪܐ.

(3) Littér. « in fornace pectoris ».

(4) Ou « in collo » ; semble désigner le cervelet.

(5) Littér. « domus ejus ».

(6) φλέγμα.

(7) Littéralement « la mutation », c'est-à-dire la qualité spéciale qui produit la diversité dans les tempéraments.

(8) Littér. « etiam in saeculo », c'est-à-dire, après la naissance.

(9) C'est-à-dire « in utero recipiatur ».

(10) Voir la note 7.



IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quando autem e loco stomachi descendet semen et concipietur in utero hora quarta vel quinta vel sexta, colores ejus et elementa ejus, et morbi ejus distincta sunt et nota : caro ejus paulum nigra est et rubra, etiam ejus arteriae et venae dilatantur et abundat in eis flava bilis, et aliquando pallidus fit color ejus; et accidunt ei morbi qui sunt hi : morbus ventris et coli, perturbatio cibi et potus, et amaritudo palati et laryngis, et sputa acerba, et omnis morbus genuum, pedum et crurium, et febris hectica, et febris viscerum [1] et ossium ; et morbus podicis [2] et tormina viscerum et tenesmus, et morbus lumborum, et stupor [3], et morbus juncturarum, et omnis fluxus sanguinis. In his enim tribus horis bilis abundat.

Quando e loco prope vesicam descendet semen et concipietur in utero hora septima, vel octava, vel nona, ejus morbi et colores et elementa distincta sunt et nota haec : cibo parvo satiatur, et omnis morbus inflationis, et omnes species eructationum, et omnes species turbinis, et omnis somnus difficilis, et omnes urinae pravae et turbidae, et omnes tumores juxta testiculos, et atra bilis, et hydropisis, et stranguria, et scabies, et effusiones, et furfures [4] et pustulae, et insania, et divagatio mentis, et vertigines et agitationes; corpus ejus frigidum et nigrescens et pilosum. In his enim tribus horis atra bilis abundat.

Quando autem e regione pectoris descendet semen et concipietur in utero hora decima, vel undecima vel duodecima, ejus colores et morbi, et elementa distincta sunt et nota haec, scilicet : ejus pellis alba, ejus crines flavi, et timidus (est) et ignavus, et arteriae ejus non notabiles sunt [5], et erunt ei furunculi [6], et habebit morbum pectoris et omnem morbum linguae, et omne sputum salsum, omnem morbum pulmonis, omnem febrim e pituita, et omnem extensionem, et omnem morbum costarum, et omnem morbum epigastrii, et erit singultiens, et vigilans, et exspuens multum; et fit ei morbus brachiorum, et tussis madida.

Et semen quod est in cervice cerebri calidum est et madidum, et laeve et rubrum et non lubricum, et cum effunditur seipsum retinet, et est pulvereum et rigens et non est natura sua viscosum. Illud quod est in regione pectoris est madidum et frigidum, et album, et salsum, et possidet lubricitatem magnam, et cum effunditur non viscosum et acidum se ipsum coagulat et non inflatur. Illud quod est in regione stomachi (est) calidum et siccum, et rubrum ac pallidum colore suo, et amarum gustu suo, et non possidet lubricitatem, non est viscosum et assimilat alios colores. Illud quod est in regione renum (est) frigidum et siccum, et nigrum colore suo, et acidum gustu suo, et non viscosum et aquosum, et effunditur et non se coagulat.

(1) Littéralement « de l'intérieur ».

(2) Le sens du mot ܟܝܢܐ est indiqué par le contexte, ci-après, p. 26, n. 2.

(3) C'est le sens ordinaire du mot dérivé de la rac. ܬܡܗ; je le rattacherais volontiers à la racine ܟܡܗ (comme synonyme de ܟܡܗ) avec le sens de « constipation ».

(4) Ou *ulcera;* ܟܪܝܚܐ est très probablement une faute pour ܟܪܝܬܐ

(5) Peut-être à corriger ܠܐ ܡܬܪܒܝ « non crescunt ».

(6) Ou *verucae.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

*Haec sunt quattuor semina hominis.* Et sicut est semen ejus, ita etiam ejus temperamentum et morbi et elementa et colores et differentiae; nam omnis caro est sicut semen ejus. Etiam animalia et bestiae per semen eorum variantur et fiunt nigra et alba, et rubra et pallida; et etiam aves rursum ex variatione ovorum e quibus proveniunt, diversae sunt in singulis speciebus: cum sit in ovo albumen, modo tenue modo crassius, fiunt albae et quae variantur ex albis; et cum sit nimium illud nigrum quod est prope luteum fiunt nigrae. Et praeter has differentias quas possidet omnis caro ex semine suo, etiam aer[1] ille qui circumdat nos sumit incrementum et minutionem, sicut dicit magnus Hippocrates[2].

*Rursum, nunc incipiamus dicere de operatione actionum uniuscujusque membrorum.* — Cerebrum enim capitis deus est corporis, et mens in eo residet et habitat; et quamdiu ipsum est sanum omnia membra in pace sunt. Ipsi enim congruit cubile quod est intra septem portas, sensus sensibiles.

Cor autem est domus animae et generator est cogitationum; ipsum accipit virtutem e jecore et felle, quam transmittit cerebro et in eo habitat; ipsi enim congruit locus intimus et termini occulti et absconditi. Natura enim cujusque animalis in omnibus organis[3] corporis residet et habitat. Ipsi enim congruunt omnes partes corporis et apprehensor est omnium compactionum.

Intellectus autem inter cor et cerebrum subsistit; in sinu abscondito mentis et animae intra involucrum omnium sensuum residet et habitat. Ipsi enim congruit ordo et regimen eorum omnium.

Mundus itaque est exemplar et symbolum hominis, et sicut iste videtur in processu et in incremento omnium aetatum[4] notarum et distinctarum; id est autem in statu[5] infantiae, pueritiae, adolescentiae, senectutis et discessus.

Oculi autem lucernae sunt corporis, et quasi observatores efficiuntur cordi, et per eos omnia intuetur et sibi persuadet.

Nares autem sunt cerebri exploratores qui quidquid sentiunt secreto remittunt et manifestant accurate cerebro; ipsae placant[6] commotionem animae afflictione et angore perturbatae, et propter pudorem istorum membrorum intumescit ipse pulmo et opprimit cortices exteriores cerebri, et tunc dilabuntur lacrimae ab oculis. Nares etiam effundunt mucum et homo inclinatur[7] ante, et clamat et exhauritur in fletu.

Pulmo autem locus est sputi et domus pituitae, et locus est in quo transcurrit halitus; et in eo est amor; et factus est quasi uter humorum[8]: modo contrahitur ut exeat et modo dilatatur ut introeat (humor).

(1) On attendrait plutôt ܡܢ ܐܝܪ « *etiam ex* (aere) ».

(2) Voir ci-dessus, p. 22, n. 3.

(3) *ὄργανον.*

(4) Sens suggéré par le contexte.

(5) *σχῆμα.*

(6) Littér. *mundant, purgant.*

(7) Littér. « se contrahit ante se ». Il semble qu'il y ait ici une lacune dans le texte.

(8) Le mot au pluriel est la transcription littérale du grec *ὑδραυλις.* Je traduis *humores* faute de pouvoir mieux préciser.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Renes autem sunt fundamenta cordis et super aedificium eorum aptatum est cor. Ipsi sunt vinculum testiculorum, et ipsi excitant robur sensus coitus per nervum qui adhaeret stomacho et aedificio cincto vertebris dorsi ; et per eos rursum speculatur intelligentia juxta cor.

Testiculi autem sodales sunt renum; quia renes per nervos tenues invicem colligati sunt et ipsi sunt qui semen mittunt in quattuor loca, et ipsi sunt qui excitant virgam tempore coitus.

Vesica autem domus est urinae; expellitur quidem ex ore ejus; recipitur autem ex lumbis, e (loco) creationis ejus, per nervos et arterias tenues; quia acuta est in emissione sua, et infra omnia membra accumbit; et omnes sordes ipsa expellit.

Lumbi autem sunt vinculum laterum; et in eis vinciuntur costae, et ipsi contringuntur vertebris dorsi; sudor et tremor febrilis[1] ab eis accidit.

Virga autem est porta duarum viarum : id est urinae et spermatis; et per eam perficitur res coitus.

Intestina autem tenuia sunt ad recipendam rationem digestionis alimentorum, et omnia similia sunt unum alteri. Intestinum autem caecum accipit cibum qui descendit e stomacho et manet in eo donec digeratur ab eo. Descendit urina in vesicam, et stercus in podicem[2] qui est anus.

Pilus autem qui est prope membrum genitale non est ad utilitatem neque ad ornatum, sed accidit ut, per humiditatem loci et ejus calorem, germinet et crescat. Multis autem non germinat, quia deficit in eis calor et humiditas. — Pilus autem pectoris et menti in ornatum est; sed accidit ut non germinet eo quod calor et humiditas fuerunt deficientes. — Ille axillarum non ad ornatum neque ad utilitatem est, sed propter humiditatem loci germinat. — Pilus autem superciliorum et oculorum et capitis ad ornatum hominis constitutus est.

Omnia enim elementa sodales sunt unum alterius et ex eis constituitur corpus : aestus et frigus, humiditas et siccitas, commixtio cum disjunctione, lux et tenebrae, coordinatio et dissolutio, plenitudo et vacuitas, salsedo et insipiditas, inquietudo[3] et tranquillitas.

*Redeamus iterum ad rem nostram et accurate dicamus qualis sit* (*homo*) : Corpus hominis ab extra est cutis, et intra cutem caro, et intra carnem membrana, et intra membranam venae, et intra venas caro, et intra carnem membrana, et intra membranam arteriae, et intra arterias caro, et intra carnem nervi, et intra nervos membrana, et intra membranam caro, et intra carnem ossa, et intra ossa medulla.

Et nervi colligati sunt ossibus, et membranae omnes externae et internae invicem colligatae sunt, et nervi omnes procedunt e vertebris spinae dorsualis. E medulla capitis proce-

[1] Le frisson. — [2] ܡܕܘܟܐ; le contexte indique clairement le sens de ce mot qui n'existe pas dans les lexiques. — [3] Le vrai mot serait « nervositas » (dériv. de ܥܨܒܐ *nervus*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dunt nervi in oculos et in palpebras; singulis oculis septem nervi : tres unicuique palpebrae superiori et inferiori, et unus pupillae ac visioni [1] ipsius pupillae oculi. Labiis duobus sex nervi e principio vertebrarum superiorum, quae cranio proximae sunt, procedunt.

Linguae rursum nervi descendunt e medulla capitis, et e vertebris quae sunt supra vertebram quae appellatur dens [2] procedunt nervi maxillae, fistulae (gutturis) et gengivis.

E vertebris quae sunt infra pectus [3], et in brachia descendunt nervi ex vertebris interscapuli; in epigastrium procedunt nervi e vertebris quae sunt infra humerum. Femoribus, et coxis [4], et genibus, et cruribus, et pedibus ex omnibus vertebris quae sunt a lumbis [5] et infra, exeunt nervi in totum corpus. Et venae emittuntur in toto corpore. Arteriae emittuntur in toto corpore.

Duo sunt genera nervorum : unum eorum (est) ligamen quod exit ex ossibus et vincitur ossibus; alterum eorum per quos sensibilitas emittitur in toto corpore. E medulla capitis profectiones duae sunt : e tergo cervicis apud oculos procumbunt [6]. Nervi duo exeunt e medulla capitis in duos oculos, et vocantur optici.

Musculi in toto corpore inveniuntur, et sunt ex commixtione carnis et nervorum.

Nervi toti corpori mittuntur, et vim sumunt e medulla spinae dorsualis.

Decem arteriae texuntur in toto corpore in longitudinem et in latitudinem, et vim sumunt ex octo venis quae e jecore procedunt. Vena una magna est super vertebras dorsi, et est cava, et se extendit a renibus usque medullam capitis, et cor ei dat vim. Nervi qui exeunt in manus et in pedes et in labia et in oculos et in linguam ipsi sunt qui claudunt et aperiunt, contrahunt et dilatant, tendunt et relaxant. Octo sunt arteriae exeuntes e jecore : tres in costas superiores usque sursum, duae in costas medias quae proximae sunt cordi, et tres in costas inferiores quae sunt infra cor, usque ad costas extraneas [7] et renes; et ipsae sparguntur in toto corpore, supra, et infra, quae habent exitum [8] desuper.

Gutturi et aesophago [9] paulum infra exitum (est) intestinum illud quod vocatur rectum [10].

Dentibus etiam ab illis fluit sanguis. Uterus ligatus est stomacho, fundus autem uteri fundo stomachi ligatus est, invicem adhaerent. Stomachus ligatus est cerebro, et uterus renibus; renes ligati sunt lumbis, et testiculi ligati sunt lumbis. Uterus (est) inter intestinum rectum et vesicam. Foetus in utero nutritur ex stomacho et ex medulla capitis, et

(1) ܟܘܢ paraît signifier la « rétine ».

(2) Cf. ܟܝܟ ܟܝܢܬܐ ܕܟܝܢܐ (*The syr. Book of Medicines*, I, 564). Arab. سن « *a pointed vertebra* forming the apex of the cervical column (J. P. Margoliouth, *Supplement to the Thesaurus syriacus*, p. 334)

(3) Il semble qu'il y ait ici une nouvelle lacune dans notre copie.

(4) Traduction conjecturale; cf. p. 28, n. 7.

(5) Littér. « a vinculo dorsi » (os iliaque ?).

(6) Zygomatiques ?

(7) Côtes flottantes.

(8) Ou « podicem » (?).

(9) Je traduis ainsi par conjecture; la leçon du texte paraît être une déformation ou une forme vulgaire pour ܣܬܬܘܟܐ synonyme de ܣܬܘܟ « palatum, fauces; φάρυγξ ».

(10) Le « côlon ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

omnia membra ejus sumunt vim ex funiculo ejus (ombilico) et ex sanguine menstruorum.

[Uterus est.... testiculi quando commoventur.] [1]. Felli [2] autem sunt ora duo.

Ostiaria [3] est supra cor, inter pulmonem et cor. Cordi autem sunt duo ventriculi et duae auriculae. Pulmo habet in se plura foramina. Unusquisque ren habet ventriculum.

Testiculi commixtio sunt nervorum et carnis, arteriarum et venarum, et habent membranam.

Renibus autem est cutis et membrana obducta.

Fistulam gutturis qui lumbos [4] ... eam circumdant.

Uvula [5] nutritur ex medulla capitis, et ex arteriis quae se extendunt super verterbas dorsi.

Virga ligata est renibus et lumbis, et arteriis magnis [6] quae se extendunt super vertebras dorsi. Et descendit semen inter unam arteriam quae exit per utramque coxam [7], et accipit ex medulla quae est in spina dorsuali.

Ad splenem autem venit nervus membranaceus ex diaphragmate. Duae autem arteriae magnae super dorsum ligantur.

Medullam capitis circumdant involucra duo [8].

Nares ex domo vacua cervicis descendere faciunt quod transit super palatum [9].

Aures prodeunt ex duabus siliquis quae medullam capitis circumdant.

Palpebrae autem oculorum carnales sunt.

Cartilagines aurium internarum radicem linguae se jungendo attingunt.

Itaque ex corde per nervos et arterias emittitur in toto corpore vitalitas.

Super stomachum membrana expansa est, et super cor ostiaria [3], et super cor membrana expansa est; (etiam) intra intestinum tenuius quod accipit digestionem alimentorum. Membrana extensa est intra intestinum quoddam quod simile est caeco quod dejicit escam.

Stomacho duo ostia sunt : unum quod accipit et alterum quod dat. — *Finis.*

E LIBRO MEDICINAE. — *De homine.* Homo mundus parvus et repraesentans mundum magnum. Caput figurat coelum, et pedes figurant terram, et venter ejus mare, et dorsum ejus aridum; oculi ejus solem et lunam, et vultus ejus firmamentum; et membra ejus planities, et ossa ejus montes et colles, et crines ejus germina, et venae ejus flumina, et sanguis qui fluit intra corpus est quasi aquae quae fluunt in terra; in connexione sensuum et

(1) Phrase incomplète.

(2) Vésicule biliaire; cf. p. 23, n. 1.

(3) Sic; pour *vena porta.*

(4) Lecture douteuse; la phrase paraît incomplète.

(5) La luette; *uva* chez les classiques.

(6) Semble désigner l'aorte.

(7) J'interprète, par conjecture, le mot ܟܠܝܬܐ (fém. plur.), ne l'ayant trouvé dans aucun lexique; il paraît désigner la région dite *ἰσχίον*, coxendix, entourant les os iliaques.

(8) Ou *siliquae duae;* le mot est usité surtout pour signifier une « cosse » de légume.

(9) Cf. p. 27, n. 9.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

facultatum (figurantur) decem praecepta[1] rhetorum; et mens dirigit hominem, sicut Deus creationem.

*Hae sunt operationes vitae naturales :* Cor habitaculum est animae naturaliter, et fons est scientiae et judicii naturalis; et acceptis variis disciplinis omnium artium notarum, fit famulus et nutritor cerebri. Si radii mentis et prudentiae et memoriae non effunduntur e cerebro in cor, in caligine palpitat.

Cerebrum enim fons est lucis naturalis animae et totius sensibilitatis et mobilitatis, et ab eo fulget lux naturalis in cor et facultates animae; cor enim nobis est ad instar terrae et hujus bonorum, cerebrum ad instar firmamenti, mens ad instar solis, et prudentia ad instar lunae, et memoria ad instar stellarum ac aeris qui in medio diffusus est. Et quemadmodum e terra adscendunt fumi crassi et vapores densi aut subtiles, etiam lumina adscendunt e terra cordis et agunt in aerem et in lumina cerebri quorum spissant aut attenuant naturalitatem[2]. Et quemadmodum agunt variationes terrarum et variationes locorum in aere et lumine in terram et semina et plantas, intellige ita fieri in cerebro, et per cerebrum in corde. E corde enim, tanquam e fonte, emittitur vitalitas per arterias toti corpori. Est autem quaedam substantia nervosa quam involvit tunica una nervosa, et sunt in eo cavitates duae, plenae sanguine subtili et spiritu vitali; est itaque suspensum pulmoni in medio pectoris et ligatum undecim vinculis; haec vincula appellantur a sapientibus viva et divina. Quando cor accipit e jecore sanguinem impurum madidum et indigestum, tunc etiam spiritus vitalis spissatur intra cor, et emittuntur e corde in cerebrum spiritus spissi indigesti, et cerebrum compingit caliginem, et obscuratur fons luminis naturalis animae, et obscurantur canales qui ducunt lumen e corde in cerebrum et facultates animae, et producitur angor et tristitia, caligo intellectus, obscuritas mentis, deperditio memoriae, obcaecatio prudentiae, tremor, timor, anxietas conscientiae, angustia, insania. Haec accidunt secundum quantitatem faecis et crassitudinem spiritus, donec ad stabilitatem redeat cor et cerebrum.

Stomachus itaque ubi accipit alimenta emittit succum[3] suum jecori, et jecur mutat illum in sanguinem et transmittit partem ejus puram cordi et ejus saniem tradit felli et spleni. Quando stomachus non valet maturare succum bene, et accipit jecur succum non maturum, inde augetur malum in felle et splene quae purificant jecur. Et quando commovetur malignitas quae est in felle et in splene, ab ipsa fluit noxa toti corpori. Et causa omnium malorum est abundantia immaturi; et ex sanguine qui non accepit solutionem perfectam sordescunt, tabescunt et depravantur homines: corpus esuriens non morbescit.

*Scito ex quattuor elementis esse subsistentiam hominis:* corpus ejus e terra, vita ejus ex aere, motio ejus ex igne, sensibilitas ejus ex aqua.

Omnia visibilia sunt rationalibus pontes et scalae quibus, per suas cognitiones, adscendant ad creatorem, et animadvertant cognoscantque eum ex creaturis.

(1) τάγμα. — (2) τὸ φυσικόν. — (3) χυλός.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

*De connexione facultatum.* — Sensibilitas (est) in cerebro; discretio in corde; appetentia in stomacho; concupiscentia in renibus; ira in jecore.

*De facultatibus naturalibus.* — Facultates naturales septem sunt : quattuor activae et tres passivae; activae autem sunt: attractiva, quae est frigida; apprehensiva, quae est sicca; solutiva, quae est calida; propulsiva, quae est humida. Et etiam seorsim possident hasce facultates. Passivae autem sunt: generativa, augmentativa, nutritiva.

*De operationibus animalibus.* — Operationes animales et moderatrices sunt phantasia[1], memoria, loquela, intelligentia, sensatio, mens, cognitio, scientia, discretio, prudentia, imaginatio, cogitatio.

*Rursum:* Imaginatio et phantasia (sunt) in cerebro, intelligentia et prudentia in cervice, cogitatio in renibus, consilium et conscientia [2] in membrana separativa (diaphragmate), cognitio et scientia in corde; in tactu est sensatio.

*Rursum, facultates animae :* Mens, scientia, imaginatio, cognitio, memoria, discretio, cogitatio. — *Et sunt qui dicunt:* Scientia, cognitio, intelligentia, prudentia, conscientia, cogitatio, peritia.

*Rursum, notificatio :* Desiderium operum bonorum in felle est, et desiderium carnis in pinguedine quae est supra renes; furor et ira in jecore; timor et mendacium in splene; aviditas et cibi desiderium in stomacho, dilectio in pulmone, intelligentia in renibus, cogitatio in corde, robur in brachiis, risus in diaphragmate, fortitudo in manibus.

*Quaestio:* Quid discriminis sit inter insaniam quae (accidit) ex prava commixtione humorum [3] et insaniam ex daemonibus. *Reponsio:* Quando enim insaniunt homines sive loquendo, sive agendo, sive manifestando interdum aliquid natura superius, ut si, quod se fatigando obtinent homines studio doctrinae, tenui arte aut pharmaco acquirunt, et penetrant secreta scientiae, et quod non valet natura humana assequi et discere magno labore, idipsum facile loquuntur aut manifestant aut agunt, scito hanc virtutem insolitam esse ex daemone qui, habitans in mente et intellectu, in his agit, loquitur et manifestat virtutem insolitam; cetera autem omnia ex morbis. Et sicut vasa usus externi, quando obsonant in eis obsonium indigent purificatione, ratione rei quae in eis obsonata est, ita vasa interna in quibus obsonati sunt succus [4] et sanguis, necessitate incrementi et constitutionis corporis, indigent purificatione per purgationem.

Et quoad morbum corporalem, scito fratribus solitariis non fieri digestionem, non ob abundantiam, sed ob inordinationem ex confusione ciborum, et quod, cum ea quae congruant non inveniantur apud eos, eis quae inveniuntur utantur; et e recollectione cogitationum et custodia cordis, et ex nulla intermissione operum : quia quamdiu intellectus et cogitationes occupantur in meditatione timoris Dei, stomachus et jecur, et membra quae operantur digestionem constringuntur et ab operatione retinentur.

*Rursum, capitulum.* — Animae oculus est mens, et auris ejus intellectus, et ad instar nasi cogitatio, et gustus supputatio experientiae, et quasi tactus ei (fit) memoria in libera

[1] φαντασία. — [2] Deux mots à peu près synonymes. — [3] χυμός. — [4] χυλός.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

voluntate fixa. Haec quidem quemadmodum in natura plantavit causa ejus efficiens misericordia [1].

J'ai signalé plus haut l'étrange association des deux noms : Aḥoudemmeh et Antipatros, attribués à l'auteur du traité sur la Composition de l'homme. Il n'est pas douteux que le scribe qui les a rapprochés voyait sous le premier vocable le métropolitain Aḥoudemmeh mort en 575. La Vie de ce prélat, en réalité un panégyrique, a été publiée par F. Nau [2], qui a reproduit dans son Introduction tous les passages relatifs au métropolitain qui se lisent dans Jean d'Asie, dans Michel le Syrien, dans Barhébreus et dans Ebebdjésus de Nisibe. Ce dernier est le seul qui nous intéresse présentement. Il est ainsi conçu :

ܐܚܘܕܡܡܐ ܥܒܕ ܟܬܒܐ ܚܕ ܠܡܬܠ ܦܠܣܦܐ.
ܘܟܬܒܐ ܚܕ ܠܡܬܠ ܡܓܘܣ : ܘܡܦܠܓܐ ܕܟܠܗ ܡܠܬܐ.
ܘܟܬܒܐ ܚܕ ܕܠܘܓܝܩܐ : ܘܡܬܝܠܬܐ ܕܟܝܢܐ ܕܦܓܪܐ [3].
ܘܐܢ ܨܒܝܢܐ ܐܝܬ ܠܗ ܫܘܠܛܢܐ ܠܡܬܠ ܦܓܪܐ.
ܘܟܬܒܐ ܚܕ ܠܢܦܫܐ ܘܠܒܪܢܫܐ ܕܥܠܡܐ ܙܥܘܪܐ.
ܐܝܬ ܠܗ ܕܝܢ ܡܠܦܢܐ ܫܦܝܪܐ ܘܩܨܝܪܐ.

Achudemmes composuit librum unum adversus Philosophos,
Et librum adversus Magos, et definitiones rerum omnium.
Et librum de Logica [4], et tractatus de Compositione personarum,
Et, an voluntas potestatem habeat in naturam, tractatus duos.
Et librum unum de anima, et de homine microcosmo.
Habet praeterea documenta sermone eleganti et concinno.

En même temps que la Vie d'Aḥoudemmeh, M. Nau a édité, d'après un manuscrit syriaque du IXe siècle, un traité sur la *Composition de l'homme*, qui diffère totalement de celui que nous publions, et qui paraît bien être son œuvre authentique; la rédaction se conçoit très bien sous la plume d'un chrétien ou d'un moine. Il n'en est pas de même pour le nôtre : il ne fait aucune allusion aux doctrines religieuses et ne dit pas un mot à la louange du Créa-

[1] Sous-entendu *Dei*, ou, plus concrètement, *Misericors* (*Deus*).

[2] *Histoire de saint Mar Aḥoudemmeh, apôtre et saint martyr* (Patrol. Orientalis, t. III, fasc. 1; Paris, 1906).

[3] Telle est la leçon dans les éditions d'Abraham Echellensis et d'Assemani; certains mss portent ܡܢܝܢܐ au singulier, ce qui assurément est la bonne leçon.

[4] Ou *Dialectica*.


IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

teur, c'est une œuvre purement païenne [1]. La forme du nom de l'auteur et les nombreux mots grecs techniques renfermés dans le traité [2] suggèrent une origine hellénistique [3].

Nulle part, ni dans la *Vie*, ni dans les documents cités, il n'est fait mention d'Antipatros; la présence de ce nom dans l'intitulé de notre texte soulève donc une question épineuse.

A mon avis, la solution de cette difficulté est fort simple. Le nom d'Aḥoudemmeh n'existait pas dans les manuscrits et le traité était attribué à Antipater seul.

Avant même d'avoir pris connaissance du texte authentique d'Aḥoudemmeh, j'avais été amené à cette conclusion par le début de notre rédaction. Dans la première phrase Antipater seul s'adresse aux lecteurs.

Mais comment expliquer l'introduction de ce nom dans le titre de notre traité? De la manière suivante, croyons-nous. Un copiste syrien, voulant faire preuve d'érudition, sachant par Ebebdjésus que le métropolitain était l'auteur d'un traité portant le même titre que celui d'Antipater, a identifié les deux personnages, soit qu'il ait regardé le second comme un surnom du premier [4], soit (hypothèse moins probable) qu'il ait considéré les deux noms comme synonymes : ce qui serait une absurdité. *Aḥoudemmeh* signifie littéralement «frère de sa mère», le mot répond très exactement au grec *μητράδελφος*, *avunculus*, qui n'est pas, que je sache, usité comme nom propre [5]. Antipatros, «pro patre», «qui tient lieu de père», est un nom propre assez fréquent en grec; il est devenu en latin *Antipater* et se rencontre sous cette forme bien des fois chez les écrivains et dans les inscriptions.

Mais qui pourrait être cet Antipater [6] écrivant sur la médecine? Notre

[1] Deux ou trois mots d'inspiration chrétienne (signalés dans les notes) sont des interpolations.

[2] Pour la plupart signalés en note.

[3] Le même traité se trouve à Birmingham, dans une copie récente (1904). Voir *Catalogue of Mss. Collection of Mingana*, n° 589. Les circonstances ne m'ont pas permis de l'examiner.

[4] Il est peu probable qu'il ait été influencé par réminiscence des doubles noms bibliques Simon-Pierre, Matthieu-Lévy, Thomas-Didyme, Saül-Paul, etc.

[5] Sur les termes de consanguinité combinés pour former des noms propres, voir Th. Nöldeke, *Beiträge zur semit. Sprachwissenschaft* (Strasbourg, 1904), p. 95.

[6] Dans l'article si bien documenté de Sal. Reinach, *Medicus* (Dict. des Ant. gr. et rom.), Antipater n'est pas même nommé.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

confrère M. Ch. Picard a eu l'obligeance de me remettre à ce sujet la note suivante :

« Deux médecins du nom d'*Antipater* (gr. Ἀντίπατρος) sont connus :

« I. L'un sous Auguste, à identifier avec Ælias Gallus, médecin et gouverneur de l'Égypte. Dans ses lettres qui formaient au moins « trois livres », il a traité des questions de médecine, et Galien de Pergame connaît de lui une suite de compositions (Gal., XII, 684, 936; XIII, 239, 292; XIV, 108, 160, etc.). Peut être auteur d'un Περὶ ψυχῆς (*Schol. Iliad.*, XI, 115).

« II. L'autre était un médecin de Rome, au temps de Galien même (IIe siècle ap. J.-C.), et il est nommé à plusieurs reprises par lui (par ex. Gal., VIII, 293; X, 52; XIV, 684). Peut être de doctrine « méthodiste » en médecine. Il ne semble pas connu d'autre part. »

Il semble bien que c'est à ce dernier qu'il faille attribuer la paternité du traité dont nous publions la traduction syriaque, et il ne paraît pas téméraire de conjecturer que cette traduction soit l'œuvre de Sergius de Reschaina († 536), médecin lui-même, qui consacra la plus grande partie de son activité scientifique à traduire de nombreux ouvrages grecs en syriaque [1]. Si notre opinion est acceptée et si notre conjecture se vérifie, nous serons heureux d'avoir fait connaître une œuvre dont l'original n'a pas été jusqu'ici retrouvé.

Le traité d'Antipater se termine au mot *Finis* (p. 28). Ce qui suit est vraisemblablement tiré des œuvres d'Aḥoudemmeh. On y trouve les mêmes idées, souvent les mêmes expressions que dans le traité authentique; mais il semble que la rédaction ait été faite et que les fragments aient été choisis au gré du scribe, selon une fâcheuse habitude des copistes orientaux.

La *Conclusion* est rédigée, avons-nous dit, dans un style énigmatique; et je ne suis pas sûr d'en avoir bien saisi le sens précis. L'idée générale paraît être : Heureux les moines qui persévèrent dans leur vocation; ils seront récompensés par la vision béatifique. — Je donne ici une traduction absolument littérale de ce singulier morceau; de plus sagaces réussiront peut-être à le mieux interpréter.

[1] Cf. R. Duval, *Littérature syriaque*, p. 316, et spécialement p. 270 (3e éd.).



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Beatus qui dedit unum et accepit duo, et dimisit duo et obtinuit tria, et suscitavit mortem quatuor per quatuor, quae quidem non transeunt, nec dissolvuntur; et dedit prima : unionem et solitudinem; et porrexit quidem secunda : solitudinem et unionem; et satiatus est tertiis : unione, et solitudine, et conjunctione et non separatione.

Beatus qui dimisit famam et apprehendit pacem. Maxime autem beatus qui sumpsit et perfecit pacem et quietem per unam concordiam.

Nunc crede mihi, dilecte mi, sunt quidem et fuerunt et rursùm erunt, et vidi realiter, nonnullos inter monachos indutos Domino [1] qui dant quadraginta et accipiunt quator : et duo quidem moriuntur et vivunt, et duo moriuntur et non vivunt [2]; et vivunt enim et non moriuntur usque ad unum diem.

Si autem [eunuchus fit] [3] e castratione castraremur.

Igitur, beati sumus omni tempore, quia id quidem quod decretum est non retroconvertitur et ab eo quod est non mutatur, nunc et in saecula saeculorum. Amen. Oh! Ita!

Cognoscemus quidem cognitorem incognitorum, et non tanquam visa et cognita quae in visione cognitorum videbimus, et cognoscemus quidquid non videtur et no cognoscitur.

(1) θεοφόροι.

(2) Le contexte semble indiquer une lacune à cette place.

(3) ܕܠܐ ܩܛܝܢܝܢ : ainsi dans le ms. La construction est anormale avec cette forme adverbiale, qui serait à traduire *castrè* si le mot était latin. Je crois qu'il faut lire ܕܠܐ ܩܛܝܢܝܢ, et je traduis cette leçon restituée. Toutes les formes de cette période sont nouvelles en syriaque.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

# VERSION SYRIAQUE

DE

# TRAITÉS MÉDICAUX

## DONT L'ORIGINAL ARABE N'A PAS ÉTÉ RETROUVÉ

ÉDITÉE PAR L'ABBÉ J.-B. CHABOT

Dans la série des écrivains arabes qui ont traité de la médecine [1] figurent aux premiers rangs, tant à cause de leur ancienneté qu'en raison de leur grande réputation, Honein fils d'Isaac et Hobeisch le Gaucher. La carrière de ces deux auteurs nous est sommairement connue par la notice que leur a consacrée Barhébréus [2]; en voici la traduction :

« En ce temps-là [3] florissait Honein fils d'Isaac [4], médecin célèbre originaire de Hira [5] où son père était pharmacien. Désireux d'apprendre la médecine, il se rendit à Bagdad et

[1] Pour cette littérature voir R. Duval, *La Littérature syriaque*, 3e éd., p. 269 et suiv.; — A. Baumstark, *Gesch. der Syrischen Literatur*, p. 228-230, et, parmi les auteurs qu'il cite, plus spécialement Leclerc, *Hist. de la médecine arabe* (Paris, 1876); Wüstenfeld, *Gesch. der arab. Ärzte* (Göttingen, 1840). On trouvera de plus amples indications bibliographiques dans l'Introduction de E. A. Wallis Budge, à son édition du *Syriac Book of Medicina*, t. I, p. cxxx et suiv. (London, 1913).

[2] *Chronicon Syriacum*, éd. Brun, texte, p. 170, trad., p. 173; éd. Bedjan, p. 162. Comparer le récit parallèle dans son *Histoire des Dynasties*, éd. Pococke, p. 235; éd. Salḥani, p. 250.

[3] Au temps des califes abbassides de Bagdad, Moutawakkel (861), Mountasir (862), Moustain (866), Moutaz (869), Mouhtadi (870).

[4] Son nom complet est Abou Zaïd Ḥonein ibn Isḥaq ibn Solaiman ibn Ayoub, al-Ibādī.

[5] Arab. حيرة; syr. ܚܝܪܬܐ. Ville de Mésopotamie près de Coufa.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

se mit à l'école des Alexandrins chez le médecin Jean bar Maswai [1]. Un jour qu'il retorquait une question à Jean, celui-ci irrité le chassa en lui disant : « Qu'y a-t-il entre toi et la médecine? A tes semblables il convient de négocier des oboles le long des rues ». Le jeune Honein fut attristé et sortit en pleurant. Et il s'en alla dans le pays des Romains [2]. Il y demeura jusqu'à ce qu'il eut appris solidement la langue grecque et fût capable de traduire les livres du grec en syriaque et du syriaque en arabe. Alors, vêtu à la grecque, il revint à Bagdad et se rendit chez Gabriel Boktjésu [3], chef des médecins (ἀρχίατρος), qui, ayant reconnu sa science, l'honora grandement et le nomma « Rabban (notre maître) Honein »; et il dit aux assistants : « Si ce jeune homme vit, il fera disparaître le souvenir de Sergius de Reschayna [4]. Sa réputation parvint à Jean qui l'avait chassé; il le fit venir près de lui et lui demanda pardon. Et ainsi sa renommée grandit de jour en jour; et il se mit à expliquer diverses sciences, jusqu'à ce qu'il mourut au mois de kanoun premier de l'année 1188 des Grecs (décembre 876) [5] qui est l'année 260 des Arabes. Il laissa deux fils : Isaac et David. Et Isaac interpréta aussi de nombreux livres. On attribue à Honein 25 ouvrages, en dehors de ceux qu'il traduisit du grec en syriaque et en arabe. Et il avait de sa sœur un neveu nommé Hobeisch le Gaucher, fils de Hassan, qui fut pareillement un admirable interprète d'ouvrages médicaux. Et, pour la bonne fortune de Honein, des hommes de faible érudition supposaient que beaucoup de livres interprétés par Hobeisch étaient de Honein, et des scribes se sont trompés dans l'écriture du nom; ils ont effacé Hobeisch et ont écrit Honein; et pour cette raison peu de livres sont demeurés sous le nom de Hobeisch et les autres, en plus grand nombre, sont inscrits au nom de Honein.

Un essai très méritoire de répartition entre Honein et Hobeisch des ouvrages mis sous leurs noms a été fait par J. G. Wenrich [6], surtout d'après les notices sommaires des catalogues de manuscrits. Mais il est bien évident qu'une pareille distribution ne peut être tentée avec chance de succès que par l'examen méticuleux des textes, et ils sont en majeure partie encore inédits. Notre présente publication fournira un des éléments de ce futur labeur, s'il se trouve un érudit assez patient pour l'entreprendre.

Nous avons donné dans une précédente *Notice* [7] la description du manu-

[1] Un des plus célèbres parmi les médecins syro-arabes; mort en 857.

[2] Dans le territoire soumis aux Grecs.

[3] Mort en 828; petit-fils du médecin de même nom que le calife Al-Mansour avait appelé à Bagdad.

[4] Célèbre médecin traducteur des œuvres de Galien; mort à Constantinople en 536.

[5] Cette date est discutable; l'opinion commune est qu'il mourut en 873.

[6] *De Auctorum Graecorum versionibus et commentariis* (Lipsiae, 1842), p. XXXI-XXXII.

[7] *Notice sur deux manuscrits syriaques*, ci-dessus, p. 51 (tirage à part, p. 9).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

scrit d'où nous avons tiré notre texte, et les motifs qui nous ont incité à le publier. Il n'y a pas lieu d'y revenir. Nous reproduisons fidèlement notre copie, et nous n'y avons apporté aucune modification, sauf quelques légers changements dans la ponctuation qui n'était pas toujours d'accord avec elle-même. Nous avons ajouté le point .:. à la suite de toutes les questions qui, dans le manuscrit, sauf erreur de la part du copiste, sont écrites à l'encre rouge.

Nous avons indiqué dans la *Notice* citée plus haut les motifs qui nous ont porté à choisir le latin comme langue de traduction.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

I

ܐܝܟܐ ܕܐܬܝܠܕ ܡܫܝܚܐ
ܘܡܢܐ ܐܝܟܐܝܬ ܗܘ : ܐܝܟ ܫܡܫܐ ܕܢܗܪܐ ܘܣܗܪܐ ܘܣܗܪܐ ܕܣܗܪܐ ܘܢܗܪ

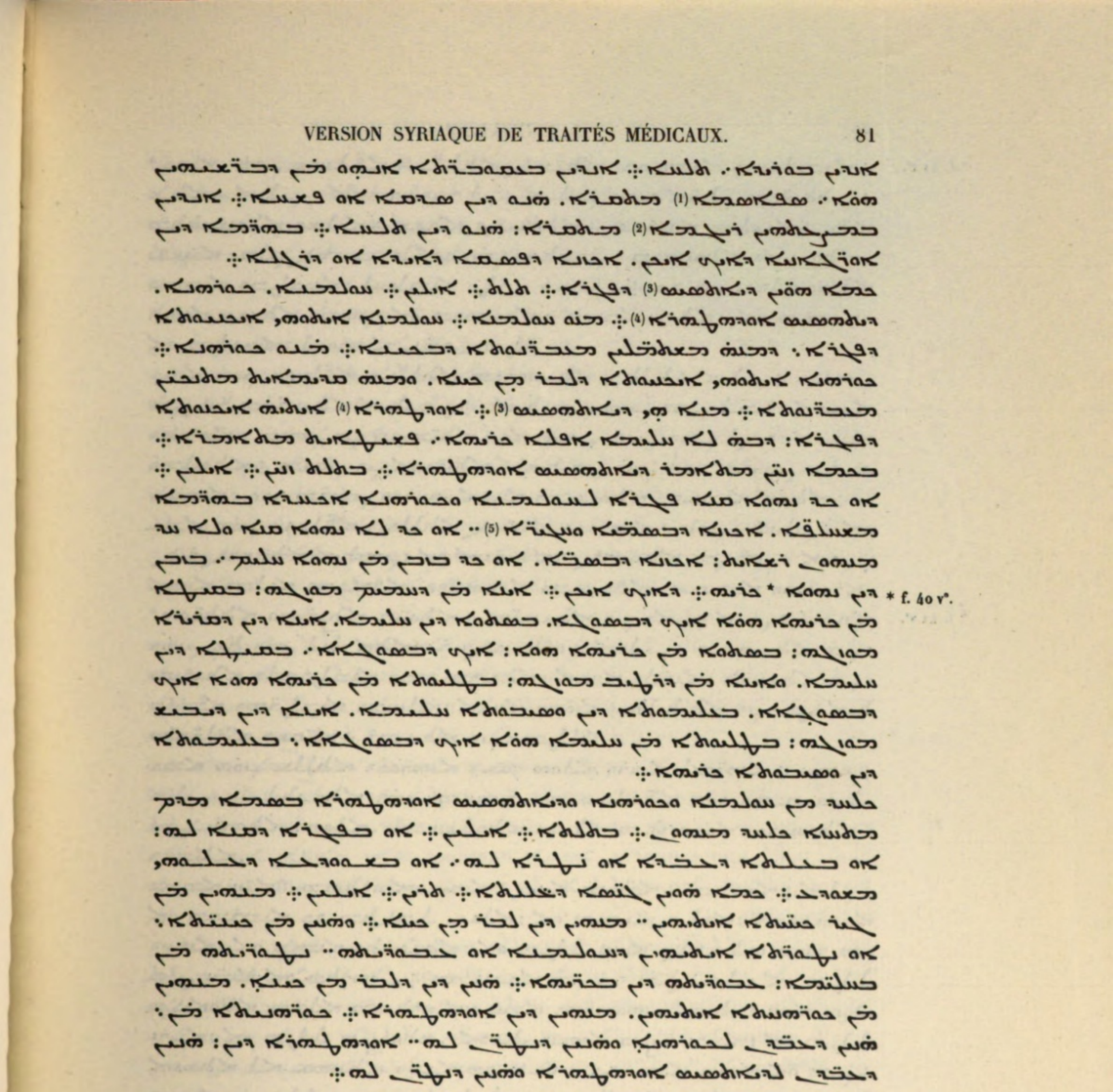

(1) σπάσμα. — (2) ῥῆγμα. — (3) διαθέσεις. Cette phrase paraît mutilée. — (4) οὐδέτερα. — (5) Ou bien « et in mancis ».



IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

* f. 41 r°. ܟܬܒܐ ܕܡܪܝ ܐܒܪܗܡ ܡܪܒܝܐ ܕܟܠܗ ܥܠܡܐ ܕܡܬܩܪܐ ܟܬܒ ܫܘܪܝܐ ܕܡܬܩܪܝܢ

ܕܢܬܪܝܢ ܘܢܬܪܝܢ ܕܡܝܐ ܕܡܛܪܐ ܕܫܡܝܐ ܕܐܪܥܐ ܕܡܝܐ ܕܢܗܪܐ ܕܡܝܐ ܕܒܪܟܬܐ ܕܡܝܐ ܕܥܡܩܐ ܕܡܝܐ ܕܒܐܪܐ ܕܡܝܐ ܕܒܝܬ ܡܫܬܐ ܕܡܝܐ ܕܒܝܬ ܫܬܝܬ

ܠܡܢ ܘܠܡܢ ܐܝܟ ܕܐܝܬ ܠܗ ܡܢ ܟܠ ܡܕܝܢܬܐ ܕܐܬܘܪܝܐ ܘܕܐܬܘܪܝܐ ܕܠܐ 

ܐܘ ܕܡܫܬܐ ܐܘ ܐܝܟܢܐ ܕܐܝܟܢܐ ܕܐܝܟܢܐ ܐܘ ܕܡܫܬܐ ܐܘ 

ܐܡܪ ܡܪܝ ܐܒܪܗܡ ܕܒܝܬ ܡܪܝ

ܐܝܟ ܕܐܢ ܡܢ ܟܠܗ ܡܕܝܢܬܐ ܕܐܬܝܐ ܠܡܐ ܘܡܢܗ ܕܝ ܕܢܬܝ ܕܟܠ
ܕܟܠ ܒܝ ܟܘܠܗ ܕܐܝܟ ܡܢ ܕܝ ܕܟܝܢ ܘܐܝܟ ܕܝ ܕܐܬܝ ܕܐܝܟ ܕܐܝ
ܡܢ ܕܐܝ ܕܐܝ ܕܐܝ ܕܐܝ ܕܐܝ ܕܐܝ ܕܐܝ ܕܐܝ ܕܐܝ ܕܐܝ ܕܐܝ ܕܐܝ
ܕܐܝ

ܡܢܝܢܐ ܕܫܠܝܛܘܬܐ ܕܐܠܗܐ ܒܫܡܝܐ ܘܒܐܪܥܐ ܗܘ ܕܢܗܘܐ ܡܠܟܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܝܢ ܐܡܝܢ ܘܠܥܠܡ ܥܠܡܝܐ ܘܠܥܠܡܝ ܥܠܡܝܐ ܐܡܝܢ ܕܢܗܘܢ ܠܗ ܫܘܒܚܐ ܘܫܘܒܚܬܐ ܘܫܘܒܚܬܐ ܘܫܘܒܚܬܐ ܕܡܬܩܪܝܢ ܒܗ ܒܫܡܝܐ ܘܒܐܪܥܐ ܡܪܝ ܫܠܡܐ ܪܒܐ ܕܚܝܐ ܥܠ ܟܠܗ ܝܫܪܝܠ ܘܥܠ ܟܠ ܡܠܟܘܬܗ ܩܕܝܫܬܐ ܕܐܝܬ ܠܗ ܫܘܠܛܢܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܝܢ ܐܡܝܢ ܘܠܥܠܡ ܥܠܡܝܐ ܘܠܥܠܡ 

ܐܠܦܝܢ ܕܥܝܢܐ ܕܡܬܚܙܝܢ ܠܗ ܡܢ ܪܚܝܩܐ ܘܡܢ ܩܪܝܒܐ ܐܠܦܝܢ ܕܥܝܢܐ ܕܡܬܚܙܝܢ ܠܗ ܡܢ ܪܚܝܩܐ ܘܡܢ ܩܪܝܒܐ ܕܡܬܚܙܝܢ ܠܗ ܡܢ ܪܚܝܩܐ ܘܡܢ ܩܪܝܒܐ ܕܡܬܚܙܝܢ ܠܗ ܡܢ ܪܚܝܩܐ ܘܡܢ ܩܪܝܒܐ * f. 47 r°.

ܕܥܝܢ ܕܥܝܢ ܕܥܝܢ

## II

### ܡܬܠܐ ܕܥܠ ܡܢܝܢܐ ܕܟܘܟܒܐ ܕܫܡܝܐ.[1]

ܡܢܝܢܐ ܕܟܘܟܒܐ ܕܫܡܝܐ ܕܡܬܩܪܝܢ ܐܝܟ

ܐܝܟ ܕܝ ܫܘܬ: ܡܫܟܚܬܐ ܕܐܝ ܠܡܪܚܘ ܀ ܐܝ ܠܝܬ ܚܕܝܬܐ. ܐܢܘܢ ܕܐ
ܡܪܝܐ ܀ ܡܪܝܐ ܕܐܝ ܡܢܐ ܕܐ ܡܫܟܚܬܐ ܕܒ ܡܠܬ. ܡܫܟܚܬܐ ܕܐ ܡܪܝ ܀ ܐܝܟ
ܡܪܝ ܐܝ ܕܐ ܡܫܟܚܬܐ ܕܐ ܡܢ ܡܠܬ ܕܐ ܡܪܝ ܀ ܕܒ ܡܠܬ. ܡܫܟܚܬܐ* ܕܐ ܡܫܟܚܬ * f. 49 r°.
ܐܝܟ: ܐܝ ܡܢ ܕܐ ܡܫܟܚܬ ܀ ܡܢ ܡܠܬ ܕܐ ܡܪܝ ܀ ܡܢ ܡܠܬ ܕܐ ܡܪܝ ܀ ܐܝ
ܡܪܝ ܐܝ ܕܐ ܡܫܟܚܬ ܀ ܡܢ ܡܠܬ ܕܐ ܡܪܝ ܀ ܡܢ ܡܠܬ ܕܐ ܡܪܝ ܀ ܡܢ ܡܠ
ܡܪܝ ܐܝ ܕܐ ܡܫܟܚܬ ܀ ܡܢ ܡܠ ܕܐ ܡܪܝ ܀ ܡܢ ܡܠ ܕܐ ܡܪܝ ܀ ܡ
ܡ ܡ ܡ

ܐܝܟܢܐ ܕܐܬܝܠܕ ܒܗ ܡܫܝܚܐ ܡܢ ܡܪܝܡ ܒܬܘܠܬܐ ܘܐܡܪ ܠܗ ܡܪܝ ܐܢܬ ܗܘܝܬ ܠܝ ܐܡܐ ܘܐܚܬ ܠܝ ܐܚܬ ܐܢܐ ܗܘܝܢ ܠܟ ܐܡܐ ܘܐܚܬ ܠܟ

* f. 51 r°.

* f. 51 v°.

* 52 r°.

(1) Litter « ostiaria »; gall. : veine-porte. — (2) μεσάραιον.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ܡܬܪܝܢ ܕܢܦܠܘ ܒܗ ܡܢ ܫܡܝܐ ܘܡܢ ܐܪܥܐ ܗܘܝܘ ܡܫܬܠܝܢ

ܘܠܐ ܕܢܦܠ ܡܢܗ ܐܝܟ ܕܐܡܪ ܡܪܝ ܝܫܘܥ ܠܬܠܡܝܕܘܗܝ ܕܐܝܬ ܠܟܘܢ ܫܠܝܛܘܬܐ ܕܬܪܥܝܢ ܬܪܥܝܢ ܕܦܬܚܐ ܘܢܣܟܪ ܠܟܠ ܕܡܨܠܝܢ ܒܗ ܡܫܬܐ ܘܫܠܡܐ ܕܢܗܘܐ ܠܟܘܢ ܡܢ ܗܢܐ ܕ

ܐܘ ܕܡܪܝܡ ܐܝܟ ܕܐܬܝ ܡܢ ܟܠܗ ܐܪܥܐ ܕܡܨܪܝܢ ܘܡܢ ܟܠ ܬܚܘܡܐ ܕܡܨܪܝܢ ܕܥܠ ܡܐܢ ܕܐܝܬ ܠܗ ܫܘܠܛܢ ܕܡܫܬܠܛ ܒܟܠ ܡܕܝܢܬܐ ܕܡܨܪܝܢ ܘ

ܟܬܒܬܐ ܕܡܢ ܟܬܒܐ ܕܫܘܫܢܐ ܕܡܢ ܐܝܡܐ ܘܡܢ ܐܝܡܐ ܕܡܢ ܟܬܒܐ ܕܫܘܫܢܐ
ܕܡܢ ܟܬܒܐ ܕܡܢ ܐܝܡܐ. ܟܬܒܬܐ ܕܫܘܫܢܐ ܕܡܢ ܐܝܡܐ ܕܡܢ ܟܬܒܐ ܕܫܘܫܢܐ
ܕܡܢ. ܟܬܒܬܐ ܕܡܢ ܟܬܒܐ ܕܫܘܫܢܐ ܟܬܒܬܐ ܕܫܘܫܢܐ ܕܡܢ ܟܬܒܐ ܕܫܘܫܢܐ ܕܡܢ
ܟܬܒܬܐ ܕܫܘܫܢܐ (1) ܟܬܒܬܐ ܕܫܘܫܢܐ ܕܡܢ ܟܬܒܐ ܕܫܘܫܢܐ ܕܡܢ ܟܬܒܐ ܕܫܘܫܢܐ
ܕܡܢ ܟܬܒܐ ܕܫܘܫܢܐ ܕܡܢ ܟܬܒܐ ܕܫܘܫܢܐ ܕܡܢ ܟܬܒܐ ܕܫܘܫܢܐ ܕܡܢ ܟܬܒܐ
ܕܫܘܫܢܐ ܕܡܢ ܟܬܒܐ ܕܫܘܫܢܐ ܕܡܢ ܟܬܒܐ ܕܫܘܫܢܐ ܕܡܢ ܟܬܒܐ ܕܫܘܫܢܐ ܕܡܢ
ܟܬܒܐ ܕܫܘܫܢܐ ܕܡܢ ܟܬܒܐ ܕܫܘܫܢܐ ܕܡܢ ܟܬܒܐ ܕܫܘܫܢܐ ܕܡܢ ܟܬܒܐ ܕܫܘܫܢܐ
ܕܡܢ

ܒܝ ܠܟ. ܟܕܐܝܠ ܒܟܘܠܗܝܬܟ.. ܕܥܡܘܢ ܒܝ: ܒܝܬ ܠܟܬ ܡܢ ܒܝܬ ܠܟܘ:
ܕܥܡܘܢ ܟܘ ܕܡܟܘܠܗܝܢ. ܕܚܠܠ ܗܦܘܢ ܦܝ ܡܪܝܬܝܐ. ܕܝܠܟ ܟܢܦܝܢܐ
ܡܕܡܪܟ ܗܘܝܢ ܡܠܝ: ܕܐ ܢܩܦܬܐ ܦܝ ܠܟܬܡܢܗ ܒܐܠܡܥܪܝ.
ܟܕܐܝܠ ܒܟܘܠܗܝܢ ܡܠܝ: ܕܐ ܢܩܦܬܐ ܦܝ ܠܟܬܡܢܗ ܒܐܠܡܥܪܝ.
ܥܡܢܐ ܥܪܝܢ: ܕܐ ܠܗ ܦܝܬܐ ܒܝ ܢܩܦܬܐ. ܠܟ ܒܝ ܥܪܝܢ ܥܡܢܐ..
ܡܕܡܪܟ ܚܠ ܫܠܠ. ܫܝܟ ܦܝ: ܕܚܠܠ ܒܥܡܠܠܐ ܕܡܪܕܠܝ ܕܬܡܟ
ܡܬܬܝܟ.. ܟܢܝܢܗ: ܕܚܠܠ ܒܟܘܠܗܝܠܐ ܕܥܡܬܐ(1) ܒܕܡ. ܡܕܟܝܗܝ
ܫܝܢܘܢܗ.. ܡܢܠܝܢܗ: ܕܚܠܠ ܒܥܪ ܕܟܝܬܠܗ ܟܝܬܢܗ ܕܚܠܠ..
ܢܝܬܝܢܗ: ܕܚܠܠ ܒܠ ܕܚܠܝ ܕܬܝ ܒܝܬ ܒܝܢ ܟܝ ܒܝ
ܠܒܝܬ.. ܡܢܕܟܝܢܗ: ܕܚܠܠ ܒܝ ܕܚܠܝ: ܗܘ ܕܟ ܦܝ ܒܝܢ ܕܡܘ
ܗܡܢܗ: ܢܝܢܗ ܡܪܝܬ ܠܗ: ܟܕܐ ܒܝܬ ܡܬܝܬ ܟܝ ܒܝ
ܟܕܐ ܒܝ ܠܟ. ܟܕܐ ܒܝ ܠܟ ܒܝ ܒܝ ܠܟ ܢܝܢ ܕܚܠܝ ܒܝ ܠܟ
ܗܝ ܠܟ. ܟܕܐ ܒܟܘܠܗܝ.. ܕܥܡܘ ܒܝ: ܒܝ ܠܟ ܡܢ ܡܒ:

* f. 56 v.

ܕܚܠܠ ܥܕܡܢܗܘ ÷ ܕܝ ܡܪܝܬܝܐ ܠܗ: ܗܘ ܦܝ ܒܕܚܠܝܢ ܢܝܟܝܐ
ܥܕܢܝ ܠܡܕܡܪܟ. ܡܢ ܒܝ ܒܥܕܝ ܕܢܝܟܝܐ ܒܐܕܝܐ. ܡܢ ܒܝ ܒܕܝ
ܠܟ ܡܕ ܠܟ ܕܥܡܘ ܟܘ ܕܥܡܟܘ: ܕܚܠܝܢܝ ܕܥܕܝܬܗܘ: ܟܕܐ
ܠܟ ܒܝ ܒܥܝܬܝ ܒܐܕܝܐ. ܡܢܝ ܒܝ ܒܕܝ ܕܢܝܟܝ. ܕܥܡܟܘ ܒܝ
ܡܕܡܪܟ: ܟܝܠܝ ܒܝܟܝܢ ܡܠܝ: ܕܐ ܢܩܦܬܐ ܦܝ ܠܟܬܡܢܗ ܒܐܠܡܥܪܝ.
ܟܕܐ ܒܝ ܥܕܝܬ.. ܠܟ ܒܝ ܒܝ ܠܟ ܒܝ ܠܟ ܒܝ ܠܟ ܒܝ ܠܟ..
ܡܕܡܪܟ ܚܠ ܫܠܠ. ܫܝܟ ܦܝ: ܕܚܠܠ ܒܥܡܠܠܐ ܕܡܪܕܠܝ ܕܬܡܟ
ܡܬܬܝܟ.. ܟܢܝܢܗ: ܕܚܠܠ ܒܟܘܠܗܝܠܐ ܕܥܡܬܐ(1) ܒܕܡ. ܡܕܟܝܗܝ
ܫܝܢܘܢܗ.. ܡܢܠܝܢܗ: ܕܚܠܠ ܒܥܪ ܕܟܝܬܠܗ ܟܝܬܢܗ ܕܚܠܠ..
ܢܝܬܝܢܗ: ܕܚܠܠ ܒܠ ܕܚܠܝ ܕܬܝ ܒܝܬ ܒܝ ܟܝ ܒܝ
ܠܒܝܬ.. ܡܢܕܟܝܢܗ: ܕܚܠܠ ܒܝ ܕܚܠܝ: ܗܘ ܕܟ ܦܝ ܒܝ ܕܡ
ܗܡܢܗ: ܢܝܢܗ ܡܪܝܬ ܠܗ: ܟܕܐ ܒܝ ܡܬ ܟ ܒ
ܟ ܒ ܟ ܒ ܟ ܒ

ܐܝܟ ܕܐܢܬ ܡܫܬܡܥ ܡܢ ܐܝܢܐ ܕܡܬܩܪܐ ܠܗ ܡܠܬܐ ܕ

ܗܘܝܬ ܡܢ ܟܠ ܡܕܝܢܬܐ ܕܐܬܝܘܪܝܐ ܕܥܠ ܡܛܠ ܕܢܦܠ ܒܝܕ ܡܠܟܐ ܕܦܪܣܝܐ ܘ

ܐܝܟ ܕܢܦܠ ܒܗ ܡܕܡܐ ܕܢܦܠ ܒܗ ܡܕܡܐ ܕܢܦܠ ܒܗ ܡܕܡܐ

ܒܠܝܬܗܘܢ ܡܝܬܝܢܗܘܢ ܡܢ ܠܥܠܡܐ: ܒܝܕ ܠܐ ܥܒܕܐܝܢ ܒܠܫܢܐ ܐܚܪܢܝܬܐ
ܒܥܡܠܝܬܐ ܘܒܫܘܠܛܢܐ ܕܐܠܗܐ ܕܥܠܡܐ ܗܘ ܕܐܝܟ ܕܐܡܪ ܠܗ ܐܠܗܐ ܕܐܝܬ ܠܟ
ܥܡܐ ܕܐܠܗܐ ܕܐܝܬ ܠܟ ܐܠܗܐ ܕܐܚܪܢܐ ܥܠ ܦܢܝܝ: ܐܠܐ ܕܐܠܗܐ ܕܫܡܝܐ ܘܕܐܪܥܐ
ܕܥܒܕܘ ܫܡܝܐ ܘܐܪܥܐ ܘܝܡܐ ܘܟܠ ܕܒܗܘܢ ܐܝܬ ܠܝ ܫܘܠܛܢܐ ܕܥܠܡܐ ܕܥܠܡܐ
ܕܥܬܝܕ ܠܡܬܐ ܕܡܠܟܘܬܐ ܕܫܡܝܐ ܘܕܐܪܥܐ ܕܥܠ ܟܠ ܡܕܝܢܬܐ ܕܐܝܬ ܠܗ ܫܘܠܛܢܐ
ܕܥܠ ܟܠ ܡܕܝܢܬܐ ܕܐܝܬ ܠܗ ܫܘܠܛܢ

ܟܝܠܐ ܕܝܠܗ ܕܡܝܐ ܕܡܬܩܠܝܢ ܐܝܟ ܡܢ ܟܠܗ ܕܝܠܗ ܕܡܝܐ ܕܡܬܩܠܝܢ
ܕܡܬܩܠܝܢ ܕܟܠܗ ܕܝܠܗ ܕܡܝܐ ܕܡܬܩܠܝܢ ܕ

ܐܝܟܢܐ ܕܚܘܫܒܢܝܟ ܕܚܝܛܐ ܕܥܒܕ ܒܗ ܫܘܬܦܘܬܐ ܕܥܡܐ ܘܐܝܟ ܕܐܝ ܒܗ ܡܕܝܢܬܐ ܕܐܠܗܐ ܕܢܚܬ ܠܬܚܬ ܕܠܐ ܡܫܬܠܛ ܒܗ 

ܐܝܟ ܕܢܦܠ ܡܢ ܟܠܗ ܡܠܬܐ ܕܟܬܒܬ ܗܢܐ ܟܠ ܕܢܦܠ ܡܢ ܟܠ ܡܠܬܐ ܕܟܬܒ

ܒܫܡܐ ܕܐܒܐ ܘܒܪܐ ܘܪܘܚܐ ܩܕܝܫܐ ܀ ܠܐ ܐܝܟ ܕܐܬܪ ܐܡܬܟܠܗ. * f. 64 r°.

ܟܠܗ ܐܡܠܐ ܕܟܠܗ ܥܠ ܠܟܢܝܫܬܐ ܕܥܠܡܐ ܀ ܟܠܗܝܢ ܐܝܟ ܠܐܠܗ
ܟܐܦܐ ܀ ܟܦܝܢܐ ܐܝ ܒܪܢܫܐ ܕܒܟܝܢܘܬܐ ܀ ܗܘ ܕܟܝ ܒܪܢܫܐ ܀ ܟܠܗ
ܒܪܢܫܐ ܀ ܗܘ ܐܝ ܕܟܝ ܀ ܡܢܝܢܐ ܕܥܠܝܢܐ ܕܟܠ ܟܠܝܢܐ ܠܡܕܝܢܐ ܀
ܕܡܠܠܗ ܡܪܝ ܕܟܝ ܀ ܡܢܗܪܢܗܘ ܒܗ ܕܟܝܢܗܘ ܐܝܟ ܠܐ ܬܥܒܝ ܀ ܐܡܪܘ
ܐܝ ܡܫܝܚܐ ܕܡܪܝ ܀ ܟܠܗ ܐܡܪ ܒܗ ܕܒܪܢܫܐ ܕܟܠܗ ܟܠܝܢܐ ܕܟܠ
ܐܢ ܐܠܐ ܕܡܝ ܐܡܪܝ ܀ ܒܟܠܗ ܐܝܟ ܐܡܪܝܢ ܐܢܫܘ ܀ ܕܠܐ ܐܡܪܘ
ܕܟܠܗ ܐܡܪ ܐܢܫܐ ܀ ܐܝܟ ܐܝ ܐܡܪ ܐܢܫܐ ܀ ܐܢܫܘ ܒܟܝܢܘܬܐ ܀
ܕܟܝ ܐܝ ܕܟܝ ܀ ܡܢܗܪܢܗ ܒܗ ܕܟܝ ܐܢܫܐ ܀ ܐܢܫܘ ܒܟܝܢܘܬܐ ܀
ܒܗ ܕܟܝ ܐܝ ܕܟܝ ܀ ܕܟܝ ܐܝ ܕܟܝ ܀ ܗܘ ܐܝ ܕܟܝ ܀ ܕܟ ܐܝ ܕܟ
ܕܟ ܐܝ ܕܟ ܀ ܐܝ ܕܟ ܐܝ ܕܟ ܀ ܗܘ ܐܝ ܕܟ ܀ ܕܟ ܐܝ ܕܟ ܀ ܕܟ
ܐܝ ܕܟ ܀ ܐܝ ܕܟ ܐܝ ܕܟ ܀ ܗܘ ܐܝ ܕܟ ܀ ܕܟ ܐܝ ܕܟ ܀ ܕܟ ܐܝ
ܕܟ ܀ ܐܝ ܕܟ ܐܝ ܕܟ ܀ ܗܘ ܐܝ ܕܟ ܀ ܕܟ ܐܝ ܕܟ ܀ ܕܟ ܐܝ ܕܟ

ܘܡܢ . ܟܝܢܐ ܡܫܬܝܬܐ . ܟܠܡܠܐ ܕܟܝܢܐ ܕܡܫܬܝܬܐ ܕܡܫܬܝܬܐ
ܕܡܢ : ܡܢܗܘ ܡܠܝ ܡܠ ܡܢܐ ܕܟܝ ܡܢܗܘ ܟܝܢܐ ,ܡܢܗܘ ܟܝ
ܟܠ ܕܝ ܟܝ ܕܡܢ . ܟܝܢܐ ܡܫܬܝܬܐ : ܕܝܢܐ ܟܝܢ ܕܝ ܟܢܝܢ
ܟܝܢ . ܠܐ ܡܢ * ܡܢ ܟܝ ܟܝ ܟܠܡܠܐ ܟܝܢܐ ܡܢ ܟܝ ܟܝ : * f. 65 r°.
ܟܝ ܟܝ ܟܝ

ܐܝܟ ܕܠܐ ܡܢ ܟܠ ܡܕܝܢܬܐ ܕܐܬܝܘܦܝܐ ܕܐܝܟ ܕܐܝܬ ܠܗ ܫܘܠܛܢܐ ܕܥܠ

ܡܢ ܐܚܪܝܢ ܕܥܒܝܕ. ܐܦܠܐ ܕܢܩܪܘܢ ܡܢܗ ܐܚܪܝܢ ܕܡܫܬܡܫܝܢ ܒܗ ܠܡܕܝܢܬܐ ܕܡܫܬܡܫ ܒܗ ܡܢ ܥܒܝܕ ܕܢܫܬܡܫ: ܡܕܝܢܬܐ ܕܡܫܬܡܫ ܒܗ: ܡܢ ܗܢܐ ܕܢ

ܐܝܟ ܕܝܢ ܗܘܐ ܒܗ ܡܢ ܟܠܗ ܥܠܡܐ ܘܥܠ ܟܠ ܡܕܝܢܬܐ ܕܥܡܘܢ ܡܠܟܐ ܕܦܪܣܝ

ܡܢܬܐ ܐܝܟܐ ܕܐܬܝܠܗ ܗܘ ܡܠܬܐ ܕܥܒܝܕ ܠܡܫܬܝܬܗ ܡܢ
ܡܕܝܢܬܐ ܕܐܬܝܠܗ ܡܢ ܦܥܝܢܐ ܢܫܬܐ ܡܢ ܟܡܐ ܡܬܩܠܬܐ.
ܡܕܝܢܬܐ ܕܡܨܪ ܡܫܬܠ ܀

ܡܢܝܢܐ ܡܢ ܫܠܬܐ ܕܐܬܝܠܗ ܀ ܗܢܘ ܟܝܐ ܕܟܬܝܒܬ ܒܝ ܫܬܐ: ܡܢܝܢܐ ܡܢ
ܟܠ ܫܘ ܡܕܟ ܟܠܫܐ ܕܐܢܘܢ ܕܐܬܝܠ ܒܗ ܒܝ ܟܢܬ:
ܫܠܝܠܝܢ ܡܢ ܟܡ ܡܕܟܬܐ ܐܝܟ ܡܢ ܟܝܢ. ܟܝܢ ܡܢ ܐܝܟ ܡܬܩܠ ܠܡܢܬܐ
ܡܫܠ: ܟܝܢ ܡܢ ܐܝܟ ܡܬܩܠ ܠܡܫܬܝܬܗ. ܡܠܝ ܡܢܝܢܐ ܡܢ
ܡܢܝܢܐ ܀ * ܡܢܝܢܐ ܡܢ ܡܠܝ ܡܢ: ܡܢܝܢܐ ܕܐܬܝܠ ܒܗ ܀ * f. 69 r°.
ܐܝܟ ܀ ܟܝ ܡܕܟ ܡܢܝܢ ܡܢܝ ܕܟܝ ܟܝ: ܡܢ
ܟܝܢ ܕܟܝ ܡܕܟ ܡܢ ܡܢ ܕܟ ܡܢ: ܡܕܟ ܕܟ ܡܢ ܕ(1) ܡܢ: ܡܕܟ ܕܟ
ܡܕܟ ܡܢ ܕܟ ܡܢ ܕ(2) ܀
ܡܢ ܀ ܟܝ ܐܝܟ: ܡܢ ܕ ܡܢ ܕ ܡܢ: ܡ ܕ ܡ ܡ ܕ
ܡ ܡ ܕ ܡ ܡ ܕ ܡ ܡ ܕ

ܠܡܕܠ ܡܪܝܬܐ ܡܠܬܐ: ܡܢܐ ܢܫܢ ܠܡܠܝܢ ܡܪܝܢܝܢ.
ܐܝܟ ܕܢܡܪܘܢ ܟܝܢ: ܡܬܝܪܝܬܐ ܕܝܘܣܩܘܪܝܕܝܣ[1]. ܐܡܪܝܢ ܡܬܪܓܡܢܐ[2] :
ܕܡܬܪܓܡܘܢ ܡܬܪܓܡܢܐ ::

ܟܠ ܡܕܡ ܕܐܝܬ ܠܗ :: ܡܬܪܓܡܢܐ[3] :: ܡܬܪܓܡܢܐ ܕܡܬܪܓܡܢ ܟܠ ܡܕܡ
ܕܡܬܪܓܡܢ ܕܢܫܢ: ܡܬܪܓܡܢܐ ܠܡܬܪܓܡ. ܡܬܪܓܡܢ[3] ܕܝܘܣ ܕܝܘܣ
ܡܢ ܐܝܟ. ܡܬܪܓܡܢ[4] ܕܟܬܒܐ ܕܟܝ ܕܡܬܪܓܡ. ܐܝܟ ܕܢܫܢ
ܡܢ ܕܝܘܣ :: ܡܬܪܓܡ ܕܝܘܣ :: ܡܢ ܡܢ: ܡܬܪܓܡ ܢܦܠ ܡܢ ܡܢܬ ܕܟܬܒ[5] :
ܟܬܒ ܡܢ ܢܫܟ ܠܡܢ ܟܝ. ܟܝ ܡܢ ܢܫܢ ::

ܟܠܒ. ܡܕܝܢ ܐܝܟ. ܡܬܪܓܡ ܕܝܘܣ. ܡܬܪ ܢܫܢ. ܡܬܪ ܡܢ ܡܕܝ ܟܝ ܐܝܟ
ܡܢ ::ܡܬܪܓ[6] ܡܠܟ ܡܢ ܟܬܒ ::ܟܝ ,ܡܕܝ: ܡܠܟ ܡܬܪܓ ::ܡܬܪܓ. *ܡܬܪܓ
ܕܡ ܡܬܪܓ[7] : ܡܢ ܠܗ ܡܢ ܕܡ ܟܬܒ ::ܟܬܒ ܡܢ ܡܬܪܓ: ܡܬܪ ܕܡ
ܡܬܪܓ ܡܢ ܟܝ ܠܡ ܡܬܪ: ::ܡܬܪ ܡܬܪ ܡܬܪ ܡܬܪ ::ܡܬܪ ::ܡܬܪ ::ܡܬܪ
ܠܗ ܠܗ ܟܝ. ::ܡܬܪ[8] . ::ܡܬܪ ::ܡܬܪ ::ܡܬܪ ::ܡܬܪ ::ܡܬܪ ::ܡܬܪ
ܟܬܒ ::ܡܬܪ ::ܡܬܪ ::ܡܬܪ ::ܡܬܪ ::ܡܬܪ ::ܡܬܪ ::ܡܬܪ ::ܡܬܪ
ܡܬܪ

ܒܥܝܢ ܕܠܐ ܢܬܚܙܝܢ ܡܢܗ ܐܠܐ ܡܫܬܐ ܕܡܝܐ ܘܡܠܚܐ ܕܡܝܐ ܕܡܬܚܠܛܝܢ ܒܗ ܡܢ ܟܠ ܡܕܝܢܬܐ ܕܐܬܝܐ ܠܡܬܚܙܝ ܠ

ܐܝܟܢܐܝܬ ܠܡܬܝܢ ܀ ܟܠܗܝܢ ܒܝܕ ܡܘܢ ܒܟܠ ܡܕܝܢܬܐ ܕܡܫܝܚܐ ܠܡܢܝܢ ܀
ܕܟܬܒܘܗܝ ܢܦܫ ܒܝܬܐ ܀ ܒܝ ܡܘܢ ܒܝ ܕܡܪܝܡ ܗܘܐ ܐܝܟܝܢ ܠܡܢ
ܒܝܬܐ ܀

ܐܠܗܐ ܕܫܡܝܐ ܕܐܪܥܐ ܀ ܠܟ ܡܪܝ ܫܘܒܚܐ ܘܬܫܒܘܚܬܐ ܀ ܐܢܬ ܒܟ
ܡܘܢ ܕܡܪܝ ܫܡܝܐ ܘܐܪܥܐ ܀ ܐܢܬ ܗܘܝܬ ܡܠܟܐ ܕܥܠܡܐ ܀ ܐܢܬ ܗܘܝܬ
ܒܪ ܐܠܗܐ ܚܝܐ ܕܒܪ ܡܪܝܡ ܀ ܐܢܬ ܗܘܝܬ ܡܫܝܚܐ ܕܐܠܗܐ ܀ ܐܢܬ
ܗܘܝܬ ܡܠܦܢܐ ܕܫܠܝܚܐ ܕܐܒܐ ܀ ܐܢܬ ܗܘܝܬ ܡܪܝ ܕܟܠܗ ܒܪܝܬܐ ܀
ܐܢܬ ܗܘܝܬ ܡܪܝ ܕܟܠ ܡܠܬܐ ܀ ܐܢܬ ܗܘܝܬ ܡܪܝ ܕܟܠ ܫܘܒܚܐ ܀
ܐܢܬ ܗܘܝܬ ܡܪܝ ܕܟܠ ܫܘܒܚ

ܕܢܐ ܐܝܟ ܕܡܬܚܙܝܢ ܠܗ ܡܢ ܟܠ ܡܕܝܢܬܐ ܕܥܠ ܐܪܥܐ ܕܡܬܚܙܝ

* f. 73 v°. ܡܬܝܗܒܐ ܕܠܗ ܐܝܟ ܕܐܝܬ ܠܗ ܐܚܪܢܐ ܕܠܐ ܐܚܪܢܐ ܕܠܐ ܐܝܬ 

Je n'ai pas eu le loisir d'étudier ces questions, ni surtout celui de rechercher si l'une ou l'autre n'a pas été publiée. comme je le crois, dans quelque compilation médicinale arbitraire. Et c'est pourquoi je ne les joins pas aux traités précédents. Si un nouvel examen me permet de constater qu'elles sont inédites et présentent quelque intérêt philologique, j'en ferai l'objet d'une nouvelle publication.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

# I

## TRACTATUS DE MEDICINA RABBAN HONEINI, MEDICI :

## QUAESTIONES ET RESPONSIONES

Quot sunt variationes organicae quoad magnitudinem ? — Duae. — Quaenam ? — Vel cum crescit membrum plus quam decet, velut cum crescit lingua aut caput; vel cum minuitur, veluti cum minus fit caput, aut jecur, aut venter.

Quot sunt variationes morborum organicorum quae fiunt in numero ? — Duae. — Quaenam ? — Vel enim in excessu, vel in defectu. — In excessu quidem quot modis ? — Duobus modis. — Aliae quidem (sunt) e genere naturalium, veluti digitus sextus, vel e genere praeternaturali, veluti calla aut verrucae. — In defectu autem quot modis ? — Duobus modis. — Quinam ? — Aut enim totalitater (deficit), veluti ablatio totius digiti; aut partialiter, veluti ablatio articuli e digito.

Quot sunt variationes morborum organicorum quoad positionem [1]. . . membrorum inter se, veluti labiorum et digitorum cum unirentur et non separentur et non adhaererent [2].

Quomodo fit solutio unitatis morbi generalis; nam sive in membris assimilitivarum partium tantum constituitur, sive in membris organicis. — In membris quidem assimilitavarum partium tantum, quomodo ? — Etiam enim in osse subsistit, et in carne, et in nervis, et in venis, et in arteriis, et in musculis. — Quod quidem in osse subsistit appellatur *tebara* [3]; quod autem in carne subsistit si quidem est recens *ḥebarta* [4] appellatur, si autem antiquus : *shouḥna* [5], si autem in nervo subsistit *bazi'a* [6] appellatur; si
* p. 5 autem in arteria subsistit *aneurisma* appellatur; *si vero in vena *ṭalḥa* [7]; si autem in musculis, si est quidem in initio eorum σπάσμα vocatur, id est autem scissio vel sectio, si vero in medio eorum ῥῆγμα appellatur, id est rima.

In membris organicis, quomodo ? — Velut amputatio manus vel pedis

Quot sunt dispositiones corporis ? — Tres. — Quaenam ? — Sanitas. Aegrotatio. Dispositio neutra.

Quid sit sanitas ? — Sanitas est status corporis in quo perficiuntur operationes naturales. — Quid sit aegrotatio ? — Aegrotatio est status extra naturam, ex quo primum laeduntur operationes. — Quid sit dispositio neutra ? — Est status corporis in quo nec sanus nec aegrotus, simpliciter dicitur.

Quot modis dicitur dispositio neutra ? — Tribus modis. — Quinam ? — Vel cum sit

[1] Lacune d'une ligne et demie — [2] Phrase qui semble altérée. — [3] C'est-à-dire *confractio*. — [4] C'est-à-dire *vulnus*. — [5] C'est-à-dire *ulcus*. — [6] C'est-à-dire *fissura*. — [7] C'est-à-dire *extenuans*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

corpus possidens sanitatem et aegrotationem simul in membris diversis, quemadmodum in caecis et claudis; vel cum non sit possidens non unam quidem illarum principaliter, quemadmodum in senibus; aut cum aliquando quidem sit sanus, aliquando autem sit aegrotus. — Quomodo? — Ille enim cujus temperamentum est calidum, in aestate quidem plurumque fit aegrotus, in hieme autem sanus; ille cujus frigidum est temperamentum in hieme quidem aegrotus est plerumque, in aestate autem sanus; et ille quidem cujus temperamentum est humidum in pueritia quidem aegrotus fit plerumque, in adolescentia autem et senectute sanus; ille autem cujus aridum est temperamentum, in pueritia quidem sanus fit plerumque, in adolescentia autem et senectute aegrotus.

Sanitas, et aegrotatio, et status neuter pharmaco quodam agnoscitur unusquisque. — Tribus. — Quibusnam? — Aut in corpore quod illum (statum) possidet; aut in causa quae efficit vel conservat illum; aut in indicatione quae illum notificat.

Quot sunt genera causarum? — Duo. — Quaenam? — Ex eis enim aliae naturales sunt, ex eis autem extra naturam. Et naturales quidem aut conservatores sunt sanitatis aut ejus effectores : conservatores in sanis, effectores in aegrotis. Quae sunt extra naturam, aliae quidem sunt morbidae, aliae autem neutrae : morbidae quidem illae quae faciunt aegrotationem et illae quae servant illam; neutrae quae faciunt dispositionem neutram et quae hanc conservant.

*Quot sunt variationes causarum generalium aegrotationis et sanitatis? — Sex. — Quae- *p. 6
nam? — Aer qui circumdat nos; quae comeduntur et bibuntur; excitatio et quies; sumnus et vigilia; evacuatio et retentio; passiones animales. Haec enim cum congruenter ordinantur in quantitate et qualitate, in tempore et in ordine, sanitatem custodiunt et efficiunt; cum autem contrarius sit usus eorum, aut in quantitate aut in qualitate, aut in tempore aut in ordine, aegrotationem faciunt et custodiunt.

Quot sunt variationes causarum morbidarum? — Tres. — Quaenam? — Ex eis enim dissolventes sunt : et sunt illae ad extra, quemadmodum frigus; ex eis autem sunt anteriores : et sunt hae ad intra, quemadmodum plenitudo; ex eis autem posteriores, et sunt quae cum propinquant proxima est aegrotatio, et cum recedunt recedit, quemadmodum putredo quae facit febrim.

Quot sunt variationes causarum generalium aegrotationis et sanitatis? — Duae. — Quaenam? — Aut enim accidentales sunt aut necessariae. — Accidentales quidem, quomodo? — Quemadmodum percussio lapide, amputatio gladio, combustio igne, et morsus ac punctiones animalium. — Necessariae autem, quomodo? — Quemadmodum illae sex quae supra dictae sunt esse generales. — Quae? [1] — Prima quidem adhaesio humectantis in operatione, sicut lateres; secunda autem proximitas humectantium sicut DNUNE [2], tertia autem multiplicitas ciborum et potationum; quarta vero tegumentum.

Quot sunt causae aegrotationum, quae cum materia ingrediente in membra? —

[1] Phrase évidemment altérée; question incomplète. — [2] DNUNE, mot inconnu, peut-être corrompu.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quinque. — Quaenam? — Robur ejus qui emittit et debilitas ejus qui recepit; et abundantia materiae; et debilitas virtutis nutritivae; et amplitudo semitarum.

Quibusnam temporibus [1] laeditur species naturalis membrorum? — Quinque. — Quaenam? — Vel in utero cum formatur fœtus, vel tempore nativitatis, vel tempore lactationis, vel tempore nutritionis, aut propter morbum qui accidit ei in aliquo ex his temporibus aut post illud.

In utero quidem dum formatur aut propter abundantiam materiae vitiatur species membrorum quando erit nimium semen; aut propter deficientiam ejus, quando erit minus semen; aut propter qualitatem non congruam quam possidet illud semen cum sit spissum vel aquosum. — In tempore nativitatis, cum male exit foetus vel super dorsum,
* p. 7 vel super * genua ejus. — Tempore autem lactationis, cum male tenetur in fasciis. — Tempore autem nutritionis, cum sustinetur quando accipit lac in ore et quando sugit. — Propter morbum qui accidit ei vel propter rupturam nervi, vel propter rigiditatem, vel propter relaxationem, vel propter vulnus, vel propter tumorem.

Quot causis laeditur species naturalis membrorum? — Septem. — Quaenam? — Aut ex nutrice, aut e medico, aut ex infirmo, aut ex fractura, aut ex quassatione, aut ex nimietate materiae, aut ex ejus defectu.

E nutrice cum non congruenter apprehendit puerum, aut cum ante tempus congruum sinit eum deambulare; ex medico quidem cum non bene restituit et colligavit membra confracta; ex infirmo autem, quando antequam consolidetur os confractum eo utitur; ex fractura ut quando corriguntur prominentia, et solutio costae et distortio femoris; propter quassationem autem ut quando quassitur nasus et inde fit simi conditio [2]; ex nimietate materiae velut in elephantiacis; ex defectu autem velut in phthisicis.

Ex quot causis fit angustia foraminum? — Ex tribus. — Quaenam? — Vel propter collectionem, vel propter congruentiam, vel propter obstructionem.

Collectio quidem fit aut propter robustam vim tenentem; aut propter debilitatem ejus qui manifestat; aut propter frigiditatem; aut propter acritatem; aut propter siccitatem; aut propter constrictionem, velut pressionem vinculi; aut propter laesionem speciei membri; aut propter tumorem.

Congruentia autem fit cum praecesserit ulcus.

Obstructio fit aut propter ea quae decidunt in foramina, velut chymus, aut lapis, aut cruor fluens aut pituita, vel propter ea quae germinant in ea, velut caro et verrucae.

Ex quot causis fit laxamentum foraminum? — E quatuor causis. — Quae? — Aut propter turpam deformationem vis tenentis; aut propter debilitatem vis tenentis; aut propter calorem et humiditatem; aut propter pharmaca purgativa.

Ex quot causis fit mollities? — Ex duabus. — Quaenam? — Vel ex aliquo interno, vel
* p. 8 ex aliquo * externo; ex aliquo interno velut ex chymo viscoso, ex aliquo autem externo velut ex ceratorio.

[1] Ainsi d'après correction. — [2] Gall. : « nez camus ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ex quot causis fit asperitas? — Ex duabus causis. – Quaenam? — Ex quodam interno, vel ex quodam externo.

Ex quodam interno, velut ex superfluitate acuta; ex quodam externo, velut ex fumo et pulvere.

Ex quot causis fit superfluitas membrorum quoad numerum? — Ex duabus. — Quaenam? — Si quidem est naturalis, ex abundantia materiae aptae fit, et ex vigore vis.

Ex quot causis fit defectus membrorum quoad numerum? -- Ex duabus. — Quaenam? — Aut ex causa interna, aut ex causa externa. Ex causa quidem interna, ex defectu materiae. Ex causa autem externa : vel ex ustione, vel e frigore, vel ex putredine, vel ex amputatione; putredo autem fit e pharmacis mortiferis, vel e non dissolutione.

Ex quot causis fit augmentum membrorum? -- E tribus. — Quaenam? —Aut ex abundantia materiae, aut ex vigore vis, aut ex his duobus.

Ex quot causis fit paucitas membrorum? — Ex tribus. — Quaenam? — Aut ex debilitate vis, aut e paucitate materiae utilis, aut ex malo externo velut ex amputatione, vel ex ustione, vel ex putredine, vel ex frigore.

Ex quot causis fit mutatio positionis in forma? — E duabus causis. — Quaenam? – Vel propter commotionem immoderatam, vel propter humorem immensum qui relaxat et deformat.

Ex quot causis fit mutatio positionis in participatione? — E duabus causis. — Quaenam? — Vel e collectione quae non obedit separationi; vel e separatione quae non (obedit) collectioni.

E quibus causis fit unaquaque istarum? — Illa quae in collectione, ex nativitate vel ex vulnere; illa quae est in separatione, ex tumore, vel ex ulcere, vel ex contractione.

Quot causis fit solutio unionis? — E duabus causis. — Quaenam? — Aut ab aliquo externo, aut ab aliquo * interno; aut ab aliquo quidem externo, quod diruit, velut commotio * p. 9 vehemens, aut secat, velut gladius; aut distendit velut funis; aut contundit, velut lapis; ex autem aliquo interno : vel ex chymo acero qui minutim secat, vel e vento vehementi qui dilatat, aut e chymo spisso qui diruit.

Quot sunt genera indiciorum? — Tria. — Quaenam? — Alia quidem sunt sanorum; alia autem aegrotantium; alia autem eorum qui nec sani sunt nec aegrotantur.

Quot sunt genera indiciorum cujusque ex his tribus : sanorum inquam, et aegrotantium, et neutrorum? — Duo. — Quaenam? — Ex eis quidem indicant circa membra homœomeria, alia autem circa membra organica.

Quot sunt variationes indiciorum quae indicant circa membra homœomeria? — Duae. — Quaenam? — Aliae enim sunt essentiales, aliae autem accidentales. Essentiales quidem sunt calor, frigus, siccitas, humiditas. — Accidentales autem quot et quae? — Ex eis enim aliae sunt palpabiles, velut durities et mollities; aliae sunt visibiles, velut albedo et nigritudo; aliae (sunt) completivae, velut actio perficiens.

Quot sunt variationes indiciorum quae indicant circa membra organica? — Duae? — Quaenam? — Aliae enim sunt essentiales, aliae autem accidentales. — Essentiales quot et quae



IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(sunt)? — Formatio, magnitudo, mensura, positio. — Accidentales autem quot et quae? — Pulchritudo et deformitas, et operatio perficiens aut laedens.

Quot sunt genera indiciorum illorum quae bene genera constituunt? — Tria. — Quaenam? — Ex eis enim alia indicant de eis quae transierunt et vocantur memorialia : sicut quando videmus corpus humidum cognoscimus quod praecessit sudor; alia indicant de eis quae sunt praesentia et vocantur indicativa : quemadmodum quando videmus quemdam percussorem rapidum et fortem cognoscitur quod aestus superavit; alia indicant de futuris et vocantur praescientia, veluti quando videmus labiam tremulam praecognoscimus de pœnitentia : quae cum in sermone manifestatur, vocatur praedictio.

*p. 10 *In quo differunt indicia ab accidentibus? — In relatione ad rem in qua occurrunt. Nam in se ipsis eadem quidem sunt; sed aegrotanti quidem accidentia sunt, medico autem indicia.

Quot sunt genera accidentium? — Tria. — Quaenam? — Alia enim consistunt in noxia operationis, sicut retentio urinae; alia in dispositione corporis, sicut icterus [1]; alia in specie eorum quae eiiciuntur, sicut urina nigra.

Quot sunt variationes accidentium quae in noxia operationis occurrunt? — Tres. — Quaenam? — Alia enim in deperditione completa operationis et cessatione operationis consistit, velut caecitas et paralysis; alia autem in ejus deminutione, velut obnubilatio visus et obscuratio; alia autem in ejus cessatione, velut cum quis videt culices aut testudines, aut quod in digestione mutantur alimenta in aciditatem aut in fuliginem.

Quot sunt variationes accidentium in modalitate corporis? — Quatuor. — Quaenam? — Et impetigo, et nigredo linguae, et rubedo, et albedo; et similia. Ex illis autem sunt odorabiles, sicut odor halitus et odor sudoris, et odor narium vel axillarum; sunt autem gustu nota, sicut salsedo, et amaritudo, et aciditas; sunt tangibiles, sicut mollities et durities.

Quot sunt variationes accidentium in specie eorum quae emittuntur? — Duae. — Quaenam? — Ex eis enim sunt audibiles, ex eis emissiones simpliciter. — Audibiles quidem quot et quae? — Sonitus et voces. Sonitus quidem sicut eructationes [1], et murmura [2], et crepitus [3]. Voces autem, sicut vox rauca, et vox tremula.

Emissiones simpliciter, quot et quae? — Aliae enim in omni genere sunt extra naturam, quemadmodum eruptio sanguinis (hœmorrhaghia); alia autem in quantitate sua sunt extra naturam, quemadmodum sicut diarrhœa; alia autem in modalitate, sicut urina nigra. Per haec indicia cognoscuntur membra quae infirmantur. Si quidem in parte exteriori sunt, inter ea quae manifesta sunt sensibus, quomodo? E mutatione coloris pellis, et teneritate et duritie, ex calore et frigiditate; ex magnitudine et ex numero; si autem in
*p. 11 profundo *latent, per sex regulas se manifestant. Prima ex natura operationis; secunda, ex illis quae ejiciuntur; tertia, ex dolore speciali; quarta ex positione; quinta ex indole passionis; sexta, ex examine et quaestione.

Quae sunt causae accidentium aegrotationum? — Fiunt enim accidentia, vel ex malo temperamento, aut e morbo organico, vel ex solutione unionis.

[1] Gall. «jaunisse». — [2] En marge : singultus acidi. — [3] En marge : flatus ventris.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

In quot partes dividitur operatio? — In duas partes. — Quaenam? — Custodia sanorum, quae per illa quae sunt similia fit, et sanatio infirmorum, quae per illa quae contraria fit.

In quot partes dividitur custodia sanorum? — In tres partes. — Quaenam? — In custodiam eorum qui sine culpa [1] sani sunt; et in praecustodiam : custodiam eorum quorum declinare coeperit sanitas; et in operationem eorum qui debiles sunt.

Quibusnam fit custodia eorum qui sine culpa sani sunt [2]? — Per moderationem causarum generalium : quae sunt istae : aer qui circumdat nos; quae manducantur et bibuntur, sumnus et vigilia, mobilitas et quies; passiones animales.

Per quae fit praecustodia eorum quorum sanitas declinare coepit? — Per res duas. — Quaenam? — Per evacuationem chymi qui superat in corpore, et per aptum usum ex his sex causis praedictis.

Quae sunt corpora debilia quae actione conservativa sanitatis indigent? — Corpora puerorum et illa senum, et illa quae effugerunt e morbis; corpora autem puerorum et senum propter debilitatem eorum et propter multiplicitatem superabundantiae eorum, et propter vigilantiam eorum; corpora autem eorum qui effugerunt e morbo : quia diminutus est in eis sanguis ut augeatur indigent.

Quot sunt variationes sanationis? — Duae. — Quaenam? — Una quidem est generalis : est illa quae fit per usum aptum sex dictarum causarum; altera autem est particularis.

Quot sunt variationes sanitatis particularis? — Tres. — Quaenam? — Aut in morbis homœomeris fit (variatio); aut in morbis organicis, aut in solutione unionis.

Morbus qui in homœomeris per quae sanatur? — Per colligationem et ligamentum.

*Morbus qui in cavitate quibus sanatur? — Si quidem magna est illa cavitas, per quietem et ligamentum; si autem parva est, per operationem et sumptionem habitus. * p. 12

Morbus qui in amplitudine foraminum quibus sanatur? — Per ea quibus sanatur morbus in cavitate magna, et per adjutoria contraria illi causae.

Morbus qui in augustia foraminum quibus sanatur? — Si quidem ex vigore vis tenentis est angustia foraminis, per dissolutionem effusionum et per unguenta sanatur. Si autem e debilitate subjecti, per adjutoria quae aperiunt et roborant. Si vero propter frigiditatem, per calefactionem. Si autem propter acritatem, per dissolutionem; et si propter ariditatem, per humectationem; et si propter constrictionem, per solutionem; et si propter laesionem speciei, per emendationem speciei; et si propter tumorem fuit illa angustia, in sanatione ipsius tumoris sanatur. Et si propter sanationem, per scissionem. Et si propter aliquid quod incidit in foramine, per abscissionem sanatur.

Per quid sanatur aciditas? — Per asperitatis producentem.

Per quid sanatur raucitas? — Per unctionem.

[1] En marge : sonitus qui exeunt e podice. — [2] Le sens paraît être : « ceux dont la santé ne donne aucune inquiétude ».



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Excessus numeri quibus corrigitur? — Aut per sublationem, quemadmodum scrofulae; aut per remotionem, sicut aquae in oculo.

Defectus numeri quibus sanatur et quibus non? — Si quidem ex sanguine illud membrum habet existentiam, potest in omnibus aetatibus nasci; si autem ex semine, in aetate juvenili tantum potest survenire.

Magnitudo membrorum quibus sanatur? — Per quietem et per ligamentum.

Paucitas membrorum quibus sanatur? — Per mobilitatem et frictionem.

Mutatio positionis quoad locum quibus sanatur? — Si quidem in collectione fit, per separationem sanatur; si autem propter vulnus, per sectionem sanatur. Si autem propter tumorem, in dissolutione ipsius tumoris; si vero propter contractionem, per purgationem.

* p. 13 Solutio unionis quidnam postulat ad ejus sanationem? — Quatuor res. — *Quaenam? — Collectio eorum quae separantur; custodia ipsius collectionis; impediens ea quae in ea irruunt, et custodia ejus naturae.

Quot rebus perficitur sanatio? — Tribus. — Quaenam? — Vel per sex illas materias necessarias quae dictae sunt; vel per adhibitionem pharmacorum; vel per chirurgiam, id est usum manus.

Quot sunt modus utendi adjutoriis? — Duo. — Quaenam? — Vel enim interne utimur eis, vel externe. Interne quidem, aut cum per os ingrediuntur, aut per aures, aut per podicem, aut per virgam; externe autem, velut emplastra et balnea, et effusiones, et liturae, et unctiones, et inspersiones, et ligaturae, et ligamenta.

Quot modis adhibetur pharmacum internum? — Tribus. — Quinam? — Vel ut evacuet, velut scamonia; velut cohibeat, velut asparagines; velut temperamentum mutet, velut aqua frigida in febre.

Quot modis adhibetur pharmacum externum? — Quatuor modis. — Quinam? — Vel ut imminuat, sicut pharmacum destruens carnem; vel ut augeat, sicut pharmacum producens carnem; vel ut prohibeat, sicut pharmacum retinens sanguinem; vel ut mutet, sicut aqua frigida in corpus.

Quot sunt modi utendi chirurgia? — Duo. — Quinam? — Vel in carne utimur ea; vel in ossibus. — In carne autem quomodo? — Vel in scissura, vel in amputatione, vel in adustione. — In ossibus autem quomodo? — Vel in correctione dissolutionis, vel in colligatione fracturae.

Quot regulis perficitur sanatio generalis? — Quinque. — Quaenam? — In mensura qualitatis adjutorirum; in mensura quantitatis eorum; in modo congruenti utendi eis; in tempore opportuno adhibendi ea; in optimo eorum delectu.

**Expliciunt quaestiones Rabban Honeini, venientibus tironibus.**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

# II

## *ADDITAMENTA QUAE ADDIDIT HOBEISHUS MANCUS [1] *p. 14

Undenam desumitur mensura qualitatis adjutoriorum ex genere morbi? — Si quidem est calidus morbus, decet ut sint refrigescentia adjutoria; si autem frigidus, calorem producentia. Pariter etiam in speciebus simplicibus et compositis, qualitatem contrariam morbo debent possidere adjutoria quibus sanatur.

Undenam sumitur mensura quantitatis adjutoriorum? — Ex temperamento corporis; et ex quantitate morbi, et ex elementis ceteris. — Ex temperamento quidem corporis, quomodo? — Si quidem corpus calidum morbo calido detinetur, paulisper decet ut refrigeretur, paulisper enim recedit a natura primitiva. Si autem frigidum est ejus temperamentum et in morbo calido detinetur, multum recedit a temperamento primitivo et propterea multum decet ut refrigescatur donec redeat ad statum priorem.

Ex quantitate autem morbi, quomodo? — Si quidem valde calidus est morbus, adjutoria quae valde frigida decet adhibere; si autem paulisper calidus, adjutoria quae paulisper frigida.

Quae sunt elementa cetera, et quomodo ex eis desumitur mensura quantitatis adjutoriorum? — Elementa cetera dicuntur : locus in quo residet morbus, et tempus anni in quo infirmatur, et conditio aeris eo momento; haec si calida sunt, cum morbus calidus est, ostendunt quod multum debet refrigesci; si autem frigida, cum morbus calidus est, ostendunt quod paulisper debet refrigesci.

E quibusnam cognoscitur tempus opportunum adhibendi adjutoria ex tempore morbi et ex vigore infirmi, et ex ceteris elementis?

Ex tempore quidem morbi, quomodo? — Si quidem in suo principio est morbus *, si *p. 15
quidem acutus, subtiliter decet tractare; si autem crasse : si vero in robore suo est, subtiliter omnino est tractandus; si autem in declinatione est, curiose.

Ex vigore infirmi, quomodo? — Si est quidem validior, et debemus facere in febre evacuationem, facimus illa sine timore ab initio morbi; si autem debilis, non evacuationem facimus, sed adjutoriis quidem refrigerantibus prius utimur, deinde postquam invaluit vigor, evacuationem procuramus.

Ex ceteris elementis, quomodo? — In hieme quidem adhibemus adjutoria evacuantia, non mane sed meridie; in aestate autem adhibemus alimentum non meridie, sed mane principaliter.

[1] Littér. « infirmus manu », ce qui peut signifier *manchot* ou *gaucher*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

E quibusnam desumitur modus utendi adjutoriis? — Ex vigore infirmi sane, et ex loco qui patitur, et ex ceteris elementis. — Ex vigore infirmi, quomodo? — Si quidem ille est potens vigore et debemus facere additionem vel deminutionem, subito tractamus illum una vice quantum debemus; si autem debilis est, vicibus pluribus paulatim.

E loco qui patitur, quomodo? — Si est in visceribus subtilibus dolor, per potum ministramus adjutoria; si autem in visceribus crassioribus, per infusionem.

Ex ceteris elementis, quomodo? — Si est quidem aestas, adhibemus adjutoria refrigescentia, cum sint frigida; si autem est hiems, adhibemus illa, cum tepida sint. Si autem evacuatione indigemus : si est aestas, sursum provocamus vomitum; si autem est hiems, per infernum, per solutionem ventri.

E quibusnam desumitur delectus excellentior materiae horum adjutoriorum? — E vigore infirmi et e temperamento corporis.

Ex vigore infirmi, quomodo? — Si quidem sani vigoris est, indigemus ut nutriatur alimentis exiguae materiae; alimenta abundantia adhibemus, sicut carnem porcorum; si autem est debilis, alimenta multae substantiae, nutritionem exiguam possidentia, sicut olera viridia.

Ex temperamento corporis, quomodo? — Si conservatur temperamentum naturaliter, alimenta quae possident temperamentum simile adhibemus, si autem mutatus est, alimenta pharmaceutica quae possident temperamentum ei contrarium adhibemus.

Quot regulis perficitur sanatio proprie? — Quatuor. — Quaenam? — Prima quidem desumitur e temperamento membri quod patitur; secunda autem quae sumitur ex ejus
* p. 16 formatione; tertia quae sumitur ex ejus positione; * quarta quae desumitur ex ejus vigore.

Ex temperamento quidem membri quod patitur, quomodo? — Sunt membra quorum calor opprimit frigiditatem, sicut caro; sunt autem quorum frigiditas opprimit calorem, sicut nervi; alia mixtim sunt ex partibus assimilativis elementorum, sicut pellis; sanatio uniuscujusque eorum postulat ut mutetur temperamentum ejus ut convertetur ad temperamentum naturale. Et propterea decet ut secundum declinationem temperamenti membri ad hoc quod est extra ejus naturam, sit propensum etiam temperamentum adjutorii convertere illud ad id quod est naturale in partem contrariam.

E formatione membri, quomodo? — Examinamus substantiam ejus et cavitatem quam habet vel non habet.

Ex inspectione substantiae membri, quomodo? — Inter membra enim sunt quae substantiam subtilem possident, sicut pulmo; alia autem substantiam compactam, sicut renes; alia essentiam mediam inter haec, sicut jecur et lien. Illa prima non sustinent adhibitionem pharmacorum fortium; illa autem secunda, sine damno sustinent haec; illa vero tertia, medianter.

Ex inspectione quidem cavitatis quam habet membrum vel non habet, quomodo? — Quia ex membris cavitatem possident vel internam tantum, velut venter et venae ac arteria in manibus et pedibus; aut externam tantum velut nervi qui intra peritonium; aut externam et internam simul, velut pulmo qui externe amplitudine pectoris circumdatur,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

interne autem arteriae asperae et laeves disperguntur; alia autem non possident omnino cavitatem, velut nervi qui in manu et in pede; ideo cum necesse habemus arefacere et dissipare excessum congregatum in eis diverse sumimus indicationem ex singulis eorum. — Membra autem quae non externe nec interne habent cavitatem ad quam projicitur excessus eorum, pharmacis valde potentibus indigent; illa autem quae ex utroque latere habent cavitatem, si quidem compeguntur in ordine medio, indigent ut sint validiora pharmaca quae eis adhibentur. Si autem tenuia sunt, pharmaca debilia sufficiunt eis. Illud autem quod externe tantum habet cavitatem pharmacis indiget valde potentiae, minus tamen quam eis indigent qui privati sunt cavitate.

E positione quidem* membri, quomodo? — Cum duas res indicat positio, unam quidem locum in quo est membrum, aliam participationem quam habet cum membris, ex singulis istarum demonstratio propria sumitur, et ex duabus simul. *p. 17

Ad quid utile demonstratio ex unaquaque earum? — Quae ex loco utilis est ad sanationem mali temperamenti; quae ex participatione ad sufficientiam materiae; quae ex utroque ad sufficientiam sane et ad attractionem et ad privationem.

E loco autem ad sanationem mali temperamenti, quomodo? — Si quidem proximum est membrum ita ut tangat illud pharmacum dum servatur vis ejus, pharmacum quod habet vim sufficientem ad sanationem doloris ejus adhibemus; si autem remotum, ita ut non persistat vis pharmaci usque dum ad illud perveniat, addere opportet ad vim pharmaci, quantum scimus minuendam esse in via inde percurrenda; itaque quando oesophagum et ventrem sanamus, pharmacum quod possidet vim sufficientem ad sanandos dolores eorum adhibemus, quia sine intermedis attingit illos; quando autem pulmonem sanamus magis energicos decet facere pharmaca ejus, secundum quantitatem membrorum quibus transeunt antequam ad eum perveniant.

Et quibus membris transit vis pharmaci quod ad pulmonem adhibetur? — In musculis pectoris necesse est ut transeat vis ejus; et in ossibus costarum, et in adipe circumcingens, et in adipe ipsius pulmonis, et postea tangat illum et insidat in substantia ejus.

Interne autem necesse est ut transeant pharmaca buccam et guttur et ventrem, et ostiariam [1], et jejunum, et venas quae in mesenterio, et illas quae in tenuitate jecoris, et illas quae in gibboso, et arteriam profundam, et cor, et postea perveniat ad pulmonem.

Omnimodo igitur accidit eis quae ex externo adhibentur, ut infirmetur vis eorum in transitu per membra praedicta; eis autemquae internius, ut infirmentur in transformatione quam accipiunt in unoquoque membrorum per viam, et ut bibantur in commixtione cum aliis materiis.

Ex participatione quidem relate ad sufficientiam materiae, quomodo? — Cum autem materiam quae in jecore volumus ut sufficiat, si est quidem in latere ejus tenui, per pharmacum purgans idoneum facimus, quia visceribus praesertim participat tenuitas

[1] Gall. « veine-porte ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

jecoris; si autem in ejus latere gibboso, per urinam illud idoneum facimus, renibus enim praesertim participat gibbositas jecoris.

*p. 18 Ex loco et participatione simul relate ad* sufficientiam et attractionem et privationem, quomodo? — Ut catarrhus fluat in aliquod membrum, si quidem adhuc fluit, decet ut illum attrahamus e loco sane remoto et opposito ac comminicet situs in rectitudine; si autem jam interruptus est ejus fluxus, attractionem et privationem facimus.

Attractio autem e loco remoto et opposito, quomodo? — Si quidem sursum est membrum inferne facimus evacuationem; si autem deorsum, superne.

Attractio autem e loco communicante quomodo? — Si quidem in sinum defluit materies, versus ubera attrahimus eam; si autem in aliquo membrorum jugulo superiorum per venam exteriorem quæ in manu facimus evacuationem; si autem in aliquo membrorum jugulo inferiorum, per venam interiorem.

Attractio autem e loco qui est in recta positione, quomodo? — Si quidem in latere dextero est dolor e manu vel e pede dextero facimus evacuationem; si autem e latere sinistro, e manu vel e pede sinistro.

Attractio autem et privatio catarrhi cujus jam cessavit fluxus ejus, quomodo? — Si quidem fluxus qui obtigit membro nondum per longum tempus transit in illud e loco proximo et communicante cum illo membro, facimus ei attractionem, sicut materiei quæ in utero, ex carpis et femoribus; si autem longum tempus transiit ex quo membrum patitur, facimus aperturam et perruptionem, quemadmodum in angustiis venas quæ sub lingua amputamus.

E vigore membri quot modis desumimus demonstrationem quoad ejus sanationem? — Tribus modis. — Quinam? — Primus-quidem, inde quod est principium vigoris ceteris membris, sicut cerebrum, et cor, et jecur. Secundus, inde quod officium generale quod toti corpori utile est operatur, sicut venter et diaphragma. Tertius, ex hoc quod sensibilitatem magnam et acutam possidet, sicut oculi.

Ex hoc quidem quod principium vigoris est ceteris membris, aut officium generale utile facit, quomodo? Si quidem principium vigoris est ceteris membris aut officium generale eis omnibus utile facit, quando necesse est ut ei applicemus auxilium, propter illud et propter membrum aliud, cavere oportat in applicatione eorum, et ab hoc sane quod subito solvamus vigorem membri, et ab hoc quod fortiter excavernus, et ab hoc quod qualitatem non congruam applicemus; si autem non est principium vigoris ceteris membris, neque officium generale facit quod utile est omnibus, auxilia applicamus ei, prout quodque indiget.

*p. 19 Cautio quidem ne* subito solvamus vigorem membri, quomodo? — Quando jecori aut ventri necesse habemus adhibere medicamentum dissolitivum miscemus in pharmacis dissolutivis pharmaca alia astringentia et aromatica : et hoc quasi ad custodiam vigoris horum membrorum.

Cautio autem ne fortiter excavemus, quomodo? — Quando venter aut jecur in aliquo erit debilis naturaliter, abstinere debemus quin aquam valde frigidam ei bibere faciamus in febri : nimis ardens est.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cautio vero ab applicatione qualitatis non congruæ, quomodo? — Quando necesse habemus roborare? Corpus prohibemur dare scamoniam aut euphorbiam ei cujus venter aut jecur debile est, aut aliquid quod corrigat qualitatem pharmaci miscemus cum pharmaco purgativo, ita ut non dissolvatur vigor ventris aut jecoris.

Ex accurata autem sensibilitate membri, quomodo? Membra enim non sensibilia et ea quorum parva est sensibilitas eorum, una vice applicamus eis quantitatem pharmaci qua indigent, etiam si sit pharmacum valde forte et pungens : non enim dissolvetur vigor eorum punctionibus et vehementia pharmacorum. Membra enim magnæ sensibilitatis quando pharmacis violentis et pongentibus vexantur, dissolvetur vigor eorum, ideo non multum neque subito una vice oportet applicemus eis auxilia quæ vehementer vexant, sed spatio temporis prudenter.

Demonstrationes quæ, e quatuor regulis spectantibus ad sanationem uniuscujusque membrorum specialiter, desumuntur e loco qui patitur, quot et quæ sunt? — Potius dicendum est illas esse quinque, sicut jam dictum est. Una quidem, illa quae e temperamento membri aptat et determinat mensuram auxilii ejus sanativi. Secunda, illa quæ e generali officio membri definit quantitatem auxilii, velut in doloribus diaphragmatis aut ex hoc quod vigor generalis diffunditur in totum corpus, velut in doloribus cordis. Tertia, illa quæ e formatione membri conducit ad modum evacuandi illud quod in eo includitur. Quarta autem, illa quæ e positione membri et e communicatione quam habet cum ceteris membris : manifestat de fortitudine et debilitate ipsius auxilii, et circa modum utendi illo. Quinta autem, illa quæ e mensura sensibilitatis membri definit mensuram vigoris pharmaci quoties applicandum sit.

*Quot sunt signa sanantium? — Decem. — Quæ sunt? Illud quod desumitur e specie ipsius morbi; et illud quod e causa ejus efficiente, et aliud e vigore ægroti, et aliud quod e temperamento acquiri potest et quod est extra naturam ejus corporis; et aliud quod ex ejus temperamento naturali; et aliud ex ejus statura; et aliud ex ejus consuetudine; et aliud e tempore anni; et aliud ex loco; et aliud e conditione æris. * p. 20

Quot modis dicitur aliquid esse calidum? — Duobus modis. — Aut enim in actu dicitur aut in potentia. In actu quidem, velut ignis; in potentia autem, velut pyrethrum et pipera.

Quid est esse in potentia, et quot modis dicitur? — In potentia dicitur id quod quidem existat, sed autem non est adhuc ut dicitur, potest tamen esse. Dupliciter autem hoc est. Exit enim in actu, aut in mutatione; aut in essentia; in mutatione quidem cum servatur species ejus, sicut album quod rubescit; in essentia autem cum transformatur, sicut panis qui sanguis quidem est in potentia, cum factus est sanguis transformata est species ejus et non manet panis.

Quot modis dicitur id quod nos calefacit? — Duobus modis. — Aut enim quando qualitatem caldam quæ in nostris corporibus auget calefacit nos, aut quando substantiam nostram auget. Et illud quod quidem qualitatem caldam quæ est in corporibus nostris augendo calefacit nos, pharmacum calefactorium appellatur. Et illud aut potentia est caldum, aut


IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

in actu; in actu quidem ut ignis, in potentia autem non secundum materiam sed secundum speciem. Species autem est aut valde propinqua, aut plus minus propinqua, aut plus vel minus propinqua : valde propinqua velut venenum viperarum, minus propinqua velut cantharidis : et ambo perdendo perdunt nos : letifera enim sunt hæc duo genera; plus minus propinqua, velut pyrethrum et euphorbia.

Illud autem quod substantiam nostram augendo calefacit nos, rursum aut in potentia est, aut in actu : in potentia quidem, velut juvenculus formosus carnibus quæ circumdabunt ventrem; in actu autem, sicut nutrimentum.

Quot modis operatur quidquid ingreditur corpus? — Tribus modis. — Quia ex eis quæ corpus ingrediuntur, alia quidem totaliter vincuntur corpore, alia autem totaliter vincunt
* p. 21 illud; alia vero in initio quidem vincunt, *in fine autem vincuntur. Et ea quidem qui totaliter vincuntur nutrimenta appellantur, ea autem qui totaliter vincunt, pharmaca; ea vero qui in initio quidem vincunt, in fine autem vincuntur cibi pharmaceutici appellantur.

Quot et quae sunt genera pharmacorum? — Quatuor. — Quaedam enim cum non mutantur a nobis, mutant nos. Et illa sunt occisores. Occidunt enim per aestum, velut venenum viperarum; aut refrigeratione, velut opium. Alia quae a nobis transformantur, vicissim transformant nos et pervertunt corpora nostra. — Mutantur autem cum attenuantur, velut cicuta, vel cum putrefaciunt, velut cantharides; et haec etiam pervertunt corpus. Alia transformantur a nobis et vicissim transformant nos, nam nimium calefaciunt nos, velut pyrethrum, et castoreum[1]; illa quidem initio transformant nos, postea cum transformarentur a nobis substantialiter augent calorem qui in nobis; et si sunt maxime calida, velut caepae et allium, et si sint maxime frigida, velut lactuca et decoctio hordei.

Quare sunt quatuor genera pharmacorum? — Quia illud quod adhibetur corpori vel aequale est virtute corpori, et operatur in eo corpus, et vicissim patitur ab eo et vocatur simpliciter pharmacum; vel fortius est quam corpus, et non potest corpus agere in eo et mutare illud, sed ipsum mutat corpus. Et istud omnimodo corruptor et occisor, aut potentius eo corpus et mutat illud et simile est ei in substantia sua et vocatur alimentum. Et etiam ipsum mutationem omnimodo facit in membro. Haec autem mutatio vel manifesta est sensibus, vel non manifesta ab initio sed post spatium temporis manifestatur, et alimentum hoc quod facit mutationem manifestam alimentum pharmaceuticum vocatur, velut lactucae et allium. Haec enim antequam digestionem accipiant lactucae quidem refrigescunt, ideo etiam somnum faciunt; allium calefacit, ideo sitim excitat; postquam vero digestionem acceperint, augmentum tantum faciunt in quantitate essentiae, non autem etiam mutationem in ejus qualitate.

Quare ex pharmacis quae vi calefaciunt aut refrigescunt alia quidem cum adhibentur corpori externe laedunt, interne autem non laedunt, velut caepae et allium, alia autem interne
* p. 22 quidem laedunt externe * verum non laedunt, velut cerussa, alia autem externe et interne proficiunt aut laedunt, quia prima, caepas inquam et allium et similia, cum adhibentur in

[1] Littér. « testiculi fibri ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

exterioritate corporis tumorem faciunt, cum autem intra corpus sumuntur non faciunt; et hoc ob sex causas : una quidem quia mutati ›nem accipiunt in ventre et in jecore; secunda, quia miscentur chymis qui in eo et diminutus est vigor eorum; tertia, quia cum aliis cibis sumuntur; quarta, quia non remanent in uno loco, sed migrant de loco in locum; quinta, quia cum dividuntur id quod in eis utile est nutrimentum fit corpori, id autem quod non utile est expellitur et evacuatur; sexta, quia in mensura sumuntur et in tempore congruenti; si autem non ita sumuntur, laedunt. Cerussa enim et cetera pharmaca cum interne sumuntur laedunt, externe vero non laedunt, propter eorum crassitudinem. Inter pharmaca enim, quae tenuia alacriter fundum occupant, quae intumescunt cum spatio temporis; quae interne et externe proficiunt aut laedunt, minuta sunt in partibus suis, sicut venenum viperarum, et pituita e morsu canis rabidi, quae laedunt ex utraque parte; et glutinum et spica quae ex utraque parte proficiunt.

Quare vinum quando quidem interne adhibetur calefacit, externe autem non calefacit? — Interne quidem calefacit vinum quia cum transformatur a corpore et ei assimilatur, alit illud, externe autem non calefacit quia non transformatur a corpore; non enim occurrit in 20 calor naturalis qui illud transformet et assimilet; neque enim quotiescumque sumitur intra corpus calefacit, sed tantum quando in mensura sit, quemadmodum alimenta; haec enim si sint mensurata in quantitate augent calorem naturalem et addunt essentiae ejus; si autem supra mensuram fuerint, angustiant et dejiciunt illam : velut ligna multa quando congeruntur supra ignem deficientem. Sic itaque etiam vinum; si mensurate sumitur calefacit eo quod nutrit, si autem nimia mensura, refrigescit.

Quare nonnullis vicibus pharmaca mortifera sumuntur et non occidunt? — Quia propter paucitatem eorum quantitatis, et mirabile hoc nullo modo est. Ecce* enim partes ignis * p. 23
valde minimae, non tantum non urunt, sed non quidem calefaciunt; ita autem etiam partes minimae nivis. Et propterea non decet ut dicamus ignem non esse calefactorem eo quod partes ejus minimae non urunt sed decet ut profiteamur pharmaca mortifera non ex quantitate eorum sed ex oppositione corporum nostrorum.

Quare opium calefacimus, ita ut in operatione calidum sit, refrigescit corpus?[1] — Eo quod calidum, aut accidentaliter est aut naturaliter, et pariter frigidum; in omnibus quidem eorum actionibus vicit vis naturalis illam accidentalem et vis naturalis permanet; illa autem accidentalis prompte mutatur, et inde debemus distinguere quod accidentaliter calidum aut frigidum est ab eo quod naturaliter.

Quot et quae sunt regulae examinis pharmacorum simplicium?

Quodcumque pharmacum examinandum est, quam vim possideat, per octo regulas.

Una quidem ut sit destitum illud pharmacum omni qualitate acquisita aut accidentali; secunda, ut dolore simplici aestimemus vim pharmaci, et non in composito. Tertia autem ut morbis oppositis adhibeatur. Quarta ut sit aequale vi sua pharmacum morbo cui adhibetur, ita ut manifesto videatur ejus operatio. Quinta ut videamus, num statim cum applica-

[1] Le passage paraît altéré ou incomplet.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tione ejus calefaciat aut refrigere; si enim post tempus calefacit dum initio refrigerabat, per accidens calefacit; vicissim si post tempus refrigerat dum initio calefaciebat, per accidens refrigerat. Sexta autem decet ut examinemus num totum corpus et constanter refrigescit aut calefacit. Si enim ita est, naturaliter agit; si autem non, per accidens. Septima, oportet ut in eo ad quem est pharmacum calefaciens vel refrigescens, et non in alio, aestimemus illud; si enim, erga hominem, inquam, est pharmacum calidum eo quod calefacit corpus humanum, decet ut dicamus illud calidum et non e comparatione animalis alius, aut corporis alius. Neque enim quia refrigerator corporis humani est cicuta, etiam sturnorum est refrigerator; neque quia helleborus est alimentum coturnicis, ita est hominis.

Octava est ut distinguamus alimentum a pharmaco; cum scimus pharmacum esse calefaciens aut refrigescens in affinitate, alimentum autem in augmentum substantiae nostrae.

* p. 24 Numquid est alia via, praeter illam per regulas * quae dictae sunt, qua possibile sit ut inveniamus vires illorum pharmacorum? — Est sane, non una, sed quasi ex abundantia plurimae. Alia quidem e facilitate transformationis et difficultate transformationis; et alia ex facilitate conjunctionis et difficultate conjunctionis; et alia e gustu, et alia ex odore, et alia ex colore.

Quomodo e facilitate transformationis et difficultate transformationis cognoscitur vis pharmaci? — Pharmacum quod facile transformatur per ignem, calidum est vi sua, non tamen etiam corpus humanum necessario calefacit quod tale sit, sed tantum quando erit tenue in ejus essentia; et unitum ei et abundans; si enim sit spissum partibus suis aut dissolutum corpus ejus, possibile est ut ab igne facile transformetur, non autem ideo etiam a calore qui est in nobis, et propterea etiam non calefacit nos.

Undenam cognoscitur quod hoc tantum quod est tenue et compactum, aequaliter patitur ex ambobus caloribus, ille sane ignis, et ille corporis humani.

Quod est spissum et dissolutum calore quidem ignis facile vincitur, ab illo qui est in corpore non facile.

Oleum sane quod valde facile inflammatur non facile neque manifeste calefacit hominem; stipulae siccae et rines quæ quidem promptæ sunt combustioni cum ignem tangunt, tamen cum nobis applicantur non calefaciunt nos.

Quare oleum quod facile est inflammari natura sua non statim calefacit corpus humanum cum adhibetur ei? — Quia per viscositatem et crassitudinem essentiae ejus modo arduo solutionem obtinet in partibus quas primum attingit, et propterea usque tempus protractum manet in omnibus corporibus eo unctis. Quia ab aere non potest facile comminui et dissolvi sicut aqua, neque intra corpus deducitur. Et notitiam hujus rei accipe: inde si in aliquo vase projicias aquam et oleum et misceas ea, aqua primum consummatur.

Quare stipulae siccae et crines quae facilitatem combustionis quidem possident corpus autem humanum non calefaciunt? — Propter duas causas. — Una est essentia ipsius catoris; alia natura materiae. Ignis enim eo quod prae omnibus corporibus subtilis et cali-
* p. 25 dus est, in profundum rerum quas inflammat pervenit facile, et dividit, et extenuat * ac

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mutat eas in naturam suam; calor autem corporis humani, praeterquam quod crassus est et vaporosus, debilior est ut facile possit mutare id quod ei accedit. Omnia ergo quae corpus calefaciunt, indigent ut primum ex calore qui in eis est mutentur, ut vicissim calefaciant illud. Et haec est quidem causa ex essentia calefactionis; causa autem ex natura rei est quod impossibile est ut separentur quae solide componuntur, debent autem quae futura sunt ut calefaciant corpus in partes valde minutas dividi ut facile operentur, cum agit in eis calor corporis

Propterea facultas quae est in pharmaco, quantum respondet comminutioni et cribrationi, magis quam illa quae apud nos, calefacit corpus.

Distinctio autem inter facilitatem transmutationis et difficultatem transmutationis per ignem iam manifesta est : ergo decet ut manifestetur quod ex facilitate coniunctionis et difficultate coniunctionis. Ambae hae distinctiones necessariae sunt in huiusmodi examine, sed illa prior in eis quae vi calidae sunt usum habet, illa autem posterior in eis quae frigidae. Ex eis itaque quae simili modo sunt tenuitate et crassitudine substantiae, id quod nimis arcte collegit e frigiditate magis frigidum est in temperamento suo. Quae pari modo non sunt tenuitate et crassitudine, si unum eorum est frigidum et alterum crassum ambo simul colliguntur, magis autem aestimatur ligatum propter duritiem substantiae illud quod magis crassum; si autem magis frigidum est quam alterum crassum, vel id contrarum, non possibile est ut aequali tempore ligant, sed quod magis frigidum aut magis crassum in tempore magis brevi, quod minus frigidum aut minus crassum in tempore magis protracto. Itaque autem proùt maxime aut minime sit durum unumquodque iuxta comparationem magnitudinis praecellentiae ejus necessario tractandum est.

Duas quidem vias quae quasi ex abundantia ingrediuntur, in examine vis pharmacorum simplicium clare exposuit sermo.

Iam autem decet ut explicetur via tertia quae per gustum pharmaci ducit ad cognitionem vis ejus. Quia ex quatuor elementis componuntur omnia corpora cum non sunt aequalia in commixtione eorum, *proprietates multae sunt corporibus ex inaequalitate commixtionum * p. 26
elementorum, et etiam proprietas gustuum ex illa inaequalitate constituta est; et quia plures gustus ad organum distinctum eorum qui familiares vel extranei sunt corpori, fit necessitas illa quae est lingua et quemadmodum magis sensibilis fit illa, nervi multi coaptuntur in ea; sex enim nervos habet naturaliter, ita ut propter excessivam sensibilitatem ejus non solum calorem et frigus, humiditatem et siccitatem percipiat, sed etiam id quod est familiare vel non familiare. Quia autem alia sunt magis familiaria vel extranea naturae, et alia minus, necessario plures sunt modalitates gustandorum.

Et quot et quae sunt modalitates gustandorum? — Compositarum quidem nulla : quia in excessu vel imminutione commixtionis habent subsistentiam; simplicium autem octo : et sunt acerbitas, amaritudo, acuitas, aciditas, conflatio, salsedo, pinguedo, dulcedo.

Undenam nascuntur illi gustus octo? Ex diversa substantia essentiae corporis gustandi et ex ejus temperamento. — Quomodo? — E mutatione essentiae ipsius gustandi. Si enim densa est in partibus suis essentia ejus, dulce facit illud, vel acerbum, vel amarum; si autem

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tenuis in partibus suis est essentia ejus, vel acutum facit illud, vel acidum, vel pinguem. Si autem media est inter tenuitatem et densitatem, vel constringens facit illum vel salsum.

Quomodo e mutatione temperamenti ipsius corporis gustati? — Si est calidum vel amarum fit, vel acutum, vel salsum. Si est frigidum, vel acerbum fit, vel acidum, vel conflatum. Si autem ejus temperamentum medium est inter calidum et frigidum, vel dulce fit vel pingue.

Cum combinuntur mutationes substantiae essentialis cum mutationibus temperamenti corporis, quot et quae combinationes constituuntur? — Novem combinationes fiunt ex compositione eorum invicem.

Una ex illis sine gustu facit corpus : illa, inquam, in qua congregantur ambae medietates simul, haec densarum partium et tenuium partium, et illa calefactionis et frigiditatis : octo quidem gustus acquirunt ei.

* p. 27 Et corporis quod non possidet gustum quae sunt *mutationes ejus, et quale est, et quomodo vocatur?

Vocatur quidem corpus, et sicut illud insipidum, velut aqua pura. Mutationes ejus sunt duae: vel enim siccum est in substantia sua vel viscosum ; illud quod est siccum viscatum vocatur vel obstaculum, illud quod est viscosum, insipidum appellatur. Exemplum accipe: hujus quod est siccum, amylum, thuthiam, cerussam, scoriam, calcem, cum diligenter sit purgatum unumquodque eorum : hujus quod est viscosum, oleum quidem dulce, et albumen ovorum, et coagulationem lactis, et adipem porcorum, et ceratum mixtum lotura.

Et composita octo quae possident gustum, quomodo constituuntur? — Quatuor res inveniuntur in illis compositis, densitas partium et tenuitas partium. et calliditas temperamenti, et ejus frigiditas. Ex compositione quidem partium densium cum calliditate aut frigiditate temperamenti tres mutationes constituuntur; ex compositione autem partium tenuium cum tribus aliis[1]. E compositione quidem medietatis inter eas, cum istis, duae (mutationes).

Et quae sunt tres mutationes quae ex compositione densium partium quae cum calefactione, et frigiditate, et medietate inter istas constituitur? — Si enim cum frigiditate temperamenti combinetur densitas partium essentiae, gustum asperum generat; si autem cum calefactione combinetur, gustum amarum; si vero cum medietate inter calefactionem et frigiditatem combinetur, gustum dulcem facit.

Quaenam sunt tres mutationes aliae quae fiunt ex combinatione tenuium partium cum tribus dictis temperamentis? — Si enim cum calefactione temperamenti combinetur tenuitas partium essentiae, gustum acutum generat; si autem combinetur cum frigiditate, gustum acidum generat; si vero cum medietate inter has duas modalitates, gustum pinguem.

Quae sunt duae mutationes reliquae quae constituuntur e combinatione medietatis inter

[1] Question évidemment incomplète.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

densitatem partium et tenuitatem partium cum calefactione et frigiditate? — Si quidem cum frigiditate combinetur haec medietas, gustum conflatum generat; si autem combinetur cum caliditate, gustum salsum operatur. *Quomodo invicem distinguuntur dictae qualitates gustativae? — Quando quidem corpus ad linguam accedit nihil omnino facit in ea, ita ut non molestiam neque voluptatem eo percipit, cum ab ea tangitur : insipidum dicitur et insulsum; quando autem accidit ad eam exsiccat illam et colligit illam et indurescit illam, si haec vehementer operatur in ea acerbum dicitur, si autem non vehementer, constringens et astringens nominatur. Cum nullum ex eis in ea operatur, sed omnino contrarium, purgans et mundans, etiam si aliquid ex constringentibus adhaeret ei, salsum dicitur; et si vehemens est purgatio ejus etiam nitrosum vocatur; cum autem magis quam illud sit purgans, ita ut etiam induret moleste, amarum nominatur. * p. 28

Quando autem mordet et manducat, cum calefactione vehementi, acutum dicitur; quando vero sine illa calefactione mordet, praeter quam quod ebullire facit, acidum nominatur. Quando autem sicut id quod obduxit et placavit et implevit et satisfecit partes linguae quae indurata est, et sicut illud quo impeditus est tactus ejus; si quidem cum voluptate manifesta tangit illam; dulce dicitur; si vero sine hac, pingue.

Species singulorum gustuum, et quomodo cognoscitur, sermo jam clare exposuit. Nunc autem decet ut addetur eis etiam species odoris, et jam ut explicetur primum quomodo sit odor respectu gustus, et quomodo in plurimis invicem consentiunt odor et gustus.

Multae enim exhalationes ad instar gustuum afficiunt nos. Ecce enim acetum, et omniae quae aciditatem faciunt; sicut etiam quae acuta sunt, allium inquam, et caepae, non minus quam gustu molestant etiam exhalatione. Et sic quoque in ceterorum singulis similis est in pluribus sensatio odoris illi gustus. Et propterea sunt certa corpora quae nunquam gustamus ob eorum fastidium sicut fimus et edulia foetida quorum odor molestat nos, sed notus est nobis gustus eorum ex eorum odore; ideoque minime consentimus ea gustare quia valde fidem habemus odoratui. In multis autem, praesertim in eis quorum valde suavis est odor eorum, velut rosa, differunt et valde distincti sunt odor et gustus; vere ergo non sunt invicem convenientes olfactio et degustatio.

Quare in rosa non respondet gustatio olfactioni? — Quia facultas gustativa quae inest, quae est composita ex amaro et acerbo et aquoso, *non similis est particulis. Acerbum enim, sicut dictum est, crassum est et frigidum, amarum autem subtile et calidum, aquosum vero insipidum, et propterea etiam frigidum et mediam inter subtilitatem et crassitudinem. Essentia autem olfaciendorum vaporea est et fit in ventriculis cerebri. Vapores autem qui fluunt e corporibus cum miscentur in aere et per halitum narium attrahuntur in cerebrum capitis, excitant sensibilitatem olfactivam, ut odores corporum percipiat. Et proptera omnia corpora quae possident odorem etiam caldi sunt necessario. Multitudo enim vaporum omnimodo ex calore fit. Ergo merito non consentiunt invicem in rosa hae duae sensationes, quae in plerisque corporibus consentire inveniuntur. * p. 29

Quot et quae sunt genera olfaciendorum, et quare variant? — Genera eorum sunt quidem duo! Suavia odore et foetida odore; suavia odore quidem in similitudine dulcis pro

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lingua, foetida autem odore in similitudinem non dulcis pro lingua. — Ab invicem autem differunt hae duo genera per affinitatem et non affinitatem spiritui animali qui in cerebro capitis. Sicut enim e gustibus qui percipiuntur par linguam, quod quidem affine est dulce est, quae autem non affinia varietates multas possident; ita etiam vapores. Qui enim affines sunt spiritui qui in cerebro amati sunt et jucundi, illi autem qui non sunt ei affines, cum varietates multas possident, odiosi sunt omnes et injucundi.

Et corpora quae non possident odorem, quare privata sunt odore? Et qualia sunt? — Corpora quae non habent odorem, vel quia valde minime fluunt ab eis vapores, non dant odorem, vel quia vapores ab eis fluentes non unguunt sua substantia foramina olfactionis; ideo acida et acria, quia subtilia sunt in sua substantia, odorem congruentem gustui eorum dant. Salsa autem et acerba non dant odorem, quia utraque quidem spissa sunt, et unum ex illis etiam frigidum, et propterea, etiam quod fluit ex illis minimum est et crassum, et terrestre in sua substantia, et ideo per halitum non ingreditur in cerebrum.

Ergo tuto est vel non quod ex odore pharmacorum quae possident odorem decernere possumus aliquid quoad temperamentum eorum sicut e gustu decernimus?

p 30 *Ut quidem decernamus ab odore quoad temperamentum, possibile est non tamen tuto; quia ab illo cognoscere tantum possumus haec quae supra dicta sunt; dico nempe calidum esse id quod dat odorem tenuem, quantum autem calidum vel tenue, non adhuc possumus scire inde, ex gustu autem constanter fulget decretum temperamenti rei gustandae.

Quare definitio ex odore non tuta est, illa quae e gustu tuta? — Quia in odore quidem non ex omnibus partibus rei olfaciendae emittuntur exhalationes quae dant odorem, neque pari modo si emittuntur excitant sensum odoraticum. In gustu autem omnes partes corporum gustandorum pari modo tangunt linguam et excitant sensum gustativum, unaquaeque juxta suam naturam. Idcirco tutior est definitio ex gustu quoad temperamentum pharmaci, quam illa ex odore.

Quaenam causa facit quod nihil manifesto demonstratur ex odore, quoad temperamentum? Quia multa corpora non similibus partibus sunt in sua compositione; primum ex elementis non paritatem habentibus essentiae eorum, est causa quae valde auget in omnibus corporibus quae possident odorem cur nihil manifestum demonstret odor eorum quoad eorum temperamentum; illa autem quae non possident odorem crassitudo essentiae eorum prohibet ne ex eis emittant exhalationes; quomodo sint in caliditate et frigiditate, non cognoscitur inde; illa autem quae habent odorem, manifestat odor eorum quod tenuia sunt et calida : quanta autem sit tenuitas et caliditas eorum, non demonstratur inde. Ideoque neque tuta est conclusio ex odore eorum quoad plenum temperamentum eorum.

Quomodo causa inaequalitatis et dissimilitudinis partium essentiae nihil manifestum ostenditur quoad temperamentum ex odore sicut e gustu? — Hac de re exemplum accipe ex rosa. In hac enim aliquid est acerbum, aliquid amarum, aliquid aquosum. Quod est ex acerbo terrestri necesse est ut sit densum et frigidum, quod est amarum ut sit tenue et calidum, id quod est aquosum frigidum et medium inter tenue et crassum et hac de causa liquidum. Acerbitas et amaritudo rosae non dominantur, odor autem ejus jucun-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ditatem possidet, quia cum ex calore separas hanc liquiditatem * tenuis fit et se calefacit * p. 31
facile dissolutus in vapores; propterea gratus est odor rosae et prompte dissecatur, et quoad haec omnia e gustu possibile est ut statuamus quod inveniuntur in rosa. Ex odore autem non possibile est : non enim omnis pars quae in ea emittitur in exhalationes, ut dictum est, neque eo modo operantur omnes in olfactione.

Undenam cognoscitur non similibus partibus esse rosam? — Primum, eo quod sit in ea aliquid includens et aliquid inclusum; includens quidem id quod est durum et terrestre; inclusum autem in hoc chylus quidam humidus, qui est succus rosae, qui omnino tres virtutes necessario habet, sicut ceteri succi. Secundo autem cognoscitur non similibus partibus esse rosam ex hoc quod tres illae virtutes quae inveniuntur in succu ejus, naturas diversas possident : una enim ex illis terrena est, quae comparatur faeci quae perturbat vinum; altera aeria est, quae comparatur floribus qui adscendunt et natant super vinum; tertia autem liquida est, quae occurit in omnibus succis, causa est non solum ebullitionis eorum, sed et corruptionis eorum qui corrumpuntur.

Et quando fit haec aquositas causa ebullitionis chylorum, et quando destructionis eorum; et quorum ope prohibetur quin corrumpat; et quare non corrumpunt etiam duae aliae superfluitates? — Ebullitionis chylorum causa fit calor naturalis qui est in chylo vel in succo; impediet quin superet superfluitatem quae in eo et faciat ei solutionem; destructionis autem eorum quando nec calore vincitur, neque perfecte in tempore ebullitionis. — Prohibetur autem ille excessus quin noceat succis aut per coctionem dum coquitur ille succus igne, ita ut aquositas consumatur, vel per arefactionem ipsius sicci in sole valde ardenti. Duae autem superfluitates aliae : aeriae et impurae, non consumunt succos propter duas causas : una quidem quod brevi separantur ex essentia propria ejus succi sicut videre possumus per sensationem : altera autem, difficultas putrefactionis quae est in natura essentiarum eorum. Et hoc propter quod in temperamentis suis sicci sunt.

E gustu magis tuta est conclusio de vi phamacorum simplicium, ex odore autem minus tuto manifestatur; ut autem e colore concludamus circa illud*, quomodo se * p. 32
habet?

Quam maxime incertum est ut e colore pharmacorum animadvertamus de vi eorum. Et hoc quia in singulis coloribus inveniuntur pharmaca calida, et pharmaca frigida, et pharmaca humida, et pharmaca sicca. In unoquoque tamen genere seminis vel radicis vel succi possibile est ut etiam e colore quaedam manifestatio desumatur de ejus temperamento. — Quomodo? — Vinum et scilla et caepae, quotiescumque albescunt parum calida sunt, quotiescumque flavescunt et declinant ad claritatem magis calida sunt; ita etiam triticum, milium, phaseolus, ciceres, et radix iridis, et illa asphodeli et multa alia similia pari modo significant in quocumque horum generum plerumque.

Illa quae flavescunt aut rubescunt magis calida sunt quam ea quae albescunt. Et sic sumenda est demonstratio e colore quoad vim pharmaci. Valde congruum et magis tutum quod ex experientia definitur, quae juxta regulas ab initio dictas facta est, quisque inveniet vim pharmacorum. Antequam per experientiam aestimemus et probemus ea, gustus


IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plerumque demonstrat vim eorum dum parum confirmat gustum etiam odor. Color autem minus quam duo alia ducit ad inventionem eorum vis.

Et haec sunt viae quibus decet gradi ad inventionem virium pharmacorum simplicium.

Quot sunt regulae quantitatis sumendae pharmacorum, et quare inter pharmaca alia quantitate majori alia, minori sumenda sunt? — Regulae quidem sunt duae. Earum una est simplex et altera composita. — Simplex autem qualis? — Pharmaci quidem simplicis validi vi sua quantitatem parvam decet injicere in pharmaco composito. E pharmaco simplice debili vi sua quantitatem plurimam decet projicere, ita ut compleatur sua quantitate id quod deest qualitati. Rursum e pharmaco cujus plures sunt ejus usus, quantitatem plurimam decet injicere, ut possit compleri quantitate id quod ei desideratur.

Composita autem qualis? — E pharmaco quidem valenti vi sua et multiplices usus
* p. 33 ejus, quantitatem moderatam decet injicere : non enim congruit ut multiplicetur, *in quantum potens, neque ut minuatur in quantum plures usus ejus. — E pharmaco autem valenti vi sua et pauci sunt usus ejus, quantitatem valde minimam decet injicere, quia valet potentia sua complere usum qui desideratur. — Rursum a pharmaco debili vi et multiplici usu quantitatem valde magnam decet injicere, ita ut quantitate suppleat id quod complendum erat in potentia vis ejus. E pharmaco autem debili vi et paucis usibus, quantitatem moderatam injicere decet, nec plus nec minus. Non enim decet ut augeatur propter parvum ejus usum, neque ut minuatur propter debilitatem vis ejus.

Quot sunt regulae projectionis pharmacorum simplicium in compositis? — Duae. — Quaenam? — Vel enim propter scopum cui componitur pharmacum projicitur, velut caro viperarum in theriacis; vel propter unumquodque pharmacorum quibus componitur pharmacum. — Quomodo? — Propter unumquodque pharmacorum quibus componitur pharmacum : vel ut mutet qualitatem damnosam quam possident pharmaca, vel ut augeat et confortat vim eorum, vel ut imminuat et deficiat, vel ut transmittat eorum virtus in corpore, vel ut conservetur vis eorum. — Quomodo? — Ut mutet qualitatem damnosam quam possident, sicut cum scamonia projicimus pipera et anisum, ut augeatur autem vis eorum pharmacorum, sicut projectio iridis et acori et agarici in theriaca; ut minuatur autem vis pharmacorum, ut projectio gummi in theriaca; ut facile autem deducatur vis pharmacorum, velut projectio vini in theriaca; ut conservetur vis eorum, velut projectio opii in antidotis calidis.

Quae est regula compositionis pharmacorum quoad mensuram capturae eorum? — Quando volumus quoddam pharmacum componere decet sumere ex singulis pharmacis simplicibus potionem perfectam ; ex omni quidem composito sumamus potionem quae perficitur ex partibus simplicium; si duo sint, ex singulis sumamus dimidium potionis; si autem tria tertiam partem, si autem quatuor, quartam, et sic congruenter faciamus secundum numerum pharmacorum a quibus componitur haec commixtio.

* p. 34 *Quomodo? — Si quidem fit ut pharmacum e scamonia et colocynthide et aloe, et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

agarico componitur, et notum sit quod potio e scamonia major est quam dimidium zuza, potio e colocynthide quattuor *denqa* [1], potio autem ex aloe et ex agarico duo zuza ex unoquoque, zuza et duo *denqē* debet esse potio ex hoc composito, ita ut e scamonia quidem et ex colocynthide sit in potione ex singulis eorum pondus *denqa*, ex aloe autem et ex agarico, dimidium zuza e singulis.

Quot sunt necessitates quarum causa coguntur medici ut parent pharmaca composita? — Sex. — Quaenam? — Prima, propter mutationem mensurarum qualitatum extra naturalium. Secunda, propter modos diversos usus in pharmacis. Tertia, propter emendationem qualitatis exosae quae invenitur in multis ex pharmacis. Quarta, propter refrigerationem pharmaci quod nocet per vehementiam vis suae. Quinta, propter oppositionem doloribus qui viribus oppositis indigent. Sexta autem, ut inveniatur unum pharmacum quod plurimis casibus inservire possit.

Necessitas prima qualis? — Quod si quidem per pharmaca quædam simplicia, possibile esset sanare has omnes modalitates extranaturales omnino indigeremus in una vice pharmaco composito. Modo autem non ita se habet res. Saepius enim cum usque quandam mensuram indigemus ut calefaciamus corpus, non invenimus quoddam ex pharmacis simplicibus quod in hac mensura calefacit. Secundum enim mensuram morbi qui sanatur, debet esse etiam pharmacum sanans illum. Ideoque quando miscemus duo pharmaca quorum unum quidem magis calidum quam temperamentum magna mensura, alium autem minus, facimus medietatem inter illa ut magis sit calidum quam temperamentum moderata mensura.

Necessitas autem secunda qualis? — Quia multa pharmaca simplicia sunt quibus non uti possumus quin aliquid misceamus in eis, velut quando indigemus ut adhibeamus alicui membro pharmacum emendatum ut emplastrum et nullum ex pharmacis simplicibus congruit tali usui, merito igitur separantur eorum compositores *primitivi emplastri * p. 35
qui per commixtionem olei metalla (?) quidem coxit, solubilia autem dissolvit, conjicimus in eis herbas siccas comminutas et cribratas.

Necessitas autem tertia, qualis? — In multis morbis necessitas unius pharmaci tantum est, quod est simplex et effectum natura, miscemus in eo pharmaca alia; aliquando ut leniamus vigorem vis ejus, aliquando autem ut redarguamus fastidium ejus : quae sunt duae necessitates. — Prima e duabus istis quae est tertia ex sex, quomodo? — Quia cum pharmacis quae vocantur placatores dolorum, quae per radicem mandragoris et lac papaveris constituuntur, et pharmaca alia calefacientia et parvis partibus miscemus velut castoreum.

Secunda autem illarum, quae quarta est ex sex, qualis? — Quando repugnans est pharmacum quo opus est, unum e pharmacis quae eius repugnantiam valent expellere miscemus cum eo, sicut miscuit Hippocrates cum helleboro nigro, et rubiam et seseli, et cuminum et anisum, vel quidquam aliud ex eis quorum odor gratus est; cum portulaca autem campestri lac silphi [2].

[1] *denqa*, sexta pars dirhemi.
[2] Dans le ms. la leçon est douteuse entre ܟܝܠܐ et ܟܝܠܐ (moins probable).



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quare pharmacum purgativum de quo hic agitur necessitatem habet commixtionis alicuius rei quae illud iucundum faciat? — Propter duas causas. — Quaenam sunt?

Unaquidem ut bibatur, altera autem ut maneat in ventre. Multa enim ex pharmacis quae bibuntur tam repugnant ea sumentibus ut cum attingunt stomachum statim reiciuntur. Res autem quaedam possunt saltem paulisper manere in ventre; tamen reiciuntur postea, dum eructationes malas excitant.

Necessitas autem quinta, qualis? — In morbis qui indigent viribus oppositis, quales sunt qui indigent pharmacis cohibentibus et dissolutivis simul, vel purgativis et lenientibus, vel chymos crassiores aut tenuiores facientibus simul; necessitas valde maior est omnibus necessitatibus pharmacorum compositis, quia pharmacum in quo sunt vires oppositae adhibere debemus. Huius autem magis quam ceterorum sunt usus praecipui et numerosi.

Necessitas autem sexta, qualis? — Quando volumus ut nobis sit pharmacum unum
p. 36 quod valeat adversus venena plura bestiarum venenosarum vel adversus pharmaca mortifera, pharmacum ad hoc aptum praeparamus, et haec necessitas postulat ut praeparetur theriaca : et primus (id fecit) Mithridates et multa alia.

Quare theriaca nominata est theriaca? — Quia omnis bestia rapax graece *therion* appellatur, et quia theriaca utilis est ad morsus bestiae rapacis et projicientis venenum, ex derivatione appellata est, id est theriaca ex therion. Adhuc autem et quia in ea injicitur caro viperae; viperas autem includit nomen hoc, bestia rapax inquam.

Quis fuit inventor theriacae, et quis eam perfecit, et quis eam renovavit, et revelavit ejus dotes? — Primus quidem fuit Magnus philosophus; perfector autem Andromachus : is enim addidit in ea carnem viperae, quae magis quam cetera pharmaca experientia inventa est convenire morbo propter quem composita est; renovavit autem et revelavit dotes ejus Galenus. Is enim produxit causas projectionis uniuscujusque pharmaci quod in ea, et potionum diversarum ejus et circomstantium diversarum quibuscum datur. — Ex discipulis huius, et ex divite thesauro vis ejus et ex plenitudine copiosa opulentiae ejus etiam Honainus idipsum egit in libro suo duobus tractatibus de theriaca.

Quae fuit excellentia et proprietas usus theriacae, ob quam magis quam pharmaca composita prodest cum bibitur? — Inter pharmaca composita alia enim praeservant ab infirmitate, quia vitia parva quae sunt in corpore corrigunt; alia infirmos sanant, eo quod morbis qui jam fuerunt sanant. Utrumque simul solet theriaca facere, nam non tantum eos qui jam sunt læsi morsu bestiarum emittentium fel et venenum aut a pharmacis mortalibus, apta est salvare, sed cum praebibitur custodit corpus ne ab eis laedatur, et non solum noxia externa prohibet, sed etiam eaquae sunt aut debent esse in corpore impediunt quin laedant.

Quomodo nonnulli dubitarunt de vi et actione pharmacorum? — Dupliciter fuit eis dubitatio circa vires et actiones pharmacorum : primum circa vim quae est in singulis eorum, et secundo circa eorum compositum.

p. 37 Dubitatio autem circa actionem et vim eorum, qualis? — Si vero quidquid absorbetur et incidit in ventre, primum quidem ad jecur deducitur, postea inde in totum corpus ad-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ducitur, quomodo est dicendum quod ex pharmacis alia jecori prosunt, alia autem spleni, alia renibus, alia vesicae.

Cujus ope solvitur haec dubitatio? — Manifeste videtur per experientiam quod lepus quidem marinus pulmonem tantum ex omnibus membris corporis laedit et facit in eo ulcus; cantharides autem vesicam ulcerant.

Ergo similiter possibile est ut inter pharmaca alia lapillos vesicae comminuant, alia sputationes e pectore et pulmone faciles et promptas faciant, et alia quid aliud et aliud in unoquoque membrorum proprie faciant.

Dubitatio autem de eorum compositione, qualis? — Pharmaca illa quae vires oppositas possident impossibile est ut conservatur vis eorum quando cum aliis componuntur, sed destruuntur omnino vires quae in eis occurrunt. Et hac de re testimonium invenitur in corporibus humidis quae miscentur. Si enim aquae valde ferventi misceas aquas valde frigidas, nulla ex ambabus speciebus quae commixtae sunt manet sicut erat antea, sed quid aliud tertium fit seorsum ab his duabus.

Etiam ergo pharmacis virium oppositarum id ipsum accidit quando componuntur, unde cognoscitur vim eorum destrui.

Cujus ope solvetur haec dubitatio? — Inde : pharmaca, et cetera quae corpori adhibentur, alia quidem viribus naturalibus operantur, alia autem viribus accidentalibus. Harum, quae viribus accidentalibus operantur, velut aquae frigidae et aquae fervidae, non remanent vires earum dum componuntur. Illarum autem, quae viribus naturalibus operantur, remanent vires earum, etiam si vires alias accidentales possident. Et ideo quae earum calida sunt vi sua, velut sinapis, etiam si refrigeres ea frigiditate accidentali, tamen omnino calefaciunt corpus, si tempus protractum remanent adhaerentia ei. Quae autem sunt vi frigida, sicut cicuta, et lac, et papaver refrigerant omnino corpus cum tempus protractum remanent, etiam si calefacta* accidentaliter (eis) adhibeantur. Sicut * p. 38
ex eis quae calefaciunt putas incendi corpus, ex eis quae refrigescunt insensibile fieri corpus.

Quot opiniones fuerunt circa pharmaca composita? — Duae. — Quaenam? — Una quidem expertorum, altera logicorum. Opinio quidem expertorum quae est? — Quod quidem omnia pharmaca composita definiunt : sanum et propitius et contrarium. Singula eorum, per epilogismum, seu cogitationem communem omnium hominum, dicunt se invenisse quomodo quando unum cum altero mixta pharmaca hanc eamdem actionem monstrarunt per experientiam; aliud et aliud eorum, in corpore alio et alio, magis aut minus convenienter, ostendit operationem ejus congruam esse, ut pharmaca plura componat sicut illa, ut etiam unum eorum inveniatur quod conveniat naturae illius corporis quod sanatur.

Opinio autem logicorum, quae est? — Quod singulis morbis, pharmacum quoddam est aptum ad ejus sanationem. Et quando inter se componuntur mutuo fiunt auxiliatores ad ejus sanationem.

Pharmaca autem alia sunt quae, etsi unum eorum per se non aptum est ad morbum,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tamen cum invicem componuntur vim aliam obtinent e composito eorum, quae congruit ad sanationem morbi.

Quomodo? — Ulcus quod indiget pharmacis constructoribus carnis, iride et aristolochia, et radice ferulae, et farina ervorum et pulvere thuris indiget ad suam sanationem. Revera ceratum quocum miscetur rubigo sanatur : carnem quidem producit in eo pharmacum illud ob suam compositionem; unumquodque duorum pharmacorum quibus componitur valde contrarium est productioni carnis, et quia rubigo comedit carnem in qua est ulcus, quam pharmacum est calidum et acutum. Ceratum quidem est pharmacum mite et non mordens, loco carnis autem foetorem praesertim generat in ulceribus : id quod componitur ex eis, ceratum inquam ductum rubigine, carnem producit in ulceribus quae indigent producentibus carnem, namque unumquodque eorum, cum miscentur, malitiam alterius abolet.

* p. 39 Ex duabus opinionibus circa pharmaca composita quae est vera,* et undenam cognoscitur ejus veritas? — Illa quidem expertorum non est vera. Non enim sine consilio componuntur pharmaca, sed cum consilio. Illa autem logicorum est vera : praeterquam quod consilio supputantur quae congruit ut componantur eis pharmaca, secundum vires sane pharmacorum simplicium quibus componuntur, et secundum variationes qualitatum extranaturalium eis competentium, et secundum naturam membri quod patitur, et secundum perfectionem staturae et temperiem temporis anni, et variationem aeris et loci, et mores et consuetudinem; etiam causam sciunt quapropter placet vel nocet unumquodque pharmacorum compositorum. Ecce enim qua ratione aerugo cum miscetur cum cerato simplici, pharmacum quod producit carnem efficit, quanquam nullum ex pharmacis componentibus illud producit carnem. Expertus quidem non potest dicere, logicus autem et dicere sane potest, et inde redarguere vaniloquium experti.

Quid est logicae proprium et quid experientiae proprium in pharmaco quod componitur? — Compositionem ejus quidem ratiocinium invenit secundum scopos qui dicti sunt; experientia autem probat excellentiam pharmaci quod inventum est per ratiocinium. Cum enim ab experto attestatur quod excellenter agit in morbo pro quo compositum est, cognoscitur excellentia ejus compositi.

Estne aliquod compositum pharmaci excellentius prae omnibus ejus compositis? Nullo modo; sed compositum aliud et aliud, morbo alii magis utile est; simpliciter autem et sine distinctione ne unum quidem e compositis dici potest excellentius esse prae ceteris omnibus.

Quonam modo dicitur excellentius pharmacum compositum, et quid loco ejus adhiberi potest? — Compositum excellentius dicitur, non simpliciter prae omnibus pharmacis, sed prae illis quae profitentur rem talem operari. Licet autem ut loco ejus Similibus utatur qui noscit vim uniuscujusque pharmacorum simplicium quibus componitur. — Qui debet uti pharmacis compositis, quid magis ei convenit : ut pharmacis quae probata sunt per experientiam utatur, vel pharmaca non experta cemponat? Magis congruit ut eis quae probata sunt per experientiam utatur cum discit regulam usus eorum. Si autem

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aliqua necessitas cogit eum, ut accidit saepius in multis morbis, pharmaca componat quin experimentet ea atque eis utatur.

Quomodo alicui sciendum est quo consilio compositum est pharmacum *quod inventum est, et qua regula componat aliud quod non inventum est? — Ambo haec potest discere ex aliis quae antea edocta sunt. Cum enim quis praecognoscit naturam cujusque morbi quo operatur, et viam qua potest discere signum sanationis uniuscujusque eorum, et vim uniuscujusque pharmacorum simplicium, non effugiet eum cognitio consilii quo compositum est pharmacum compositum quod invenitur et (cognitio) regulae compositionis rei cujus indiget. * p. 40

Quando pharmaca multa composita invenit quis, quae promittunt eamdem actionem, quodnam eorum debet eligere? — E talibus debet eligere illud quod componitur ex pharmacis minoribus numero eorum et facilibus inventu, et illud cujus magis frequentes usus sunt, et illud quod scopo proposito magis congruit.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

# NOTICE DU MANUSCRIT 574
## DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CAMBRAI
### SUIVIE D'UNE ÉDITION
# DES SERMONS FRANÇAIS DE PIERRE D'AILLY

PAR M^LLE ÉDITH BRAYER

## INTRODUCTION

Le manuscrit qui va être analysé n'a fait l'objet, jusqu'à présent, que d'une mention très sommaire dans le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France* [1]. En effet, si les nombreux manuscrits littéraires et théologiques anciens de la Bibliothèque municipale de Cambrai ont accaparé, à juste titre, l'attention des érudits, les volumes tardifs et surtout les livres de vulgarisation et de piété ont été quelque peu négligés. Le manuscrit 574 appartient à cette classe plus humble du fonds médiéval. Mais sous le titre « Recueil de sermons », il renferme, en réalité, une collection fournie et complexe de textes variés.

[1] T. XVII, Paris, 1891, rédigé par Auguste Molinier. La bibliothèque possède 1.398 manuscrits, dont 74 sont antérieurs au XII^e siècle. Le fonds principal est celui de la Cathédrale; puis viennent les fonds des abbayes du Saint-Sépulcre (bénédictins), et de Saint-Aubert (augustins). La notice du manuscrit 574 a été établie au cours d'une mission accordée par le Centre National de la Recherche Scientifique en 1956.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

*Description.* — Le livre, de dimensions moyennes, est homogène dans la présentation et dans l'écriture. Il est constitué par des cahiers de papier de belle qualité, de format in-folio, au filigrane de la lettre P gothique [1]. Le volume comprend d'abord sept feuillets de table, numérotés à l'époque moderne A-G (F et G sont blancs), puis 400 feuillets numérotés en chiffres romains à l'époque même de la copie; la foliotation est presque parfaite puisqu'une seule erreur, l'omission du chiffre CCC, est à relever. Par suite de ce décalage, le dernier folio est CCCCI. Les cahiers sont des senions réguliers, sauf le premier et le dernier qui comptent respectivement six et cinq feuillets [2]. Le texte est réparti en deux colonnes de 34 lignes dont la réglure est tracée à la mine de plomb. Un même scribe a copié tout le manuscrit d'une écriture bâtarde assez grosse et bien lisible. Les marges sont grandes [3] et l'ensemble dénote un soin d'exécution confirmé par l'emploi d'encres de couleur.

La décoration reste sobre. Deux lettrines en bleu et rouge, avec filigrane des deux couleurs, introduisent l'une, la table (fol. A), l'autre, le premier texte (fol. 1). Au début des autres œuvres, les initiales sont simples, monochromes (bleues ou rouges), et sans filigrane. Les titres ne sont pas rubriqués, mais écrits à l'encre noire et soulignés en rouge. Dans le corps du texte, les noms des auteurs cités sont aussi soulignés, et les initiales des phrases sont rehaussées d'une touche de vermillon. Ce qui est plus remarquable, c'est le souci de présenter clairement l'exposé : des signes de paragraphes, bleus ou rouges, indiquent les subdivisions; des manchettes, en marge, annoncent les différents points du développement; les passages importants sont signalés par un « Nota » ou par un dessin en forme de croix. Les thèmes de sermons, quand ils sont traduits par un distique, sont disposés en vers; les alinéas d'un plan sont respectés. Pour ceux-ci et pour ceux-là, des accolades bleues et rouges, en marge, attirent sur eux l'attention du lecteur [4].

(1) Dimensions de la page : 295 × 210 mm, soit une feuille de 30 × 42 cm environ. Pontuseaux recousus distants de 40 mm, 7 vergeures au cm. Le filigrane P à haste fourchue, surmonté d'un fleuron, est le n° 8590 J. de Briquet, *Les filigranes*, t. III, Leipzig, 1923. On trouve ce filigrane aussi dans un document de Saint-Omer, 1450.

(2) Cahiers à réclames, en partie rognées. Collation des cahiers : 1 (6), f. A-F; 2 (12), f. G, 1-11; 3 (12) — 26 (12), f. 12-299; 27 (12) — 34 (12), f. 301-396; 35 (5), f. 397-401.

(3) Dimensions de la justification : 195/200 × 140 mm. Espace entre les deux colonnes : 12/13 mm.

(4) Voir les fac-similés, ci-dessous, p. 201.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La reliure, du XVIIIe siècle [1], porte sur le plat l'inscription frappée en or : « S. Aubert », et un ex-libris manuscrit, ajouté au folio A confirme cette indication [2] : le manuscrit provient de l'abbaye de Saint-Aubert de Cambrai, communauté de chanoines réguliers, une des plus importantes de la ville avec l'abbaye du Saint-Sépulcre [3].

Il est probable que le manuscrit a été confectionné à Cambrai, et peut-être à l'abbaye même de Saint-Aubert. L'écriture présente les caractères habituels aux manuscrits du nord de la France. Le dialecte du compilateur révèle une origine picarde. Parmi les enseignements, on lit une mention relative au diocèse : « Vegile a juner a l'usage de Cambray » (fol. 322). Enfin le ms. 574 est apparenté, matériellement ou par le contenu, à plusieurs autres manuscrits cambrésiens. Le ms. 403 (fonds du Saint-Sépulcre) est composé du même papier, au filigrane P gothique, et la première partie de ce volume est copiée dans une écriture très proche de celle du ms. 574. Ce dernier contient, en commun avec le ms. 811, quelques sermons; et en commun avec le ms. 241, une « lamentation contre temptation carnele » [4]. C'est surtout le ms. 210, provenant aussi de Saint-Aubert, qui est proche du ms. 574; il est intitulé le « Miroir des curés » et renferme une partie des sermons et plusieurs enseignements qui seront indiqués au cours de la présente analyse.

*Contenu.* — Le recueil est entièrement en français. Bien que le manuscrit n'introduise pas de divisions entre les quelque deux cent trente textes copiés les uns à la suite des autres, on reconnaît cependant trois grandes séries : 1° des sermons (fol. 1-310 v°); 2° des enseignements pieux en prose ou en vers (fol. 311-354); 3° un recueil d'exemples (fol. 354-401). Cette division n'est pas rigoureuse; des interférences se sont produites entre les trois séries et quelques enseignements ont pris place parmi les sermons ou parmi les exemples.

(1) Reliure en veau brun marbré; gardes de couleur en papier à la cuve à tourbillons. Titre au dos : « Sermonaire ».

(2) Fol. A : « C'est a l'abbaye de Sainct Aubert en Cambray », écriture du XVIIe s. On lit en dessous une mention plus ancienne : « Durardus (*sic*) prior ». Au fol. 175 v°, la note « Phs. Aaoust » semble un essai de plume.

(3) Il ne reste presque rien des églises médiévales de Cambrai. L'abbaye de Saint-Aubert a été entièrement détruite après la Révolution. L'église du Saint-Sépulcre, rebâtie au XVIIIe siècle, est actuellement la cathédrale.

(4) Les manuscrits 811 et 241 proviennent du Saint-Sépulcre. Ils contiennent des vies de saints et des enseignements pieux.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

# PREMIÈRE PARTIE : ENSEMBLE DU CONTENU.

## LES SERMONS

La partie la plus importante est le recueil de sermons qui comprend plus d'une centaine de pièces réparties dans un ordre précis, l'ordre de l'année liturgique. Ce sont essentiellement des commentaires sur les évangiles des dimanches et des grandes fêtes, de l'Avent au dernier dimanche après la Pentecôte. Il n'y a aucune fête de la Vierge, sauf tout à la fin, un sermon sur la Conception; il n'y a aucune fête de saint, sauf la Toussaint et la Commémoration des défunts. A première lecture, ces sermons paraissent disparates : les uns sont très courts et se bornent à expliquer sommairement le texte évangélique; d'autres sont très longs et pourvus de subdivisions bien ordonnées; d'autres encore sont truffés de nombreux *exempla*. Quelques-uns portent des noms d'auteurs, mais la plupart ne laissent percer aucune identité. La collection de Cambrai apparaît donc comme une compilation. Comment en discerner les éléments?

Les manuscrits de sermons en français sont relativement peu nombreux si on les compare à la masse énorme des Sermonnaires latins. La confrontation des textes français entre eux peut être tentée sans trop de peine. Quatre manuscrits, conservés respectivement à Valenciennes [1], à Troyes [2], à Copenhague [3] et à Tournai [4], ainsi que le *Miroir des curés* du ms. Cambrai

[1] Valenciennes, Bibl. mun. 126., xv^e s., papier, 312 ff. Copié par deux scribes, dont l'un se nomme Martinus van Loesvelt. Le ms. a appartenu à la collection des princes de Croy. Reliure ancienne; titre au dos : « Épîtres, Évangiles ».

[2] Troyes, Bibl. mun. 1041. — Daté de 1462, papier, 115 ff. Copié par « L. de Molinis », frère profès de l'abbaye de Clairvaux. Titre d'après le colophon : « Expositiones evangeliorum dominicalium cum festis solempnibus ». Le rapprochement entre les mss de Valenciennes et de Troyes a été fait par J. Mangeart, *Catalogue raisonné des manuscrits de la Bibl. de Valenciennes*, Paris-Valenciennes, 1860, p. 101-103, n° 119.

[3] Copenhague, Bibl. royale, Ny kgl. S. 1838, 2°. — xv^e s., papier, 154 ff. Copié dans la région de Valenciennes, d'après le dialecte. Titre moderne : « Sermonaire du siècle de 1300 ou il y a des homelies des peres et notament de S. Grégoire ». Le recueil contient aussi un extrait du *Miroir des curés*, et la *Bataille des vices et des vertus*, qui se trouve dans le ms. Cambrai 574 aux fol. 349-354.

[4] Tournai, Bibl. du Séminaire 43. — xv^e s., papier, 18 ff. préliminaires et 221 ff. Le volume a été exécuté pour « Jehan Ansiel », ancien abbé de Lobbes. Il contient, outre le sermonnaire, quelques extraits de la *Somme le Roi*, et la *Bataille des vices et des vertus* citée à la note précédente.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

210, ont permis de retrouver les principales étapes de la composition du ms. 574 de Cambrai.

Voici comment a été formé le recueil :

1° Le Sermonnaire liturgique « Scientes quia hora est », du type ms. Valenciennes 126 [1].

Comme base de son travail, le compilateur de Cambrai a utilisé une collection liturgique complète, comprenant, semble-t-il, 74 ou 78 sermons; il y en a 74 si l'on compte seulement le Temporal, de l'Avent au dernier dimanche après la Pentecôte; mais il y en a 78, si déjà, dans le modèle utilisé figuraient les textes relatifs aux fêtes de la Toussaint et des Morts. C'est donc une collection abondante puisqu'elle concerne tous les dimanches et les grandes fêtes [2], et qu'elle possède plus d'un sermon par solennité. En effet, les très grandes fêtes, comme Noël et Pâques, ont trois sermons [3]; d'autres, la Passion, les Rameaux, la Pentecôte, la fête du Saint-Sacrement, en ont deux; on lit également deux textes — mais l'un commente l'évangile et l'autre explique les cérémonies liturgiques [4] — pour la Circoncision, l'Épiphanie, le Vendredi Saint, les Rogations, l'Ascension et peut-être la Toussaint.

Cette compilation primitive est elle-même composite : de la masse, se distinguent six sermons dont les auteurs sont indiqués expressément dans les rubriques. Ce sont deux sermons de saint Bernard pour l'Avent et quatre sermons de saint Grégoire pour la Septuagésime, la Sexagésime, la Quinquagésime et la Passion.

a. *Sermons de saint Bernard.* — Les sermons de saint Bernard ne sont pas traduits littéralement; ce sont des adaptations assez libres de passages

(1) Incipit : « Pour le premier dimence des Avens. — *Scientes quia hora est jam nos de sompno surgere. Ad Romanos, XI°.* — Aujourd'huy commenchent les Advens de nostre Signeur Jhesucrist... »; viennent ensuite le second dimanche (*Erunt signa...*), une collation pour l'Avent (*Dicite filie Syon...*), etc.

(2) 52 dimanches, plus Noël, Circoncision, Épiphanie, Cendres, Mi-Carême, Vendredi Saint, Rogations, Ascension, S. Sacrement, Toussaint, Morts.

(3) Trois sermons pour Noël et Pâques, (offices des ténèbres, de l'aurore et du jour).

(4) Le choix presque exclusif de citations évangéliques comme thèmes des sermons justifie les titres adoptés par le ms. de Troyes : « Expositiones evangeliorum » et par le ms. de Valenciennes : « Épîtres, Évangiles ». Le seul texte étranger est une Histoire de la Création placée par Valenciennes entre la Septuagésime et la Sexagésime, et par Troyes avant le III^e dim. après l'Épiphanie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

choisis. Le lecteur pourra comparer les deux sermons publiés *in extenso* dans la notice, avec le texte original latin placé en note [1]. Le premier sermon utilise les n^os I et III des *Sermones in Adventu;* le second reproduit plus fidèlement le n° VI de la même série [2].

Il n'y a aucun rapport entre ces deux sermons de Cambrai et l'ancienne traduction lorraine du XII^e siècle, qui est un des plus anciens monuments de notre littérature [3].

b. *Sermons de saint Grégoire.* — Au contraire, les *Homiliae in Evangelia* de saint Grégoire ont été mises à profit avec plus de science. Une traduction complète des Sermons sur l'Évangile avait été exécutée par Pierre de Hangest, peu avant 1368 [4]. Le Sermonnaire « Scientes » a-t-il puisé dans cette traduction? La réponse est négative. La traduction de Pierre de Hangest, qui contient la totalité du texte, s'efforce de bien faire comprendre le sens et s'étend en périphrases lourdes et malhabiles. La présente traduction pratique des coupures dans l'original [5] et elle est à la fois plus près du latin et plus élégante, comme on en jugera par le texte du sermon de Sexagésime publié dans la notice [6].

Les traductions, tant de saint Bernard que de saint Grégoire, indépendantes de ce qu'on connaît par ailleurs, sont peut-être des traductions partielles tirées directement du latin par le compilateur, afin de combler deux lacunes de la collection de sermons à la fin de l'Avent et à l'approche du Carême.

(1) Voir ci-dessous, p. 25-30.

(2) *Patr. lat.,* t. CLXXXIII, col. 37-40, 43-47, 52-54.

(3) Trois mss : Paris, Bibl. nat., fr. 24768 (XII^e s.), éd. W. Foerster, *Li Sermon saint Bernart..,* Erlangen, 1885 (extr. de *Rom. Forsch.,* t. II). — Berlin, Bibl. nat., Phillipps, 1925, éd. A. Schulze, *Predigten des heiligen Bernhard in altfranz. Uebertragung,* Tübingen, 1894 (Bibliothek des literarischen Vereins Stuttgart, CCCII). — Nantes, Musée Dobrée, 5, cf.L. Delisle, *Un troisième ms. des sermons de saint Bernard en français* dans *Journ. des Sav.,* 1900, p. 148-164.

Un sermon isolé a connu une particulière faveur au XV^e s., celui de la vigile de Noël : « La voix de liesse... ». Il n'a pas été connu du compilateur de Cambrai. Il se trouve notamment dans les mss Paris, Bibl. nat., fr. 1920, fol. 74 et fr. 19390, fol. 310.

(4) Mss Paris, Bibl. nat., fr. 912, 913, 13204; Ars. 2046, 2247 (daté 1368); Tours, Bibl. mun. 312. — Sur Pierre de Hangest, voir G. Gröber, *Grundriss der romanischen Philologie,* Strassburg, 1902, p. 1173-1174; rééd. par St. Hofer, Berlin-Leipzig, t. I, 1933, p. 148 et t. II, 1937, p. 133.

(5) Elle conserve cependant les deux parties du modèle : l'évangile entier, l'homélie sur ledit évangile.

(6) Voir ci-dessous, p. 35-43, avec le texte de Pierre de Hangest.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

c. *Sermons anonymes.* — Le reste du sermonnaire « Scientes » ne semble pas avoir été composé avant le XIVe siècle, car, à trois reprises, l'autorité de saint Thomas est invoquée [1]; le pape Urbain IV (1261-1264) est cité, ainsi que le roi saint Louis [2]. Peut-être y aura-t-il lieu plus tard, à la lumière de comparaisons avec d'autres manuscrits, de fragmenter davantage cette partie anonyme. Les sermons qu'elle contient sont de moyenne étendue, de deux ou trois folios [3]; ils s'attachent plus à la lettre qu'à l'esprit du thème évangélique, qu'ils commentent à l'aide de divisions et de nomenclatures scolastiques [4]; enfin, ils sont caractéristiques en ce qu'ils fourmillent d'*exempla*, historiettes morales ou récits merveilleux, dont les uns remontent à une ancienne tradition (Vie des Pères, Dialogues de saint Grégoire) et les autres invoquent des faits plus récents, comme un miracle arrivé à un prêtre du temps de saint Louis.

Ce Sermonnaire liturgique, tel qu'il vient d'être décrit, a été utilisé différemment par nos recueils de sermons. Les copies sont d'ailleurs indépendantes l'une de l'autre; aucune n'a servi directement de modèle aux autres. L'ancêtre commun est inconnu.

Le manuscrit de Valenciennes 126 est le plus proche de la compilation primitive, mais il est déparé par quelques lacunes (le sermon de l'octave de l'Ascension, le second sermon de la Pentecôte et celui de la Trinité manquent) et par des interversions (la Mi-Carême est après le IVe dimanche; le Ve dimanche après Pâques est rejeté après les Rogations). Parmi les additions, notons la fête de la Purification, avec deux sermons, et un récit de la Création. Le manuscrit ne contient pas la Toussaint ni la Mémoire des défunts.

Le manuscrit de Troyes a ajouté davantage. S'il n'a retenu qu'un des

(1) « Saint Thomas d'Acquin », au fol. 166 vo (Pentecôte, *Effundam*); *Thomas in compendio*, aux fol. 10 vo (Avent, *Ecce sponsus venit*) et 129 vo (Descente de J.-C. aux enfers). La même référence existe dans le ms. Cambrai 210, le « Miroir des curés » de l'abbaye de Saint-Aubert, à la première rubrique : « Ychy commenche le prologue du livre intitulé le *Miroir des curés*. Ex compendio sacre theologie sancti Thome de Aquino, ordinis sancti Dominici ». Un autre exemplaire du *Miroir des curés* est conservé à Bruxelles, Bibl. royale 10202-10203 (Van den Gheyn, t. III, no 1607), ms. daté de 1385.

(2) Le pape Urbain IV est cité au fol. 209 vo (Indulgences). S. Louis, fol. 208-209 vo et 382.

(3) Trois exceptions notables : le sermon de l'Avent, *Ecce sponsus* (fol. 9-14 vo), le récit de la Passion, *Xpistus passus est* (fol. 109 vo-123) et le sermon des Morts, *Sancta et salubris* (fol. 291-297). Ce dernier n'est pas le sermon de Jean Gerson.

(4) Voir, à titre de spécimen, le sermon pour le IIe dim. apr. la Trinité, dans la notice, aux fol. 213-214 vo, ci-dessous, p. 57-59.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

deux sermons de la Passion, il a annexé un second sermon pour le IIe dimanche après l'Épiphanie, et surtout il a ajouté toutes les fêtes de la Sainte Vierge : Conception, Purification, Annonciation, Assomption, Nativité, avec deux textes pour chaque solennité. Il a emprunté au sanctoral l'Exaltation de la Sainte-Croix et la Fête de saint Michel. Viennent à la fin la Toussaint, les Morts, et quatre sermons sur la Dédicace. Plusieurs enseignements sont intercalés parmi les sermons, notamment, après le IIe dimanche de l'Avent, un traité sur l'Antéchrist et sur le Jugement dernier, et, au moment de Pâques, le récit de la Création qui figure aussi dans le recueil de Valenciennes, puis une « Histoire peu autorisée de Pilate ». La copie du manuscrit de Troyes a été faite à la hâte, en cursive; quelque confusion paraît dans la rédaction des rubriques, qui ne sont pas toujours correctes, ainsi que dans l'ordre des dimanches qui précèdent les Rogations.

Le manuscrit de Copenhague est moins cohérent; plusieurs textes ont été copiés à deux reprises; par suite d'une lacune matérielle, l'année liturgique est incomplète et s'arrête à la fête du Saint-Sacrement. On ne peut donc pas savoir s'il y avait un sanctoral à la fin du livre. Les récits sur l'Antéchrist et la fin du monde, le paragraphe sur la Création, les enseignements des curés, et la vie de Pilate ont été ajoutés parmi les sermons.

Le manuscrit de Tournai est dans la même tradition que celui de Troyes. Il est divisé en deux parties : de l'Avent à la Trinité, puis les dimanches après la Trinité. Les additions qui lui sont propres sont un deuxième sermon *Scientes quia...*, différent du texte habituel; la fête de la Purification placée à la date liturgique convenable, parmi les dimanches après l'Épiphanie; puis à la fin de l'année, la Toussaint, les sermons des Morts et de la Dédicace. Vient ensuite une série de sermons pour les fêtes des saints et toutes les fêtes de la Vierge, autres que la Purification. Les récits dévots insérés parmi les sermons sont l'histoire de la fin du monde, placée entre les second et troisième dimanches de l'Avent, et celle de la Création, rejetée dans le sanctoral.

Le *Miroir des curés* (ms. Cambrai 210, etc.) est une combinaison de sermonnaire et de légendier, en deux parties : de l'Avent à la Pentecôte (temporal, sanctoral), puis de la Trinité à l'Avent (temporal, sanctoral). L'introduction (fol. 1-38 vo) est une instruction générale pour les curés; elle comprend des extraits de la *Somme le Roi* de frère Laurent, plusieurs

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

enseignements déjà mentionnés à propos du manuscrit de Troyes (Antéchrist, Jugement dernier), et des textes didactiques qui figurent aussi dans le ms. 574. Les sermons du Propre du temps suivent l'ordre du Sermonnaire « Scientes »; certaines fêtes sont renvoyées dans le Propre des saints (Noël, Circoncision, Épiphanie, Toussaint, Jour des morts), où l'on trouve aussi les fêtes de la Vierge (Conception, Purification, Annonciation, Assomption, Nativité) et la Dédicace de l'église.

Dans le manuscrit 574 de Cambrai, le Sermonnaire « Scientes » a subi quelques altérations. Le compilateur a pratiqué des coupures qui reflètent le souci d'un plan rationnel; s'il supprime, c'est parce que le texte en question faisait double emploi, ou parce qu'un sermon plus important, pour le même jour, méritait d'être préféré. Ainsi ont disparu les textes sur la Circoncision, sur les Rogations et sur l'Ascension, remplacés par de grandes homélies. Ont disparu sans être remplacés le sermon de Mi-Carême, dont le thème *Est puer unus* est commenté derechef au xxv^e^ dimanche après la Trinité, et celui des sermons de la Passion qui n'est pas de saint Grégoire (le copiste de Troyes avait pratiqué la sélection inverse). Le manuscrit de Cambrai n'est pas exempt de désordre : le sermon de Pâques, *Expurgate vetus fermentum*, est perdu au milieu de l'information pour les curés, au début du Carême; et les dimanches après Pâques sont intervertis. La principale caractéristique du ms. 574 est qu'il reste fidèle au Temporal et rejette toutes les fêtes de la Vierge et des saints, sauf les sermons de la Toussaint et des Morts [1].

Tel est le premier élément de la compilation de Cambrai [2]. Les additions vont en doubler l'étendue; elles comprennent des textes anonymes et des sermons d'auteurs connus.

2° Sermons anonymes et instructions [3].

Deux groupes importants sont à signaler :

a. *Au début du Carême.* — Le Sermonnaire « Scientes » contenait sans doute une instruction que les curés devaient transmettre à leurs paroissiens pour les inciter à préparer la confession pascale. Elle est incluse dans les

(1) C'est le seul point où le ms. 574 peut rencontrer les légendiers, par ex. les mss Cambrai 811 et Lille 453.

(2) Dans la notice, le Sermonnaire « Scientes » apparaît dans les fol. 1-310 v° avec tous les articles dépourvus d'astérisque.

(3) Dans la notice, ces textes anonymes sont précédés d'un astérisque.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

manuscrits de Troyes et de Copenhague [1]. Mais le scribe de Cambrai l'a considérablement développée (18 feuillets) en un traité de la confession, de la pénitence et de la communion, qui est moins destiné aux pénitents qu'aux confesseurs. Ce manuel écrit à l'intention des prêtres se retrouve dans le *Miroir des curés,* du manuscrit de Cambrai 210 [2]. En tête figure un chapitre sur l'art de la prédication dont on trouve l'équivalent ailleurs, dans des manuels latins [3].

Les chapitres suivants concernent l'examen des péchés, le choix des pénitences, le souci d'approprier les avis à l'âge et à l'état du pécheur. Le traité se clôt par un exposé des Articles de la foi.

b. *Pour la semaine sainte.* — Une seconde addition importante a pris place entre les Rameaux et le Vendredi Saint. Elle comprend plusieurs sermons pour le jour même des Rameaux, ce qui porte à cinq le nombre des textes de cette fête. Une explication de la semaine sainte, la « semaine peneuse », et deux sermons pour le Jeudi Saint terminent cette adjonction.

c. *Additions éparses.* — Pour compléter le relevé des additions anonymes, il faut citer, outre les deux groupes précédents, des textes dispersés : un exemple (tiré des Chroniques de Clairvaux) pour la solennité de Noël [4], une Lamentation contre la tentation de luxure [5], et une nomenclature des douze apparitions de Jésus-Christ entre la Résurrection et l'Ascension [6]. Le récit de la Création, propre aux manuscrits de Valenciennes et de Troyes, n'a pas été repris ici.

3° Sermons d'attribution certaine ou probable [7].

Ces oeuvres sont de deux sortes. Les unes sont très courtes, simples, de

(1) Troyes, 1041, fol. 35-35 v° : « Admonicion que les curez doivent faire a leurs parrochiens a l'entree de Caresme ou plus souvent ». — Copenhague, Ny 1838, fol. 67 v°-68.

(2) Aux fol. 19-23 et 36 v°-38 (correspond à Cambrai 574, fol. 76 v°-83 et 83-84 v°). Voir ci-dessus, p. 3, 4 et 8.

(3) Voir la notice, fol. 83-84 v°. Cf. Th. M. Charland, *Artes praedicandi,* Paris, 1936 (Publ. Inst. études médiév. d'Ottawa, VII), p. 219-226 et 328-341 (texte de Th. Waleys).

(4) Voir la notice, fol. 31 v°-32 v°, ci-dessous, p. 31.

(5) Voir la notice, fol. 69-71 v°, ci-dessous p. 44.

Ce texte est conservé aussi dans le ms. Cambrai 241, fol. 146 v°-149 v°.

(6) Voir la notice, fol. 133 v°, ci-dessous, p. 51.

(7) Dans la notice, ces sermons sont signalés par deux astérisques. Ils sont au nombre de vingt-trois.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

style archaïque. Bien que les titres ne révèlent aucun nom d'auteur, celui-ci peut être identifié aisément : c'est Maurice de Sully. Les autres sermons sont longs; plusieurs d'entre eux sont attribués à Jean Gerson ou à Pierre d'Ailly.

a. *Sermons de Maurice de Sully.* — Les sermons français de ce personnage, qui fut évêque de Paris de 1160 à 1196, ont été publiés naguère par M. C. A. Robson. L'éditeur a connu le ms. 574, qu'il désigne par le sigle *Ex 5*, comme source de trois sermons [1]. Dans la masse des autres œuvres, les compositions de Maurice de Sully sont noyées; ce ne sont pas seulement trois, mais sept sermons complets, plus un fragment, que recèle le manuscrit de Cambrai. Le renom de Maurice de Sully fut assez grand pendant tout le moyen âge; les manuscrits complets sont au nombre d'une trentaine, pour la plupart du XIIIe siècle; mais des copies plus tardives subsistent : une date du XIVe s. et cinq du XVe s. [2]. Des extraits ont été englobés dans des légendiers ou dans des recueils d'*exempla* [3]. Les emprunts du compilateur cambrésien ne coïncident avec aucun des florilèges précités. Ils concernent l'Avent et les derniers dimanches après la Pentecôte, et voici pourquoi. Dans l'Avent, il y a quatre dimanches; le Sermonnaire « Scientes » ne possédait que les numéros I et II, plus les sermons de saint Bernard et *Ecce sponsus*, dépourvus de numérotation, et surtout sans concordance avec les textes des évangiles de ces dimanches. Il fallait combler les vides : de là l'emprunt des IIIe et IVe sermons (éd. Robson, nos 49 et 50). Il se trouve que le thème du IIe sermon était commun (*Erunt signa*); mais le Ier de l'Avent (*Ecce Dominus veniet;* Robson, no 47) qui constitue l'incipit dans la plupart des copies, formait une variante intéressante, et le compilateur l'a annexé à côté de son propre chef de file, le sermon *Scientes quia hora est*. Dans le corps du manuscrit, ont été empruntés à Maurice de Sully un fragment du sermon de Noël (Robson, no 51) et l'explication de la procession des Rameaux (Robson, no 14). A la fin de

(1) C. A. Robson, *Maurice of Sully and the medieval vernacular homily, with the text of Maurice's French homilies from a Sens cathedral chapter ms.*, Oxford, 1952; in-8o, XII-219 p. Voir p. 73 : « Cambrai 574, a fifteenth-century sermon collection, contains sermons 47, 49 and 59 [corriger 50] ». Les sermons sont aux fol. 2 vo-3, 4 vo-6, 6-6 vo, 35 vo-36 vo, 104 vo-105, 269-269 vo, 271 vo-273 vo, 273 vo-274 vo.

(2) Mss. du XIVe s. : Paris, Bibl. nat., fr. 187; mss. du XVe s., outre le ms. de Cambrai, les mss Paris, Bibl. de l'Arsenal 3684; Bibl. nat., fr. 17065, fr. 24745, nouv. acq. fr. 4085. Le ms. fr. 17065 présente un texte remanié et allongé.

(3) Robson, *ouvr. cité*, p. 73; sigles Ex. 2 et Ex. 4. — Dans les *exempla* ne figure que le sermon no 18, le seul qui soit pourvu d'un exemple, celui du moine et de l'oiseau.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'année, un autre vide était à combler : le Sermonnaire « Scientes » fournissait 25 dimanches après la Trinité; pour les années où le nombre des dimanches était plus élevé, le manuscrit de Cambrai prévoyait un choix, avec les sermons 46, 62 et 12 de Maurice de Sully [1].

b. *Sermons longs de Jean Gerson et de Pierre d'Ailly.* — Les derniers sermons ajoutés, au nombre de seize, sont très étendus et très savamment composés. Dix d'entre eux sont « signés », c'est-à-dire qu'ils portent, en guise d'explicit, un nom propre, en français ou en latin [2]. Ces auteurs sont, une fois Jean Gerson (« J. de Gerson ») et neuf fois Pierre d'Ailly, écrit « Petrus de Ailliaco », « P. de Ailliaco, de Allyaco » ou « P. d'Ailly » [3]. Des six autres sermons dépourvus de nom d'auteur, quatre sont reconnaissables comme étant de Jean Gerson; les deux autres sont apparentés par le style aux sermons de Pierre d'Ailly.

Cette partie du manuscrit de Cambrai est celle qui apporte le plus de nouveauté. Les cinq sermons de Gerson étaient connus et publiés; ils font partie des *Six sermons français* édités, avec un abondant commentaire, par M. Louis Mourin [4]. Ce sont les homélies de Noël (*Gloria in altissimis*), de la Pentecôte (*Mansionem*), de la Trinité (*Videmus nunc*), des Morts (*Beati qui lugent*) et de la Conception de la Vierge (*Tota pulcra es*). C'est ce dernier

(1) Les numéros empruntés à Maurice de Sully semblent disparates : le n° 46 est effectivement le XXIVe dim. après la Trinité; il figure en fin de liste dans les mss qui commencent à l'Avent et non à la Circoncision. — Le n° 62 (parabole du bon grain et de l'ivraie) est chez Maurice de Sully au Commun de plusieurs martyrs et se trouve également vers la fin de la collection. — Le n° 12 (multiplication des pains) prend place habituellement au IVe dim. de Carême; mais c'est un doublet de l'évangile du XXVe dim. après la Trinité : *Est puer unus.* — Le compilateur de Cambrai avait des raisons plausibles de réunir ces trois sermons pour clore la série des dimanches après la Pentecôte.

(2) Il ne s'agit pas de signatures autographes. Ces noms sont écrits de la main du copiste, fol. 18 v°, 31 v°, 42, 69, 126, 155 v°, 165 v°, 175, 181, 310 v°.

(3) Quinze sermons sont signalés dans la table du ms. par un signe marginal en forme de croix; ce sont huit sermons de Pierre d'Ailly (seul est dépourvu de signe le sermon de Pentecôte *Mansionem*); trois sermons de Jean Gerson : *Mansionem, Beati, Tota*; le sermon anonyme *Gloriosa*; et trois sermons du Sermonnaire «Scientes» : *Ecce sponsus, Xpistus humiliavit, Surrexit.* Les sermons de Jean Gerson non « signés » sont aux fol. 18 v°-25 v°, 181-187 v°, 193 v°-203, 284 v°-291; les deux sermons anonymes (?) sont aux fol. 187 v°-193 v° et 274 v°-278.

(4) L. Mourin, *Six sermons français inédits de Jean Gerson, étude doctrinale et littéraire, suivie de l'édition critique et de remarques linguistiques,* Paris, 1946; in-8°, XIII-611 p. (*Études de théologie et d'histoire de la spiritualité,* VIII.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

texte, qui est aussi le dernier du sermonnaire [1], qui porte la « signature » J. de Gerson. Le manuscrit de Cambrai est un exemplaire de plus à ajouter à la liste des manuscrits connus du Chancelier [2].

Pour Pierre d'Ailly, la nouveauté est complète, car jusqu'à présent, tous les sermons français (sauf un discours politique) étaient considérés comme perdus. Un chapitre spécial sera consacré à la discussion d'attribution des neuf sermons de Cambrai [3]. Ces textes célèbrent de grandes fêtes, des solennités où un prédicateur de haut rang pouvait prendre la parole : Noël (*Veritas de terra orta est* et *Verbum caro factum est*), la Circoncision (*Apparuit gratia*), les Cendres (*Ecce nunc dies salutis*), Pâques (*Maria Magdalene*), les Rogations (*Dedit dona hominibus*); l'Ascension (*Assumptus est*), la Pentecôte (*Ille vos docebit* et *Mansionem*).

Restent encore deux sermons sans nom d'auteur, qui sont inédits. L'un est un « sermon pour le paix, fait a Paris » (*Hec est victoria*); il est placé entre la Pentecôte et la Trinité, à tort, car le préambule le situe entre Pâques et la Pentecôte. L'autre sermon concerne la fête de la Toussaint (*Gloriosa*) [4].

La collection de sermons du manuscrit 574 est désormais complète; elle offre une richesse incomparable : huit textes pour la Nativité, cinq pour les Rameaux et pour la Pentecôte, au moins deux pour chacune des autres grandes fêtes. Cependant le scribe ne devait pas encore poser la plume. La fin du volume contient des enseignements et un recueil d'exemples.

## LES ENSEIGNEMENTS

Nous avons vu que les manuscrits du Sermonnaire « Scientes » introduisaient, parmi les sermons, des instructions ou pièces édifiantes étrangères aux cérémonies liturgiques, comme l'histoire de la Création, le traité de la

(1) La fête de la Conception de la Vierge (8 décembre) prend place, dans l'année liturgique, parmi les dimanches de l'Avent. Ici le sermon a été rejeté tout à la fin, soit comme étranger au temporal, soit comme addition survenue au cours de la compilation. Il faut noter que les anecdotes sur l'établissement de la fête de la Conception, annoncées au fol. 310 v°, sont reportées fol. 400-401 v°, et ne figurent pas dans la table à cette dernière place.

(2) L. Mourin, *L'œuvre oratoire française de Jean Gerson et les manuscrits qui la contiennent*, dans *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du moyen âge*, t. XV, 1946, p. 225-291.

(3) Voir ci-dessous, p. 17.

(4) Les neuf sermons de Pierre d'Ailly et les deux sermons anonymes sont publiés intégralement, ci-dessous, respectivement p. 104-181 et p. 182-197.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fin du monde, ou le manuel des confesseurs. Le scribe cambrésien ajoute, après le sermonnaire, un recueil de textes du même genre. Certains des quatorze opuscules qui suivent les sermons, dans le ms. 574, du fol. 311 au fol. 354, auraient pu être insérés dans la partie « Prédication » du livre : la prescription des jeûnes, la sanctification des samedis et des dimanches, l'admonition aux repentis, rappellent les instructions du début de Carême; le Symbole de saint Athanase aurait pu être rapproché des Articles de la foi; la Transfiguration et la Dédicace de l'Église constituent de véritables sermons.

Plusieurs de ces petites pièces figurent également dans le *Miroir des curés* du ms. 210, notamment l'Admonition aux repentis, la Dédicace de l'église, l'Altercation des vices et des vertus, et une rédaction en prose de *Barlaam et Josaphat*, extraite de la Légende dorée [1]. Les morceaux intitulés *Quatre esprits*, les *Sept fermoirs du livre de conscience*, les *Neuf enseignements pour chacune créature*, ainsi que des citations d'« autorités » sur la vertu, sont dans la manière des nombreux recueils d'édification copiés au xv^e siècle.

La curiosité est attirée plutôt par deux poèmes longs, respectivement, de 176 et 172 vers.

Le premier poème, en 22 huitains d'octosyllabes, est intitulé le *Dit des trois frères religieux qui pensaient à la Passion de Jésus-Christ*. La scène se passe à l'abbaye de Marmoutier, où sont novices les trois fils d'un seigneur cruel. Lors d'une visite du père, un miracle se produit; au cours du repas, le seigneur voit ses enfants prendre pour nourriture les instruments de la Passion et le sang du Christ, parce que les pensées des jeunes gens étaient tournées vers les souffrances du Sauveur. Le père, édifié par la piété de ses fils, fait pénitence et amende sa vie.

L'autre poème, le *Dit des sept taches du mesel*, en quatrains d'alexandrins monorimes, est une allégorie dans laquelle sept souffrances du lépreux symbolisent les sept péchés mortels : enflure (orgueil), pourriture (envie),

[1] Le texte de Barlaam et Josaphat a été choisi, probablement, à cause de l'abondance des exemples qu'il renferme.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

brûlure (ire), soif (avarice), pesanteur (paresse), démangeaison (gloutonnerie), puanteur (luxure).

Jusqu'à nouvel ordre, ces deux poèmes sont des *unica* [1].

## LES EXEMPLES

Les cinquante derniers feuillets du manuscrit sont remplis par un recueil de 106 courtes pièces, dont la plupart sont intitulées « Exemple ». Ces exemples forment plusieurs groupes : une première série est extraite des *Verba seniorum* de Rufin tels qu'ils se présentent dans la compilation des Vies des Pères [2], plus deux paragraphes qui proviennent de l'*Historia monachorum* du même auteur [3]. Suivent les Vies de sainte Marine et de sainte Euphrosyne [4], qui appartiennent aussi à la compilation précitée. Un autre groupe réunit des exemples de « rois » et de « chevaliers » [5]. Viennent ensuite, entremêlés avec d'autres récits de la Vie des Pères, quelques textes apparemment tirés des Dialogues de saint Grégoire, ou attribués à saint Bernard. Dans cette partie figure un exemple du roi saint Louis [6]. Deux « fables morales » mettent en scène des animaux [7]; et les trois pièces qui suivent sont extraites de bestiaires moralisés [8]. Un autre groupe distingue quelques miracles de la Vierge [9]. A la fin, se trouvent la légende des danseurs maudits [10], puis le miracle de la femme de Laon [11]. Le recueil se termine par trois textes relatifs à l'établissement de la fête de la Conception, d'après saint Anselme de Cantorbéry [12].

(1) Les deux poèmes sont publiés intégralement dans la notice, fol. 324-327 v°, ci-dessous, p. 72-79. Le premier texte figurait dans un ms. aujourd'hui perdu qui appartenait aux Célestins de Metz. Voir *Bulletin d'information de l'I.R.H.T.*, n° 9, 1960, p. 39-51.

(2) Notice, fol. 354-356; ci-dessous, p. 82-83. Le texte n'est pas une copie de Wauchier de Denain, ni de la traduction champenoise. Cf. P. Meyer, *Versions en vers et en prose des Vies des Pères*, dans *Hist. litt. de la France*, t. XXXIII, 1906, p. 254-328. L'original latin est imprimé, d'après l'édition de Rosweyde parue en 1628, dans *Patr. lat.*, t. LXXIII, col. 739-814.

(3) Notice, fol. 356 v°-358; ci-dessous, p. 84. *Patr. lat.*, t. LXXIII, col. 435-438.

(4) Notice, fol. 358 v°-363; ci-dessous, p. 85. *Patr. lat.*, t. LXXIII, col. 691-694 et 643-652.

(5) Notice, fol. 363 v°-371 v°; ci-dessous, p. 85-88.

(6) Notice, fol. 382 (texte publié); ci-dessous, p. 95.

(7) Notice, fol. 383 v°; ci-dessous, p. 96.

(8) Notice, fol. 383 v°-384 v°; ci-dessous, p. 96-97.

(9) Notice, fol. 384 v°-386; ci-dessous, p. 97.

(10) Notice, fol. 398 v°-399; ci-dessous, p. 102.

(11) Notice, fol. 399-399 v°; ci-dessous, p. 102.

(12) Notice, fol. 399 v°-401; ci-dessous, p. 103. *Patr. lat.*, t. CLIX, col. 319.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quelques enseignements sont intercalés parmi les exemples : des préceptes de bonne conduite (fol. 375-376); une instruction sur la confession (fol. 363); une explication de la litanie (fol. 382 v°). C'est aux fol. 390-395 que se retrouve le traité de la fin du monde et du Jugement dernier, du Miroir des curés. Le premier paragraphe, sur l'Antéchrist, manque au ms. 574.

Avec les nombreux exemples qui sont cités dans les sermons, avec ceux de Barlaam et Josaphat, le manuscrit de Cambrai est une source importante, pour qui veut étudier les traductions d'*exempla* en français [1].

*Conclusion.* — Le compilateur du ms. 574 de Cambrai a composé à la fois une anthologie littéraire qui fournit un choix d'œuvres rédigées par de grands prélats et un manuel pratique à l'usage des prédicateurs. Ceux-ci pouvaient retrouver dans le sermonnaire, à telle date de l'année, ce qui avait été composé sur le sujet du jour, et puiser, dans les deux dernières parties (contes pieux et exemples), de nouvelle moralisations.

Le recueil fournit ainsi à l'historien des documents sur la culture des prêtres et sur l'enseignement aux laïcs. La contribution à l'histoire littéraire n'est pas moindre : le ms. 574 contient des traductions nouvelles de passages de saint Bernard et de saint Grégoire, il constitue une source supplémentaire pour Gerson, et surtout il révèle Pierre d'Ailly comme écrivain français.

[1] Les recueils d'*exempla* latins sont beaucoup plus nombreux. Voir J. Th. Welter, *L'*exemplum *dans la littérature religieuse et didactique du moyen âge*, Paris, 1927; in-8°, 564 p.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

# DEUXIÈME PARTIE

# LES SERMONS FRANÇAIS DE PIERRE D'AILLY

Les œuvres connues de Pierre d'Ailly appartiennent aux domaines de la théologie, de la science et de la politique [1]; son œuvre oratoire comprend plusieurs sermons latins [2]. Le manuscrit 574 de Cambrai ajoute à ce bagage des sermons français. Pierre d'Ailly aurait été ainsi le précurseur et

[1] Le biographe de Pierre d'Ailly est le chanoine L. Salembier, qui fut professeur aux Facultés catholiques de Lille. Voici les principaux ouvrages : *Petrus de Ailliaco,* Insulis, 1886.

Id., *Bibliographie des œuvres du cardinal Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai (1350-1420),* dans *Le Bibliographe moderne,* t. XII, 1908, p. 160-170, et à part, Besançon, 1909, in-8°, 11 p.; 130 numéros en ordre chronologique.

Id., *Les œuvres françaises du cardinal Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai, 1350-1420,* dans *Revue de Lille,* t. XXV, 1906-1907, p. 40-49, 110-124, 201- 221, 350-360, 782-791, 866-882, 1058-1075; les pièces poétiques sont dans les trois premiers articles; même ouvrage à part, Arras-Paris, [1907], in-8°, 109 p.

Id., *Le cardinal Pierre d'Ailly, chancelier de l'Université,* Paris-Tourcoing, 1932, in-8°; *Soc. d'études de la prov. de Cambrai,* recueil 35; voir notamment chap. VII : Pierre d'Ailly écrivain, p. 288-364.

La matière des ouvrages précédents est résumée et précisée éventuellement par le chanoine Salembier, article « Ailly (Pierre d') », dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclés.,* t. I, 1912, col. 1154-1165, et surtout dans *Dictionnaire de théologie catholique,* t. I, 1930, col. 642-654.

Une très bonne mise au point a été donnée par E. Vansteenberghe, dans *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique, doctrine et histoire,* t. I, 1937, col. 256-260.

Voir aussi A. Coville, dans *Dictionnaire de biographie française,* t. I, 1933, col. 946-956, avec bibliographie.

Le principal traité scientifique, l'*Ymago mundi,* a été publié par E. Buron, *Ymago mundi de Pierre d'Ailly,* Paris, 1930; in-8°, 3 vol.

Les ouvrages théologiques ont été publiés, avec les sermons, dans les incunables cités à la note suivante. Plusieurs opuscules ont paru aussi dans l'édition des œuvres complètes de Jean Gerson, par Ellies Du Pin, voir ci-dessous, p. 18, n. 2.

Pour les ouvrages politiques, voir ci-dessous, p. 21, n. 3.

[2] Les sermons, et autres opuscules, ont été imprimés dès le XVe siècle, d'après le ms. Cambrai 531 : *Tractatus et sermones Petri de Ailliaco,* Bruxelles, les Frères de la vie commune, vers 1484; in-fol.

L'exemplaire de la Bibl. nat., de Paris (Rés. D 700) est incomplet et ne contient pas les sermons.

Autre édition, même titre, Argentinae, 1490; in-fol., folioté d'après les signatures (chacune compte 6 ff.) : *a-z,* A-C; Bibl. nat., trois exemplaires : Rés. D. 1055, 1056 et 1057.

Les sermons occupent, dans l'édition de 1490, les fol. *s-z,* A-C; dans le ms. Cambrai 531, les fol. 122 v°-185.

Le sermon pour la Toussaint 1416, prononcé à Constance, est conservé dans un ms. de Vienne (Autriche), Bibl. nat., 3947.

Édith Brayer.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'émule de Jean Gerson [1]. Mais à l'inverse de Gerson, pour qui la documentation manuscrite est considérable [2], Pierre d'Ailly ne semble avoir obtenu, pour ses sermons français, qu'un succès local. La ville de Cambrai resta fidèle au souvenir de son évêque [3]; un recueil des œuvres latines, *Tractatus et sermones*, fut compilé en 1425 à l'abbaye bénédictine du Saint-

[1] Ce sera l'affaire des spécialistes d'étudier les rapports entre les deux amis. Résumons les principales étapes de leur carrière : Pierre d'Ailly (1350-1420), docteur en 1381, fut successivement recteur du Collège de Navarre en 1384, chancelier de l'Université de Paris en 1389 et aumônier du roi Charles VI; il fut nommé évêque de Cambrai en 1397 et cardinal en 1411. Jean Gerson (1363-1429) fut l'élève de Pierre d'Ailly au Collège de Navarre; sa principale charge fut celle de chancelier de l'Université de Paris. Tous deux prirent une part active aux débats relatifs au schisme, et virent le succès de leurs efforts au Concile de Constance (1414-1417).

[2] L. Mourin, *L'œuvre oratoire française de Jean Gerson et les manuscrits qui la contiennent...*, (Ouvr. cité ci-dessus, p. 13, n. 2) : 50 sermons d'attribution certaine, et 6 discours politiques conservés dans 35 mss.

Le même érudit a publié en édition critique dix sermons : *Six sermons français...* (Ouv. cité ci-dessus, p. 12, n. 4) : *Mansionem, Videmus, Beati qui lugent, Gloria, Tota pulcra es, Nimis honorati.* Id., *Les sermons français inédits de Jean Gerson pour les fêtes de l'Annonciation et de la Purification,* dans *Scriptorium,* t. II, 1948, p. 221-240, et t. III, 1949, p. 59-68 : *Ave Maria, Suscepimus,* textes. Id., *Jean Gerson, prédicateur français pour les fêtes de l'Annonciation et de la Purification,* dans *Revue belge de philologie et d'histoire,* t. XXVII, 1949, p. 561-598 : *Ave Maria, Suscepimus,* commentaire. Id., *Un sermon français inédit de Jean Gerson sur les anges et les tentations : Factum est praelium,* dans *Recherches de théologie anc. et médiév.,* t. XVI, 1949, p. 99-154. Id., *Le sermon français inédit de Jean Gerson pour la Noël : Puer natus est nobis,* dans *Lettres Romanes,* t. II, 1948, p. 315-324, et t. III, 1949, p. 31-43 et 105-145.

Le sermon *Ad Deum vadit* a été publié par le R.P. G. Frénaud, *La Passion Nostre Seigneur, sermon « Ad Deum vadit » prononcé par maistre Jehan Gerson en l'église Saint-Bernard de Paris, le Vendredi Saint 1403,* Paris, 1947; in-4°, XXIV-136 p.

Plusieurs autres sermons en français figurent dans l'édition Ellies Du Pin, *Johannis Gersonii Opera omnia,* Antwerpiae, 1706; in-fol., 4 vol. La plupart des sermons sont donnés dans la traduction latine; sont publiés en français les sermons : *Convertimini, In nomine Patris, Multi in nativitate, Obsecro vos,* et les discours *Vade in pace, Estote misericordes* et *Rex in sempiternum vive.*

Quelques précisions de date ont été apportées par M. Liebermann, *Chronologie gersonnienne,* dans *Romania,* t. LXX, 1948, p. 51-67; t. LXXIII, 1952, p. 480-496; t. LXXIV, 1953, p. 289-337; t. LXXVI, 1955, p. 289-333; t. LXXVIII, 1957, p. 433-462.

La tradition manuscrite des sermons de Jean Gerson est encore moins considérable que celle de certains opuscules pieux, comme la *Mendicité spirituelle* ou la *Montagne de contemplation,* conservés dans plus de cinquante manuscrits. Les dix-huit sermons les plus répandus sont contenus dans un petit nombre de copies (de 5 à 12); 26 sermons ne nous sont parvenus que par 2, 3 ou 4 copies; 12 sermons sont en manuscrit unique.

[3] Le corps du prélat, mort en Avignon où il s'était installé comme légat du pape Martin V, fut ramené et enterré à Cambrai en 1420. La tombe fut profanée à la Révolution. La dalle, avec la statue du gisant, a été retrouvée; elle est actuellement conservée au Musée de Cambrai.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Sépulcre (c'est le ms. Cambrai 531); plusieurs livres ayant appartenu à Pierre d'Ailly restèrent à la Bibliothèque capitulaire [1]. Le ms. 574, par le caractère de l'écriture et par le dialecte, semble bien avoir été écrit à Cambrai même, et l'insistance du copiste à mentionner par neuf fois le nom de Pierre d'Ailly, alors qu'il méconnaît presque complètement Gerson, ferait croire qu'il était bien informé sur les productions du prélat, et qu'il a peut-être utilisé des notes provenant de l'auteur lui-même.

Le témoignage du manuscrit semble fort; il peut être appuyé par un autre document. Un petit extrait du sermon français (attribué par le ms. 574 à Pierre d'Ailly), pour le mercredi des Cendres (*Ecce nunc dies salutis*), a été conservé dans le ms. 58 de Charleville, sous le titre : « Memento homo quia cinis es et in cinerem reverteris ». Or ce manuscrit de Charleville joint les noms de Jean Gerson et de Pierre d'Ailly; c'est un florilège d'extraits théologiques en latin et en français, copié en 1490 par un moine de la Chartreuse du Mont-Dieu, Henri Waghers [2]. Le livre contient notamment l'*Opus tripartitum* de Gerson, en latin, puis en français; des extraits de la Mendicité spirituelle, et des extraits d'une lettre de Gerson à Pierre d'Ailly. Le scribe fait allusion à un autre florilège copié par lui, aujourd'hui perdu, qui contenait également des œuvres de Gerson et d'Ailly côte à côte; le Tripartit en français et le traité *De quadruplici exercitio spirituali* [3]. Le petit fragment du sermon : « O home, considere dont tu viens... » n'est pas attribué expressément à l'évêque de Cambrai; mais le fait que Henri Waghers avait à sa disposition des œuvres de Pierre d'Ailly confirme les indications du ms. 574.

D'autres arguments peuvent être cherchés en dehors des rubriques des manuscrits, dans le texte même.

(1) Les mss 97, 926 et 954 portent le nom ou les armoiries de Pierre d'Ailly. D'autres mss sont dits lui avoir appartenu, sans preuve tangible. Cf. *Catal. gén. des mss*, t. XVII, 1891, introduction, p. III-IV.

(2) E. Brayer, *Un copiste de manuscrits de la Chartreuse du Mont-Dieu, Henri Waghers*, dans *Études ardennaises*, t. 5, 1956, p. 9-15.

(3) Ms. Charleville 58, fol. 56 v° : [De arte bene moriendi]. « Explicit tractatus. Nota quod predictum tractatum scripsi in gallico in quodam parvo libello de papiro ubi unus est tractatus valde devotus reverendissimi domini Petri Cardinalis Cameracensi de quadruplici exercicio spirituali. » *Ibid.*, fol. 86 : « Chy fine la seconde partie Tripertiti. Nota que la III^e partie Tripertiti est en latin au devant folio LII; et est en franchoys en un aultre petit livret auquel est un traité de quadruplici exercicio spirituali, etc. »



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Plusieurs sermons (*Veritas...*, *Apparuit gratia...*) font allusion à un jeune roi, et le mettent en garde contre les mauvais conseillers [1]. Deux autres textes sont adressés au roi et aux princes, et un troisième déplore, devant le même auditoire, la longue durée du schisme [2]. Or ces circonstances s'appliquent parfaitement au début du règne de Charles VI. Le jeune roi monta sur le trône à l'âge de douze ans, en 1380; les bons conseillers de Charles V furent renvoyés; la tutelle des oncles, les ducs d'Anjou, de Berry, de Bourgogne et de Bourbon, se signala par le plus grand désordre.

D'autre part Pierre d'Ailly commença sa carrière de professeur à la même époque [3]. Il était bien en cour : dès 1381, il prononça, devant le duc d'Anjou, un discours sur le problème du schisme [4]. Il n'y a donc pas de difficulté à admettre que Pierre d'Ailly ait pu s'adresser au roi, et parler du schisme, sa préoccupation dominante. Qu'il se soit exprimé directement en français devant son royal auditoire est normal [5]. Il est hors de doute que Pierre d'Ailly a prêché et harangué en français, au cours de sa triple

(1) Voir sermon *Veritas*, fol. 17 v° et 18, ci-dessous, p. 110-1 : « Les boins et vaillans hommes sont reculés et desprisiés... » « Comment porra ce faire un roy ou un princhc, qui est de jone eage et qui n'a pas experience de si grant malice... »

Sermon *Apparuit*, fol. 41 v°, ci-dessous, p. 124 : « Cascun roy ou prince de terre, et par especial qui de nouvel vient a gouvernement de royalme ou de seignourie... »

(2) Sermons *Mansionem, passim*, ci-dessous, p. 180 : « O tres noble roy... O tres noble roy et tous princhcs aussi... »; *Verbum*, fol. 31 v°, ci-dessous, p. 118 : « O tu quiconques es roy ou princhc de terre; o tu quiconques as royamme ou seignourie... » : *Assumptus*, fol. 161, ci-dessous, p. 158 : « S'il avoient ferme foy, lairoient il tant durer ce miserable scisme et scismatique division, qui ja par long temps a perseveré en nostre mere saincte Eglise... Finablement, appaisiés le scisme et procurés concorde et union a saincte Eglise... »

(3) Pierre d'Ailly obtint le titre de docteur en 1381; il fut professeur de théologie et de philosophie au Collège de Navarre.

(4) Salembier, *Bibliographie...*, n° 17 : 1381. Oratio coram Duce Andegavensi de dissidiis inter Urbanum et Clementem componendis.

(5) Les sermons adressés aux clercs étaient prononcés en latin (sermons de synode, sermons devant l'Université de Paris, devant le Concile de Constance). Voir Salembier, *Bibliographie...*, n^os 8-10, 13, 20, 22, 26-27, 30, 58-60, 71-73; 81, 85-86, 92-93; 142, 158, 161-163, 166. Mais devant des princes laïques, les prédicateurs s'exprimaient en français. Il arrive que le texte ait été traduit après coup en latin; mais la forme originale est spécifiée dans les mss. Voir par exemple un recueil de sermons de Jean Du Fayt, abbé de S. Bavon de Gand, conservé dans le ms. 509 de Douai. Deux sermons prononcés devant le comte de Flandre en français ont été transcrits en latin, avec cette indication, fol. 200 : « Sermo factus coram domino comite, tertia dominica Quadragesime factus in gallico. » — Fol. 248 : « Sermo factus in festo Sanctorum Omnium in gallico coram domino comite Flandrie. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

carrière de professeur, d'homme d'Église et de diplomate. Froissart dit de lui qu'il était « sur tous bien enlangagié en latin et en franchois » [1]. En 1403, au moment où le roi et l'Université décidèrent de rendre au pape Benoît XIII l'obédience de la France qui lui avait été soustraite en 1398, Pierre d'Ailly fut chargé de promulguer l'ordonnance, ce qu'il fit au cours d'une cérémonie à Notre-Dame, après avoir prononcé un sermon en français, sur le thème : *Benedictus Deus qui dedit hanc voluntatem in corde regis clarificare domum suum. II. Esdras, viii. capitulo* [2].

Le sermon est perdu; mais un autre discours est conservé. Pierre d'Ailly fut l'un des orateurs de l'Assemblée du clergé de 1406. Le texte de toutes les interventions, pour ou contre Benoît XIII, a été heureusement transcrit par un greffier, et c'est un document précieux pour l'histoire de l'éloquence en langue vulgaire [3].

Cette éloquence a des lois, un style. Est-il possible de comparer les sermons du manuscrit de Cambrai avec les autres œuvres oratoires attribuées avec certitude à Pierre d'Ailly?

Il est difficile d'établir une comparaison entre le discours politique de 1403 et les sermons religieux; la différence de genre est trop sensible. On ne retrouve naturellement rien du fond des idées. C'est plutôt par la clarté de l'exposition, par l'emploi de formules favorites [4] que la manière de l'auteur se révèle [5].

(1) Ed. Kervyn de Lettenhove, Bruxelles, 1872, t. XVI, p. 121.

(2) *Chronique du Religieux de Saint-Denis*, éd. Bellaguet (Coll. de documents inédits), t. III, Paris, 1841, p. 97.

Discours à Benoît XIII, cité par Salembier, *Les œuvres françaises...*, p. 54 du tirage à part, note.

(3) Bourgeois du Chastenet, *Nouvelle histoire du Concile de Constance, où l'on fait voir combien la France a contribué à l'extinction du Schisme avec plusieurs pièces qui n'ont point encore paru, tirées des Manuscrits des meilleures Bibliothèques*, Paris, 1718; in-4°, limin., 290 p. de texte et 556 p. de preuves. Voir preuves, p. 94-234. Le discours de Pierre d'Ailly est aux p. 149-163.

Ce discours a été publié également par Salembier, *Les œuvres françaises du cardinal Pierre d'Ailly...*, p. 70-89 du tirage à part.

(4) Comme dans les sermons scolastiques, on note l'annonce du plan, les divisions assonancées (aussi chez Gerson), les arguments numérotés avec précision ; les transitions du type : « Je me expedie du second article et viens au tiers article », l'emploi fréquent du verbe « reciter » sont plus caractéristiques.

(5) Des lettres missives récemment découvertes et publiées par M. Pietresson de Saint-Aubin, *Documents inédits sur l'installation de Pierre d'Ailly à l'évêché de Cambrai en 1397*, dans *Bibl. de l'École des chartes*, t. CXIII, 1955, p. 111-139, ne fournissent pas d'éléments de comparaison avec les sermons.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Une autre confrontation se montre plus fructueuse, celle d'un sermon français avec un sermon latin, tous deux célébrant la fête de Noël sur le thème : *Veritas de terra orta est.* L'un n'est pas la traduction intégrale de l'autre. Ce sont deux rédactions avec variantes. Le sermon latin ne comporte que deux parties; destiné à des clercs, il contient beaucoup de citations de l'Écriture et d'auteurs de l'Antiquité. Le sermon français a réduit les longs développements savants, et ajoute une troisième partie, l'avertissement au jeune roi contre les mauvais conseillers. La démonstration est illustrée d'une fable qui devait être goûtée d'un auditoire laïque. La structure du plan, les passages communs, librement adaptés d'une version à l'autre, indiquent un seul et même auteur. Dans les détails certains procédés sont révélateurs [1].

Les neuf sermons de Cambrai enrichissent de beaucoup l'œuvre française de Pierre d'Ailly. On lui avait attribué divers petits poèmes, qui sont plutôt des jeux de versification [2]. Peut-être ce goût des rimes a-t-il porté

[1] Voir ci-dessous, p. 104. Un procédé cher à Pierre d'Ailly consiste à employer côte à côte deux groupes « nom-adjectif », choisis de telle sorte que le nom d'un groupe et l'adjectif de l'autre groupe soient de la même famille étymologique; par exemple : « miserable scisme et scismatique division; ardant amour et amoureux ardour; douls confort, confortant seureté et seur resjoissement ». Dans le sermon latin figurent des formules analogues : « Summo vero ac vero bono. »

[2] Salembier a tiré d'un ms. d'Avignon (Musée Calvet 344) et d'un imprimé ancien, qui se trouve, comme l'*Ymago mundi,* à la Bibliothèque Colombine de Séville, l'essentiel de sa documentation sur Pierre d'Ailly poète. Il a ignoré beaucoup d'autres manuscrits, ainsi que l'article suivant : Arthur Piaget, *Quelques vers du cardinal Pierre d'Ailli,* dans *Romania,* t. XXIX, 1900, p. 112-115. Sont à retenir, jusqu'à nouvel ordre :

1° Le *Rossignolet* (*inc. :* Rossignol messagier d'amoureuse nouvelle), 350 vers; ms. Avignon 344, fol. 152 v°-158 v°; éd. Salembier, *Les œuvres françaises...,* p. 28-40 du tirage à part; l'éditeur a ignoré le ms. Paris, Bibl. nat., fr. 24863, fol. 159; sur la source du poème, voir J. Monfrin, *A propos du* Tombel de Chartrose, dans *Romania,* t. LXX, 1948-49, p. 248, n. 1.

2° Les *Contredits de Franc-Gonthier* (*inc. :* Ung chasteau sçay sur roche espouvantable...), 32 vers; éditions anciennes, et Salembier, *ouvr. cité,* p. 44-48. Ce poème, qui évoque le portrait d'un tyran, est une réplique d'un poème de Philippe de Vitry, les dits de Franc-Gonthier, consacrés à la vie du paysan (*inc. :* Soubz feuille verd, sur herbe delictable...). Villon (Testament, v. 1457 et suiv.) fait allusion à ces deux pièces, et compose d'autres *Contredits de Franc-Gonthier* plus paillards (*inc. :* Sur mol duvet assis, un gras chanoine...), ainsi dédiés :

Item a maistre Andry Courault
Les Contrediz Franc Gontier mande;
Quant du tirant seant en hault
A cestuy la riens ne demande...

Cf. *Romania,* t. XXVII, 1898, p. 61-65.

3° Les *Enfermetez du corps* (*inc. :* Plus est le corps aise et pis vault...), 14 vers commençant tous par « Plus... », qui démontrent que la mollesse et la facilité engendrent le vice;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le prélat à proposer, dans ses sermons, deux ou trois traductions différentes des versets évangéliques qu'il commentait, et à exprimer en vers quelques images de son texte [1]?

Le lecteur moderne apprécie davantage l'éloquence du prédicateur, l'harmonie de la phrase et l'élévation des sentiments. Comment résister à la fougue de l'orateur, quand il blâme la tiédeur de la foi en une longue tirade d'interrogations [2]? Comment ne pas participer à ce mystère de la Résurrection, mis en scène par le beau sermon « Maria Magdalene », quand les divers acteurs jouent leur rôle avec une criante vérité [3]?

L'édition des textes permettra d'apprécier tous les aspects du talent de l'écrivain. La technique de composition, la doctrine des sermons mériteront d'être analysées comme celles des sermons de Jean Gerson [4], et des comparaisons entre les deux auteurs pourront être entreprises.

mss Paris, Bibl. nat., fr. 25434, fol. 58-58 v°; Londres, Brit. Museum, Add. 17446, fol. 11; Londres, Brit. Museum, Lansdowne 380, fol. 142 v°, Vienne, Bibl. nat. 2579, fol. 19-19 v° et 40 v°-41;

Éd. A. Piaget, *ouvr. cité*, p. 114.

4° Les *Bienfaits de la souffrance* (*inc. :* Souffrir nous fault, car c'est raison...), 24 vers commençant tous (sauf le dernier) par « Souffrir... ». C'est le « Contredit » du poème précédent. Mss Paris, Bibl. nat., fr. 25434, fol. 58 v°-59 (seul connu de Piaget); Paris, Bibl. nat., nouv. acq. fr. 10032, fol. 141-141 v°; Lille, Bibl. mun., 139 (2e partie), fol. 13-13 v°; Vienne, Bibl. Nat. 2579, fol. 18-18 v°.

Éd. S. Glixelli, *Les cinq poèmes des Trois morts et des trois vifs*, Paris, 1914, p. 128-129, et Piaget, *ouvr. cité*, p. 114-115; étude annoncée par M.G. Brunelli.

Les autres œuvres retenues par Salembier sont : le *Jardin amoureux de l'âme dévote*, en prose, terminé par un poème sur l'amour divin, en 98 vers, qui est conservé par un grand nombre de manuscrits, et est parfois attribué à Gerson; la *Piteuse complainte de l'humaine créature qui de l'estat de pechié, nouvellement a Dieu veut retourner*, en prose, qui est ordinairement attribuée à Jean Gerson. Il y aurait lieu d'examiner plus attentivement les manuscrits avant de se prononcer sur l'attribution.

[1] Voir les thèmes des sermons *Verbum* et *Assumptus* ci-dessous, p. 113 et 157; le débat de l'âme et du corps, dans le sermon *Ecce nunc*, ci-dessous, p. 137.

[2] Sermon *Assumptus*, ci-dessous, p. 158.

[3] Sermon *Maria Magdalene*, ci-dessous, p. 139. Ce sermon se déroule comme un drame liturgique.

[4] Voir les ouvrages de L. Mourin, qui ont été cités ci-dessus, p. 18, n. 2, notamment *Six sermons français...*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

# ANALYSE DU MANUSCRIT

## LES SERMONS

Fol. A-E v°. C'est le table des euvangiles, sermons et exemples contenus en ce present livre [1].

Fol. 1-2 v°. Pour le premier dimenche de l'Advent nostre Seigneur [2]. — *Scientes quia hora est jam nos de sompno surgere. Ad Romanos xi° c°.* — Au jour d'uy commenchent les Advens de nostre Seigneur Jhesucrist. Si devés premierement sçavoir que nous lisons en saincte Eglise de quatre advens... [3].

[Les quatre venues de J.-C. sont la Nativité, la visite spirituelle dans le cœur des pécheurs repentants, la présence au moment de la mort corporelle, le retour au Jugement dernier. L'Église célèbre la première et la quatrième.

Exhortation à sortir de nos péchés. Exemple : un chevalier reçoit en pénitence un anneau, en mémoire de la mort.]

**Fol. 2 v°-3. [Maurice de Sully.] Item pour le dit jour. — *Ecce Dominus veniet et omnes sancti ejus cum eo.* — Chieres gens, les boins jours del advenement nostre Seigneur entrent huy et nous amonnestent les escriptures... [4] [Éd. Robson, n° 47.]

(1) La table contient les textes du fol. 1 (« Pour le premier dimenche de l'Advent ») au fol. 399 (Exemple d'une femme qui tua un enfant). Les trois textes sur la Conception de la Vierge (fol. 399 v°-401) ne figurent pas à la table, mais sont annoncés au fol. 310 v°.

(2) Les textes dépourvus d'astérisque sont ceux du Sermonnaire « Scientes »; ceux qui sont marqués d'un astérisque sont les sermons (ou leçons) anonymes ajoutés; ceux qui sont marqués de deux astérisques sont les sermons d'auteurs déterminés.

(3) Thème : Ép. s. Paul, Rom. xiii, 11; 1er dim. Avent. Pour chaque sermon du Sermonnaire « Scientes », sont données les références des mss de Valenciennes, de Troyes, de Copenhague et de Tournai; puis celles du Miroir des Curés, ms. Cambrai 210, Ire ou IIe partie (cf. ci-dessus, p. 8-9).

Mss Valenciennes 126, fol. 1-4; Troyes 1041, fol. 1-2; Copenhague Ny 1838, fol. 23-24 v°; Tournai, Sém. 43 (précédé par un autre sermon sur le même thème), fol. 2-3; Cambrai 210, I, fol. 38 v°-39 v°.

(4) Thème : Zach. xiv, 5; antienne des Vêpres, 1er dim. Avent.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fol. 3-4 v°. Le second dimence de l'Advent. — *Erunt signa in sole et luna et stellis. Mathei xxiiii° c°.* — Saincte Eglise fait mencion en l'euvangile d'uy du jour du Jugement... [1].

[La venue de J.-C. sera : 1° « de grant affaire », tous le verront; 2° vertueuse. Exemple, tiré de Barlaam et Josaphat : un roi salue les pauvres. Il faut renoncer aux désirs charnels.]

**Fol. 4 v°-6. [Maurice de Sully.] Le iii^e dimence de l'Advent. — *Johannes autem cum audisset in vinculis opera Xpisti, etc.* — Le saint euvangile d'uy nous raconte que messires s. Jehan Baptiste, comme Herodes le tenist en prison... [2]. [Éd. Robson, n° 49.]

**Fol. 6-6 v°. [Maurice de Sully.] Le iiii^e dimence de l'Advent. — *Miserunt Judei ab Jherosolimis, etc.* — En l'euvangile de dimenche desrain passé nous moustra nostre Seigneur le grant haultesse de monseigneur saint Jehan Baptiste... [3]. [Éd. Robson, n° 50.]

Fol. 6 v°-8. [Saint Bernard.] Colation de l'Advent nostre Seigneur. — *Dicite filie Syon : Ecce rex tuus venit. Mathei xxii° c°* [4].

[Texte entier:] Sainte Eglise fait, en ce tamps present mention de le premiere venue de nostre Seigneur Jhesucrist et dist l'euvangeliste : « Dittes a le fille de Syon, c'est a chascune ame feable : Vechi ton roy vient. »

Esquels parlers nous devons considerer qui est ce roy qui est venus, et pour quoy il est venus. Ad ce respont saint Bernard et dist : Le fils de Dieu nous est venus, car Dieu le Pere a envoiet le sapience de son cuer ou ventre de le benoite vierge Marie [5] pour prendre en lui char humaine par le vertu du Saint Esperit et par l'oeuvre. Par ainsi nous est il venus et nasqui de le vierge Marie vrais dieux et vrais homs en une personne.

(1) Thème : non pas Matth. xxiv, 49, mais Luc xxi, 25; i^er dim. Avent.

Mss Valenciennes 126, fol. 4-7; Troyes 1041, fol. 2-3 v°; Copenhague Ny 1838, fol. 24 v°-25 v°; Tournai, Sém. 43, fol. 3 v°-5; à la suite, dans les trois derniers mss, histoire de l'Antéchrist et de la fin du monde. Cambrai 210, I, fol. 39 v°-40 v°.

(2) Thème : Matth. xi, 2; ii^e dim. Avent.

(3) Thème : Jean i, 19; iii^e dim. Avent.

(4) Thème : Matth. xxi, 5; évangile de la Bénédiction des Rameaux (entrée à Jérusalem), d'après Isaïe lxii, 11, et Zach. ix, 9.

Mss Valenciennes 126, fol. 7-10; Troyes 1041, fol. 9-10; Copenhague Ny 1838, fol. 37-38; Tournai, Sém. 43, fol. 10-11 v°; Cambrai 210, I, fol. 47 v°-48 v°.

(5) *Sermones de Adventu Domini,* n° I (*Patr. lat.,* t. CLXXXIII, col. 37-40). § 6, col. 38 : Ecce fratres, audistis quis sit qui veniat; considerate jam unde veniat et quo. Venit utique de corde Dei Patris in uterum Virginis Matris; venit a summo caelo in inferiores partis terrae.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais je vorroie sçavoir [1] pour quoy il est venus a nous et que nous ne venimes ainchois a lui. Car coustume est que les povres vont as riches et non mie les riches as povres. Certes nous deuissions ainchois aler a lui, mais nous aviemes double empeschement de venir a lui; car nous estiemes es tenebres de ce monde si aveulé par le convoitise de nos malvais desirs; et aussi estiemes si malades et si foibles par le pechiet originel que nous ne poyemes si hault monter que jusques a luy. Et pour tant nos debonnaires mires et sires descendi par se misericorde de se haultesce et devint cha jus nos varlés.

Car il se laissa mettre a mort pour nous raccater de le prison de l'anemi d'infer, que nos prumiers peres Adam avoit par se inobedience fourfait et avoit perdu nostre heritage, le royalme du ciel; si en fu four- [fol. 7]- jugiés, ne a cellui ne pooit nuls homs revenir sans paier l'amende de le mort. Pour ce eut le benoit Fils de Dieu pité que nostre humaine lignie deuist ensy demourer dampnee. Et pour le tres grant amour qu'il avoit a nous, il vint cha jus paier l'amende de le mort et nous remist en le franchise de revenir a nostre hiretage, le royalme du ciel, se nous voliemes faire se volenté en wardant ses commandemens et ensieuir se voie qu'il nous a moustree et donne exemple par se doctrine.

[En marge :] Le doctrine de Jhesucrist.

Se doctrine est telle que nous amons Dieu de vray cuer, deseure toutes creatures et que nous amons nos proismes, c'est tous xpistiens si comme nous meismes. Aprés que nous despitons le monde, c'est a dire que nous ne laissons mie dominer en nous les malvaises convoitises du monde ne de nos corps, contre lesquelles il nous couvient combatre tant que nous vivons, si comme contre celles qui mettent l'ame a mort, ensi que nostre Sires dist en l'euvangile : Qui ayme a faire les desirs corporeuls, il perdera s'ame.

Et ensy que nostre Sires est une fois visiblement [2] venus au monde, ainsi vient il tous les jours espirituelement pour sauver nos ames [3] quant il envoie en nostre cuer une boine pensee. Et pour tant, o tu creature humaine [4], il ne te couvient mie passer le mer ne les montaignes ne les nuees pour venir a lui. Le voie n'est plus longue que a toy meismes et dedens toy meismes. Va a l'encontre de lui par repentance de cuer et par vraie confession de bouche, car il ne affiert mie que Dieu, tes sires, viengne ou cuer rempli d'ordure de pechiet.

(1) *Ibid.*, § 8, col. 39 : Attamen velim nosse quid sibi voluerit, quod ad nos venit ille, aut quare non magis ivimus nos ad illum. Nostra enim erat necessitas; sed nec est consuetudo divitum ut ad pauperes veniant, nec si praestare voluerint. Ita est, fratres, nos magis ad eum venire dignum fuit; sed duplex erat impedimentum. Nam et caligabant oculi nostri : ille vero lucem habitat inaccessibilem (I Tim. vi, 16); et jacentes paralytici in grabato divinam illam non poteramus attingere celsitudinem. Propterea benignissimus Salvator et medicus animarum descendit ab altitudine sua...

(2) Invisiblement *ms.*

(3) *Ibid.*, § 10, col. 39 : Verumtamen sicut ad operandam salutem in medio terrae venit semel in carne visibilis, ita quotidie ad salvandas animas singulorum in spiritu venit et invisibilis...

(4) *Ibid.* : Non te oportet, o homo, maria transfretare, non penetrare nubes, non transalpinare necesse est. Non grandis, inquam, tibi ostenditur via, usque ad temetsipsum occurre Deo tuo. Prope est enim verbum in ore tuo, et in corde tuo (Rom. x, 8). Usque ad cordis compunctionem et oris confessionem occurre, ut saltem exeas de sterquilinio miserae conscientiae; quoniam indignum est illuc auctorem puritatis intrare. Et haec quidem de eo adventu dicta sunt...

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

O ! quelle reverence et amour lui devons nous porter qui nous a creés et de la mort d'infer raccatés. Et si nous rappelle toudis a luy aprés ce que nous l'avons courchiet par nos pechiés et nous promet encore son royalme du ciel lassus. Certes, se uns homs nous fesist le centisme partie d'amisté que Dieu nous a fait, moult nous hontieriemes de faire chose qui lui deuist desplaire. Comment dont sommes nous si pervers que nous faisons les grans pechiés par lesquels nous mettons nostre [fol. 7 v°] ame a mort et qui moult desplaisent a Dieu qui tant de biens nous a fait? Soyons certain que si comme l'apostle dist : « Tant que Dieu plus longuement et paciamment seuffre le mauvaisté des pecheurs en ce monde, tant plus crueusement les pugnira aprés courte vie. » Nuls ne se peut excuser de ses pechiés. Il ne cesse de crier a nous tant par boines paroles et boines pensees, comme par ses prescheurs, que nous laissons a faire le mal et que nous faisons le bien. Il dist en l'Appocalipse : « Je hurte a l'uys de ton cuer et busque pour ens entrer » [1].

Et que quiert il en nous? — Nostre cuer.

Pour quoy faire? — Pour estre amés.

En quel maniere? — En gardant par amours ses commandemens. Mal serviroit son seigneur qui ne volroit faire chose que ses sires lui commandast.

Nostre Sires dist en l'euvangile : *Si quis diligit me, etc.* «Qui me ayme, il garde mes commandemens, et mon Pere l'amera et nous venrons a lui et ferons nostre mansion en lui » [2]. Eureuse est l'ame qui tel hoste rechoit [3]. Et quel appareillement faut il faire en le chambre de le conscience pour rechevoir dignement tel hoste? Le prophete David dist a Dieu et respond : « Justice et jugement est le preparation et appareillement de ton siege »; *Justicia et judicium preparatio sedis tue* [4]. Aultre aornement ne demande a avoir de nous nos boins roys. Se tu le veuls bien rechevoir, te conscience soit premierement garnie de justice en faisant reverence de cuer et obedience de fait, a Dieu premierement et aprés a tes souverains [5]. Et se tes souverains est de perverse vie ou de malvaise renommee et fame, non pourquant fais a lui ce que tu dois [6]. Et meismement pour l'amour de Dieu ton Seigneur, de par qui il a le souveraineté sur toy, fais aussi justice a tes proismes, c'est a tous xpistiens.

Quelle justice? — Tu renderas a chascun ce que tu lui dois.

Quelle chose est ce que je doy a chascun? — Tu dois as povres faire ammosnes de tes biens discretement, selonc ce que tu as des biens temporeulx. Et se tu es povres, ayes bonne volenté de bien faire a aultruy, se tu en [fol. 8] avoies poissance. Tu dois pardonner de cuer ce que on t'a mesfait, et le justice de ce meffait commettre a Dieu ou a ton juge soit temporel ou espirituel. Tu dois avoir compassion des pecheurs et de tes anemis et prier pour eulx. Tu dois a aultrui faire, selon Dieu, ce que tu vorroies que on te fesist.

(1) Apoc. iii, 20.

(2) Jean xiv, 23.

(3) *Sermones de Adventu Domini,* n° III (éd. citée, col. 43-47). § 4, col. 45 : Beatus apud quem mansionem facies, Domine Jesu...

(4) *Ibid. :* Quis in vobis est, fratres, qui desiderat in anima sua sedem parare Christo? Ecce quaenam illi serica, quae tapetia, quod pulvinar oporteat praeparari. Justitia...

(5) *Ibid. :* ... et digne celebras adventum Christi parans ei in justitia sedem suam. Redde, inquam, reverentiam praelato, et obedientiam...

(6) *Ibid. :* Quod etsi tam manifeste innotuerit indigna praelati alicujus vita, ut nihil omnino dissimulationis, nihil excusationis admittat; propter eum tamen a quo est omnis potestas.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Aprés tu dois faire justice a toy meismes et commettre t'ame aprés ton corps en garde, et se ton corps peche, t'ame le comparra quant ton corps dormira en le terre aprés te mort. Que doit elle dont faire a son corps? — Elle le doit telement garder que ses membres ne soient mie amministrés de faire pechiet et malvaisté. Elle doit castier son corps et constraindre de faire le fruit de penance, et le doit tenir au service de Dieu sans laissier faire ses desirs carneulx. Comment peut le ame ce faire? — Enteng ce que saint Augustin dist : « Quoy que le corps face, se ce ne lui vient de le volenté, ce n'est mie pechiet. Et pour tant doit l'ame le corps constraindre par se volenté qu'il ne fache nul pechiet, car l'ame gouverne le corps par se volenté ».

Encore te fault il faire jugement sur toy meismes pour faire en toy le siege de ton seigneur. Et quel jugement? — Tu te jugeras en te confession devant le prestre que tu es pecheur et diras humblement tes pechiés par vraie repentance de cuer. Car Dieu ayme l'ame qui prent songneusement garde a lui meismes et juge par se confession lui estre indigne de Dieu servir [1]. Par ainsi celle appareille dignement lieu a nostre Seigneur en se conscience et desire a faire se volenté pour le tenir en amour et dignement rechevoir se venue [2] ad present en grace et aprés ceste vie en le glore permanable, a lequelle nous admaint le Pere et le Filz et le Saint Esperit. Amen.

## Fol. 8-9. [Saint Bernard.] S'ensieut une ammonition du corps et de l'ame [3].

[Texte entier :] Saint Bernard fait en ses sermons des advens une telle ammonition du corps et de l'ame ou il dist en le dessus ditte collation que l'ame doit le corps constraindre par oeuvres de penance si qu'il ne face mie les desirs carneulx.

O tu corpz [4] [fol. 8 v°], ne empesche mie a faire le salut de l'ame, tu en vaulroies pis. Seuffre ung pau de tamps le labeur temporele aveuc ton ame. Car tant plus que tu empescheras se boine volenté, tant fais tu a toy meismes plus grant dommage, car sans li ne peus

(1) *Ibid.*, § 5, col. 47 : Nihil quod in se est a nobis exigit amplius; tantum dicamus iniquitates nostras, et justificabit nos gratis, ut gratia commendetur. Diligit enim animam quae in conspectu ejus et sine intermissione considerat et sine simulatione dijudicat semetipsam...

(2) *Ibid.* : Haec plane quoad ad hominem est digna sedis praeparatio Domino majestatis ut et justitiae mandata studeat observare et semper indignum sese et inutilem arbitretur (fin du sermon).

(3) Mss Valenciennes 126, fol. 10-11; Troyes 1041, fol. 10-10 v°; Copenhague Ny 1838, fol. 38-38 v°; Tournai, Sém. 43, fol. 11 v°-12; Cambrai 210, I, fol. 48 v°-49.

(4) *Sermones de Adventu Domini*, n° VI (éd. citée, col. 52-54). § 3, col. 53 : Propterea noli, o corpus, noli praeripere tempora; potes enim impedire animae tuae salutem, tuam ipsius operari non potes. Omnia tempus habent (Eccle. iii, 1). Patere ut nunc anima pro se laboret, magis autem etiam collabora ei, quoniam si compateris, et conregnabis. Quantum ejus impedis reparationem, tantum impedis tuam; quod nimirum ante reparari non poteris, donec suam in ea Deus imaginem videat reformatam. Nobilem hospitem habes, o caro, nobilem valde, et tota salus tua pendet de ejus salute. Da honorem hospiti tanto. Tu quidem habitas in regione tua; anima vero peregrina et exsul apud te est hospitata.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tu riens de bien aprés ceste vie. Elle est dedens toy herbergie si comme uns hostes. Tu es en ton pays et elle est pelerine. Fay honneur a ton hoste par quoy tu viengnes a grant honneur. Elle est fille a roy et ne quiert a avoir nulle ordure de pechiet. Ne lui fais nulle injure ne blasme.

Certes [1] se uns nobles et tres poissans homs venist en le maison d'un povre homme, sans doubte li povres homs soufferoit volentiers mesaise pour couchier aise et honnerablement ce noble homme. Et o tu corps, fais ensement; seuffre une courte mesaise pour herbregier honnerablement et honnestement ton ame; ne le despite point pour ce qu'elle est pelerine, mais regarde quel honneur elle te fait et que tu as de par ly tant que en toy demourra.

[En marge :] Nota les biens que l'ame donne au corps.

Elle donne [2] a tes yeuls corporeulx le veue, a tes oreilles le oiie; a te langue le parole et a tous tes membres donne elle vie et le beauté que tu as. Et tout ce perderas quant de toy elle se departira. Tu seras une flairans carongne et toute ta beaulté tournera en laidure. Pourquoy dont destourbes tu ung tel hoste pour ung petit solas du monde et pour une courte delectation carnele? Se elle fait a toy tant de biens si comme pelerine, quel bien dont te fera elle quant d'encoste son Seigneur sera en son propre royalme? Et pour tant n'empesche point, je t'en prie, le noble fille du roy souverain a faire ses vertueuses oeuvres et a servir son Seigneur. Ains seuffre en ceste courte vie volentiers aveuc ly les labeurs et les mesaises temporeles, car grande glore t'en porra venir.

[En marge :] Nota que le corps peut dire a l'ame.

(1) Quaeso te, quis rusticus, si forte nobilis et praepotens quispiam apud eum voluerit hospitari, non libenter in angulo domus suae, aut sub gradibus suis, vel in ipsis cineribus accubabit, cedens hospiti suo locum (sicut dignum est) potiorem? Et tu ergo fac similiter. Injurias vel molestias tuas ne reputaveris, tantum ut hospes tuus honorifice possit apud te demorari. Honor tibi est, ut pro eo interim te exhibeas inhonorum.

§ 4 : Ac ne forte despicias aut parvipendas hospitem tuum, pro eo quod peregrinus tibi videtur et advena, diligenter attende quid hospitis hujus tibi praesentia largiatur.

(2) Ipse enim est qui tribuit oculis visum, auditum auribus praestat; ipse est qui linguae vocem, palato gustum, motum membris omnibus subministrat. Si quid vitae, si quid sensus, si quid in te decoris est, hujus hospitis beneficium recognosce. Denique discessus ejus probat qui praesentia conferebat. Protinus enim anima discedente, lingua silebit, oculi nihil videbunt, obsurdescent aures, corpus omne rigebit, facies expallescet. In brevi quoque totum cadaver putridum simul et putidum fiet, et decor omnis in saniem convertetur. Utquid ergo pro temporali qualibet delectatione contristas et laedis hospitem istum, quam nec sentire quidem ullo modo poteras nisi per ipsum? Ad haec si tantum tibi confert exsul, et inimicitiarum causa a facie Domini sui ejectus, quantum tibi praestabit reconciliatus?

Noli, o corpus, noli impedire reconciliationem illam, quoniam grandis tibi exinde gloria praeparatur. Patienter, imo et libenter temetipsum expone ad omnia : nihil dissimules quod huic videatur reconciliationi posse prodesse.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dy a ton hoste [1] : « Quant le roy du ciel ton Pere te mandera en sus de moy, et tu venras en son royalme, adont ayes souvenance de moy. » Certes, il lui souvenra de toy et dira a son Pere comment tu as souffert pour lui mesaises, labeur en orer, en fain, en soif porter, en juner, en froit et en veillier, et que tu as laissiet pour lui a faire tes delis carneuls. Et le roy de glore redescendera cha jus pour toy [fol. 9] relever et te faire glorieux et immortel et si comme le soleil est clers et reluisans et te rendera t'ame aveuc lequelle tu aras vie parmanable.

O ! com grande sera celle glore et celle joie quant nos sauveur le roy souverain venra pour toy faire glorieux. O tu povre char [2], com longuement seras tu aveule et maleureuse qui quiers les cours solas du monde qui te feront venir a le dampnation d'infer. Seuffre ung pau de mesaise, fay le conseil de ton ame, sers le roy en faisant se volenté par lequelle faire et acomplir porras venir as biens de le glore de paradis, lequelle nous veule ottroier le Pere, le Filz et le Saint Esperit.

Fol. 9-14 v°. Item aultre colation des trois venues nostre Seigneur. — *Ecce sponsus venit, exite obviam ei. Mat. xxv° capitulo.* — Nous poons prendre les parlers devant dis en latin pour le matere de le venue nostre Seigneur Jhesucrist... [3].

[Première partie : la grâce de Dieu (citation : *Thomas in Compendio*). Deuxième partie : les trois venues de J.-C. A la fin de chaque partie, récapitulation de l'exposé; renvoi au sermon du second dimanche de l'Avent (*Erunt signa*). Attitude de l'âme dévote envers Dieu (amour), envers elle-même (justice) et envers le prochain (miséricorde). Symbole de l'Épouse. Comment elle obtient la paix et le repos.]

**Fol. 14 v°-18 v°. [Pierre d'Ailly.] — Sermon de le Nativité nostre Seigneur Jhesucrist. — *Veritas de terra orta est.* — *Scriptum est in psalmo*

(1) Dic hospiti tuo : Quia recordabitur Dominus tui et restituet te in gradum pristinum, et tu memento mei (Gen. xl, 13).

§ 5 : Omnino enim memor erit in bonum, si bene servieris illi, et cum pervenerit ad Dominum suum, suggeret ei de te, et loquetur bonum pro bono hospite, dicens : Cum in ultionem culpae suae exsularet servus tuus, pauper quidam apud quem hospitatus sum, fecit mecum misericordiam; et utinam retribuat pro me Dominus meus. Primo siquidem omnia sua, dehinc etiam semetipsum exposuit utilitatibus meis, non parcens sibi propter me, in jejuniis multis in laboribus frequenter, in vigiliis supra modum, in fame et siti, etiam in frigore et nuditate. Quid igitur ? Profecto non mentietur Scriptura, qua dicitur : Voluntatem timentium se faciet...

(2) § 6 : Quousque igitur caro misera, insipiens, caeca, demens et prorsus insana caro, transitorias et caducas quaerit consolationes, imo desolationes, si forte contingat repelli et indignam judicari hac gloria, magis autem nihilominus ineffabili in aeternum excruciari poena?...

(3) Thème : Matth. xxv, 6; évangile des vierges sages et des vierges folles.

Mss Valenciennes 126, fol. 11 v°-21 v°; Troyes 1041, fol. 10 v°-13 v°; à la suite, Conception de la Vierge; Copenhague Ny 1838, fol. 38 v°-42 v°; Tournai, Sém. 43, fol. 12-17; Cambrai 210, I, fol. 49-53.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

*et hodie in matutinali officio recitatum.* — C'est bien raisons et droiture que vérité soit ditte et oye cestui jour ou verité fu nee... [1].

**Fol. 18 v°-25 v°. [Jean Gerson.] Aultre sermon pour le jour de Noel. — *Gloria in altissimis Deo et in terra pax hominibus bone voluntatis.* — Qui est la bouche qui porroit dire ou crier et comprendre le divine liesse que vous eustes au jour d'uy, Mere de Dieu glorieuse?... [Ed. Mourin, *Six sermons*, n° 4.]

Fol. 25 v°-28. Colation pour le jour de Noel. — *Pastores loquebantur ad invicem. Luce, ii° c°.* — En celle meisme heure et journee que le benoite vierge Marie avoit enfanté son benoit Fil, l'angle l'anoncha as pastouriaux... [2].

[Trois exemples : 1° S. Bernard voit les larmes d'un pécheur rompre les chaînes dont les diables avaient lié cet homme; 2° Huit vertus à suivre : la patience de Job, la chasteté de Joseph, la « debonnaireté » de Moïse, la miséricorde de David, l'abstinence de Daniel, l'humilité de s. Paul, la dévotion de s. Pierre, la charité de s. Jean; 3° Un prud'homme châtie son corps, en avertissement des peines de l'enfer.]

**Fol. 28-31 v°. [Pierre d'Ailly.] S'ensieut un sermon devot de le Nativité nostre Seigneur Jhesucrist. — *Verbum caro factum est. Johannis i° c° et in ewangelio hodierno.* — Pour impetrer le grace du benoit Fil de Dieu qui au jour d'uy fu nés en terre... [3].

*Fol. 31 v°-32 v°. Cy s'ensieut ung moult bel exemple pour solempnisier le Nativité nostre Seigneur Jhesucrist.

On list es croniques de l'abbeye de Clervaux que saint Hues, abbés de celle abbeye, disoit a ses moisnes en ung jour de Noel...

[Vision d'un religieux : le diable ne pouvait tenter aucun moine, car tous célébraient la naissance de J.-C. — Exemple du moine qui rit tout seul.]

(1) Voir le texte entier ci-dessous, p. 104.

(2) Thème : Luc ii, 15; évangile de la messe de l'aurore.

Mss Valenciennes 126, fol. 32-36; Troyes 1041, fol. 17 v°-18 v°; Copenhague Ny 1838, fol. 45 v°-47 (figurait déjà fol. 12 v°-13); Tournai, Sém. 43, fol. 17 v°-18 (abrégé); Cambrai 210, I, fol. 111-112 v° (avec le propre des saints). Dans ces mss, les sermons de Noël sont dans l'ordre : *Christus natus est, Natus est vobis salvator* et *Pastores loquebantur.*

(3) Voir le texte entier ci-dessous, p. 113.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fol. 32 v°-35 v°. Item sermon de le Nativité nostre Seigneur. — *Natus est nobis hodie salvator qui est Xpistus dominus. Luce, ii° c°.* — Saint Luc l'euvangeliste qui descript clerement le naissance de nostre Seigneur dist ensy : « Il nous est au jour d'uy nés le sauveur Jhesucrist li sires... » (1).

[Prodiges arrivés le jour de la Nativité.]

*Fol. 35 v°-36 v°. [Partiellement MAURICE DE SULLY.] Item sermon du jour de Noel. — *Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus bone voluntatis.* — Chieres gens, nous lisons ou service d'uy que nostre Sires Jhesucrist nasqui du ventre de le benoite vierge Marie, au jour d'uy en Bethleem... [Ed. Robson, n° 51.]

[Exemple de l'unicorne.]

Fol. 36 v°-38. Item pour le jour de Noel. — *Xpistus natus est nobis. Isaye, ix° c°.* — Saincte Eglise a le journee d'uy fait feste et tres grande solempnité de le venue nostre Seigneur... (2).

[J.-C. est né : 1° comme « mires » pour nous guérir du péché; 2° dans un pauvre lieu; 3° pour les humbles.]

**Fol. 38-42. [PIERRE D'AILLY.] Sermon de le Circoncision nostre Seigneur Jhesucrist. — *Apparuit gratia salvatoris nostri Dei. Ad Titum, ii° c° et in epistola hodierna.* — Ceste parole est ditte de monseigneur s. Pol l'apostle et escripte en l'epistle qui au jour d'uy a esté recitee... (3).

Fol. 42-44 v°. Aultre collation de le Circuncision. — *Postquam consummati sunt dies octo ut circumcideretur puer, vocatum est nomen ejus Jhesus.*

(1) Thème : Luc ii, 11 (*Natus est vobis*); évangile de la messe de minuit.
Mss Valenciennes 126, fol. 24-32; Troyes 1041, fol. 16-17 v°; Copenhague Ny 1838, fol. 43 v°-45 v° (figurait déjà fol. 10 v°-12 v°); réd. différente dans Tournai; Cambrai 210, I, fol. 109-111 (avec variante).

(2) Thème : Isaïe ix, 9; introït de la messe du jour.
Mss Valenciennes 126, fol. 21 v°-24; Troyes 1041, fol. 15 v°-16; Copenhague Ny 1838, fol. 42 v°-43 v° (figurait déjà fol. 10-10 v°); manque dans Tournai; Cambrai 210, I, fol. 108-109.

(3) Voir le texte entier ci-dessous, p. 119.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

*Luce, ii° c°.* — Aprés ce que .VIII. jours depuis le naissance de Jhesucrist furent acomply... [1].

[Huit raisons de la Circoncision.]

Fol. 44 v°-47. Pour le jour des trois roys. — *Reges videbunt et consurgent principes et adorabunt Dominum Deum tuum. Isaye, xlix° c°.* — Ceste feste qui est au jour d'uy est appellee l'Epyphane, c'est a dire le manifestation de nostre Seigneur... [2].

[Description de l'étoile. Nous devons faire comme les trois rois : sortir de nos habitudes, regarder autour de nous. Au même jour sont fêtés le baptême de J.-C., le miracle des noces de Cana.]

Fol. 47-49. Item des trois roys. — Au xiii^e jour de le nativité nostre Seigneur Jhesucrist, vinrent Jaspar, Balthazar et Melcior, trois roys des parties d'orient, a grant compaignie sur dromedaires, en Jherusalem... [3].

[L'ânesse de Balaam. Offrandes des trois rois. Translation de leurs corps à Cologne.]

Fol. 49-50 v°. Le premier dimence aprés les roys. — *Fili, quid fecisti nobis? Sic ecce pater tuus et ego dolentes querebamus te. Luce, ii° c°.* — Coustume estoit entre les Juys que tous ceuls et celles qui demouroient as villes hors de Jherusalem estoient par loy constrains de venir en trois festes de l'an en Jherusalem... [4].

[Trois conclusions à tirer : comment on perd J.-C.; comment on doit le chercher; comment on le trouve.]

(1) Thème : Luc, ii, 21; évangile de la Circoncision.

Mss Valenciennes 126, fol. 37 v°-41; Troyes 1041, fol. 19-20; Copenhague Ny 1838, fol. 47-48 v°; Tournai, Sém. 43, fol. 18 v°-19 v°; Cambrai 210, I, fol. 119-120.

(2) Thème : Isaïe xlix, 7 (Nativité de s. Jean-Baptiste); la lecture de l'Épiphanie est d'ordinaire le texte d'Isaïe lx, 1-6 : *Et ambulabunt gentes in lumine tuo...*

Mss Valenciennes 126, fol. 41-44 v°; Troyes 1041, fol. 20 v°-21 v°; Copenhague Ny 1838, fol. 48 v°-50; Tournai, Sém. 43, fol. 19 v°-21 v°; Cambrai 210, I, fol. 120-122.

(3) Mss Valenciennes 126, fol. 44 v°-47; Troyes 1041, fol. 20-20 v°.

(4) Thème : Luc ii, 48; évangile du 1^er dim. apr. l'Épiphanie.

Mss Valenciennes 126, fol. 47-49; Troyes 1041, fol. 22-22 v°; Copenhague Ny 1838, fol. 50-51; Tournai, Sém. 43, fol. 21 v°-22 v°; Cambrai 210, I, fol. 53-53 v°.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fol. 50 v°-52. Le IIe dimenche aprés les roix. — *Vocatus est Jhesus ad nupcias et discipuli ejus. Johannis, ii° c°.* — Ainsi que s. Pol dist : Tout quanques escript est, c'est pour nous aprendre... (1).

[Les lois du mariage : foi et loyauté, fondation d'une famille, lien indissoluble. Les noces de Cana sont le symbole des noces spirituelles de Dieu et de l'âme. Les six « buires » d'eau changée en vin sont six tristesses de l'âme repentante, qui doivent devenir six joies spirituelles.]

Fol. 52-55. Le IIIe dimenche aprés les roys. — *Nescitis quod hii qui in stadio currunt, omnes quidem currunt, sed unus accipit bravium? Sic currite ut comprehendatis. Ia ad Chor., ix° c°.* — Les Gregois avoient une telle coustume qu'il donnoient au mieulx courant un joyel... (2).

[Cinq obstacles rencontrés sur la voie de Dieu : l'ordure de luxure, la poussière de vaine gloire, l'avarice, la paresse, les pierres d'obstination. Trois choses hâtent la course : la peur du diable, l'espérance de paradis, l'amour de J.-C. Trois manières d'amour. A la fin, exemple de Servulus le paralytique, extrait des sermons de s. Grégoire.]

Fol. 55-58. [Saint Grégoire.] Le dimenche de Septuagesime. — *Simile est regnum celorum homini patri familias qui exiit primo mane conducere operarios in vineam suam.* — Nous lisons en l'euvangile de le journee d'uy que le royalme du ciel est samblans a un homme qui a maisnie et qui ist hors au matin pour louer ouvriers a ouvrer en se vigne...

Sur ce dist saint Gregore en son omelie, lequelle il prescha au peuple en l'eglise de Saint Leurens a Romme, que le royalme du ciel est samblans

(1) Thème : Jean ii, 2; évangile du IIe dim. apr. l'Épiphanie.

Mss Valenciennes 126, fol. 49-51 v°; Troyes 1041, fol. 22 v°-23 (le sermon est suivi d'un autre sur le même thème, fol. 23 v°-24); Copenhague Ny 1838, fol. 51-52; Tournai, Sém. 43, fol. 22 v°-24 v°; Cambrai 210, I, fol. 53 v°-55. A la suite de ce sermon, dans Valenciennes et dans Tournai : Purification; dans Troyes : Purification, Annonciation, instruction pour les Quatre-Temps, Trois manières d'amour, Histoire de la création; dans Copenhague : IIIe et IVe dim. apr. l'Épiphanie sur les thèmes des évangiles *Cum descendisset Jesus de monte* et *Ascendente Jesu in naviculam.*

(2) Thème : I Corinth. ix, 24; épître de la Septuagésime. L'exemple de Servulus est tiré du sermon de s. Grégoire pour la Sexagésime. C'est par erreur qu'il a été introduit ici. Les autres mss ont, à la place, l'exemple du philosophe qui cherche le souverain bien (cf. ci-dessous, Exemples, fol. 396 v°-397).

Mss Valenciennes 126, fol. 58-63; Troyes 1041, fol. 30-31; Copenhague Ny 1838, fol. 55 v°-57; Tournai, Sém. 43, fol. 26-28; Cambrai 210, I, fol. 55-56 v°.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

au seigneur qui a maisnie.... [1] [*Patr. lat.*, t. LXXVI, col. 1153-1159, n° XIX.]

CAMBRAI 574

Fol. 58-60. [SAINT GRÉGOIRE.] — Le dimence de Sexagesime. — *Exiit qui seminat seminare semen suum, Luce viii° c°* [2]. [*Patr. lat.*, t. LXXVI, col. 1131-1134, n° XV.]

[Texte entier :] Nous lisons en l'euvangile de le journee d'uy que nostre Sires Jhesucrist dist au peuple ceste samblance : « Cieuls qui semme ist hors semer sa semence. Et quant il semme, si chiet l'une semenche delés le voie et on passe sus et li oisel du ciel le menguent. L'aultre chiet sur le pierre, et quant elle fu nee, si secqua, car elle n'avoit mie humeur. L'aultre cheï entre les espines [fol. 58 v°] et les espines aveuc le semence le destruisent. Et l'aultre cheï en boine terre et fist centisme fruit. »

Après ce disoit Jhesucrist : « Qui a oreilles pour oïr, si oye. » Et ses disciples lui demanderent quelle estoit ceste parabole. Et il leur dist : « A vous est donné a congnoistre misteres du regne de Dieu,

Fr. 913

Fol. 33-36 v°. Ci aprés s'ensuit l'euvangile selon saint Luc in LX^a^. — *Cum turba plurima etc.* [2].

Comme grant quantité de peuple et grant tourbe estoient venu et se hastoient de pluseurs citez de venir a Jhesucrist, il leur dist par similitude et par maniere d'exemple : « Il est yssus qui seme sa semence. Et en semant, aucune partie de sa semence chaï pres du chemin et de la voie, et elle fu foulee et vindrent les oiseaux du ciel et la mengierent. Et l'autre chaï sur la pierre, et quant elle commença a venir et a croistre, elle secha, car elle n'avoit point d'umeur. L'autre chay entre les espines, et les espines qui crurent avec la semence l'estaindrent. L'autre cheï en bonne terre et elle crut et fist bon fruit et grant a cent doubles. »

Et disant ces paroles, clamoit et disoit : « Qui a oreilles pour oïr si oye. » Ses disciples li demanderent que ceste parabole signifioit, et il leur dist : « A vous est donné et octroié que vous sachiez le mis-

[1] Thème : Matth. xx, 1; évangile du jour. Mss Valenciennes 126, fol. 63-67 v° (à la suite, histoire de la création); Troyes 1041, fol. 31-32 v°; Tournai, Sém. 43, fol. 28-30 (l'histoire de la création est plus loin, fol. 165-168 v°); Cambrai 210, I, fol. 56 v°-58 v° (à la suite, instruction sur les Quatre-Temps et histoire de la création). Ces textes figurent aussi dans Copenhague Ny 1838, fol. 59-63 (Quatre-Temps, trois manières d'amour, histoire de la création); mais le sermon des ouvriers dans la vigne manque; il est remplacé par un doublon du sermon de la Sexagésime.

[2] Thème : Luc viii, 5; évangile du jour. Mss Valenciennes 126, fol. 74-79 v°, avec addition de la tentation d'Ève; Troyes 1041, fol. 32 v°-33; Copenhague Ny 1838, fol. 63-64 v°; Tournai, Sém. 43, fol. 30-31 v°; Cambrai 210, I, fol. 62 v°-64. Le texte imprimé en regard de celui du ms. Cambrai 574 est la traduction de Pierre de Hangest, d'après le ms. Paris, Bibl. nat., fr. 913. Voir ci-dessus, p. 6.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mais as aultres en paraboles affin que cil qui voient ne voient mie, et cil qui oent ne l'entendent mie. Le parabole est telle : le semence, c'est le parole de Dieu. Celle qui chiet delés le voie, ce sont ceuls qui le parole de Dieu oyent; et aprés vient le diable et tolt le parole de leur cuer, qu'il ne le croient et soient sauvés. Celle qui sur le pierre cheï ce sont cil qui en joie rechoivent le parole, mais ilz n'ont nulle rachine pour retenir; car ilz croient ou tamps de prosperité et ou tampz de temptations et de adversités defallent. Et celle qui cheï entre les espines, ce sont cil qui le parole de Dieu oyent [1], mais quant ilz s'en vont as soingnes du monde, as richesses et as delis, ilz en sont si espris qu'ilz ne raportent nul fruit. Et celle qui cheï en boine terre, ce sont cil qui par boin cuer oent le parole de Dieu et par tres boin cuer le retiennent et en apportent le fruit en pacience.»

S'ensieut l'omelie s. Gregore de celle lechon meismes qui fu faitte au peuple en l'eglise de s. Pierre a Romme.

Saint Grigore dist sur le dit euvangile qu'il n'a mestier de exposition mais a mestier de ammonition. Car celle que nostre Sires exposa de lui meismes, humaine fragilité ne le doit mie presumer a declairier. Mais une cose est que nous songneusement devons penser en l'exposition de nostre Seigneur, car se nous vous disons que la semence segnefie le parole de Dieu, et le camp segnefie le monde, et li oysel segnefient les diables, et les espines segnefient les richesses, par aventure vos cuers doubteroit a nous croire. Et pour ce [fol. 59] daigna nostre Sires exposer ce

tere du regne de Dieu; mais aus autres par paraboles, si que cil qui verront ne voient pas, et cil qui orront ne l'entendent mie. Ceste parabole est tele : la semence est et signifie la parole de Dieu. Ce qui chaï encoste la voie sont cil qui oent la parole Dieu; mais li dyables vient et leur oste la parole de leur cuer, par quoi il ne croient et ne soient sauvé. Et ce qui chaï sur la pierre sont cil qui, quant il ont oy la parole, a grant joye la reçoivent, mais il n'ont nulle racine car il croient a temps, et en temps de temptation s'en departent. Ce qui cheï entre les espines, ce sont cil qui ont oy la parole et par [fol. 33 v°] les curiositez du siecle et les richesses et deliz de leur vie est estainte et n'en reportent point de fruit. Mais la semence qui cheï en bonne terre, ce sont cil qui de bon cuer et tres parfait oyent la parole et la retiennent et aportent fruit en pacience. »

Ci aprés s'ensuit l'omelie saint Gregoire sur la dite euvangile (*rubr.*).

La leçon de la sainte euvangile, mi frere, que vous avez oye n'a mie besoing d'exposition mais d'admonition seulement. Car ce que Dieu, qui est veritez, expose par li meismes, nulle humaine fragilité ne le doit mie presumer a exposer. Mais vous veez en ceste euvangile, en l'exposition que nostre Sires fait, aucunes choses que moult devez penser. Car se nous vous eussiens dit et exposé que la semence signifie la parole de Dieu, le champ signifie le monde, les oiseaux les dyables et les richesces, espines signifiassent, vous, par aventure, ne le creussiés mie bien, mais en feissiez doubte. Et pour ce, nostre Sires Jhesu-

[1] Ici, interpolation, dans le ms. de Valenciennes, de la tentation d'Adam (fol. 74 v°-76 v°).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'il meismes disoit, par quoy vous sachiés querre le segnefiance des choses en celles qu'il ne voloit mie par lui exposer.

Qui me creroit se je, par les espines, voloie segnefier les richesses, meismement quant cestes poindent et celles delitent? Et nonpourquant les richesses sont bien espines, car elles desquirent les pensees par les pointures de leurs cogitations [2]; et quant elles trayent l'omme jusques au pechiet, dont le font elles sanner si comme feroit une playe. Lesquelles nostre Seigneur appelle bien dechevables richesses, comme tesmoingne le euvangeliste *Matth. xiii*° *c*° *et Marci iiii*° *c*°. Dechevables sont, car elles ne peuent mie longuement demourer aveuc nous. Dechevables sont car elles n'ostent mie le pourreture [4] de nostre pensee. Celles sont vrayes richesses seulement qui nous font riches de vertus.

Et pour tant se vous desirés a estre vray riche, si amés les vraies richesses. Se vous amés le haultesce de vraie honneur, tendés au royalme du ciel. Se vous amés le glore des dignités, hastés vous que vous

crist a exposé par li meismes ce que il disoit, si que vous sachiez querir et trouver aucunes significations en ce qu'il a declaré et moustré [1]. En exposant ce que il dist, il nous moustre que il parloit par figure comment que aprés il se declairast et nous en feist certains.

Qui fust cilz qui me creust, se je vousisse exposer et dire que par espines fussent entendues richesses? Certes nuls a paines ne le creust. Car les espines poignent et les richesses plaisent et delitent. Certes si sont richesses espines, car parmi les grans pensees que on a pour elles et par elles, elles poignent moult fort et navrent les pensees et le cuer de ceuls qui les ont et veulent avoir [2]. Et s'il avient que elles mainent aucunes personnes jusques a pechié, elles seront aussi comme plus [3] mortel et navrent perilleusement. Et pour ce en une autre euvangile, nostre Sires ne les appelle mie simplement richesses, mais richesses decevables qui les gens de- [fol. 34] -çoivent. Certes, elles sont bien decevables et fausses, car elles ne peuent longuement demourer avec nous. Bien sont decevables, car elles ne peuent oster la povreté [4] ne l'indigence ne la souffrete de nostre pensee ne de noz courages. Mais celles sont richesses proprement et seulement qui nous font riches de bonnes vertus.

Donques, mes chiers freres, se vous couvoitiez et desirez estre fait vraiement riches, amez les vraies richesses. Et se vous couvoitiez et desirez la gloire des dignitez, hastez vous et mettez peine et diligence

(1) Corriger : n'a déclaré. Texte original latin : noluit explanare.

(2) Lat. : Et tamen spinae sunt, quia cogitationum suarum punctionibus mentem lacerant.

(3) Corr. : plaie. Lat. : quasi inflicto vulnere.

(4) La bonne leçon est dans fr. 913. Lat. : mentis nostrae inopiam.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

soiés comptés en celle souveraine court des angles.

Et les paroles que vous oés par l'oreille, retenés les par le pensee, car le parole de Dieu, c'est le viande de l'ame, [et si est comme viande getee hors... quand en la memoire n'est retenue [1].] Et pour tant que de celle vie n'a on mie esperanche, qui les viandes ne peut retenir en son corps, pour ce doubtés les perils de le mort parmanable se vous prenés le mengier de saint enortement, ce sont les paroles de vie, et le viande de justice [et ne les retenés [2]].

Tout ce que vous faittes trespasse et, veulliés ou non, sans delay vous approchiés au desrain Jugement. Pour quoy ayme on dont ce que laissier couvient? Et pour quoy n'a on cure de ce ou on parvenra [3]? Ramembrés vous de ce que nostre Sires dist au peuple : « Se aulcuns a oreilles pour oïr, si oye. » Tout cil qui la estoient presens [4] avoient oreilles du corps, mais il demanda les oreilles du cuer. [Fol. 59 v°] Pensés dont que le semence de le parole de Dieu ne chiee delés le voie, que le

de estre escript en la court souveraine des angles.

Retenez en voz cuers et en voz pensees les paroles de Dieu que vous oez de voz oreilles, car la parole de Dieu est la viande du cuer et de la pensee. Et tout aussi comme li mauvais estomacs qui est malades ne puet retenir ne digerer la viande qu'il reçoit, mais la vomist hors, tout aussi la parole qui est oye et n'est mise en euvre, mais est mise en nonchaloir et n'en chaut ne en rien a memoire par bonne euvre. Et cilz qui ne retient la viande qu'il menjue, on se desespere de sa vie; tout aussi aiez desesperance que vous n'aiez la vie pardurable, mais que vous estez ordenez a mort perpetuele, se vous la viande de la sainte parole et de sainte exhortation ne voulez retenir, et se vous ne voulez retenir en vostre cuer et en vostre memoire les paroles de verité et de justice qui sont la viande et nourrissement de l'ame [2].

Considerez que tout ce que vous faites passe et s'en va et vous en alez a grant haste, veuilliez ou non, au jour du derrenier Jugement. Pour quoi donques aime on ce que on delesse chascun jour? Pour quoi a on en negligence ce a quoi on va toute jour [3]? Souviegne vous de ce que nostre Sires dist : Qui a oreilles pour oïr, si oye. Tous ceuls qui estoient devant nostre Seigneur qui disoit ces paroles [4] avoient oirelles [*sic*] corporelles pour oïr; maiz pour certain [fol. 34 v°] nostre Sires entendoit

(1) Passage corrompu. Lat. : Et quasi acceptus cibus stomacho languente rejicitur, quando auditus sermo in ventre memoriae non tenetur.

(2) Lat. : Sed quisquis alimenta non retinet, hujus profecto vita desperatur. Aeternae igitur mortis periculum formidate, si cibum quidem sanctae exhortationis accipitis, sed verba vitae, id est alimenta justitiae, in memoria non tenetis.

(3) Lat. : Cur ergo amatur quod relinquitur? Cur illud negligitur quo pervenitur?

(4) Lat. : Omnes enim qui illic aderant.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

diable ne viengne qui oste le parole de vostre memore.

Car a pluiseurs plaist bien ce qu'ilz oent et proposent en leur pensee les commenchemens de boine oeuvre. Mais si tost comme ilz sont traveilliés de adversité, ilz laissent aler leur boine pensee [2]. Tel cuer n'a nient de humeur a bien faire, car le boine pensee qui estoit nee en lui ne parvient mie au fruit de perseverance. Les pluiseurs quant ilz oent le parole de Dieu qui est encontre avarice, tantost blasment avarice et loent le renonchier au monde. Mais tantost que le courage voit ce qu'il convoite, il oublie ce qu'il avoit desiret. Et les pluiseurs, quant ilz oent le parole de Dieu contre luxure, tantost y refusent et ont honte de ce qu'il en ont fait. Mais tantost aprés que le beaulté de le char appert a leurs yeuls [3], si est leur pensee telement ravie au desirier comme s'il n'eussent riens proposet contre le luxure. Et ainsi fait il la chose qui est a dampner et laquelle il avoit devant blasmet et dampnet.

des oreilles du cuer. Mettez donques peine que la parole que vous oyés, vous retenez es oreilles de vostre cuer et que illec demeure. Mettez peine que la semence qui est en vous semee, c'est la bonne parole de Dieu, ne chiee encoste la voie et que li mauvais esperis, c'est li dyables, ne viegne et vous toille de vostre memoire la parole que vous avez oye. Gardez que la terre pierreuse ne reçoive la bonne semence et que le fruit de bonnes euvres ne soit sans racine de perseverence.

Car il sont moult de genz qui volentiers oyent la bonne parole et leur plait et proposent a commencier faire bonnes euvres; mais si tost que bien poi de adversité [1] leur seurvient, il sont travaillié et recreant, et laissent tout ce que il avoient en leur propos [2]. La terre pierreuse plaine de pierres, si est le courage de celi qui avoit receu la bonne parole et commencié aussi comme a germer, maiz il n'a point venu ne perseveré jusques a bon fruit. Il sont moult de gens quant il oent aucune bonne parole contre le pechié d'avarice, il blasment avarice et trop loent a despire les choses mondaines; mais si tost comme il voient aucune chose couveitable, il oublient tantost ce que il avoient loé par avant. Il sont pluseurs que quant il oent parole contre le pechié de luxure, il blasment toute pollution de char et leur desplaist fourment ce que il ont loé par avant. Mais si tost que aucune espece plaisant d'aucune personne leur est presentee, et leur appert devant leurs yeux [3], tantost leur pensee et leur cuer est si ravis aussi comme se il n'eussent unques pensé au contraire de

(1) Ms. : diversité.

(2) Lat. : Multis enim libet quod audiunt, boni operis initia proponunt; sed mox ut fatigari adversitatibus coeperint, inchoata derelinquunt.

(3) Lat. : sed mox ut carnis species eorum oculis apparet...

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

euls abstenir de tel pechié et commettent et font ce qui est defendu, et ce que il leur souvient que il ont dampné et jugié qui n'est mie a faire.

Souvent nous avient que nous avons grans cumpuctions de cuer et nous desplaist [fol. 35] de ce que nous avons fait. Et toutevois retournons nous legierement, et faisons, aus pechiez de quoi nous avons eu compunction et desplaisance. Ainsi fu d'un prophete anciennement qui aloit pour maudire le peuple d'Israel [1]; et quant il les vit en leurs tentes, il ploura et souhaida que il fust semblables a euls en sa mort, et dist : « Muire la moie ame de la mort de ces justes ici, et soit ma fin tele et semblable a la leur. » Mais si tost aprés que l'eure de la compunction qu'il en out eue fu passee, il fu souspris du pechié d'avarice. Car parmi les dons que on li fist, il donna conseil contre [2] la mort de cellui peuple et conseilla comment il seroient mort. Et si avoit il desiré mourir de tele mort comme eulz, et oublia ce de quoi il avoit plouré; et mist peine comment il peussent mourir par avarice, de quoi il fu souspris.

Moult fait a noter ce que nostre Sires en exposant ces paroles dist que les cures et les curiositez et les delices et les richesses estaignent la parole Dieu. Certes elles l'estaignent voirement, car pour ce que par les pensees grandes et curieuses, la pensee est aussi comme estrangliee, car elles ne lessent entrer la bonne parole de Dieu, aussi comme se il empeeschassent l'air et le respirer de quoi le cuer doit vivre. Nous devons aussi noter que nostre Sires en parlant des richesses y adjouste deux choses car il dist que il a curiosité, et

(1) Le prophète est Balaam; voir *Livre des nombres*, XXIII, 10.

(2) Corriger : pour la mort. Lat. : in ejus populi mortem consilium dedit.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais le boine terre rend fruit en pacience, car les biens que nous faisons ne sont mie biens, se nous ne souffrons egalment les maulx de nos proismes. Car de tant que chascuns a plus haultement pourfitet en boines euvres, de tant treuve il mieulx ce que plus griefment porte en ce monde. Car de tant que le delectation de no cuer est plus eslongie du monde, tant plus s'eslievent encontre nous les adversités du monde [2]. De ce est que nous veons les aulcuns bien faire, et nonpourquant ilz sont desoubz griefs tribulations appressés. Ilz fuyent ja les desirs du monde, et nonpourquant ilz sont de pluiseurs durs travaulx traveilliés. Mais, selonc le voix de nostre Seigneur, ilz portent fruit en patience, car quant ilz rechoivent humblement les flayaus des tribulations, ilz sont, aprés de Dieu moult haultement rechut en paix. Ainsi est li roisins foulés et puis est coulés en [fol. 60] saveur de vin [3]. Et le olive est pressee et puis retourne en liqueur d'oile. Et ensy sont parmy les flayaux li grain departi des pailles et parviennent ou grenier du seigneur. Et pour tant, quiconques veult plainement

volentez [1] et delices. Et est veritez, car en avoir richesses habundans, a grant cure qui grieve le cuer de cellui qui les a; et si font trop delicatis ceulz qui les ont, et querir leurs volentez. Et ce font richesses par divers temps, car elles poignent et font avoir grans cures en elles garder, et font avoir et querir delices pour l'abundance qui est en elles et font amolier les personnes en delices et en leurs volentez querir et avoir.

La bonne terre fait bon fruit par pacience. Car noz biens que nous faisons ne sont nuls se nous ne souffrons et portons les maulz de noz proismes. Car de tant comme chascun profite plus haut envers Dieu, de tant trueve il plus en cest monde de choses plus dures pour porter et pour souffrir. Car quant nostre pensee et la delectation de nostre courage se depart plus de cest siecle present, de tant croit plus l'adversité du siecle [2]. Et pour ce [fol. 35 v°] veons nous moult de gens de cest monde qui font moult de biens et si sueffrent moult de grans tribulations et d'angoisses. Il fuient et eschivent les delectations mondaines et si sont travaillié et batu de moult dures adversitez. Mais certes selonc la parole nostre Seigneur en ceste euvangile, pacience rent le bon fruit a cent doubles. Et par pacience est rendu le bon fruit. Car en tant comme il reçoivent les tribulations en humilité, aprés les tribulations, il sont hautement receu et eslevé en tres grant repos. Ainsi veons nous que la grape des roisins est foulee aus piez, par quoi le bon vin en soit fait et en viegne [3]. Ainsi est estrainte l'olive

(1) Corriger : voluptez. Lat. : duo sunt quae divitiis jungit, sollicitudines videlicet et voluptates. Ms. fr. 912 : il y a curiosité et volupté es delices.

(2) Lat. : quia cum a praesentis saeculo mentis nostrae dilectio deficit, ejusdem saeculi adversitas crescit.

(3) Lat. : Sic uva calcibus tunditur et in vini saporem liquatur.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vaincre les vices, il soit songneux de porter humblement les flayaux de se purgation. Dont il s'ensieut que nous devons ensieuir le voie des sains par soufrir paines et tribulations. Et par ainsi nous porrons acquerir le royalme de paradis, auquel nous admaint le Pere et le Fil et le saint Esperit. Amen.

et laisse son amertume et est convertie en bonne liqueur de oile. Et aussi veons nous que par batre en l'aire les garbes est la paille separee du grain, et le grain purgiez et mis ou grenier en sauveté.

Quincunques donques a desirrier de purgier ses vices et ses pechiez, si s'estudie et mette peine a soustenir pacianment les flayaus et les tribulations par quoi il est purgiés, si que de tant il viegne plus net et plus pur, aprés ce, devant son Juge, comme en cest monde le feu de tribulation ara plus purgié le ruil et l'ordure de ses pechiez...

(Exemple de Servulus).

...[fol. 36] Donques selonc la parole nostre Seigneur qu'il dist en ceste euvangile, la bonne terre porte et fait le bon fruit par pacience. Car elle est aree et cultivee par l'arele [fol. 36 v°] et le trenchant fer de persecution et de tribulation et parmi ce fait et vient aporter le bon blé et le bon fourment comme terre bien cultivee, c'est a perfection de vertu et au guerredon pardurable.

Mais pour Dieu, mi chier frere, pensons et nous avertissons que nous dirons au jour de l'estroit jugement, quele excusation pourrons nous avoir, nous qui sommes frois et remis et tardif de toutes bonnes oevres, qui avons et les biens temporeuls et les mains et les membres fors et sains, quant nous veons cesti povre indigent et sans mains qui empli et parfist les commandemens nostre Seigneur. Gardons que nostre Sires ne amaine les apostres encontre nous qui ont amené et amenront avec euls en paradis les grans compaignies du peuple que il ont converti et trait avec euls par leurs predications. Gardons que il ne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

amaine contre nous les martirs qui sont venuz en paradis par espandre leur sanc. Que dirons nous adonques quant nous verrons cestui povre homme de quoi nous avons parlé, de qui le longue maladie tenoit et appetiçoit ses bras, mais pour ce ne fut il [1] mie peresceus de faire bonnes oevres. Pensez, mi frere, a ces choses cy et vous esmouvez si en bonnes euvres que vous puissiez estre en la compaignie des bons que vous voulez et entendez maintenant ensuir et ressembler par bonnes euvres.

Fol. 60-61 v°. [Saint Grégoire.] Le dimenche de Quinquagesime. — *Cecus sedebat secus viam et clamabat : Jhesu fili David, miserere mei. Luce, xviii° c°.* — L'euvangile de le journee d'uy fait mention d'un aveule que nostre Sires Jhesus enlumina...

S'ensieut le omelie saint Gregore. — Cieuls aveules segnefie chascun pecheur qui gist en tenebres de pechiet.... [2] [*Patr. lat.*, t. LXXVI, col. 1081-1086, n° ii.]

[A la fin, annonce du Carême. Exemple du riche homme qui redoute le jour du Jugement et qui mène une sainte vie.]

**Fol. 61 v°-69. [Pierre d'Ailly.] Sermon pour le jour des Cendres. — *Ecce nunc dies salutis. Scriptum est IIa Chor. vi° c° et in epistola dominice sequentis.* — Nous veons par experience que quant aulcune creature est languereuse ou enferme de langueur, doleur ou maladie, elle redoubte moult le nuit... [3].

*Fol. 69. Boine exhortation pour le jour des Cendres. — Tres chieres gens, en ce saint tamps de quaresme ouquel nous sommes entrés a ce jour d'uy, toute boine et devote creature se doit combatre et campier contre le diable d'infer...

[Il faut combattre notamment contre l'orgueil, la convoitise et la luxure.]

(1) Le ms. porte : furent.

(2) Thème : Luc xviii, 35; évangile du jour. Mss Valenciennes 126, fol. 79 v°-82; Troyes 1041, fol. 33 v°-34; Copenhague Ny 1838, fol. 64 v°-65 v°; Tournai, Sém. 43, fol. 31 v° 33; Cambrai 210, I, fol. 64-65.

(3) Voir le texte tout entier, ci-dessous, aux pages 126-138.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

*Fol. 69-71 v°. Cy aprés s'ensieut une devote lamentation contre temptation carnele.

[Le texte comprend une prière, la lettre de salut de l'humain lignage et une prière de conclusion.]

[Début :] A toy, o tres douls Jhesus, a toy mon tres douls saulveur et benigne redempteur, a toy seul et non a aultre veul je faire dolereuse lamentation et lamentable complainte de mon faulx et desloyal cuer et de sa fole et dissolue amour... [Lettre :] Et pour en donner certaine seureté et parfaitte esperance, tu le m'as confermé par tes lettres patentes contenans ceste fourme : La lettre de nostre redemption. Jhesus de Nazareth, pardurablement fil de Dieu le Pere... [Fin :] ... et de moy tout aultre amour a toy contraire parfaittement separer. Amen.

*Fol. 71 v°-72 v°. Comment les curés doivent preschier leur peuple au commencement de quaresme [1].

Au commenchement de quaresme doivent les curés amonnester leur peuple qu'ilz viengnent tempre a confession affin que les junes leur pourfitent au sauvement de l'ame... — ... Dieu leur doinst grace de si bien curer et gouverner leur peuple que ce soit au pourfit de leurs corps et au salut de leurs ames. Amen.

*Fol. 72 v°-75 v°. De confession et figure sur ce. — Cieuls qui le grace de Dieu veult avoir si se fache bien confés, car saint Augustin dist : La confession du mal homme est commenchement de bonne euvre...

[Examen de conscience selon douze péchés; les paragraphes commencent par la formule :] Oster devons de nostre vaissel... — ... Cesaries dist : Contre tous les vices nous couvient combatre; mais contre luxure n'a mestier de combatre, mais le fuir est le remede.

Fol. 74. S'ensieut un exemple que c'est moult noble chose et belle que de le vertu de confession. Confession est moult noble devant Dieu... [Le diable se confesse pour devenir beau et clair.]

Fol. 75. Item ung aultre exemple de sacrement de confession. — Il fu jadis uns homs qui se vivoit moult honnestement... [Cet homme hésite à confesser un péché; il s'y résout enfin, et un crapaud sort de sa bouche.]

Fol 75. Item ung aultre exemple a ce propos d'un convers qui cela un pechiet mortel sans en voloir confesser. Il fu jadis uns convers qui demoura en pechiet mortel... [Il fu étranglé par le diable.]

Fol 75 v°. Item ung aultre exemple ad ce propos d'une femme qui n'osa confesser ung pechiet non acomply de fait. Il y a bien de tels et de telles qui de leur pechiés ne sont mie vray repentant...

[1] Mss Troyes 1041, fol. 35-35 v°; Copenhague Ny 1838, fol. 67 v°-68; Cambrai 210, I, fol. 67, tous trois après le 1er dim. de Carême.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

*Fol. 76-81. Par quel maniere les curés doivent oir le confession de leurs subgés et eulx conseillier [1].

Comment et en quel lieu et en quel tamps en en quel maniere et de quelles personnes et de quelles non, hors mis les cas de neccessité, doivent les curés oir les confessions de leurs subgés, tout ce apprent li estatus synodauls *capitulo confessionis*...

Fol. 76 v°. De conseillier les malades... Fol. 77. De conseillier les haitiés... Fol. 77 v°. De conseillier les pecheurs [riches]... Fol. 78. De conseillier les enfans... Fol. 78 v°. De conseillier les vielles gens... De conseillier les personnez de saincte Eglise... Fol. 79. De conseillier les femmes... Fol. 79 v°. De conseillier les chevaliers... Fol. 80. De conseillier les marchans... Fol. 80 v°. De conseillier les laboureurs... [Fin :] ... tu viveras du labeur de tes mains; ensy es tu bien eureux et bien t'en advenra.

*Fol. 81-83. S'ensieut comment les curés se peuent infourmer as drois canons de querquier penance raisonnable pour chascun pechiet mortel [2].

Entre les docteurs sont diverses opinions des penanches que on doit querquier pour les pechiés confessés... — ... et puis que Dieu est debonnaires et qu'il regarde plus le longue repentance que le longue penance, ses prestres ne doit mie estre austeres ne crueulx.

*Fol. 83-84 v°. S'ensieut une information comment les curés doivent preschier et amonnester leur peuple, et quelle vie aussi ilz doivent mener [3].

Or veul je en general moustrer comment les curés doivent preschier et amonnester leur peuple. — Quant tu fais sermon au peuple, tu ne dois mie tes mains estendre si comme pour jetter tes paroles en le face du peuple, ne ne dois mie tes yeuls clorre ne tenir en terre, ne ta teste mouvoir ne ta bouche contordre decha ne dela...

[Exemple : un prêtre qui, en dehors de la prédication, passait sa vie en prières et en bonnes œuvres, reçoit la visite des anges.]

Fol. 83 v°. Comment le curé doit amonnester les juges... Fol. 84. Comment le curé doit enseignier les chevaliers... Comment le curé doit enseignier les riches.., Comment le curé doit enseignier les povres... Fol. 84 v°. Comment le curé doit amonnester les marchans... Comment le curé doit amonnester les laboureurs... [Fin :] ...Les dimenches et les festes gardés, et si rendés tousjours a Dieu graces de ses biens. Par ainsi porrés venir a le glore de paradis.

*Fol. 84 v°-86. Quel chose est de penitance. — Penitance est que on se garde de pechier et se on peche, que on s'amende hastivement [4].

(1) L'opuscule figure dans l'introduction du *Miroir des Curés*, et non parmi les sermons; ms. Cambrai 210, I, fol. 19-21 v°.

(2) Même remarque. Ms. Cambrai 210, I, fol. 21 v°-23.

(3) Ms. Cambrai 210, I, fol. 36 v°-38; Copenhague Ny 1838, fol. 130 v°-132.

(4) L'exemple, rédigé différemment, figure dans un sermon des Rameaux du ms. Cambrai 210, I, fol. 77-77 v°.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ung bel exemple d'une vierge qui avoit ung pere qui menoit saincte vie, et se mere menoit fole et malvaise. — Ung conte d'une vierge qui moult estoit preux et parfaitte en l'amour de Dieu... — ... Car qui cy art du feu de luxure ou de convoitise, son corpz et son ame arderont ou feu d'infer s'il ne vient a vraye repentance en ceste mortele vie.

Fol. 86-87. Aprés s'ensieut une information que les curés doivent dire au peuple ainchois qu'il le acommunient au jour de Pasques par especial. — *Expurgate vetus fermentum ut sitis nova conspersio sicut estis azimi, etc. Ad Chor., v° capitulo.* — Tres douches gens, nostre Sires ne cesse de nous amonnester de faire le salut de nos amez. Il a au jour d'uy appareillié en le court de saincte Eglise une tres grande feste... — ... Ad ce doit chascuns exemple prendre et lui tellement appareillier qu'il puist le saint sacrement rechevoir a le table nostre Seigneur dignement [1].

[Exemples : 1° Une femme communie malgré la défense du curé; elle tombe dans son feu. 2° Un pécheur communie : sa gorge s'ouvre en deux.]

*Fol. 87-88. Et pour tant que saincte Eglise a ordonné que par coustume on doit meismement le jour de Pasques dire et exposer au peuple les .xii. articles de le foy, vous dirés aprés my. [En marge :] Nota les .xii. articlez de le foy [2].

Je croy en Dieu le Pere tout poissant qui a creé le ciel et le terre. Et se croy en nostre Seigneur, le Fil de Dieu le Pere... — ... c'est le glore de paradis que Dieu donra a tous ceuls qui le desserviront par foy et par boines euvres.

Aprés dira le curé le commune confession et si donra absolution et commandera que chascun non confessés, ou qui est excommuniés, ou d'estrange parroche, ne viengne mie a le table de nostre Seigneur. Et si publiera au peuple ce que le pape et saincte Eglise ont commandé es drois, en disant que chacuns, soit homs, soit femme, est redevables de lui confesser a son propre curé au mains une fois l'an et de prendre au jour de Pasques le corpz nostre Seigneur. Et quiconques se laisse a acommunier a Pasques pour se coulpe, il fait contre le constitution de sainte Eglise. Et doit estre dessevrés, en se vie, de l'entree de saincte Eglise; et en se mort, son corpz doit estre enterrés hors du cymentiere.

Fol. 88-91. Le premier dimenche de Quaresme. — *Cum jejunasset Jhesus quadraginta diebus et quadraginta noctibus, postea esuriit. Mt. iiii° c°.* — Vechi le saint tampz de quaresme ouquel chascun xpistiens qui

(1) Dans le sermonnaire Scientes et dans le *Miroir des Curés*, après le sermon de Pâques. Thème : I Corinth. v, 7; épître de la messe de Pâques.

Mss Valenciennes 126, fol. 125 v°-129 v°; Troyes 1041, fol. 49 v°-50; Copenhague Ny 1838, fol. 98 v°-99; Cambrai 210, I, fol. 81 v°-82. Le second exemple est omis dans les quatre mss.

(2) Ms. Cambrai 210, I, fol. 82-82 v°.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

est en eage de juner doit juner... Et est le quaresme ung tampz si comme s. Gregore en se omelie dist sur le dit euvangile, ouquel nous devons paier disme a Dieu de l'an passet... [1]. [*Patr. lat.*, t. LXXVI, col. 1137-1138, n° xvi, fin du paragraphe 5.]

[Trois sortes de jeûnes : abstinence de péché, abstinence de boire et de manger, jeûne des sens. Quatre accompagnements : faire des aumônes, être joyeux, manger à l'heure de none, garder la mesure. Exemple d'Ulysse et des sirènes.]

Fol. 91-94 v°. Le second dimence de Qua(re)resme. — *Dolor meus in conspectu meo semper quoniam iniquitatem meam annunciabo et cogitabo pro peccato meo. Ps° xxxvii°.* — On dist communement que chascune vielle sen doeil plaint, et que mal est batus qui plourer n'ose... [2].

[Exemples : 1° Un ange se bouche le nez devant un luxurieux et non devant un cadavre, 2° Un ermite lit une lettre qui annonce le jugement dernier. 3° Un jeune homme réprimandé parce qu'il riait. 4° Un chevalier, au mont d'Olivet, abandonne tous ses biens pour l'amour de Dieu. A sa mort, son cœur s'ouvre en deux.]

Fol. 94 v°-96 v°. Le III^e dimenche de Quaresme. — *Erat Jhesus eiciens demonium et illud erat mutum; et cum ejecisset demonium, locutus est mutus. Luce, xi° c°.* — Nous lisons en l'euvangile de le journee d'uy que nostre Seigneur Jhesucrist cachoit et gettoit le diable d'un homme qui estoit muyel et aveules... [3].

[Exemples : 1° Un moine de Cluny est, par sa confession, délivré du diable qui avait pris la forme d'un cheval. 2° Le diable, envoyé en mission par l'empereur Julien, est arrêté par l'oraison d'un ermite. 3° Thaïs sauvée par la prédication de s. Paphnuce.]

(1) Thème : Matth. iv, 2; évangile du jour. Mss Valenciennes 126, fol. 82-88; Tournai Sém. 43, fol. 33-35 v°; Troyes 1041, fol. 34-35; Copenhague Ny 1838, fol. 65 v°-67 v°; Cambrai 210, I, fol. 65-67. A la suite, dans les trois derniers mss, prédication au peuple.

(2) Thème : Ps. 37, 18-19; 2^e nocturne du Vendredi saint. L'évangile du jour est celui de la Transfiguration. Sur le proverbe, voir J. Morawski, *Proverbes français...*, Paris, 1925, n° 345. Mss Valenciennes 126, fol. 88-92 v°; Troyes 1041, fol. 35 v°-36 v°; Copenhague Ny 1838, fol. 68-69 v°; Tournai, Sém. 43, fol. 35 v°-37; Cambrai 210, I, fol. 67-69.

(3) Thème : Luc xi, 14 ; évangile du jour. Mss Valenciennes 126, fol. 92 v°-96; Troyes 1041, fol. 36 v°-37 v°; Copenhague Ny 1838, fol. 69 v°-71; Tournai, Sém. 43, fol. 37 v°-39; Cambrai 210, I, fol. 69-70.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fol. 96 v°-98. Le IIII^e dimenche de Quaresme. — *Letare Jherusalem et conventum facite, etc.* — Au commenchement de le messe, au jour d'uy, sainte Eglise nous amonneste par quatre fois de estre liés et joieux... (1).

[Les joies de paradis. Exemple : le moine et l'oiseau.]

Fol. 98-99 v°. [SAINT GRÉGOIRE.] Le dimence en le Passion. — *Quis ex vobis arguet me de peccato. Johannis, viii° capitulo.* — L'euvangile de le journee d'uy fait mention que nostre Sires Jhesucrist, en ce tampz, au peuple des Juys et as princhés des prestres dist...

Le omelie saint Gregoire. — Pensés, mes tres chiers freres, les debonnairetés de Dieu... (2). [*Patr. lat.*, t. LXXVI, col. 1149-1153, n° xviii.]

Fol. 99 v°-101 v°. Le dimenche de Pasques flouries. — *Respice in faciem Xpisti tui. Ps° lxxxiii°.* — On dist communement : La ou le amour est, la est le oeil, car naturelement prent on moult grant delit ens ou regard de le chose amee... (3).

[Participation à la Passion : 1° Éviter les faussetés et les périls du monde. Exemple : le maître et le disciple; le disciple se voit empereur et refuse un don à son maître. 2° Aider et réconforter les pauvres. 3° Méditer sur la vie de J.-C. et des saints.]

Fol. 101 v°-104 v°. Item pour le dimence de Pasques flouries. — *Xpistus humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem crucis. Ad*

(1) Thème d'après Isaïe lxvi, 10; introît de la messe du jour.

Mss Valenciennes 126, fol. 96-98 v°; Troyes 1041, fol. 38 v°-39; Copenhague Ny 1838, fol. 71-72; Tournai, Sém. 43, fol. 39-40; Cambrai 210, I, fol. 70-71. Avant le présent texte, dans Troyes, et à la suite, dans les autres mss : sermon de Mi-Carême sur le thème *Est puer unus...* Jean vi, 9, évangile du IV^e dim. de Carême, avec l'exemple d'un chanoine marié. Voir ci-dessous, p. 66, n. 1.

(2) Thème : Jean viii, 46; évangile du jour.

Mss Valenciennes 126, fol. 103-105 v°; Copenhague Ny 1838, fol. 74-75; Tournai, Sém. 43, fol. 42-43; Cambrai 210, I, fol. 72 v°-73 v°; manque dans Troyes. A la suite, dans les quatre mss et dans Troyes, autre sermon de la Passion, sur le thème *Qui ex Deo est...* Jean viii, 47, suite du même évangile. Ce sermon contient l'exemple de Pélagie; cf. ci-dessous, Exemples, fol. 395 v°-396 v°.

(3) Thème : Ps. 83, 10; peut-être confusion avec le ps. 21, 2, *Respice in me,* introît de la messe des Rameaux. Le proverbe est le n° 1020 de Morawski.

Mss Valenciennes 126, fol. 110 v°-115 v°; Troyes 1041, fol. 39 v°-40 v°; Copenhague Ny 1838, fol. 77-79; Tournai, Sém. 43, fol. 45; Cambrai 210, I, fol. 75 v°-76 v°; à la suite, dans ce dernier ms., deux exemples qui correspondent, dans Cambrai 574, à ceux des fol. 209 v°-213 et fol. 84 v°-86.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

*Phil., ii° capitulo.* — Jhesucrist s'est humiliés jusques a le mort de le croix. Le passion de nostre Seigneur Jhesucrist fu amere et angoisseuse... (1).

[La passion fut amère et angoisseuse par la grande douleur qu'il souffrit; elle fu laide et honteuse par les outrages qu'on lui fit; elle fut très bonne et fructueuse, car il en vint un grand profit.]

**Fol. 104 v°-106. [Maurice de Sully.] S'ensieut le segnefiance de le pourcession que on fait au jour de Pasques flouries. — Le saincte procession que nous faisons huy et que nous trespassons d'un lieu en l'aultre... [Ed. Robson, n° 14, ligne 81 et suiv.]

*Fol. 106-106 v°. Item sermon pour le jour de Pasques flouries. — *Sex ante Pasche ferias, etc.* — Boines gens, vous estes venu a saincte eglise a ce jour d'uy que on dist Pasques flouries... (2).

[Explication de l'évangile.]

*Fol. 106 v°-107. Item pour le jour de Pasques flouriez et fait mention de trois processions que nostre Sires fist sur terre. — Tres chieres gens, nous trouvons lisant en saincte Escripture que nostre Sires Jhesucrist eubt trois processions en terre...

[Les trois processions sont l'entrée à Jérusalem, la montée au Calvaire, l'Ascension.]

*Fol. 107-107 v°. Item un sermon pour le dit jour de Pasques flouriez. — *In processione hodierna defertur crux, buxus et palma.* — Tres chieres gens, a le saincte procession d'uy, porte on le croix, palme et buys... (3).

[Symbole des différents objets.]

*Fol. 107 v°-108. S'ensieut un sermon que le prestre peut remoustrer a son peuple pour le sepmaine peneuse. — En ceste sepmaine peneuse, lira on les passions de Jhesucrist qu'il souffry pour delivrer le monde de le prison au diable...

(1) Thème : ép. s. Paul, Philip. ii, 8; épître du jour.

Mss Valenciennes 126, fol. 115 v°-120; Troyes 1041, fol. 41-41 v°; Copenhague Ny 1838, fol. 79 v°-81 v°; Tournai, Sém. 43, fol. 47-49 v°; Cambrai 210, I, fol. 77 v°-79.

A la suite, dans Troyes et Copenhague, récit de la Passion, histoire de Pilate, descente de J.-C. aux enfers.

(2) Thème : *Ante sex dies Paschae...*, 3e antienne de la procession des Rameaux.

(3) Thème extrait du Rituel (?).



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

*Fol. 108-109. S'ensieut ung sermon qui fait mention que Dieux sua par deux fois pour l'omme. — *Dejectus Adam de paradiso terrestri, cepit languescere et sudare usque ad passionem Xpisti.* — Chieres gens, des cellui jour que Adam fu gettés du terrestre paradis pour son pechiet... (1).

[Les deux « sueurs » de J.-C. eurent lieu au mont d'Olivet et au Calvaire.]

*Fol. 109-109 v°. Sermon pour le jour du blanc Joeudi et parole des ordenes de saincte Eglise. — *Dominus Jhesus postquam cenavit cum discipulis suis, etc.* — Chieres gens, vous estes venus en saincte eglise au jour d'uy nommet Joeudi absolut, auquel vous devés estre mondés et nettiés de vos pechiés... (2).

[Circonstances où J.-C. fut le symbole de chacun des sept ordres.]

*Fol. 109 v°-123. Cy s'ensieut le Passion nostre Seigneur Jhesucrist pour le jour du boin Venredi. — *Xpistus passus est pro nobis. Iª Petri, iiº cº.* — Il est coustume quant uns tres grans sires fait a ung povre courtoisie, que li preudoms seult souvent telle courtoisie raconter a se maisnie... (3).

[Prologue sur s. Pierre. Rappel sommaire des souffrances du Christ. Haine des prêtres juifs et de Judas. Le récit de la Passion s'étend du repas chez Simon de Béthanie jusqu'à l'installation de gardes autour du sépulcre. Plainte de la Vierge.]

**Fol. 123-126. [Pierre d'Ailly.] S'ensieut un sermon pour le jour de le Resurrexion nostre Seigneur. — *Maria Magdalene et Maria Jacobi et Maria Salome emerunt aromata ut venientes ungerent Jhesum, et reliqua que leguntur in ewangelio hodierno et scribuntur Marci, xviº cº.* — J'ay yci proposee toute l'euvangile de le saincte solennité du jour d'uy et le voeil entierement reciter et aucunement exposer pour ce qu'elle contient matere plaine de liesce et de joye... (4).

Fol. 126-129 v°. Sermon devot pour le dit jour de Pasques. — *Surrexit, non est hic. Marci, ultimo capitulo.* — Le glorieuse resurrection nostre

(1) Thème non identifié.

(2) Thème : d'après Jean xiii, 2-15; chant de communion du Jeudi saint.

(3) Thème : I ép. s. Pierre, ii, 21; épître du IIe dim. après Pâques. Le récit de la Passion est rédigé librement d'après les quatre évangiles. Ms. Troyes 1041, fol. 42-46 v°; à la suite, histoire de Pilate.

(4) Voir le texte tout entier, ci-dessous, pages 139-143.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Seigneur Jhesucrist fu faitte le tierc jour aprés se benoite passion, en lequelle resurrection nous poons .vi. choses considerer... [1].

[Comment J.-C. resta trois jours et trois nuits dans le sépulcre; pourquoi il attendit trois jours avant de ressusciter; comment il se releva de mort puissamment, glorieusement, profitablement, merveilleusement, véritablement en son propre corps. Apparitions. Descente aux enfers.]

*Fol. 129 v°-131. Comment nostre Saulveur Jhesucrist descendi as infers. — Le ame de Jhesucrist, si tost que en le croix trespassés fu, descendi aveuc se divinité es infers — *Thomas, in Compendio* — pour brisier l'infer et pour tollir au diable son pooir... [2].

Fol. 131-133 v°. Sermon pour l'endemain du jour de Pasques. — *Mane nobiscum, Domine, quoniam advesperascit. Luce, viii°.* — Ensy que dist saint Gregore, il a telle difference entre les biens carneuls et les esperitueuls que les biens espiritueuls anoyent quant on ne les a mie... [3].

[L'habitation de Dieu est dans le cœur des prud'hommes. Profits de la présence de Dieu : elle est honnorable, durable, joyeuse, delectable. Exemple sur les joies de paradis, analogue à celui du moine et de l'oiseau : un chevalier sert à la fête d'un compagnon mort; quand il revient, deux cents ans se sont écoulés.]

*Fol. 133 v°. S'ensieuent .xii. apparicions que Jhesucrist fist entre se resurrection et son ascension. — Nostre Sires Jhesucrist s'apparut .xii. fois entre se resurrection et ascension. Le premiere fois s'apparut Dieux a Joseph de Arimathie...

Fol. 133 v°-136 v°. Le premier dimenche aprés Pasques. — *Xpistus reformavit corpus humilitatis nostre configuratum corpori claritatis sue.*

(1) Thème : Marc xvi, 6; évangile du jour. Mss Tournai, Sém. 43, fol. 49 v°-52; Valenciennes 126, fol. 120-125 v°; Troyes 1041, fol. 48-49 v°; Copenhague Ny 1838, fol. 95 v°-98; Cambrai 210, I, fol. 79 v°-81 v°. A la suite, dans les quatre derniers mss, instruction des curés pour la communion pascale; cf. ci-dessus, fol. 86-87.

(2) Aussi dans Troyes 1041, fol. 47 v°-48; Copenhague Ny 1838, fol. 94-95 v°; Tournai, Sém. 43, fol. 217 v°-218 v° (fin du volume). Le ms. Cambrai 574 ajoute que J.-C., après sa résurrection, habitait au paradis terrestre.

(3) Thème : Luc xxiv, 29; évangile du lundi de Pâques. C'est aussi le verset des vêpres, au 1er dim. apr. Pâques.

Mss Valenciennes 126, fol. 133 v°-137 v°; Troyes 1041, fol. 51-51 v°; Copenhague Ny 1838, fol. 99-101; Tournai, Sém. 43, fol. 52-53 v°; Cambrai 210, I, fol. 82 v°-84.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui de par le roy est envoyés reviengne quant deuement a faitte la besongne qui commise lui estoit... [1].

[Commentaire des trois mots : Dominus, Jhesus, assumptus. 1° Dominus, c'est la puissance. Exemple contre les seigneurs terriens : un seigneur veut commander à la mer. 2° Jésus, c'est l'amour et la bonté· 3° L'ascension nous est profitable pour neuf raisons.]

**Fol. 159-165 v°. [Pierre d'Ailly.] S'ensieut un sermon pour le jour de l'Ascention nostre Seigneur. — *Assumptus est in celum et sedet ad dexteram Dei. Scriptum est Marci, ultimo capitulo et in ewangelio hodierno.* — Se nous volons sieuir le chemin et le trache de nostre sauveur Jhesucrist et aprés lui monter de terre ou ciel... [2].

Fol. 165 v°-168. Pour le jour de la Penthecoste, sermon. — *Effundam Spiritum meum super omnem carnem. Johelis, iii° c°.* — Si comme les princhés et les grans seigneurs doivent par raison estre larges et qu'il doivent especialment moustrer leur grande larguesce as grandes festes... [3].

[Commentaire du texte des Actes des apôtres, chap. ii. Divers noms du Saint-Esprit. Onction du baptême.]

Fol. 168-171. — Item pour le jour de le Penthecouste. — *Si quis diligit me, sermonem meum servabit et Pater meus diliget eum et ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus. Jo., xiiii° c°.* — En l'euvangile de le journee d'uy, nostre Sires nous apprent comment nous le devons amer et comment nous devons appareillier l'ostel de nostre cuer pour rechevoir dignement le saincte Trinité... [4].

[Cinq causes d'amour envers J.-C.; sept signes de vrai amour.]

**Fol. 171-175. [Pierre d'Ailly.] Sermon pour le jour de Penthecouste. — *Ille vos docebit omnia. Scribitur Johannis, ix° c° et in ewan-*

(1) Thème : Marc xvi, 19; évangile du jour. Mss Valenciennes 126, fol. 161-163 v°; Troyes 1041, fol. 56-56 v°; Copenhague Ny 1838, fol. 111 v°-114 v°; Tournai, Sém. 43, fol. 63-66; Cambrai 210, I, fol. 93-95, ces deux derniers avec un exemple supplémentaire qui répète le 4e exemple du IIe dim. de Carême, ms. Cambrai 574, fol. 91-94 v°. A la suite, dans Valenciennes et Troyes, commentaire sur l'Ascension.

(2) Voir le texte entier, ci-dessous, p. 156.

(3) Thème : Joël ii, 28. Mss Troyes 1041, fol. 57 v°-58 v°; Copenhague Ny 1838, fol. 114 v°-116 v°; Tournai, Sém. 43, fol. 66-67 v°; Cambrai 210, I, fol. 95 v°-97. Ce sermon et le suivant sont intervertis dans Troyes, et l'étaient probablement dans Valenciennes; mais ce dernier ms. est incomplet.

(4) Thème : Jean xiv, 23; évangile du jour. Mss Valenciennes 126, fol. 168-172 v° (à la suite, lacune de deux sermons); Troyes 1041, fol. 57-57 v°; Copenhague Ny 1838, fol. 116 v°-118 v°; Tournai, Sém. 43, fol. 67 v°-69 v°; Cambrai 210, I, fol. 97-98 v° (coïncide avec la fin du propre du temps de la première partie).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

nous nauons mil remede fors
seulement requerir humblement
et trouuer au refuge du sain-
tesperit en suppliant dicelui
quil nous reboute
en son estoie pour nous gar-
der de le fraude du dyable
Et nous donnez contre luy
victoire hic per gratiam et
in futuro per gloriam Quod ipse
prestare dignetur qui sine
fine viuit et regnat in secula
seculorum Amen

pp. dailly

Item sermon pour le dit
jour de pentecouste

Mansionem apud eum fa-
ciemus. Scriptum est. Io. xiiii°
et in eo. hodierno. Cest parole
est escripte et recite en lyuan-
gile du jour duy. Et est le
parole du sauueur mesagier
ihesucrist dite en le personne
non pas seulement de luy.
mais ensamble ou nom des
trois diuines personnes cest
assauoir du pere du fil et
du saint esperit. Et puet
estre exposee par ceste ma
niere

Du cuer loyal plain de dilection
Pennoit faire me habitation

Pour le quelle parole appli-
quer au propos de ceste
glorieuse solempnite en la
quelle selon le promesse de
nresauueur ihesucrist le saint
esperit auene toute le temp
est apparus visiblement et
venus du ciel en terre pour
prendre sa mansion et pour
faire son habitation et cuer
loyaulx plains de dilection
cestassi et cuers de ses saints
apostres et disciples. Nous deuons
diligamment entendre et con
siderer que toute creature
humaine a este ordonnee et
cree pour estre le temple
espiritueel et le saincte habi
tation ou dieu doit demon
rer par especiale operation
Et ce nous tesmoigne monsi
saint pol lapte. Nescitis quia
templum dei estis vos
et spes dei habitat in vobis.
chez m°. Et par ce nous est
demonstre comment creature
humaine est de haulte excelle
ce et excellent noblesse quar
par le congnissance de dieu
et par laimour de lui elle
peut en son redempcion tenir
et comprendre celui que les
cieux ne peuent

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le Fol. 175. Pierre d'Ailly, fr. de ... *III* ... d'Ailly

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mansionem apud eum faciemus
quemadmodum Jo. xiiij. Et fecit
fitum in eius primis celebratione.
Glorieuses vous peuple qui
Je vous apporte bonnes nouvel
les : quelles nouvelles Je vous
annonche comme heraulx et
messagier du benoit fil de dieu
ihesuscrist et comme celluy qui
porte les patentes et autenti
ques lettres de par celluy
Dieu en celle ame herbergeant
Qui sa parole acomplira
Voir donques et qui est plus
haulte noblesse bonneur et
rellence et digunte a toy ame
vpriemie que d'estre hostelaine
de ton Dieu et de ton soudain
seigneur roy et empezeur
Vrient mains ne doubte pas
de ces bonnes nouvelles. Elles
sont escriptes par le divin
secretaire saint Jehan levangel
iste ou xviij. capitle confer
mees et publiees du jour dur
en lesmangile de le grant messe
par toute sainte eglise en le
parole de dieu proprement
Mais comment garderas tu
le parole de dieu se tu ne le
congnoys. Comment le peus
tu mieulx congnoistre que
par lestoutez. Et car acte

Pecheurs au jour duy ce bon
hoste le benoit saint esperit
soyes par lui de dieu en a
nouvres affin que vous ayes
diligence forche et constance
d'acomplir ses comandemens
come vous voldriez que vos sub
gis acomplissent les vostres
Et quant vous lares ketant
faites tant que en vous il
demeure et ne le boutes
pas hors de vostre cuer pour
y herbergier pechiet le vilain
ancien se male hesme Car
trop laide chose seroit q si
noble princhie fust mis en si
villain seruage et qui vaion
chast a seruir dieu son sou
verain seigneur pour seruir
son mortel ancemi. Or prios
donques dieu que vous et
nous tous il veule de telle
seruitude garder si que le be
noit saint esperit sur tous
jours ancun nous puisse mer
par grace et fiiablement p
glorie. Quam nobis condiat
qui sine fine vivit et regnat
in secula seculorum Amen.
P. dailly.

Autre sermon pour le
jour de pentecoste

*gelio hodierno.* — Pour impetrer le grace du saint Esperit, de qui nous faisons au jour d'uy feste et solempnité et tres especial solempnité... [1].

**Fol. 175-181. [Pierre d'Ailly.] Item sermon pour le dit jour de Penthecouste. — *Mansionem apud eum faciemus. Scriptum est Jo., xiiii°, et in ewangelio hodierno.* — Ceste parole est escripte et recitee en l'euvangile du jour d'uy, et est le parole du sauveur nostre Seigneur Jhesucrist ditte en le personne non pas seulement de luy, mais ensamble ou nom des trois divines personnes... [2].

**Fol. 181-187 v°. [Jean Gerson.] Aultre sermon pour le jour de Penthecouste. — *Mansionem apud eum faciemus. Originaliter Jo., xiiii°, et recitative in ewangelio presentis celebritatis.* — Esjoyssiés vous, peuple xpistien, je vous apporte bonnes nouvelles... [Ed. Mourin, *Six sermons*, n° 1.]

**Fol. 187 v°-193 v°. Cy s'ensieut un sermon pour le paix fait a Paris. — *Hec est victoria que vincit mundum, fides nostra. Scriptum est Jo. v° c°, et recitatur in epistola dominice precedentis.* — Bonnes gens, affin que maintenant entre le solempnité de Pasques darrainement passee et ceste solennité de Penthecoste prochainement... [3].

**Fol. 193 v°-203. [Jean Gerson.] S'ensieut un sermon du jour de le saincte Trinité. — *Videmus nunc per speculum in enigmate. Ia ad Chor., xiii°.* — Entre toutes les matieres de quoy on peut parler, on ne doit onques tant sobrement, tant paoureusement et reveramment soy maintenir... comme quant on doit parler de la divinité... [Ed. Mourin, *Six sermons*, n° 2.]

Fol. 203-204 v°. Item pour le jour de la sainte Trinité. — *Verbo Domini celi firmati sunt, et spiritu oris ejus omnis virtus eorum.* — David le souverain prophete, qui en pluiseurs lieux du Psaltier parole moult clerement de le saincte Trinité, dist en le xxxiie psalme... [4].

[Citations de l'Écriture et des docteurs de l'Église sur la Trinité. L'union des trois personnes de la Trinité est montrée par une série de phrases du type : « Dieu le Pere a, par son Fils, fait... ».]

(1) Voir le texte entier, ci-dessous, p. 166.
(2) Voir le texte entier, ci-dessous, p. 173.
(3) Voir le texte entier, ci-dessous, p. 182.
(4) Thème : Ps. 32, 6. Mss Troyes 1041, fol. 58 v°-59; Copenhague Ny 1838, fol. 118 v°-120 et 150-150 v°; Tournai, Sém. 43, fol. 69 v°-70 v° (fin de la première partie); Cambrai 210, II, fol. 1-2; lacune dans Valenciennes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fol. 204 v°-208. Pour le jour du saint Sacrement de l'autel. — *Accipite et comedite : hoc est corpus meum quod pro vobis tradetur; hoc facite in meam commemorationem. Iª ad Chor., xi °c°.* — Li amy loyal ont telle coustume que quant li uns va mourir ou qu'il va en un long voyage, il laisse en son testament a son amy le plus precieux joyel... (1).

[Le saint Sacrement est présenté sous les espèces du pain et du vin pour trois raisons : la foi du chrétien, qui les accepte a plus de mérite; le pain et le vin sont plus communs et plus abordables que la chair et le sang; il fallait éviter la dérision des Juifs. Onze merveilles du saint Sacrement. Exemples : 1° Une femme ne croit pas que le pain qu'elle apporte à s. Grégoire pour la messe soit le corps de Jésus-Christ; s. Grégoire prie, et l'hostie devient chair. 2° Hugues de Saint-Victor, à sa mort, refuse l'hostie non consacrée; sa maladie l'empêche de communier, mais le s. Sacrement s'évanouit au moment où le mourant rend l'âme.]

Fol. 208-209 v°. Item du saint Sacrement, sermon. — *Caro mea vere est cibus. Johannis, xiii° c°.* — Nostre Sires Jhesucrist qui en moult de manieres nous met devant comment nous devons vivre en ce monde... (2).

[Exemples : 1° Un juif converti doute que l'hostie soit le corps de Jésus-Christ; l'hostie devient un morceau de chair; 2° Un prêtre du temps de saint Louis a les mêmes doutes; l'hostie devient un enfant. Indulgences accordées par Urbain IV.]

Fol. 209 v°-213. Dimenche premier aprés le Trinité. — *Homo quidam erat dives. Luce, xvi° c°.* — Saint Luc escript que uns riches homs estoit qui de pourpre et de bougeran se vestoit et chascun jour noblement mengoit... (3).

[Exemple : un prud'homme héberge les pauvres.]

(1) Thème : I Corinth. xi, 24; épître du jour. Mss Valenciennes 126, fol. 172 v°-179; Troyes 1041, fol. 59-60 v°; Copenhague Ny 1838, fol. 120-122 v° et 151-153; Cambrai 210, II, fol. 2-4. Manque dans Tournai; mais les Onze merveilles s'y trouvent, à part, fol. 204-206.

(2) Thème : Jean vi, 56; évangile du jour. Mss Valenciennes 126, fol. 179-181 v°; Troyes 1041, fol. 60 v°-61 ; Copenhague Ny 1838, fol. 122 v° (fragment, fin du sermonnaire) et fol. 153-154 (deuxième copie, fin du volume); rejeté à la fin dans Tournai, Sém. 43, fol. 206-207; Cambrai 210, II, fol. 4-5.

(3) Thème : Luc xvi, 19 (évangile du jeudi de la 2e sem. de Carême). Peut-être ajouté ici pour mettre en parallèle le banquet du mauvais riche et le banquet du sermon suivant. Selon l'usage médiéval, les dimanches sont comptés après la Trinité, et non après la Pentecôte. Par suite de l'addition de deux textes : Lazare et le mauvais riche, et le sermon sur la montagne, le décalage de deux numéros se poursuit pour toute la série des dim. apr. la Pentecôte.

Mss Valenciennes 126, fol. 181-187 v°; Troyes 1041, fol. 61-62; Tournai, Sém. 43, fol. 71-73; Cambrai 210, II, fol. 5-7.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fol. 213-214 v°. Le IIe dimence aprés le Trinité. — *Homo quidam fecit cenam magnam et vocavit multos. Luce xvi°* (1).

[Texte entier.] Nous lisons en l'euvangile d'uy que nostre Sires dist a ses disciples que uns homs fist ung grant souper et appella moult de gens.

Exposition (2). — Cieuls homs est nostre saulveur Jhesucrist qui a appareilliet ou royaulme du ciel ung grant souper et une tres grande feste et appellé moult de gens, tant par se propre predication de ses euvangiles, comme par ses apostles et les prescheurs de saincte Eglise. Mais les pluiseurs qui a ceste feste, c'est a le joie de paradis, sont appellés n'y daignent venir, ains se excusent.

Nota de ceulx qui se excusent de venir a le feste de Jhesucrist. — Contre les orguilleux.

Car le premier dist : « J'ay accaté une ville qu'il me couvient aler veoir; je te prie que tu me excuses ». Cieulx qui se excuse pour le besongne de se ville segnefie ceulx qui ont mis leurs desirs en le domination temporele et convoitent a avoir les aultres en leur subjection. Cil sont de le compaignie Lucifer le dyable, qui pour le convoitise d'estre deseure les aultres fu boutés hors du ciel jusques en infer.

Nota du second qui s'excuse. — Contre les convoiteux.

L'aultre de ceulx qui a le ditte feste sont appellés dist : « J'ay accaté .v. paires de beufs ». Par cestuy sont segnefiés tous les avaricieux qui mettent tous leurs .v. sens ou servage de avarice et n'ont nul desir de venir a le joie du ciel. Et ces deux manieres de gens, c'est assavoir les orguilleux qui convoitent le domination temporele, et les avaricieux qui convoitent les richesses, ilz prient qu'ilz soient excusés. Certes, quant nous disons a aulcun pecheur qu'il amende se vie et laisse a faire le mal et fache le bien, nous le appellons a le joie de paradis. [fol. 213 v°] Mais quant il respont : « Priés pour my, car ce ne puis je encore faire », que fait il aultre chose que lui excuser de nient venir a celle feste?

Nota du tiers qui se excuse. — Contre les luxurieux.

Li tiers de ceulx qui sont appellés dist : « J'ay pris une femme, et pour ce n'y puis je venir ». Par cestuy sont segnefiés tous les luxurieux qui pour le delitement de leur corps refusent a le joie du ciel.

Quant Dieux voit que toutes ces manieres de gens devant dis, si comme les orguilleux, les avaricieux et les luxurieux, n'ont cure de se feste, il envoye querre les povres, ce sont gens humbles qui sont povres d'esperit, et les foibles qui ne se fient mie en leurs vertus; et les aveules qui par leur simplesce n'ont mie cler entendement, et les clops qui ne vont mie droitement en le voie de leur salut. Certes telles gens a Dieu eslut pour venir a se feste qui du monde sont despites. Car com mains ont de glore au monde en quoy ilz puissent prendre leur delitement, tant plus tost oyent ilz le voys de Dieu. Mais pour ce que la feste n'est mie toute remplie de ceulx qui au monde sont povres, li souverains Roys dist a son sergant : « Va entour les voies et les constrains a ens entrer affin que me maison soit remplie ». Par ceuls qui sont constrains a entrer ou royalme du ciel sont segnefiés tous ceuls et toutes

(1) Thème : Luc xiv, 16; évangile du IIe dim. apr. la Pentecôte.

Mss Valenciennes 126, fol. 187 v°-191; Troyes 1041, fol. 62-63; Tournai, Sém. 43, fol. 73-74 v°; Cambrai 210, II, fol. 7-8 v°.

(2) Tous les titres sont écrits en marge.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

celles que Dieu bat et fiert par adversité temporele ou par maladie. Car quant ilz voient que ilz ont perdu leurs biens temporeuls ou qu'ilz sont batus de maladies et qu'ilz languissent et que le monde les a refusés, adont se convertissent les aulcuns et se repentent de leurs pechiés, et prient a Dieu merchi. Et ainsi vont a le voie de paradis si comme constrains par adversités ou par maladie, selonc ce que saint Pol dist as Hebrieux, *xii*° *capitulo*, que Dieu castie et flagelle tous ses filz qu'il rechoit en son royalme. Mais moult est a doubter ce que Dieu dist en le fin de cest euvangile en telle maniere : « Je vous [fol. 214] dy pour vray que nuls de ces hommes premiers appelés ne gousteront de mon souper ».

Glose. — Regardés, il nous appelle par soy meismes, par les prophetes, par les apostles, par les prescheurs, par miracles, par ses bienffais, par adversités et par maladies. Et pour ce devons mettre nos desirs pour venir a se feste par boines oeuvres par quoy nous n'en soyons mie fourclos aveuc ceuls qui pour avoir leurs deduis et leurs desirs au monde refusent a venir a le joie du ciel, en lequelle nostre Seigneur Jhesucrist servira de .v. mes especiaulx.

Nota de .v. mes dont Dieu sert les siens en paradis.

Le premier mes sera santé sans maladie, si comme David dist ou Psaltier a s'ame [1] : « Qui sane toutes tes enfermetés ». Car en ce siecle ne peut on avoir parfaitte santé pour ce que le mort s'ensieut. Mais nostre Seigneur destruira toute maladie et toute mortalité si que, ou royalme du ciel, n'ara le mort nulle domination. Si comme dist Ysaies le prophete ou xxxv^e^ capitle : « Dieu ostera des sauvés toute le mortalité que Adam no premier pere amena sur humaine lignie et destruira le mort pardurablement » [2].

Le second mes. — Le secont mes sera libertés sans servage, de quoy s. Pol parole as Rommains, viii° c° : « Le creature sauvee sera delivree du servage de corruption et mise en le franchise des enfans de Dieu », sans jamais sentir nulle temptation de l'anemi [3].

Du III^e^ mes. — Le tiers mes sera concorde et paix sans estre destourbés, si comme il dist par Ysaie le prophete ou xxxii^e^ capitle : « Mon peuple sauvé sera en le beaulté de paix et en plain repos » [4].

Le IIII^e^ mes. — Le quart mes sera joie et solas en Dieu loant, si comme dist David a Dieu en le lxxxii^e^ psalme du Psaltier : « Bieneureux sont cil qui habitent en te maison du ciel, car il te loeront parmanablement » [5].

Le V^e^ mes. — Le quint mes sera parfaitte congnissance de le Deité et de toute le Trinité, si comme saint Pol dist, *prima ad Chor., xiii*° *c*° *:* « Nous veons ore si comme par un miroir le Divinité; et quant nous serons ou royalme du ciel, nous le verrons face a face » [6] De quoy s. Bernard dist : [fol. 214 v°] « Adont quant nous serons ou royalme du ciel, nous congnisterons le poissance de Dieu le Pere, le sapience de Dieu le Fil et le tres grant debonnaireté de Dieu le Saint Esperit. Et ainsi arons nous congnissance de toute le saincte Trinité ».

Or avés oy aulcuns biens que Dieu a appareilliet et desquels il servira ou ciel ceulx et celles qui aront en ce monde obey a ses commandemens. Et certes les solas et les joies qu'ilz aront ou royalme du ciel deseure les dis biens sont sans nombre, si comme saint Pol

(1) Ps. 102, 3.
(2) Isaïe (?).
(3) Rom. viii, 21.
(4) Isaïe xxxii, 18.
(5) Ps. 83, 5.
(6) I Corinth. xiii, 12.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dist : « Oeil oncques ne vit ne oreille ne oy ne cuer d'omme ne peut comprendre les biens et les joies que Dieu a appareilliet a ceuls et a celles qui de vraie amour l'ayment » [1].

Exemple des joyes de paradis.

Nous lisons de deux moisnes qui bien religieux estoient et qui moult desiroient a sçavoir se les joies du royalme du ciel estoient si grandes que le saincte Escripture les disoit estre. Et firent entre eulx deux une telle promesse que le premier qui d'eulx deux morroit, le certain des joies de paradis a son compaignon anoncheroit. Advint que le premier qui morut revint a son compaignon et lui dist : « Biaux compains, si comme nous avons oy en le saincte Escripture habondamment parler des joies de paradis, ainsi les ay je veues en le cité du tout puissant Seigneur, en le cité de nostre Dieu ». Et puis dont que les joies que nostre Seigneur a promises ou ciel sont si tres grandes, soyons sur toute riens songneux a faire en ce monde telles oeuvres qui plaisent a Dieu. Par quoy nous puissons, aprés ceste vie, venir ou royalme du ciel et avoir les dittes joies. Ce nous ottroit le Pere et le Fil et le Saint Esperit.

Fol. 214 v°-216. Le III^e dimence aprés le Trinité. — *Erant appropinquantes ad Jhesum publicani et peccatores ut audirent eum. Luce, xv° c°.* — L'euvangile de le journee d'uy fait mencion que pluiseurs pecheurs vinrent a le predication de nostre Seigneur... [2].

[Sept causes du retour du pécheur à J.-C.]

Fol. 216-218. Le IIII^e dimenche aprés le Trinité. — *Estote misericordes sicut et Pater vester misericors est. Luce, vi° c°.* — Nostre Sires nous apprent comment nous devons avoir misericorde et vraie carité a nos proismes... [3].

[1° Miséricorde de Dieu envers nous : quatre manifestations. 2° Miséricorde du chrétien envers lui-même et envers son prochain.]

Fol. 218-221. Le v^e dimenche aprés le Trinité. — *Relictis omnibus secuti sunt Jhesum. Luce, v° c°.* — L'euvangile d'uy nous raconte comment

(1) I Corinth. ii, 9.

(2) Thème : Luc xv, 1; évangile du III^e dim. apr. la Pentecôte.

Mss Valenciennes 126, fol. 191-193 v°; Troyes 1041, fol. 63-63 v°; Tournai, Sém. 43, fol. 74 v°-75 v°; Cambrai 210, II, fol. 8 v°-9 v°.

(3) Thème : Luc vi, 36; évangile du I^er dim. apr. la Pent. (à cause de la fête de la Trinité, cette messe est reportée dans la semaine).

Mss Valenciennes 126, fol. 193 v°-196 v°; Troyes 1041, fol. 63 v°-64; Tournai, Sém. 43, fol. 75 v°-76 v°; Cambrai 210, II, fol. 9 v°-10 v°.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

saint Pierre, s. Jaque et saint Jehan, freres, laisserent tous leurs biens et ensieuirent Jhesucrist... [1].

[1° Nous devons renoncer à quatre choses : aux péchés, aux mauvaises coutumes et aux occasions de pécher, aux mauvaises compagnies, à la mauvaise volonté. 2° Nous devons suivre J.-C. par quatre voies : humilité, paix et amour, pure et nette vie, pénitence.]

Fol. 221-222 v°. Le VIe dimenche aprés le Trinité. — *Audistis quia dictum est antiquis : Non occides. Mathei, v° c°.* — L'euvangile de le journee d'uy nous demoustre que nostre Seigneur Jhesucrist vint aemplir l'anchienne loy... [2].

[Sont défendus : l'homicide, la haine de cœur, l'injure de bouche. Long développement sur les homicides de soi-même.]

Fol. 222 v°-224 v°. Le VIIe dimenche aprés le Trinité. — *Misereor super turbam. Mt., viii° c°.* — L'euvangile d'uy dist que en ce tamps que nostre Seigneur Jhesucrist preschoit, grant peuple estoit aveuc lui qui ne avoient que mengier... [3].

[Commentaire des éléments du récit évangélique : une grande foule, trois jours passés avec J.-C., les sept pains. A la fin, les joies de paradis.]

Fol. 224 v°-226 v°. Le VIIIe dimenche aprés le Trinité. — *Omnis arbor que non facit fructum bonum excidetur et in ignem mittetur. Mt., vii° c°.* — Toute le doctrine que nostre Seigneur Jhesucrist a escripte en ses sains euvangiles est pour nous aprendre a estre sauvés... [4].

[1° Fruit de la bonne volonté : repentance, oraison, souvenir de la passion. 2° Fruit des bonnes mœurs : pénitence, qui est, comme la noix de galle, à la fois amère et douce; justice; miséricorde.]

[1] Thème : Luc v, 11; évangile du IVe dim. apr. la Pentecôte.
Mss Valenciennes 126, fol. 196 v°-201; Troyes 1041, fol. 64-65; Tournai, Sém. 43, fol. 76 v°-78 v°; Cambrai 210, II, fol. 10 v°-12.

[2] Thème : Matth. v, 21; évangile du Ve dim. apr. la Pentecôte.
Mss Valenciennes 126, fol. 201-203 v°; Troyes 1041, fol. 65-65 v°; Tournai, Sém. 43, fol. 78 v-°80; Cambrai 210, II, fol. 12-13.

[3] Thème : Marc viii, 2; évangile du VIe dim. apr. la Pentecôte.
Mss Valenciennes 126, fol. 203 v°-207; Troyes 1041, fol. 65 v°-66; Cambrai 210, Troyes 1041, fol. 65 v°-66; Tournai, Sém. 43, fol. 80-81 v°; Cambrai 210, II, fol. 13-14 v°.

[4] Thème : Matth. vii, 19; évangile du VIIe dim. apr. la Pentecôte.
Mss Valenciennes 126, fol. 207-210 v°; Troyes 1041, fol. 66-67; Tournai, Sém. 43, fol. 81 v°-82 v°; Cambrai 210, II, fol. 14 v°- 15 v°.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fol. 226 v°-229 v°. Le IXe dimenche aprés le Trinité. — *Homo quidam erat dives et habebat villicum et hic diffamatus est apud illum. Luce, xvi° c°.* — En l'euvangile de le journee d'uy, nostre Seigneur recommande et loe moult a faire ammosne... (1).

[Il faut rendre compte : 1° des biens prêtés par Dieu : biens de nature, de grâce, de fortune. Exemple : s. Macaire converse avec la tête d'un Sarrazin mort; celui-ci lui explique qu'en enfer sont les Sarrazins, puis plus profondément les Juifs, et au plus profond les faux chrétiens. Il faut encore rendre compte : 2° du temps; 3° des pensées; 4° des paroles oiseuses; 5° des œuvres.]

Fol. 229 v°-233. Le Xe dimenche aprés le Trinité. — *Cum appropinquaret Jhesus Jherusalem, videns civitatem flevit super eam. Luce, xi° c°.* — L'euvangile de le journee d'uy dist que une fois nostre Seigneur Jhesucrist approcha le cité de Jherusalem et, quant il le vit, il commencha a plourer pour le destruction de le cité... (2).

[Histoire de Vespasien. Jésus avait pleuré trois fois : pour la mort de Lazare, pour la ruine prochaine de Jérusalem, sur la croix. A son exemple, l'âme pécheresse doit pleurer trois fois : d'avoir courroucé son créateur, d'avoir mérité la mort éternelle, d'avoir perdu le royaume du ciel. Exemple, sur les desseins insondables de Dieu : un ermite voyage avec un ange; l'ange vole un hanap, le donne à un homme cruel; il tue un valet et étrangle un enfant, tout cela pour accomplir les desseins de Dieu.]

Fol. 233-235 v°. Le XIe dimenche aprés le Trinité. — *Duo homines ascenderunt in templum ut orarent, unus phariseus et alter publicanus. Luce xviii°.* — Le lettre de l'euvangile de le journee d'uy est telle : En ce tampz que nostre Sires Jhesucrist preschoit as Juys, il dist ceste parabole as aulcuns qui se fioient en leurs merites... (3).

[Le pharisien est blâmé : 1° pour son orgueil. Diverses sortes d'orgueil. Exemple : un moine qui jeûnait trois fois par semaine au couvent, parce qu'on le voyait, ne peut plus

(1) Thème : Luc xvi, 1; évangile du VIIIe dim. apr. la Pentecôte.
Mss Valenciennes 126, fol. 210 v°-215 v°; Troyes 1041, fol. 67-68; Tournai, Sém. 43, fol. 82 v°-84 v°; Cambrai 210, II, fol. 15 v°-17 v°.

(2) Thème : Luc xix, 41; évangile du IXe dim. apr. la Pentecôte.
Mss Valenciennes 126, fol. 215 v°-222; Troyes 1041, fol. 68-69 v°; Tournai, Sém. 43, fol. 84 v°-87; Cambrai 210, II, fol. 17 v°-20.

(3) Thème : Luc xviii, 10; évangile du Xe dim. apr. la Pentecôte.
Mss Valenciennes 126, fol. 222 v°-226; Troyes 1041, fol. 69 v°-70; Tournai, Sém. 43, fol. 87 v°-89; Cambrai 210, II, fol. 20-21.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

jeûner qu'un jour en ermitage. Le pharisien est blâmé : 2° pour le faux jugement qu'il a de son prochain; 3° pour son mépris du publicain; 4° pour sa vantardise. Le publicain est loué : 1° de son humilité; 2° de la honte qu'il a de ses péchés; 3° de son repentir; 4° de son oraison.]

Fol. 235 v°-238. Le XII^e dimence aprés le Trinité. — *Adducunt ei mutum et surdum et deprecabantur eum ut imponeret illi manum. Mt., vii° c°.* — L'euvangile de le journee d'uy fait mencion que on amena devant nostre Seigneur un muyel qui estoit sours... (1).

[Empêchements de la confession.]

Fol. 238-241. Le XIII^e dimence aprés le Trinité. — *Beati oculi qui vident que vos videtis. Luce, x° c°.* — Nostre Sires dist a ses apostles en l'euvangile de le journee d'uy : Bieneureux sont li oeil qui voient ce que vous veés... (2).

[Quatre choses à voir : les richesses du monde, les péchés au-dedans de nous, les pauvres chrétiens à côté de nous, les biens au-dessus de nous. Douze joies des élus.]

Fol. 241-244. Le XIIII^e dimence aprés le Trinité. — *Jhesu preceptor miserere nostri. Luce, xvii° c°.* — L'euvangile de le journee d'uy fait mencion de .x. mesiaulx qui avoient oy le renommee de Jhesucrist, comment tous malades sanoit... (3).

[Les dix lépreux représentent les pécheurs qui enfraignent les dix commandements. Se montrer aux prêtres signifie se confesser. Le lépreux qui revient sur ses pas symbolise le bon chrétien qui demeure au service de Dieu. Divers caractères de la confession. Exemple : un chevalier du roi d'Allemagne Conrad refuse de se confesser; au moment de sa mort, il voit tous ses péchés et meurt desespéré.]

(1) Thème : Marc vii, 32; évangile du XI^e dim. apr. la Pentecôte.
Mss Valenciennes 126, fol. 226-230; Troyes 1041, fol. 70 v°-71; Tournai, Sém. 43, fol. 89-90 v°; Cambrai 210, II, fol. 21-22 v°.

(2) Thème : Luc x, 23; évangile du XII^e dim. apr. la Pentecôte.
Mss Valenciennes 126, fol. 230-235; Troyes 1041, fol. 71-72; Tournai, Sém. 43, fol. 90 v°-92 v°; Cambrai 210, II, fol. 22 v°-24 v°.

(3) Thème : Luc xvii, 13; évangile du XIII^e dim. apr. la Pentecôte.
Mss Valenciennes 126, fol. 235-240; Troyes 1041, fol. 72 v°-73; Tournai, Sém. 43, fol. 92 v°-94 v°; Cambrai 210, II, fol. 24 v°-26. L'exemple du chevalier est emprunté aux Vies des pères.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fol. 244-246 v°. Le xv^e dimence aprés le Trinité. — *Primum querite regnum Dei. Mt. vi° c°.* — Au commenchement de l'euvangile de le journee d'uy, nostre Sires nous apprent et dist que nulz ne peut ensamble servir a deux seigneurs contraires... (1).

[Opposition de Dieu et du diable, ou du monde. Il faut : 1° acquérir les richesses spirituelles; 2° avant toute autre chose; 3° en gardant les commandements. Développement sur la justice.]

Fol. 246 v°-249. Le xvi^e dimence aprés le Trinité. — *Cum appropinquasset Jhesus porte civitatis que vocatur Naym, ecce defunctus efferebatur. Luce, vii° c°.* — Le euvangile de le journee d'uy fait mention d'un miracle que nostre Sires fist d'un jone homme mort, lequel il ressuscita de mort a vie... (2).

[Selon s. Augustin, certains s'émerveillaient des miracles de J.-C. Les évangiles rapportent trois cas de morts ressuscités visiblement par le Sauveur. Le jeune homme de Naïm symbolise le pécheur; quatre apparences de la mort sont quatre aspects d'endurcissement dans le péché : l'aveuglement, la paralysie, la perte du sentiment, la perte de la parole, qui empêchent la confession. Il y a trois espèces de morts : la mort corporelle, la mort de l'âme, la mort d'enfer. Les quatre porteurs sont les quatre soutiens du pécheur : la délectation du péché, la confiance de vivre longtemps, la présomption de la miséricorde divine, l'oubli des bienfaits de Dieu.]

Fol. 249-251 v°. Le xvii^e dimence aprés le Trinité. — *Cum vocatus fueris ad nupcias, vade, recumbe in novissimo loco, etc. Luce, xiiii° c°* — Il est coustume as courtilleurs qu'ilz sont songneux de hors sacquier les maises herbes et de planter les boines... (3)

[Noces spirituelles de J.-C. : quand il vint sur terre, ou quand il reviendra au Jugement dernier. Les pécheurs en sont exclus. Le lieu où doit s'asseoir l'invité, c'est l'attitude du vrai chrétien : humilité, pensée de la mort, crainte du Jugement et des peines d'enfer.]

(1) Thème : Matth. vi, 33; évangile du xiv^e dim. apr. la Pentecôte.
Mss Valenciennes 126, fol. 240-244 v°; Troyes 1041, fol. 73 v°-74; Tournai, Sém. 43, fol. 94 v°-96; Cambrai 210, II, fol. 26-28.

(2) Thème : Luc vii, 12; évangile du xv^e dim. apr. la Pentecôte.
Mss Valenciennes 126, fol. 244 v°-249 v°; Troyes 1041, fol. 74-75; Tournai, Séminaire 43, fol. 96 v°-98; Cambrai 210, II, fol. 28-29 v°.

(3) Thème : Luc xiv, 10; évangile du xvi^e dim. apr. la Pentecôte.
Mss Valenciennes 126, fol. 249 v°-254 v°; Troyes 1041, fol. 75-76; Tournai, Sém. 43, fol. 98-99 v°; Cambrai 210, II, fol. 29 v°-31.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fol. 251 v°-254 v°. Le XVIIIe dimence aprés le Trinité. — *Magister, quod est mandatum in lege, etc. Mt. xxii° c°.* — Les maistres des Juys avoient grant hayne sur nostre Seigneur Jhesucrist pour ce que leur avarice et leur vaine glore blasmoit et manifestoit... [1].

[Amour de Dieu et du prochain. Huit signes d'amour.]

Fol. 254 v°-257. Le XIXe dimenche aprés le Trinité. — *Dixit Dominus paralitico : Surge, tolle lectum tuum et vade in domum tuam. Mt. xiiii° c°.* — En moult de manieres demoustra Jhesucrist en se vie sur terre qu'il est vrais Dieux et vrais homs... [2].

[Le paralytique, c'est le pécheur. Il y a trois sortes de péchés : originel, mortel, véniel; et trois degrés dans le péché mortel, symbolisés par les trois défunts ressuscités par J.-C.; ceux-ci furent rappelés à la vie : 1° dans la maison : la fille de Jaïre; 2° hors de la porte de la ville : le fils de la veuve de Naïm; 3° après quatre jours en terre : Lazare. Ces quatre jours signifient, chez le pécheur : commettre le péché, s'en excuser, s'en glorifier, s'y accoutumer par désespoir. Conséquences du péché.]

Fol. 257-259 v°. Le XXe dimenche aprés le Trinité. — *Amice, quomodo huc intrasti non habens vestem nupcialem. Mt. xxii° c°.* — Nostre Sires, en moult de manieres, nous a appellés de venir a le glore de paradis... [3].

[Commentaire de la parabole sur les noces d'un fils de roi. Le roi, c'est Dieu le Père; les premiers valets qui appellent les invités sont les prophètes et les apôtres; les derniers invités sont la foule des hommes, bons et mauvais. Liste des personnages de la Bible et de leurs fils bons ou mauvais. Le vêtement nuptial, c'est la charité.]

Fol. 259 v°-262 v°. Le XXIe dimence aprés le Trinité. — *Erat quidam regulus cujus filius infirmabatur. Joh., iiii° c°.* — En l'euvangile de le journee d'uy, nostre Seigneur nous donne exemple d'umilité en ce qu'il daigna aler

[1] Thème : Matth. xxii, 36; évangile du XVIIIe dim. apr. la Pentecôte.

Mss Valenciennes 126, fol. 254 v°-260; Troyes 1041, fol. 76-77; Tournai, Sém. 43, fol. 99 v°-102; Cambrai 210, II, fol. 31-33.

[2] Thème : Matth. ix, 6; évangile du VIIIe dim. apr. la Pentecôte.

Mss Valenciennes 126, fol. 260-265; Troyes 1041, fol. 77-78; Tournai, Sém. 43, fol. 102-103 v°; Cambrai 210, II, fol. 33-34 v°.

[3] Thème : Matth. xxii, 12; évangile du XIXe dim. apr. la Pentecôte.

Mss Valenciennes 126, fol. 265-269 v°; Troyes 1041, fol. 78-79; Tournai, Séminaire 43, fol. 103 v°-105; Cambrai 210, II, fol. 34 v°-36.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en se propre personne pour saner le fil d'un homme qui tenoit le lieu du roy... [1].

[Le mot « regulus » est la base du sermon; c'est le symbole du bon chrétien : 1° Il est roi de lui-même. Exemple, tiré des Dialogues de s. Grégoire : une jeune fille renonce aux danses pour servir la Vierge, et la Vierge l'appelle à elle. 2° Le chrétien doit faire bonne justice. 3° Il doit être large et miséricordieux. 4° Il doit pratiquer l'honnêteté.]

Fol. 262 v°-264 v°. Le XXII^e dimenche aprés le Trinité. — *Simile est regnum celorum homini regi qui voluit rationem ponere cum servis suis. Mt., xviii° c°.* — En l'euvangile de le journee d'uy nous apprent nostre Sires que nous devons pardonner de cuer les injures et les vilonnies qu'on nous fait... [2].

[Dettes envers Dieu. Pardons à l'égard du prochain.]

Fol. 264 v°-267. Le XXIII^e dimence aprés le Trinité. — *Reddite que sunt Cesaris Cesari, et que sunt Dei Deo. Mt., xxii° c°.* — Nous lisons en l'euvangile de le journee d'uy que les princes des prestres et les maistres des Juys envoyerent aulcuns des pharisiens et aulcuns chevaliers de Herode a Jhesucrist... [3].

[Comparaison entre la pièce de monnaie et l'âme : celle-ci est fausse quand elle est souillée par le péché. « Reddite » implique la justice. Les deux autres points de l'enseignement sont le respect du pouvoir temporel et la révérence et l'honneur qu'on doit porter à Dieu.]

Fol. 267-269. Le XXIIII^e dimenche aprés le Trinité. — *Filia mea modo defuncta est, sed veni, impone manum tuam super eam et vivet. Mt., ix° c°.* — L'euvangile de le journee d'uy fait mention de deux miracles... [4].

[La fille de Jaïre morte représente chaque âme morte. Les circonstances du miracle comportent une signification : la sortie des assistants, c'est le renoncement aux péchés et

[1] Thème : Jean iv, 46; évangile du XX^e dim. apr. la Pentecôte.

Mss Valenciennes 126, fol. 269 v°-275 v°; Troyes 1041, fol. 79-80; Tournai, Sém. 43, fol. 105 v°-107 v°; Cambrai 210, II, fol. 36-38.

[2] Thème : Matth. xviii, 23; évangile du XXI^e dim. apr. la Pentecôte.

Mss Valenciennes 126, fol. 275 v°-279; Troyes 1041, fol. 80-80 v°; Tournai, Sém. 43, fol. 107 v°-109; Cambrai 210, II, fol. 38-39 v°.

[3] Thème : Matth. xxii, 21; évangile du XXII^e dim. apr. la Pentecôte.

Mss Valenciennes 126, fol. 279-284; Troyes 1041, fol. 81-81 v°; Tournai, Sém. 43, fol. 109-111; Cambrai 210, II, fol. 39 v°-41.

Édition J. Mangeart, *ouvrage cité*, p. 4, note 2, pièce justificative n° VII, p. 639-641.

[4] Thème : Matth. ix, 18; évangile du XXIII^e dim. apr. la Pentecôte.

Mss Valenciennes 126, fol. 284-287; Troyes 1041, fol. 81 v°-82; Tournai, Sém. 43, fol. 111-112 (fin du propre du temps); Cambrai 210, II, fol. 41-42.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aux convoitises; la nourriture que J.-C. commanda de donner à la jeune fille, c'est la nourriture spirituelle. Il y a trois sortes de pains : l'Écriture sainte, le Saint-Sacrement, la gloire du ciel.]

**Fol. 269-269 v° [Maurice de Sully.] Sermon pour le dit dimence. — *Loquente Jhesu ad turbas, ecce princeps unus, etc.* — Le euvangile d'uy nous raconte que nostre Sires, quant il parloit une fois as gens, si vint uns princhés a lui, se l'aoura et dist : Sire, me fille est morte maintenant... [Ed. Robson, n° 46.]

Fol. 269 v°-271 v°. Le xxv^e dimence aprés le Trinité. — *Est puer unus qui habet quinque panes ordeaceos et duos pisces. Johannis, vi° c°.* — Quant nostre Seigneur Jhesucrist aloit par terre, tres grande foison du peuple l'ensieuoit... (1).

[Les enfants doivent être des modèles pour les chrétiens : chastes, humbles, aimant leurs compagnons, généreux, obéissants, ayant confiance en leur père, épris de vérité, Les cinq pains sont cinq points du repentir : connaissance, crainte du châtiment, contrition. confession, satisfaction.]

**Fol. 271 v°-273 v°. [Maurice de Sully.] Sermon pour le dit dimenche. — *Simile est regnum celorum homini qui seminavit bonum semen in agro suo, etc.* — Quant nostre Sires aloit corporelement par terre en celle char qu'il prist en le vierge Marie... [Ed. Robson, n° 62.]

Fol. 273 v°. Le xxvi. dimence est pareil au xviii^e; querés devant.

**Fol. 273 v°-274 v°. [Maurice de Sully.] Le xxvii^e dimence aprés le Trinité. — *Cum sublevasset oculos Jhesus et vidisset quia multitudo magna venit ad eum, etc.* — L'euvangile d'uy nous raconte un miracle moult bel que nous vous dirons... [Ed. Robson, n° 12.]

(1) Thème : Jean vi, 9; évangile du iv^e dim. de Carême, doublet du sermon de Mi-Carême qui figure dans plusieurs manuscrits, avant ou après le sermon du iv^e dim. Voir ci-dessus, p. 48, note 1.

Mss Valenciennes 126, fol. 287-291, fin du recueil de sermons; Troyes 1041, fol. 82-82 v°, avec variantes; Cambrai 210, II, fol. 42-43 v°, avec l'exemple du chanoine de Paris, repris du sermon de Mi-Carême. Dans ce dernier ms., fin du propre du temps, dans la II^e partie. A la suite, dans Troyes : Assomption, Nativité de la Vierge, exaltation de la sainte Croix, fête de s. Michel.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

**Fol. 274 v°-278. Sermon pour le jour de Tous Sains. — *Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei. Ps° lxxxvi°.* — Le parole proposee est ditte en parlant a le glorieuse cité de Dieu, c'est a le glorieuse compaignie de paradis... [1].

Fol. 278-279. Cy s'ensieut comment le feste de Tous les Sains fu ordonnee. — Le feste de Tous Sains fu anchiennement establie pour certaines et souveraines causes qui s'ensieuent... [2].

Fol. 279-280. Cy aprés s'ensieut une vision d'un tresorier qui fu ravis ou ciel a un jour de Tous Sains. — En ceste feste de Tous Sains, quant le tresorier de l'eglise de Saint Pierre de Romme eubt fait ses prieres... [3].

Fol. 280-284 v°. Cy aprés s'ensieut un sermon devot fait sur le solempnité du jour de Tous Sains. — *Beati pauperes spiritu, etc.* — En ceste tres haulte solempnité de Tous les Sains, on list l'euvangile des .VIII. bieneuretés... [4].

[Commentaire littéral des huit béatitudes.]

**Fol. 284 v°-291. [Jean Gerson.] Cy s'ensieut un sermon pour le jour des Ames. — *Beati qui lugent. Mt., v°.* — Ce theume cy dist que :

Ceulx yci sont bien eureux
Qui les cuers ont doleureux.

O benoite Dame de paradis, comme est ore ceste parole estraingne et dure as personnes carneles de ce monde... [Ed. Mourin, *Six sermons*, n° 3.]

Fol. 291-297. Aultre sermon pour le jour des Ames. — *Sancta et salubris est cogitatio pro deffunctis exorare ut a peccatis solvantur. II° libro Mach.,*

(1) Voir le texte entier, ci-dessous, p. 192.

(2) Mss Troyes 1041, fol. 88-88 v°; Tournai, Sém. 43, fol. 113-113 v°; Cambrai 210, II, fol. 91-91 v°.

(3) Mss Troyes 1041, fol. 88 v°-89; Tournai, Sém. 43, fol. 113 v°-114 (lié au texte précédent); Cambrai 210, II, fol. 91 v°-92.

(4) Thème : Matth. v, 3; évangile du jour. Mss Troyes 1041, fol. 89-90; Cambrai 210, II, fol. 92-95; A la suite, dans ces deux mss, sermons sur les thèmes : *Beati qui habitant in domo tua Domine*, Ps. 83, 5, et *Memento quomodo salvi sunt patres nostri*, I Macchabées iv, 9. Ces deux sermons se lisent aussi dans le légendier Lille 453. Dans le ms. Tournai, Sém. 43, le présent sermon *Beati pauperes* manque; il est remplacé par le sermon *Memento quomodo*.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

*c° xii°. Item Ecclesiastes, iii° c° : Tempus flendi et tempus ridendi, tempus plangendi et tempus saltandi.* — Il est aulcune foiz tampz de joie et de leesse, et aulcune foiz tampz de doeil et de tristresse... [1].

[Développement sur le Purgatoire. Quelles âmes sont purgées? Celles des fidèles qui sont morts sans avoir fait leur pénitence, ou qui ont accompli une pénitence insuffisante pour le péché, ou qui ne se sont pas détachées d'affections charnelles. Par qui les âmes sont-elles châtiées? Par les diables, mais les bons anges les réconfortent. En quel lieu? Assez près de l'enfer; quelquefois, dans un lieu spécial. Exemples : 1° un esprit fait pénitence sur un glaçon; 2° Un écolier de Paris revient après son trépas; 3° Un esprit fait pénitence en eau chaude. — Comment les âmes sont-elles aidées? Par les oraisons. Exemples : 4° Un prud'homme est attaqué dans un cimetière; il est défendu par les morts pour qui il priait; 5° Un prêtre dit chaque jour la messe des morts; 6° Un chevalier a une vision de l'enfer (Dial. s. Grégoire, *Patr. lat.*, t. LXXVII, col. 384-385); 7° Une femme veuve meurt avant de se confesser; son fils accomplit la pénitence et sauve l'âme de la morte. — Indulgences de l'Église. Exemple : le légat du pape accorde à un chevalier d'Amiens des rémissions pour son père.]

**Fol. 297-310 v°. [Jean Gerson.] Cy s'ensieut un sermon de le Conception nostre Dame. — *Tota pulcra es, amica mea. Canticorum iiii° capitulo.* — Se nos volons dignement et fructueusement parler de celle qui par les paroles proposees est de Dieu appellee son amie toute belle, cachier nous fault hors de nostre cuer le hideux, le lait, le hayneux pechiet mortel... [Fin différente de celle de l'édition, à partir de la ligne 909 :] ... Donques elle fu belle corporelement et esperituelement. Et pour ce est digne d'estre de Dieu son amie clamee : *Tota pulcra, etc.* De laquelle amour nous face participant, yci par grace, et en paradis par glore, le benoit Fil de Dieu qui est benis *in secula seculorum. Amen.* J. de Gerson. [Ed. Mourin, *Six sermons*, n° 5.]

Fol. 310 v°. Les miracles comment ceste feste de le Conception nostre Dame vint a congnissance, querés en le fin a .CCCC.

[1] Thème : II Macchabées xii, 46; Eccle. iii, 4.

Mss Troyes 1041, fol. 91-93 v°; Tournai, Sém. 43, fol. 115 v°-118 v° (suivi d'un paragraphe sur s. Hubert); Cambrai 210, II, fol. 97-101, avec addition d'un exemple : le cardinal Pascaise; Lille 453, fol. 150-158 v°. A la suite, dans Troyes et dans Tournai, textes sur la Dédicace de l'église; voir ci-dessous, p. 80, note 1.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

esmouvoit disant Dilate a
me quia mihi sit ie Ambla
blement je dy que le philozoo
me de nre dame esmouvoit
les regardans a toute castre
et pureté et mortefioit lupu
rieuse cogitation. Nous avons
que quant moyse eubt prie
a dieu sa face resplendissoit
formement et une sancte prieur
as regardans engeroit. Pour
quoy doncques celle de nre dame
ne pooit engeurer telle sancte
paour contre villain penser
A qui dieu ne parla mie seule
ment mais ademe lui habita

¶ Le iij. consideration est que
selon le dit daristote Nature
fait le philozoome des pucelles
digne telle quelle esmeut les
Regardans a tremeur et Rau
rence. Enseigne comme le Re
gart du lyon est as bestes espo
ventables. Pour quoy donc ne
pooit le Regart nre dame esmou
voir a castete et attempance

¶ Le iiij. consideration est es cu
vres de nature. Nous veons q
le corp Basilique par son Regart
seulement occist. l'homme. Pour
quoy ne pooit nre dame par
son Regart estandre malvais
et causes mouvement et esmou
voir a castete Come no[s] veons
es precieuses pierres qaulcunes
esmeuvent naturelement a lieste

¶ Le iij. consideration est q nos
experimentons les vertus de lam
tres appartenancies p dehors
au visage ouces contenances
Comme orgueil sire hypme pa
our secrete Trop mauly est a
croire que les vertus de nre
dame lesquelles elle fu toute
remplie se espandoient radioient
et monstroient par dehors, car
simpleste humilite contenance
virginite. Come de saint an
thoine tesmoigne la legende
Et pour ce les Regardans
estoient mains esmeus a
malvaise plaisance q par
Regarder une fille petite et
Innocente. Si conclus q
sa corporele beaulte ne fu
point perilleuse a lui, car
vres bien ensoia, ne a autrui
pour ce que dit est. Jaques
elle fu belle corporelement
et esperitualement. Et pour ce
est digne destre de dieu sy
amie clamee. Tota pulchra es
De la quelle amour nos par
participant par grace
et en paradis par efforce le
venoit fil de dieu. qui est benis
In secula seculorum. Amen

J. de Gerson.

¶ Les miracles comment ceste
feste de le conception nre dame
vont a cognissance quieres en
le ~~legende doree~~ fu a ~~[illegible]~~

Histoire de [illegible]

Histoire du [illegible]

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

## LES ENSEIGNEMENTS

Fol. 311-313. S'ensieut le matere de quatre esperis.

Pour ce qu'ilz sont pluiseurs natures et conditions ou manieres d'esperis, est il boin et neccessaire de sçavoir et de congnoistre les conditions et le nature d'iceulx... — ... Et qu'il nous die lyement au jour du derrain Jugement : Venite, benedicti Patris mei, etc. Venés, li benoit de mon Pere; rechevés le royalme qui vous est appareilliet, c'est le glore de paradis, a le quelle nous admaint *Pater et Filius et Spiritus Sanctus. Amen.*

[Les quatre esprits sont l'esprit de la chair, l'esprit du monde, l'esprit du diable et l'esprit de Dieu.]

Fol. 313 v°-317. S'ensieut les empeschemens qui retrayent creature a lire ou livre de conscience.

Nous poons assigner .VII. choses qui destourbent a lire ou livre de no conscience, par quoy nous ne le poons congnoistre; et peuent estre appellés .VII. signacles ou .VII. fremail du livre qui est seellés... — ... et ainsi porrés vous lire ou livre de vo conscience par amender se aulcune chose y fault. Dieu nous y doinst lire en telle maniere que finablement nous puissons user de se benoite vision, *quia visio tota merces.*

[Les « sept fermoirs du livre de conscience » sont : 1° se défendre d'avoir péché; 2° s'excuser; 3° alléguer les péchés des autres; 4° cacher son péché; 5° éteindre le bon propos; 6° la multitude des péchés; 7° les soucis mondains.]

Fol. 317-317 v°. Cy s'ensieuent .IX. enseignemens pour chascune creature.

Le premier enseignement si est que quant creature donne en se vie un denier pour l'amour de Dieu, elle fait plus d'onneur a Dieu et de pourfit a son ame... — ... Le .IX^e^. est que quant creature ne fait nul empeschement ne conspiration a l'encontre de Dieu, elle fait plus de honneur a Dieu et de pourfit a s'ame que se elle donnoit tout le monde pour Dieu.

[Les neuf enseignements sont : 1° donner; 2° souffrir; 3° s'humilier; 4° s'offrir à Dieu; 5° pleurer; 6° délaisser le monde; 7° ne pas juger; 8° avoir pitié; 9° ne faire nul empêchement à l'encontre de Dieu.]

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fol. 317 v°-318. S'ensieuent quatre choses ou raisons pour quoy on fait en l'eglise de nostre Dame le samedi plus que en aultre jour.

Le premiere cause est que elle demoura seule au samedi aveuc Jhesucrist, comme il fust pendus en le croix, et les aultres apostles le laisserent... [5 raisons.]

Fol. 318-319 v°. S'ensieut l'epistle de nostre Seigneur Jhesucrist, comment nous devons garder le dimenche.

Pour ce que vous ne sçavés le dimenche garder, ensy que on vous a commandé, pour ce vient le ire de Dieu sur vous... [Conclusion de s. Pierre.]

Fol. 319 v°-320 v°. S'ensieut comment on doit garder le saint dimence a l'encontre des Juys qui gardent le samedi.

Il advint une fois que ung tres grant clerc nommé Pierre Moyse disputoit as Juys del observation du samedi...

Fol. 320 v°-321. Item une recommendation sur le jour du dimenche.

Ceste journee du dimenche est reverendee : c'est le jour de nostre Seigneur. Tous les jours de le sepmaine sont pour ceste journee baillies a servage...

[Tous les événements arrivés un dimanche.]

Fol. 321-322. S'ensieut les junes des quatre tampz et pour quoy on les june.

Les junes des quatre tampz furent instituees de saint Calixte le pape. Ces junes se font quatre fois l'an selonc les quatre tamps de ce meisme an... [8 raisons, basées surtout sur les humeurs et les éléments.]

Fol. 322-322 v°. S'ensieuent les vegiles qui font a juner a l'usage de Cambray. [Ascension, Pentecôte, Trinité, s. Jean-Baptiste, ss. Pierre et Paul, s. Laurent, Assomption, s. Mathieu, ss. Simon et Jude, Toussaint, s. André, Noël.]

Et doit on ramentevoir les .VI. venredi devant Noel, a commenchier a juner le premier venredi aprés le jour saint Martin d'yver.

Item les .v. nuis nostre Dame.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Item le jour saint Marc, fait a juner pour le mort soubdaine.
Item les Rouvisons a devotion.
Item les quatre tampz font a juner par commandement.

Fol. 322 v°. S'ensieuent des .XII. venredis que on doit juner en pain et en yaue.

Jou Clemens, apostoles de Romme, fay sçavoir a tous que nous trouvons es livres des canons escript qu'il y a .XII. venredis en l'an que les apostles junerent en leur tamps en pain et en yaue. Et quiconques les junera, ja le diable ne sçara que son ame devenra, ne ja ne morra desconfés ne de villaine mort. Et si sçara se fin par l'ammonestement de l'angele.

[Vendredis précédant : 1er dim. Carême, 25 mars, Sainte-Croix, Ascension, Pentecôte, Trinité, 24 juin ; après : s. Pierre ; avant 15 août, 8 sept., Toussaint, Noël.]

Fol. 322 v°-323. Et sont ces junes ordenees pour les raisons qui s'ensieuent.

Au jour du venredi ochist Cayn Abel son frere... [15 événements arrivés un vendredi.]

Fol. 323-324. Cy s'ensieut le psalme de le foy [1].

Quiconques veult estre saulvés, il est neccessaire que devant toutes choses, il tiengne le foy catholique, le quelle, se cascuns ne le tient entierement et inviolee sans doubte, il perira pardurablement... — ... A l'advenement du quel tous les hommes ont a ressusciter a tout leurs propres corpz et de leurs propres fais ont a rendre raison. Et ceulx qui aront bien fait iront en le vie permanable; qui aront mal fait, il iront ou feu eternel. C'est chi le foy catholique laquelle, se chascuns ne le croit fermement et feablement, il ne porra estre sauvés.

Fol. 324-325. S'ensieut un dit sur trois freres religieux qui pensoient a le passion de Jhesucrist. [Texte entier.]

[1] *Quicumque vult salvus esse...* Symbole de saint Athanase.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

I

En loant le sainte journee,
Qu'on dist du benoit Venredi,
Dont la dolour est recordee
Le jour du Dimence floury, 4
Vous diray exemple alosee.
Se vous souvenra de Celly
Qui sa char y eut tourmentee,
Dont le sang vermeil en issy. 8

II

Si com raconte l'Escripture,
Il n'est nul, tant soit pecheour,
S'en l'amour Dieu met bien sa cure
Et lui membre de la dolour 12
Que Dieu souffry, le nuit obscure,
Dont le jour vint en tenebrour,
La grant joie qui sans fin dure
Acquerra, s'il y met s'amour. 16

III

Ainsy que les trois enfans firent,
Qui furent fil d'un chevalier,
Qu'en une abbye se rendirent
Qu'on appelle Meremoustier, 20
Ou les sept hommes s'endormirent,
Bien pres de Tours, en un herbier.
Les gens une abbeye y firent,
Quant ne les peurent esveillier. 24

IV

Le chevalier eut a nom Mile,
Dont j'ay commenchiet ma raison,
Sire de Saint-Marc de la Pile
Et du pays tout environ. 28
Pas a la rente de sa ville
Ne s'attendi, ains fu larron;
De marcheans roba bien mille,
Ce dist on, en une saison. 32

V

Le chevalier vault ses filz rendre
A l'abbeye as sept dormans.
A l'amour Dieu vont si entendre
Et si penser, ces trois enfans, 36
A l'estacque leur char si tendre [1]
Fu batue des fauls tirans;
Les deux plus grans, avec le mendre,
Lors en devinrent peneans. 40

VI

Si grant penitance enquerquerent,
Plus devinrent foibles que fors;
Leur fresche couleur delaisserent,
Pour le sang qui en fuy hors; 44
Mainte nuit, tout adés veillerent;
Grant penance firent des corps,
Dont moult de gens s'esmerveillerent
Quant ilz ne furent plus tost mors. 48

VII

Le chevalier en l'abbeye
Vint a un joeudi absolu;
Ses trois enfans ne congnut mie,
[fol. 324 v°]
Quant les eut devant lui veü. 52
A l'abbé dist : « Cha ! me maisnie,
Qu'en ceste abbeye ay rendu;
Si me raconteront leur vie,
Comment les avés maintenu. » 56

VIII

« Si m'ayeut Dieu, dist l'abbé, sire
Ves les chi tous trois sans retour. »
Le pere en eut au cuer grant ire,
Quant les vit en si povre atour. 60
A l'abbé dist : « A grief martire
Les ferés morir, ains leur jour !
De vos biens leur donnés du pire :
Il y pert bien a leur coulour. » 64

[1] Ms. : leur se char tendre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

IX

« En vérité, dist l'aisné frere,
Boins et loyaulx nous est l'abbé;
Mais il fault que nostre amour pere,
Que nous avons a Dieu donné; 68
Et pensons a le mort amere
Comment nos corpz soient usé,
Se nos volons la joie clere
Avoir, quant serons trespassé. 72

X

Laissier fault le joie du monde,
Qui veult penser a l'amour Dieu,
Et convient que sa char en fonde
Et n'ait en lui solas ne jieu; 76
Il faulra que l'ame responde,
Qui avera terre ne fieu.
Riens ne vaulra belle faconde
A l'assise du derrain lieu. » 80

XI

« Convient il, dist le pere, rendre
Ce que on a eu de l'autrui?
— Oyl, dist il, ou rendre, ou pendre;
L'Escripture le dist ainsi. 84
— Bien vous en pensés a deffendre,
Dist le pere, par saint Remy!
Pour nient eust on fait vo corpz fendre;
S'en est et char et sang fuy. » 88

XII

Or entendés bel exemplaire
Que Dieu fist, pour lui amender.
Le table fu drechie en l'aire;
Pres de l'abbé sist per a per; 92
Ses trois enfans fist au bout traire,
Et puis a prins a regarder
Quel samblant l'abbé leur fist faire,
Et quelz biens vaulroient user. 96

XIII

Son aisné fil voit, qui mengüe
Soupes en sang vermeil tout cru;
Et plouroit, que l'yaue est courue
Aval se poitrine, a grant rieu. 100
L'autre, trois claux a pointe agüe
Mengoit. Li tiers fu repeü
Du fer d'une lanche esmolue
Que tout l'a mengiet et vaincu. 104

XIV

L'abbé si fist oster la table
Et puis a dit au chevalier :
« Loés soit Dieu l'esperitable!
Servis avons esté moult chier. 108
— Abbés, chose desconvenable
Faictes a mes enfans mengier;
Avec vous ont malvaise estable;
Je ne les y veul plus laissier. » 112

XV

« Sy m'ayeut Dieu, dist l'abbé, sire
Servis ont esté comme nous. [fol. 325]
— Je ne le veul pas ainsi dire,
Dist le chevalier, souffrés vous. 116
Mon aisné fil ne doit pas rire :
Souppe a mengiet de coulours
En sang vermeil dont j'ay grant ire,
Et li aultre a mengiet trois cloux. 120

XVI

Le fer d'une lanche acheree
A le tierc mengiet et usé,
Plus rouge que flame embrasee.
— Sy m'ayt Dieux, ce dist l'abbé, 124
Dieu vous a l'exemple moustree,
Qui veult que vous soyés sauvé.
Ja vous diront sans demouree
La ou il ont au disner pensé. » 128



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

XVII

A l'aisné dist : « Ne me mens mie,
Ou pensoies tu au disner?
— A le char Dieu qui fu trahie
Et au sang qui en courut cler; 132
Advis m'estoit, par estudie,
Que je veoie Dieu tuer.
J'en fus en tel merancolie
Que mon pain vy en sang temprer. » 136

XVIII

Au second dist : « Se Dieu t'avoye,
Ou fu ton penser plus estain?
— As trois claux qui firent la voye
Par les piés Dieu et par la main; 140
Si tres parfaittement pensoie
A le mort du roy souverain,
Advis m'estoit que les mengoie,
Tant en estoit mon cuer certain. » 144

XIX

Au tierc a dit : « Par ta creanche,
Du disner dy moy verité.
— Je pensoie au fer de le lanche
Dont Dieu fu ferus ou costé. 148
G'y euch si tres ferme creanche,
Advis m'est que je l'ay usé.
Onques de meilleur soustenance
Ne fu mon corps assaisié. » 152

XX

L'abbé dist : « Or oyés, beau sire,
Le viande a vos trois enfans. »
Il respont : « Foy que doy saint Piere,
Jamais tant que soie vivans 156
N'aray aise, fors que martire;
Ainchois devenray peneans.
Pour l'amour Dieu, volray despire
Mon corpz et ma char et mon sangs. » 160

XXI

Il fist puis si grant penitance,
Des las s'osta as anemis.
Chi doivent cil prendre esperance
Qui amer veulent Jhesucrists. 164
Du sang, des claux et de le lanche
Vous souviengne, comme as trois fils
Qui en orent tel ramembrance
Qu'ilz en acquirent paradis. 168

XXII

Qui penseroit a le destrece
Que Dieu souffry pour nostre amour,
Et mesist son cuer en tristresce,
Et gettast en larme et en plour, 172
Son ame iroit en le haltesce
De paradis, blance que flour.
Le Dieu qui fu mis en la cresce
Nous ottroit, par grace, s'amour. 176

Fol. 325-327 v°. S'ensieut un dit sur les .vii. taches du mesel comparees as .vii. pechiés mortelz. [Texte entier, fol. 325 v°.]

I Pour aulcun pecheour de folie retraire,
Veul commenchier un dit dont nulz n'ara contraire.
Tout cil qui m'entenderont et qui se vorront taire
Deveront laissier pechiet et n'en aront que faire. 4

II Douche gent, en pechiet a moult pesant fardel;
Vous sçavés que s'uns homs donnoit un cop mortel
A mon pere ou au vostre, d'espee ou de coutel,
Nous le menrions envis gesir en nostre hostel. 8

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

III Je le dy pour ytant qu'Adam no premier pere
Fu dechus par pechiet; et puis a grant misere
Si grant cop en rechupt que chascuns le compere;
Et aussi prist Jhesus pour pechiet mort amere. 12

IV Et quant le createur de toute creature
Rechupt mort pour pechiet, dont est il bien droiture
Que d'entour nous l'ostons, et mettons nostre cure
A pechiet despiter par confession pure. 16

V Qui s'embat en pechiet, il fait grant mesprison;
Qui mal fait, si s'amende; toudis est en saison.
Tout cil qui vorront mettre a euvre me raison
Acquerront es sains cieulx glorieuse maison. 20

VI Douche gent, en ce dit, n'a menchongne ne guile;
Tout ainsi q'uns mesiaux est mis hors d'une ville,
Seront li pecheour, si com dist l'euvangile,
Mis hors de paradis et foulés de grief pile. 24

VII Chieres gens, or soyés de my oïr songneux;
Sur le mesel prendray les .vii. pechiés morteulx.
Le roy de paradis, qui est tant glorieux,
Me doinst dire tel chose de quoy nous vaillons mieulx. 28

VIII Sachiés, le droit mesel .vii. tacques a en soy :
Enflés est, et pourris; il art; toudis a soy;
Le quinte griefté est qu'il a toudis le doy
A grater; pesant est; il put trop a desroy. 32

[D'orgueil.]

IX Par l'enfle du mesel qui des sains est banis,
Entendons homme et femme qui d'orgueil est furnis; [fol. 326]
C'est un des .vii. pechiés. Moult est de Dieu hays
Qui plus s'orguillera et plus sera quetis. 36

X Qui bien aroit en Dieu s'entencion parfaitte,
Point ne s'orguilleroit, car tout venons de glette;
Et quant ce vient en fin, ce n'est pas chose nette,
Si tost que l'ame est hors, le corps pue comme septe. 40

XI S'uns homs estoit si sages qu'onques fu Salemons
Et se fust aussi beaulx qu'onques fu Absalons,
Et se fust aussi fors que fu onques Sansons,
S'il estoit orguilleux, se querroit ses boins noms. 44



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

XII Pour quoy s'orguillist on si tost que mal nous touche?
Ne nous poons aidier nient plus q'une viés souche;
Et si n'est si beaulx yeulx ne si vermeille bouche
Qui ne faille pourrir, c'est a no grant reproche. 48

XIII Orgueil est au jour d'uy montés en grant revel;
Quant aulcune personne a aulcun bel joyel,
Li aultre qui le veoient veulent avoir autel.
Nul ne pense de l'ame, le corps a tout le bel. 52

XIV Qui bien regarderoit le grant humilité
Que Jhesucrist moustra quant prist humanité,
Et puis vault mort souffrir pour nostre sauveté,
Le grant orgueil du monde tenroit a grant vieulté. 56

De envie.

XV Le seconde griefté que le mesel endure,
Il a le corps pourry; et par le pourreture,
Nous entendons envie : nuls n'y mette sa cure;
Li cuer as envieux sont tout pourry d'ordure. 60

XVI Envie regne fort, partout prent son hostel;
Car se un voisin voit l'autre maintenir bien et bel,
S'il en a nulle envie, il fait pechiet mortel;
Mais moult de gens y sont plus ployant que rosel. 64

XVII Nulz ne doit avoir joie s'il (a)voit aultrui dommage;
Mais s'on voit que aulcun fol veuille faire un oultrage,
On doit avoir grant joye d'appaisier son courage.
Qui ainsi le feroit, il feroit moult que sage. 68

XVIII Par le pechiet d'envie sont pluiseurs mal venu : [fol. 326 v°]
Adam en mort le fruit qui lui fu deffendus,
S'en fist tuer Herodes les Innocens menus,
Et s'en fu Jhesucrist en le croix estendus. 72

De ire.

XIX Du grief pechiet d'envie nous gart le souverain Sire.
Le tierce povreté du mesel vous veul dire :
Le corpz lui frit et art, moult seuffre de martire;
Par l'ardeur, entendons le cruel pechiet de ire. 76

XX Boin se fait garder d'yre, c'est cose diffamee;
Car si comme vous veés le broquette ensouffree
Ardoir si tost qu'elle est pres du feu habitee,
Est le personne ireuse de mal faire aprestee. 80

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

XXI Par le grief pechiet d'yre pert on l'ame et le corps.
Pacience vault mieulx, c'est un escu plus fors.
Sachiés que qui volra amender tous ses tors,
Ja n'ara paradis, ains se tenra dehors. 84

XXII On voit morir par ire mainte belle personne.
Mais l'Escripture dist que cieuls qui ne pardonne
Trestoute cruaulté, de Dieu, qui tous biens donne,
N'ara ja en le fin en paradis couronne. 88

XXIII Vray Dieu, en quel pays mainnent li debonnaire!
Il n'est si pacient, s'uns homs lui fait contraire,
Qu'il ne lui vaulsist bien le cuer du ventre traire;
Chascuns se veult vengier pour tant qu'il ne peut faire. 92

XXIV Se li douls Jhesucrist, a trestous nos meffais,
Prenoit de nous venganche, trop ariens crueulx fais.
Ire regne partout, pacience n'est mais.
Pour Dieu, gardons nous ent, c'est un pechiet trop lais. 96

D'avarice.

XXV Le quarte povreté du mesel vous diron.
Toudis vorroit avoir le hanap au menton;
Plus boit et plus a soif. Par ce nous entendons
Les avaricieux qui ja n'aront foison. 100

XXVI Avarices hault monte, car il est moult de gent,
Plus ont et plus convoitent. Vray Dieu! s'or et argent
Les pooit warandir au jour du Jugement,
Boin y feroit entendre, [fol. 327] mais ce n'y vault noyent. 104

XXVII Car li bien de ce monde ont trop peu de duree;
Le corps n'a q'un suaire quant l'ame en est sevree;
Si tost que du moustier est le gent retournee,
Au departir l'avoir font les amis meslee. 108

XXVIII Fol est qui trop se fie es avoirs terriens,
Car moult de gens en perdent les biens celestiens.
Li tres douls Jhesucrists gard tous boins xpistiens
Du pechiet d'avarice et de tous ses lyens. 112

[De peresce.]

XXIX Du mesel vous diray le .v^e^. doleur:
Il a le corps pesant; et par le pesanteur
Nous entendons peresce qui met a deshonneur
Ceus qui desobeissent a Dieu le createur. 116

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

XXX Nuls ne deveroit estre de bien faire precheux.
Li jone cuer ne pensent qu'as solas et as jeux;
En leur forche se fient, et puis quant ilz sont vieulx,
Ilz ne peuent bien faire, point n'ont esté songneux. 120

XXXI Mainte gent ne sont mie perecheux de mal faire,
Ains y mettent leur cure et sont du bien contraire.
Vrais Dieux, en le parfin en aront grief sallaire :
Au Jugement aront loiier de leur affaire. 124

De gloutrenie.

XXXII La doleur .vi^e^. est que personne meselle
A les membres rongneux et le pis et fourcelle;
Toudis vorroit grater; et par celle gratelle,
Entendons gloutrenie qui n'est bonne ne belle. 128

XXXIII On fait par gloutrenie mainte desmesuranche.
Sachiés que li glouton n'ont point si grant fianche
En Dieu ne en se mere comme en emplir leur pance.
L'anemy fait danser les gloutons a se danse. 132

XXXIV Le fausse gloutrenie est ung pechiet trop vains,
Car l'ame en est dampnee et s'en vit le corps mains.
Quant li glout ont des vins trestous leurs boyaux plains,
Il leur monte en le teste, puis font les fais villains. 136

XXXV On pecque en gloutrenie, je vous diray comment :
En engloutir les biens desordeneement
Et en parler de bouche desmesureement; [fol. 327 v°]
On fait par gloutrenie tant maint vilain serment. 140

XXXVI Maint homme s'entretuent par fausse gloutrenie,
Et s'en est mainte femme sans raison efforchie;
Tant de maulx en sont fais; ne le maintenons mie,
Mais soions abstinent et menons sobre vie. 144

De luxure.

XXXVII Au .vii^e^. pechiet veuil huymais mettre cure :
Vous sçavés que mesel sont puant par nature;
Et par celle pueur, nous entendons luxure.
Elle put devant Dieu, trop vient de grant ordure. 148

XXXVIII De gloutrenie vient luxure le despite.
Des .vii. pechiés soloit estre le plus petite;
Or est ce le plus grant, car chascuns s'i delite.
Elle a fait mainte gent morir de mort soubite. 152

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

XXXIX Luxure fait au corps et a l'ame dommage;
On le laist trop espandre, cascuns lui fait hommage :
Clergiet, religieux s'en mettent en servage,
Et laye gent en brisent souvent leur mariage. 156

XL Nous veons maintenant quant uns homs a fait tant
Du pechiet de luxure, qu'il n'en puet plus avant;
Quant il n'en peut plus faire, si fort s'en va vantant
Que par se genglerie s'y mettent li enfant. 160

XLI Pour Dieu, se nous veons que nous soyons attains
De nul des .vii. pechiés qui sont ors et villains,
Si nous en confessons et tantost serons sains,
Car li douls Jhesucrist a tendues ses mains. 164

XLII Pour tous ceuls recepvoir qui en grant repentance
Se volront [1] confesser et faire penitence.
Jhesucrist nous moustra d'amour grant habondance,
Quant il laissa perchier son costé de le lanche. 168

XLIII Se prions a le Dame, en qui le vray soleil
Vault prendre char [2], et rendre sang vermeil
En l'arbre de la croix, que creons tel conseil
Qu'en le fin nous ottroit le solas non pareil. Amen. 172

Fol. 327 v°-329 v°. S'ensieut le Transfiguration de nostre Seigneur.

Nostres Sires ouvry sa glore devant les tesmoingz ad ce esleüs et le fist commune et le clarefia de si grant resplendeur, que sa face estoit samblable a le clarté du soleil et estoit sa vesture aussi blanche que nege... — ... ilz leverent leurs yeuls et ne virent nullui se non Jhesucrist seul; et eulx descendans de la montaigne, Jhesus leur commanda en disant : « Vous ne dirés a nullui ceste vision jusques adont que le Fil de l'omme sera ressucité de mort a vie. »

Fol. 329 v°-342 v°. S'ensieut l'ystore de Balaam et de Josaphat [3].

Jehan Damascenus, par grant estude, compila le hystore de Balaam, qui a le foy xpistienne converti saint Josaphat le roy. Et dist que en ce tamps que

(1) Ms. : se volroit.
(2) Ms. : prendre char prendre et
(3) J. Sonet, *Le Roman de Barlaam et Josaphat. I, Recherches sur la tradition latine et française*, Namur-Paris, 1949; Bibl. Fac. phil. Namur, VI.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

toute le terre de Ynde estoit remplie de xpistiens et de moisnes, en celle contree estoit uns poissans roy que on appelloit Avennir... — ... Quant Arachies, le roy a qui Josaphat avoit laissiet son royalme, entendi par le dit hermite que Josaphat estoit trespassés et ensevelis, tantost vint a lieu a grant compaignie de chevaliers et de gens, et prist les corps de Josaphat et de Balaam, et les fist rapporter en son pays, et les mist honnerablement en l'eglise de sa cité; et y fist Dieu moult de miracles par leurs merites a l'onneur de son nom.

Balaam et Josaphat flourissoient en vertus entour l'an de nostre Seigneur .ii$^{c}$lxxvi.

[Parmi les enseignements de Barlaam figurent plusieurs exemples : le rossignol et le vilain, l'unicorne, le demi-ami, le roi pour un an, la biche apprivoisée.]

Fol. 342 v°-345. Cy aprés s'ensieut le declaration de le dignité et ordonnance de le dedication de l'eglise [1].

Le dedicace de l'eglise saincte est une anchienne et tres grande solempnité qui represente que uns temples est consacrés a Dieu... — ... et li Juys fu saulvés de se personne et se converti a le foy xpistienne pour le cause du signe de le croix, que nous devons faire devant nous, soit au boire ou au mengier, au couchier ou au lever, ou au commenchier aulcune euvre. Sy que nous soyons toudis armés et que li anemis ne nous puist grever par l'aide de nostre Seigneur Jhesucrist qui est benis *in secula seculorum. Amen.*

[L'église est consacrée : 1° pour chasser le diable; exemple emprunté à s. Grégoire: le diable s'échappe d'une église arienne rendue aux chrétiens; 2° pour être franche : lieu d'asile; 3° pour que les prières soient exaucées; raisons de l'orientation de l'autel; 4° pour dignement louer Dieu; raisons des heures canoniales; 5° pour administrer les sacrements; les douze croix. Exemple, également emprunté à s. Grégoire : le diable et sa « maisnie » discutent de la tentation d'un évêque voisin; mais ils s'enfuient à cause d'un juif réfugié qui a fait le signe de la croix; le juif raconte la chose à l'évêque, qui s'amende; le juif se fait baptiser.]

[1] Mss Troyes 1041, fol. 94-94 v°; Copenhague Ny 1838, fol. 140-141 v° (à la fin du volume et séparé du Sermonnaire « Scientes » par d'autres textes); Cambrai 210, II, fol. 134-136; Lille 453, fol. 318-321 v°. Dans ces mss, le traité est suivi de trois sermons sur le même sujet, dont les thèmes sont : *Templum Dei sanctum est, In ecclesiis benedicite Domino, Hodie salus huic domui facta est.* Dans Tournai, Sém. 43, fol. 119-120 et 120-127, figurent seulement les sermons *Templum* et *Hodie salus.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fol. 345-347 v°. S'ensieut une generale ammonition a tous ceulx qui ont relenqui leur vie pecheresse et veulent Dieu servir [1].

Tu quiconques es, se tu veuls Dieu servir, castie ton corps, car il ne veult servir s'il n'est mis en subjection. Une crasse beste est tantost prise et une maigre excappe legierement... — ... benignes a aultrui, appareilliés a souffrir, obeissans a la volenté de Dieu et liés a tout ce que Dieu t'envoie, soit contre te volenté ou a te volenté. Par ainsi porras tu plaire a Dieu et au monde, et desservir le vie permanable, a le quelle nous admaint le Pere, le Fil et le saint Esperit. Amen.

[Les conseils sont les suivants : fuir la luxure, l'oisiveté et les tentations; pratiquer les vertus.]

Fol. 347 v°-349. S'ensieut pluiseurs aultres beaux enseignemens et pourfitables a creature sur le noble vertu d'amour.

*Hec est via, ambulate in ea.* — Ysaies dist : C'est cy le voie, alés par ycelle. Le voie par lequelle nous devons aler a Dieu, c'est le voie d'amour... — ... Ysidores dist : Penance ne doit finer jusques a le mort. Prions a Dieu que, par se grace, il nous doinst en tel maniere fuir les maulx, c'est a dire tous vices laissier et eslongier en faisant euvres vertueuses que nous puissons participer as biens de se sainte glore. Amen.

[Le paragraphe est entièrement composé de citations.]

Fol. 349-354. Chi aprés s'ensieut une altercation des vices contre les vertus, ou il y a moult belle instruction pour creature humaine [2].

Saint Pol l'aposle dist que tout cil qui pieuement veulent vivre en Jhesucrist, c'est a dire qui veulent estre de se compaignie, doivent souffrir tribulations et persecutions... — ... Et pour tant, tres fol et tres malvais marchiet fait cieuls qui pour avoir les solas de ce monde qui sont entremeslé d'anoy et de tristresce, pert le joie permanable et le douce compaignie de Dieu, la quelle joie et compaignie nous ottroit le Pere, le Fil et le saint Esperit. Amen.

[Après un prologue, l'exposé est en forme de débat dans lequel les vices et les vertus, personnifiés, prennent la parole à tour de rôle. Les protagonistes sont :

(1) C'est un extrait du *Miroir des curés*. Mss Copenhague Ny 1838, fol. 129 v°-130 v°; Cambrai 210, I, fol. 35 v°-36 v°.

(2) Mss Copenhague Ny 1838, fol. 133 v°-137; Tournai, Sém. 43, fol. 200 v°-204; Cambrai 210, I, fol. 32-35 v°.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

| | |
|---|---|
| Orgueil (dist...) | — Humilité (respont...) |
| Vaine gloire | — Cremeur de Dieu. |
| Faux semblant | — Vraie conversation de sainte vie. |
| Envie | — Charité. |
| Haine et courroux | — Amour. |
| Detraction | — Correction |
| Ire | — Pacience. |
| Tristesse du siecle | — Joie spirituelle. |
| Paresse | — Soin de Dieu servir. |
| Desperation | — Esperance. |
| Convoitise | — Vraie pauvreté. |
| Induration de cuer | — Misericorde. |
| Gloutrenie | — Abstinence. |
| Joie du siecle | — Tristesse spirituelle. |
| Luxure et fornication | — Pureté et chasteté. |
| Amour du monde | — Amour du ciel.] |

## LES EXEMPLES

Fol. 354-354 v°. S'ensieut un exemple [1] du dyable qui vault mettre discension entre deux frerez. — Deux freres estoient d'un pere et d'une mere; si estoient moisnes et tout d'un acord... [2].

[Le diable cherche à susciter une dispute entre eux : il éteint leur chandelle; l'aîné se courrouce, mais l'autre est si humble qu'il apaise son frère. Le démon raconte sa déconvenue au prince des diables; le récit est rapporté par un prêtre du temple de Mahomet, qui se convertit.]

Fol. 354 v°-355. Aultre exemple contre ceulx qui diffament aultrui. — On raconte d'un preudomme qui estoit en une abbeye moult religieux... [3].

[Le religieux tombe malade; une prude femme le prend chez elle pour le soigner, ce qui provoque des médisances. Le moine demande à Dieu de le faire mourir et annonce à ses frères qu'un bâton, planté sur sa tombe, fleurira en signe de son innocence.]

(1) Seules les références aux grands recueils facilements accessibles ont été citées pour les sources des exemples. Une recherche plus approfondie a été abandonnée délibérément pour ne pas retarder l'édition du texte.

(2) Rufin d'Aquilée, *Verba seniorum*, n° 18; *Patr. lat.*, t. LXXIII, col. 748.

(3) Id., n° 24; *ibid.*, col. 753.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fol. 355. Aultre exemple a ce propos sur ceulx qui mesdient d'aultruy. — Uns homs estoit que le malvais esperit traveilloit moult... [1].

[Cet homme médit d'autrui et en a honte; il tarde à avouer ce péché. Il se résout enfin à se confesser, et le confesseur lui indique une formule pour lutter contre la tentation. Citation de s. Jérôme.]

Fol. 355-355 v°. Contre ceulx qui regardent les pechiés d'aultrui et non mie a eulx meismes. — On list en le Vie des Peres qu'il fu jadis uns abbés qui prist un grant sacq... [2].

[L'abbé remplit de sable un grand sac qu'il porte derrière son dos et un petit sac qu'il porte devant, à l'image des gens qui regardent les péchés d'autrui et non leurs propres fautes.]

Fol. 355 v°. Pour esquiever malvaises pensees. — On list que uns preudoms demanda a un saint homme... [3].

[Pour éviter les mauvaises pensées, il faut penser aux biens célestes. On accomplirait de grands sacrifices pour les obtenir; si la maison était remplie de vers, on s'y plongerait jusqu'au cou pour parvenir au paradis.]

Fol. 355 v°. Pour complaire a Dieu. — Uns homs fu jadis qui demanda a un saint homme... [4].

[Pour plaire à Dieu, il faut avoir toujours Dieu devant les yeux; souffrir les événements avec patience; dans les actions, s'inspirer de la sainte Écriture.]

Fol. 355 v°-356. Comment religion est de grant vertu, et nombre quatre manieres de bonnes gens. — Uns homs fu une foiz aussi comme en transes et vit, ce lui (ms. cellui) sambla, quatre manieres de gens... [5].

[Ce sont : les malades qui souffrent en patience; ceux qui hébergent les pauvres; les ermites; les religieux obéissants. Les derniers sont plus honorés, car ils renoncent à leur volonté.]

(1) Id., n° 57; *ibid.*, col. 769.
(2) Id., n° 136; *ibid.*, col. 786.
(3) Id., n° 107; *ibid.*, col. 780.
(4) Id., n° 108; *ibid.*, col. 781.
(5) Id., n° 141; *ibid.*, col. 787.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fol. 356. Contre ceulx qui tardent a faire leurs penanches. [Texte entier.] — On compte d'un preudomme qui toutes les fois que se pensee lui disoit : Seuffre toy huy et ateng a faire te penitance jusques a demain, il disoit a l'encontre : « Non feray, ains feray au jour d'uy ma penitance et demain fache Dieux se volenté » [1].

Fol. 356-356 v°. Exemple comment on ne se doit de riens tourbler. — Une saincte femme dist : Se tu as demouré en une abbeye, ne cange point...

[Plusieurs conseils de cette sainte femme. Ne pas changer d'abbaye (comme la poule qui abandonne ses œufs). Accepter les infirmités qui purgent l'âme comme une forte médecine; perdre les yeux ou les oreilles, c'est fuir l'occasion des vanités et des paroles oiseuses. — Citation de s. Paul.]

Fol. 356 v°-357. D'un hermite qui vault sçavoir a qui il ressambloit. — On treuve en le Vie des Peres qu'il fu jadis uns preudoms... [2].

[Cet homme, ermite, veut savoir à qui il ressemble; il demande à Dieu de le lui faire connaître. Réponse : à un jongleur qui va de rue en rue. L'ermite recherche le jongleur; celui-ci lui déclare être pécheur et voleur, mais il a sauvé, une fois, une nonne, et donné une somme d'argent pour délivrer un prisonnier. L'ermite lui dit : Je n'ai pas fait si grand bien; Dieu te mande que tes merites ne sont pas moindres que les miens. Le jongleur « jetta tantost jus ses flahutes et se vielle... et canja se melodie »; il se fit ermite.]

Fol. 357-358. Ung aultre exemple pareil. — Quant le jongleur dessus dit fu mors plains de tous biens et de vertus... [3].

[Deuxième ressemblance de l'ermite : l' « ostelain » de la ville. Celui-ci a été chaste, hospitalier, bon arbitre de paix. Pour couronner cette sainte vie, l'ermite l'emmène avec lui dans le désert.]

Fol. 358-358 v°. Ung exemple contre les confesseurs qui trop esbahissent les pecheurs. — Nous lisons d'un saint homme qui disoit a ses disciples...

[Un confesseur âgé n'est pas forcément bon conseiller. Un jeune moine, tenté du péché de fornication, demande conseil à un vieillard qui le rabroue durement et le juge

(1) Id., n° 165; *ibid.*, col. 794.

(2) Aventure attribuée à Paphnuce. Rufin, *Historia monachorum*, dans *Patr. lat.*, t. XXI, col. 435-437. Aussi dans *Historia Lausiaca*, cap. lxiii, *ibid.*, t. LXXIII, col. 1170-1171.

(3) Rufin, *ibid.*, col. 437-438; *Hist. Laus.*, *ibid.*, col. 1171-1172.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

indigne d'être moine. L'autre retourne au siècle; en route, il rencontre l'abbé Appollo qui l'adjure doucement de rester moine. L'abbé Apollo obtient du ciel que le vieillard subisse la même tentation que celle qui avait assailli le jeune moine.]

Fol. 358 v°-360. D'une vierge appellee Marie qui fu rendue a une abbeye comme moisne et fu appellee frere Marin. — Il fu uns preudoms jadis au siecle qui avoit une petite fille... (1).

[Vie de sainte Marine.]

Fol. 360-363. Exemple d'un hault homme qui avoit pris une moult preude femme, mais brehaingne estoit. C'est de sainte Eufrosine. — Il fu uns preudoms jadis qui moult fu hounerables a toutes gens... (2).

[Vie de sainte Euphrosyne.]

Fol. 363. De ceulx qui veulent faire penitance quant ilz vont morir. — Saint Ysidores dist : Les pluiseurs usent toute leur vie en pechiet...

[S. Isidore ne met pas en doute le salut des repentis; mais pour plus de sûreté, il est préférable de se repentir tôt.]

Fol. 363-363 v°. Comment on se doit chascun jour examiner. — Nous devons castier nous meismes et demander a nous raison des euvres de chascun jour... Trespassay je huy ce jour sans pechier...

[Bref examen de consience, à la première personne du singulier, sans méthode; puis citations d'autorités.]

Fol. 363 v°-364 v°. Exemple d'un roy qui desiroit a acomplir toutes ses plaisances, auquel advint une moult grieve maladie. — On list d'un roy qui moult amoit les plaisances terriennes...

[Grièvement malade, le roi reconnaît qu'il mérite la mort car il a abandonné J.-C. Les sages qui l'entourent l'assurent de la miséricorde de Dieu; le roi promet d'amender sa vie, s'il guérit. Après sa guérison, il se soumet aux conseils des sages.]

(1) Vie de sainte Marine, *Patr. lat.*, t. LXXIII, col. 691-694.

(2) Vie de sainte Euphrosyne, *Patr. lat.*, t. LXXIII, col. 643-652.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la victime se plaignent au souverain, mais celui-ci donne raison au chevalier. Après avoir mené la même vie pendant de longues années, le chevalier tombe malade; un ange lui apparaît et l'engage à se confesser, ce qu'il n'a pas fait depuis trente ans. L'ange lui souffle les péchés qu'il a oubliés. Après avoir communié, il voit apparaître J.-C. et il meurt.]

Fol. 370 v°. Aultre exemple d'un chevalier luxurieux qui moult estoit devos envers Dieu et le vierge Marie. — On list d'un chevalier qui moult estoit devos envers Dieu et le vierge Marie, mais moult luxurieux estoit...

[Un jour de famine, il prie la Vierge de l'aider. Elle lui fait envoyer un bon mets dans un récipient sale. Et comme le chevalier refuse de manger, les porteuses lui déclarent : Ainsi est votre service envers notre Dame; il est bon, mais dans un corps infect.]

Fol. 370 v°-371. Aultre exemple comment le ammosne, donnee pour le amour de Dieu, pourfite. — Il fu jadis uns riches homs qui moult despitoit les povres et ne leur faisoit nul bien...

[Le riche homme organise un banquet. Les pauvres, redoutant la colère de cet homme, ne vont pas lui demander l'aumône; un seul d'entre eux se risque à y aller. Le riche homme s'apitoye et donne un pain au pauvre. Le riche meurt dans la nuit, et son âme est disputée entre les anges et les diables. Pour clore le débat, on s'en remet à Dieu, qui fait peser les bonnes et les mauvaises actions du défunt. Les maux l'emportent; mais quand on rappelle le pain donné la veille et qu'on l'ajoute aux biens, le poids des biens l'emporte.]

Fol. 371-371 v°. Exemple pour delaissier et despiter l'onneur mondaine. — Il fu jadis un chevalier de moult grande fame et estoit grans maistres en l'onneur de ce monde...

[Allant à un tournoi, il rencontre une femme qui lui refuse une poire contre les es honneurs terrestres. Il descend de cheval et se rend à pied à la ville. Il veut désormais servir Dieu : *Sapientia hujus mundi stultitia est apud Deum.*]

Fol. 371 v°. Exemple comment il se fait boin traveillier pour nostre Seigneur. — On list d'un hermite qui demeuroit loings de l'yaue...

[Il veut rapprocher sa maison. Mais un jour, en revenant de la source, il voit qu'un ange compte ses pas pour qu'ils soient rémunérés par Dieu. L'ermite éloigne encore plus sa maison.]

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fol. 371 v°-372. Exemple pour avoir tousjours ramembrance de le passion nostre Seigneur. — Il fu jadis uns sains homs qui disoit que qui porroit avoir par une heure de jour en ramembrance le vie et le souffrance de Jhesucrist...

[Le saint homme pratique cette dévotion : il se retire dans un lieu secret pour penser à la pauvre nativité et aux souffrances du Christ. — « Pour ce ont pluiseurs boines gens draps en leurs cambres qui sont pains de le vie et de le souffrance nostre Seigneur. » — Citation de Jérémie : « O vous tous qui passés par le voye... », Lament., I, 12.]

Fol. 372. Exemple contre ceulx qui pissent ou font ordure es cimentieres. — On list que le fil d'une vesve avoit acoustumé...

[Les morts lui assignent un rendez-vous. Le jeune homme se fait accompagner par des villageois et le curé; malgré cela, il est enlevé par les mauvais esprits.]

Fol. 372-372 v°. Exemple comment on est de Dieu pugnis du membre dont on a le plus pechiet. — Il furent jadis deux religieux de grant auctorité...

[Ils conviennent que le premier qui mourra viendra visiter son compagnon. L'un meurt et revient en triste état : sa langue brûle de feu, car il colportait les médisances; elle est noire, car il divulguait les secrets; elle devient poudre, car il dépréciait les biens d'autrui. Son cadavre, chassé du cimetière par les autres morts, est emporté par les diables. *De omni verbo ocioso...*]

Fol. 372 v°-373. Exemple contre ceulx qui retiennent les biens des mors. — Il fu jadis uns tres hauls riches homs qui avoit tant de finance...

[A sa mort, il convoque un chevalier, un prêtre et un bourgeois. Le premier craint le feu d'enfer, le second la lèpre, et le troisième la pauvreté. Le riche homme lègue sa fortune à ces trois personnages; mais ils en font mauvais usage et tombent dans les calamités qu'ils redoutaient.]

Fol. 373-373 v°. Exemple du saint sacrement de l'autel. — Il fu jadis en Lombardie uns herites qui ne creoit mie que les sainctes paroles que on dist au sacrer le corps nostre Seigneur peussent convertir le pain...

[L'hérétique, ayant perdu quelque chose, s'adresse à un devin. Le devin convoque le diable, en forme de jeune homme, avec un chapeau sur la tête. Pendant qu'ils conversent, un prêtre porte la communion à un malade. Le diable fléchit les deux genoux et



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

soulève son chapeau (il honore Dieu); au retour du prêtre, il fléchit un genou, sans se découvrir (il honore le prêtre). L'hérétique se convertit. — L'exemple est à la fois contre ceux qui n'honorent pas les prêtres et contre ceux qui consultent des sorcières.]

Fol. 373 v°-374. Exemple de .V. religieux qui pensoient tousjours a Dieu. — Saint Bernard appella une fois .V. de ses moisnes...

[Il leur demanda quelle était leur principale dévotion pour atteindre Dieu. Le premier répondit : les prières et les louanges de Dieu; le second, la confession et la pénitence; le troisième, le service des pauvres; le quatrième, les prières pour le prochain; le cinquième, la mémoire de la souffrance de J.-C. — Saint Bernard demanda à Dieu de faire savoir comment il agréait ces réponses. Dieu répondit : le premier me cherche; le second m'a trouvé; le troisième m'achète comme je l'ai racheté; le quatrième demeure en moi; le cinquième participe à la gloire du paradis.]

Fol. 374. Aultre exemple de saint Bernard qui parloit a ung sien frere. — Saint Bernard dist une fois a un sien jone frere : Vechi, je te laisse toute nostre terre...

[Saint Bernard voulait être libéré des soucis temporels pour méditer dans le cloître. Le jeune frère refuse de prendre la terre sans le ciel.]

Fol. 374-374 v°. Exemple que on doit amer vraye povreté. — Dieu fist une revelation a un saint homme hermite qui estoit moult desirans de sçavoir le fin d'un boin povre et d'un malvais riche...

[Les anges emportent l'âme du pauvre; les diables, celle du riche.]

Fol. 374 v°-375. Exemple de le vertu de obedience. — Obedience est moult belle vertu et bonne... [Exemple] qui en advint a un frere menu a Meiz en Lorraine...

[Le moine répond toujours « *libenter* » à tout ce qu'on lui demande; le mot lui est donné en surnom. Une nuit de Noël glaciale, les moines se chauffaient entre l'office des matines et la messe du jour. L'un d'eux, par plaisanterie, envoie Libenter cueillir une poire au verger; la poire s'y trouve effectivement, d'une espèce que personne ne connaît, ce qui prouve sa qualité surnaturelle. Désormais, les compagnons de Libenter ne lui commandent plus que des choses raisonnables.]

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fol. 375-375 v°. Cy s'ensieuent trois poins que chascune devote creature doit avoir en memore pour venir au repos et a le paix de Dieu. — Le premier point que le devote creature doit avoir...

[Les trois points sont : 1° reconnaître la bonté de Dieu; 2° avoir compassion de la souffrance de J.-C.; 3° mettre son désir et sa volonté en Dieu.]

Fol. 375 v°-376. Comment nous devons trois choses considerer. — Saint Bernard dist que nous devons considerer trois choses, c'est assavoir dont nous sommes venus, quels nous sommes, et que nous devenrons...

Fol. 376-377. Exemple d'un saint hermite et est pour entendre l'estat du monde, contre ceulx qui mettent pechiet sur pechiet. — On list en le Vie des Peres d'un saint hermite qui par pluiseurs fois pria nostre Seigneur qu'il lui demoustra l'estat et les miracles du monde...

[Un ange lui fait contempler les trois spectacles suivants : 1° dans un bois, un homme ramasse un fagot; quand il veut le charger sur son dos, le fagot est trop lourd; cependant l'homme continue à grossir le fagot; 2° près d'un puits, un homme verse de l'eau dans une jarre percée; 3° deux hommes à cheval, portant une poutre à eux deux, veulent entrer de front dans une église. Exposition : le premier est l'image de ceux qui commettent péché sur péché, sans se confesser; le second est l'image de ceux qui se repentent sans se confesser; le troisième est l'image de ceux qui se confessent et font de bonnes œuvres, mais qui méprisent les autres.]

Fol. 377. Exemple d'un homme qui demanda au diable pour quoy il le temptoit. — Il fu jadis uns homs qui moult estoit temptés du dyable...

[Il obtient de voir le diable et lui demande la cause de la tentation. Réponse : c'est pour éviter de remplir le paradis, car, quand il sera plein, les diables brûleront dans les tourments.]

Fol. 377. Exemple contre ceulx qui ne veulent resister as temptations. — Il advint jadis que uns homs estoit par nuit en se maison ou il y avoit tant de chincelles (moucherons) que il ne pooit dormir...

[Il allume une brassée de bois pour les brûler, mais brûle sa maison et lui-même avec. C'est le symbole des tentations qu'il faut supporter avec patience : *Beatus vir qui suffert temptationem.*]



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fol. 377-378. Exemple d'un philosophe qui honnoura ses habis pour ce qu'il avoit esté honnourés par eulx. — Il fu jadis un sage philosophe...

[Ce sage avait entendu dire qu'on portait plus d'honneur aux habits qu'aux personnes. Il se rend au palais d'un prince, où il était reçu d'habitude; il se présente en pauvre habit : on le met à la porte; il revient, richement habillé, et se présente au petit guichet : on lui ouvre la grand'porte. Admis dans la salle d'honneur, il baise et salue son manteau, pour le remercier d'avoir été honoré à cause de lui. Ensuite, il crache au visage du prince, seule place du palais qui ne fût pas parée ou brodée d'or.]

Fol. 378. Exemple contre ceulx et celles qui trainnent leurs queues. — On list en le Vie des Peres qu'il fu uns hermites...

[Cet ermite voit une femme vêtue d'une robe à traîne, et voit un diable assis sur la traîne; au passage d'un caniveau, le diable culbute dans l'eau, puis se rasseoit sur la traîne qu'il salit de boue. L'ermite éclate de rire et explique sa vision à la dame, qui désormais s'habille simplement.]

Fol. 378. Exemple comment le bonne voye vault mieulx que le belle. — Deux freres aloient en un pelerinage...

[L'aîné veut prendre la bonne voie, le cadet la belle voie. L'aîné suit son frère; tous deux rencontrent des voleurs; ils se joignent à eux, sont pris et pendus. — Les deux frères symbolisent l'âme et le corps.]

Fol. 378-378 v°. Exemple contre ceulx qui mengüent trois ou quatre foiz le jour. — On list en le Vie des Peres que uns hermites se abstenoit de pain et de vin...

[Il ne mange que des racines et des herbes, mais à n'importe quelle heure, sans règle. Il demande à Dieu de lui faire connaître son mérite. Celui d'un âne, répond Dieu.]

Fol. 378 v°. Exemple d'une vielle qui cunquia un ribault. Risee morale et est contre ceulx qui tardent a faire penanche. — Il fu jadis un ribault qui entra une fois en le maison d'une vielle...

[La vieille promet le repas s'il veut l'aider dans son travail : tordre une mèche à chandelles; le ribault doit sortir pour cela; on lui ferme la porte au nez. C'est l'image des promesses du diable, qui promet longue vie au pécheur.]

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fol. 378 v°-379. Exemple contre ceulx qui ne font compte de pere ne de mere puis qu'ilz ont eu leur avoir, si comme il apparut par cest exemple. — Il fu uns homs qui tout le sien donna a son fil pour lui marier...

[Devenu pauvre, le père veut habiter chez son fils; la belle-fille le chasse. Le père simule qu'il a un coffret plein de joyaux; les enfants l'accueillent. A sa mort, on ouvre le coffret qui était plein de cailloux.]

Fol. 379. Quelle chose on doit souhaidier as envieux. — Il sont aucunes gens qui a ceulx qui ont envie...

[Des gens veulent crever les yeux aux envieux; il faut plutôt leur souhaiter d'avoir un troisième œil pour qu'ils aient plus de dépit des biens d'autrui.]

Fol. 379-379 v°. Exemple comment riens n'est celé devant Dieu et est contre ceulx qui ostent les choses d'aultrui. — Il fu jadis un barbieur qui embla le truye de son voisin...

[Dieu lui rend visite en forme d'homme chevelu, et se fait tondre. Le barbier découvre un œil derrière la tête; il demande ce que c'est. C'est, lui répond Dieu, l'œil avec lequel je t'ai vu voler la truie. Le barbier restitue l'animal à son propriétaire. — Rien n'est celé aux yeux de Dieu.]

Fol. 379 v°. Exemple contre ceuls qui trop se juent et parolent de le foy. — On treuve qu'ilz sont trois choses desquelles nulz ne se doit juer...

[Les trois choses sont : l'œil, à cause de sa fragilité; la diffamation, à cause des conséquences qu'elle entraîne pour le prochain; parler à l'encontre de la foi. Exemple de la troisième chose : deux compagnons avaient un poulet; ils le coupent en menus morceaux et déclarent que ni saint Pierre, ni même Dieu, ne pourraient reconstituer la bête; aussitôt le poulet se lève sur ses pattes. *Ubi sunt dii eorum*...]

Fol. 379 v°-380. Comment les quatre elemens portent enterrez les pecheurs de quatre pechiés especiaulx. — Premierement le terre porte les avaricieux...

[L'eau porte les luxurieux; l'air, les orgueilleux; le feu, les coléreux. Il y a aussi quatre manières de coléreux; selon qu'ils se courroucent tôt ou tard, et qu'ils s'apaisent tôt ou tard.]

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fol. 380. Exemple d'un homme qui morut en le cote d'un usurier. — Il fu jadis uns homs qui avoit vestu le cote d'un usurier...

[Quand il meurt, les diables veulent le prendre, car ils le croient vraiment un usurier.]

Fol. 380-380 v°. Exemple d'un larron qui fu sauvés pour acomplir se penance enjoincte. — Nous lisons d'un hermite qui long tamps avoit fait penitance...

[Un voleur se confesse à l'ermite; mais comme il ne sait ni jeûner ni faire abstinence, il reçoit, comme pénitence, la récitation d'un *Pater* à genoux, devant chaque croix qu'il rencontrera. Le voleur s'exécute et il en meurt, car ses ennemis le rattrapent et le tuent. Son âme entre au paradis. L'ermite, qui a eu la vision de cette récompense, regrette de mener une vie si austère, quand une légère pénitence a suffi au voleur pour être sauvé. L'ermite retourne au siècle, et à sa mort va en enfer.]

Fol. 380 v°. Exemple d'un homme qui tua le frere d'un chevalier, et est contre ceulx qui ne veulent pardonner. — Il fu jadis uns povres homs qui par male aventure tua le frere d'un chevalier...

[Le jour du Vendredi saint, le meurtrier demande au chevalier de lui pardonner au nom de J.-C. Le chevalier y consent. Aussitôt le Crucifix descend de sa place et vient embrasser le chevalier.]

Fol. 380 v°-381. Exemple d'un bourgeois dont on faisoit les obsecques; et est contre ceulx qui heent les povres et saincte Eglise. — On list d'un saint hermite qui une fois estoit en une eglise dedens une cité...

[Pendant les obsèques d'un bourgeois, l'ermite voit le Christ du Crucifix se boucher les oreilles; il est si ému qu'il pleure abondamment et attire l'attention du curé. Après le service, il raconte sa vision au curé. La nuit suivante, il obtient de J.-C. l'explication du geste divin : Dieu ne voulait pas écouter les prières en faveur du bourgeois parce que celui-ci, de son vivant, avait dédaigné les offices et les prédications, et avait fait la sourde oreille aux demandes des pauvres.]

Fol. 381-382. Exemple contre ceulx qui ont leurs deduis en chiens et en oisiaux. — Il fu jadis une riche bourgoise lequelle prenoit moult grant plaisance en avoir biaux chiens...

[Elle emmène ses chiens à la messe, ce qui l'empêche de prier avec dévotion. A sa mort, elle se croit étranglée par des chiens : ce sont les diables d'enfer qui la saisissent.]

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fol. 382. Quelle chose on doit dire a passer sur un malvais pont. Et le segnefiance sur ce. [Texte entier.]

Le roy saint Loys de France ne redoubtoit point a passer sur un malvais pont, mais il avoit de coustume de dire, quant il y passoit :

*Surrexit Dominus de sepulcro*
*Qui pro nobis pependit in ligno.*

Les seigneurs qui cevauchoient aveuc lui demanderent une fois pour quoy il disoit ces mos. Et il leur respondi : « Nostre Sires fu mis aprés se precieuse mort en un sepulcre qui estoit de pierre, et du dit sepulcre il ressuscita au tiers jour qu'il y fu mis. Dont, se le pont est de pierre, tant soit malvais, je n'ay point paour qu'il fonde tant que je die ces paroles. Et se le pont est de bos, aussi n'ay je, car nostre Sires morut en le saintce vraie croix qui estoit de bois. Et pour ce ne crieng je point le pont, car j'ay fiance ens es paroles dessus dittes, lesquelles font memore de le benoite passion et resurrection de Jhesucrist; nulz malvais encombriers ne le porra empeschier ». Et quant les seigneurs qui estoient aveuc le roy lui oïrent dire le mistere des paroles, il en y eubt pluiseurs qui les retinrent et acoustumerent a dire. Et pour ce est ce bonne chose de tousjours oïr boins enseignemens et de les bien retenir. Car se nous aviemes bien parfaitement en nos cuers les paroles dessus dittes et les disiemes souvent par bonne devotion, nous passeriemes seurement le pont de ce malvais monde et les fausses et malvaises temptations qui y sont, et se nous garderiemes de pechiet mieulx que nous ne faisons. Car il n'est chose qui se bien deffende creature a l'encontre des temptations de l'anemy comme d'avoir vraye ramembrance de le passion nostre Seigneur.

Fol. 382-382 v°. Quelle chose on doit dire pour esquiever ses anemis. — On dist que touteffois que on se doubte et a cremeur de ses anemis, quelz qu'ilz soient, gens d'armes ou aultres, on doit dire par boine devotion : *Jhesus autem transiens per medium illorum ibat...*

[Citation de Luc, iv, 30, et Ps., cxviii, 115.]

Fol. 382 v°. Comment l'Eglise prie pout toute creature en le letanie. Et comment chascuns doit amer l'Eglise. — Ainsi comme les povres quierent leur pain de huys en huys...

[Ainsi l'Église s'adresse à tous les intercesseurs possibles dans la litanie.]

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fol. 382 v°. Exemple d'une famme qui disoit a son fil qu'il desist mains de biens et s'en fesist plus. — Il fu jadis une femme qui mengoit une foiz aveuc un sien fil...

[Le fils fait de beaux discours et n'entend pas les pauvres qui frappent à sa porte. Sa mère le réprimande : « Dittes mains de biens et si en faittes plus. »]

Fol. 382 v°-383. Exemple contre ceulx qui parolent sur les prestres quant ilz pecquent et ne se mirent que au mal qu'il font. — On ne doit mie faire mal pour ce, se on voit mal faire...

[Il faut observer l'enseignement des prêtres et non suivre leur conduite, si on les voit mal faire. Si un prêtre vendangeait sa vigne en fleur, ou brûlait sa maison, il ne serait pas bon de l'imiter.]

Fol. 383 v°. S'ensieut une fable morale d'une soris et d'une rayne. — On treuve ens es fables tournees a le moralité...

[La grenouille veut aider la souris à passer l'eau d'un fossé. La souris se noie. Un escoufle enlève les deux bêtes. La grenouille symbolise le prêtre; la souris, les paroissiens; l'escoufle, le diable.]

Fol. 383 v°. L'aultre fable morale d'une soris et d'un cat. — Il fu uns sos qui avoit une huge...

[Un sot met ses fromages dans une huche; les souris y entrent et mangent les fromages; le chat y entre et mange à la fois souris et fromages. Les souris sont les prêtres; le chat, l'archidiacre; le sot, l'évêque.]

Fol. 383 v°-384. Exemple du corbaut. — Quant li corbauls voit que une personne a yeuls ou une carongne...

[Le corbeau monte par derrière sur la tête de la proie et arrache d'abord les yeux. Ainsi le diable ôte les yeux du cœur.]

Fol. 384. Cy s'ensieut le nature du fenix. — Le fenix est de telle nature...

[Il assemble des « espices », va en la plus chaude partie de l'air et s'enflamme lui-même. Des cendres naît l'œuf de son successeur. Le phénix symbolise J.-C. sacrifié sur la croix, ou la bonne âme qui sacrifie son corps.]

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

¶ Ensieut une fable morale
dune soris et dune fayne

Ore treme cus es fables
touziers a le moralite
quil fi une soris qui estoit
sur le riue dun fosse et ne
pooit passer lyaue Et auoit
une fayne en celle yaue qui
disoit quelle le porteroit outre
se loya le soris a son pied et
entra en lyaue Et que le soris
noa a compaignie qui seule
nosoit noer Lore y vint une
estouffles qui fauy le soris et
le fayne qui tenoient ensable

¶ Exposition de ce

Lestouffle cest le diable le fay
ne sont les prestres et les
prelat les subgiet qui le foy
sont comparez a le soris cest
assauoir les laiz que les plat
et les prestres endoctrinent
mais par leur malaue ex
ple quant ilz les ont loyez
auec eulx Le diable vient
qui prent les subgiet et les
subgiet qui nont mie en
bonne doctrine doux les en
porteront aussi auec eulx
par ce quilz sont loyez en
semble tout dune cordelle

Lautre fable morale dune
soris et dun rat

Il fi une fos qui auoit une
huche en le quelle il mettoit
fromages si entroient ens les
soris par les trauz et men
gouent les fromages Lauoit
¶ cat qui ne entroit aussi fro
mages et soris

¶ Exposition sur ce

Par le soris entendons nous
les prestres parrochiaux qui
leurs parrochiens enseignent
Par le cat entent on les ar
chediacres et les doyens qui
deuroient les prestres et les
parrochiens quilz deussent
garder et le fos qui ne seuf
fre et lasse passer cest le fos
euesque

¶ Exemple du corbaus

Quant le corbaulx voit que
une personne a yeulx ou
une caronnye il ne lost adyse
mais a denuchonne monte sur
le reste par derriere et lui es
cache les yeulx tout premiere
et puis mengue par tout
plus hardiement Aussi fait
le diable qui oste a denu
chone premiere les yeulx du
cuer affin que lhome ne
puist regarder ne penser a
dieu et puis fait de lome
ce quil veult Aussi quant
le larron entre en une maison

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fol. 384-384 v°. S'ensieut le nature des es. — On list que li eiz a quatre natures...

[L'abeille n'est jamais oisive; elle met de la terre à ses pattes pour que le vent ne l'emporte pas; elle garde ses ailes luisantes et nettes; elle n'habite pas dans un lieu acquis par fraude et elle suit le commandement du prince. C'est le symbole des hommes justes.]

Fol. 384 v°. Exemple contre ceulx qui vont a le carole. — En le messe sont trois choses : le prestre chante, le clerc respond et les gens ascoutent...

[Dans les caroles, c'est le diable qui chante; les gens répondent ou écoutent : « Et se tourne tousjours le carole a senestre sans tourner a le dextre, dont c'est tout signe de mal. »]

Fol. 384 v°. Comment le salut de l'Ave Maria plaist a nostre Dame. — On dist que Ave Maria est le plus bel salut de le Vierge Marie...

[Louange de la Vierge.]

Fol. 384 v°-385. Exemple d'un chevalier qui ne pooit sçavoir tant seulement que ces deux mos : Ave Maria. — De le salutation que l'angele apporta a le glorieuse Vierge Marie, nous lisons un exemple d'un chevalier qui pour amender se vie se rendi en une abbeye de l'ordre de Cistiaux...

[Il ne peut rien apprendre que ces deux mots : Ave Maria, qu'il a toujours sur les lèvres. Il meurt et est enterré dans le cimetière des moines. Sur sa tombe pousse un lys; et sur chaque feuille est écrit en lettres d'or : Ave Maria. On ouvre la tombe et l'on voit que la fleur prend racine dans la bouche du chevalier.]

Fol. 385-385 v°. Aultre exemple de volentiers saluer la Vierge Marie. — Il fu jadis un chevalier qui avoit ung moult bel manoir emprés un chemin royal...

[Il ne manque pas de réciter chaque jour l'Ave Maria; mais il passe sa vie à détrousser les passants. Un saint homme est la victime de ce chevalier; il se fait conduire près de lui et démasque, parmi les serviteurs, le chambellan, qui est le diable déguisé. Le diable avoue qu'il est là pour saisir le chevalier dès qu'il omettrait son Ave Maria.]

Fol. 385 v°. Exemple comment nostre Dame n'oublie point ses serviteurs. — Il fu jadis un religieux qui moult estoit luxurieux, mais il honnouroit tousjours le Vierge Marie en disant Ave Maria...

[Tué par des ennemis, le religieux meurt sans confession. Les moines l'enterrent hors du cimetière. Au bout de trente jours, la Vierge apparaît à un clerc de l'abbaye et



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fait transporter le cadavre dans le cimetière. La langue du mort était saine, et dans la bouche poussaient des fleurs.]

Fol. 385 v°-386. Exemple d'un enfant que nostre Dame sauva. — Il advint jadis que li enfes d'un Juis aloit volentiers a l'escole des enfans xpistiens... [1].

[Il communie avec les autres, un jour de Pâques; le père l'apprend et, de colère, jette l'enfant dans son four. Mais la Vierge garde l'enfant sain et sauf. Le père est brûlé à sa place. Plusieurs juifs sont baptisés.]

Fol. 386-386 v°. Aultre exemple d'un hermite qui avoit une lettre en lequelle moult souvent lisoit et regardoit. — Uns hermites estoit qui avoit une lettre lequelle il lisoit souvent...

[Texte de la lettre : O tu ame, saches quelles euvres tu fais... — Exhortation à la confession. Mise en garde contre le Jugement dernier.]

Fol. 386 v°-387. S'ensieut un exemple d'un livre ou il n'y avoit que quatre foeilles et en chascun foeillet une lettre. Et dist on ce livre estre le livre de conscience. — Il advint que deux sains hommes estoient en l'ordre de Cistiaux...

[L'un est grand clerc, l'autre simple convers; le premier est toujours en pleurs, le second tantôt dans les larmes, tantôt dans la joie. Le convers décrit au clerc son livre qui n'a que quatre feuilles et quatre lettres. La lettre noire lui fait penser à ses péchés et le plonge dans la douleur. La lettre rouge représente la Passion de J.-C.; sa douleur croît, mais il se console, car J.-C. a racheté ses péchés. La lettre blanche, qui est l'innocence et l'amour de J.-C., et la lettre d'or, qui est la gloire de paradis, réjouissent le cœur de l'humble moine. Tel est le livre de conscience; le clerc déclare que ce livre est supérieur à tous les autres, et il abandonne ses études. *Multi multa sciunt et se ipsos nesciunt.*]

Fol. 387-390. Cy aprés fait mencion a ce propos de trois livres, lesquelz toute boine creature doit souvent lire. — Nous trouvons qu'il sont trois livres esquels toute boine creature doit estudier...

[Long traité. Le premier livre est laid et obscur, et de lettre noire : c'est le repentir des péchés et l'exhortation à la confession. Le second livre est blanc et gracieux, et de

[1] E. Wolter, *Der Judenknabe, 5 griechische, 14 lateinische und 8 französische Texte*, Halle, 1879; Bibl. normannica, II.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lettre rouge : c'est la méditation de la vie et de la mort du Christ. Le troisième livre est bleu et vert, et de lettre d'or : c'est la conversation spirituelle avec Dieu.]

Fol. 390. Cy aprés s'ensieut de quatre feux qui esprendent tout le monde et le metteront a fin. — Le premier feu est de mentir...

[1° mensonge; 2° convoitise; 3° dissension; 4° rapine.]

Fol. 390-395 v°. [Traité de la fin du monde et du Jugement dernier.] (1).

Fol. 390-390 v°. Cy aprés parole de le fin du monde. — Nous lisons en l'euvangile de le venue nostre Seigneur au darrain Jugement... (2).

Fol. 390 v°-391. S'ensieuent les .xv. signes qui seront devant le finement du monde. — Le premier signe et le premier jour... (3).

Fol. 391. Du darrain feu qui ara quatre offices. — Premierement il ara l'office du feu d'infer... (4).

Fol. 391-391 v°. Le maniere de le resurrection des mors pour estre au jugement et en quel eage ilz seront. — Tantost aprés que le monde sera purgiés... (5).

Fol. 391 v°-392. Comment nostre Sires s'apparra au Jugement. — Quant nostre Sires Jhesucrist venra au Jugement... (6).

Fol. 392-392 v°. Cy aprés fait mention des trois jugemens. — Nous lisons de trois jugemens... (7).

(1) Il manque le premier chapitre sur l'Antéchrist, que l'on trouve dans les mss Troyes 1041, fol. 3 v°-5 v°; Cambrai 210, I, fol. 40 v°-43. Dans les deux mss, le traité du Jugement dernier est placé après le IIe dim. de l'Avent.

(2) Mss Troyes 1041, fol. 5 v°-6 v°; Cambrai 210, I, fol. 43; dans Tournai, ce texte et les suivants sont transcrits sans séparation, fol. 5-10.

(3) Ms. Cambrai 210, I, fol. 43-43 v°.

(4) *Ibid.*, fol. 43 v°.

(5) Manque dans ms. Cambrai 210.

(6) Manque dans ms. Cambrai 210.

(7) Ms. Cambrai 210, I, fol. 43 v°-44.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fol. 392 v°. De quatre estas qui seront au darrain Jugement. — On list qu'il y ara au Jugement quatre estas... [1].

Fol. 392 v°-393. De deux sentences que Dieu rendera au jour du Jugement. — Le premiere sentence dira Jhesus sur les boins... [2].

Fol. 393. Des consciences qui seront descouvertes au Jugement. — Tout aussi clerement que chascuns voit ad present le face d'aultrui... [3].

Fol. 393. Comment les angeles cacheront les malvais aveuc les diables d'infer. — Aprés ce que le juge ara se sentence rendue... [4].

Fol. 393-393 v°. Des paines du feu de purgatoire. — Moult se doit creature efforchier de faire penitance... [5]

Fol. 393 v°. Cy s'ensieut de l'estat des dampnés. — Le infer ou les dampnés seront tourmentés est un lieu obscur... [6].

Fol. 393 v°-394. Comment les dampnés voyent le glore des sainctes ames devant le Jugement, mais aprés non. — Saint Grigore dist que jusques au jour du Jugement... [7].

Fol. 394. Des paines que les dampnés seuffrent. — En infer aront les dampnés paines sans nombre... [8].

Fol. 394-394 v°. Encore des paines d'infer. — Les dampnés pour leur pechiet mortel... [9].

(1) *Ibid.*, fol. 44.
(2) *Ibid.*, fol. 44-44 v°.
(3) Mss Troyes 1041, fol. 6 v°-7; Cambrai 210, I, fol. 44 v°.
(4) Ms. Cambrai 210, I, fol. 44 v°.
(5) Manque dans ms. Cambrai 210.
(6) Ms. Cambrai 210, I, fol. 44 v°.
(7) *Ibid.*, fol. 44 v°-45.
(8) *Ibid.*, fol. 45.
(9) Manque dans ms. Cambrai 210.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fol. 394 v°-395. Le complainte des dampnés. — Les maldis dampnés, de doleur estraingnent les dens... [1].

Fol. 395. Les quatre doaires que le corps glorefiet ara en paradis. — Le premier don que le corpz d'un chascun sauvet ara... [2].

Fol. 395-395 v°. Les trois doaires que l'ame ara en paradis. — Aprés sera l'ame sauvee doee de trois dons... [3].

Fol. 395 v°-396 v°. Ung exemple de Pelagia qui se converti par oïr preschier les reproches des pechiés. — Ung grant concile de pluiseurs evesques estoit jadis en le cité d'Antioche assamblés... [4].

Fol. 396 v°-397. Exemple d'un philosophe qui queroit le bien qui jamais ne faulroit. — Nous lisons un exemple d'un grant philosophe qui moult et en pluiseurs livres avoit estudiet... [5].

[Le philosophe recherche le bien éternel. Il refuse successivement, comme trop éphémères, un royaume, une épouse, un trésor. Un sage homme lui enseigne la voie à suivre : il faut passer par un chemin difficile, la pénitence, et par un haut arbre, la passion de J.-C.]

Fol. 397-398. Exemple d'un pape fait par symonie. — Il fu jadis un homme qui fu fait pape par symonie et avoit a nom Benedic...

[Deux histoires distinctes : 1° l'oncle de Bénédic était également pape. Mort depuis peu, il apparaît à l'évêque de Padoue, et lui demande d'aller trouver son neveu afin de

(1) Manque dans ms. Cambrai 210.

A la suite, il manque dans le ms. 574 un paragraphe sur le monde après le jugement. Mss Troyes 1041, fol. 7-8; Cambrai 210, I, fol. 45.

(2) Ms. Cambrai 210, I, fol. 45-45 v° : clarté, impassibllité, subtilité, agilité.

(3) *Ibid.*, fol. 45 v°.

A la suite, deux paragraphes qui manquent dans le ms. 574 : « Les vierges et martyrs auront une speciale aureole », ms. 210, I, fol. 45 v°; « Les douze joies des sauvés », mss Troyes 1041, fol. 8-9; Cambrai 210, I fol. 45 v°.

(4) Vie de sainte Pélagie, *Patr. lat.*, t. LXXIII, col. 663. L'exemple figure dans un sermon de la Passion, sur le thème : *Qui ex Deo est...*, dans les mss Valenciennes 126, fol. 108-110 v°; Cambrai 210, I, fol. 73 v°-75 v°. Voir ci-dessus, p. 48, note 2.

(5) L'exemple figure dans le sermon du IIIe dim. apr. l'Épiphanie : *Nescitis...* (voir notice, fol. 52-55, ci-dessus, p. 34), non dans Cambrai 574, mais dans les trois autres mss.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

faire distribuer aux pauvres un trésor caché. 2° Bénédic, après sa mort, apparaît sous forme d'animal à un nommé Marses et lui raconte ses tourments. « Ha! comment il lui eust mieulx valu qu'il euist en se vie laissiet le siege de papalité. »]

Fol. 398-398 v°. Exemple de deux clers qui s'entre amerent dont l'un fu dampné et l'aultre sauvé. Et moustre comment ammosne ne orison ne pourfite riens as dampnés. — On list que jadis avoit a Nantes le cité deux clers qui moult amoient l'un l'autre...

[Ils sont prêtres peu édifiants. Ils conviennent que le premier mort viendra voir le survivant. Le mort vient au bout de trente jours; il est damné et montre un échantillon de souffrance à son compagnon : il lui jette sur le front et les tempes trois gouttes qui le brûlent. Le vivant est invité à entrer au couvent de Saint-Melaine, mais il refuse. Le mort lui fait voir dans sa main la lettre de Satan adressée aux mauvais prêtres qui abandonnent leurs paroissiens au diable. Le vivant se fait moine.]

Fol. 398 v°-399. Exemple contre ceuls qui empeschent l'office de l'Eglise. — Il advint jadis en une ville de Saxoine et en l'eglise ou saint Manne le martir est honnourés... (1).

[Une nuit de Noël, une troupe de jeunes gens et de jeunes filles, conduits par Obert, dansent et font du tapage devant l'église. Le prêtre les maudit et leur souhaite de chanter et de danser ainsi pendant un an. Le frère d'une jeune fille essaie de l'entraîner : il lui arrache les bras. Les danseurs tournent ainsi pendant un an; la terre se creuse sous eux. A la fin, ils sont absous par Herbert, évêque de Cologne.]

Fol. 399-399 v°. Exemple d'une femme qui tua un enfant. — Il advint jadis que a Laon, il avoit une femme lequelle pour l'amour de se fille ama moult l'enfant [*sic pour* le mari] de se fille... (2).

[La mère fait tuer le jeune homme; elle est condamnée à être brûlée. Elle se confesse et prie la Vierge; elle reste indemne pendant le supplice.]

(1) Danseurs maudits. Éd. G. Raynaud, *Deux nouvelles rédactions françaises de la légende des danseurs maudits*, dans *Mélanges Wilmotte*, Paris, 1910, t. II, p. 569-580; réimpr. dans *Mélanges de philologie romane*, Paris, 1913, p. 21-27. Le texte a été incorporé dans Renart le Contrefait.

(2) Ce miracle est bien connu; c'est le miracle de la femme de Laon. Éd. V. Väänänen, *D'une fame de Laon qui estoit jugie a ardoir que nostre Dame delivra, miracle versifié par Gautier de Coinci*, Helsinki, 1951; Ann. Acad. scient. Fennicae, sér. B, t. 68, 2, p. 9, note 1.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fol. 399 v°-400. Exemple comment le conception nostre Dame vint a congnissance de celebrer. — Ansealmes, archevesque de Cantorbie et prestre de Engleterre mande salut et benichon... [1].

[L'abbé Helsins de Ramesiens, messager de Guillaume le Conquérant, est sauvé d'un naufrage à condition qu'il fasse établir la fête de la Conception de la Vierge, le 8 décembre.]

Fol. 400-400 v°. Item le feste de le Conception nostre Dame est demoustree et declaree par l'exemple qui s'ensieut. — Du tamps Charlemaine le roy de Franche, estoit uns clers qui fu freres germains au roy de Honguerie... [2].

[Le clerc disait régulièrement les heures de la Vierge. Le jour de son mariage, il s'aperçoit qu'il a omis ses heures; il renvoie la noce et reste dans l'église pour prier. La Vierge lui apparaît, lui demande de la servir et de faire célébrer la fête de la Conception. Le clerc se fait moine, puis devient patriarche d'Aquilée.]

Fol. 400 v°-401. Aultre miracle de le Conception de le Vierge Marie. — Nous lisons que ou pays de Franche, sur le riviere de Sayne, fu jadis un channone prestre... [3].

[Le prêtre avait une maîtresse qu'il rejoignait en passant la Seine en bateau. Durant la traversée, il récitait ses heures. Un jour, les diables renversent la barque, noient le chanoine et s'emparent de l'âme. Trois jours après la Vierge réclame l'âme de son serviteur, le ressuscite et lui demande de mener une sainte vie et de faire célébrer la fête de la Conception.]

[Fin du texte.] ... Ce nous ottroit Jhesucrist fil de la Vierge Marie, qui vit et regne avec le Pere et le saint Esperit ens es siecles des siecles. Amen.

(1) Attrib. à s. Anselme de Cantorbéry, *Sermo de Conceptione beatae Mariae*, dans *Patr. lat.*, t. CLIX, col. 319.

(2) *Ibid.*, col. 320.

(3) *Ibid.*, col. 321. La dernière partie du sermon latin (col. 322) n'a pas été utilisée.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

# LES SERMONS DE PIERRE D'AILLY

## 1

### SERMON DE LE NATIVITÉ NOSTRE SEIGNEUR JHESUCRIST

« *Veritas* [1] *de terra orta est.* » *Scriptum est in Psalmo, et hodie in matutinali officio recitatum* [2].

C'est bien raisons et droiture que verité soit ditte et oye, en cestui jour ou Verité fu nee, c'est assavoir nostre Sauveur Jhesucrist, qui est verité divine, verité parfaitte, verité souveraine. Lequel, au jour d'uy, corporelement, fu nés de terre, c'est assavoir de le Vierge Marie, qui est terre fertile, terre saincte et terre benoite.

Mais affin que ceste haulte Verité, qui, de si basse terre, est, a ce jour, nee corporelement, puist naistre esperituelement de la terre de nostre cuer, de laquelle, sans le rousee de grace, est terre dure, terre secque et terre sterile, et ne peut le semence de verité comprendre, ne faire fruit qui soit a Dieu plaisant; pour impetrer ceste douche rousee, nous recourrons devotement a ceste Vierge par qui, en la terre de nostre fragilité, en le valee de basse humilité, est issue le fontainne de grace et de benignité, si le saluerons humblement en disant *Ave Maria.*

« *Veritas de terra orta est* », *etc.* C'est le parole du saint prophete, le noble roy David, en lequelle il denonche le benoite nativité [fol. 15] de nostre Sauveur Jhesucrist et dit ainsi :

Au jour de le Nativité
De terre est nee Verité.

Pour quoy il est assavoir que, au jour d'uy, quant nostre Sauveur Jhesucrist fu nés de char humaine, lors verité fu nee de terre. Et par ce, furent manifestement acordees et concordement manifestees le parole de saint Jehan l'euvangeliste : « *Verbum caro factum est* » [3], et le parole de David le prophete : « *Veritas de terra orta est* », car Jhesucrist est verité et char humaine est terre. *Verbum enim veritas est, caro terra.*

(1) Fol. 14 v°.

(2) Ps. lxxxiv, 12. — Texte du sermon latin (*Tractatus et sermones,* 1490, fol. v2-v3 v°) : Sequitur sermo de eadem festivitate [= de Nativitate], factus per eundem dominum Petrum Came [racensem].

*Veritas de terra orta est. Scribitur Ps. lxxxiiii*; cui concordat quod in evangelio hodierno festivitatis legitur : *Verbum caro factum est, Jo., I.*

Ut de tam ineffabili veritate que hodie de terra orta est verum fari valeat lingua carnis, lingua peccatoris, lingua nostra, lingua mendosa, et ut de verbo incarnato verbum dignum, proferat indigna caro, caro immunda et multiplici viciata peccato, ad eam que sine peccato est dignissimam ac mundissimam Matrem gratie ex qua verbum factum est et per quam veritas de terra orta est suppliciter recurramus dicentes : *Ave Maria, gratia plena, etc.*

(3) Jean i, 14.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Et qu'il soit ainsi que Jhesucrist soit verité, il meismes le nous tesmoingne : « *Ego, inquit, sum via, veritas et vita.* » *Johannis IX*° [1]. Je sui, dist il, voye sans deviation, je sui verité sans deception, je sui vie sans definition. Mais aussi qu'il soit ainsi que char humaine soit terre, le saincte Escripture le nous afferme : « *Formavit, inquit, Deus hominem, id est hominis carnem, de limo terre.* » *Genes. II*° [2]. Vechi dont comment il appert que quant Jhesucrist fu nés de char humaine, lors verité fu nee de terre. Et par ce fu verifiie le parole dessus proposee : « *Veritas de terra* », *etc.*

Au jour de le Nativité
De terre est nee Verité [3].

Pour lequelle parole plus a plain declairier, je prenderay trois considerations selonc lesquelles nostre sermon contenra trois parties.

La prumiere sera : comment jadis Verité fu cree et par Fausseté deboutee de la terre malditte

Le seconde sera : comment depuis, en ceste journee, Verité si fu nee de la terre benitte

Le tierce sera : comment derechief Verité est decachie et par Fausseté foulee, qui en la terre habite [4].

### Première considération

Or oés donques premierement comment jadis Verité fu cree et par Fausseté deboutee de la terre malditte. Certainement jadis, des le commenchement du monde, Verité fu moult noblement de Dieu cree, et envoiie du ciel en terre. Et ce fu fait quant Dieux fourma

(1) Jean xiv, 16.

(2) Gen. ii, 7.

(3) Lat. : *Veritas de terra orta est.* — Hodie, fratres carissimi, hodie unde exultant corda fidelium, evangelicus et propheticus sermo concordant; hodie nempe quia verbum caro factum est. Ideo veritas de terra orta est. Caro enim terra est, dicente Scriptura : *Formavit Dominus vel creavit Deus Hominem, id est hominis carnem de limo terre. Gen., ii.* Verbum autem veritas est illo teste que ait : *Ego sum veritas. Joh. xiiii.* Concordat itaque de verbo eterno Dei patris temporalia verba humane vocis et de virtute eterna divine mentis vocalia verba evangelici et prophetici sermonis inter se consonant, sibique conveniunt quia quando Xpistus Jesus verbum filius Dei patris caro factus est ex utero Virginis Matris, id est quando ex ejus carne homo factus est et de Virgine natus est. Tunc veritas de terra orta est. Quod fuit verbum de verbo incarnato olim prophetice propalatum, et hodie verbo evangelico concordatum ac ideo vestre propositum caritati.

(4) Lat. : Ad cujus verbi declarationem et ad verbi incarnati laudem et gloriam duo nobis sullopere summaque diligentia consideranda sunt.

Primo quidem qualiter :
ante verbum incarnatum, veritas a terra expulsa est
et orta est de terra falsitas.

Secundo qualiter :
per verbum incarnatum, falsitas a terra repulsa est
et orta est de terra veritas.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Adam, nostre premier pere. Car pour le garder, il lui bailla Verité, acompaignie de Prudence, de Justice, de Forche, de Attemprance, et de toutes aultres vertus. « *Fecerat enim Deus hominem rectum.* » *Ecclesiastes VII*° (1).

Mais Adam delaissa le conseil de Verité et, par le pechiet de inobedience, se divisa de Dieu, qui est souveraine verité et vraie bonté. Et ce fut fait par le conseil du dyable, qui est pere de toute fausseté, de tout barat, de toute menchoigne et de toute malice. *Dicente Xpisto quod ipse in veritate non* [fol. 15 v°] *stetit et iterum quod ipse mendax reat ab inicio* (2).

Helas! des lors Verité fu par Fausseté deboutee de la terre malditte, c'est assavoir de la terre esperituele des cuers humains, qui fu de Dieu malditte, pour ce qu'elle se consenti plus tost au diable, son mortel anemi, que a Dieu, son souverain Seigneur. Et de ceste malediction peut estre esperituelement entendue le parole qui fu ditte a Adam nostre premier pere : « *Maledicta terra in opere tuo spinas et tribulos germinabit tibi.* » *Gen. III*° (3). « O terre malditte, qui, en lieu des bonnes plantes, engenres les malvaises espines », et en lieu des vertus, engenres les vices! O miserables filz de Adam (4), qui, de la terre de vos cuers, avés hors bouté Verité, pour Fausseté logier!

Mais se tu me demandes (5) quant fu ce que, par Fausseté, Verité fu de terre bannie et hors boutee, je te respons (6) : Ne sces tu pas que des lors que Adam pecha par inobedience, toute fausseté, tout pechiet et tout vice commencha a regner? Ne sces tu pas comment, des lors, Caym, par fausse envie tua Abel, son frere? Ne sces tu pas comment, aprés, Nembroch, par fausse tyrannie, opprima le povre peuple? Et briefment a parler,

(1) Eccl. vii, 30. — Lat. : Ut ergo primam summamque veritatem dicamus originem ac ipsius ortum in terra dignissimum et altum exordium describamus, ipsa sane in prima hominis creatione de celo a regalibus sedibus venit, ipsa a Deo summo preside ortum traxit et ab celesti throno ad terras usque descendit. Quando enim primus Adam a Deo creatus est, tunc veritas de celo orta est. Deus namque summe verus nequaquam hominem sine veritate creaverat, sed prout tanti opificis decebat opus ipsum veritate et prudentia eruditum et equitate et justicia revulgatum mansuetudine et temperantia preditum, fortitudine et constantia roboratum, omni denique virtute ac gratia dotatum perfectumque condiderat. *Fecerat enim Deus hominem rectum. Eccs., vii.*

(2) Jean viii, 44.

(3) Gen. iii, 18.

(4) Lat. : Sed heu nobis miseris filiis Ade: Ipse qui pro se suisque posteris tot et tanta a Deo beneficia receperat, veritatem ipsam quam de celo acceperat ceteraque dona perdidit quando a summo vero ac vero bono per malum inobedientie se divisit. Per ipsum ergo et ejus peccatum veritas a terra expulsa est et tunc falsitas de terra orta est.

(5) En marge : Questio. — Lat. : Ex tunc, fratres carissimi, ex tunc ve illi per quem tantum scandalum venit; ex tunc proch dolor humanum genus veritate miserabiliter multipliciterque depravatum in omne genus viciorum exarsit. Hinc Caym fratricidium perpetravit, hinc Nembroth tyrannidem exercuit. Et ne per singula discurramus, hinc adeo crevit hominum malicia super terram, adeoque inundavit diluvium viciorum, ut Deus summe misericors hominem se fecisse peniteret, totumque genus humanum per diluvium aquarum deleret, exceptis admodum paucis quos in arca Noe misericorditer reservavit. Remansit enim solus Noe et qui cum eo erant in arca, *Gen. vii.*

(Suit un passage de 21 lignes sur les tentatives des patriarches pour chasser la fausseté et rétablir la vérité.)

(6) En marge : Responsio.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tant regna fausse iniquité, que Dieu, qui tant est misericors, ainsi comme repentans d'avoir fait creature humaine, pour le pugnir envoya son deluge sur terre, *sicut plenius legitur, Gen. VII° c°* (1). Mais en especial (2), entre les aultres faussetés qui regnoient au monde principalment regnoit le grant fausseté et le fausse erreur de malvaise ydolatrie. Ne lisons, nous mie (3) que les Egipciens aouroient ung thorel, les Babilonyens, ung serpent; les aultres, le soleil, la lune, les estoilles; les aultres le fu; et les aultres, la terre? Et meismement les Rommains, qui regnoient en tout le monde, aouroient innumerable multitude de dieux, de laquelle cose fist monseigneur saint Augustin le grant et notable livre qu'il appelle *De civitate Dei.* La recite il comment les Rommains creoient deux dieux, l'un qu'il appelloient dieu de fievre, l'aultre dieu d'infer, et aultres faulx dieux sans nombre. Et, qui est chose merveilleuse, ilz faisoient a leurs dieux sacrefices deshonnestes et disoient de eulx grans vilonnies et villains blasphemes, qui seroient honteuses a reciter, par lesquelles [fol. 16] il pooit apparoir que ce n'estoient pas vrais dieux, mais estoient fauls diables ou gens dampnés pour leurs iniquités.

Je me tais des philosophes et des grans erreurs qu'ilz tenoient, car trop longue chose seroit a raconter. Je me tais aussi des Juys qui ja soit che qu'ilz aourassent tant seulement ung Dieu, de qui ilz avoient par son prophete Moyse, rechut le vraie loy, touteffois nous lisons que souvent ilz avoient esté ydolatres et en pluiseurs guises trespassoient le loy de Dieu et mal l'entendoient comme encores font. Et generalement, Fausseté regnoit tellement partout que nulz ne pooit venir a le glore du ciel jusques ad ce que nostre Sires Jhesucrist, nostre Sauveur, descendi en terre. Car c'est la souverainne Verité qui seulement peut Fausseté destruire. Et pour ce, les sains patriarches et prophetes desiroient sa venue; dont en le personne d'eulx disoit le saint prophete Ysaie : « *Rorate celi desuper et nubes pluant justum, aperiatur terra et germinet Salvatorem.* » *Ysaie XLV°* (4).

Et a tant je me passe de le premiere partie de nostre sermon, ou j'ay dit comment Verité fu cree et par Fausseté deboutee de le terre malditte (5).

(1) Gen. vii, 4.

(2) Lat. : Sed ut ceteros viciorum errores taceam, quid de novissimo errore ydolatrie dicturus sim qui, excepta Hebreorum gente que et ipsa ad omne malum et hoc ipsum ydolatrie malum pronissima semper fuit, omnes alias gentes sic nequiciter ac pertinaciter occupavit, ut non solum fideles Dei, sed etiam gentiles philosophi hunc errorem irridere et reprehendere cogerentur.

Unde Anneus Seneca... (60 lignes d'exemples, tirés des auteurs de l'Antiquité, et de citations de s. Augustin.)

(3) En marge : Nota.

(4) Isaïe xlv, 8.

(5) Lat. : ... Ecce ergo qualiter, ante verbum incarnatum, veritas que primo de celo orta est, postea a terra expulsa est et orta est de terra falsitas. Et hec de consideratione prima; sequitur de secunda.

A la suite, développement différent, dans le sermon latin :

Libeat igitur considerare, fratres carissimi, qualiter per verbum incarnatum, falsitas a terra repulsa est et orta de terra veritas. Postquam enim verbum caro factum est, postquam Christus Dei filius qui eternaliter est verbum et veritas ac vera sapientia Dei patris, temporaliter de terra ortus est, id est de carne natus est, falsitas tenebre fugate sunt, et veritas lumen illuxit, sicut scriptum est : Populus gentium qui ambulabat in tenebris vidit lucem magnam...

(J.-C. apporte la vérité aux idolâtres. Exemple : chute des idoles devant la sainte famille



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

### Deuxième considération

Et vieng a le seconde, ou je doy dire comment depuis, en ceste journee, Verité si fu nee de la terre beneite.

Pour quoy il est assavoir que, en ceste journee, fu acomplie le parole de David le prophete : « *Misericordia et Veritas obviaverunt sibi.* » *Ps. LXXXIII*° (1). « Misericorde, dist il, et Verité se sont entrecontrees. » Ce fu fait quant Misericorde monta de terre ou ciel et ramena Verité du ciel en terre. Et vechi comment. Quant Misericorde eut piteusement consideré les grans mals dessus dis, qui jadis par Fausseté regnoient au monde, elle ne se peut plus contenir qu'elle ne alast querir Verité pour Fausseté destruire. Si vint devant le hault throne de Dieu le Pere, en luy disant par ceste maniere (2) :

« O! tres douls Sires, tres piteux, tres misericors, Misere Humaine, qui est ma mere, m'envoie a toy, qui es mon pere, pour toy presenter les orisons, les griefs souspirs et les piteuses larmes des sains patriarches et prophetes, qui ardamment desirent que Verité descende en terre pour hors cachier Fausseté, qui tout Humain Lignage mainne a perdicion. Si te supplie humblement que par moy tu le veules briefment envoier [fol. 16 v°] car c'est bien raison que le monde qui par grace a esté fourmés, par misericorde soit reformés. »

Lors Dieu le Pere, par le conseil de toute le saincte Trinité, envoya son propre Fil, nostre Sauveur Jhesucrist, lequel est verité souveraine. Et ainsi Misericorde amena du ciel Verité, lequelle au jour d'uy fu nee de terre.

Mais de quelle terre?

Certainement de le terre benite, c'est assavoir de le Vierge Marie, de lequelle dist le prophete : « *Benedixisti, Domine, terram tuam.* » *Ps. LXXXIX* (3).

Et ceste benoite Vierge peut et doit estre a terre comparee (4) pour trois conditions qui sont en lui trouvees. C'est assavoir pour son humilité, pour son estableté, pour sa fecondité.

Pour son humilité, car si comme le terre est plus bas de tous les elemens, *juxta illud : « Celum sursum et terra deorsum. » Proverb. XXV*° (5), aussi le Vierge glorieuse se reputa estre basse par humilité. Et comme elle fust eslevee sur toutes aultres pour estre mere de Dieu, touteffois elle ne se disoit fors humble et chamberiere. « *Respexit, inquit, humilitatem ancille sue* » (6). *Et iterum : « Ecce ancilla Domini. » Luce I*° *c*° (7).

Secondement, elle est a terre comparee pour son estableté, car la terre est ferme et estable, *juxta illud : « Terra autem in eternum stat. » Ecclesiastes I*° (8). Samblablement

fuyant vers l'Égypte. Il détruit toutes les erreurs : Ego sum via, veritas et vita.

Commentaire de Verbum consummatum et abbreviatum. J.-C. se répand dans tout le monde : apôtres, martyrs.)

(1) Ps. lxxxiii, 11.

(2) En marge : Misericorde dist a Dieu le Pere.

(3) Ps. lxxxiv, 2.

(4) En marge : Comment nostre Dame est comparee a le terre.

(5) Prov. xxv, 3.

(6) Luc i, 48.

(7) Luc i, 38.

(8) Eccl. i, 4.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le Vierge Marie fu ferme et estable en la foy. Et quant tous les apostles, a l'eure de le passion, cancelerent et doubterent, elle demoura perseveramment, et point ne se mua. *Ideo canit Ecclesia : « Gaude Maria Virgo, cunctas hereses sola interemisti in universo mundo »* (1).

Tiercement, elle est a terre comparee pour sa fecondité, car la terre a le fecondité tant en arbres et en herbes, en metaulx et en pierres, comme aussi en diverses manieres de bestes. Et meismement nostre premier pere Adam fu de terre fourmé, *sicut hec omnia habentur, Gen. I°* (2). En aprés, les poetes des payens, qui mettoient pluralité des dieux, disoient que la terre estoit mere de tous les dieux et ainsi le nommoient.

Pareillement, se nous considerons ceste glorieuse Vierge, nous trouverons qu'elle eut fecondité de toutes vertus, et que d'elle fu fourmé le second Adam, nostre Sauveur Jhesucrist. Et ne fu pas mere des faulx dieux, si comme les payens disoient de la terre, mais a esté mere [fol. 17] du vray Fil de Dieu, qui est verité souveraine, et par qui les faulx dieux et fausse ydolatrie furent destruis et hors boutés du monde.

Et en signe de ce, nous lisons es Histores ecclesiastiques que aprés ceste benoite nativité, quant nostre Sauveur Jhesucrist, pour le paour de Herode, fu portés en Egypte, en lequelle terre souverainement regnoit ydolatrie, a se venue, les ydoles qui la estoient es temples des payens, trebucherent et cheirent (3). Et ce avoit esté par avant prophetisiet par le saint prophete Ysaie : « *Ascendet, inquit, Dominus nubem levem, (id est carnem assumet a peccato immunem), et ingredietur Egyptum et movebuntur simulacra Egypti.* » *Ysaye XIX°* (4). Et non pas seulement les vrais prophetes des Juys, mais ossy les fauls prophetes des payens, ceste destruction des ydoles avoient dit et tesmoingniet, si comme Hermes Mercurius Trimegistus, *ut patet in dyalogo suo ad Asclepium, sicut in libro de Civitate Dei allegat Augustinus*(5).

Et a tant je me passe de le seconde partie de nostre sermon ou j'ay dit comment, en ceste journee, Verité si fu nee de le terre benite.

### Troisième considération

Si vieng a le tierce partie, ou je doy dire comment derechief Verités est decachie et par Fausseté foulee, qui en la tiere habite.

Helas! Et comment porray je dire ne reciter les diverses manieres par lesquelles, ou malvais tampz qui queurt (6), Verité est decachie et par Fausseté foulee? — Certes,

(1) Office B.M.V., Matines, 2e nocturne.

(2) Gen. ii, 7.

(3) La chute des idoles, au passage de la sainte Famille, est souvent représentée dans l'iconographie médiévale, notamment dans les miniatures des Livres d'heures, à l'office des Vêpres.

(4) Isaïe xix, 1.

(5) S. Augustin, *De Civitate Dei*, VII, 23.

(6) Lat. : Nunc tamen prochdolor hiis novissimis temporibus, hiis diebus malis, falsitas adhuc veritatem crudeliter persequitur. Veritas quoque non minus nunc quam unquam a ministris falsitatis, timoris stimulis, dolorum tormentis, laborum molestiis, persecutionum periculis infestatur. O quam multa hic dicenda essent, si temporis pateretur angustia!

Quis enim non videat hodie veritatem a falsitate deprimi, bonos a malis, virtuosos a viciosois, sapientes et litteratos ab ignorantibus et insciis conculcari. Nec hoc minus damnabiliter imoque damnabilius quam ante incarnationem verbi quanto minus longeque minus malum est, veritatem non agnoscere quam agnitam relinquere, relictam contemnere, contemptam odire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

je ne porroie; car en toutes terres, en tous pays, en toutes gens, et en tous estas, Fausseté regne et Vérité est serve et subgette. *Unde, juxta dictum Prophete : « Veritas corruit in plateis. » Ysaie LIX*° [1]. Mais en especial, et pour cause de briefté, je veul seulement parler d'une maniere de fausseté qui au jour d'uy regne es cours des roys et des princhés. C'est assavoir des fausses alianches [2] qui sont entre les malvais barreteurs, par lesquelles les grans seigneurs, aulcune fois sont decheus et telement aveulés que a paines peuent il avoir congnissance de verité.

Et ad ce propos [3], je veul appliquier un exemple, par maniere de parabole.

Il advint que ung boin homme portoit un aignel au marchiet; si le vit ung grant barreteur plain de malvais malice et appella ses compaignons [fol. 17 v°] qui a mal faire estoient d'une alianche, et leur dist par ceste maniere : « J'ay advisé, dist il, se vous volés, comment nous arons le aignel de ce bon homme, car nous lui ferons acroire de son aignel que c'est ung leu. Et vechi comment : nous nous departirons en divers lieux, et par les voies ou il passera, chascun de nous, l'un aprés l'autre, lui demandera ou il porte ce leu et s'il le veult vendre. »

Briefment, ainsi fu fait comme le barreteur eut dit. Lors le boin homme, ne au premier, ne au second, ne au tierc, ne adjousta point de foy, ne, pour leur parole, de son propos ne se mua; mais quant .X. ou .XII. lui eurent pareillement tesmoingniet, pour le multitude des tesmoings, il, qui ne sçavoit point leur fausse alianche ne leur male barreterie, commencha a croire de son aignel que c'estoit un leu, et, par se fole simplesce, crut plus ad ce qu'il ooit que ad ce qu'il veoit. Si mist jus son aignel, et comme se ce fust ung leu, par grant despit, il le getta a terre, et ainsi le eurent les barreteurs, et le boin homme s'en retourna confus.

O Dieux! ou va ceste parabole [4], ne a qui porrons nous applicquier cest exemple?

Certainement nous poons le boin homme qui portoit l'aignel comparer a le personne d'un roy ou d'un princhè, qui de soy est douls et piteux, gracieux et benignes, et a le cuer enclin a bien et a verité; mais aulcunes fois les malvais barreteurs, dont il est avironnés, par leurs fausses alianches, pervertissent son jugement et lui font acroire d'un aignel, que c'est un leu; de verité [5], que c'est fausseté; de bien, que c'est mal; de vertu, que c'est vice. Car ce que l'un dist, l'aultre afferme; ce que l'un afferme, l'aultre jure; ce que l'un jure, l'aultre conferme; et ce que l'un conferme, l'aultre loe et appreuve. Et s'il estoit aulcuns qui ne fust pas de l'alianche et desist le contraire, il seroit despités et vil tenus, ou espoir seroit blasmés et diffamés, affin que le princhè ne adjoustast foy a son dit ne a sa parole. Helas! par telles fausses alianches, trop de mals sont fais, qui sont contraires a l'onneur du princhè, et au pourfit de la chose publicque. Et entre les aultres maulx innumerables, par telles alianches, les boins et vaillans hommes sont reculés et desprisiés; [fol. 18] et les aultres, mains souffissans, ou souventeffois insufficiens et indignes, sont avanchiés et eslevés es grans honneurs et as grans offices, tant en l'estat d'eglise comme en l'estat du siecle. Par tels alianches [6], voit on souvent que de ung,

(1) Isaïe lix, 14.
(2) En marge : Nota des foles alianches.
(3) En marge : Exemplum.
(4) En marge : Exposicion dudit exemple.
(5) En marge : Nota.
(6) En marge : Nota.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pau sage, on fait ung grant Salemon, ung grant conseilleur et ung grant juge; o Dieu, quel folie!

Briefment a parler, trop d'aultres grans maulx viennent de telz fausses aliances, qui trop longs seroient a raconter. Et ossy ce sont choses plaines de doeil et de tristresce, qui ne sont pas dignes d'estre recitees en ce saint jour et benoit, qui est jour de liesce et de joie [1]. Mais tant puis je bien dire que mieulx vaulroit a ung roy ou a un prince bien congnoistre telz fausses alianches, et bien pourveoir [2] contre les grans malices, que de acquerir un grant tresor, ou conquester un grant royalme.

Et se tu demandes [3] comment porra ce faire un roy ou un princhc, qui est de jone eage, et qui n'a pas experience de si grant malice ne de si male barreterie, je respons [4] que premierement a cellui est singulierement neccessaire le grace divine, pour lui enluminer, enseignier et aprendre. Aprés, lui est neccessité qu'il retraye son cuer des legieres et volages pensees de jonesse, et que il s'applicque diligamment a penser au gouvernement de son peuple. Aprés, qu'il soit diligens de congnoistre les bons des malvais, et qu'il soit, as boins, privés, et as malvais, estranges. Et par especial, qu'il soit estranges as malvais et desloiaux barreteurs quant il apperchevera que ilz diront fausseté; et qu'il soit privés as boins et loyauls conseilleurs qui lui diront verité.

O que c'est grant et noble tresor a ung roy ou a un princhc, de avoir pres de lui personne veritable! Car, si comme dist Senecques [5], les seigneurs qui ont les grans possessions et quil samblent avoir de tous biens habondance, ont communement d'un grant bien deffaulte, c'est assavoir de personne qui verité leur die. « *Monstrabo, inquit, tibi quid omnia possidentibus desit, scilicet qui dicat verum* ». Et ad ce propos, il recite comment Augustus Cesar, qui estoit empereur de Romme, ou tampz de le nativité nostre Seigneur Jhesucrist, quant il oy les grans mals que fais avoit Claudia, se fille, asquels il ne pooit mettre remede [fol. 18 v°] lors en souspirant il regreta ung sien loyal conseillier qui ot nom Mecenas. « Helas! dist il, se Mecenas fust en vie, il ne m'euist ceste chose celee. — *Si Mecenas, inquit, vixisset, illud michi non tacuisset* » [6].

Le roy, donques, doit amer Verité, et cellui par qui elle est ditte et manifestee. Car, si comme dist le sage roy Salemon, c'est celle qui, aveuc Misericorde, le roy deffent et garde. « *Misericordia, inquit, et veritas custodiunt regem.* » *Proverb. II°* [7]. Et par especial,

(1) Lat. : Sed omittamus ista, lacrimosam quoque querimoniam relinquamus. Eant res mundane. Eant ve mundo a scandalis ejus. Eant quo que eas traxerit impetus. Nos vero ad gaudiosam hodierne festivitatis leticiam revertamur. Gaudeamus quia verbum caro factum est; letemur quia veritas de terra orta est. Quam nobis terrenis ac carnalibus spiritualiter querere, quesitam invenire, inventam amare, eique semper adherere concedat, ipse qui verbum et veritas est Dei patris, qui hodie natus est in terra ex utero Virginis matris et nunc in celis vivit et regnat in secula seculorum. Amen. Explicit sermo factus per reverendum in Christo patrem Dominum Petrum de Aillyaco sacre theologie doctorem Cameracensem episcopum de Nativitate Domini.

(2) « Et bien pourveoir » : mots répétés deux fois.

(3) En marge : Questio.

(4) En marge : Responsio.

(5) En marge : Senecque.

(6) Sénèque, *De Beneficiis*, VI, xxxii, 2 : « Horum mihi nihil accidisset si aut Agrippa aut Maecenas vixissent ».

(7) Prov. xx, 28.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sur tous aultres, Verité doit estre gardienne du noble roy de Franche. Pour ce est elle comparee a le fleur de lis qu'il porte en ses armes. Car, si comme dist saint Bernard, « Verité est la bonne fleur de lis, resplendissant en couleur et excellent en oudeur. — *Bonum, inquit, lilium veritas, candore conspicuum, odore precipuum.* »

Or prions que verité, la noble fleur de lis, soit ou cuer de nostre roy esperituelment plantee et fermement enrachinee, et pareillement de tous princhés. Siques, par tout leur royalme et seignourie, se belle couleur soit veue et sa douce oudeur soit sentue. *Quod ipse prestare dignetur, qui vivit et regnat per omnia secula seculorum. Amen.*

PETRUS DE AILLIACO.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

## 2

## S'ENSIEUT UN SERMON DEVOT DE LE NATIVITÉ NOSTRE SEIGNEUR JHESUCRIST

« *Verbum* [1] *caro factum est* ». *Johannis, I° c° et in ewangelio hodierno* [2].

Pour impetrer le grace du benoit Fil de Dieu, qui, au jour d'uy, fu nés en terre, nous saluerons devotement se glorieuse mere, qui est de grace tresoriere, en disant : *Ave Maria.*

*Verbum caro.*

Ceste parole est escripte en le euvangile saint Jehan, qui en ceste solennité a esté recitee, et peut ensi estre exposee en nostre commun langage :

Le Fil Dieu par sa carité
A pris carnele humanité.

ou ainsy :

Le Fil Dieu aveuc Deité
A pris nostre fragilité.

ou ainsy :

Le Filz Dieu fu fais homs en terre
Pour finer l'anchienne guerre.

Pour laquelle briefment applicquier au propos de ceste glorieuse nativité, et pour aucunnement declairier le tres grant et tres hault mistere de ceste merveilleuse incarnation du benoit Fil de Dieu, qui au jour d'uy fu nés en terre, il est assavoir que, avant le nativité nostre Seigneur Jhesucrist, entre Dieu le Pere et Creature Humaine avoit grant guerre et grant discorde. Et de ce avoit esté cause le grant pechiet et grant offense des premiers parens, et de tout l'umain lignage; car par leur inobedience, ilz avoient commis contre leur souverain Seigneur criesme de lese majesté. Et pour ce, avoit Dieu le Pere raisonnable ire et juste indignation contre toute la succession de leur lignie. « *Propter hoc enim, sicut ait apostolus, omnes natura sumus filii ire.* » *Ephesios II°* [3].

Helas! moult estoit ceste guerre cruele et ceste discorde perilleuse, car elle avoit par tres long tamps duré, et ja perseveré plus que par l'espace de .V. mil ans. Et [fol. 28 v°] touteffois prophete ne patriarche ne creature pure en ciel ne en terre n'avoit peu trouver voye ne maniere de reconciliation jusques a ce que vint le tamps de grace ou quel Dieu le Pere, pour traitier de nostre redemption, envoya son propre Fil du ciel en terre, et ordonna ou grant secret de sa divinité et par le secret conseil de toute le saincte Trinité [4] que son

(1) Fol. 28.

(2) Jean, I, 14.

(3) Ephes., II, 3.

(4) Pour le « Secret conseil de Dieu » et pour le discours de Misericorde, comparer le présent texte avec l'autre sermon de Noël : *Veritas*, ci-dessus, p. 108.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fil prist char humaine en le Vierge Marie, affin que il, qui estoit vrais Dieux, fust ensamble vrais homs pour plus convenablement moyenner entre Dieu et homme et pour reconcilier au Createur sa creature. *Ideo dicit apostolus : « Cum venit plenitudo temporis misit Deus Filium suum natum de muliere. » Galatas IIII*° [1].

Vechi donques le tres grant secret et divine incarnation. Vechi le tres secret conseil de nostre redemption, lequel nous a revelé l'especial secretaire saint Jehan euvangeliste, en disant la parole que j'ay dessus proposee : « *Verbum caro factum est* ». C'est a dire :

Le Fil Dieu par sa carité
A pris carnele humanité.

Mais pour plus a plain poursieuir ceste matere ou parole qui en bries mos contient tres grant sentence, il est assavoir que non obstant que le grant secret du mistere de ceste incarnation et le secret conseil de le maniere de nostre redemption ne puist parfaittement entendement humain comprendre, raison naturele jugier, bouche dire, ne langue raconter, touteffois, par ce que la foy nous apprent et l'Escripture nous enseigne, nous poons bien considerer que a ce secret et a ce conseil traitier furent pris ou ciel quatre grans secretaires et secrés conseilliers, c'est assavoir Misericorde, Verité, Justice et Paix, car ilz avoient esté bannis et hors boutés par le pechiet du premier homme, et pour ce estoient ou ciel retrais et assamblés en le compaignie de Dieu, et la estoient retenus du grant secret de sa tres noble court royal et de son estroit conseil.

La estoit Misericorde pour supplier piteusement
La estoit Verité pour infourmer veritablement
La estoit Justice pour sentencier raisonnablement
La estoit Paix pour acorder amiablement.
La faisoit Misericorde piteable supplication
La proposoit Verité veritable information [fol. 29]
La sentencioit Justice raisonnable conclusion
La acordoit Paix amiable composition.

Et pour ce fu faitte entre eulx parfaitte alianche et pardurable confederation, et lors fu acomplie le parole du saint prophete David : « *Misericordia et Veritas obviaverunt sibi; Justicia et Pax osculate sunt* » [2]. C'est a dire: Misericorde et Verité se sont entrecontrees; Justice et Paix se sont entrebaisies. Et par ceste alianche fu verifiie le parole que j'ay dessus proposee : *Verbum caro, etc.* Le Fil Dieu, etc.

### Première conseillère : miséricorde

J'ay donques dit premierement que au secré et au conseil de Dieu le Pere estoit Misericorde pour supplier piteusement; et la faisoit elle pitoyable supplication en disant en ceste maniere [3] :

« O! tres douls et tres gracieux, tres piteux et tres amoureux juges, j'ay oy a le porte du ciel un message qui vient de terre pour denonchier le grant misere de Creature Humaine,

(1) Galat., IV, 4.
(2) Ps. LXXXIV, 11.
(3) En marge : Misericorde.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

c'est Devote Oroison, qui vient par les sains prophetes attendans la venue et desirans le nativité de ton Fil pour avoir par lui grace et remission. Sy ay a ce message ouvert la porte, car moult fort y hurtoit par souspirs de devotion et moult hault crioit par gemissemens et cris de tribulation, et moult doulcement m'appelloit par piteux amonnestemens et humbles desirs de ardant affection. Et pour ce, je te suppli que a ce message veules faire gracieuse response, et ne ayes plus ire ne indignation contre Humain Lignage, mais ayes pité et compassion de ta creature qui tant est miserable. Et ad ce te doit encliner ma priere et supplication plus que nulle aultre chose, car tu m'as promis, et ce tesmoingne le prophete, que quant tu seras irés ou courouchiés, tu te recorderas et ramembreras de misericorde, et par moy te appaiseras de ton yre. » *Abacuc III° : « Cum, inquit, iratus fueris, misericordie recordaberis »* (1).

### Seconde conseillère : vérité

J'ay dit secondement que ou secret et au conseil de Dieu le Pere estoit Verité, pour infourmer veritablement; et la proposoit veritable information en disant ensy (2) :

« Sire, je propose que, saulve le reverence de Misericorde, Humaine Creature ne doit en toy trouver grace ne en ta court faveur aucune. Car je sçay par information veritable, et de ce puis faire relation certaine, que contre toy [fol. 29 v°] et ta court elle a fait et commis villain oultrage, oultrageuse injure et injurieuse offense. Et vechi comment, car tu l'avoies cree a ton ymage et fait a ta samblance. Tu l'avoies doé des biens de fortune, de nature et de grace. Tu lui avoies donné la compaignie et le sauvegarde de tes quatre secretaires et secrés conseilliers pour lui faire confort, conseil et ayde. Tu lui avoies bailliet Misericorde pour le garder, Verité pour le enseignier, Justice pour le gouverner, et Paix pour le conforter. Et touteffois elle a deguerpy le garde de Misericorde, l'enseignement de Verité, le gouvernement de Justice et le confort de Paix; car tres cruelement, tres faussement, injustement et hayneusement, elle a pris guerre et discorde contre son droiturier et vray seigneur, quant elle desobey a son createur, et consenti a son adversaire, en despitant le vray commandement de Dieu et en creant le faulx conseil du diable. Mais par especial je me doy de lui plaindre, car depuis le commenchement de ceste guerre et de ceste discorde tousjours a Humain Lignage amé menchoingne et hay verité, et par fausseté moy et les miens persecutés. Pour moy fu Joseph emprisonnés, Moyses accusés, Jheremies lapidés, Daniel condampnés; et briefment tousjours ont esté et seront les bons par les mauvais pour moy persecutés. Et certainement, se tu envoies ton Fil du ciel en terre, il sera pour moy hays et despités, trahys et tourmentés, pendus en croix et mis a mort par Creature Humaine. Et pour ce, je dy et propose que tu ne lui dois graces faire, mais doit Misericorde cesser de sa supplication et requeste. Et s'elle voloit plus avant proceder en ceste cause, se doy je avoir sur elle victore, car tu as dit en ta saincte Escripture que Verités vaint sur toutes choses ». *Unde scriptum est : « Super omnia vincit Veritas »*.

(1) Habacuc, III, 2.

(2) En marge : Verité.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

### Troisième conseillère : justice

J'ay dit tiercement que au conseil et au secré de Dieu le Pere estoit Justice pour sentencier raisonnablement; et la sentencioit elle raisonnable conclusion, en disant par ceste maniere [1] :

« O tres juste et tres veritable juge, considere ce que Verités propose. Selon se vraye infourmation et certaine rela- [fol. 30]- tion, je donne juste sentence et conclus par droit et par raison que non obstant la requeste de Misericorde, Creature Humaine est indigne d'avoir de toy grace et remission. Et par especial, elle ne peut estre digne de si grant grace que ton benoit Fil descende du ciel en terre, et que sa royal magesté prende carnele fragilité pour raccater Humain Lignage, et vechy pour quoy.

Car selon droit et raison, le vassal qui tient aulcun fief de son seigneur, en foy et en hommage, se par ingratitude il fait offense et injure contre sa magesté, ou fausseté et trayson contre sa seignourie, il doit estre griefment pugnis, et de son fief privés.

Or est il ainsi que Creature Humaine n'a riens qu'elle ne tiengne de Dieu, son souverain Seigneur, en foy et en hommage. Et touteffois, comme dit est, elle n'a, a sa magesté, ne bien ne loyalment servy; ains a, contre sa seignourie, faussement et trayteusement desobey. Pour quoy je conclus que, par ceste ingratitude, elle n'est digne d'avoir grace, mais doit estre griefment pugnie et de tous biens privee. Et a ceste sentence et conclusion de Justice, tu te dois encliner et aveuc moy sentencier. Car le prophete dist, et ta saincte Escripture afferme, que tu aymes justice et hes iniquité; et que tu jugeras ta terre par justice, et ton peuple par equité ». *Scriptum est enim : « Dilexisti justiciam et odisti iniquitatem »* [2]. *Et iterum : « Judicabis orbem terre in justicia et populos in equitate »* [3].

### Quatrième conseillère : paix

J'ay dit quartement et finablement que au secré et au conseil de Dieu le Pere estoit Paix pour acorder amiablement; et la acordoit elle amiable composition en disant ensy [4] :

« Sire, j'ay bien oy la controversie et altercation qui est entre Misericorde, Verité et Justice. Car Misericorde supporte et aide Humaine Creature, mais Verité l'accuse, et Justice condampne. Et certes, non obstant que j'aye alianche a Justice, et grant amour a Vérité, sa compaigne, touteffoiz je veul avoir faveur a Misericorde. Et pour faveur des parties, je veul amiablement condescendre en boin traitié de paix. Et ossy je croy fermement que, non obstant tout ce que les parties ont dit et proposet, elles sont enclines a tout boin [fol. 30 v°] traitiet. Et pour ce, Sire, par le auctorité de ta benigne volenté, et soubz le correction de ta digne sapience, je traiteray de concorde, non pas selonc righeur de droit, mais par amiable composition.

« Et vechi le fourme et maniere du traitié. Car je dy premierement que Misericorde ne doit pas tant supporter ne excuser Creature Humaine, qu'elle ne veule que pour son pechiet et pour son offense, elle ne soit aucunnement pugnie. Je dy aussi que selonc ce que Verité

(1) En marge : Justice.
(2) Ps. XLIV, 8.
(3) Ps. IX, 9.
(4) En marge : Paix.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

propose et Justice conclud, Creature Humaine, par ces merites, ne peut estre digne de grace, mais par ses demerites est digne de grief paine. Et touttefois ce non obstant, Verité et Justice ne doivent point voloir que le benigne Createur laisse du tout perir sa miserable creature. Je dy donques, en acordant ensamble Misericorde, Verité et Justice et en moyennant entre elles par amiable composition, que Creature Humaine sera pour son pechiet pugnie non pas selonc la righeur de Justice, mais selon la doucheur de Misericorde; et par ce moyen, elle ara concorde aveuc Dieu le Pere en lui faisant, pour son offense, raisonnable amende. Mais je dy oultre que ceste amende ne peut souffissamment faire pure creature, car elle n'est pas a ce digne. Pour quoy je conclus qu'il est chose convenable de envoier ton Fil en terre pour amender l'offense de Creature Humaine, car il seulement sera propice moien pour traitier et acorder entre Dieu et homme ». Dicente apostolo : « *Unus est mediator Dei et homini, homo Xpistus Jhesus* » (1).

Vechi donques le boin acord, vechi le boin traitié de paix. A ce traitiet s'accorda Dieu le Pere. A cest acord se consenti tout le conseil de paradis, et de commun consentement, tout ce fu confermé par sentence diffinitive. Et pour plus grant approbation de cest acord, sur ce fu faitte chartre et lettre autentique contenant ceste fourme :

A tous ceuls qui ces presentes lettres verront ou orront, de par Dieu le Pere, salut!

Sachent tout que sur le fait de la guerre et dissencion qui long tamps a duré entre nous et Creature Humaine, devant nous, en nostre court royal et en nostre secret conseil, a esté proposé grande controversie et altercation. Mais sur ce nous avons oy et consideré le boin traitiet de [fol. 31] Paix, nostre amé et feal secretaire et secret conseillier, qui pour Misericorde, Verité et Justice ensamble acorder, a fait et traitiet en ceste cause tres douce et amyable composition, laquelle nous avons acordee et du consentement de toute le saincte Trinité le avons par sentence diffinitive confermee, et du tout en tout approuvé sans nulle exception. Pour quoy nous certefions a tous, par ces presentes, que moyennant le dit traitiet, et en nous faisant l'amende ordonnee et taxee par le composition dessus ditte, Humaine Creature ara a nous paix et concorde. Et encore de grace especiale avons volu et ordonné que pour acomplir ce traitiet et pour paier le ditte amende, nostre benoit Fil descende du ciel en terre et prende char humaine de le Vierge Marie.

Et en tesmoing de ce, volons ossy et ordonnons que ces presentes lettres soient escriptes de le main du Saint Esperit, ou parquemin de le saincte char Jhesucrist, du vermillon de son precieux sang; et qu'elles soient signees et seellees du signe de le croix, qui est le seel et le signe secret dont nous usons es lettres de grace et de remission.

Donné en nostre palays du ciel, ou secret de nostre grant conseil, le premier an de grace, le jour de l'incarnation.

Vechi donques la lettre du traitié; vechi le mandement de Dieu le Pere, fait pour notre redemption. A ceste lettre et a ce mandement, tres douchement se consenti et tres humblement obey le benoit Fil de Dieu. Car lors, tantost et sans delay, il appella son angele Gabriel et en fist son message : « Va, dist-il, en le cité de Nazareth, a le Vierge Marie, espeuse de Joseph, et anonche le joieuse nouvelle de ma bien venue ». Et lors, a paines fu fait le voyage, ne la parole ditte, que sans demeure il descendi du ciel en terre et sailli du hault

(1) I Timoth., II, 5.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

throsne de la dextre de Dieu le Pere cha jus en bas ou ventre de sa Vierge Mere. Lors vint il, par le sentier de carité, ou manoir de virginité, aourné de humilité, et la prist nostre humanité. Et adont fu acomplie le parole que j'ay dessus proposee : « *Verbum caro factum est* ».

Le Fil de Dieu par carité
A pris carnele humanité.

Lors fu ou ciel grant joie demenee, et aprés en se Nativité [fol. 31 v°] fu par les angles en terre paix et concorde publiee et denonchie as hommes de boine volenté. *Unde in nativitate Xpisti cantabant angeli : « Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus bone voluntatis. » Luce II°* (1).

O! tu quiconques es roy ou prinche de terre. O! tu quiconques as royamme ou seignourie, preng exemple au souverain Seigneur du monde, preng exemple au roy souverain du royalme du ciel, et ayes comme lui en ton secret conseil les secretaires dessus dis. Ayes Misericorde, Verité et Justice et Paix, et garde bien que ces quatre consilliers ne soient de ta court bannis et hors boutés. Garde bien que Misericorde ne soit bannie et hors boutee par cruaulté et par oppression; Verité, par menchoingne et par deception; Justice, par avarice et par ambition; et Paix, par discorde et par dissention. Et par especial, croy le conseil de Paix et hes guerre et discorde. Car pour guerre appaisier et paix traitier, le Roy des roys s'est tant volut humilier qu'il est descendus du ciel et a huy esté nés en terre, et a fait par ses angles la paix crier et as hommes publier a son joieux advenement.

Laquelle paix nous veulle donner et ottroier *ille qui est benedictus in secula seculorum*

P. DE AILLIACO.

(1) Luc, II, 14.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

## 3

## SERMON DE LE CIRCONCISION NOSTRE SEIGNEUR JHESUCRIST

« *Apparuit* [1] *gratia Salvatoris nostri Dei.* » *Ad Titum II° c°, et in epistola hodierna* [2].

Ceste parole est ditte de monseigneur saint Pol l'apostle et escripte en l'epistle qui au jour d'uy a esté recitee, lequelle peut estre exposee en ceste maniere :

Le grace de Dieu, no Sauvour,
Nous est apparue a ce jour.

Pour laquelle parole appliquier a nostre propos, et pour moustrer le grace Dieu, nostre Sauveur, qui nous est apparue au jour de ceste benoite circoncision, dont nous faisons huy feste et solennité, je veul briefment trois choses declairier.
[fol. 38 v°.]

Premiers, comment Grace fu jadis
Hors du monde boutee
Et par pechiet perdue.
Secondement, comment Grace est depuis :
Au monde retournee
Et du ciel descendue.
Tiercement, comment Grace est au jour d'uy
Au monde demoustree
Et a nous apparue.

### Première considération

J'ay donques dit, premierement, que Grace fu jadis :

Hors du monde boutee
Et par pechiet perdue.

Et ce fu fait quant les premiers parens de tout humain lignage perdirent grace par leur ingratitude. Car Dieu les avoit doés, non pas seulement de dons de nature, mais aussi tres larguement des biens de grace. Et pour ce, ilz devoient a Dieu, comme a leur souverain Seigneur, foy et hommage, service et obeissance. Mais par leur inobedience, ilz firent offense et injure contre se royal majesté et souveraine seignourie, en despitant le bon commandement de Dieu et en consentant au mal conseil du diable. Pour quoy, selonc droit et raison, par ceste ingratitude, ilz furent de Dieu pugnis et de ses biens privés. Mais espe-

(1) Fol. 38.

(2) Tit., II, 11. L'épître de la fête de la Circoncision est la même que celle de la Messe de minuit, à Noël. Pour le prothème, voir plus loin l'introduction de la deuxième partie et la note 2, p. 122.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cialment en ce furent ilz de lui pugnis plus griefment, que, pour le juste indignation de son ire, ilz perdirent la douche consolation de sa grace. Vechi donques comment.

Grace et Ingratitude, des le commenchement du siecle, furent ensamble repugnans et contraires. Vechi comment. Par le vilain pechiet de ingratitude, Grace fu jadis perdue et de ce monde hors boutee. O! com chi eut merveilleux dommage et miserable perte! Helas! si comme nous enseigne le divine Escripture, et aussi nous tesmoingne manifeste experience de la misere humaine, le grant perte de ceste grace et le grant dommage de ceste perte ne sentirent pas seulement nos premiers parens, mais aussi le sentent naturelement tous les enfans de leur succession et humaine lignie. *Hinc est illud apostoli : « Omnes natura sumus filii ire ». Ephesios IIo* (1).

### Deuxième considération

J'ay dit secondement que après ce, quant Grace fu ainsi jadis du monde hors boutee et par pechiet perdue, elle est depuis :

Au monde retournee
Et du ciel descendue.

[fol. 39] Et ce fu fait en l'an de grace, au jour de l'incarnation nostre Seigneur Jhesucrist. Car lors le divine misericorde envoia se benigne grace du ciel en terre pour nostre sauvement. « *Quia, ut apostolus ait, secundum suam misericordiam, salvos nos fecit.* » *Titum, IIIo* (2).

Or oés donques comment Misericorde fist a Dieu supplication pour nous envoier grace (3) :

« O! dist elle, tres doulz et gracieux, tres piteux et misericors, j'ay ja long tampz consideré le grant misere de Creature Humaine. J'ay piecha oy, a le porte du ciel, un message qui vient de terre, c'est Devote Esperance, qui vient de par les sains prophetes attendans ta venue, et desirans ta grace. Sy n'ay plus volu tarder de lui ouvrir la porte, car moult fort hurtoit par pleurs et souspirs de devotion, et moult hault crioit par gemissemens et cris de tribulation. Et moult douchement m'appelloit par piteux amonnestemens et humbles desirs de ardant affection. Et pour ce, je te supplie que a ce message tu veules faire gracieuse response, et te plaise par te benignité a li ottrier grace, delaissant la tres grant ire que tu as si longuement eu contre Humain Lignage. Car il est tampz que tu, qui es sur tous misericors, ayes pité de ta creature qui tant est miserable. » *Quoniam, teste propheta : « Venit tempus miserendi ejus »* (4).

Vechi donques comment, par le supplication de Misericorde, Grace est au monde retournee. Vechi comment elle est descendue du ciel en terre, et vint aveuc le benoit Fil de

(1) Ephes., II, 3.

(2) Tit., III, 5.

(3) En marge : Comment Misericorde prie a Dieu le Pere. — Comparer le présent passage avec le discours de Miséricorde du sermon précédent, ci-dessus, p. 114.

(4) Ps. CI, 14.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dieu, quant il prist char humaine en se Vierge Mere. *Ideo dicit apostolus quod « Cum venit plenitudo temporis, misit Deus Filium », etc. Galatas IIII*o [1].

### Troisième considération

J'ay dit tiercement que aprés ce que Grace fu au monde retournee, et du ciel descendue, elle est au jour d'uy :

Au monde demoustree
Et a nous apparue.

Et ce fu fait quant nostre Sauveur, par se benigne grace, rechupt le sacrement de circoncision, ou quel lui fu imposé nouvel nom, et fu nommés Jhesus, car ce nom vault autant comme Sauveur. Et pour ce lors fu demoustree le grace de nostre salvation.

Et supposé que ceste grace ait esté par avant aulcunnement manifestee, touteffois elle est au jour d'uy plus notoirement apparue quant le benoit Fil de Dieu a volu publi- [fol. 39 vo]- quement par les hommes estre nommés Jhesus, et appellés Sauveur. Car par ce, il nous a demoustré qu'il n'est nul aultre nom ou nous puissons trouver le grace de nostre sauvement. *Dicente Scriptura : « Non est aliud nomen sub celo datum hominibus in quo oporteat nos salvos fieri ». Actuum IIII*o *c*o [2].

Vechy donques comment Grace est, au jour d'uy au monde demoustree. Vechi comment elle est as hommes apparue. Car, a ce jour, Cellui, qui pour nous sauver avoit nagaires esté nés, aprés ossi a volut estre circoncis pour nostre salut commenchier, et sa grace manifester. Et c'est la joieuse nouvelle et la joie nouvelle que nous anonche le grant secretaire du ciel, monseigneur saint Pol, en disant la parole que j'ay dessus proposee : *Apparuit gratia etc.*

La grace Dieu nostre Sauvour
Nous est apparue a ce jour.

## DEUXIÈME DÉVELOPPEMENT

Pour laquelle parole plus ad plain declairier, il est assavoir que ceste grace n'est pas a ce jour apparue sans avoir noble compaignie. Car aveuc luy sont apparues trois dames de grant noblesce et de grant auctorité, c'est assavoir : Sapience, Plaisance et Poissance. Et vechi le cause pour quoy.

Car nous veons par experience que sçavoir, voloir et pooir sont trois neccessaires conditions requises pour donner grace, et generalment neccessaires pour toute chose faire. Et pour ce, Dieu, nostre Sauveur, qui, sur tous, a sçavoir, voloir et pooir, avec sa grace qui nous est apparue, nous a aussi moustré sa sapience, sa plaisance et sa poissance. Et ces trois nobles dames furent aucunnement figurees des anchiens poetes par les trois deesses qui sont nommees : *Minerva, Venus* et *Juno*. Car par le premiere est entendue Sapience; par le seconde, Plaisance; par le tierce, Poissance. Et par ces trois sont distribués et donnés

(2) Galat., IV, 4.

(2) Act. ap., IV, 12.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tous les biens de fortune, de nature et de grace. *Sicut patet ex doctrina Fulgentii, II° libro, c° I°* (1).

Mais or laissons le vanité des fables des poetes, et venons a le verité des sainctes Escriptures. Or oons donques et entendons comment le grace de Dieu nostre Sauveur, par ces trois dames, nous est au jour d'uy apparue.

Prumiers par se [fol. 40] digne sapience, *quia per eam apparuit gratia*. Secondement par se benigne plaisance, *quia per eam apparuit gratia Salvatoris*. Tiercement par se divine poissance, *quia per eam apparuit gratia Dei*. Et pour ces trois coses moustrer et declarer, nous devons entendre et considerer que, selon le doctrine saint Augustin, *Libro de gratia et libero arbitrio*, Grace nous est de Dieu donnee principalment pour trois causes, c'est assavoir : pour le loy acomplir, pour nature affranchir et pour pechiet asservir. « *Gratia, inquit, ad hec datur ut lex compleatur, natura liberetur et peccatum non dominetur.* »

Or est il ainsi que, par ces trois causes, nous a nostre Sauveur, au jour d'uy, donné grace et moustré se sapience, sa plaisance et sa poissance. Et vechi comment.

Prumiers, il a moustré sa digne sapience par ce qu'il a volu le loy acomplir pour nostre enseignement.

Secondement, il a moustré sa benigne plaisance, pour ce qu'il a volu nature afranchir, pour nostre sauvement.

Tiercement, il a moustré sa divine poissance, par ce qu'il a volut pechiet asservir pour nostre alegement.

Et pour declarer ces trois poins, je veul appliquier l'euvangile du jour d'uy a nostre propos; car en brieve parole, elle contient moult grant sentence (2).

### 1. Digne sapience pour la loi accomplir

J'ay donques dit, premiers, que nostre Sauveur Jhesucrist a moustré sa digne sapience pour le loy acomplir. Car pour acomplir le loy qui jadis fu donnee au saint patriarche Abraham, et depuis confermee au saint prophete Moyse, il a volu, au VIII^e jour de sa nativité, rechevoir le sacrement de circuncision, si comme nous tesmoingne le premiere partie de l'euvangile : « *Postquam, inquit, consummati sunt dies octo ut circumcideretur puer* » (3). Et par ce il a moustré sa digne sapience pour nostre enseignement. Car il a esté circoncis especialment pour trois causes, par lesquelles sa grant sapience nous peut apparoir, et esquelles nous poons tres grant doctrine rechevoir : prumiers pour moustrer son humilité, secondement pour prouver son humanité; tiercement pour declairier sa carité.

Prumiers donques, il a volu estre circoncis pour moustrer son humilité, car, en ceste circuncision, il, qui estoit vray Dieu, a moustré as hommes [fol. 40 v°] exemple de tres grant humilité, par especial en trois choses : prumiers, en ce que il, qui estoit seigneur de

(1) Fulgentius, *Mitologiarum Liber* II, I. *Fabula de judicio Paridis.*

(2) L'Évangile pour la fête de la Circoncision sert de prothème au sermon; le texte en est très court : « Postquam consummati sunt dies octo ut circumcideretur puer : vocatum est nomen ejus Jesus, quod vocatum est ab Angelo priusquam in utero conciperetur ». Luc, II, 21.

(3) Voir note précédente.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la loy, a volu estre subget a la loy; secondement, en ce que il, qui estoit venus pour donner le loy nouvelle, n'a pas volu destruire le loy anchienne, mais en signe de reverence lui a fait humble obeissance; tiercement, en ce que il, qui estoit purs et nes de tous pechiés, a volu estre reputés entre les pecheurs et n'a pas despité le sacrement de circuncision, qui estoit ordonné en remede de nostre pechiet et de nostre corruption.

Helas! (1) A ceste grant humilité est moult contraire le grant orgueil de creature humaine, car nous, qui sommes pecheurs, volons estre reputés justes; nous, qui avons neccessité du remede de nostre pechiet, aulcunne fois le despitons, et qui plus est, nous nous glorefions en nostre mal et en nostre misere; nous, qui n'avons pas vergongne de pechier, avons vergoingne de faire penitance. Et certainement, tel orgueil est signe de grant foursenerie, car moult est cellui hors du sens qui n'est pas vergongneux de sa maladie ne de sa playe, mais est vergoingneux de sa medecine et de son remede. Contre ce grant orgueil nous a moustré nostre Sauveur sa grant humilité, car il, qui n'avoit nulle neccessité du remede de pechiet, a volu, pour nostre redemption, humblement rechevoir le remede a ce ordonné en le loy de Moyse. *Quia, sicut dicit apostolus, « Factus est sub lege, ut eos, qui sub lege erant, redimeret ». Galatas IIII*o (2).

Secondement (3), il a volu estre circoncis pour prouver son humanité. Car en ceste circuncision, il a prouvé clerement qu'il avoit vraie char humaine. Et par ce, il cela au dyable, nostre adversaire, le grant poissance de sa divinité, et nous moustra le grant benivolence de sa benignité, *ut apostolus ait : « Apparuit benignitas et humanitas Salvatoris nostri Dei ». Titum III*o (4).

Tiercement (5), il a volu estre circoncis pour declairier sa carité. Car en ceste circuncision, il nous a moustré une amoureuse carité et une caritable amour, a qui nulle aultre ne se peut comparer, par ce qu'il nous a entierement [fol. 41] donné, non pas seulement ses biens, mais aussi soy meismes : « *Dedit enim semet ipsum pro nobis ut nos redimeret* ». *Tytum II*o (6).

## 2. Benigne plaisance pour nature affranchir

J'ay dit secondement que nostre Sauveur a moustré sa benigne plaisance pour nature affranchir. Car pour affranchir humaine nature, qui par avant estoit ou servage du diable, il a volu estre nommés Jhesus et appellés Sauveur, si comme nous tesmoingne le seconde partie de l'euvangile : « *Vocatum est, inquit, nomen ejus Jhesus* » (7). Et par ce il a moustré sa benigne plaisance pour nostre sauvement. Car pour nous sauver, il a pris le nom de Sauveur, non pas par le merite de nostre justice, mais par le pure plaisance de sa benignité, grace et gracieuse misericorde. «*Quia non ex operibus justicie que fecimus nos, sed secundum suam misericordiam salvos nos fecit.* » *Titum III*o (8).

(1) En marge : Glose.
(2) Galat., IV, 4-5.
(3) En marge : De le humanité de Jhesucrist.
(4) Tit., III, 4.
(5) En marge : De le carité Jhesucrist.
(6) Tit., II, 14.
(7) Luc, II, 21.
(8) Tit., III, 5.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

### 3. Divine puissance pour péché asservir

J'ay dit tiercement que nostre Sauveur a moustré sa divine poissance par ce qu'il a volu pechiet asservir. Car pour asservir le pechiet par qui le diable avoit poissance et domination sur tout humain lignage, estoit neccessaire la poissance divine, laquelle nous est apparue par ce que l'angle du ciel a esté message pour denonchier en terre le glorieux nom de Jhesus, ou quel est entendue le haulte poissance de nostre Sauveur, si comme tesmoingne le tierce partie de l'euvangile : « *Quod vocatum est, inquit, ab angelo priusquam in utero conciperetur* ». *Luce II*° (1).

Et par ce, il moustre sa divine poissance pour nostre allegement. Car quant le angle denoncha qu'il seroit nommés Jhesus en rendant le cause de ce nom, il demoustra le poissance de sa grant domination. Et dist qu'il seroit ainsy nommés pour ce qu'il saulveroit son peuple et lui alegeroit le pesant cherge de son pechiet. « *Vocabis, inquit, nomen ejus Jhesum, quia salvum faciet populum* (2) *a peccatis eorum.* » *Mathei I*° (3).

Vechi donques comment le grace Dieu, nostre Sauveur, nous est, au jour d'uy, apparue, aveuc sa digne sapience, sa plaisance benigne et sa divine poissance. Et pour ce, en faisant fin de ceste matere, de laquelle il me fault passer sans aultre declaration [fol. 41 v°] pour cause de briefté, je puis concluire la parole dessus proposee : « *Apparuit gratia, etc.* »

La grace de Dieu, no Sauvour,
Nous est apparue a ce jour.

## TROISIÈME DÉVELOPPEMENT

Mais or oons et entendons comment, a l'exemple de ce glorieux roy du royalme du ciel, cascun roy ou prince de terre, et par especial qui de nouvel vient a gouvernement de royalme ou de seignourie, doit a son peuple apparoir par grace, et le doit moustrer par sapience, plaisance et puissance. Et vechi comment.

Premierement (4), il doit avoir sapience pour son peuple sagement gouvrener. Secondement, il doit avoir plaisance a son peuple benignement amer. Tiercement, il doit avoir poissance de son peuple paisiblement garder. Et ces trois choses doivent apparoir par le boin gouvernement des trois estas qui sont en son peuple, c'est assavoir du clergiet, du peuple commun et de chevalerie.

Pour lequelle chose briefment declairier (5), il est assavoir, selonc le doctrine des sages philosophes, que le princhc et son peuple doivent estre ung meisme corps ouquel le princhc est chief (6). Les trois estas dessus nommés doivent estre les membres. Et si comme au corps humain sont pluiseurs membres qui ont divers offices, aussi en ce noble corps sont trois membres principaulx, c'est assavoir les yeuls, les piés et les mains, asquels sont comparés les offices des trois estas.

(1) Luc, II, 21.
(2) Ms. : popillum.
(3) Matth., I, 21.
(4) En marge : Nota des princes terriens.
(5) En marge : Nota des trois estas et du princhc.
(6) Il s'agit ici de la parabole de la tête et des membres.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Car premierement [1] le clergiet est comparés as yeuls qui doivent tout le corps enluminer et adrechier. Et si comme, ou corpz humain, sont deux yeuls, le dextre et le senestre, aussi le clergiet doit avoir double lumiere, c'est assavoir sapience esperituele et temporele.

Secondement [2], le commun peuple est comparés as piés qui doivent tout le corps soustenir et porter, car du labeur du commun peuple doivent les aultres estre soustenus et nourris.

Tiercement [3], chevalerie est comparee as mains qui doivent tout le corps deffendre et aidier. Car par le forche et poissance du princhc et de le chevalerie, doivent [fol. 42] les aultres estre gardés en paix et deffendus de violence.

Helas! [4] c'est moult grant misere quant les membres de ce corps sont ensamble repugnans et contraires, ou quant ilz ne font deuement les offices asquels ilz sont commis et ordonnés. Et ce porroie je bien declairier par exemples et par hystores; mais je m'en passe pour cause de briefté, et pour ce aussi que nous poons bien ce prouver par clere experience.

Et par ce je conclus finablement que le plus grant sapience et le plus grant plaisance et le plus grant poissance que roy ou princhc terrien puist moustrer a son peuple, c'est de garder en ces trois estas paix, amour, verité et concorde, et que chascuns soit aidans a l'aultre selon son office. Et a ce pourpos me souffist de alleguier une notable parole que dist Vergile, laquelle est digne d'estre escripte en son cuer. Car par le doctrine de ceste parole, les princhc de Romme acquirent le seignourie du monde. Virgiles, dont, en parlant a Eneas, en la personne de son pere Ancises, disoit ainsy : « O tu, princhc rommains, soies ramembrans que tu saches gouverner ton peuple par bonne seignourie. Ce seront tes sciences, tes ars et tes estudes : querir et garder paix au peuple, et le tenir en bonnes meurs; espargnier tes humbles subgés; et deprimer les orguilleux rebelles, » *unde VI° Eneydos sic habetur :*

« *Tu regere imperio populos, Romane, memento;*
*Hec tibi erunt artes, pacique imponere mores,*
*Parcere subjectos et debellare superbos.* » [5]

Or prions donques Jhesucrist, nostre douls Sauveur, qu'il veulle a nostre boin roy et souverain seigneur ceste grace donner qu'il ait sapience, plaisance et poissance de ceste doctrine garder. Ce nous veule ottrier *ille qui vivit et regnat Deus, per omnia, etc.*

P. D'AILLY.

(1) En marge : Du clergiet.
(2) En marge : Du peuple.
(3) En marge : De chevalerie.
(4) En marge : Glose.
(5) Virgile, *Enéide*, VI, 851-853 ; corriger *subjectis*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

## 4

## SERMON POUR LE JOUR DES CENDRES

*« Ecce* [1] *nunc dies salutis. » Scriptum est IIa Chorintios, VIo co, et in epistula Dominice sequentis* [2].

Nous veons, par experience, que, quant aulcune creature est languereuse ou enferme de langueur, doleur ou maladie, elle redoubte moult le nuit et tres fort desire le jour, et prent confort de sa dolour tantost qu'elle ot le cocq canter, ou le gaitte du jour corner.

Or est ainsi que nous avons long tampz, par le nuit tenebreuse et obscure, tres langoreusement dormy, et en le maladie de pechiet et d'ordure tres miserablement dormy et languy. Et pour ce, le glorieux docteur, monseigneur saint Pol, tout ainsi comme le cocq qui le jour chante, ou le gaitte qui le jour corne, de nous lever nous amonneste, et de nos maulx nous resconforte, en disant par ceste maniere : « Or sus, or sus! gent perecheuse, le nuit passe, le jour approche; or sus, or sus! resveille qui dort, prengne chascuns en soy confort. Nulz ne soit recreans ou faintis. » *Ecce nunc dies salutis.*

Vechi le jour d'election
Fait pour nostre salvation.

[Fol. 62] A ceste voix et a ce cry, nous devons nos cuers resveillier et vers le ciel nos yeuls lever pour veoir l'estoille journal qui devant le soleil precede, et le point du jour nous anonche.

Ceste estoille journal est le Vierge Marie, qui preceda le soleil de justice et anoncha l'advenement du jour de le divine grace. C'est le clere estoille luisant qui le nuit fait finer; c'est le belle estoille plaisant qui le jour fait venir. C'est l'estoille du ciel que nous devons desirer et querir; c'est l'estoille de mer que nous devons aourer et chierir. Et pour ce, vers celle estoille nos yeuls et nos cuers leverons, et humblement le saluerons en disant : *Ave Maria.*

*« Ecce nunc dies salutis. » Scribitur ut supra.*

Vechi le jour d'election
Fait pour nostre salvation.

Experience nous enseigne que quant aucuns malades veult de sa maladie avoir remede et briefve garison, il quiert ung jour d'election pour medecine rechevoir. Et s'il est ainsi de le maladie corporele, par plus forte raison, il doit ainsi estre de le maladie esperituele. Or est il verité notoire que nous sommes malades esperituelement de le maladie de pechiet. C'est une fievre continue, dont nous sommes entechiés. Mais contre ceste griefve maladie, nous avons, pour santé recouvrer, le remede et le medechine de

(1) Fol. 61 vo.

(2) II Cor., VI, 2.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vraie penitance. Et ja soit che que ceste medecine soit tousjours pourfitable, touteffois vechi le jour d'election ouquel elle est plus convenable. Car c'est le chief et le commenchement de ceste saincte quarantaine qui est de Dieu especialment consacree et eslutte pour penitance faire a lui plaisant et acceptable, *ipso dicente : « Tempore accepto exaudivi te, et in die salutis adjuvi te »* (1). Et pour ce, le glorieux docteur, monseigneur saint Pol, ce jour nous demoustre et anonche en disant le parole dessus proposee : *Ecce nunc, etc.*

Vechi le jour d'election
Fait pour nostre salvation.

Pour lequelle parole induire et applicquier a nostre propos, il est assavoir que selon l'art de phisicque et selonc ce que dient les acteurs de le medecine du corps, ilz sont trois manieres de medecines qui sont [fol. 62 v°] moult pourfitables pour avoir garison, et par especial quant elles sont prises en jour de election.

Le premiere est medecine preparative
Le seconde, medecine purgative
Le tierce, medecine confortative (2)
Le premiere est boine
Le seconde plus boine
Le tierce tres boine.

Samblablement aussi, esperituelement a parler, selon l'art de le divine Escripture, et selonc ce que dient les docteurs de le medecine de l'ame, ilz sont trois choses en parfaitte penitance, qui sont aussi comme trois medecines esperitueles que nous devons a ce jour rechevoir pour curer nostre maladie et pour santé et garison avoir.

| | |
|---|---|
| Le premiere est contrition; | celle est preparative. |
| Le seconde, confession; | celle est purgative. |
| Le tierce, satiffation; | celle est confortative. |

Contrition vault pour le cuer preparer et amolier.
Confession vault pour le bouce purgier et mondefier.
Satiffation vault pour l'ame conforter et fortefier.

Car, selon le doctrine monseigneur saint Augustin, il sont trois differences de pechiet qui sont comme trois maladies morteles, l'une en cuer, l'autre en bouche, et la tierce en fait. Car nous pechons en trois manieres :

Premierement en cuer, par cogitation
Secondement en bouche, par locution
Tiercement en fait, par operation.

Et pour ce, contre ces trois maladies morteles, nous devons avoir trois medecines esperitueles :

| | | |
|---|---|---|
| Contre le premiere, | la medecine preparative | de pure contricion; |
| Contre le seconde, | le medecine purgative | de vraie confession; |
| Contre le tierce, | le medecine confortative | de juste satiffation. |

(1) Isaie, XLIX, 8; II Cor., VI, 2.

(2) En marge : I, II, III.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Or entendons donques, nous qui sommes malades, entendons diligamment le grant vertu de ces trois medecines, le garison qu'elles nous donnent et comment elles nous valent, pour nostre sauvement.

Prumierement [1], contricion vault pour nostre cuer preparer et amolier. Certainement toute le rachine et toute le naissance de nostre maladie et pechiet vient du cuer et de le pensee. Et pour ce, nous ne poons santé recouvrer se la medecine de [fol. 63] penitance ne va jusques au cuer pour lui preparer a Dieu et a sa grace disposer. Se nostre cuer est donques obstiné par male cogitation, nous le devons convertir et amolier par devote contrition, *que nichil aliud est quam perfecta displicencia peccati.* Et pour plus entierement desrachiner et parfaittement retrenchier du parfont de nostre cuer tout mal et toute infection, nous le devons forment poindre et tresperchier par secrete compunction, *dicente Domino per prophetam : « Scindite corda vestra et non vestimenta vestra. » Joelis II° c°* [2].

Secondement [3], confession vault pour nostre bouche purgier et mondefier. Veritablement nostre douls Sauveur Jhesucrist, comme parfait phisicien et tres excellent medecin, aprés le medecine preparative de contrition, qui fait, par dedens, nostre cuer purefier et parfaittement de tout son mal garir, veult et commande que nous rechevons le medecine purgative de confession, qui fait par dehors nostre bouche mondefier et entierement tout son pechiet rendre et vomir, *dicente Scriptura : « Confitemini alterutrum peccata vestra. » Jacobi II°* [4].

Tiercement [5], satiffation vault pour nostre ame conforter et fortefier. Samblablement comme le malade, quant il est par medecine preparative ou purgative curés et garis de sa maladie, il n'a pas, pour ce, tantost convalescence; mais pour soy renforchier, doit rechevoir medechine confortative. Aussi le pecheur, ja soit ce que il soit de son pechiet parfaittement sanés et purgiés par contrition et confession, touteffois sa santé est foible jusques ad ce qu'elle soit confortee et renforchie par satiffation. Car c'est le parfaitte medecine confortative qui fait nostre ame avoir vigeur, forche et pooir de toute boine operation. Elle fait nostre corpz a l'esperit obeir et humilier; elle fait tous nos membres servir et labourer; elle fait le cuer par devotion a Dieu supplier; elle fait le bouche par orison a Dieu prier; elle fait le chief par humilité encliner; elle fait les yeuls par pité larmoier; elle fait les mains ammosnes donner; [fol. 63 v°] elle fait les piés en pelerinage aler; elle fait le ventre juner; elle fait le char abstinence garder. Et generalment, elle fait tout vice et tout pechiet fuir et despiter, et fait toutes oeuvres vertueuses acomplir et enteriner, *sicut scriptum est in euvangelio : « Facite dignos fructus penitencie. » Matthei et Luce, III° c°* [6].

Vechi donques les trois medechines esperitueles contre trois maladies mortelles, lesquelles nous devons, au jour d'uy, rechevoir pour garison recouvrer et pour santé avoir. Et pour ce, en demonstrant ceste journee, je puis conclure par ceste maniere :

(1) En marge : Nota de contricion.
(2) Joël, II, 13.
(3) En marge : Confession.
(4) Ep. s. Jacques, V, 16 (et non II).
(5) En marge : Satiffation.
(6) Matth., III, 8; Luc, III, 8.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Vechi jour de contrition
Vechi jour de confession
Vechi jour de satiffation.

Et par consequent :

Vechi le jour d'election
Fait pour nostre salvation.

## DEUXIÈME DÉVELOPPEMENT

En laquelle parole, selonc le matere proposee, nous poons considerer comment, et par quel maniere le medecine de parfaitte et entiere penitance doit estre faitte, et des choses dessus dittes composee.

Prumierement, contrition doit estre faitte :
presentement et sans dilation, *quia ecce nunc;*

Secondement, confession doit estre faitte :
clerement et sans fiction, *quia sicut dies;*

Tiercement, satifation doit estre faitte :
devotement, sans ostentation, *quia ratione salutis.*

### Première considération

J'ay donques dit, premierement, [1] que nous devons contrition faire :
« presentement et sans dilation » *quia ecce nunc.*

Car nostre tamps est brief et passe soubdainement, ne nous n'avons du tampz present fors ung petit moment. Helas! [2] ilz sont aulcuns qui proposent eulx convertir et amender, mais ilz different leur propos et attendent de jour en jour et ne considerent pas le briefté de leur tamps et le griefté de leur mal. Et s'il ont, [3] aulcune fois, ung petit de compunction de leur pechiet et ung peu de desplaisance, touteffois ilz perseverent ne n'ont point entiere contrition ne parfaitte repentance. Ceste gent doivent penser et considerer la parole nostre Seigneur qui [fol. 64] au jour d'uy en saincte Eglise a esté recitee, en laquelle il nous attrait a soy et nous appelle moult douchement, *ipso dicente per prophetam : « Nunc ergo convertimini ad me de toto corde vestro. » Johelis II° c°* [4]. « Convertissiés vous a moy, dist il; convertissiés vous tantost, presentement et sans dilation, de tout vo cuer, entierement sans separation. » Aussi comme il volsist dire : Vostre cuer a esté longuement contre moy pervertis par pechiet et par male cogitation, mais or est il tampz qu'il soit à moy convertis par repentance et par contrition. Et pour ce, quant nous oons nostre Seigneur si douchement nous rappeller, nous devons hastivement

(1) En marge : De contrition.
(2) En marge : Glose.
(3) En marge : Nota.
(4) Joël, II, 12.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vers lui retourner et entierement au diable renonchier. Ne il n'est nulz, tant ait fait hommage au diable, ne tant soit grant pecheur, qui ne se puist legierement a Dieu ralier et lui rappaisier. Car il est si douls et si amiables, si gracieux et si benignes, que nulz n'est de lui refusés ne despités mais qu'il veulle, par contrition, son cuer humilier, *dicente Psalmista : « Cor contritum et humiliatum Deus non despicies »* (1).

Male flamme, dont, puist ardoir le fauls cuer qui ne s'umilie, et qui a son loyal amant ne se retourne, et qui a lui ne se donne du tout et sans departir. C'est le vray amoureux, qui n'a cure de cuer parti en deux, mais veult avoir cuer parfait et entier. Et pour ce, se tu veuls avoir son amour et sa grace, il fault ton cuer toute amour villaine delaissier, et tout pechiet fuir, hair et despiter; aultrement ne peus tu avoir contrition parfaitte ne vraie repentance.

Et a tant je me passe de ceste premiere partie.

### Deuxième considération

J'ay dit, secondement (2), que nous devons confession faire :

« Clerement et sans fiction » *quia sicut dies.*

Car nostre confession ne doit point estre obscure, mais doit estre clere comme le jour, ne nous ne devons riens faindre [fol. 64 v°] ou celer au secretaire du hault Seigneur qui tout voit, qui tout congnoist et qui tout scet, *de quo dicit apostolus : « Omnia nuda et aperta sunt oculis ejus. » Hebreos IIII° c°* (3). Helas! il sont aulcuns qui moult heent confession; et s'il advient qu'il se confessent, ilz quierent et faindent occasion pour leur pechiet couvrir et excuser. Et pluiseurs fois, pour eulx excuser, accusent aultrui. Et qui pis vault, souvent advient qu'ilz accusent Dieu en disant qu'ilz sont de telle heure nés, et que Dieu les a fait de telle complexion, qu'ilz ne se peuent garder de pechiet ou resister a temptation. Ceste gent doivent penser et considerer que nostre Seigneur a qui riens ne peut estre celé, et devant qui, au jour du Jugement, tout sera manifesté, veult et commande que, en ce monde, a ses vicaires et a ses secretaires nous confessons nostre pechiet vrayement et clerement, sans fausseté et obscureté. Et en signe de ce, quant nostre Seigneur Jhesucrist gary les ladres de leur meselerie, il les envoya as prestres de la loi en disant : « *Ite, ostendite vos sacerdotibus. » Luce XVII° c°* (4). « Alés, dist il; tantost, et sans dilation, moustrés vous as prestres », qui sont vicaires et secretaires de Dieu, pour avoir d'eulx purgation. Par quoy il nous demoustre que, supposé que Dieux nous ait gary le meselerie de nostre pechiet par vraie contrition, se veult il que nostre pechiet soit a ses vicaires revelé par clere confession. Ce sont les secretaires asquels nous ne devons riens [celer] (5), mais leur devons le qualité et le quantité de nostre pechiet manifester, et le lieu, et le tampz, et toutes les circonstances dire qui peuent nostre pechiet agrever et empirier.

Et a tant, je me passe de ceste seconde partie.

(1) Ps. L, 19.

(2) En marge a été ajoutée cette mention : De confession.

(3) Hebr., IV, 13.

(4) Luc, XVII, 14.

(5) Ms. : riens mais.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

### Troisième considération

J'ay dit, tiercement [1], que nous devons satiffation faire

« Devotement, sans ostentation » *quia ratione salutis.*

Car nous ne devons point faire les euvres meritores pour nostre loenge, ne pour le vaine glore mondaine, mais pour nostre salut et pour le vraye glore pardurable, [fol. 65] *juxta consilium Xpisti dicentis : « Attendite ne justiciam vestram faciatis coram hominibus ut videamini ab eis »* [2].

Helas! il sont aulcuns qui ne font priere ne orison, sacrefice ne oblation, june ne affliction, ne ammosne, ne restitution, ne quelconque aultre oeuvre ou de merite ou de satiffation, fors seulement par contenance et pour le acoustumance des aultres, et par faintise, et pour le loenge des hommes. Ceste gent doivent penser et considerer que nostre Sires ne regarde mie tant le fait comme le volenté, ne l'oeuvre comme le courage, ne n'a point agreable l'operation du corps sans le devotion du cuer.

De ce avons nous exemple, en le saincte Escripture, ou nous lisons que, quant Abel fist secrefice a Dieu, il regarda plus a le boine affection de sa personne qu'il ne fist a l'oblation de son sacrefice.

C'est [3] le gentil oysel qui de sa proye plus veult avoir le cuer que tout le remanant du corps. Car c'est aussi cellui qui son propre cuer souffry fendre et ouvrir pour ses oysiaux du sang paistre et nourrir [4].

Et pour ce, se tu veuls faire chose qui lui soit a plaisance, tu lui dois premierement donner et humblement presenter ton cuer et ta pensee, et lui purgier de tout pechiet et laver de toute ordure. Car aultrement tu ne peus faire june ne orison ne quelconque aultre oeuvre de satiffation qui soit a Dieu plaisant ne pourfitable a ton salut. *Nam, ut ait Pius papa : « Nichil prodest homini jejunare vel orare et alia religionis opera facere, nisi mens ab iniquitate revocetur. »*

Et a tant je me passe de ceste tierce partie et de toute ceste matere. Car il peut assés souffire ad present ce que j'ay dit de le medecine espirituele et des trois parties d'icelle.

## TROISIÈME DÉVELOPPEMENT

Mais pour ce que j'ay parlé de la medecine de penitance, je veul aussi parler de la diete qui appartient a ceste medecine [5].

Tu sces que quant aulcuns malades veult medecine rechevoir, il lui couvient garder diete. Aussi quant le pecheur se veult par penitance medeciner, il doit tenir diete et faire june et abstinence. Mais le malade, a qui diete est commandee, peut raisonnablement a son [fol. 65 v°] medecin trois questions demander :

(1) En marge : De satiffation.
(2) Matth., VI, 1.
(3) En marge : Nota.
(4) Parabole du pélican.
(5) En marge : De diete.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Prumierement, comment il doit la diete garder.
Secondement, a quoy la diete lui peut pourfiter.
Tiercement, combien lui fault la diete continuer.

A ces trois questions, je te veul response donner.

### Première question

A le premiere question [1] donques, se tu me demandes comment tu dois ta diete garder, c'est a dire comment tu dois faire june et abstinence, qui est la diete de penitance, je te respons [2] que tu le dois faire sobrement, secretement et entierement.

Prumierement, [3] tu dois juner sobrement, car cellui ne garde pas bien diete, ne cellui ne fait pas bonne june, qui par gloutrenie autant prent de refection a une fois comme il deveroit faire a deux. Ceste june desplaist a Dieu, *ipso dicente per prophetam : « Jejunium vestrum odivit anima mea »* [4].

Secondement, tu dois juner secretement. Car cellui qui bien veult garder diete se doit celeement enclorre en sa maison et en sa chambre, pour esquiever le vent et le bruyne. Et aussi cellui qui veult faire bonne june le doit faire secretement pour soy garder du vent de vaine glore et de la bruyne de ypocrisie. C'est moult perilleux vent et male bruyne et dont nous nous devons garder par tres grant diligence, car ainsi le nous commande nostre Seigneur Jhesucrist, nostre souverain medecin, en l'euvangile du jour d'uy : « *Cum jejunatis, inquit, nolite fieri sicut ypocrite tristes, etc.* » *Matthei VI*° *c*° [5].

Tiercement, tu dois juner entierement. Car cellui ne tient pas bien diete qui ne se garde de toute viande contraire. Et aussi cellui ne fait pas boine june, qui ne fait abstinence entiere, non pas seulement du corps et de la bouche, mais aussi du cuer et de la conscience. C'est le june meilleur que tu puisses faire : garder ton cuer et ta pensee de tout mal et de tout pechiet. Sans ceste abstinence, tu ne peus faire june qui soit a Dieu plaisant, *dicente Domino per prophetam, Ysaie LVIII*° *: « Hoc est majus jejunium quod elegi : dissolvere colligationes impietatis »* [6].

[Fol. 66] Et a tant je me passe de le premiere question, et vieng a le seconde.

### Deuxième question

A le seconde question [7], se tu me demandes a quoy te peut diete pourfiter, je te respons [8] que trop long seroit raconter tous les pourfis que te peut faire la diete esperituele de june et de abstinence. Mais entre les aultres pourfis que nous lisons en le saincte Escripture, elle te peut pourfiter a trois choses, c'est assavoir : pour Dieu appaisier, pour le diable encachier, pour paradis gaaignier.

(1) En marge, ce titre.
(2) En marge : Solution.
(3) En marge : De june.
(4) Isaïe, I, 14 : « et solemnitates vestras odivit anima mea ».
(5) Matth., VI, 16.
(6) Isaïe, LVIII, 6.
(7) En marge : Le IIe question.
(8) En marge :Solution.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Prumierement tu peus Dieu appaisier par juner, car tu as, par ton pechiet, Dieu offendu ou courouchiet; tu ne peus mieulx de lui avoir pardon que par june et par orison. De ce nous avons exemple, en le saincte Escripture, des deux prophetes Daniel et Jonas, dont l'un appaisa a Dieu le cité de Jherusalem, et l'aultre le cité de Ninive, lequelle hystore je passe pour cause de briefté, *quia historia est communis et habetur Danielis IX° et Jone III° capitulis* (1).

Secondement, par juner tu peus le diable encachier. Car se le diable te fait temptation de pechiet, et par especial du pechiet de ire et de luxure et de peresce, tu ne le peus mieulx encachier ne tel pechiet fuir et esquiever fors par orison et par june. De ce nous avons tesmoingnage par cellui qui ne peut mentir *Xpisto dicente in ewangelio : « Hoc genus demonii non eicietur nisi in oratione et jejunio. » Matthei XVII° c°* (2).

Tiercement, par juner tu peus paradis gaaignier. Car nostre Seigneur, a tous ceuls qui, devotement, font en ce monde june et abstinence, promet en paradis donner finablement la refection pardurable, *ipso dicente : « Beati qui nunc esuritis, quoniam saturabimini. » Luce VI° c°* (3).

Et a tant je me passe de ceste seconde question.

### Troisième question

A le tierce question (4) se tu me demandes combien il te fault ta diete continuer, je te respons (5) que le plus grant et le plus longue diete qu'il te fault faire, c'est le june de ceste quarantaine saincte, de laquelle nous avons [fol. 66 v°] exemples notables et de grant auctorité, et devant le loy, et en le loy, et aprés le loy :

| | | |
|---|---|---|
| Prumierement | devant le loy | elle fu par Moyse figuree. |
| Secondement, | en la loy | elle fu par Helyas gardee. |
| Tiercement | aprés le loy | elle fu par Jhesucrist consacree. |

Prumierement, le june de ceste saincte quarantaine fu, devant le loy, par Moyse figuree. Car Moyses, quant il monta ou mont de Sinay pour rechevoir le loy, il juna par .XL. jours, *sicut patet Exodi XXIIII°* (6). Pour quoy il nous est figuré que se nous volons a haulte perfection monter et le loy de Dieu garder, nous devons par .XL. jours juner.

Secondement, le june de ceste saincte quarantaine fu, en le loy, par Helyas gardee. Car Helyas juna .XL. jours en passant par le desert et en alant par le montaingne qui est appellee Oreb, *sicut patet tercii Regum XIX°* (7). Par quoy il nous est segnefiet que nous devons garder la june de ceste saincte quarantaine, se nous volons, par le desert de ceste mortele vie, aler au mont de pardurable joie.

Tiercement, le june de ceste saincte quarantaine fu, aprés le loy, par Jhesucrist consacree. Car Jhesucrist, aprés ce que la loy Moyse fu par lui expiree et par son baptesme de nouvel reparee, il fu menés ou desert, et la juna .XL. jours, *sicut patet Matthei IIII°* (8).

(1) Daniel, IX, 3; Jonas, III, 5-10.
(2) Matth., XVII, 20.
(3) Luc, VI, 21.
(4) En marge : Le III^e question.
(5) En marge : Solution.
(6) Exode, XXIV, 18.
(7) Vulgate : III Rois, XIX, 8.
(8) Matth., IV, 2.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Par quoy il nous demoustre que aprés ce que nous avons nostre vie du tamps passé lavé et renouvelé par penitance, nous devons entrer ou desert de affliction et de austerité, en faisant, par ceste quarantaine, june et abstinence. Car nostre Sires Jhesucrist qui estoit venus en ce monde pour soy manifester et pour nous enseignier, n'avoit besoing ne neccessité de penitance garder, ne d'aler ou desert juner; mais par son fait le nous voloit endoctriner et exemple donner. Et pour ce nous devons sa doctrine tenir et son exemple ensieuir, et, comme lui, juner selon nostre pooir. Car c'est li boins maistres qui ses disciples endoctrine plus par fait que par [fol. 67] parole, *Scriptura dicente : « Cepit Jhesus facere et docere. » Actuum I° c°* (1).

Mais tu me porroies demander (2) se ceste june est de commandement, et par qui et a qui elle fu commandee; car supposé que Jhesucrist junast le quarantaine, touteffois il ne le commande point en le euvangile.

Ad ce je te respons (3) que ceste june est de commandement a toute personne qui le peut garder sans notable lesion de son corps et de sa santé. Et fu premierement commandee par nostre Seigneur (4) obscurement en le loy du Viel Testament. Car, selonc le commandement de le loy, nous devons paier a Dieu le disme de toutes choses, *sicut patet Exodi XXII°* (5). Et pour ce, en payant a Dieu le disme de nostre tamps, nous devons juner le quarantaine, qui est aussi comme la disme ou le disime partie de tout l'an. Mais nostre mere saincte Eglise, a lequelle nous devons estre vrais filz d'obedience, a depuis, ceste june expressement institué et generalement commandé. Et fu celle ordonnance convenable pour les causes dessus dittes. Et aussi fu chose raisonnable de garder ceste june et ce tamps plus que nul aultre, pour ce que c'est le tamps ouquel commenche l'abondance et le mouvement des humeurs; si seroit nostre corps plus esmeu et disposé a pechiet et a temptation, se le tamps n'estoit attempré et amoderé par abstinence et par affliction. Et pour ce disoie je, au commenchement de nostre sermon : *Ecce nunc dies salutis.*

Vechi le jour d'election
Fait pour nostre salvation.

Et a tant je me passe de ceste tierce question et de toute ceste matere.

## QUATRIÈME DÉVELOPPEMENT

Je t'ay donques moustré et aulcunement declairiet la vertu et le condition des trois medechines espirituelles qui sont : pure contrition, vraye confession et juste satiffation; et comment la medecine de parfaitte et entiere penitance doit estre de ces trois choses composee; et comment aussi, pour ceste medecine rechevoir, doit estre diete et abstinence gardee. Mais or te veul je moustrer comment elle doit estre confite [fol. 67 v°] et assavouree.

Tu dois donques sçavoir et entendre que la medecine de penitance doit estre moult amere. Et de tant qu'elle est plus amere au corps, tant est elle plus douche a l'esperit,

(1) Act. ap., I, 1.
(2) En marge : Question.
(3) En marge : Solution.
(4) Abrégé : S.
(5) Exode, XXII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plus savereuse et plus agreable a Dieu, et plus pourfitable au salut et a le santé de l'ame. En ceste medecine doibt avoir trois choses qui lui donnent et font avoir moult amere saveur, c'est assavoir : cendre, sel et yaue. Cendre de humilité et de affliction; sel de tristresce et de compunction; yaue de larmes et de devotion. En signe de ce, nostre mere saincte Eglise nous donne, au jour d'uy, la cendre qui est arrousee d'yaue benoite, meslee aveuc sel. La cendre segnefie affliction pour le consideration de nostre fragilité. Le sel segnefie compunction pour le corruption de nostre iniquité. L'yaue segnefie devotion pour le consideration et compassion de la divine pité.

Vechi donques medecine moult sure et moult amere, lequelle, se tu veuls gouster et bien assavourer, elle te fera le cuer gemir et souspirer, et les yeuls plourer et larmoyer; et fera en ton cuer sourdre, et par tes yeuls issir, le fontaine de l'yaue de devotion, laquelle, pour ton pechiet laver, tu dois querir et desirer par tres ardant affection, *dicendo cum propheta : « Quis dabit capiti meo aquam, et oculis meis fontem lacrimarum? » Jheremie IX° c°* (1).

Mais tu ne porroies respondre et dire par ceste maniere :

« Mon amy, je n'ay volenté
De souspirer ne de plourer,
De gemir ne de larmoier. »

Ains ay :

« Talent de rire et de chanter,
De danser et d'esbanoier.
J'ay le cuer gay et joliet;
J'ay le corps sain et appert;
J'ay les membres fors et poissans,
J'ay les yeuls vairs et rians;
Je sui jones, je sui jolis,
Je sui d'amouretes souspris.
Tais toy de larmes et de plours;
Parle moy de armes et d'amours. »

Helas! vechi fole pensee! vechi fole parole! Pour ceste folie corrigier et pour cest orgueil humilier, nostre mere saincte [fol. 68] Eglise, en donnant, au jour d'uy, le cendre, te respont par ceste maniere : « *Memento, homo, quia cinis es, et in cinerem reverteris* » (2).

« Homs, considere dont tu viens,
Quel tu es et quel tu seras.
Ramembre toy que tu es cendre
Et en cendre retourneras. »

(1) Jérémie, IX, 1.
(2) Ici commence le fragment du ms. Charleville 58, fol. 166-166 v°.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Aussi comme elle vaulsist dire : « Considere ton commenchement, ton moyen et ta fin :

Ton commenchement est abhominable
*quia de immundo conceptus semine*
Ton moyennement est brief et muable
*quia breves dies hominis sunt. Job XII° c°* (1).
Ton definement est espoentable
*quia fugis velut umbra.*

Se tu consideres ton commencement :

Tu es conchus en grant laidure
Tu es fais de matere impure
Tu es nés d'un vil sac d'ordure.

Se tu consideres ton moyennement :

Tu vis en labeur et en cure
Tu as joie vaine et obscure
Tu as santé qui petit dure.

Se tu consideres ton definement :

Tu vas morir tost sans mesure
Tu seras cendre et pourreture
Tu aras paine longue et dure. (2)

Helas! Vechi canchon piteuse! Helas! vechi horrible danse! Or chante qui vorra; or danse qui porra. Dansés, dansés, filletes, dansés a ceste canchon. Cantés, cantés, pucelles, cantés ce virelay.

Helas! je croy qu'il n'est homs, tant ait le cuer joly ou gay, s'il considere ceste note, qui ait talent ne volenté ne de rire, ne de chanter, ne de baler, ne de danser; mais doibt laissier toute fole plaisance et soy disposer a faire penitance.

Or considere donques ton commenchement, ton moyen et ta fin.

Considere ta naissance, ta vie et ta mort.

Considere de ta naissance le commenchement, de ta vie le moyennement, et de ta mort le definement.

Se tu es biaulx, se tu es fors, se tu es jones, atteng ung pau; considere la fin et pense la conclusion.

Helas! vechi ung pau de fievre, qui fera ta beaulté palir. Vechi ung pau de maladie, qui fera ta forche fallir. Vechi viellesce, qui fera ta jonesse fenir.

Elle fera ta vie anoyer, ta joie amenrir, et ta santé affoiblir.

Elle fera ta face flatir, ta bouche pourrir, et ton alaine puir.

Elle fera ton cuer merancolier, ton sens affolier (3), et ton corpz mor- [fol. 68 v°]-tefier.

Et finablement, elle fera le mort venir et l'ame du corps separer.

(1) Job, XIV, 5.

(2) Dans le ms. de Charleville, manque le passage : « Helas, vechi...-... a faire penitance ».

(3) Ms. de Charleville : apetichier.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Helas! vechi dure departie! vechi dolereuse fin! vechi piteuse conclusion!

Ton ame ira en infer, ou au mains ou feu de purgatore, pour rechevoir de son pechiet paine et pugnition.

Adont ara [1], entre le corps et l'ame, moult grant debat et grant descorde; et se porra l'ame du corps plaindre, en disant par ceste maniere :

« Je t'ay nourry delicieusement
Je t'ay vestu precieusement
Je t'ay cauchiet mignotement
Je t'ay couchiet molement

Et maintenant :

J'ay pour toy paine et tourment.
Pour ton delit, j'ay grief dolour;
Pour ton plaisir, j'ay grant ardour;
Pour ta joie, sui en tristour
Et pour ta glore sui en langour. »

Mais le corps lui doit respondre :

« Je devoie estre en ta gouvrenanche;
Je devoie estre en ton obeissance.
Tu me devois maistrier par abstinence;
Tu me devoies castier par penitance.
Et pour ce que tu m'as gouverné folement, [2]
Pour ce que tu ne m'as castiet deuement,
Se j'ay erré par ton enseignement,
Se j'ay pechiet par ton consentement,
C'est bien raison, c'est juste jugement
Que tu ayes, pour mon pechiet, le paine et le tourment. »

Helas! adont vaulroit bien l'ame a son corps retourner pour lui pugnir et corrigier. Mais elle ne porra, ne riens ne lui vaulra tel desir, ne tel volenté. Car elle a perdu et folement passé le tamps [3] esleut et ordonnet pour penitance faire. Et pour ce disoie je, au commenchement de nostre sermon : *Ecce nunc dies salutis*

Vechi le jour d'election
Fait pour nostre salvation.

(1) Dans le ms. de Charleville, le Débat de l'âme et du corps manque : « Adont ara...-... et le tourment ».

(2) Ms. : Et pour ce tu que tu m'as folement gouverné.

(3) Ms. : Passé le tamps passé e.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Adfin que en ce saint jour et en ce boin tamps, de Dieu consacré et esleu, nous ne soions point negligens de entendre a nostre salut, veullons estre diligens de nostre corps castier par june et par abstinence [1] et de nostre pechiet corrigier par affliction et par penitance. Car ainsi porrons nous, ou tamps advenir, esquiever et fuir le paine d'infer et de purgatore, et avoir et acquerir de paradis le glore, [fol. 69] lequelle nous veule ottroier cieuls qui vit et regne pardurablement. A.M.E.N.

P. DE ALLYACO.

[1] Ms. : Le membre de phrase : « de nostre corps castier... abstinence » est répété. Fin un peu différente dans le ms. de Charleville : ... le tamps ordonné pour faire penitance. Vuellons doncques estre diligens d'entendre a nostre salut, de nous amender et de nostre corps castiier par junez et par abstinences; et de nos pechiés corrigier par affliction et par penitance, entrement qu'avons le tamps. Car vechi le tamps acceptable, le jour d'election, fait pour nostre salvacion. Et par ainsi porrons, ou tamps advenir, eviter et fuyr les paines d'ynfier et de purgatoire, et avoir, rechepvoir et acquerir de paradis la gloire. Amen.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

## 5

## S'ENSIEUT UN SERMON POUR LE JOUR DE LE RESURREXION NOSTRE SEIGNEUR

*«Maria Magdalene* [1] *et Maria Jacobi et Maria Salome emerunt aromata ut venientes ungerent Jhesum», et reliqua que leguntur in ewangelio hodierno, et scribuntur Marci, XVI° c°* [2].

J'ay yci proposee toute l'euvangile de le saincte solennité du jour d'uy, et le voeil entierement reciter et aucunement exposer pour ce qu'elle contient matere plaine de liesce et de joye. Et c'est bien raison que aprés ceste sepmaine peneuse, en lequelle nous avons esté en larmes et en plours pour le memore de Jhesucrist et de se passion, nous soyons maintenant, en ceste solennele journee en leesce et en joie pour le memore de sa vie et de sa resurrection.

Or soyons donques liés et menons joie; soyons liés de liesse devote et menons joie espirituele, car nostre Sauveur Jhesucrist, qui nagaires estoit mors tres dolereusement, est maintenant ressuscités tres glorieusement.

Il est ressuscités, De mort dolereuse,
En vie glorieuse.
Il est passés, de dolereuse passion,
en glorieuse resurrection
Il est mués de paine en glore
de subjection en victore,
de honte en honneur,
de foiblesce en vigheur,
de tristour en leesce,
et de dolour en joie.

Vechi donques la liesce et la joie! Vechi la tres lie et tres joyeuse mutation! Vechi la matere et conclusion de leesse devote et de joie espirituele, qui est comprise en l'euvangile que j'ay chi proposé : *Maria Magdalene, etc.* Laquelle nous poons deviser et partir [fol. 123 v°] en trois parties, esquelles nous poons noter et considerer trois choses :

Premierement, effort d'ardant amour;
Secondement, desconfort de paour;
Tiercement, confort de grant douchour.
Et ces trois choses sont trouvees es trois Maries qui vinrent au sepulcre, si comme l'euvangile d'uy nous recite.

(1) Fol. 123.

(2) Marc, XVI, 1.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Car premiers, effort d'ardant amour les fait le douls Jhesus devotement querir, *quia emerunt aromata ut venientes ungerent Jhesum, etc.*

Secondement, desconfort de paour les fait le cuer fremir et forment esbahir, *quia introeuntes in monumentum, viderunt juvenem sedentem in dextris et obstupuerunt, etc.*

Tiercement, confort de grant douchour les fait le corpz et l'ame seurement resjoir, *quia dixit illis : « Nolite expavescere; Jhesum queritis, etc. ».*

### Première considération

J'ay donques dit, premierement que, ou fait de ces trois Maries qui viennent au sepulcre, nous poons notter et considerer effort de ardant amour, car c'est ce qui les fait le douls Jhesus devotement querir. Et ce nous demoustre le premiere partie de nostre euvangile qui dist et recite que Marie Magdalaine et deux aultres Maries, ses amies et compaignes, accaterent onguemens precieux pour venir oindre le corpz du doulz Jhesus et bien matin, en un jour de sabbat, qui maintenant est appellés dimenche, elle vinrent au monument a l'aube du jour quant le soleil commenche a naistre. Et disoient l'une a l'aultre : « Qui nous descouverra le pierre dont le sepulcre est clos? » Et lors, en regardant le lieu, virent le pierre destournee, car elle estoit moult grant et moult pesant.

Vechi donques effort d'ardant amour et d'amoureuse ardour. Vechi comment forche d'amour ardamment les efforche et forment les constraint de Jhesucrist querir. Vechi comment les sainctes femmes cellui qu'elles amoient vif, aprés sa mort viennent sieuir et servir. O! tres poissant forche d'amour! Il est de toy escript que tu es fors comme la mort. *Scriptum est enim : « Fortis ut mors dilectio ». Canticorum VIII*° (1).

Mais certainement encore peut on dire que tu es [fol. 124] plus fors, car le mort par toute se forche ne peut rompre le neu d'amours, ne deslier le fort lyen de parfaitte dilection. Et ce nous appert bien par l'ardeur de dilection et l'amour de devotion que nous trouvons es trois Maries. Car autant ou plus ayment elles leur amy Jhesucrist, aprés sa mort, comme en sa vie, et pour ce le viennent querir et servir au sepulcre.

O! tres glorieuse Vierge Marie, tres amoureuse mere de Jhesucrist, se forche d'amour fait les trois Maries venir au sepulcre de ton Fil, pour quoy ne te constraint l'amour de lui de venir aveuc elles? Quelle cause t'en retrait? Quelle occasion t'en retarde?

Certes, ce n'est pas par deffaulte de ardant amour ne d'amoureux ardour, car tu es sa douche mere, se vraye espeuse et se loyale amie, qui plus ardamment l'aymes que ne porroit faire nulle aultre femme. Mais c'est pour l'abondance de l'amere dolour et la dolereuse langour que tu as, par le compassion de sa mort et par le glave de se passion. Car quant tu te vois orbe de Fil, vesve d'espeux et privee d'amy, tu es de cuer, de corpz et de toute ta forche, lasse, dolente et desolee. Et pour ce te fault demourer en lieu secret quant les aultres Maries vont querir ton Fil et veoir son sepulcre.

O! tres devote Magdalaine, bien vaulroie sçavoir de toy, et de tes deux compaignes, quelles pensees vous aviés, et quellez paroles vous disiés en le voye. Helas! bien croy que vos pensees estoient ardans en dilection et vos paroles estoient fervens en devotion. Car vos

(1) Cantic., VIII, 6.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pensiés au bien et au solas que le douls Jhesus vous avoit fait en se benoite vie et saincte conversation; et plus as maulx et as tourmens qu'il avoit souffert en se crueuse mort et dolereuse passion. Helas! bien croy que vous rameniés a memore les paines et les afflictions qui lui avoient esté faittes en le voye ou vous aliés. Et pour ce vous baisiés souvent la [fol. 124 v°] terre, et en souspirant et en gemissant disiés : « Ichi encontrames nous le douls Jhesus portant la croix, quant sa mere devint aussi comme demy morte. Icy se retourna il as femmes qui pour lui plouroient. Icy laissa il le croix tant estoit traveilliés. Icy les Juys moult lourdement le bouterent pour aler plus fort. Icy le pendirent il, et au gibet de le croix le fiquerent ». Helas! bien croy que lors, a grant clameur et inundation de larmes, elles se enclinoient et aouroient le croix qui encore estoit toute vermeille du precieux sang Jhesucrist.

Et par especial, Marie Magdalaine plus fort crioit et larmioit, et en regretant le mort de son amy, disoit ainsy : « Sire, qui as en ceste croix volu morir pour moy de mort raccater et pour moy donner vie; Sire, qui es ma joye, mon solas, et ma glore; qui es le joye de mon cuer, le solas de mon labeur et le glore de mon ame; Sire, je desire toy trouver pour donner a mon cuer joye; je desire toy veoir pour faire a mon labeur repos; je desire toy tenir pour avoir a mon ame glore. Or te fay donques a moy trouver; fay toy de moy veoir; fay toy par moy tenir. Car aultrement ma joye sera convertie en tristour, mon solas en langour et ma glore en dolour. »

Ainsi fait sa complainte Marie Magdalaine; et aprés, de la se part et aveuc ses compaignes vient au sepulcre Jhesucrist. Car vraie amour la le mainne, et la le porte ou son cuer ayme.

Et a tant je me passe de la premiere partie de nostre euvangile et vieng a le seconde.

### Deuxième considération

J'ay dit, secondement, que, ou fait de ces trois Maries qui viennent au sepulcre, nous poons noter et considerer desconfort de paour. Car c'est ce qui les fait le cuer fremir et forment esbahir. Et ce nous demoustre le seconde partie de nostre euvangile, qui dist et recite que les trois Maries entrerent ou lieu ou estoit le sepulcre, et la virent ung angle en fourme de jouenchel qui seoit a dextre [fol. 125] et estoit vestus et couvers de blanche vesture moult resplendissant, et lors elles furent esbahies et espoentees.

Vechi donques comment paour est contraire a amour. Vechi comment, entre amour et paour a grant discord et forte bataille. Vechi comment paour desconforte les cuers amoureux pour avoir, contre amour, victore. Mais parfaitte amour vaint et boute hors paour. « *Nam perfecta caritas foras mittit timorem.* » *Johannis X°* (1).

Or oés dont et entendés (2) comment Amour et Paour descordent ensamble. Amour, comme devant avons oy, efforche les trois Maries de leur amy querir. Mais Paour, comme maintenant nous oons, desconforte leurs cuers de plus avant poursieuir.

(1) I Ep. s. Jean, IV, 18.

(2) En marge : Nota de Paour et Amour.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Amour les attrait, mais Paour les retrait.
Amour dist : « Venés, venés ». Paour dist : « Retournés, fuyés ».
Amour fait promesses delitables, Paour fait manaches espoentablez.
Amour promet de donner grans biens, Paour maneche d'envoier griefz maulx.
Amour fait recorder tout ce qui peut attraire les cuers amoureux a amer, querir et poursieuir le douls Jhesus, qui est le vray Dieu d'amours; et ramentoit comment il est tres beaulx et bons, comment il est beaulx sans laidure et bons sans mesure, comment il a beaulté parfaitte et bonté souveraine.

Et Paour, d'aultre part, fait ramembrer tout ce qui peut retraire les trois Maries, et leur remaine a memore choses espoentables en disant ainsi : « Considerés, femmes, considerés le fragilité de vostre sexe femenin. Certes, plus fors et plus hardis doivent estre les hommes que les femmes. Les apostles s'en sont fuis; et vous, ou alés? Considerés aussi l'obscureté de le nuit qui est encore tenebreuse. Considerés le freour du monument qui est memore de mort a tous terrible. Considerés le cruaulté des Juys et le righeur des gardes du sepulcre. Certes, se vous estes trouvees, vous estes mortes sans remede! »

Ainsi les desconforte paour. Mais sur toutes ces choses leur fait le cuer fremir, le corpz trambler [fol. 125 v°] le viaire esbahir et le veue tourbler, ceste nouvelle vision de ce merveilleux jouenchel qui leur estoit ou sepulcre apparus, car onques samblable ne virent. Et touteffois, ce non obstant, paour ne peut avoir victore, ne de la ne les peut cachier, car amour les fait demourer, et tout souffrir et endurer, pour le douls Jhesus poursieuir. *Sic est. « Caritas omnia suffert et omnia sustinet. » Iª Chorintios XIIIº* (1). *Et, ut ait Dyonisius : « Perfectus amor omnia transit et omnia penetrat, donec ad dilectum perveniat ».*

Et a tant, je me passe de le seconde partie de nostre euvangile et vieng a le tierce.

### Troisième considération

J'ay dit, tiercement, que, ou fait de ces trois Maries qui viennent au sepulcre, nous poons noter et considerer confort de grant douchour, car c'est ce qui les fait le corpz et l'ame resjoir. Et ce nous demoustre le tierce partie de nostre euvangile qui dist et recite que l'angele, pour elles conforter, doucement leur disoit : « Ne vous veulliés esbahir ne espoenter. Je sçay bien que vous querés Jhesum de Nazareth qui a esté crucefiés. Certes, il est ressuscités, ne il n'est pas yci. Vechi le lieu ou il a esté mis. Or poés veoir qu'il en est partis, et pour ce ne le querés plus. Mais alés et dittes a ses disciples, et par especial a Pierre, qu'il vous precedera en Galylee. Et la le verrés, si comme il vous a dit » (2).

Vechi donques douls confort et confortant doucheur. Vechi comment, par le douls confort de l'angle, amour est confortee contre paour. Vechi comment le douls Jhesus, le vray Dieu d'amours, le loyal amoureux, envoye douls confort, confortant seureté et seur resjoissement a ses amyes, en les segnefiant par certain message les joieuses nouvelles de sa glorieuse resurrection, adfin de le publier et denonchier a ses disciples.

O! com chi a glorieuse loenge du sexe femenin, quant les femmes sont apostles et messages as disciples et as apostles de Jhesucrist pour eulx publier et denonchier ceste

(1) I Cor., XIII, 7. (2) Marc, XVI, 6 et 7.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nouvelle joie. O! com cy a grant mistere, car pour ce que Eve, la premiere femme, fu [fol. 126] message de le mort anchienne, estoit il chose convenable que par femme fust denonchie nostre nouvelle vie.

O! com cy a grant liesce pour les sains disciples et apostles, quant ilz oirent les femmes raconter telles nouvelles! Et par especial, saint Pierre a joie souveraine quant il oy que l'angele l'a nommé par son nom et fait de lui expresse mencion : « *Dicite, inquit, discipulis ejus et Petro* ». Car se l'angele ne l'euist expressement nommé, il, qui avoit son maistre par trois fois renyet, n'euist osé, entre les disciples, venir ne retourner a lui. *Unde Gregorius : « Nisi, inquit, eum angelus nominatim exprimeret, qui magistrum ter negaverat, inter discipulos venire non auderet* ».

Or ayons donques, ayons leesce et joie aveuc les trois Maries et avec les disciples. Ayons lieche et devotion et joie de exultation pour le glore de ceste resurrection. Et ne soit nulz qui pour pechiet perde ceste leesce, ne qui pour tristresce soit en desesperation. Car nous avons oy comment le douls Jhesus a volu ceste joyeuse glore premierement manifester a Marie Magdalaine, qui tant avoit pechiet; et ceste glorieuse joye especialment denonchier a saint Pierre l'appostle qui trois fois l'avoit renyet, pour nous demoustrer qu'il n'est nul tant soit grant pecheur, s'il veult a lui humblement retourner, qu'il ne soit amoureusement recheus a sa grace, et gracieusement rechus a son amour et a sa glore.

Lequelle nous veulle ottrier *qui vivit et regnat in seculorum secula. Amen.*

P. DE AILLIACO.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

## 6

## CY S'ENSIEUT UN SERMON DES ROGATIONS DEVANT L'ASCENSION

« *Dedit* [1] *dona hominibus* ». *Scriptum est sentencialiter Psalmo LXVII°; et recitatum ad Ephesios IIII° c° et in epistula hodierna* [2].

La parole que j'ay chi proposee est le sentence du prophete David, recitee de monseigneur saint Pol l'apostle en l'epitle du jour d'uy, et vault autant en franchois :

Li douls Jhesus, li biauls, li bons,
A donné as hommes ses dons.

Pour lequelle parole appliquier a nostre propos, il est assavoir que li tres douls et li tres biaux et li tres boins Jhesucrist, comme riche et poissant roy noble et [fol. 148 v°] vertueux princhc, comme large et liberal seigneur, quant il parti de ce monde et monta ou ciel, avant se glorieuse ascension, il vault paier se bien alee et fist crier publiquement et publier generalment une donnee a tous venans et ammosne a tous demandans. Ce cry fu fait et publiet en le saincte euvangile qui fu lundi recitee, quant il fu

De par Jhesucrist denonchiet
Et a tous xpistiens segnefiet
Qu'ilz demandaissent sagement
Et on leur donroit larguement.

« *Petite, inquit, et dabitur vobis.* » *Luce XI°* [3].

Et pour ce, nostre mere saincte Eglise, adfin de appeller a ceste journee, ou donnee, ses povres enfans et de assambler a ceste ammosne ses orphenins mendians, ordonna, devant l'ascention Jhesucrist ces trois jours qui sont nommés Rogations, pour faire processions et letanies, orisons et prieres, et pour lui demander ses biens et requerir ses dons. Car c'est cellui vrayement de qui tesmoingne qu'il donne a tous habondamment sans villaine reproche. « *Dat enim omnibus affluenter et non improperat.* » *Jacobi I°* [4].

Or sus, donques, or sus! nous qui sommes povres enfans, venons a nostre mere saincte Eglise qui, au jour d'uy, nous appelle et assamble. Nous qui sommes orphenins mendians, venons a le donnee et a l'ammosne de ce riche roy, de ce noble princhc et de ce largue seigneur. Car son vaillant hirault, monseigneur saint Pol le apostle, en blasonnant sa poissance, en loant sa vertu et en magnefiant sa liberalité, nous afferme et asseure que a tous ceuls qui lui ont sagement demandé, il a largement donné. Et ce dist il et tesmoingne en le parole que j'ay dessus proposee : *Dedit dona hominibus, etc.*

(1) Fol. 148.

(2) Ps. LXVII, 19 : Accepisti dona in hominibus. Ephes., IV, 8. Épître de la Vigile de l'Ascension.

(3) Luc, XI, 9.

(4) Ep. s. Jacques, I, 5.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Li douls Jhesus, li biaux, li bons
A donné as hommes ses dons.

En lequelle parole, selonc trois briefs mos contenus en ycelle, nous poons touchier trois questions appartenans a nostre matere.

La premiere : qui est celui qui donne si liberalment. *Quia dedit.*

La seconde : qui sont les dons qu'il donne si habondamment. *Quia dona* [fol. 149].

La tierce : qui sont ceulx asquels il donne si generalment. *Quia hominibus.*

Et selonc ces trois questions, nous poons, en ceste parole, considerer trois choses :

Premiers :

En cellui qui donne liberal excellence *quia dedit non nostris meritis sed pure gracie.*

Secondement :

En ce qu'il donne habondant affluence *quia dona, non unum sed plura.*

Tiercement :

En ceulx asquelz il donne general indigence *quia hominibus, non uni solum sed omnibus.*

Et ces trois poins nous sont touchiés et segnefiés briefment, en l'auctorité que j'ay alleguie au commenchement : « *Dat omnibus affluenter et non improperat* » [1].

Premiers :

Il donne liberalment et sans reprochier *quia dat et non improperat.*

Secondement :

Il donne habondamment et sans espargnier *quia dat affluenter.*

Tiercement :

Il donne generalment et sans refuser *quia dat omnibus.*

Vechi donques trois poins qui sont a declairier, lesquelz sont correspondans a trois questions que nous poons, en le parole proposee, touchier et demander.

### Première question

A le premiere question [2], donques, se nous demandons qui est celluy qui donne si liberalment, j'ay devant dit que c'est nostre Seigneur Jhesucrist, en qui nous poons considerer liberal excellence, *quia dedit*; car il donne liberalment et sans reprochier, *quia dat et non improperat.*

Certainement nostre Seigneur Jhesucrist est sur tous aultres excellement larges et liberal, ne sa liberal excellence et excellent liberalité ne porroit langue raconter, ne entendement considerer, si comme il affiert proprement. Touteffois, nous poons aulcunement ceste excellence declairier, et ceste liberalité exprimer par ce qu'il donne sans reprochier. Car il n'est nul si riche roy, si noble princhc, ne si liberal seigneur, qui aucune fois ne

(1) Voir note précédente.

(2) En marge : Le premiere question.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

reproche son don, quant cellui ne le dessert qui de lui le rechoit. Mais ceste reproche jamais ne fait le tres douls Jhesucrist, car il ne nous donne riens pour nostre desserte ne pour nostre merite, mais seulement de se pure grace et de se pure misericorde. Et ce poons nous clerement perchevoir par trois raisons.

Car premierement :

[Fol. 149 v°] Il donne caritablement pour nostre amour entretenir.

Secondement :

Il donne ses biens franchement sans nul pourfit requerir.

Tiercement :

Il donne tres entierement sans riens envers nous retenir.

Premierement, il donne caritablement pour nostre amour entretenir, car c'est le gentil cuer, c'est le vray amoureux, qui riens ne donne fors par vraie carité et par loyal amour; et si tres espris d'amour, et si tres enamourés de nous, qu'il n'est riens qu'il ne donnast pour nostre amour entretenir, car c'est le loyal amant, c'est le vray Dieu d'amours qui nous ayme et a amé de parfaitte amour. De laquelle il dist en l'euvangile que nuls ne peut avoir plus grant carité ne plus grant amour que de mettre corps et ame pour ses amis. « *Majorem, inquit, caritatem nemo habet, ac dilectionem, quam ut animam suam ponat quis pro amicis suis.* » *Johannis V°* (1).

Secondement, il donne ses biens franchement sans nul pourfit requerir. Car il est de si riche pooir que riens ne lui deffault. Et pour ce, il donne ses biens de si franc courage que nul pourfit il ne requiert, car il a en soy meismes de tous biens si grant habondance, que selonc le dit du prophete, il n'a de nos biens nulle indigence. « *Bonorum, inquit, meorum non eges.* » *Scriptum in Psalmo* (2).

Tiercement, il donne tres entierement, sans riens envers nous retenir, car il n'espargne riens a son amy, mais habandonne tout pour lui, et donne entierement, non pas seulement ses biens, mais aussy soy meismes. Car si comme dist et tesmoingne le saincte Escripture : « *Dedit semetipsum pro nobis* ». *Titum, IX°* (3). Helas! vechi tres liberal excellence, vechi tres excellent liberalité. Car pour nous qui sommes plains de toute povreté, il a donné entierement soy meismes qui est plains de toute bonté. Or oés comment.

Il a donné premierement son corps ou saint sacrement pour nostre refection. «*Nam dedit discipulis suis corpus suum et sanguinem in cibum et potum.*» *Matthei XXVI°* (4).

[Fol. 150] Secondement, il a donné son ame a paine et a tourment pour nostre redemption. «*Nam dedit animam suam redemptionem pro multis.* » *Matthei XX° c°* (5).

Tiercement, il a donné sa deité en sa personne proprement pour nostre salvation. « *Nam proprio filio suo non pepercit Deus, sed pro omnibus nobis tradidit illum.* » *Romanos VIII°* (6).

(1) Jean, xv, 13 (et non ch. v).
(2) Ps. xv, 2.
(3) Tit., II, 14.
(4) Citation libre de Matth., XXVI, 26-28.
(5) Matth., xx, 28.
(6) Rom., VIII, 32.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Vechi donques le tres riche et le [1] tres liberal seigneur. Vechi le vray roy Assuerus, duquel il est escript qu'il a donné ses dons selon se royal magnificence. *Hester IIo co : « Dona, inquit, largitus est »* [2]. A la magnificence de ce roy ne se peut comparer le larguesce d'Alixandre, ne le liberalité de Cresus, ne de quelconque aultre roy ou princhc, tant soit riche ou poissant. Car tous sont povres au regart de lui; tous sont mendians envers lui. Et pour ce, tous doivent venir a sa donnee; tous doivent requerir son ammosne. Car sans lui nous ne sommes riens; sans lui nous n'avons riens; sans lui nous ne poons riens. « *Quia omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nichil.* » *Johannis primo co* [3].

Et a tant, je me passe de le premiere question.

## Deuxième question

A le seconde question [4], se nous demandons qui sont les dons que Jhesus donne si habondamment, j'ay devant dit que, en ce qu'il donne, nous poons considerer habondant affluence, *quia dona non solum unum etc.*; car il donne habondamment et sans espargnier, *quia dat affluenter.*

Certainement, es dons de Jhesucrist a si grant habondance, et si habondant affluence que nulz ne porroit singulerement distinguer et distincteement nombrer les grans dons qu'il a fait et qu'il fait tous les jours a creature humaine. Touteffoiz nous poons confusement et generalment ceste habondance et ceste affluence prouver et demoustrer par ce qu'il donne sans espargnier. Car si comme j'ay dessus moustré, quant il a volu soy meismes donner, il appert qu'il ne veult pas ses dons espargnier, mais en grant affluence habandonner. Et ce poons nous declairer de biens, de dons et de richesses, qu'il donne et habandonne a humaine creature. Car premierement [fol. 150 vo]

*Primo,* il donne les biens temporeuls pour nostre sustentation
*Secundo,* il donne les biens esperitueuls pour nostre justification
*Tercio,* il donne les biens perpetueuls pour nostre retribution.
Les dons temporeuls sont bons mais ilz sont perilleux et muables.
Les dons esperituels sont plus bons car ilz sont vertueux et estables.
Les dons perpetuelz sont tres bons car ilz sont fructueux et durables.

Premierement [5], donques, Jhesucrist donne les biens temporeulx pour nostre sustentation. Car c'est cellui qui donne viande au familleux, et generalment, c'est cellui qui soustient nos vies contre toutes indigences, et qui nous donne sustentation en toutes nos neccessités, *juxta illud in Psalmo : « Dat escam esurientibus »* [6]. Ces dons temporeuls sont boins a ceuls qui bien en usent, mais ilz sont perilleux a ceuls qui en abusent.

Or te veul je moustrer comment, de ces biens temporeuls, on peut bien user. Je te dy, donques, que ceuls usent bien des biens temporels qui sont contens de ce qui est neccessaire a leur vie. *Unde apostolus, Ia Thim. VIo : « Habentes alimenta etc. et quibus tegamur hiis*

(1) Ms. : les.
(2) Esther, II, 18.
(3) Jean, I, 3.
(4) En marge : Le IIe question.
(5) En marge : Nota des biens temporeulx.
(6) Ps. CXLV, 7.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

*contenti sumus* » [1]. Et pour ce Jhesucrist nous aprent a lui demander seulement nostre pain cotidien : « *Panem nostrum cotidianum da nobis hodie* ». *Matthei VI*° [2]. Et par pain [3] est a entendre toute chose neccessaire a vivre sobrement. Et plus ne devons nous demander a Dieu, se nous sommes sages. Car de ce avons nous exemple du sage Salemon qui supplioit a Dieu qu'il ne lui donnast ne grant richesse, ne grant povreté, mais seulement les neccessités de sa vie. « *Divicias, inquit, et paupertatem ne dederis michi, sed tantum victui meo tribue neccessaria.* » [4]. Nous ne devons pas, donques, querir ne desirer superfluité de richesses, habondance de delices, excellence d'onneurs. Et s'il advient que Dieu les nous donne, nous n'y devons pas mettre nostre cuer ne les trop ardamment amer, *propheta dicente : « Divicie si affluant, nolite cor apponere ». In Psalmo* [5]. Ceulx, donques, qui trop les [fol. 151] ayment, abusent des dons temporeuls, et a ceuls sont ilz trop perilleux en pluiseurs manieres [6] :

1° En les acquerant laborieusement;
2° En les gardant dolereusement;
3° En les delaissant langoureusement.

Et souvent advient que on les acquiert et garde et laisse tres dampnablement. Car si comme dist monseigneur saint Pol l'apostle, *Thimoteum VI*° [7] : « Ceuls qui en ceste maniere veulent estre riche et habonder es biens temporels, enchieent es las et es temptations du diable et en pluiseurs desirs nuisables et perilleux, qui mainnent l'omme a le mort et a mortel perdition. » Et pour ce dist le sage Salemon que le fol riche, qui folement ayme ses richesses, ne rechoit nul boin fruit en elles. *Ecclesiastici V*° [8]. Ne te glorefie pas, donques, en tes grans richesses, ne te delitte pas trop en tes biens temporeulx. Car se ainsi le fais, quant tu cuideras estre riches, tu te trouveras povres. Et te porra on dire, par derrision, le parole qui est escripte en l'Apocalipse : « Tu dis que tu es riches et habondans et n'as de riens besoing; et tu ne sces comment tu es chetis et miserables, povres de vraie congnissance et richesse, et nuds de vraye vertu. « *Tu dicis, inquit, quia dives sum, etc.* » *Apoc. III*° [9].

Secondement [10], Jhesucrist donne les biens espiritueuls pour nostre justification. Car c'est cellui qui donne les biens de grace et par lesquels nous sommes justes et plaisans a Dieu. Ces biens donne il non pas as orguilleux, mais as humbles, si comme dist l'Escripture, *Ia Petri V*° : « *Deus, inquit, superbis resistit et humilibus dat gratiam* » [11]. Il n'est riens qui tant nous puist procurer le divine grace comme humilité, ne riens qui tant le puist empeschier comme orgueil. Car orgueil est contraire fourmeement a grace. Et vechi comment.

Grace est ainsy appellee, *quia gratis data*, pour ce que c'est pur don, procedant de le pure benignité de Dieu, sans nostre merite et sans nostre desserte. Mais orgueil est tout

(1) I Timoth., VI, 8.
(2) Matth., VI, 11.
(3) En marge : Nota.
(4) Prov., XXX, 8.
(5) Ps. LXI, 11.
(6) En marge : I°, II°, III°.
(7) I Timoth., VI, 9.
(8) Ecclésiastique, V, 1 ou 8.
(9) Apoc., III, 17.
(10) On a noté dans la marge : Des biens espiritueulx.
(11) I Ep. s. Pierre, V, 5.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

contraire, car c'est fole presumption et presumptueuse oultre - [fol. 151 v°] - cuidanche, qui fait l'omme ingrat a son bienfaitteur et soy exalter et glorefier en soy, aussi comme se [1] les dons qu'il a venissent de lui, ou que par sa vertu il les euist mery et desservi. Helas! vechi trop male folie! vechi trop fole frenesie! Car, si comme dist l'apostle, nous ne avons riens qui ne soit pris et tenu de Dieu. Et pour ce, nous ne devons pas en ces dons nous glorefier, mais l'en devons regracier. « *Quid enim habes, inquit, quod non accepisti? Quod si accepisti, quid gloriaris?* » [2]. Se tu veulz donques empetrer et garder les biens de grace et les biens espiritueuls, il te fault sur toute riens fuir orgueil et avoir humilité, et te dois humilier et anientir devant Dieu, ne pour bien que tu faches ne te dois glorefier ne exalter en toy. Car plus fais de bien et plus es tenus et obligiés a Dieu, comme a cellui de qui ton bien fait procede, en pur don et de pure grace. Et pour ce, de tant dois tu plus envers lui humilier et toy mains glorefier. A ceulx qui ainsi sont humbles, donne Dieu les biens de grace et les dons espirituels. *Et de istis dicitur quod humilibus dat gratiam* [3]. Ces dons espiritueuls sont plus bons que ne sont les biens temporels. Car ilz ne sont pas perilleux, mais sont vertueux. Ilz ne sont pas perilleux comme sont les biens temporeuls, desquelz nous poons mal user, si comme j'ay dit dessus. Mais ilz sont virtueux et nous font avoir force et vertu contre tous perils pour ce que des dons espirituels et des biens de grace et de vertu nous ne poons abuser, *juxta illud philosophi : « Virtutibus non contingit abuti »*.

Tiercement [4], Jhesucrist nous donne les biens perpetueulx pour nostre retribution. Car c'est celuy que, quant en lui est, nous donne sa grace temporele, et moyennant ceste grace, il nous donra, se a nous ne tient, sa glore perpetuele et retribution finable. *Unde propheta : « Gratiam et gloriam dabit Dominus », in Psalmo* [5]. Ces biens perpetueuls sont tres [fol. 152] boins, car ilz sont fructueux et precieux plus que nul aultre don temporel ou espirituel. Ce sont les biens desquels dist le apostle «que oeil ne porroit veoir ne oreille oir, ne cuer d'homme penser, les grans biens que Dieu a appareilliet a ses boins amis. — *Nec oculus vidit, nec auris audivit nec in cor hominis ascendit que preparavit Deus diligentibus se.* » *I^a Chorintios II^o* [6].

Vechi donques le tres grant habondance, vechi le tres habondant affluence de biens, de dons et de richesses, que Jhesucrist nous donne, car ces biens ne viennent pas de terre, mais du ciel; ilz ne viennent pas de bas, mais de hault; ilz ne naissent pas de nous, mais de Dieu. Car, si comme dist l'Escripture, « tout grant bien et tout don parfait vient de dessus nous et descend du Pere de toute lumiere qui tout enlumine. — *Omne datum optimum et omne donum perfectum desursum est descendens a Patre luminum.* » *Jacobi I^o c^o* [7]. Ce pere de lumiere est nostre Seigneur Jhesucrist, qui par ses biens et par ses dons fait clarté au monde et enlumine tout homme. « *Illuminat enim omnem hominem venientem in hunc mundum.* » *Johannis I^o c^o* [8].

Et a tant, je me passe de le seconde question.

(1) Ms. : ses
(2) I Cor., IV, 7.
(3) I Ep. s. Pierre, V, 5.
(4) En marge : Des biens perpetueulx.
(5) Ps. LXXXIII, 12.
(6) I Cor., II, 9.
(7) Ep. s. Jacques, I, 17.
(8) Jean, I, 9.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

### Troisième question

A le tierce question [1], se nous demandons qui sont ceulx asquels Jhesucrist donne si generalment, j'ay devant dit que en ceulx asquels il donne, nous poons considerer general indigence, *quia hominibus*. Certainement nous sçavons assés par experience que toute humaine creature, quant en soy est, a tres grant povreté et tres grande indigence, et des biens de fortune, et des biens de nature, et des biens de grace. Et ceste indigence est si generale que nulz homs ne s'en peut excuser. Et pour ce, Jhesucrist donne a tout homme, sans nulluy refuser; car il n'est nulz, tant soit povres ou quetis, qui ne recoeuvre aulcun don de lui. Touteffoiz ilz sont aucuns asquels il donne plus, et plus grans biens et plus grans dons, ainsi que vous orrés [2] :

1° A ceulx qui demandent raisonnablement;
2° A ceulx qui gardent pourfitablement;
3° A ceulx qui rendent gracieusement.

Ilz sont donques trois choses qui font Jhesucrist as hommes [fol. 152 v°] habondamment donner. C'est assavoir :

Raisonnablement demander,
Pourfitablement garder,
Gracieusement rendre et retribuer.

J'ay dit, premierement, que Jhesucrist donne habondamment a ceulx qui lui demandent raisonnablement. Et selonc ce doit estre entendue le parole de l'euvangile, qui au commenchement de nostre sermon a esté recitee : « *Petite, inquit, et dabitur vobis.* — Demandés, dist il, et on vous donra » [3]. C'est a entendre que, se vous demandés raisonnablement, Dieu vous donra tres habondamment.

Mais or est il a sçavoir que, a ce que nostre demande soit raisonnable, trois conditions sont requises [4] :

1. Qu'elle soit faitte discretement,
2. Qu'elle soit faitte devotement,
3. Qu'elle soit faitte continuelment.

Et ces trois conditions sont touchies en l'euvangile dessus dit, quant il dist :

« *Petite, scilicet prudenter et discrete,*
*et dabitur vobis.*
*Querite, scilicet humiliter et devote,*
*et invenietis.*
*Pulsate, scilicet perseveranter et continue,*
*et aperietur vobis.* » [5]

(1) En marge : A le III^e question.
(2) En marge : Primo, II°, III°.
(3) Luc, XI, 9.
(4) En marge : I^a, II^a, III^a.
(5) Matth., VII, 7; Luc, XI, 9.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Premierement, donques, nostre demande doit estre faitte discretement. Car le demande est de Dieu refusee, qui est faitte a lui folement. Et de ce, nous avons exemple des enfans, dont nous recite l'euvangile. Et pour ce que leur mere fist et demanda pour eulx fole requeste, ilz eurent refus et repulse et leur fu respondu : « *Nescitis quid petatis* ». *Matthei II*° (1). Il fault donques que nostre demande soit discrete, se nous ne volons avoir repulse. Et de telle demande nous afferme et asseure Jhesucrist que, se nous demandons en sen nom aulcun don a Dieu le Pere, il le nous donra sans nulle faulte : « *Si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis* ». *Johannis XVI*° (2).

Or enteng comment ceste parole doit estre exposee. Certainement, cellui seulement demande ou nom de Jhesucrist qui fait demande appartenant a son sauvement, car le nom de Jhesus vault autant comme Sauveur. Le demande, donques, faitte a ce nom, c'est a dire ou nom du Sauveur, et a le fin de no sauvement, est tousjours de Dieu oye et exauchie, se par nous ne tient, et se de nous ne vient [fol. 153] l'empeschement.

Mais il advient souvent que nous mettons empeschement en nostre demande et en nostre orison.

Le premier empeschement est quant nous ne demandons cose utile et pourfitable; c'est quant nous demandons des biens temporeuls plus qu'il n'est besoing a nostre salut. Car en ce cas, aulcune fois, Dieu ne nous donne point ce que nous demandons, mais nous donne mieulx; aussi comme se tu demandoies a ton amy .X. sols et il t'en donnast cent, il ne te feroit pas injure, mais grant courtoisie. *De hoc Ysaias : « Multorum orationes non exaudiuntur quia providet illis Deus meliora dare quam petunt* ». Ceste folie advient souvent as enfans qui demandent, non pas seulement ce qui ne leur est pourfitable, mais ce qui leur est nuisable. Ceste folie aussi advient souvent as malades qui demandent ce qui leur est contraire. Mais Jhesucrist est le boin maistre d'escole; il est le boin medechin qui nous donne ce qu'il scet qui nous est boin. *De hoc Augustinus : « Si pecierimus secundum voluntatem ejus, audiet nos* ». *Iª Johannis V*°. « *Unde dicere debemus in oratione : Fiat voluntas tua, etc.* » *Matthei VI*° (3).

Le second empeschement est quant nous ne demandons en estat convenable. C'est quant nous demandons en malvais estat et deshonnerable, comme en estat de pechiet mortel. *Juxta Ysaiam : « Cum multiplicaveritis orationes, non exaudiam; manus enim vestre sanguine plene sunt* » (4). Qui fait orison a Dieu en pechiet mortel, il fait comme cellui qui requiert l'espee traite et le baston en le main. Mais entre les aultres pechiés, hayne et rancune empesche plus especialment nostre orison envers Dieu. Car si comme le medecine ne donne garison tant comme le fer soit en le playe, aussi orison ne pourfite tant que hayne soit en nostre courage. Ainsi nous apprent nostre boin maistre Jhesucrist, en l'escole de l'euvangile, *Matthei XI : « Cum stabitis ad orandum, dimittite si quid habetis adversus aliquem* » (5). *Item Matthei VI*° *: « Dimitte nobis debita nostra, sicut etc.* » (6).

Le tierc empeschement est quant nous ne demandons en foy [fol. 153 v°] ferme et

(1) Matth., xx, 22; Marc, x, 38.
(2) Jean, xvi, 23.
(3) Matth., vi, 10.
(4) Isaïe, i, 15.
(5) Matth., xi, 25.
(6) Matth., vi, 12.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

estable, mais de cuer doubtif et variable. *Jacobi I : « Postulet autem in fide nichil hesitans »* (1). *Augustinus* (2) : *« Non hortaretur nos petere, si non vellet dare, etc. »*.

Vechi donques comment nostre orison et nostre demande doit estre faitte discretement.

Secondement, elle doit estre faitte devotement. Car si comme le encens ne peut bien odourer, ne sa fumee en hault monter, s'il n'est ars ou feu, aussy orison ne peut odourer a Dieu, ne monter ou ciel s'elle n'est embrasee du feu de ardant devotion. *Psalmista : « Dirigatur, Domine, oratio mea sicut incensum in conspectu tuo »* (3). Le fumee de cest encens ne doit pas demourer en bas sur terre, mais doit monter en hault ou ciel, c'est a dire que en nostre orison, nous ne devons pas avoir nostre intencion as choses terriennes, mais as choses celestiennes. Helas! ilz sont aucuns qui n'ont orison fors en bouche et non en cuer, car le cuer est ententif as choses du monde. *« Nichil solliciti sitis in oratione. » Philippenses IIII*° (4). *Item : « Oratio cordis est non labiorum; neque Deus verba, sed orantis cor aspicit »*.

Vechi donques comment nostre demande doit estre faitte devotement.

Tiercement, elle doit estre faitte perseveramment. Car souvent Dieu differe et attent a nous donner ce que nous demandons, affin de plus desirer son don et de perseverer en bien (5). *Augustinus : « Non tibi cito dare ut discas magna magno corde desiderare »*. Et pour ce, nous ne devons pas cesser de orison; mais toudis perseverer et continuer. Car il promet, en l'euvangile, que, a cellui qui persevere, il donne : *« Si quis perseveraverit pulsans, etc. »* (6). *Item Jacobi V*° *: « Multum valet deprecatio justi assidua »* (7). *Et apostolus : « Sine intermissione orate »* (8).

Mais tu porroies demander (9) comment tu porras continuelement orer sans cesser; car nature ne peut souffrir ceste continuation, mais le fault souvent cesser d'orison pour boire, mengier et dormir, et soy occupper en aultre operation.

Je te respons (10) que ceste parole n'est pas si entendue a le lettre que tu ne puisses bien toy occupper en tes neccessités [fol. 154] et en tes indigences, et plus ou mains selonc ton estat. Mais quant l'Escripture dist que tu dois aorer sans cesser, c'est a entendre en tamps et en lieu et es heures ad ce ordonnees par l'Eglise, *ut patet in Psalmo : « Sepcies in die laudem dixi tibi »* (11). Ou selonc l'exposition saint Gregoire : « Toute boine operation, faitte en l'onneur de Dieu, peut estre en ce lieu appellee orison. Ne cuides tu (12) que donner ammosne, conseillier les povres et aultres oeuvres virtueuses, ne soit belle orison devant Dieu? Meismement un boin chevalier ou un boin marchant, en faisant son office justement et loyalment, fait belle orison a Dieu.

Or t'ay je moustré comment tu dois demander raisonnablement, et comment Dieux donne a ceulx habondamment qui ainsy demandent.

(1) Ep. s. Jacques, I, 6.
(2) En marge : Nota.
(3) Ps. CXL, 2.
(4) Philipp., IV, 6.
(5) Peut-être faut-il corriger : « affin de nous faire plus desirer... et persévérer... ».
(6) Luc, XI, 8.
(7) Ep. s. Jacques, V, 16.
(8) I Thess., V, 17.
(9) En marge : Question.
(10) En marge : Solution.
(11) Ps. CXVIII, 164.
(12) En marge : Nota.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Je ay dit secondement que Jhesucrist donne habondamment a ceulx qui ses dons gardent pourfitablement. Ilz sont aulcuns qui des dons et des biens de Dieu abusent et les perdent folement, et ne scevent ou veulent garder sa grace divine, mais le perdent [1] par mortel pechiet. A ceuls ne donne pas Dieu habondamment, mais leur retault hastivement. Mais a ceuls qui gardent les biens de Dieu en pourfitant de mieulx en mieulx, Dieux donne habondamment et acroist ses dons de plus en plus.

Veuls tu donques aprendre comment tu peus les dons de Dieu garder pourfitablement? Tu dois faire comme fait le boin recheveur et le boin serviteur, qui fait le recepte d'aucun grant seigneur [2] :

1° Tu dois souvent nombrer et compter;

2° Tu dois diligamment escripre et recoler;

3° Tu dois ardamment gaignier et multeplier.

Premiers, tu dois les biens et les dons de Dieu souvent nombrer et compter. Helas! nous ne porriemes nombrer ne compter souffissamment tous les dons et les benefices que Dieu nous fait. Mais a nostre pooir, chascun jour, nous devons aulcunement nombrer et compter nostre recepte. Car il n'est jour que nous ne rechevons aucunne grace. Et de ceste recepte, il nous faulra une fois rendre compte. Car vechi le jour du Jugement qui [fol. 154 v°] approche, ouquel il tenra sa chambre des comptes. Et la vorra, selonc ce que dist l'euvangile, compter aveuc ses recepveurs et avoir raison de ses serviteurs : « *Veniet, inquit, et ponet rationem cum servis suis* » [3]. Qui plus ara receu, de plus ara il a rendre compte. *Gregorius :* « *Cum, inquit, augentur dona, rationes etiam crescunt donorum, etc.* ».

Secondement tu dois les dons et les biens de Dieu diligamment escripre et recoler. Helas! bien devons avoir memore des benefices de Dieu, et pour ce les devons nous escripre ou livre de nostre cuer. Car si comme dist le sage Senecque : « *Optima beneficiorum custos est memoria* ». Et pour ce dist il : « Le plus grant ingratitude qui puist estre, c'est de oublier le don et le benefice qui est liberalment donnés. — *Ingratissimus omnium, inquit, qui oblitus est, etc.* ».

Tiercement, tu dois les biens et les dons de Dieu ardamment gaignier et multeplier. Helas! bien devons avoir le cuer ardant de multeplier les biens que Dieu nous a donné. Car, si comme il appert par le parabole de l'euvangile, se de petit tresor nous faisons grant gaing, et que nous multeplions au double tant que nous puissons dire comme fist le boin serviteur : « *Domine, duo talenta tradidisti michi; ecce alia duo superlucratus sum, etc.* » [4]. Certainement, Dieu nous guerredonnera plus que a cent mille doubles et nous habandonnera son tresor et fera maistres de son hostel; et nous dira comme il fist au boin serviteur et recheveur : « *Serve bone et fidelis, etc.* » [5]. Vechi donques comment nous devons garder pourfitablement les dons et les biens que Dieu nous donne. Et se ainsi le faisons, Dieu nous donra habondamment. Et ad ce propos, dist il en l'euvangile : « *Omni habenti dabitur et habundabit; et qui non habet aufferetur ab eo* ». *Luce XIX°* [6]. Il entend, par

(1) Ms. : prendent.
(2) En marge : I°, II°, III°.
(3) Matth., XVIII, 23.
(4) Matth., XXV, 22.
(5) Matth., XXV, 23.
(6) Luc, XIX, 26.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cellui qui riens n'a, qui folement garde; et a cellui on lui oste. Mais a cellui qui bien garde, on lui donne.

J'ay dit tiercement et finablement que Jhesucrist donne habondamment a ceulx qui rendent gracieusement. Ilz sont aulcuns si plains de ingratitude qu'ilz ne scevent ou ne veulent, pour les dons de Dieu, rendre ne graces, ne [fol. 155] merites, et ceuls ne sont pas dignes de don recepvoir, mais d'estre privés de tout bien. Et, de cellui qui peche par telle ingratitude, dist le Sage qu'il n'est pas digne du pain qu'il mengue. « *Peccator, inquit, non est dignus pane quo vescitur.* » Se tu veuls donques que Dieu te donne et tu ne veuls cheoir en pechiet de ingratitude, il fault que tu lui rendes don pour don. Car ainsy le dist il en l'euvangile : « *Date, inquit, et dabitur vobis* ». *Luce VI*o [1]. « Donnés, dist il, et on vous donra. »

Mais tu me porroies demander [2] quelle chose tu peus a Dieu donner et quel don tu lui peus rendre ou retribuer. Car j'ay dessus dit qu'il n'a besoing de nos biens ne il ne quiert, ne peut avoir proffit en nos dons.

Ad ce je te respons [3] qu'il ne nous demande riens pour son proffit, mais pour le nostre. Car en lui donnant, nous nous donnons, et en nous tout le pourfit rechevons et retenons. Par especial, il nous demande trois choses, lesquelles nous lui devons donner pour nostre tres grant pourfit [4] :

1o Nous devons son nom beneir et saintefier;

2o Nous devons son nom loer et magnifier;

3o Nous devons sa gent secourir et aidier.

Du premier, *Psalmus* : « *Quid retribuam Domino pro omnibus que retribuit michi?* » [5]. *Sequitur responsio ad propositum* : « *Nomen Domini invocabo* » [6]. Bien seroit cellui malvais soldoiier qui oublieroit le nom de son capitaine. Et pour ce devons nous retenir le nom de nostre Seigneur et en toutes nos neccessités lui appeller et en tous estas, et de adversité et de prosperité lui beneir et sainctefier, a l'exemple de Job : « *Si bona suscepimus, etc., Sit nomen Domini benedictum* » [7]. *Sic docet ante omnia Xpistus in oratione dominica* : « *Sanctificetur nomen tuum* ». *Matthei VI*o [8]. C'est contre ceuls qui en adversité murmurent sur Dieu, et contre ceuls qui en prosperité oublient Dieu. *Non sic vos, etc.*

Du second, *Psalmus* : « *Date gloriam laudis ejus* » [9]. Bien seroit cellui plain de ingratitude qui ne loeroit et magnifieroit son bienfaitteur et qui ne lui renderoit graces et merchis pour son don, a l'exemple de l'apostle : « *Gratias ago Deo super inenarrabili dono ejus* ». *II*o *Chorintios IX*o [10].

(1) Luc, VI, 38.
(2) En marge : Question.
(3) En marge : Solution.
(4) En marge : Primo, IIo, IIIo.
(5) Ps. CXV, 12.
(6) Ps. CXV, 13 et 17.
(7) Job, II, 10.
(8) Matth., VI, 9.
(9) Ps. LXV, 2.
(10) II Cor., IX, 15.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Du tierc, *Matthei XIX° : « Da pauperibus et habebis thesaurum in celis »* [1]. [fol. 155 v°] Les gens de Dieu sont les povres. « *Quod uni ex minimis meis fecistis, michi fecistis.* » [2]. Bien seroit cellui deshonnestes qui ne secourroit et aideroit en neccessité le fil ou le bien especial amy et familier de son seigneur. *Hoc dicit de pauperibus.*

Helas! vechi grant liberalité! Pour une povre ammosne, il nous promet grant richesse; pour un petit don en terre, il promet un grant tresor ou ciel : c'est le tresor de le glore pardurable, laquelle nous veule ottrier *Pater et Filius et Spiritus Sanctus. Amen.*

P. D'AILLY.

(1) Matth., XIX, 21.

(2) Matth., XXV, 40. La glose française sur les gens de Dieu s'appliquerait mieux à cette citation qu'à la précédente.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

## 7

## S'ENSIEUT UN SERMON POUR LE JOUR DE L'ASCENTION NOSTRE SEIGNEUR

« *Assumptus* [1] *est in celum et sedet ad dexteram Dei.* » *Scriptum est Marci, ultimo capitulo, et in ewangelio hodierno* [2].

Se nous volons sieuir le chemin et le trache de nostre Sauveur Jhesucrist, et aprés lui monter de terre ou ciel, de ceste mortele misere en glore pardurable, il nous fault devant envoier ung message.

Pour quoy? Pour enseignier le voye, pour moustrer le chemin et pour appareillier l'ostel.

Et qui sera ce message? Ce sera Devote Orison qui volera de bas en hault, en retrayant nos cuers des choses mondaines, et les eslevant es choses celestiennes. Car cuer humain, fichiet en terre par mondain plaisir, est dur et rude et pesant, et ne peut mie legierement ou ciel monter. Mais Devote Orison, nostre boin message, volera hastivement [fol. 159 v°] de terre ou ciel par les eles de vraie amour, de ardant desir qu'elle a as choses pardurables et hurtera diligamment a le porte de paradis par devotes larmes et piteux souspirs. Et finablement tant fera par sa diligence qu'elle venra jusques au throne de le saincte Trinité.

Helas! mais quant elle considerra sa propre fragilité et le haultesce de le divine majesté, elle n'osera approchier plus avant, mais retournera humblement par devers le Royne du ciel, la mere du Roy, le Vierge glorieuse. Et pour empetrer grace, moyennant Devote Orison, le saluerons en disant : *Ave Maria.*

*Assumptus est, ut supra.*

Ceste parole est escripte en l'euvangile du jour d'uy, lequelle nous recite et afferme que nostre Sauveur Jhesucrist, aprés se resurrection apparu entre ses disciples et les reprist et castia en reprochant leur incredulité pour tant que n'avoient pas fermement creu a ceuls qui leur avoient dit et tesmoingniet qu'il avoit volu ressusciter de mort a vie. Et pour ce, adfin qu'il ostast de leurs cuers tout scrupule et toute doubtance a son joyeux departement et a sa bien alee, il fist devant eulx ung tres grant et merveilleux miracle, car visiblement il fu eslevés en l'air et glorieusement monta ou ciel. Et quoy plus pour acroistre le merveille et confermer nostre creanche? Ceste glorieuse ascension fu faitte et demoustree non mie secretement ne celeement, mais publicquement et notoirement, veans ses apostles et ses disciples, presens aveuc eulx pluiseurs aultres, si comme il est escript en l'epistle qui presentement a esté lute en nostre mere saincte Eglise : « *Videntibus illis, inquit, elevatus est, etc.* » *Scribitur Actuum I°* [3].

(1) Fol. 159.
(2) Marc, XVI, 19.
(3) Act. ap., I, 9.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Et c'est le sentence de le parole proposée, *Assumptus est*, qui peut estre ainsi exposee:

Jhesucrist, c'est chose notore,
Est huy montés ou ciel en glore.

Ou par ceste maniere :

Jhesus est montés en hault lieu
Et siet a le dextre de Dieu.

Pour lequelle parole a nostre propos applicquier, il est assavoir que nostre Sauveur Jhesucrist, par se glorieuse ascension, fu cause a son peuple xpistien de joie et [fol. 160] de exultation, et par especial pour trois choses : prumiers, par ce fu nostre foy xpistienne notoirement confermee; secondement, par ce fu certaine esperance gracieusement donnee; tiercement, par ce fu vraye carité benignement demoustree. Et pour ce, de ceste ascension avoit dit le saint prophete qu'elle seroit cause de nouvelle joie et de joieuse liesce : « *Ascendit, inquit, Deus in jubilo et Dominus in voce tube* », *in Psalmo* (1).

### Première considération : Foi

O! peuple xpistien, or oy et enteng premierement comment, au jour d'uy, nostre foy fu notorement confermee; et par especial, roys, princhés et chevaliers, asquels est de Dieu commise le espee pour deffendre le foy xpistienne, oés et entendés! Oés des oreilles du corpz et entendés des oreilles du cuer. Oés diligamment le parole proposee, et entendés devotement le mistere d'icelle, et considérés parfondement comment, pour confermer le foy xpistienne, au jour d'uy fu hors cachie toute scrupuleuse doubtance, quant sensiblement et en appert, veant grant multitude de gens, nostre Sires Jhesucrist est montés ou ciel. Lors fu bien tristresce muee en joie, doleur en liesce, mescreanche en credulité, doubtance en certaineté. Car les apostles, au jour de la passion, eurent grant tristresce, et doleur, et en le foy doubterent. Mais aprés, au jour de le resurrection, eurent consolation; et depuis, petit a petit, furent en le foy confermés, en ce que nostre Sires Jhesucrist conversa aveuc eulx par .XL. jours, et se demoustra en pluiseurs manieres.

Mais finablement, comme j'ay dessus dit, en ce jour de l'ascension, ilz eurent de le foy confirmation publicque et notoire. Et ce estoit bien chose raisonnable que si comme par dolereuse passion avoit esté moustree le humiliation de son humanité, aussi en sa joyeuse resurrection et glorieuse ascension, fust manifestee le exaltation de se divinité et de se divine majesté. Et ce fu au jour d'uy fait quant par lui fu acomplie le parole dessus proposee : *Assumptus est in celum.*

Jhesucrist, c'est cose notoire,
Est huy montés ou ciel en glore.

Qui sera donques le xpistien [fol. 160 v°], s'il n'est plus obstinés et pires que Juys, qui d'or en avant en sa foy doubtera, et qui a son pooir contre les mescreans ne le deffendera, quant elle est ainsi manifestement confermee et veritablement tesmoingnie et approu-

(1) Ps. XLVI, 6.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vee par ceuls qui notorement a l'oeil [1] et qui constamment l'ont affermee jusques a le mort?

Mais ce non obstant, o merveilleuse et miserable chose a dire, ilz sont au jour d'uy pluiseurs xpistiens et meismement roys, princhés et chevaliers qui ne samblent pas avoir ferme foy, mais doubtance et incredulité, et vechi comment [2].

S'il avoient ferme foy, soufferroient il que le science de le foy et de le loy xpistienne, c'est assavoir le saincte Escripture et le saincte theologie, qui est science divine, fust, entre les xpistiens, mains prisie que le science humaine et le loy mondaine? — et mains honnouree que n'est le loy Moyse, entre les Juys, et le loy Mahommet entre les Sarrasins?

S'il avoient ferme foy, soufferoient il en leurs terres et en leurs seignouries, et aucunnes fois en leurs presences, dire paroles de blaspheme contre Dieu, contre sa loy et contre se saincte Escripture?

S'il avoient ferme foy, feroient ilz leurs loys et leurs commandemens rigoreusement garder et executer, et le loy de Dieu et ses commandemens lairoient negligamment casser et despiter? Feroient ilz un fauls monnoyer boulir et crueusement morir pour fausser leur monnoye, et lairoient un fauls xpistien vivre sans pugnir pour jurer et se parjurer [3], et renyer Dieu et son glorieux nom et malgrier les sains?

S'il avoient ferme foy, feroient il guerre les uns as aultres, xpistiens contre aultres xpistiens, et lairoient en paix les Juys, les Sarrasins et les aultres mescreans, qui sont anemis de le foy xpistienne? Leur lairoient il les xpistiens tenir en subjection et servage, et avoir le possession de le Terre Saincte, de le terre ou nostre Seigneur Jhesucrist fu nés et nourris, de la terre ou il souffry mort et passion, par lequelle il nous accata et [fol. 161] acquist par son precieux sang; de la terre ou il publia sa loy, de la terre ou il ressuscita, et dont il monta ou ciel?

S'il avoient ferme foy, lairoient il entre les xpistiens vivre les fauls Juys qui crucefierent et mirent a mort Celluy par qui nous avons vie?

S'il avoient ferme foy, lairoient il tant durer ce miserable scisme et scismatique division, qui ja par long tempz a perseveré en nostre mere saincte Eglise, sans y mettre convenable provision? — Lequelle chose est a le grant confusion de tous xpistiens, et a le grant exultation des Juis, des Sarrasins et de tous mescreans.

Certainement, il samble que, se ferme foy estoit en leurs cuers, il ne soufferroient point les choses dessus dittes.

Helas! tres noble roy de Franche, qui par singulere excellence estes nommés roy tres xpistien, lequel nom vos predecesseurs ont acquis par ferme foy qu'ilz ont tousjours amee, deffendue et gardee, adfin que vous ne perdés ce glorieux nom, ne souffrés pas les choses dessus dittes estre en vostre royalme. Mais en moustrant que vous amés Dieu et que vous avés en lui ferme foy.

Amés et honnourés la science divine. Ne souffrés dire blaspheme contre Dieu ne contre le saincte Escripture. Gardés et faittes garder en vostre royalme les divins commandemens, comme vous volés que on garde les vostres. Faittes paix as xpistiens et guerre

(1) Texte du ms. Peut-être corriger : « par ceuls qui l'ont veue notorement a l'œil ».

(2) En marge : Nota.

(3) Ms. : pour jurer et/et parjurer.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

as mescreans. Et mettés paine de mettre le Terre Saincte hors de villain servage. Boutés hors les faulx Juys de vostre noble royalme, et ne souffrés pas, pour ung pau de proufit temporel, qu'il vous fachent tres grant espirituel dommage.

Finablement, appaisiés le scisme et procurés concorde et union a saincte Eglise, car, sur tous aultres, a vous appartient cest office. Et certainement, se ainsi le faittes, je vous afferme et asseure que par ceste voie [1] vous arés honneur, loenge et glore, non pas seulement mondaine et temporele, mais esperituele [fol. 161 v°] et celestienne. Par ceste voie vous monterés aprés Jhesucrist de terre ou ciel, et de ceste mortele misere en glore pardurable. Par ceste voie, vous ensieurrés le chemin et le trache de cellui de qui est ditte le parole dessus proposee, *Assumptus est in celum*

Jhesucrist, c'est cose notore,
Est huy montés es cieulx en glore.

### Deuxième considération : Espérance

O! peuple xpistien, tu as oy comment, au jour d'uy, nostre foy xpistienne fu notorement confermee. Mais or oy et enteng comment aussi, au jour d'uy, certaine esperance nous fu gracieusement donnee. Et vechi comment.

Nostre Sauveur Jhesucrist, si comme il meismes tesmoingne en le saincte euvangile est huy montés ou ciel pour nous appareillier nostre lieu et nostre ostel. « *Vado, inquit, vobis parare locum.* » *Johannis XIIII*° [2].

O! tres douls Jhesucrist, qui porra estimer le benigne grace et gracieuse misericorde que au jour d'uy as moustré a ta povre et miserable creature? Qui sera le xpistien, tant ait souvent pechiet, tant griefment erré, tant ait longuement en mal perseveré, qui de son sauvement se desesperra, et qui en toy certaine esperance n'ara, quant tu vas devant lui pour lui appareillier son lieu et son ostel, et le appelles a toy pour toy ensieuir et monter aprés toy de terre ou ciel, et de ceste mortele misere en glore pardurable?

Certes, tout boin xpistien, en ayant memore de ceste grace doit a grant joye et a grant liesce oir le parole dessus proposee, *Assumptus etc.* Et a tant je me passe de le II^e partie de nostre sermon, pour cause de briefté, et vieng a le tierce.

### Troisième considération : Charité

O! peuple xpistien, tu as donques briefment oy comment, au jour d'uy certaine esperance nous fu gracieusement donnee. Mais or oy et enteng finablement comment aussi vraie carité fu benignement demoustree. Certes, je ne porroie souffissamment dire ne reciter le vraie amour et carité que nostre Sauveur Jhesucrist a au jour d'uy moustree. Mais touteffois je puis bien dire, selon l'Escripture, que en se glorieuse ascen- [fol. 162] - sion, il nous a moustré amour et carité par especial en trois manieres :

(1) Ms. : vie; la correction est suggérée par les deux phrases suivantes.

(2) Jean, XIV, 2.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

En nous donnant doctrine et enseignement
En nous donnant courage et hardement
En nous donnant forche et soustenement.

Premiers, par se glorieuse ascension, il nous a donné doctrine et enseignement, car il est montés ou ciel pour nous adrechier, et le chemin moustrer et enseignier. « *Ascendit iter pandens ante eos* », *Michee II*° (1). Il est certain que, par avant, on ne sçavoit le chemin de la voie d'aler en paradis. Car onques creature humaine, devant lui, n'y avoit monté. Mais il le nous a enseigniet et moustré, tant par doctrine comme par exemple, *juxta illud prophete* : « *Notas, inquit, michi fecisti vias vite* », *in Psalmo* (2).

Secondement, par se glorieuse ascension, il nous a donné courage et hardement, car le voie de paradis nous est doubteuse et espoentable pour ce qu'elle est estroite et dure, dicente Xpisto : « *Ar[c]ta est via que ducit ad vitam* » (3). Pour ce dont que ceste voie est estroite et dure, et qu'elle est plaine de misere et adversité, adfin de donner courage et hardement a nostre paour et a nostre doubtance, il est passés le premier et alé devant comme boin et hardi princhc doit faire devant sa gent. Et ainsi le firent, selonc les hystores, les boins princhc des Juys, Judas Machabeus, *sicut legitur I*° *Macchab.* (4) *II*° *c*° (5); et Cathon le noble rommain, *sicut recitat Lucanus*; et aussi Jule Cesar le vaillant empereur, *sicut narrat Seutonius de .XII. Cesaribus, lib*° *I*°.

Tiercement Jhesucrist, par se glorieuse ascension, nous a donné force et soustenement, car il est devant montés pour aidier et supporter nostre foiblesce comme le plus fort des pelerins seult monter devant les aultres, quant ilz sont foibles ou traveilliés, et les tirer par le main, ou aulcune fois les porter entre ses bras. « *Ego, inquit, quasi nutricius Effraym in brachiis meis portavi eos.* » *Ozee XI*° (6). Et pour ce nous lui devons humblement suppli- [fol. 162 v°]- er qu'il nous tende le main et estende les bras pour nous tirer amont ou ciel, et geter hors du peril d'infer. Si comme dist Salomon, *in Can. I*° *c*° : « *Trahe me post te; in odore unguentorum tuorum currimus* » (7).

Vechi dont tres fructueuse ascension et par qui nous a esté demoustré grant amour et grant dilection, pour lequelle nous devons au jour d'uy a grant joye et a grant liesce oir le parole dessus proposee : *Assumptus est, etc.*

Jhesus est montés en hault lieu
Et siet a le dextre de Dieu.

Et a tant je me passe de ceste tierce partie.

## DEUXIÈME DÉVELOPPEMENT

J'ay dit, donques, et aucunement moustré et declairiet comment, au jour d'uy, nostre foy xpistienne fu notorement confermee; comment, au jour d'uy, certaine esperance nous fu gracieusement donnee; et comment, au jour d'uy, vraie carité fu benigne-

(1) Michée, II, 13.
(2) Ps. XV, 11.
(3) Matth., VII, 14.
(4) Ms. : Mathei.
(5) I Macchab., II.
(6) Osée, XI, 3.
(7) Cantic., I, 3.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ment demoustree. Ce sont les trois causes pour lesquelles, si comme j'ay dit, tout le peuple xpistien doit avoir, au jour d'uy, nouvelle joye et joieuse liesce. Ce sont les trois principaulx dons des trois principaulx vertus, c'est assavoir foy, esperance et carité, lesquelles nostre Seigneur Jhesucrist, par se glorieuse ascension, au jour d'uy, donna a creature humaine, si comme le saint prophete tesmoingne : « *Ascendens, inquit, in altum, dedit dona hominibus* » (1).

Ce sont comme trois degrés de l'eschielle par lequelle on monte de terre ou ciel, qui fu en vision moustree au saint patriarche Jacob, *sicut habetur Gen. XXVIII° capitulo* (2). Ce sont comme trois chevaulx qui l'omme juste trayent amont de bas en hault, si comme nous avons en figure du saint prophete Helye, *IIII° Regum II°* (3).

Ce sont comme les trois journees qui mainnent a le montaingne de Dieu, c'est assavoir a le glore de paradis, desquelles en figure nous avons en le saincte Escripture, *Exodi III°* (4). Ce sont donques les trois voyes par lesquelles poons monter aprés cellui de qui est ditte le parole dessus proposee *Assumptus est, etc.*

### Trois vertus à pratiquer

Pour laquelle parole aucunement applicquier a l'edification de nostre sauvement, il est assavoir que tout bon xpistien, et par especial roy [fol. 163], princhc ou chevalier, qui veult en hault monter et vraie honneur acquerir en ensieuant Jhesucrist, son Seigneur souverain, doit en especial avoir trois vertus qui en lui furent tres excellamment :

La premiere est virtueuse noblesce
La seconde est plentiveuse larguesce
La tierce est amoureuse proesce.

### 1. Vertueuse noblesse

N'avoit pas Jhesucrist vertueuse noblesce, quant il estoit filz de Dieu, selon le divinité, et filz du roy David, selonc le humanité? Et ceste nobleche estoit pure et nette de tous vices et aornee de toutes vertus, et par especial de le noble vertu d'umilité qui sur toutes aultres fait monter en haulte majesté, *Xpisto dicente : Qui se humiliat exaltabitur* (5).

N'avoit il pas aussi plentiveuse larguesce, quant il donna, au jour d'uy, tres precieux et excellens dons a creature humaine, si comme j'ay dessus dit et declairiet, *juxta illud : « Dedit dona hominibus »* (6)?

Ne avoit il pas, derechief, amoureuse proesce, quant, pour l'amour de son peuple, il souffry mort et passion, *ipse enim pro peccatis nostris mortuus est* (7)?

Je dy donques, que a l'exemple de Jhesucrist, nostre souverain Seigneur, tout boin

(1) Ephes., IV, 8; Ps. LXVII, 19.
(2) Gen., XXVIII, 10-17.
(3) Vulgate : IV *Rois*, II.
(4) Exode, III.
(5) Luc, XIV, 11; XVIII, 14.
(6) Ephes., IV, 8; Ps. LXVII, 19.
(7) I Cor., XV, 3.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

xpistien, et par especial roy, princhc ou chevalier, qui veult en hault monter et vraye honneur acquerir, doit avoir les trois vertus dessus dittes.

Et premiers [1], vertueuse noblesce, car vraie vertu est fondement de vraie noblesce, par lequelle on peut monter a vraye honneur, tant envers Dieu comme envers le monde. En tant que nous lisons es Escriptures que pluiseurs qui estoient de petit estat et de povre nativité, par leur vertu ont acquis noblesce et sont montés en haulte honneur. N'avons nous pas, en le sainte Escripture, de David qui de povre pasteur, par sa vertu, fu fais roy des Juys? Ne lisons nous pas samblablement, es hystoires des Rommains, d'un qui fu nommés Tullius Hostilius, qui de povre laboureur, par sa vertu, fu fais empereur de Romme? Et ainsi de pluiseurs aultres. Certes grant loenge est a un povre homme soy faire no-[fol. 163 v°]- ble par sa vertu; et grant diffame a ung qui est noble de nativité soy faire villain par son vice. *Unde egregie dictum est : « Nobilitas sola est animi que moribus ornatur. »*

### 2. Abondante largesse

Je dy secondement [2] que le roy, princhc ou chevalier qui veult en hault monter et vraie honneur acquerir, doit avoir plentiveuse larguesce sans excés et sans oultrage. Et de ce disoit Augustus Cesar : « Ma benignité, disoit il, et ma liberalité me donne et baille glore et loenge celeste. » Et pour ce, les payens et leurs poetes deifioient aucuns hommes aprés leur mort et les appelloient leurs dieux pour le larguesce et habondance des biens qu'ilz se reputoient recepvoir d'iceulx. Et pour ce, leur souverain seigneur ilz nommoient Jupiter, *quasi juvans pater.* Jupiter valoit autant a dire comme le pere faisant ayde, et ainsi le nommoient pour le plentiveuse larguesce des biens qu'ilz cuidoient venir de lui.

### 3. Amoureuse prouesse

Je dy tiercement que un roy, princhc ou chevalier qui veult en hault monter, et vraie honneur acquerir, doit avoir amoureuse proesce, c'est a dire qu'il doit exposer sa forche et sa poissance et moustrer sa proesce et sa hardiesce pour l'amour de son pays et de son peuple. Et de ce avons nous innumerables exemples, tant en le saincte Escripture comme es hystores des Gres et des Rommains. Certes, tant comme le monde durra, il sera memore de Mathathias, de Judas Machabeus et de ses freres, de Charlemaine le Grant, et des aultres preux, pour ce que leur peuple ilz amerent, et par leur proesce amoureusement le deffendirent. Et par le contraire, les malvais princhc, comme Neron et Denis le tyrant, et aultres pluiseurs, seront en pardurable hayne et deshonneur envers Dieu et envers le monde. Vechi donques les trois vertus par lesquelles roy, princhc ou chevalier peut monter en hault et acquerir honneur; et a ces trois vertus avoir se doit chascuns efforchier, qui veult en hault monter et [fol. 164] honneur acquerir. Car, si comme dist Salustes, et experience le tesmoigne, tous hommes desirent glore et honneur, aussi bien les boins comme les malvais, mais c'est par diverses manieres. Car le bon le

[1] En marge : Nota de noblesce.

[2] En marge : De larguesce.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quiert par boines voyes et honnestes, comme sont les trois devant dittes. Et le malvais le cuide avoir par malvais art, comme par tyrannie ou aultrement; mais c'est pour nient, car pour honneur il acquiert honte, pour glore diffame. Et quant il cuide monter, il descend de hault en bas temporelement et espirituelement.

### Trois vices à fuir

Helas! je doubte que ainsi ne soit il au jour d'uy de pluiseurs qui laissent les vertus dessus dittes et prendent les vices contraires. Vechi comment :

1° Pour noblesce virtueuse, ilz prendent orguilleuse presumption.

2° Pour larguesce plentiveuse, ilz prendent convoiteuse ambition.

3° Pour proesce paisible et amoureuse, ilz prendent rihoteuse contencion, guerre, discorde et division.

### 1. Présumption

Premierement, j'ay dit qu'il sont pluiseurs qui pour noblesce vertueuse prendent orguilleuse presumption [1]. Ce sont ceulx qui en fait et en parole, en habit et en maniere, en vesture et en cauchure, et en toutes choses, sont singulers et excessis, oultrecuidiés et oultrageux. Et par ce cuident surmonter les aultres et mieulx valoir de tous. Et qui plus est, aucunne fois sont si aveulés par orguilleuse presumption qu'ilz oublient leur nature et leur condition, et ne se reputent pas hommes; et les appellent villains chiens mastins. O! tres glorieuse presumption, trop es aveulee! Certes, la mort te mousterra ton erreur et ta folie, et te fera sçavoir que tu es, que tu vauls et que tu peus. Aristotes recite ou VII^e de Etiques que Priamus looit moult son fil Hector, et par orgueil ne lui sambloit pas qu'il fust fil d'omme mortel, ains de dieu; mais Acilles, quant il le mist a mort, lui moustra bien qu'il estoit homme. Senecque recite aussi de Alixandre que une fois il fu playés en bataille et lors il va dire que ses hommes [fol. 164 v°] disoient qu'il estoit filz de Dieu; mais se playe moustra que non estoit. Samblablement sera il des fols cuideriaux avulés par orguilleuse presumption; car le mort leur moustrera et fera recongnoistre leur nature et leur condition. Helas! lors apparra il bien que par ceste maniere on ne monte pas de bas en hault, ne acquiert vraie honneur; mais on cuide sourmonter les aultres et on trebuche de hault en bas et acquiert on deshonneur et diffame. Ne lisons nous pas, en le saincte Escripture, que Lucifer, par se orguilleuse presumption, trebucha de hault en bas, du ciel en terre et de paradis en infer? Certes, ainsi sera il des orguilleux qui sont menistres de Lucifer. Et pour ce nous aprent Jhesucrist que nous soyons humbles, se nous volons en hault monter. *Qui se, inquit, humiliat, exaltabitur* [2].

### 2. Ambition

Secondement [3], j'ay dit qu'il sont pluiseurs qui, pour larguesce plentiveuse, prendent convoiteuse ambition. Ce sont ceulx qui tant ayment et convoitent les pourfis et les

(1) En marge : Nota de presumption.

(2) Luc, XIV, 11; XVIII, 14.

(3) En marge : Nota de ambition.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

richesses de ce monde et quil n'ont vraye amour ne a Dieu ne a homme, ne a seigneur ne a subget, ne au bien commun ne a le chose publicque. Et par ce cuident en hault monter et a honneur venir; mais souvent il descendent si bas et viennent a tel deshonneur et a si grant confusion qu'il doivent estre a tous exemple de fuir convoitise et ambition. Helas! les nobles Rommains ne acquirent pas honneur par ceste maniere, mais par hair convoitise et amer le chose publicque. Car, si comme dist Salustes en le personne de Cathon : « Les anchiens Rommains avoient plus grant desir et diligence que le bien commun fust riche que leur bien propre. » Et quant ilz ont fait le contraire ilz sont venus du hault en bas. Et ad ce propos recite Valerius Maximus [1] d'un consul de Romme qui ot a nom Paulus, lequel avoit telement enrichi le chose publicque que le peuple de Romme, qui par avant paioit [fol. 165] treuage fu lors par lui mis en liberté et en franchise. Et toutefois sa maison et son heritage ne fu point plus riche, car il lui souffissoit tres bien que de ses victores les aultres euissent le pourfit et le richesse, et qu'il en euist l'onneur et la glore.

O! convoiteuse ambition, tu ne peus ceste honneur acquerir ne a ceste glore monter! Car tu es celle qui tant tires a ton pourfit singuler que tu destruis le bien commun et le chose publicque, et fais les cités et les royalmes povres pour toy enrichir. Contre ce vice parole notablement Valerius en disant : « Les maisons privees, et le cité, et le royalme, ara legierement longue duree ou convoitise de luxure et de richesse a forche et domination. Toute chose publicque vient tantost a fin et a perdition. » Et est a noter et considerer que, en ceste parole, convoitise de luxure et de richesse sont ensamble nommees, pour ce qu'elles sont prochaines et voisines; car souvent on convoite excessives richesses pour avoir luxurieuses delices. Et ces deux vices sont souvent cause de faire males euvres, violentes dissensions et divisions es cités et es royalmes, par quoy ilz sont destruis et desolés. Et ce apparut bien en Troyes le grant et en Athenes, et finablement es Rommains.

### 3. Guerre

Tiercement j'ay dit, et finablement, qu'il sont pluiseurs qui, pour proesce paisible et amoureuse, prendent rioteuse contention. Ce sont ceuls qui desirent et conseillent la rihote et la guerre, non pas par proesce ne par vaillandise, ne par amour qu'il ayent a le chose publicque, car quant venroient [2] a le bataille, espoir qu'ilz seroient [3] premiers a le fuite; mais par orgueil et par convoitise pour tenir les grans estas et pour acquerir les grans richesses ou prejudice des grans seigneurs et de leurs povres subgés. Et par ce, il appert que ceste rihoteuse contention est nee et procree des deux vices dessus dis, et est le tres laide et tres horrible fille de orguilleuse presumption et de convoiteuse ambition; et pour ce, elle acorde a villanie naissance, ne par lui on ne [fol. 165 v°] peut en hault monter ne honneur acquerir.

O! rihoteuse contention, par toy chey de hault en bas Roboam, fils du roy Salemon, qui aprés son pere devoit regner ou royalme d'Israel! Mais il perdi honteusement

(1) Valère-Maxime, l. IV, chap. III, 8.
(2) Ms. : venroit.
(3) Ms. : seroit.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les .X. parties de son royalme et de son peuple pour ce qu'il ne tint pas le conseil des sages anchiens, mais des jones oultrecuidiés qui par orgueil et par convoitise lui conseillerent la rihote et la guerre, *sicut plenius legitur, tercii Regum XII° c°* (1).

Helas! tres noble roy de Franche, et tous aultres princhés nobles et vaillans chevaliers, prenés yci exemple, et fuyés orguilleuse presumption! Fuyés convoiteuse ambition! Fuyés rihoteuse contention, guerre, discorde et division! Fuyés ces trois vices, et ayés les trois vertus contraires! Ayés noblesce virtueuse. Ayés larguesce plentiveuse. Ayés proesce paisible et amoureuse. Car par ce porrés vous en hault monter et vraye honneur acquerir; et finablement, aprés Jhesucrist, monter de terre ou ciel, et de ceste mortele misere en glore pardurable, *quod ipse prestare dignetur qui vivit et regnat in secula seculorum. Amen.*

P. D'AILLY.

(1) Vulgate : III Rois, XII, 10-14.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

## 8

## SERMON POUR LE JOUR DE PENTHECOUSTE

« *Ille* [1] *vos docebit omnia.* » *Scribitur Johannis IX° c° et in ewangelio hodierno* [2].

Pour impetrer le grace du Saint Esperit, de qui nous faisons, au jour d'uy, feste et tres especial solempnité [3], et, se Dieu plaist, en tres especial devotion, nous devons maintenant tres especialment et devotement retourner par devers le Vierge glorieuse en qui le Saint Esperit habite, et qui est de sa grace plaine et de tous ses dons tresoriere. Et pour ce, nous le saluerons tres devotement et humblement endisant : *Ave Maria.*

« *Ille vos docebit omnia* », *ut supra.*

Ceste parole est escripte en l'euvangile du jour d'uy, qui maintenant a esté recitee, et peut ainsy estre exposee en nostre langage commun :

Le Saint Esperit descendera
Qui tout bien vous enseignera.

Pour lequelle parole appliquier a nostre propos, il est assavoir que si comme nous lisons es sainctes Escriptures, nostre Sires Jhesucrist est le boin maistre et le vray docteur qui scet et peut toute verité enseignier et apprendre. C'est le grant maistre qui est descendus du ciel. C'est le grant docteur qui est nés en terre et est venus au monde pour verité tesmoingnier. « *Ego, inquit, in hoc natus sum et ad hoc veni in mundum, ut testimonium perhibeam veritati.* » *Johannis XVIII°* [4]. C'est cellui maistre qui a doctrine enluminant et lumiere endoctrinant. C'est le vray docteur qui pour sa doctrine par toute terre publier et pour sa lumiere par le monde multeplier appella en se compaignie et assambla a son escole les apostles et les disciples, *de quibus scriptum est :* « *In omnem terram exivit sonus eorum, etc.* », *in Psalmo* [5]. C'est donques cellui maistre qui a le monde enluminé par le clarté de se vraie doctrine; c'est celluy docteur qui a le monde endoctriné par le clarté de se vraye lumiere. « *Erat enim lux* [fol. 171 v°] *vera que illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum.* » *Johannis I°* [6].

Mais ce non obstant, le monde, par se fole ignorance et par le fallace du dyable, fu moult repugnans et contraires a ce vray maistre et a ce vray docteur, a sa vraye doctrine et a se vraie lumiere, et persecuta Jhesucrist moult fort et jusques a le mort pour verité enseignier et fausseté reprendre. Et pour ceste cause, ses apostles et ses disciples qui ceste persecution en partie sentirent par vraie experience, et ceste mort et passion

(1) Fol. 171.
(2) Jean, XIV, 26.
(3) Ms. : feste, et solempnité, et tres especial solempnité.
(4) Jean, XVIII, 37
(5) Ps. XVIII, 5.
(6) Jean, I, 9.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par avant congnurent par se saincte Escripture, avoient bien, en ce, matere de desolation et occasion de tristresce.

Helas! [1] ce n'estoit pas merveille se cuer de disciple amoureux avoit tristresce et doleur en si dure departie de son maistre et de son docteur. Et pour ce, le douls Jhesucrist en l'euvangile du jour d'huy, resconfortoit ses apostles et resjoissoit ses disciples, en promettant que quant il departiroit d'eulx corporelement, aprés il seroit avecq eulx espirituelement. Car aprés ce que il seroit ressuscités de mort a vie, et qu'il seroit montés ou ciel en glore, il envoieroit le Saint Esperit en terre, qui de tout mal les garderoit et conforteroit en toute adversité, et comme tres excellent maistre et souverain docteur en tout bien les enseigneroit et confermeroit en toute verité. Et c'est cils qui promist et afferma en disant le parole que j'ay dessus proposee : « *Ille vos, etc.* »

Le Saint Esperit descendera
Qui tout bien vous enseignera.

En lequelle parole, a le loenge de ce benoit Saint Esperit, qui au jour d'uy vient pour estre maistre et docteur des disciples de Jhesucrist, nous poons trois choses noter et considerer qui nous doivent a son escole attraire et encliner.

Car premiers, se maistrise est grande et singulere
*quia ille docebit*
Secondement son escole est commune et planiere
*Quia docebit vos*
Tercio, sa doctrine est parfaitte et entiere
*Quia docebit omnia.*
Pour ce que sa maistrise est grande et singuliere,
elle doit estre sur toutes honneree.
Pour ce que son escole [fol. 172] est commune et pleniere,
elle doit estre sur toutes desiree.
Pour ce que sa doctrine est parfaitte et entiere,
elle doit estre sur toutes approuvee.

### Première considération

Je ay donques dit, premierement [2] que le maistrise du Saint Esperit est grande et singuliere, et pour ce elle doit estre sur toutes honnouree. Pour quoy il est assavoir que. non obstant qu'ilz soient pluiseurs maistres en diverses doctrines et pluiseurs docteurs en diverses sciences, touteffois le Saint Esperit est sur tous aultres tres excellent maistre et souverain docteur. Car si comme dist saint Gregore en l'omelie du jour d'uy, « s'il n'est presens ou cuer des oans, riens ne vault le parole des aultres docteurs; et se il n'enseigne le cuer par dedens, le langue des aultres docteurs en vain labeure par dehors » [3]. Et pour ce dist saint Augustin que ja soit che que les aultres maistres nous aydent à apprendre pour le doctrine de leur voix et de leur parole par dehors prononchie, touteffois cellui

(1) En marge : Glose.
(2) En marge : Du premier point.
(3) S. Grégoire, *XL Homil. in Evang.*, n° xxx; *P. L.*, t. LXXVI, col. 1220 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

maistre a se chayere ou ciel qui enseigne les cuers. Le Saint Esperit, donques, est le grant et singuler maistre qui tient ou ciel son siege et sa chayere. C'est le docteur qui, pour moustrer sa grande et singulere maistrise, au jour d'uy descendi du ciel en terre, et apparut visiblement sur les apostles et ses disciples en espece de feu, en segnefiant qu'il embraseroit les cuers des hommes par le feu de ardant carité. Il apparu en samblance de langues, en segnefiance que il enseigneroit les langues de ses apostles et disciples pour preschier se vraye doctrine et publier parfaitte verité. Il apparut en faisant ung soubdain et merveilleux son, en segnefiance que par le hault son de predication, il rempliroit soubdainement et merveilleusement tout le monde et toute la terre de sa grant vertu et de sa grant bonté. *Unde scriptum est : « Spiritus Domini replevit orbem terrarum. » Sapientie, I*° (1).

Or est bien donques apparue le maistrise du Saint Esperit. Car par se maistrise, il a aprins les ignorans, endoctriné les rudes et enseigniet les ydiotes

Il a aprins les entendemens des ignorans
en donnant vraie sapience
Il a endoctriné les engiens des [fol. 172 v°] rudes
en donnant soubtil congnissance
Il a enseigniet les langues des ydiotes
en donnant parfaitte eloquence.

Mais or oés encore comment il a moustré souveraine maistrise :

Il a fait d'un povre pescheur
le souverain pasteur
de se sainte Eglise (2)
Il a fait d'un publicque pecheur
son euvangeliste et autentique docteur
de se saincte Escripture (3)
Il a fait de son plus grant persecuteur
le plus grant prescheur
de se saincte doctrine (4).

Vechi donques comment le maistrise du Saint Esperit est grande et singulere; et pour ce, elle doit estre sur toutes honnouree. Et pour tant de lui peut estre ditte le parole dessus proposee : *Ille vos docebit.*

### Deuxième considération

J'ay dit, secondement (5), que l'escole du Saint Esperit est commune et plainiere, et pour ce elle doit estre sur toutes desiree. Pour quoy il est assavoir que ceste escolle est pour tant commune et plainiere, car elle est ouverte a tous vrais escoliers, ne le Saint Espe-

(1) Sagesse, I, 7.
(2) Saint Pierre.
(3) Saint Matthieu.
(4) Saint Paul.
(5) En marge : Du second point.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rit ne clot son escole, fors seulement as escoliers faulx et faintis. *Unde scriptum est : « Spiritus sanctus discipline effugiet fictum. » Sapientie I*o [1].

Et pour ce, dame Obedience, qui est garde et portiere de ceste noble escole, contre les malvais escoliers tient les clefs de discretion, le vergue de correction et le baston de pugnition. Les clefs, pour clorre et ouvrir, et pour faire les bons entrer et les malvais issir. Le verghe et le baston, pour les forfais corrigier et pugnir et pour bouter hors de l'escole Oyseuse la Fole et Pechiet le Villain, aveuc toute leur compaignie. Ceste verghe et ce baston sont desplaisans as orguilleux, et as humbles gracieux et plaisans. Dont le saint prophete disoit que ceste verghe et ce baston lui ont fait consolation : « *Virga tua et baculus tuus ipsa me consolata sunt* », *in Psalmo* [2].

A ceste reverend et redoubtee dame, et a sa verghe et a sa discipline, se doit humblement sousmettre toute devote creature qui du Saint Esperit veult estre escoliere. Et lors sans refus le fait entrer en l'escole, et sans delay lui vient au devant pour ouvrir le porte. Et quant l'Ame devote [fol. 173] est dedens entree, lors est elle moult lie et moult joyeuse. Et pour ce qu'elle a grant desir de trouver le Saint Esperit et de oir sa doctrine, elle le quiert par ardant affection, et euvre ses oreilles par diligent intencion, et resveille son cuer par fervent cogitation, et lieve son chief par grant admiration.

« Hé! dist elle, j'ay oy le voix de mon maistre. J'ay oy le son de sa doctrine. Hé! tres douls maistres, ta voix a sonné en mes oreilles, ton son a resveilliet mon cuer. Or te plaise donques en ton escole moy endoctriner, et par ta doctrine moy enluminer. »

Lors vient a lui le Saint Esperit, acompaigniet de trois nobles dames, qui aveuc lui descendirent du ciel : ce sont les trois vertus principalz, c'est assavoir Foy, Esperance et Carité, qui gouvernent le devote Ame. Foy l'enseigne, Esperance le conforte, et Carité le conferme. Ces trois dames, par leurs douces paroles et par leurs amoureuses promesses, tiennent la saincte Ame en l'escole du Saint Esperit et en le compaignie de ses vrais escoliers.

O! com cy a noble escole et doulce compaignie! Certes, la treuve le saincte Ame escole commune et plainiere. La treuve le saincte Ame compaignie doulce et amiable et convenable a tous estas. Et certes elle treuve ceste escole moult commune et pleniere car elle est ouverte a toutes manieres de gens, povres, riches, petis et grans; si peut l'Ame devote, selonc son estat, trouver compaignie. Car les escoliers ne sont pas samblables en estat, en condition, mais sont moult differens en souffissance et en perfection. Et vechi comment.

Les uns sont commensauls, les aulcuns pourfitans et les aultres parfais. Les commensaulx sieuent l'escole par paour de pugnition; les pourfitans, par desir de retribution; et les parfais par vraie amour et par franche dilection. Ce sont les trois estas des bons escoliers qui estudient en l'escole du Saint Esperit. Et certes, [fol. 173 vo] cascun escolier de quelconque aultre estat qu'il soit, roy ou princhе, soit riche ou povre, noble ou non noble, sans acception de personne, est du Saint Esperit amés et honnourés en son escolle selonc sa souffissance et selonc la perfection qu'il acquiert en vraie doctrine, « *Quia non est personarum acceptor Deus* ». *Actuum X*o [3].

(1) Sagesse, I, 5.
(2) Ps. XXII, 4.
(3) Act. ap., X, 34.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Vechi donques comment l'escole du Saint Esperit est commune et pleniere; et pour ce elle doit estre sur toutes desiree. Pour tant peut estre ditte de lui le parole dessus proposee : *Ille vos, etc.*

### Troisième considération

J'ay dit, tiercement et finablement que le doctrine du Saint Esperit est parfaitte et entiere, et pour ce elle doit estre sur toutes approuvee. Pour quoy il est assavoir que ceste doctrine parfaittement et entierement contient toute verité appartenant a nostre sauvement. Et est celle seulement en qui n'a nulle erreur ne nulle fausseté. Et pour tant, Jhesucrist appella le Saint Esperit maistre et docteur de verité, et en approuvant sa doctrine, dist que quant il descenderoit, il seroit celui qui, sur tous aultres maistres et docteurs, toute verité enseigneroit. « *Cum, inquit, venerit ille Spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem.* » *Johannis XVI*o [1].

Or oés donques comment ceste doctrine est entierement parfaitte et parfaittement entiere. Elle contient les euvres de le divine sapience, les merveilles de le saincte Escripture, les hystores de le Bible, les enseignemens de l'Euvangile, les miracles de Jhesucrist, les fais des apostles, les victores des martirs, les vertus des confesseurs, les loenges des vierges, les vies des peres, les dis des sains, les exemples des sages. Encore contient elle les remunerations des bons, les pugnitions des malvaiz, les joyes de paradis et les paines d'infer. Et generalment, elle contient tout ce qui appartient a le doctrine esperituele de nostre saulvement.

O! com chi a noble doctrine, et a qui ne se peut comparer toute aultre science humaine, ne quelconque aultre [fol. 174] mondaine sapience. Certes, a lui ne peut comparer Priscien sa gramaire, Aristote [sa] logicque [2], Tulles sa rethorique ne Virgiles sa poetrie. A luy ne puet comparer Erisippus son arismetique, Pictagoras sa musicque, Euclides sa geometrie, ne Tholomee son astronomie [3]. Car generalment, toute humaine philosophie et toute sapience mondaine, comparee a ceste doctrine, n'est fors pure folie. *Unde scriptum est* : « *Sapientia hujus mundi stultitia est apud Deum.* » *Ia Chorintios IIIo* [4].

Vechi dont comment le doctrine du Saint Esperit est parfaitte et entiere, et pour ce elle doit estre sur toutes approuvee. Et pour tant peut estre ditte de lui le parole dessus proposee : *Ille vos docebit ut supra.*

## ÉPILOGUE

Or avons nous dont, a le loenge du Saint Esperit, moustré et declairiet le grant excellence de sa maistrise, de son escole et de sa doctrine. Mais pour finable conclusion, il est

(1) Jean, XVI, 13.
(2) Ms. : Aristote logicque.
(3) Les sept arts libéraux, plus la poésie.
(4) I Cor., III, 19.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

assavoir qu'il sont deux diverses escoles, moult repugnans et moult contraires : l'une est l'escole de Dieu, l'autre est l'escole du diable. L'une est l'escole du Saint Esperit qui, si comme j'ay dit, aprent toute verité. L'aultre est le escole du malvais esperit, qui apprent toute menchongne et toute fausseté. L'une apprent les vertus, et l'aultre aprent les vices. L'une enseigne tout bien, l'aultre enseigne tout mal.

Or oés donques comment le diable murmure contre le Saint Esperit, et se rebelle contre se maistrise, contre son escole et contre sa doctrine [1] :

« Je sui, dist il, le anchien maistre et l'anchien docteur qui ay tousjours esté en saisine et en possession de tenir l'escole de menchoingne et de fausseté. Je sui cellui qui, des le commenchement du monde, voloie estre samblables au souverain maistre et disoie que je me tenroie en son ciel et serroie en son throne. Mais par sa forche il me bouta hors et me fist cheoir de hault en bas et trebuchier du ciel en terre. Et pour ce, des lors, j'ay esté repugnans et contraires a lui et a son escole, et ay tousjours, par moy et par mes escoliers, persecuté les disciples de Verité. Pour Verité persecuter, fu par moy [fol. 174 v°] Abel ochis, Joseph trahis, Jheremie lapidés, Daniel condampnés. Et briefment tous patriarches et prophetes et aultres amis de Verité furent par moy persecutés.

«Or est depuis venus Jhesus de Nazareth qui a volu verité enseignier et fausseté reprendre. Et pour ce, il a esté hays et despités, trahis et tourmentés, pendus en crois et mis a mort. O! tres honteuse mort du gibet de le croix! Mais ce non obstant, a il encore envoiet son esperit a ses apostles et a ses disciples pour les aidier et conforter, et a volu par povres gens simples et ydiotes le monde corrigier et par toute terre verité publier. Et pour ce, je les ay, en despit de leur Maistre et a l'ayde de mes disciples, crueusement a mort livrés par diverses manieres de tourmens et de paines.

« Qui sera donques cellui qui dorenavant osera a me poissance resister? Qui sera cellui qui presumera contre moy verité soustenir? Certes, dist il, je me puis bien vanter que j'ay par ma maistrise attrait a mon escole pluiseurs escoliers et plus que n'a fait Jhesucrist, et plus de disciples que n'a fait ycellui esperit qui tient l'escole de verité. J'ay ma doctrine par tout le monde publiie, et de toutes terres, de toutes gens et de tous estas ay pluiseurs escoliers et pluiseurs disciples apris a mon escole.

« J'ay, a mon escole, apris :

A malvais princhés, tyrannie;
As malvais prelas, symonie;
As faulx conseilliers, flaterie;
Et as faulx chevaliers, roberie.

«J'ay apris:

As riches, orgueil et presumption
As povres, envie et detraction
As clers, pompe et dissolution
As lays, tricherie et deception

Et generalment, ay apris a tous, menchongne et fiction. »

[1] En marge : Le doctrine du dyable.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

*Ideo dictum est per prophetam : « Omnis homo mendax »* [1]. *Et iterum : « Non est qui faciat bonum; non est usque ad unum », in Psalmo* [2].

Vechi donques le vantance du diable. Vechi le poissance de sa maistrise, de son escole et de sa doctrine. Helas! que ferons nous donques pour resister a son malice? Certes [fol. 175] nous n'avons nul remede fors seulement requerir humblement et recourir au refuge du Saint Esperit, en suppliant devotement qu'il nous rechoive en son escole pour nous garder de le fraude du dyable, et nous donner contre luy victore, *hic per graciam et in futuro per gloriam, quod ipse prestare dignetur qui sine fine vivit et regnat in secula seculorum. Amen.*

P. D'AILLY

(1) Ps. cxv, 11.

(2) Ps. xiii, 1.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

# 9

## ITEM SERMON POUR LE DIT JOUR DE PENTHECOUSTE

« *Mansionem* [1] *apud eum faciemus.* » *Scriptum est Johannis XIIII. et in ewangelio hodierno* [2].

Ceste parole est escripte et recitee en l'euvangile du jour d'uy, et est le parole du Sauveur nostre Seigneur Jhesucrist, ditte en le personne, non pas seulement de luy, mais ensamble ou nom des trois divines personnes, c'est assavoir du Pere, du Fil et du Saint Esperit. Et puet estre exposee par ceste maniere :

Ou cuer loyal plain de dilection
Venrons faire nostre habitation.

Pour lequelle parole applicquier au propos de ceste glorieuse solempnité, en laquelle, selonc le promesse de nostre Sauveur Jhesucrist, le Saint Esperit, aveuc toute le Trinité, est apparus visiblement et venus du ciel en terre pour prendre sa mansion, et pour faire son habitation es cuers loyauls plains de dilection, c'est assavoir es cuers de ses sains apostles et disciples; nous devons diligamment entendre et considerer que toute creature humaine a esté ordonnee et cree pour estre le temple espirituel et le saincte habitation ou Dieu doit demourer par especiale operation. Et ce nous tesmoingne monseigneur saint Pol l'apostle : « *Nescitis, inquit, quia templum Dei estis vos, et Spiritus Dei habitat in vobis.* » *I^a Chor. III^o* [3]. Et par ce nous est demoustré comment creature humaine est de haulte excellence et excellent noblesce, quant par le congnissance de Dieu, et par l'amour de lui, elle peut en soy rechepvoir, tenir et comprendre cellui que les cieuls comprendre ne peuent [fol. 175 v^o] ne quelconque aultre creature qui n'a entendement raisonnable. Et en ceste habitation, garnie de loyale amour et de vraie dilection, dist nostre Seigneur Jhesucrist qu'il venra et descendera aveuc le Pere et le Saint Esperit : « *Mansionem, inquit, apud eum faciemus.* »

Ou cuer loyal plain de dilection
Venrons faire nostre habitation.

O! tres gracieuse et tres merveilleuse habitation du Saint Esperit de Dieu aveuc l'ame et le cuer de l'omme, du Roy des roys avecq son petit sergant, du createur aveuc sa creature, de le nature divine aveuc pourreture humaine! Mais ceste habitation veult souvent occupper le grant anemi de tout humain lignage, et par pechiet, quiert dedens habiter. Contre lequelle chose nous amonneste monseigneur saint Pol l'apostle : « *Non regnet, inquit, peccatum in vestro mortali corpore* », *Romanos VI^o* [4]. « Gardés, dist il,

(1) Fol. 175.
(2) Jean, XIV, 23.
(3) I Cor., III, 16.
(4) Rom., VI, 12.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gardés vous bien que pechiet ne regne en vostre mortel corpz. » Mais ilz sont pluiseurs, cuers desloyaux qui ad ce n'obeyssent point, et font le habitation de Dieu estre habitation du dyable. *Sicut scriptum est Apoc. XVIII° c°, « Cecidit Babylon magna, scilicet peccatrix; nam et facta est demoniorum habitatio »* [1]. C'est le tres malvais hoste que tout cuer loyal doit de lui hors bouter qui Dieu son souverain seigneur veult en soy rechepvoir. Car ces deus hostes ne peuent ensamble habiter, mais sont repugnans et contraires. *Dicente apostolo : « Que conventio Xpisti ad Belyal? » IIª Chor. VI°* [2]. Et pour ce disoit nostre sauveur Jhesucrist ou nom de toute le saincte Trinité le parole que j'ay dessus proposee : « *Mansionem apud eum faciemus.*

Ou cuer loyal plain de dilection
Venrons faire nostre habitation.

Mais pour plus a plain declairier ceste parole, et plus especialment introduire le matere generalment dessus proposee, je feray en nostre sermon trois brieves parties, selonc trois considerations :

La premiere fu de pechiet, le lait et vilain qui est hoste tres detestable;

La seconde partie sera du Saint [fol. 176] Esperit, douls sans desdaing, qui est hoste tres delitable;

Le tierce partie sera de son don de tres grant bien plain, qui est a nous tres pourfitable.

### Première considération

Le premiere partie, [3] donques, fu de Pechiet, le lait et le villain, qui est hostes tres detestables, lequel, par toutes manieres, quiert bouter hors le Saint Esperit de son hostel et de sa mansion, c'est assavoir du cuer de Creature Humaine.

Pour quoy [4] nous devons diligamment entendre et considerer que jadis l'anemi d'infer, veant Humain Lignage estre fait et ordené pour estre temple et habitacle de Dieu, lequel par son grant orgueil il avoit de lui villainement hors bouté et decachiet, advisa que non seulement hors de lui le metteroit, mais aussi que en Humaine Creature ja mansion ne lui lairoit. Et pour ce faire, il appella son fil, c'est assavoir Pechiet le Vilain, lequel est de si tres horrible figure, et de si grant laidure plains, que nuls reciter ne le porroit, mais moult soubtil a tout mal faire et a dechevoir le gent. Pour ce, lui exposa sa complainte sur ce que Creature Humaine estoit faitte pour Dieu herbregier, et en soy rechevoir. Si commanda qu'il alast par tout, et fesist tant que en toute humaine creature presist son logis, et que hors boutast Grace se mortele anemie. Mais pour ce que Pechiet le Vilain est si lais, et si ors, et si hydeux et horribles, que nuls, qui en figure bien le regarderoit, jamais dedens lui ne le vaulroit logier, il se desguisa en pluiseurs fourmes et manieres, siques aucunnes fois sambloit moult bel et delitable, aulcune fois pourfitable et honnerable, aulcune fois moustroit belle et lie chiere; maintenant plouroit,

(1) Apoc., XVIII, 2.
(2) II Cor., VI, 15.
(3) En marge : Nota de pechiet le vilain.
(4) En marge : Nota du dyable qui envoya son fil, Pechiet, en cuer humain, et en bouta hors Grace.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

maintenant promettoit, maintenant manechoit, et toutes manieres queroit pour avoir entree es cuers humains. Et quant entrés y estoit par aulcune maniere, tantost s'efforchoit de lier et d'enchaynner Creature Humaine, si que sa franchise et liberté lui fist perdre et que nullement peuist resister a sa crueuse domination. Aprés queroit aveuler les yeulx de [fol. 176 v°] entendement et de raison, affin que le creature ne sceuist en quel peril ne en quel subjection elle estoit mise, mais que elle fust menee en tous pechiés comme un aveule en tous perils. Aprés le trebuchoit en le fosse de male coustume et si mettoit sur lui le tres grant et pesant pierre de dure obstination et de obscure obduration de cuer. Lors Creature Humaine, qui est par Pechiet habitee, ne peut oir parler de son salut, ne nullement castier ne se veult, mais va toudis de pis en pis tant que finablement elle soit boutee ou pardurable feu d'infer sans remede et sans esperance de jamais en issir.

Helas! com chi a perilleux hoste et plain de trayson! Helas! com fole est le Creature Humaine qui en l'ostel de son cuer le rechoit et qui en lui se fie, car tant plus samble douls et delitable, de tant plus est prest de nuire et de mener a pardurable dampnation et dampnable misere.

O! cuer humain, qui estre dois habitacle du Saint Esperit, boute hors, et isnelement decache, ce faulx et desloyal, qui en toy se veult hosteler! Ne croy point ses belles promesses, et n'ayes point fianche en son beau samblant [1], car il embrache affin qu'il puist tuer; il acole affin qu'il puist trebuchier.

O! cuer humain, et par especial noble cuer de roy ou de princhc, ne veules en toy hosteler Pechiet le Villain, ne se male lignie! Ne soyes pas samblables a cellui qui nourrist en son hostel le serpent qui aprés le mort, et de son venin le tue. Mais tantost qu'il volra en toy habiter, moustre lui dure chiere et tres forment le blasme, car tu ne le porras si peu herbergier que tantost il ne te dechoive et qu'il ne garnisse ton habitation de une tres vilaine generation. Et vechi comment.

Car tu dois sçavoir que Pechiet le Villain, par fornication aveuc Creature Humaine, qui a luy est subgette, engenre une tres grant lignie, et par especial trois filles, qui, en laidure, trop bien ressamblent leur pere [2] [fol. 177] :

Le premiere est Presumption orguilleuse
Le seconde est Affection avaricieuse
Le tierce est Delectation luxurieuse.

De ces trois filles Pechiet, et de leur villaine lignie, est remplis tout le monde, *dicente Scriptura : « Omne quod est in mundo aut est concupiscencia carnis aut concupiscencia oculorum aut superbia vite. » Iª Johannis IIº* [3].

Le premiere fait son logis :
en hauls et en grans lieux, tous plains de vaine cure.

(1) En marge : Nota.
(2) En marge : De iii filles de pechiet engenrees.
(3) I Ep. s. Jean, II, 16.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le seconde fait son logis :
en ronches et espines, plaines de grief pointure.
La tierce fait son logis :
en boes et sepulcres, remplis de pourreture.

Mais pour ce que trop longue chose seroit de ces trois poins declairier, et descripre et reciter le maniere de ces trois hostesses, je dy, en general, que le creature, ou ces trois filles de Pechiet le Villain habitent, pert le biaulté de son espirituel habitacle; et de le mansion de Dieu fait un desert ou habite le diable, ouquel n'a nulle verdure de vertueuse operation, ne nulle humeur de grace ne de compassion. Mais la sont serpens et bestes sauvages de diverses manieres, *sicut de Nabugodonozor, in figuram cujuslibet peccatoris, dicitur : « Cum feris habitatio tua. » Danielis IIII° c°* (1).

La porriés veoir (2) les grans lyons d'orgueil, les malvais chiens d'envie, les senglers de yre et de impacience, les renars de tricherie, les ours de peresce, les leux de gloutonnie, les pourciaulx de luxure, les escorpions de trayson, les culeuvres de detraction, et ainsi des aultres.

Helas! com cy a merveilleuse mutation de lieu de tout bien et de toute beaulté, qui est fait desert plain de tout mal et de toute mescheance; et de la samblance de Dieu, qui est convertie en le samblance de beste mue. *Juxta sententiam Boecii, libro de Consolatione philosophie qui concordat dictum prophete : « Comparatus est homo jumentis insipientibus, et similis factus est illis », in Psalmo* (3).

Vechi donques comment le diable, par Pechiet le Villain, fait de cuer humain une male maison et deserte habitation. Et pour ce le devons nous cachier et debouter, de tout nostre pooir, si comme firent [fol. 177 v°] les apostles et les disciples de Dieu, qui au jour d'uy, selonc la promesse de Jhesucrist ont recheu le saint Esperit. Or oés comment.

Quant Pechiet le Vilain eut conquesté presque tout le monde, et vit qu'il estoit hors boutés des cuers des apostles, il se pensa comment il se porroit logier, et en moult de manieres l'entree queroit.

Si prist moult forment a hurter par les cinq portes de leurs cuers, c'est assavoir par les cinq sens corporeuls. Mais les apostles avoient adont une portiere qui avoit a nom Paour-de-Dieu, et estoit acompaignie d'une chamberiere nommee Honte-de-mal-faire, lesquelles tantost entendirent que on hurtoit as cinq portes du cuer. Si prirent a crier et diligamment amonnester les apostles de forment resister contre Pechiet le Villain et toute se male lignie. Adonques, pour eulx aidier, appellerent Orison le devote, acompaignie de Foy estable et de ferme Esperance. Si l'envoierent moult isnelement par devers le Trinité pour requerir secours et confort du Saint Esperit. Car ainsi leur avoit esté promis de nostre Sauveur Jhesucrist. *« Accipietis, inquit, virtutem supervenientis Spiritus, etc. » Actuum I°* (4).

Lors Orison, le bonne messagiere, vint par devant le majesté divine; si s'enclina moult

(1) Daniel, IV, 22.
(2) En marge : Nota de vii bestes comparees a vii pechiés.
(3) Ps. XLVIII, 13, 21.
(4) Act. ap., I, 8.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

humblement, et, a sa douche voix, commencha a faire son message, en disant par ceste maniere [1] :

« Dieu, en qui poissance toutes choses sont mises, et par qui, tout Humain Lignage a esté gracieusement fourmé, et de infer raccaté, je te, petite sergante et humble messagiere, suy, de par tes apostles, envoiie de terre ou ciel pour querir de toy ayde, confort et secours, sur les grans griefs et grieves infestations que l'anemi de infer et Pechiet le Villain, aveuc toute leur lignie font et s'efforchent de faire a tes humbles disciples. Car maintenant Orgueil vient et dist qu'il veult regner entre eulx; Envie y veult tenir son siege; Ire s'escrie que tout a lui subjuguera; Discorde entre eulx se veult bouter [fol. 178]; Avarice y quiert sa demeure; Peresce y veult son logis prendre; Gloutonnie dist qu'elle y dominera; et Villaine Delectation, par diverses manieres, y quiert habiter.

« Mais ilz resistent moult fort au contraire, et crient que aultre Seigneur n'ont, ne aultre Roy ne recongnoissent fors toy, ne en leurs cuers aultre hoste ne recheveront.

« Mais, Sire, tu sces que cuer humain est moult fraile et variable, et ne peut a si fors adversaires resister, sans ton ayde et sans ta grace si comme tu leur as dit et affermé : «*Sine me nichil potestis facere*» [2]. Et pour ce, je, en larmes et en pleurs, de par eulx humblement te supplie que tu leur viengnes, sans delay, en ayde et en secours pour resister contre le diable et pour garder et conforter contre lui l'abitation de cuer humain qui est ton habitacle et ton droit hiretage. Car moult desirent ta venue et ont perseverant concorde et concordant esperance, que par moy leur soit impetree », *sicut enim scriptum est* « *Quod erant unanimiter perseverantes in oratione, etc.* », *Actuum I*° [3].

Au plus tost que Orison eut finé sa parole, le benoit Fil de Dieu, qui pas oubliet n'avoit sa promesse, gracieusement respondi ce que ordonnet estoit par le grant conseil de le saincte Trinité, en disant et repetant le parole que j'ay dessus proposee : *Mansionem etc.*

Ou cuer loyal plain de dilection
Venrons faire nostre habitation.

Et a tant je fine le premiere partie de nostre sermon, c'est assavoir de Pechiet le lait et villain, et comment les apostles le decacherent de leurs cuers vigoreusement.

### Deuxième considération

Si viens a le seconde, ou je doy parler du Saint Esperit douls sans desdaing; et comment les apostles, en leurs cuers, le rechurent amoureusement.

Pour quoy il est assavoir que tantost aprés ce que Orison le devote eut a Dieu fait sa requeste, sans plus attendre, le benoit Saint Esperit descendi aveuc lui en faisant grant son, et en jettant feu en samblance de langues, et amena aveuc soy, et aveuc sa clemence, le poissance du Pere et le sapience du Fil. Et n'est nulle doubte que la estoit grant compaignie d'angeles.

Lors veissiés vous, en l'abitation de cuer humain, Carité-et-dilection, qui, a moult [fol. 178 v°] lie chiere, vient au devant de ce boin hoste, le benoit Saint Esperit, et comme

(1) En marge : Comment Devote Orison fait se priere a Dieu.

(2) Jean, xv, 5.

(3) Act. ap., I, 14.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

toute ravie en son amour, moult devotement le embrache et ung saint baisier lui donna. *De quo per Sapientiam dicitur : « Osculetur me osculo oris sui »*, *Can. I*° [1]. Aprés ce douls baisier, Carité le rechoit en son hostel, qui moult bien estoit ordonné, et moult bien purgiet de toute ordure. Car une chamberiere qui ot nom Diligence, par le ramon de confession, liet avecq le vergue de contrition, moult bien nettioit le maison et en ostoit les areignies de vaine cogitation et le poulre de terrienne affection aveuc lequelle estoient meslees diverses flourettes, comme le fleur de lis blanche de casteté, le rose vermeille de carité, le marguerite de innocence, le violete de pacience et pluiseurs aultres que nombrer ne porroie. La n'estoient pas trouvees le fumee d'orgueil, ne le noise de courouch, ne le murmure d'envie. La n'estoient point recheues Oyseuse la fole, ne Liesse dissolue, ne Joliveté desordonnee. Mais aveuc Diligence, le bonne chamberiere qui ainsi mettoit paine de l'ostel disposer, estoit une aultre chamberiere qui eut a nom Obedience, qui aussy mettoit toute sa cure de l'oste rechevoir.

Et ce puet estre figuré [2] par une femme qui ot a nom Sunamitis, de laquelle on list, en le saincte Escripture, que, pour rechepvoir le saint prophete Helyseus, elle lui appareilla un petit cenacle, c'est a dire un petit lieu secret, et dedens mist ung petit lit, et la ordonna une table, et delés une selle; et dessus le table mist ung candeler pour tout le lieu enluminer affin que le saint homme vaulsist la demourer. « *Faciamus, inquit, ei cenaculum parvum, etc.* » *IIII*tl *Regum IIII*° *c*° [3].

Et certainement se nous volons ceste hystore trayre a moralité, nous devons samblablement faire au Saint Esperit, se nous desirons que aveuc nous il demeure. Car premierement nous lui devons appareillier ung petit lieu secret, c'est nostre cuer, qui doit estre petit et secret par vraie humilité. Seconde-[fol. 179]-ment, nous devons en nostre cuer lui ordonner un petit lit, c'est a dire le repos de paix et de transquillité. Tiercement nous lui devons mettre le table et dessus presenter telz biens que Dieu nous a donné, en faisant a ses povres ammosnes et liberalité. Aprés le table, devons mettre le sele pour le Saint Esperit seoir en signe qu'il a sur nous et sur nos biens souveraine poissance et plaine auctorité. Et finablement, devons mettre sur le table un candeler ou doit estre le lumiere de foy et de verité.

Vechi donques cinq choses qui moult seroient pourfitables a particulerement declairier, mais pour cause de briefté, je m'en veul a tant passer. Se dy seulement, en general, que ces cinq choses eurent en eulx les sains apostles et disciples de Jhesucrist. Et pour ce, en le habitation de leur cuer rechurent le Saint Esperit. Pour quoy, a ung chascun d'eulx peut estre ditte, ou nom de toute le Trinité, le parole que j'ay dessus proposee : *Mansionem apud, etc.*

Et a tant je fine le seconde partie de nostre sermon, c'est assavoir du Saint Esperit douls sans desdaing, et comment les disciples, en leurs cuers, le rechurent amoureusement.

### Troisième considération

**Si vieng a le tierce, ou je doy dire de son don de tres grant bien plain, et comment les apostles, par lui, en leurs cuers, habonderent plentiveusement.**

(1) Cantic., I, 1.
(2) En marge : Figure.
(3) Vulgate : IV Rois, IV, 10.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pour quoy il est assavoir que non obstant qu'il soient pluiseurs dons du Saint Esperit, lesquels il donne a se bien venue au cuer humain ou il habite, touteffoiz, quant ad present je veul seulement parler de trois d'iceulx, qui segnefiés ont esté en ceste benoite apparition qui fu au jour d'uy faitte [1].

Premiers, au cuer humain il donne clarté pour lui enluminer. Et ce fu segnefiet par ce qu'il apparut en feu qui est cler et resplendissans.

Secondement, il enseigne a bien parler. Et en signe de ce, il apparut en langues.

Tiercement il donne ardeur pour diligamment ouvrer et pour ses commandemens acomplir et garder. Et ce est segnefiet par l'ardeur [fol 179 v°] qui est ou feu qui point ne se traveille de ardoir. Et pour ce dist on, en commun langaige, d'un homme diligent qu'il est ardant.

Il donne dont, en penser, sapience; il donne, en parler, attemprance; il donne, en ouvrer, diligence. Et pour tant, il appert que ou cuer humain ou habite le Saint Esperit, ne demeure pas seulement le sapience qui est attribuee au Fil, mais aussi y est le poissance qui est attribuee au Pere, lequelle est neccessaire pour aidier a diligamment ouvrer. Et aveuc ce y est attemprance pour raisonnablement parler qui est attribuee au Saint Esperit. Et pour ce, nostre Sauveur Jhesucrist, en disant le parole que j'ay dessus proposee, parloit en plurer nombre, ou nom des trois personnes de la sainte Trinité, *Mansionem, etc.*

Je dy donques premierement que le Saint Esperit, a sa bien venue, donne en penser sapience; car il enlumine le cuer de creature humaine a scavoir tout ce que mestier lui est a son sauvement, si que, par nulle fallace de Pechiet le villain, elle ne peut estre decheue. Et a ceste intencion promist Jhesucrist a ses apostles que le Saint Esperit leur enseigneroit toutes choses. *Ille, inquit, docebit vos omnia* », *Johannis XIIII°* [2]. Veuls tu sçavoir comment le Saint Esperit apprent toute verité? Vechi comment.

Saint Jehan l'euvangeliste estoit un povre pescheur en le mer, et point ne scavoit de clergie. Vient le Saint Esperit, et tantost si haulte doctrine lui bailla que s'il euist ung pau plus parlé de le divinité, tout le monde ne l'euist peut comprendre.

Saint Mahieu estoit un homme lay, publicque recheveur de tribus. Vient le Saint Esperit, et tantost il en fist un grant euvangeliste. David aussi estoit un petit pasteur. Vient le Saint Esperit et tantost il en fist ung tres excellent prophete. Et ainsi fist de pluiseurs aultres.

O! tres noble roy et tres souverain princhc, prenés exemple a ce boin roy David et reche- [fol. 180]-vés maintenant ce glorieux hoste adfin qu'il enlumine vostre cuer de vraie sapience pour congnoistre et discerner entre bien et mal, entre verité et fausseté, entre flaterie et loyaulté. Car toute sapience vient de Dieu qui le donne habondamment a ceuls qui de boin cuer le servent. Et singulerement le cuer du roy est en especial sauvegarde de Dieu si comme tesmoingne le saincte Escripture : « *Cor regis, inquit, in manu Dei est; quocumque voluerit inclinabit illud* ». *Proverb. XXI°* [3].

Je dy secondement que le Saint Esperit, a sa bien venue, donne en parler attemprance. Car c'est cellui qui apprent a parler, non pas les vanités de ce monde, mais les loenges de

(1) En marge : Nota de iii dons du s. Esperit.
(2) Jean, XIV, 26.
(3) Prov., XXI, 1.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dieu. *Ideo de apostolis dicitur : « Repleti sunt omnes Spiritu sancto ». Et sequitur : « Audivimus eos loquentes magnalia Dei ». Actuum II°* (1). Certainement le Saint Esperit, au jour d'uy, moult bien aprist a parler ses apostles, car ilz sceurent tous les langaiges du monde. Et a une seule voix, tous ceulx qui presens estoient entendoient leur langaige. Ne fu pas aussi bien enlangagiés saint Pierre, quant a une seule parole il converti .V. mil hommes a le foy xpistienne? *sicut legitur Actuum IIII°* (2). Mais quelle merveille, se le Saint Esperit apprent a parler les hommes raisonnables, quant il peut donner parole as bestes mues, si comme il aprinst a l'anesse Balaam? *ut habetur Numer. XXII°* (3).

Vechi donques le boin maistre qui donne en parler attemprance. Et pour ce, il apprent a hair toute parole deshonneste (4). Helas! par ce appert il bien qu'il sont au jour d'uy pluiseurs es cours des grans seigneurs, qui ont trop mal aprins a son escole, car ilz se delittent en deshonnestes paroles, qui sont villains sermens et paroles luxurieuses, ordes et honteuses que garchons ne daigneroient ou oseroient dire. Contre lesquels parole Tulle, *libro secundo de Officiis*. Car vrayement chose qui est honteuse a faire doit estre honteuse a dire, et non pas a dire seulement, mais a regarder; car pour quoy donques euist Nature ordonné que les parties deshonnestes de nostre corps fussent couvertes? Et de ce disoit Senecque : *Turpia* [fol. 180 v°] *ne dixeris; paulatim enim pudor rerum per verba didiscitur* ».

O! tres noble roy et tous princhés aussi, fuyés le compaignie de tous ceuls qui dient paroles deshonnestes; mais recepvés en vostre compaignie, en l'ostel de vostre cuer, ce boin maistre, le benoit Saint Esperit, qui en son escole vous enseignera a bien parler. Car ce appartient moult bien a un princhè qu'il ne die parole qui ne soit de boine attemprance et de grant gravité, et qu'il ne veulle tenir et garder en verité et en loyaulté, et qui ne soit signe de vertu et de honnesteté. Et ainsy le faisoit Augustus Cesar qui riens ne disoit que devant n'euist escript ou longuement penset, meismement a se femme et a ses privés; adfin que, de le bouche de si grant maistre, ne issist parole qui ne fust bien seant a sa haulte seignourie, car le majesté royale doit amer netteté de cuer et honnesteté de parole.

J'ay dit, tiercement, que le Saint Esperit, a sa bien venue, donne, en ouvrer, diligence, forche et constance. Car c'est cellui qui embrase cuer humain d'amour et de carité. Et si comme dist saint Gregore, amour ne scet estre oyseuse, mais a toudis de bien faire diligence. Celui donques qui a en lui l'amour de Dieu, il fait et acomplist diligamment ses commandemens. Et s'il ne les fait, il n'est pas de Dieu enamourés. *Probatio enim dilectionis, exhibitio est operis*. Et certainement le poissance de ceste amour, sa diligence, sa force et sa constance, apparu bien au jour d'uy es disciples de Jhesucrist, aprés le venue du benoit Saint Esperit. Et par especial elle fu moustree ou chief et ou grant capitaine des apostles, monseigneur saint Pierre, qui devant avoit esté si paoureux que, a le voix d'une chamberiere, renoya Jhesucrist par trois fois (5). Mais aprés il fu si constans que tous les princhés du monde, pour quelque paine ne pour quelque tourment, ne l'eussent peut empeschier de son nom confesser et de sa loy preschier, *sicut legitur Actuum IIII°* (6).

O! tres noble roy et tres souverain princhè [fol. 181] rechevés au jour d'uy ce bon

(1) Act. ap., II, 11.
(2) Act. ap., IV, 14.
(3) Nombres, XXII, 28-30.
(4) En marge : Nota.
(5) Matth., XXVI, 70-72.
(6) Act. ap., IV, 19-20.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

hoste, le benoit Saint Esperit; soyés, par lui, de Dieu enamourés, affin que vous ayés diligence, forche et constance d'acomplir ses commandemens comme vous volriés que vos subgés acomplissent les vostres.

Et quant vous l'arés rechut, faittes tant que en vous il demeure, et ne le boutés pas hors de vostre cuer pour y herbregier Pechiet le vilain aveuc se male lignie. Car trop laide chose seroit que si noble princhе fust mis en si villain servage, et qu'il renonchast a servir Dieu, son souverain Seigneur, pour servir son mortel anemi.

Or prions donques Dieu que vous et nous tous il veule de telle servitude garder, si que le benoit Saint Esperit soit tous jours aveuc nous presentement par grace, et finablement par gloire. *Quam nobis concedat qui sine fine vivit et regnat in secula seculorum. Amen.*

P. D'AILLY.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

## 10

## CY S'ENSIEUT UN SERMON POUR LE PAIX, FAIT A PARIS

*« Hec* [1] *est victoria que vincit mundum : fides nostra. » Scriptum est Johannis V° c° et recitatur in epistola Dominice precedentis* [2].

Boines gens, affin que maintenant, entre le solempnité de Pasques, darrainement passee, et ceste solennité de Penthecoste prochainement, qui sont les deux plus grans solempnités de l'an, et esquelles toute humaine creature doit estre en plus grant devotion, vous veulliés devotement prier et humblement supplier qu'il lui plaise, par sa benignité et grace, son peuple regarder en pité, et nous donner habondance de biens et fertilité de fruis, et par especial, transquilité de paix. Mais pour ce que le glorieuse Vierge [3] mere de Dieu est celle que fu eslute pour estre le fructueuse plante qui porta le benoit fruit de vie, pour ce aussi que, en le nativité de ce benoit fruit, paix fu donnee as hommes, *canentibus angelis : « Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus bone voluntatis », Luce II°* [4], nous retournerons par devers ceste glorieuse Vierge en lui suppliant que par le vertu de son benoit fruit et par le grace de son douls Fil, elle nous veulle impetrer fructueuse fertilité et paisible transquillité. Et pour ce, nous le saluerons devotement du salut que l'angele lui apporta en disant : *Ave Maria.*

*« Hec est victoria. » Ubi supra.*

Experience nous enseigne que ce monde est plains de tous mals, et par especial pour le tampz present, de guerres et de commotions, de adversités et de turbations. Et pour ce, le glorieux apostle et euvangeliste, monseigneur saint Jehan, en son epistle, nous donne vray confort et brief enseignement comment, par le [fol. 188] vertu de la foy Jhesucrist, nous poons avoir victore et acquerir paix contre toutes mondaines persecutions, en disant le parole que j'ay dessus proposee : *Hec est victoria, etc.* C'est a dire :

La victore qui vaint le monde
C'est nostre foy, dont paix habonde.

Pour appliquier a nostre propos, et pour demoustrer comment nous poons acquerir paix et avoir victore contre les maulx du monde, il est assavoir que selonc le doctrine monseigneur saint Jehan le glorieux euvangeliste, en ce monde sont trois maulx qui sont causes des trois batailles repugnans et contraires a le paix et tranquillité de creature humaine, c'est assavoir : le concupiscence des yeuls, le concupiscence de le char et l'orgueil de le vie seculere.

(1) Fol. 187 v°.
(2) I Ep. s. Jean, v, 4. (Dimanche *in Albis*).
(3) Ms. : « Vierge » répété.
(4) Luc, II, 14.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Et se tu me demandes de quelle rachine naissent et viengnent ces trois maulx, je te respons qu'ilz viennent des richesses, des delices et des honneurs du monde.

Premiers, le concupiscence des yeuls :

Vient des richesses transitores et vaines

Secondement, le concupiscence de le char :

Vient des delices ordes et villaines

Tiercement, l'orgueil de le vie seculere :

Vient des honneurs, terrestres et mondaines.

Vechi donques trois maulx qui sont ou monde, desquels procedent trois crueles batailles, repugnans et contraires a paix et a transquillité, c'est assavoir le bataille du monde, le bataille de le char et le bataille du diable. *De quibus cantat Ecclesia : « Mundus, caro, demonia »*.

Premiers, donques, le monde nous fait bataille :

Par les richesses transitores et vaines.

Secondement, le char nous fait bataille :

Par les [delices ordes et vilaines.

Tiercement le diable nous fait bataille :

Par les [1]] honneurs terrestres et mondaines.

En le premiere bataille, le monde a victore des riches avaricieux par affection convoiteuse.

En le seconde bataille, le char a victore des gloutons et luxurieux par temptation vicieuse.

En [2] le tierce bataille, le diable a victore des haultains et envieux par elation orguilleuse.

Vechi donques trois batailles rengies, qui sont a nostre paix repugnans et contraires, contre lesquelles monseigneur saint Jehan nous apprent a resister et a avoir victore en disant [fol. 188 v°] le parole dessus proposee : *Hec est victoria, etc.*

Pour lequelle parole plus ad plain declairier, il est assavoir que nostre foy nous enseigne trois manieres de paix par lesquelles nous poons avoir victoire des trois batailles dessus dittes.

Le premiere est paix temporele qui est foible et muable
Le seconde, paix espirituele qui est forte et estable
Le tierce est paix eternele qui est ferme et durable.

A le paix temporele contrarie le monde par convoiteuse affection;
A le paix espirituele contrarie le char par vicieuse infection;
A le paix eternele contrarie le diable par orguilleuse elation.

(1) Mots entre crochets omis par le copiste. (2) Ms. : Et.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais pour avoir paix et victore de ces trois batailles et contrarietés, nostre foy nous enseigne trois vertus dont nous devons estre armés :

Le premiere est vraye souffissance pour avoir victore du monde
et acquerir paix temporele.
Le seconde, nette abstinence pour avoir victore de le char
et acquerir paix espirituele.
Le tierce est humble perseverance pour avoir victore du diable
et acquerir paix eternele.

Ces trois manieres de paix nous segnefia nostre Sires Jhesucrist en l'euvangile, quant il apparu a ses disciples aprés se resurrection et en eulx recommandant ceste paix, il leur repeta par trois fois : « *Pax vobis* », *sicut patet Johannis XX° c°* (1).

Vechi donques le victorieuse paix et le paisible victore, par lequelle nous poons resister a tous les mals du monde. Et pour ce, a ceste victore nous exhorte et appelle monseigneur saint Jehan l'euvangeliste, en disant le parole dessus proposee : *Hec est victoria, etc.*

Le victore qui vaint le monde
C'est nostre foy, dont paix habonde.

Pour laquelle parole plus avant dearticuler (2) je vous ay a declairier particulerement les trois manieres de guerre et de bataille, et les trois manieres de paix et de victore que j'ay chi proposees generalment.

### Première considération

J'ay donques dit premierement (3) que le monde nous fait bataille par les richesses transitores et vaines; en lequelle bataille, il a victore des riches avaricieux, par affection convoiteuse. Et si comme j'ay dit, ceste convoiteuse affection procede des richesses et vient de le concupiscence [fol. 189] des yeuls. Car ja soit che que nostre convoitise et nostre concupiscence soit en nostre cuer et en nostre pensee, touteffoiz elle vient des yeuls et procede du regart des vaines richesses du monde. Et pour ce prie a Dieu le saint prophete David de destourner ses yeuls, qu'ilz ne voient les vanités du monde : « *Averte, inquit, oculos meos ne videant vanitatem* » (4). Nos yeuls, donques, sont le premiere porte de nostre cuer. Nos yeuls sont le principal garde de nostre castel. Car si comme on dist communement : « Ce que oeil ne voit, cuer ne desire » (5). Et pour ce dist le sage Senecque que qui pert ses yeuls, le porte des vices lui est close.

Helas! bien devons ceste porte diligamment garder, car s'il advenoit qu'elle fust prise par convoiteuse affection, tantost le premiere bataille, c'est assavoir le bataille du monde et de ses richesses transitores et vaines, aroit sur nous victore et metteroit le castel de nostre cuer en feu et en flamme de ardant avarice. Car dame Fortune, qui est capitaine de ceste premiere bataille, porte le brandon de convoitise et gaitte et advise de toutes pars comment elle puist nostre cuer embraser et nostre forteresse desconfire.

(1) Jean, xx, 19, 21 et 26.

(2) Les exemples de ce mot donnés par le dictionnaire de Godefroy sont tous empruntés à Évrart de Conty.

(3) On peut lire en marge : De le premiere bataille.

(4) Ps. cxviii, 37.

(5) Proverbe. Cf. Morawski, n° 1766-1767.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Helas! vechi forte bataille, car elle nous assault a dextre et a senestre. A dextre, par prosperité, et a senestre par adversité. Et plus est forte le bataille a dextre que a senestre. Ceste dame Fortune, qui ainsi nous assault, est celle qui par sa roe, tourne et reverse les richesses et vanités mondaines, pour lesquelles acquerir sont faittes ou monde les batailles et les seditions, contre lesquelles nous resconforte Jhesucrist en l'euvangile : « *Cum audieritis, inquit, prelia et seditiones, nolite terreri* ». *Johannis XXI*o (1).

Vechi donques comment le monde nous fait bataille par les richesses transitores et vaines.

Mais or veons comment nostre foy nous enseigne une maniere de paix par lequelle nous poons avoir victore de ceste premiere bataille, c'est assavoir (2) le paix temporele, de laquelle j'ay dit qu'elle est foible et muable, car dame Fortune a tout sa roe tourble et empesche [fol. 189 vo] ceste paix, et ne peut souffrir qu'elle ait longue duree. De ceste paix nous enseigne monseigneur saint Pol l'appostle que a nostre pooir nous le devons querir, et quant en nous est, le devons procurer aveuc tout homme (3).

Mais pour ce que tu porroies demander (4) comment tu peus ceste paix acquerir, j'ay dit devant que tout le monde est contraire a ceste paix par convoiteuse affection. Tu dois estre armés de le vertu de vraye souffissance pour avoir victore et acquerir paix temporele. Car certainement, ceste paix communement n'est empeschie fors pour ce que les hommes veulent l'un l'autre sourmonter es richesses mondaines. Et pour ce disoit le sage Senecque que se ne fussent ces deux mos « mien » et « tien », c'est a dire se les hommes ne fussent en debas en disant par convoitise : « Ce est mien; ce n'est pas tien », paix et concorde fust par tout le monde. Tu ne peus mieulx acquerir paix temporele, ne avoir victore du monde, que par ce que tu soies armés de vraie souffissance, et que tu soies contens de l'estat moyen, ne ne soies convoiteux de grans richesses. Ceste souffissance nous enseigne le sage Salemon en suppliant a Dieu qu'il ne lui donne ne grant richesse, ne grant povreté, mais seulement le neccessité de sa vie. « *Divicias, inquit, et paupertatem ne dederis michi; sed tantum victui meo tribue neccessaria.* » (5).

Armons nous, donques, armons nous de le vertu de vraye souffissance; et s'il advient que, par ceste armure, nous n'ayons plaine victore du monde ne le paix temporele — car pluiseurs fois, il n'est point en nostre puissance de avoir ceste paix, mais plaist a Dieu que nous ayons guerres et tribulations — nous devons prendre en ayde le vertu de pacience, ne ne devons point ceste paix tant amer que pour le perdre doyons conscience tourbler, car qui trop l'ayme, tost le pert.

Et pour ce nous ne le devons desirer ne demander a Dieu, fors sur condition, s'il plaist a sa tres juste volenté, a lequelle nous devons le nostre confermer. Car, si comme dist saint Gregore, nous devons avoir [fol. 190] grant consolation se aucunne adversité nous advient qui nous desplaist, quant nous considerons qu'elle nous vient par l'ordenance de Cellui a qui riens fors justice ne plaist.

Se nous sçavons donques que tout ce qui plaist a Dieu est juste, et nous sçavons aussi que nous ne poons riens souffrir d'aversité fors par le plaisir de Dieu, nous devons conclure

(1) Luc (et non Jean), XXI, 9.

(2) Noté dans la marge : De le premiere paix.

(3) Hebr., XII, 14.

(4) En marge : Question.

(5) Prov., XXX, 8.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que tout ce est juste que nous souffrons. Et par consequent, c'est chose tres injuste, se de nostre juste passion ou adversité nous murmurons.

Et a tant, je me passe de le prumiere bataille, de le premiere paix et de le premiere victore.

### Deuxième considération

J'ay dit secondement [1] que le char nous fait bataille par les delices ordouses et villaines. En lequelle bataille, elle a victore des gloutons et luxurieux, par infection vicieuse. Et, si comme j'ay dit, ceste vicieuse infection procede des delices et vient de le concupiscence de le char. Car, selonc le doctrine du philosophe, le raison de nostre esperit nous encline a bien, mais le sensualité de nostre char, qui est adverse et contraire a raison, nous encline a mal, et tent a le infection de nostre esperit, par les vices de gloutonnie et de luxure, et par les delices corporeles qui sont tres ordes et vilaines. Nostre char, donques, est male camberiere qui desobeist a raison, sa maistresse. Nostre char est le femme dont parole le sage Salemon : « Qui plus lui fait sa volenté et pire l'a; et qui plus lui fait contraire, meilleur le treuve. »

Helas! bien devons ceste male gloute castier et par abstinences et austerités asprement corrigier. Car qui se laisse par sa char vaincre et desconfire, il entre en moult grief et en moult vil servage, ne n'a pas en lui raison sa maistrie ne plaine franchise. Mais sur lui domine le char et murmure contre l'esperit et se combat pour garder se maise coustume. Helas! vechi dure bataille, et est trop plus griefve que n'est le premiere. Car en celle nous combatons au monde, a Fortune, et as choses qui sont par dehors nous. Mais en ceste bataille, nous luitons a nous meismes. Et si comme dit monseigneur saint Pol l'apostle, *Romanos VII°* : « Nous sentons en nostre propre corps et portons en nos membres le luitte et le rebellion de le char [fol. 190 v°] qui repugne a nostre pensee et a nostre courage » [2]. Ceste bataille devons nous moult doubter; et a ceste doit nostre esperit diligamment resister, car elle dure longuement et nous assault continuelement. Et de ce dist le glorieux apostle : « Le char desire et luite contre l'esperit et l'esperit contre le char. » *Galatas V°* [3].

Vechi donques comment le char nous fait bataille par les delices ordouses et villaines.

Mais or veons comment nostre foy nous enseigne une maniere de paix par lequelle nous poons avoir victore de ceste seconde bataille, c'est assavoir [4] le paix espirituele de laquelle j'ay dit qu'elle est forte et estable. Car le roe de dame Fortune n'a pas le pooir de ceste paix muer comme elle fait le paix temporele. Mais puet l'omme par ceste pais espirituele despiter toute fortune et, sans soy tourbler des choses du monde, avoir transquillité de conscience et soy tourner a Dieu et son cuer fermer en boine volenté. Et adont fait Dieux l'omme fort et estable comme un piler en son temple, c'est a dire en se saincte Eglise, si comme dist saint Jehan l'euvangeliste en son Apocalipse [5]. De ceste paix nous enseigne monseigneur saint Pol l'apostle, *ad Hebreos XII°* [6], que nous le devons querir par pureté

(1) En marge : De le seconde bataille.
(2) Rom., VII, 23.
(3) Galat., V, 17.
(4) En marge : De le seconde paix.
(5) Apoc., III, 12.
(6) Hebr., XII, 14.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de cuer et par saincteté de conscience. Car, sans elle, nous ne poons venir a le vision de Dieu ne a le glore pardurable.

Mais pour ce que tu me porroies demander [1] comment tu peus ceste paix acquerir, j'ay dit devant que, contre le char qui contrarie a ceste paix par vicieuse infection, tu dois estre armés de le vertu de nette abstinence. Car, certainement, se tu n'es purs et nes de cuer et de corps, et abstinens de gloutonnie et de luxure, et de toutes carneles delectations, tu ne peus avoir paix esperituele. Pour ce commande monseigneur saint Pierre de nous abstenir des desirs de le char, car ilz combatent contre l'ame et debatent le paix de l'esperit. « *Abstinete, inquit, a carnalibus desideriis que militant adversus animam* » [2]. Armons nous, donques, armons nous de le vertu de nette abstinence, et soyons nes et abstinens de cuer et de corps pour avoir victore de le char et des delices corporeles. Car a cellui qui ara victore [fol. 191] de ceste bataille, Dieu promet sa robe blance de caasté et de innocence, si comme dist le Apocalipse : « *Qui vicerit vestietur, etc.* [3]. Et s'il advient que par ceste armure nous n'ayons plaine victore de le char, car elle nous est trop villaine et rebelle, nous devons, comme fist saint Pol, recourre a Dieu par devote orison, et lui prier qu'il nous oste l'aguillon et le stimule de le char [4], et nous ne faulrons point a lui qu'il au mains ne nous donne confort et vertu en nostre fragilité. Quant nous arons donques contre le char resisté par bonnes oeuvres et par abstinences de toute nostre diligence, si nous est il neccessité, si comme dist monseigneur saint Gregore, de recourir en larmes de devotion a le divine grace.

Et a tant je me passe de le seconde bataille et de le seconde victore.

### Troisième considération

J'ay dit tiercement que le diable nous fait bataille par les honneurs terrestres et mondaines, en lequelle bataille il a victore des haultains fiers et envieux par elation orguilleuse. Et, si comme j'ay dit, ceste orguilleuse elation procede des honneurs et vient de l'orgueil de la vie seculere. Car ceste vie mortele et ce siecle present est plain de tout orgueil et de toute vanité, si comme tesmoingne le sage Salemon, *Ecclesiastes I° : « Vanitas, inquit, vanitatum, vanitas vanitatum et omnia vanitas* » [5].

Nostre vie seculere, donques, est plaine d'orgueil et de elation. Nostre vie seculere est occupee de vanité et de fole acception et tout ce nous procure le diable qui est moult malicieux et soubtil. Car quant il nous a fait souffrir le bataille du monde et le bataille de char, affin que nous n'ayons victore, il vient au secours, et par les pompes seculeres et les honneurs mondaines, il nous tempte de orgueil et d'elation, de vaine glore et de presumption, et nous fait souvent cheoir du hault en bas, si comme il meismes par son orgueil chei du ciel en infer. Helas! bien nous devons gaitier de ceste arriere garde, car en le queue gist le venin [6], ne n'est nul si grant ne si fort adversaire comme est le diable, car il est faulx et [fol. 191 v°] traytres, ne il n'est si fort campion qu'il n'ose bien assallir et combatre, neis

(1) En marge : Questio. — De le seconde victore.

(2) I Ep. s. Pierre, II, 11.

(3) Apoc., III, 5.

(4) III Cor., XII, 7-8.

(5) Eccles., I, 2. Le ms. porte : « Vanitatis... vanitatum vanitas et o. v. «

(6) Proverbe. Cf. Morawski, n° 661.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

son Dieu et son Maistre, nostre Seigneur Jhesucrist, qui est chief et capitaine de tous les boins campions, osa il bien assallir et tempter d'orgueil et de vaine glore, si comme recite l'euvangile *Matthei IIII*° *c*° [1].

Helas! Vechi fiere bataille, et est trop plus perilleuse que nulle des aultres. Car le faulx traytour qui ainsi nous assault aveuc orgueil, qui est le chief de tout pechiet, mainne aussi aveuc lui le grant compaignie de tous vices pour desconfire les vertus :

La est orgueil contre humilité hayne contre carité
envie contre fraternité ire contre benignité
La est convoitise contre souffissance peresce contre diligence
gloutonnie contre abstinence luxure contre continence.
Et generalment, la est toute malice contre vraye innocence.

C'est le compaignie du diable, c'est le grant bataille des vices, par lequelle, si comme crie le grant hiraut de le foy, monseigneur saint Pol : « Tous boins campions qui veulent humblement vivre desoubz le baniere Jhesucrist soustiennent adversité et seuffrent persecution » [2].

Contre ceste bataille nous esveille le hault lieutenant de Jhesucrist, monseigneur saint Pierre, et crie : « A l'arme, a l'arme! Resveille qui dort! Soyés, dist il, sobres pour mieulx veillier, car vostre adversaire le diable ne cesse de vous circuir et avironner pour vous destruire et devourer » [3].

Vechi donques comment le diable nous fait bataille par les vices et especialment par orgueil, qui vient des honneurs terrestres et mondaines.

Mais or veons comment nostre foy nous enseigne une maniere de paix par lequelle nous poons avoir victore de ceste tierce bataille. C'est assavoir le paix eternele de laquelle j'ay dit qu'elle est ferme et durable, car c'est le paix de paradis qui est pardurable et sans fin, laquelle nous veult tollir et empeschier le diable tant [fol. 192] que nous sommes en ceste mortele vie. De ceste paix nous enseigne le saint prophete David et dist que en elle seulement nous porrons seurement dormir et parfaittement reposer [4]. Mais pour ce que tu porroies demander [5] comment tu peus ceste paix acquerir, j'ay dit devant que contre le diable qui contrarie a ceste paix par orguilleuse elation, tu dois estre armés de le vertu de humble perseverance.

Car certainement humilité, entre les aultres vertus, est principale armure de nostre boin roy et poissant campion, le tres benigne et tres douls Jhesucrist. En lequelle il persevera jusques a le mort, et par lequelle il eut victore contre l'orgueil du diable. Et pour ce, a l'exemple de lui, nous devons, comme dist saint Pol, ceste armure vestir, affin que nous puissons resister as agais de nostre anemi. « *Induite, inquit, armatura Dei, ut possitis resistere adversus insidias diaboli* » [6]. Armons nous, donques, armons nous de le vertu de humble perseverance, et perseverons en le humilité de Jhesucrist. Car humilité qui ne persevere n'est pas loyal armure pour avoir victore ne pour acquerir le couronne qui as boins campions est promise en le saincte Escripture. Dont saint Pol dist que cellui sera

(1) Matth., IV, 3-10.
(2) II Timoth., III, 12.
(3) I Ep. s. Pierre, V, 8.
(4) Ps. IV, 9.
(5) En marge : Questio. — Le tierce victore.
(6) Ephes., VI, 11.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

couronnés seulement qui en le bataille perseverra loyalment [1]. Et s'il advient que, par ceste armure, nous n'ayons plaine victore du dyable, car souvent il est trop fors et nous sommes trop foibles, pour ce ne nous devons nous pas rendre a lui, ne cheoir en desperance; mais nous devons retourner et ralier a nostre capitaine Jhesucrist, et nous rendre a cellui qui, en la saincte Escripture, nous donne esperance qu'il ne nous soufferra pas tempter oultre nostre pooir, ains nous fera ayde et nous donra secours [2].

Et a tant je me passe de le tierce bataille et de le tierce paix et de le tierce victore, et vieng a conclusion, en disant le parole que j'ay dessus proposee : « *Hec est victoria que vincit, etc.* ».

Le victore qui vaint le monde
C'est nostre foy dont paix habonde.

[Fol. 192 v°] CONCLUSION

Mais tu me porroies demander et faire question comment peut ce estre que par nostre foy nous ayons habondance de paix et victore du monde; comme il soit ainsi que le maistre de le foy, nostre Seigneur Jhesucrist, nous die et aprengne, en son saint euvangile, que il n'est pas venus au monde pour guerre envoier mais pour paix donner.

A ceste question, je te respons qu'il est double paix : l'une, vraie et vertueuse; et l'autre, fausse et vicieuse.

De le prumiere paix, j'ay dessus parlé. Et ceste vraie paix envoie Jhesucrist en se nativité as hommes justes et de bonne volenté, dont les angeles chantent: «*Gloria in excelsis Deo, et in terra pax, etc.* » [3]. Mais si comme dist nostre Seigneur, par le prophete Ysaie : « *Non est, inquit, pax impiis, dicit Dominus* » [4]. Ceste vraie paix n'est mie as hommes malvais et de felon courage.

De le seconde paix est entendue le parole dessus ditte en lequelle dist Jhesucrist que pour ceste fausse paix guerrier il est venus en terre et a apporté et envoiet l'espee de justice : « *Non veni, inquit, pacem mittere, etc.* » [5]. Par ceste fausse paix sont pluiseurs decheus qui cuident avoir vraie paix et ne l'ont mie. Dont le prophete dist : « *Deceperunt populum meum, dicentes : Pax, pax, et non est pax* ». *Ezechielis XIII° c°* [6].

Et pour ce, il est assavoir qu'il sont trois manieres de paix fausse et vicieuse, contraires a trois manieres de paix vraie et vertueuse, desquelles j'ay dessus parlé :

Le premiere est : Paix perilleuse
Des convoiteux et avaricieux.

Le seconde est : Paix delicieuse
Des gloutons et luxurieux.

Le tierce est : Paix malicieuse
Des orguilleux et envieux.

(1) I Cor., IX, 25.
(2) Hebr., II, 18.
(3) Luc, II, 14.
(4) Isaïe, XLVIII, 22.
(5) Matth., X, 34.
(6) Ezech., XIII, 10.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Premiers, donques, il est une paix perilleuse des convoiteux et avaricieux. Ceste paix ont les malvais riches, qui par convoitise et par avarice, assamblent les richesses du monde, et par ce, cuident avoir paix en seureté. Mais il advient souvent que, par leurs richesses, ilz perissent temporelement [fol. 193], si comme dist le philosophe : « *Multi, inquit, propter divicias periere.* » *Primo Ethicarum.* Et pluiseurs fois comme dist le sainte Escripture, quant ilz se dient estre en plus grant paix et en plus grant seureté, la mort leur sourvient soubdainement, dont il est doubte qu'il ne perissent espirituelement. « *Cum dixerit, inquit, pax et sicuritas, tunc repentinus superveniet interitus* » (1).

Secondement, il est une paix delicieuse des gloutons et luxurieux. Ceste ont ceulx qui se glorefient es delices de gloutonnie et de luxure, et es aultres delectations corporeles. Par ceste paix sont souvent decheus les sages. Et de ce nous avons exemple du sage Salemon, duquel nous lisons, *Ecclesiastici XLVII° c°*, que pour ce qu'il regna en tamps de paix, il habonda es biens temporeuls. Et par ce chei et s'enclina es delices de le char dont il perdi honneur et diminua sa loenge et sa glore (2). De ce, aussi, avons nous exemple de David, duquel nous lisons : *II° Regum* (3) *XI° c°*, que quant il (4) estoit en paix et en oyseuse en se maison, et Joab et ses compaignons estoient en bataille as camps, il chei en pechiet et commist adultere (5). Et pour ce il nous est tres pourfitable d'avoir aulcune fois des guerres et des adversités pour esquiever les vices et pour excerciter es vertus. Et de ce nous avons exemple de le cité de Romme, de lequelle dist monseigneur saint Augustin, *libro III° de Civitate Dei, capitulo XIX° : « Plus, inquit, Rome nocuit eversa quam adversa Cartago »* (6). Saint Augustin dist que tant que Romme fu en guerre et en bataille contre le cité de Cartage, elle fu honnouree par vertueuse excercitation; mais quant Cartage fu destruite, Romme s'enclina a oyseuse, a gloutonnie et a luxure. Et pour ce conclut il que Cartage fist plus grant nuisance a le cité de Romme par se destruction que par se rebellion.

Vechi donques le paix delicieuse des gloutons et luxurieux, en lequelle paix n'a nulle vraye doucheur. Mais comme dist le prophete, en lui est tres amere doleur. « *Ecce, inquit, in pace, amaritudo mea amarissima* » (7).

Tiercement, il est une paix malicieuse des orguilleux [fol. 193 v°] et envieux. Ceste paix ont souvent ensamble les malvais et les pecheurs, et sont pluiseurs fois assamblés et confederés a grever les boins et les justes. Car nous veons communement que tout aussi comme les arbres infructueuses et steriles ont ensamble plus grant connexion que n'ont les arbres bonnes et fertiles, tout ainsy es colleges et es congregations a plus grant concorde et confederation entre les malvais pour opprimer les bons, qu'il n'a entre les bons pour reprimer les malvais. Et ce nous fu figuret et signifiet par le paix qui fu faitte entre Herode et Pylate contre Jhesucrist (8).

(1) I Thess., v, 3.
(2) Ecclesiastique, XLVII.
(3) Ms. : II^a Roman.
(4) Ms. : « ilz ». Le scribe avait écrit : « ilz estoient »; il a corrigé le verbe, non le pronom.
(5) II Rois, XI.
(6) S. Augustin, *De Civitate Dei*, III ,21 (*et* non 19).
(7) Isaïe, XXXVIII, 17.
(8) Luc, XXIII, 12.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

De ceste paix dist le saint prophete David qu'il avoit grant desplaisir et grant indignation quant il veoit le paix des malvais felons et des iniques pecheurs : « *Zelavi, inquit, super iniquos pacem peccatorum videns.* » *Scribitur in Psalmo* (1).

Vechi les trois manieres de paix fausse et vicieuse, pour lequelle destruire et guerrier nostre Seigneur Jhesucrist vint en terre. Fuyés, donques, fuyés, fuyés ceste malvaise paix, et querés le paix vraie et vertueuse dont j'ay dessus parlé. Querés, donques, querés presentement le paix temporele, principalment le paix espirituele, et finablement le paix eternele Lequelle nous veule donner et ottrier *Pater et Filius et Spiritus Sanctus. Amen.*

(1) Ps. LXXII, 3.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

## 11

## SERMON POUR LE JOUR DE TOUS SAINS

« *Gloriosa* [1] *dicta sunt de te, civitas Dei.* » *Psalmo LXXXVI*o [2].

Le parole proposee est ditte en parlant a le glorieuse cité de Dieu, c'est a le glorieuse compaignie de paradis, en lequelle Dieux habite aveuc tous les sains, dont nostre mere saincte Eglise fait au jour d'uy feste et solempnité, et peut ainsy estre exposee :

Glorieuse loenge est ditte
De toy, cité ou Dieux habite

ou par ceste maniere :

Cité de Dieu bieneureuse
Ta renommee est glorieuse.

Pour lequelle parole introduire et applicquier a nostre propos, il est assavoir que, si comme experience nous enseigne, quant ung grant princhc ou un roy ou un empereur veult rechevoir ses amis pour eulx faire feste et honneur, il leur appareille ung lieu en sa cité, entre les aultres excellement bel et plaisant. De ce avons nous pluiseurs exemples en le sainte Escripture, especialment du roy Assuere et Hester.

Premiers j'ay dit ce pour tant car, esperituelement a parler, le souverain Princhc, Roy et Empereur de tout le monde, en se glorieuse cité de paradis, a ordonné un lieu tres joieux et tres delitable [fol. 275] ou il rechoit ses loyauls amis; et la, leur rent loiier et remuneration de leurs agreables services et vertueux labeurs. La sont tels biens, la est telle joie, la est telle glore que monseigneur saint Pol, qui fu ravis jusques au tierch ciel, dist que oeil n'a veu ne oreille escouté, ne cuer pensé, ce que Dieu a ordonnet et appareilliet a ses loyaux amis, c'est assavoir a ceulz qui ont fais et acomplis ses commandemens.

De ceste cité fist un grant livre le glorieux docteur monseigneur saint Augustin, que il appella le livre de le Cité de Dieu. Et en le fin dist de lui moult de belles choses, de loenges et grans excellences, qui trop longues seroient a reciter. Mais en brief, en concluant, dist que la sera habondance de tous biens que cuer humain peut honnestement desirer, et la sera deffaulte de tous maulx. La sera paix sans discort, unité sans division, amour sans hayne, joye sans tristresce, congnissance sans erreur, santé sans maladie, vie tres delitable sans definement. Et pour ce, ces choses considerans, le saint prophete en soy esjoissant par grant admiration disoit le parole dessus proposee : « *Gloriosa dicta sunt, etc.* »

Helas! Bien devons desirer a estre logiés en si noble cité, car moult seront ceuls quetis et maleureux qui en seront banis et hors boutés. Helas! se bien y pensiemes, nous n'ariemes point si grant plaisir de demourer en le miserable cité de ceste mortele vie, qui est toute

[1] Fol. 274 vo.

[2] Ps. LXXXVI, 3.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plaine de tribulation, de paine et de misere. Bien le consideroit monseigneur saint Pol, quant il disoit qu'il avoit grant desir de mourir pour estre aveuc Jhesucrist en ceste cité de paradis : « *Cupio, inquit, dissolvi et esse cum Xpisto.* » *Ad Philippenses I*o [1].

Bien le consideroit aussi le saint prophete et noble roy David, qui ja soit che qu'il habondoit en richesse, noblesce et puissance mondaine, touteffois, pour le grant desir qu'il avoit d'estre en ceste cité, en gemissant il disoit : « *Heu me! quia incolatus meus prolongatus est.* — Las! disoit il, las, trop est longue ma demeure en ceste mortele vie » [2].

Helas! trop mal le considerent ceuls qui tant ayment les biens de ce monde qu'ilz ne tendent a venir en ceste noble cité. Je croy bien que pau en y a qui n'y vaulsissent bien estre, s'ilz ont vraie foy ne bonne creanche. Mais certainement [fol. 275 vo) il ne souffist pas de y voloir estre, se on ne quiert le voie et le chemin en ceste mortele vie, par quoy on peut venir a le cité pardurable. Car vous devés sçavoir, si comme dist monseigneur saint Pol l'apostle : « en ceste vie nous ne avons point de cité permanent » [3], mais n'est fors une voie et un chemin pour venir a ceste noble cité ou nous tendons a demourer finablement. Et pour ce, nous devons faire comme les boins pelerins, qui ne se amusent pas, ne ne s'endorment ou chemin, mais mettent toute leur cure et toute leur diligence de venir au lieu de leur pelerinage. Helas! ainsi ne le font pas les fols musans niches et endormis, qui en ce monde vivent en plaisirs mondains, en joie vaine, en esbatemens deshonestes, en jus deffendus, en habis dissolus et aultres foles vanités, tout aussi comme se jamais n'attendoient aultre vie que ceste, ne aultre cité aprés ceste habitation terrienne. Et sçavés vous que telles gens devenront s'ilz ne se corrigent? Certainement ilz perdront finablement le vie, le joie et le plaisance de ce monde, et morront en pechiet, en diffame et en ordure et querront en l'orrible fosse d'infer et perderont le glorieuse cité de paradis. Et pour ce, ne faisons pas ainsi, mais mettons toute nostre intencion de venir a ceste cité, de laquelle j'ay dit le parole dessus proposee : *Gloriosa dicta sunt, etc.*

Mais tu me porroies demander [4] par quelle voie et par quel chemin nous poons aler en celle cité.

Je te respons [5] que par six voyes correspondans a six manieres par lesquelles les sains de paradis le ont acquise [6].

Le prumiere voie est :

De parfaitte obeissance
Et humble subjection.

Et ceste voie tinrent les boins angeles. Et par le contraire, c'est assavoir par desobeissance et par orgueil, Lucifer et ses maulvais angeles perdirent le cité de paradis et cheirent en le prison d'infer.

Le seconde voie est :

De vraye foy et creanche,
Sans fausse hesitation.

(1) Philipp., I, 23.
(2) Ps. CXIX, 5.
(3) Hebr., XIII, 14.
(4) En marge : Questio.
(5) En marge : Responsio.
(6) En marge : Nota de VI. voyes pour aler a le cité de paradis.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Et ceste voie tinrent les sains patriarches, si comme Abraham, *de quo dicitur quod «credidit Deo et reputatum est ei ad justiciam ». Romanos, IIII*° [1].

Le tierce voie est :

De entiere esperance
Sans fole presumption.

Et ceste voie tinrent les sains prophetes, si comme [fol. 276] Symeon, *de quo dicitur quod « ipse, sicut et alii, expectabat redemptionem Israel ». Luce II*° [2].

Le quarte voye est :

De carité et de grant dilection.

Et ceste voie tinrent les sains apostles.

Le quinte voie est :

De pacience en tribulation.

Et ceste voie tinrent les sains martirs.

Le vi^e voye est :

De netteté sans orde corruption.

Et ceste voye tinrent les sains confesseurs et vierges.

Et veritablement ce sont les six voyes par lesquelles nous poons, aprés eulx, aler le chemin de paradis, et venir aveuc eulx en celle cité, de laquelle j'ay dit le parole dessus proposee : *Gloriosa, etc.*

Pour lequelle parole plus ad plain induire a nostre instruction, je parleray, premierement, et tres briefment de le glorieuse loenge et renommee de ceste cité celestienne. Et aprés, je parleray aulcunement de nostre cité terrienne.

## Première considération

Quant est au premier point, c'est assavoir que le glorieuse compaignie des sains de paradis est appellee cité, pour le grant amour et union des citoyens et des habitans en ycelle. Car cité, proprement, n'est mie par les murs et les maisons d'une ville, mais est une multitude de gens mis en concorde et unité. « *Civitas enim Dei quasi civium unitas* » *secundum Ysidorum.* Et quant a ceste condition, il n'est multitude qui mieulx puist estre ditte cité que le compaignie des sains de paradis, en lequelle est souveraine paix et concorde, amour et union. Car [3] tous sont subgés a leur roy et a leur princhc, sans rebellion quelconques; et entre eulx ont tel et si grant amour que ung chascun ayme l'aultre comme soy meismes.

O! com chi a glorieuse cité, noble compaignie! La est comme en une cité bien ordonnee le roy et princhc souverain nostre Createur et Sauveur. La est le royne des cieulx, le glorieuse Vierge Marie. La sont les sergans, les messages et les officiers, c'est assavoir les angeles. La sont les sages conseilliers, c'est assavoir les patriarches, les prophetes et les sains docteurs de l'Eglise. La sont les douze pers qui sont les douze apostles, lesquelz Dieu a institué princhc espiritueulx sur toute sa terre, *juxta illud, Psalmo : « Constitues eos*

(1) Galat. (et non « ad Romanos »), III, 6.
(2) Luc, II, 25.
(3) En marge : Pour tant, en écriture fine. Simple essai de plume?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

*principes, etc.* » [1]. La sont les pois-[fol. 276 v°]-sans, les constans, les fors et les victorieux chevaliers de Dieu; ce sont les glorieux martirs qui en divers et crueulx tourmens jusques a le mort ont soustenu le loy de leur princhc. Finablement, la est multitude innumerable de pluiseurs estas, dont les uns ont esté solitaires es horribles hermitages, pour fuir les vanités; les aultres ont [gardé] [2] virginité ou caasté sans rechevoir en eulx carnele corruption. Les aultres ont bien gouverné leur vie et [celle] de leur subgés, comme les vaillans roys, princhc et chevaliers, et les sains prelas, evesques, abbés, et pluiseurs aultres, desquels les vertus et les merites ne porroient estre briefment recitees. Et ceste innumerable compaignie fait le cité de paradis, pour le grant paix, concorde, amour et unité qui y est entre eulx.

Vechi donques comment le loenge et renommee de ceste cité est moult glorieuse, quant elle est remplie et aournee de si noble compaignie. Et pour ce, de lui peut estre ditte le parole dessus proposee : *Gloriosa, etc.*

Je me passe a tant, briefment, de le premiere partie de nostre sermon ou j'ay parlé de le cité celestienne; et vieng a le seconde, ou je doy parler de le cité terrienne.

### Deuxième considération

Et quant ad ce [3], il est assavoir que ja soit cheque a le glorieuse cité du ciel ne puist estre du tout samblable le miserable cité terrienne, touteffoiz, chascun roy ou princhc qui a terre a gouverner doit labourer que son royalme et sa cité, ses subgés et son peuple, au plus qu'il peut boinement, soient samblables a le cité et as citoiens de paradis.

Et se tu demandes comment ce se porra faire, je te respons que faire se porra par ce que il gouverne ses subgés et son peuple en paix et en concorde, en amour et en unité. Car si comme j'ay declaré, par samblable maniere est gouvernee le cité de paradis. Et pour ce disoit Boeces, le sage philosophe : « *O felix hominum genus, si vestros animos amor quo celum regit et regat* » [4].

Or il appartient bien que le commenchement de ceste amour viengne du princhc, et qu'il ait amour et dilection, a son peuple, comme Dieu a a ses subgés. Car par quelconque [fol. 277] aultre maniere un roy ou un princhc ne peut mieulx gouverner ses subgés que par dilection et amour, et trop mieulx par ce, que par doubtance ne par cremeur.

Et de ce avons nous exemple de Jule Cesar, duquel recitent les histoires, que riens tant ne l'aida a conquerir le plus grant partie du monde, comme fist l'amour qu'il avoit a ses gens, et ses gens a lui.

De ce aussi avons nous exemple de Auguste Cesar, son successeur, qui tant amoit le chose publique qu'il l'appelloit sa fille. Et ja soit ce qu'il fust empereur de tout le monde, touteffois [5] ne vault il onques soufrir que on le nommast seigneur, ne priveement, ne publiquement, mais seulement *Pater patrie*, Pere du pays, pour demoustrer que non mie par paour, mais par amours, voloit son peuple gouverner, comme le pere ses enfans. Et pour ce, Virgiles, le souverain poete des Latins, en demoustrant le maniere

(1) Ps. XLIV, 17.
(2) Ms. : ont grande v.
(3) En marge : Nota de le cité terrienne.
(4) Boèce, *Consolatio Philosophiae*, II, m. viii, 28-30.
(5) En marge : Nota.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des Rommains de bien gouverner le chose publicque, dist que ce fu par amer et par espargnier leurs subgez et combatre leurs anemis.

De ce sont aultres exemples innumerables des princhés qui, jusques a le mort, ont amé leur peuple, desquels pluiseurs en recite Valerius Maximus, comme de Decius, de Macellus, de Ciricius et de Codrus [1]. Et aussi, en le saincte Escripture, lisons nous de Eleazarus, de Judas Machabeus, et pluiseurs aultres.

Vechi donques comment le prinché doit avoir amour a son peuple, et par ceste maniere, le peuple ara aussy amour a son prinché. Car tres vraye est le parole [2] de Senecque qui dit que « qui veult estre amés, il doit amer ».

Et se le prinché et le peuple ont vraie amour ensamble, certes nulz ne leur porra nuyre. Car, si comme dist Senecque : « L'amour du peuple est au prinché forteresce inexpugnable. »

Mais je dy oultre que le prinché doit labourer que, ainsi comme il a amour entre lui et son peuple, que generalement tous ses subgés ayent amour et unité ensamble; car si comme dist Jhesucrist qui mentir ne peut : « Tout royalme en soy divisé perira et sera desolé. — *Omne, inquit, regnum in se divisum desolabitur* » [fol. 277 v°]. *Luce XI°* [3].

Et que ce soit verité [4], il peut apparoir clerement par le samblance du royalme personel de creature humaine, c'est assavoir du corps de l'omme, auquel peut estre comparé le corps de la chose publique, *quia, secundum apostolum : « Omnes unum corpus sumus in Xpisto. » Romanos XII°* [5]. Et vechi comment.

Il n'est nulle doubte que se les membres et les parties du corps de l'omme estoient contraires les unes as aultres, tellement que les mains crevaissent les yeuls, et les piés trebuchaissent le corps, et le cuer ne donnast point se caleur as aultres membres, tantost tout le corps seroit mis a mort et a perdition. Et a ce propos porroit estre applicquie le parole que mettent Ezoppus et Titus Livius, c'est assavoir des membres qui firent conspiration contre le ventre, que plus ne lui donroient a mengier, pour tant que point ne labouroit, et si rechevoit et devouroit tout le labeur des aultres membres. Dont il advint que quant le ventre ne rechupt plus son nourrissement par les aultres membres, qui ainsi avoient conspiré contre lui, tout le corps et tous les membres de l'omme perirent.

Samblablement est il du corpz de le chose publique d'un royalme et d'une cité. Car s'il n'y a amour et unité entre les membres et entre les subgés, certainement il ne peut durer, car il n'est pas samblable au noble royamme et a le glorieuse cité de paradis, auquel il se doit du tout conformer.

Helas! se les bras, par lesquels j'enteng les nobles chevaliers, qui doivent deffendre le corpz de la chose publicque, avoient en hayne et persecutoient les yeuls, c'est assavoir le clergiet, qui doit tout le corps enluminer, certes, par ce, ilz aveuliroient le royalme et le cité du prinché. Et se les bras et les yeuls avoient en despit et destruisoient les piés, c'est assavoir le menu peuple, le chose publique de le cité n'aroit qui le portast, ne qui le soustenist. Car sans subgés, seignourie deffault [6].

Helas! et pour quoy est ordonnet royalme ou cité, se non pour aidier l'un a l'autre,

(1) Valère Maxime, livre V, chap. IV, V, VI.
(2) En marge : Nota.
(3) Luc, XI, 17.
(4) En marge : Nota.
(5) Rom., XII, 5.
(6) En marge : Nota.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chascun selon son estat, c'est assavoir les subgés en baillant ayde et subside as seigneurs, et les [fol. 278] seigneurs en gouvernant et deffendant leurs subgés. Car, a ce title, ont il les dignités et les honneurs, les biens et les richesses.

Vechi donques comment c'est tres grant bien en un royalme, ou en une cité, d'avoir amour et union. Car par ce, le cité de terre est aulcunement samblable a le cité du ciel, de laquelle j'ay dit le parole dessus proposee : *Gloriosa, etc.*

Mais tu me porroies demander [1] comment est, au jour d'uy, empeschiet ce grant bien de paix et de concorde, d'amour et de unité? A ce je respons [2] qu'ilz sont trois manieres de gens qui a ce mettent empeschement [3].

Les premiers sont les orguilleux, qui par dessus les aultres quierent trop hault monter, tout ainsi comme se l'un des membres du corps voloit tous les aultres deprimer et suppediter. Les secons sont les convoiteux, qui contre tous les aultres veulent trop usurper, tout ainsi comme se l'un des membres du corps prenoit tant nourrissement qu'il fust trop cras et tous les aultres maigres. Les tiers sont les envieux qui entre tous les aultres se veulent trop prisier, et les aultres despiter, tout ainsi comme se l'un des membres du corps, par despit et par hayne, ne se daignoit aidier de l'aultre. Vechi donques les trois adversaires d'amour et de unité, qui tres bien furent figurés par Lucifer, qui tant fu orguilleux, convoiteux et envieux. Car, par ces trois vices, il mist discorde et division en le cité de paradis, et par ce, aveuc ses complisses, trebucha et chei en le prison d'infer. Et est a doubter [4] que par ces trois pechiés, qui au jour d'uy regnent en ce monde, ne soit empeschiet le bien de amour et unité, et generalement en toute saincte Eglise, par especial en ce royalme, dont c'est chose honteuse, villaine, dampnable et miserable.

Or nous gardons donques de ces trois vices et generalement de tous aultres, qui empeschent paix, concorde, amour et unité, en le cité terrienne de ceste mortele vie, que nous puissons finablement venir en le cité celestienne de glore pardurable.

(1) En marge : Questio.
(2) En marge : Responsio.
(3) En marge : Par qui paix est perdue.
(4) En marge : Nota.

Édith Brayer.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

# TABLE DES PLANCHES

**Cambrai, Bibliothèque municipale, manuscrit 574.**

I. Fol. 175, page 199. — Pierre d'Ailly, fin du sermon *Ille vos*, et début du sermon *Mansionem*, tous deux pour la fête de la Pentecôte.
(Titres et citations soulignées. Distique indiqué par une accolade.)

II. Fol. 181, page 199. — Pierre d'Ailly, fin du sermon *Mansionem*, Jean Gerson, début du sermon sur le même thème *Mansionem*. Ces deux sermons ont été composés pour la fête de la Pentecôte.

III. Fol. 310 v°, page 212. — Jean Gerson, fin du sermon *Tota pulcra es*, pour la fête de la Conception de la Vierge. Ce sermon termine la première partie du manuscrit.

IV. Fol. 383 v°, page 240. — Partie du manuscrit qui contient les Exemples. « Fable d'une soris et d'une rayne. » « Fable d'une soris et d'un cat. » Ces deux fables sont pourvues chacune d'une exposition. — « Exemple du corbaut. »

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

# TABLE DES MATIÈRES

Pages

INTRODUCTION ..... 145
*Première partie.* — Ensemble du manuscrit ..... 148
Les Sermons ..... 148
Les Enseignements ..... 157
Les Exemples ..... 159
*Deuxième partie.* — Les Sermons français de Pierre d'Ailly ..... 161

ANALYSE DU MANUSCRIT ..... 168
Les Sermons (fol. 1-310 v°) ..... 168
Les Enseignements (fol. 311-354) ..... 213
Les Exemples (fol. 354-401) ..... 226

SERMONS DE PIERRE D'AILLY ..... 248
1. *Veritas* (Nativité, fol. 14 v°-18 v°) ..... 248
2. *Verbum* (Nativité, fol. 28-31 v°) ..... 257
3. *Apparuit* (Circoncision, fol. 38-42) ..... 263
4. *Ecce nunc* (Cendres, fol. 61 v°-69) ..... 270
5. *Maria Magdalene* (Résurrection, fol. 123-126) ..... 283
6. *Dedit dona* (Rogations, fol. 148-155 v°) ..... 288
7. *Assumptus* (Ascension, fol. 159-165 v°) ..... 300
8. *Ille vos* (Pentecôte, fol. 171-175) ..... 310
9. *Mansionem* (Pentecôte, fol. 175-181) ..... 317
10. *Hec est victoria* (fol. 187 v°-193 v°) ..... 326
11. *Gloriosa* (Toussaint, fol. 274 v°-278) ..... 336

TABLE DES PLANCHES ..... 342

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Imprimerie Nationale
61 0631 0 67 002 1

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

EN VENTE

CHEZ C. KLINCKSIECK, LIBRAIRE

11, RUE DE LILLE, PARIS (VII^e)

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 07980 5332

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN